Familles du Midi toulousain
Tome XI

Famille d'ABAJAN (AVAJAN) **p.3**

Famille d'AGUT **p.13**

Famille d'ANDAURE **p.30**

Famille de BALUZE **p.44**

Famille de BONFONTAN **p.49**

Famille de BONVILLAR **p.72**

Famille de CLARAC **p.97**

Famille de DIEUPENTALE **p.142**

Famille d'ESPOUY **p.162**

Famille de LAMINSANS **p.185**

Famille de LA PRUNE **p.200**

Famille de LASTOURS (Endoufielle) **p.220**

Famille de MARSA **p.226**

Famille de NOAILLES (Pays de Foix) **p.260**

Famille de PLEUX **p.265**

Famille ROUX de SEGREVILLE **p.277**

Famille de SAINT-HILAIRE **p.298**

Famille de SAINT-MAURICE **p.306**

Famille de SAPENE **p.331**

Famille de SOUBIRAN **p.342**

Index onomastique **p.390**

Ce tome contient les généalogies de familles généralement peu connues, notamment dans la région de Cordes, en Albigeois (Clarac, La Prune, Pleux, Saint-Hilaire,) et dans les Hautes-Pyrénées (Abajan, Agut, Andaure, Espouy, Sapène), d'autres familles eurent des implantations en Albigeois (Bonfontan, Marsa, Soubiran, etc.)

Famille d'ABAJAN (AVAJAN)

Une généalogie succincte de cette famille du Comminges, qui tient très probablement son nom du lieu d'Avajan (à 8 km au sud d'Arreau, Hautes Pyrénées), dont le nom apparaît dans les actes avec les orthographes d'Abajan, d'Avajan, d'Avejan, d'Avayan, de Bajan, de Bayan, a été établie par Jean Vignau[1], elle est complétée dans ce document par des actes provenant de Maurice Vuillier et d'autres sources, dont les registres paroissiaux de Bagnères-de-Luchon. L'orthographe d'Abajan est celle qui paraît la plus utilisée dans les généalogies, nous l'avons reportée dans ce qui suit.

I Auger d'ABAJAN, seigneur de Jézeau (à 1 km d'Arreau, Hautes Pyrénées.).
Auger d'Abajan, marié à Navarre de Bénac, par contrat du 1er octobre 1478, reçu par Guasquetti, notaire, père de Guillaume d'Abajan, testa 19 août 1504[2].
Il avait épousé par contrat du 1er octobre 1478, **Navarre de BENAC.**
Ils eurent :

2.1 Guillaume d'ABAJAN, qui suit.

2.2 Jeanne d'ABAJAN.
Jeanne d'Abajan, fille d'Auger d'Abajan, seigneur de Jézeau, sœur de Guillaume d'Abajan, épousa par contrat du 20 novembre 1504, **Pierre de SARRIEU,** seigneur de Billière (à 5 km à l'ouest de Bagnères-de-Luchon, en Larboust), ce contrat rappela celui du mariage de Guillaume d'Abajan avec Jourdaine de Sarrieu, fille de Jourdain de SARRIEU, seigneur de Billière, et de Bonnette de LA MOTHE[3] d'Izaut (parents de Pierre.) Leur fils Jourdain de Sarrieu, coseigneur de Billière, épousa, selon une quittance de dot du 22 octobre 1562, Condesse d'Avajan[4], fille de Jean d'Abajan et de Domenge de La Tour (infra.)

II Guillaume d'ABAJAN, seigneur de Jézeau, de Martres.
Il testa le 14 mars 1539, instituant héritier Jean d'Abajan, son fils[5].
Il avait épousé, en premières noces, avant le 20 novembre 1504, date du contrat de mariage de sa sœur Jeanne, **Jourdaine de SARRIEU**, fille de Jourdain de SARRIEU, seigneur de Billière, et de Bonnette de LA MOTHE d'Izaut, comme cela apparaît dans le contrat de mariage de sa sœur Jeanne.
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 15 novembre 1514, **Condesse de BOSSOST**[6].

---

[1] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome I, pp. 129-130, se référant à la maintenue de noblesse d'Etienne d'Abajan, seigneur de Martres, du 22 mai 1700 (BnF Fr 32298, f°1281), complété tome III, p. 1595, se référant aux documents conservés aux AD. Tarn et Garonne C 80.
[2] Jean Vignau, *op.cit.,* t. III, p. 1595, testament reçu Sabarros, notaire d'Arreau.
[3] AD. Gers Vergès I 1863 ; Olivier de Sèze, *Revue de Comminges,* 1978, Une famille dans le diocèse de Comminges, Essai de Monographie, p.397.
[4] Olivier de Sèze, *op.cit.,* p. 397.
[5] Jean Vignau, *op.cit.,* t. III, p. 1595, testament passé devant Souviran, notaire d'Arreau.

Ils eurent :

3.1 Jean d'ABAJAN, qui suit.

III Jean d'ABAJAN, seigneur de Jézeau.
Il testa le 26 décembre 1598, faisant des legs à Jean d'Abajan, prêtre et recteur de Jézeau, à Françoise d'Abajan, sa première fille et à Carbon d'Abajan, son premier fils et à dame de Binos, femme de celui-ci, et instituant son héritier ledit Carbon d'Abajan, son premier fils[7].
Il avait épousé, par contrat du 5 juillet 1541, **Domenge de LA TOUR**[8].
Ils eurent :

4.1 Carbon d'ABAJAN, qui suit.

4.2 Françoise d'ABAJAN

4.3 Condesse d'ABAJAN.
Elle épousa, avant le 22 octobre 1562, date d'une quittance de dot, **Jourdain de SARRIEU**[9], fils de Pierre de SARRIEU, seigneur de Billière, et de Jeanne d'Abajan, comme dit supra.
Leur fils cadet Jean de Sarrieu, épousa par contrat du 21 juin 1585, Jeanne de *Cazieu*[10] (probablement Cazaux.)
Leur fils aîné, Carbon de Sarrieu épousa, en 1596, Marie de Laxaigue (ou Laxaigne), Marie de Sarrieu, fille de ces derniers, épousa, par contrat du 13 octobre 1626, Jean de Baillac, furent présents G. d'Abajan, recteur d'Ancizan, Gaspard d'Abajan, seigneur de Jézeau, et Roger d'Abajan, seigneur de *Peymaron,* oncles[11].

4.4 très probablement Jean d'ABAJAN, prêtre et recteur de Jézeau.
Il fut institué légataire de Jean d'Abajan, seigneur de Jézeau, par son testament du 26 décembre 1598.

IV Carbon d'ABAJAN, écuyer, seigneur de Jézeau.
Selon un acte de délibération du conseil d'Aure, du 19 février 1587, Carbon d'Abajan fut prié de prendre en garde la ville de Sarrancolin (Hautes Pyrénées) et d'y commander les soldats pour la garde du pays[12].
Carbon d'Abajan, écuyer, seigneur de Jézeau, testa le 13 décembre 1620, disant avoir eu de son mariage avec Anne de Binos, trois fils et quatre filles, savoir Gaspard, *Béraud* (Géraud) et

---

[6] Jean Vignau, *op.cit.,* t. I, p. 129, contrat passé devant Bernard Sabarros, notaire d'Arreau, expédié d'autorité de justice le 10 mai 1560, par Carrère, détenteur, original en parchemin aux AD. Tarn et Garonne C 80.
[7] Jean Vignau, *op.cit.,* t. I, p. 130, testament reçu par Arnaud Lacroix, notaire royal de la ville d'Arreau.
[8] Jean Vignau, *op.cit.,* t. I, pp. 129-130, contrat passé devant Pierre Saladon , notaire d'Avezan, original en parchemin aux AD. Tarn et Garonne C 80.
[9] Jean Vignau, *op.cit.,* t. III, p. 1239, BnF Fr 32298, f°1282.
[10] Jean Vignau, *op.cit.,* t. III, p. 1239.
[11] Olivier de Sèze, *op.cit.,* p. 397.
[12] Jean Vignau, *op.cit.,* t.III, p. 1595, se référant aux AD. Tarn et Garonne C 80.

Roger, et Françoise, Géraude, Espérance et Jeanne d'Abajan, il institua son héritier Gaspard d'Abajan, écuyer, seigneur de Pailhas, son premier fils[13].
Il avait épousé **Anne de BINOS.**
Ils eurent :

5.1 Gaspard d'ABAJAN, seigneur de Pailhas.
Carbon d'Abajan, seigneur de Jézeau, fut cité en 1613, avec Gaspard d'Abajan, seigneur de *Polhac,* son premier fils[14].
Il épousa **Suzanne de FRECHOU.** Elle mourut avant le 15 avril 1670, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite.
Ils eurent :

Marguerite d'ABAJAN.
Fille de Gaspard d'Abajan, seigneur de Jézeau, et de feue Suzanne de Fréchou, elle épousa, par contrat filiatif du 15 avril 1670 (alias 1671), **Bernard d'ARROUX,** seigneur de Bordères, fils de Louis d'ARROUX, écuyer, seigneur d'Estansan, et de Marie de SAINT-ORENS, le futur fut assisté de son frère Pierre Antoine d'Arroux, baron d'Estarvielle (Hautes Pyrénées), seigneur d'Estansan[15].
Marie de Saint-Orens, veuve de Louis d'Arroux, seigneur d'Estansan, testa le 4 février 1684, étant malade, léguant, entre autres, 30 livres à demoiselle d'Abajan d'Arroux, sa petite-fille et filleule, pour être employées à une bague si elle se mariait ou à un bréviaire si elle devenait religieuse[16].
Pierre Antoine d'Arroux, seigneur d'Estansan, baron d'Estarvielle, testa le 22 juillet 1694, faisant des legs de 1 000 livres à chacun de ses neveux et nièces, Simon, Antoine, Marie et Reine d'Arroux, enfants de feu Bernard d'Arroux, son frère, et de Marie d'Abajan, faisant un legs à sa belle-sœur Marguerite d'Abajan, instituant héritier universel Bernard d'Arroux, sieur d'Avezan, seigneur d'Estansan, son neveu, fils de son frère[17].

5.2 Géraud d'ABAJAN.
Il est certainement G…d'ABAJAN, recteur d'Ancizan, qui assista, le 13 octobre 1626, au contrat de mariage de sa nièce Marie de Sarrieu avec Jean de Baillac (supra.)

5.3 Roger d'ABAJAN, qui suit.

5.4 Françoise d'ABAJAN.

5.5 Géraude d'ABAJAN.

---

[13] Jean Vignau, *op.cit.,* t. I, p. 130, testament reçu par Dominique Carrère, notaire de Guchen.
[14] AD.HG 3 E 27988 Saint-Béat
[15] AD. Gers Vergès I 133, Jean Salle, notaire d'Arreau
[16] AD. Gers Vergès I 3063 n°902, Salles, notaire d'Arreau.
[17] AD. Gers Vergès I 133.

5.6 Espérance d'ABAJAN.

5.7 Jeanne d'ABAJAN.

V Roger d'ABAJAN, seigneur de *Peyre…*(ce lieu dont le nom commence souvent par Peyrev ou Peyrem, dans des actes, est dit également Peyremille,
Roger d'Abajan mourut avant le 11 septembre 1646, date du contrat de mariage de sa belle-sœur Oubriette de Brumon avec noble Louis du Sac (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 4 juin 1631, **Jeanne de BRUMON**[18], fille de Bérenguier de BRUMON, seigneur de Martres, et d'Anne de BACHOS, comme prouvé par le contrat de mariage d'Aubriette (Oubriette) de Brumon, sœur de Jeanne, cette dernière veuve de Roger d'Abajan, seigneur de *Peyreris,* qui épousa par contrat du 11 septembre 1646, dans la maison seigneuriale d'Etienne d'Abajan, seigneur de Martres, noble Louis du Sac, seigneur de Betpouy[19].
Anne de Bachos et Jeanne de Brumon, veuve du sieur de Peyremille, mère et fille nommèrent procureur, en 1656, Jean de Bachos, seigneur dudit lieu, pour le mariage entre Etienne d'Abajan, seigneur de Martres, fils de ladite demoiselle de Brumon, et demoiselle Marie d'Aure, fille de Bernard d'Aure, seigneur de Moncla[20].
Ils eurent :

6.1 Etienne d'ABAJAN, qui suit.

6.2 Jeanne d'ABAJAN de Cazaux, dans la vallée de Layrisse (actuellement Cazaux-Layrisse, à 4 km au sud de Cierp, Haute-Garone).
Elle testa, le 26 mars 1677, veuve de Louis du Sac, seigneur de Peyremille, habitant le lieu de Mauléon, disant que de son seconde mariage avaient été procréés Etienne, Jean François, Antoine, François et autre François du Sac, instituant pour héritier Etienne du Sac, son premier fils[21].
Elle avait épousé, en secondes noces (son premier mari est ignoré), par contrat filiatif du 15 septembre 1652, noble **Louis de/du SAC,** seigneur de *Peyreuil* (Peyremille, en la vallée de Barousse, Hautes Pyrénées)*,* fils de feu noble Antoine du SAC et de Françoise de MANENT, elle était assistée de son aïeule Anne de Bachos et de son oncle paternel Géraud d'Abajan, ancien recteur d'Ancizan[22].

VI Etienne d'ABAJAN, seigneur de Martres (y habitant, dans l'élection de Comminges.)

---

[18] Jean Vignau, *op.cit.,* t. I, p. 130, contrat passé devant Jean de Marvieil, notaire royal.
[19] AD.HG 3 E 28398 Cierp.
[20] AD.HG 3 E 27887 Cierp.
[21] Jean Vignau, *op.cit.,* t.III, p. 1198, produisant BnF 32298, f°1291 v°, Bertrand Esclarmonde, notaire royal en la châtellenie de Bramevaque ; t.IV, p. 1957, produisant AD. Tarn et Garonne C 96.
[22] AD.HG 3 E 28400 Cierp ;

Etienne d'Abajan, seigneur de Martres, fut présent le 25 juillet 1673, au contrat de mariage de Jean d'Astorg, seigneur d'Estampes, et de Catherine de Binos, fille de Jean de Binos, seigneur de Siradan[23].
Il fut maintenu noble, le 22 mai 1700, sur preuves depuis le 15 octobre 1514 (contrat de mariage de Guillaume d'Abajan et de Condesse de Bossost[24].)
Etienne d'Abajan, seigneur de Martres, fut cité en 1692, avec Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, son fils, puis en 1695 également avec son fils Louis[25].
Il avait épousé, par contrat du 3 avril 1656, **Marie d'AURE.**
En faveur du mariage Jacques de Bachos, seigneur dudit lieu, ayant charge d'Anne de Bachos, sa sœur, et Jeanne de Brumon, veuve du sieur de *Peyreuil*, aïeule dudit sieur de Martres, durent payer 2 000 livres à Louis du Sac, seigneur de Peyremille, et à Jeanne d'Abajan, sa femme, la future, dotée de 6 000 livres, était fille de Bernard d'AURE, seigneur d'Ardiège et de Moncla, et de Paule de CORET, dame de Saint-Paul et d'Ardiège[26]. En 1692, Marie d'Aure, femme d'Etienne d'Abajan, seigneur de Martres, sœur de feu Louis d'Aure, marié avec Marie de Bordes, et Guy de Hunaud, faisant pour son père François de Hunaud, seigneur de Saint-Michel, firent un accord avec Jean d'Aure, seigneur de Saint-Orens, et Joseph de Coret, seigneur de La Barthe, pour arrêter un procès concernant une donation de Bernard d'Aure, seigneur de Moncla, père de Marie et de Louis, pour le reste de la dot due à François de Hunaud, seigneur de Saint-Michel[27].
Ils eurent :

7.1 Louis d'ABAJAN, qui suit.

7.2 Paul d'ABAJAN, qui suivra.

7.3 Jeanne d'ABAJAN.
Jeanne d'Abajan, veuve d'Alexandre d'Espouy, seigneur du Pont et de Cabanasse, fut citée en 1710, avec son fils Etienne d'Espouy, dans un consentement donné par ses parents Etienne d'Abajan et Marie d'Aure, et Louis d'Abajan, leur fils[28].
Jeanne d'Abajan, veuve d'Alexandre d'Espouy, seigneur du Pont et de Cabanasse, est citée, en 1713, avec son fils Etienne d'Espouy, seigneur du Pont[29].
Jeanne d'Abajan, veuve d'Alexandre d'Espouy, seigneur du Pont, et Etienne d'Espouy, son fils, habitant Guran (à 3 km au sud de Cierp, Haute-Garonne), firent une vente, en 1720, à Joseph de Binos, seigneur de Signan[30].

---

[23] AD.HG 3 E 28404 Cierp.
[24] Jean Vignau, *op.cit.,* I, pp. 129-130, produisant BnF Fr 3298, f°1281.
[25] AD.HG 3 E 19220 Sauveterre (en 1692) ; AD.HG 3 E 29786 Bagnères de Luchon.
[26] AD.HG Reg Ins 29 bis, Jordan Bénavent, notaire de Cierp ; Jean Vignau, *op.cit.,* t. I, p. 130, contrat passé devant Jordain de Bénavent, notaire de Cierp ; Jean Vignau, *op.cit.,* t.III, p.1956, produisant la maintenue de noblesse de Louis du Sac, du 1er juin 1667, à Montauban (AD. Tarn et Garonne, C 96.)
[27] AD.HG 3 E 19220 Sauveterre.
[28] AD.HG 3 E 27943 Cierp.
[29] AD.HG 3 E 27944 Cierp.
[30] AD.HG 3 E 27948 Cierp

Elle avait épousé **Alexandre d'ESPOUY,** seigneur du Pont (en Layrisse) et de Cabanasse, (peut-être le lieu de ce nom en Caubiac, Haute-Garonne). Il était fils de Jean d'ESPOUY, seigneur du Pont et de Cabanasse, et de Françoise de PISQUE, selon le testament de Catherine d'Espouy, du 6 avril 1661, fille de Bernard d'Espouy et de Marie de Baillac, sœur dudit Jean d'Espouy, et le contrat de mariage de ce dernier, le 28 juillet 1641, avec Françoise de Pisque, fille de noble Abrien de Pisque et d'Espérance de Fréchou[31].
Ils eurent trois fils, dont Etienne d'Espouy et Louis d'Espouy, seigneur d'Ardiège (du chef de sa femme) qui épousa Jeanne Marie d'Aure (infra), et deux filles.

7.4 peut-être Jean Baptiste d'ABAJAN.
Étant prêtre et curé de Lège, en Layrisse, il fut le parrain, le 9 mai 1718, de son présumé neveu homonyme.

7.5 peut-être Louise d'ABAJAN
Dite sœur de Jean Baptiste d'Abajan, prêtre et curé de Lège, elle fut la marraine, le 9 mai 1718, de son présumé neveu Jean Baptiste d'Abajan.

7.6 peut-être Etienne d'ABAJAN.
Etienne d'Abajan, du lieu de Barcugnas, mourut le 8 février 1753, âgé d'environ 65 ans, et fut enseveli le surlendemain dans la chapelle de l'église de Bagnères-de-Luchon[32] (si l'âge indiqué est proche de la vérité il serait né longtemps après le mariage de ses parents, a priori on ne voit pas d'autre possibilité.)

VII Louis d'ABAJAN, seigneur d'Ardet (en Lège, à 4 km au sud de Cierp, Haute-Garonne.)
Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, fut le parrain, le 19 décembre 1699, de Marie d'Aure fille de Louis d'Aure et de Catherine d'Aure[33].
Comme fils de Marie d'Aure, il reçut, en 1713, un paiement de Jeanne Marie d'Aure, fille et héritière de feu Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, assistée de Marie de Verdelin, sa mère, et de Madeleine et Marie d'Aure, ses tantes, héritières de feu Louis d'Aure, seigneur d'Aumas (probablement Aumasc, en Ardiège)[34]. En 1718, Paul d'Aure, seigneur de Mauran, Jeanne Marie d'Aure, fille et héritière de feu Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, mari de Madeleine d'Aure, et François (d'Arcizas) de La Broquère vendirent une maison[35]. Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, assista, le 26 mai 1723, son neveu Louis d'Espouy, seigneur de Cabanasse, habitant Guran, fils de de feu Alexandre d'Espouy et de Jeanne d'Abajan, avec Jeanne Marie d'Aure fille de Bernard d'Aure et de Marie de Verdelin, habitants Ardiège, la future reçut la moitié des biens de sa mère, soit 4 200 livres[36].

[31] AD.HG 3 E 27893 Cierp (testament de 1661) ; AD.HG 3 E 24304 Vallée de Larboust (contrat de mariage de 1641.)
[32] RP. Bagnères-de-Luchon.
[33] RP. Pointis et Martres de Rivière.
[34] AD.HG 3 E 19282 Sauveterre.
[35] AD.HG 3 E 27698 Huos.
[36] AD.HG 3 E 19059 Montréjeau.

Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, fut le parrain, à Ardiège, le 12 août 1724, de Marie Claire d'Espouy, née le même jour, fille de Louis d'Espouy et de Marie d'Aure, la marraine fut Marie de Verdelin[37].
Louis d'Abajan d'Ardet, seigneur de Martres testa le 9 août 1744, nommant sa femme, faisant des legs à ses neveux Etienne et Paul d'Espouy, instituant héritier universel son neveu Jean Baptiste d'Abajan, fils de Paul d'Abajan, seigneur de *Peyronose,* et de Brigitte d'Aspet[38]. Il mourut la même année, Marie d'Aure étant dite veuve en 1744 (infra.)
Il avait épousé **Madeleine d'AURE,** née vers 1667, fille de Louis d'AURE, seigneur d'Ardiège (à 2 km au sud-ouest de Labarthe-Rivière, Haute-Garonne), d'Aumas, et de Marie de BORDES, comme cela est montré par l'acte de 1713 disant que Jeanne Marie d'Aure avait pour tantes Madeleine et Marie d'Aure, que Louis d'Aure, époux de Marie de Bordes, avait pour fils Bernard d'Aure, époux de Marie de Verdelin, parents de Jeanne Marie d'Aure, et pour filles Marie, épouse de François d'Arcizas, seigneur de La Broquère, et Madeleine[39].
Madeleine d'Aure fut citée, en 1744, veuve de Louis d'Ardet[40], elle mourut le 31 mars 1751, âgée de 84 ans, et fut ensevelie le 2 avril suivant dans la nef de l'église d'Ardiège[41], on trouve en *1753* (date inexacte) une donation de tous ses biens de Madeleine d'Aure, veuve de Louis d'Abajan, à Marie d'Aure, fille de feu Louis d'Aure de Marsoulas, elle s'en réservait la jouissance sa vie durant[42].

****

VII bis Paul d'ABAJAN, seigneur de Peyrenos.
Son ascendance est prouvée par le fait que son fils Jean Baptiste d'Abajan était le neveu de Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, et par le contrat de mariage de Jean du Sac, seigneur de Betpouy, avec Bertrande de Jasse (infra.)
Paul d'Abajan, seigneur d'*Espeyranot,* reçut, en 1719, d'Urbain d'Aspet, seigneur d'Artigalet, une certaine somme, pour la dot de Brigitte d'Aspet, épouse du sieur d'*Espeyranot*[43]. La même année le contrat de mariage entre Paul d'Abajan, seigneur de *Peyre,* et Brigitte d'Aspet fut rappelé dans un procès entre Jean Pierre de Sapène, fils d'Henri de Sapène, et Antoine d'Ustou, prêtre, fils de Guillaume d'Ustou, seigneur de Montauban[44]. Le 7 mai 1721, Louis et Paul d'Abajan, l'un seigneur d'Ardet et l'autre de *Peyrenox,* assistèrent leur neveu, noble Jean du Sac, seigneur de Betpouy, Peyremille, fils de noble Etienne du Sac, seigneur de Peyremille, et de Marie de Jasse, lors de son contrat de mariage avec Bertrande de Jasse, fille de noble François de Jasse, seigneur de Mirambeau, et d'Anne de Binos, dotée de 1 500 livres[45].

---

[37] RP. Ardiège.
[38] AD.HG 3 E 32445 Saint-Béat
[39] Jacques de Roquemaurel, *Familles d'Aure,* produisant les preuves.
[40] AD.HG 3 E 27710 Huos
[41] RP. Ardiège
[42] AD. Ariège B 91
[43] AD.HG 3 E 27948 Cierp.
[44] AD.HG 3 E 19284 Sauveterre.
[45] AD.HG 3 E 27948 Cierp.

Il avait épousé, par contrat du 31 janvier 1710, **Brigitte d'ASPET,** reçu par Adoue, notaire de Marignac, selon un acte entre Jean Pierre de Sapène et Jean d'Aspet, seigneur du Plan[46], ce dernier était le père de Marguerite car l'acte dit que Marguerite était fille dudit sieur d'Aspet. Ceci est confirmé par le testament de Jean d'Aspet, seigneur du Plan, du 25 octobre 1711, nommant ses fils Jean Raymond et Jean d'Aspet, acolyte, sa fille Brigitte d'Aspet mariée à M. de Peyranox, instituant héritier universel son fils aîné Urbain d'Aspet[47]. Brigitte d'Aspet était donc fille de Jean d'ASPET, seigneur du Plan, et de Madeleine de GEMIT, laquelle mourut avant le 28 décembre 1707, date du contrat de mariage de son fils Urbain d'Aspet avec Jacquette Boussac, le futur était assisté de son frère Jean d'Aspet, dans ce contrat Brigitte d'Aspet est dite sa sœur[48]. Brigitte d'Aspet dite de Peyranox, mourut à Barcugnas, le 4 octobre 1720, et fut ensevelie le lendemain dans l'église de Bagnères-de-Luchon[49].
Ils eurent :

8.1 Jean Baptiste d'ABAJAN, qui suit.

8.2 Madeleine d'ABAJAN.
Dite sœur de Jean Baptiste d'Abajan, habitants tous les deux Barcugnas, elle fut la marraine à Bagnères-de-Luchon, les 6 janvier 1734 et 24 août 1740 (infra.)
Madeleine d'Abajan dite de Peyranox, de la paroisse de Barcugnas, épousa, à Bagnères-de-Luchon, le 15 mai 1741, le sieur **Pierre DOMBERNAC,** du lieu de Mont, en Louron, les deux époux ne savaient pas signer[50].

8.3 Marie d'ABAJAN.
Son mari, Barthélemy Lafont et elle ne sachant pas signer, demeurant à Barcugnas, furent le parrain et la marraine, le 6 septembre 1739, à Bagtnères-de-Luchon, de Barthélemy Lafont, fils de Joseph Lafont et d'Angélique Sacaze[51].
Marie d'Abajan de Martres, mourut, à Bagnères-sde-Luchon, le 13 novembre 1758, âgée d'environ 40 ans, et y fut inhumée dans le cimetière[52].
Dite fille du sieur Paul d'Abajan dit de Peyranox, de la paroisse de Barcugnas, elle épousa, à Bagnères-de-Luchon, le 26 septembre 1737, **Barthélemy LAFONT**[53].
Leur fils Jean Baptiste Lafont, naquit à Bagnères-de-Luchon, le 24 août 1740, et fut baptisé le lendemain, le parrain et la marraine furent noble Jean Baptiste d'Avajan, et Madeleine d'Avajan, frère et sœur[54], Jean Baptiste Lafont mourut le 18 septembre suivant[55].

[46] AD.HG 3 E 32437 Saint-Béat.
[47] AD.HG Saint-Béat
[48] AD.HG Saint-Béat.
[49] RP. Bagnères-de-Luchon.
[50] RP. Bagnères-de-Luchon.
[51] RP. Bagnères-de-Luchon.
[52] RP. Bagnères-de-Luchon.
[53] RP. Bagnères-de-Luchon.
[54] RP. Bagnères-de-Luchon.
[55] RP. Bagnères-de-Luchon.

Leur fille Angélique Lafont naquit à Barcugnas, le 10 décembre 1741, et y baptisée le lendemain, le parrain et la marraine furent Joseph Lafont et Angélique Sacaze, dits de Lasalle, mariés, fut présent noble Baptiste d'Abajan, qui signa Martres[56].
Leur fille Brigitte Lafont, naquit, à Barcugnas, le 20 avril 1744, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut noble Jean Baptiste d'Abajan, frère de la mère de l'enfant, seigneur de Martres, la marraine demoiselle Jeanne Laurin[57].

VIII Jean Baptiste d'ABAJAN, seigneur de Martres.
Il naquit, à Bagnères de Luchon, le 9 mai 1718, son parrain fut Jean Baptiste d'Abajan, curé de Lège, en Layrisse, la marraine Louise d'Abajan, sa sœur[58] (de Jean Baptiste, curé.)
Noble Jean Baptiste d'Abajan et Madeleine d'Abajan, frère et sœur, du lieu de Barcugnas (paroisse annexe de Bagnères-de-Luchon), furent le parrain et la marraine, le 6 janvier 1734, à Bagnères-de- Luchon, de Brigitte Castet[59].
Jean Baptiste d'Abaja, fut institué héritier universel de son oncle Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, par son testament du 9 août 1744[60], lequel mourut la même année[61].
Par une délibération du 20 août 1755, la communauté de Bagnères nomma Jean Baptiste d'Abajan, seigneur de Martres, et Bernard Colomié, bourgeois, en qualité de syndics[62].
Jean Baptiste d'Abajan, habitant Barcugnas (paroisse annexe de Bagnères-de-Luchon) fut le parrain, le 3 janvier 1764, à Ardiège, d'Anne d'Espouy, fille de Bertrand Gabriel d'Espouy, seigneur d'Ardiège, et de Michelle Pébillère, la marraine fut Anne Goutelongue[63].
Noble d'Abajan de Martres, signant de Martres, fut le parrain, à Bagnères-de-Luchon, le 25 octobre 1773, de Thérèse Lanes[64].
Noble Jean Baptiste d'Abajan, seigneur de Martres, signant de Martres, comme ci-dessus, et noble Pierre d'Aspet, seigneur de Tournon, signant Dartigale de Tournon, furent présents, le 1er août 1780, au mariage de Guiton Fouque, d'Ardiège, et de Bernarde Lasserre, native d'Ardiège, de Bagnères-de-Luchon[65].

Personnes isolées

Raymond d'Aspet, damoiseau, fils de Jean d'Aspet et d'Agnès de Coarraze, donna quittance, le 30 avril 1460, de la dot de Condor d'Abajan, sa femme, devant Jean de *Sobirano* (Soubiran), notaire d'Arreau[66].

---

[56] RP. Bagnères de Luchon.
[57] RP. Bagnères-de-Luchon.
[58] RP. Bagnères-de-Luchon.
[59] RP. Bagnères-de-Luchon.
[60] AD.HG 3 E 32445, Saint-Béat.
[61] AD.HG 3 E 27710 Huos.
[62] Paul Barrau de Lorde, *Revue de Comminges,* 1947, Frontès-Juzet, Histoire d'une commanderie au Pays de Luchon, p. 19.
[63] RP. Ardiège.
[64] RP. Bagnères-de-Luchon.
[65] RP. Bagnères-de-Luchon.
[66] Jean Vignau, *op.cit.,* t. IV, p. 1743, produisant la preuve.

Le 20 décembre 1613, un petit pré et un champ du commun, furent vendus à Arnaud d'Abajan pour la somme de 14 livres tournois 6 sols, somme qui fut immédiatement adressée au syndic du pont de Montréal-de-Rivière[67].

Dominique de Crodey, fils de Jean de Crodey et de Bertrande d'Aramonie, épousa, par contrat du 2 avril 1637, Ouvriette d'Abajan, leur fils, Dominique de Crodey, épousa, par contrat du 31 mars 1677, Blasie de Péfaure[68].

Douillac, révision le 18 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[67] Paul Barrau de Lorde, *Revue de Comminges,* 1954, t. 67, Les difficultés financières du Pays de Luchon au 17ème siècle. p. 70.

[68] Jean Vignau, *op.cit.,* t. I, pp.417-418, se référant à la maintenue de noblesse de Dominique de Crodey, habitant de Loudenvielle (élection de Comminges) du 19 septembre 1699 (BnF Fr 32298, f°1256.)

Famille d'AGUT

I Seigneurs de Saint-Lary **p.14**

II Seigneurs de Bazus et de Saint-Elix **p.19**

III Seigneurs de Mondavezan **p.23**

IV Personnes isolées **p.25**

Annexe Benque **p.27**

Carte **p.29**

Selon le narrateur de l'épopée de Dom Sanche le Grand, roi de Navarre et d'Aragon des membres de la famille d'Agut furent cités parmi ceux qui se distinguèrent dans la libération de la vallée d'Aure sur les Maures, au 11ème siècle[69], les patronymes étant peu utilisés à l'époque cette donnée est sujette à question.
Le premier membre connu de cette famille est Jean Agut, de Saint-Lary, qui selon la tradition aurait accueilli, en 1455, Jean V, comte d'Armagnac, dans son manoir, au milieu du bourg de Saint-Lary. A la suite de ce passage dans la maison d'Agut, Jean V aurait, en reconnaissance pour l'hospitalité reçue, donné des lettres d'anoblissement à Jean d'Agut. Armand Sarramon n'a trouvé, vers cette date, qu'un Dominicus Acuti, consul de Saint-Lary, en 1457[70].
Leurs descendants furent les auteurs de la branche des seigneurs de Saint-Lary, d'où est très probablement issue celle des seigneurs de Bazus (-Aure, Hautes-Pyrénées) et de Saint-Elix (-Séglan, Haure-Garonne) dont la filiation est établie depuis 1550[71].
Un rameau qui lui est lié était installé à Mondavezan (Haute-Garonne) à la même époque ;

Cette famille portait des armes avec deux coqs, l'un essoré, l'autre au naturel, selon l'acte de 1610, (infra.)

I
Seigneurs de Saint-Lary

Le rameau qui tint Saint-Lary (-Soulan, Hautes Pyrénées) nous est connu depuis la fin du 15ème siècle.
Bernard Agut, Saint-Lary, déposa (vers 1470) qu'Isabelle d'Armagnac, à qui son frère Jean V d'Armagnac avait laissé la jouissance des Quatre-Vallées, avait emprunté de l'argent à son père (à lui) pour subsister et qu'il avait encore un de ses billets pour 25 francs[72].
On cite ensuite nobles Gaspard et Guillaume d'Agut et leur sœur Catherine d'Agut qui épousa Jean de Navarre, seigneur de Lalanne, la fille de ces derniers, Barthélemie de Navarre épousa, par contrat du 22 août 1558, noble Pierre (Marca) de Lamarque, le contrat dit que Barthélemie de Navarre était la nièce de nobles Gaspard et Guillaume d'Agut[73]. Pierre de Lamarque, seigneur de *Bocolan* (probablement Bacalan) et de La Palisse, était fils de Dominique de Lamarque, seigneur de La Palisse, et de Marie de Michel, dame de *Bocolan*[74].

La filiation suivie commence à noble Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary,

I N…d'AGUT
D'une alliance inconnue eut :

2.1 noble **Bertrand d'AGUT,** qui suit.

---

[69] Armand Sarramon, *Les quatre-vallées, Aure, Barousse, Neste, Magnoac,* Editions Milan, 1985, p. 97.
[70] Armand Sarramon, *op.cit.,* pp. 131-132.
[71] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tomme I, pages 131 à 133.
[72] Armand Sarramon, *op.cit.,* p.136.
[73] La Chesnaye-Desbois.
[74] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1873, se référant à La Chesnaye-Desbois.

2.2 probablement Jean d'AGUT, seigneur de *Benquas.*

Noble Jean d'Agut, seigneur de *Benquas* assista Gabrielle d'Agut, fille de Bertrand d'Agut lors de son contrat de mariage, en 1624, avec Jean Jacques de Saint-Jean, seigneur de Pointis (infra)

Jean d'Agut, seigneur de *Benquas* était probablement le frère de Bertrand.

Dans sa descendance probable on cite Jean d'Agut, sieur de *Bencas*, habitant de Saint-André, en Comminges, qui épousa, par contrat du 1er octobre 1680, Guillemette du Solier, fille de M. Jean du Solier, docteur et avocat en la Cour, et banquier en cour de Rome[75].

II Bertrand d'AGUT, seigneur de Saint-Lary (-Soulan, Hautes Pyrénées)

Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, fit un compromis, en 1603, et un achat, en 1605, à Bertrand de Saman, seigneur de Salleneuve[76]. En 1615, Georges de Clarac, seigneur du Vernet, fils de Madeleine Dangereux, reçut 230 livres de Jean de Saman, seigneur de Saman, à la requête de noble (blanc) seigneur de Las Murailles, contre Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary[77]. Bertrand d'Agut fut cité la même année dans une promesse de Jean Alexandre de Saman, seigneur de Saman, et de Marie de Montsérié, sa mère[78]. Il fut présent, le 30 septembre 1616, ainsi que son fils Charles, dans une reconnaissance de dette de 3 000 livres, concernant la vente de la terre d'Anères par noble (blanc) de Mauléon, seigneur de Samouillan, à messire (blanc) de Mun, faisant apparaître Jean Alexandre de Saman, seigneur de Saman, et Jean d'Agut, seigneur de Trébons. Un acte du 30 septembre de la même année dit que Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, avait vendu à Jean de Mauléon, seigneur d'Anères, tous ses biens au lieu de Saint-Martin, au terroir de Saint-André, pour la somme de 3 000 livres, qu'il délivre par Frix d'Ustou, seigneur de La Moulette, sur les deniers à lui baillés par Alexandre de Mun, seigneur de Beaumont[79].

Le 13 février 1617, Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, vendit à Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, tous les biens qu'il avait au lieu de Saint-André et tous les biens dont il avait joui par la donation de Gabrielle d'Orbessan, sœur du vendeur, veuve de Louis d'Arcizas, seigneur d'Estansan, qui avait testé le 13 janvier 1610, pour 3 000 livres, était présent Jean d'Agut, seigneur des *Benquas*[80].

Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, et Jean d'Agut, seigneur de *Benquas,* furent présents, le 21 août 1620, au contrat de mariage de Balthazar d'Astarac, seigneur de Lamothe, et de Françoise de Saman, fille de feu Jean de Saman et de Marie de Montsérié[81].

Jean d'Agut, seigneur de Trébons, promit, le 2 novembre 1632, de payer 1 000 livres, à Henri de Rivière, seigneur de Saint-Laurent, à lui cédées par Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-

[75] AD.HG 3 E 11799.
[76] AD.HG 3 E 25608 Escanecrabe (acte de 1603) ; AD.HG 3 E 25611 Escanecrabe (acte de 1605.)
[77] AD.HG 3 E 23898 Francon.
[78] AD.HG 3 E 25594 Cassagnabère.
[79] AD.HG 3 E 25594 Cassagnabère (acte du 27 septembre 1616) ; AD.HG 3 E 961, Antoine Bessier, notaire de Toulouse (30 septembre 1616)
[80] AD.HG 25185.
[81] AD.HG 3 E 22041 Boulogne.

Lary, son beau-père[82]. Jean d'Agut, seigneur de Trébons, fut dit, en 1614, fils de feu noble Guillaume d'Agut (infra), on ne connaît pas les liens de parenté entre Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, et Jean d'Agut, seigneur de Trébons.
Bertrand d'Agut, sieur de Saint-Lary, fut présent, le 12 mars 1636, à une déclaration de Charles de La Tour, seigneur baron de Lieux, Sajas, tuteur des enfants de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, dans un procès à Toulouse avec Jean de Lavergne, pour la place de Salleneuve, venant de Jean de Saman, seigneur de Salleneuve, bisaïeul des pupilles[83].
Bertrand d'Agut mourut dès 1641, date à laquelle Marie de Montsérié, sa veuve, donna une procuration[84].
Bertrand d'AGUT avait épousé en premières noces **Espérance d'ABAJAN (AVAJAN.),** infra.
Il avait épousé, en secondes noces, en 1594, **Marie de MONTSERIE,** fille de Géraud de MONTSERIE, colonel de 6 compagnies, et de Jeanne *d'YVERN*, et sœur de Jean de Montsérié qui, membre des Quarante-cinq gardes du roi Henri III, joua l'un des principaux rôles dans l'assassinat du duc de Guise, à Blois[85]. Marie de Montsérié, veuve de Jean de Saman, seigneur de Saman, testa le 17 décembre 1625, faisant un legs de 500 livres,, entre autres, à sa sœur Marie de Montsérié, femme de Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary[86].
Marie de Montsérié, veuve de Bertrand d'Agut, sieur de Saint-Lary, testa le 11 avril 1642, faisant un legs de 40 écus à sa fille Gabrielle d'Agut, veuve de Jean Jacques de Saint-Jean, sieur du Maine, nommant sa fille Catherine d'Agut femme du sieur de Saint-Aunix, instituant héritière universelle Marguerite de Benque, fille du sieur de Peyrelongue, fille de feue Marie d'Agut, sa fille, et des legs à Catherine et Anne de Benque, sœurs de Marguerite[87].
Enfant du premier lit :

3.1 Jean d'AGUT.

Ce qui le concerne provient en partie d'un article de Fr. Marsan, qui suit.
Jean d'Agut fils de Bertrand d'Agut et d'Espérance d'Abajan avait épousé, en premières noces Anne Tourné, d'Ancizan, d'où une fille unique Marie qui épousa Joseph de Benque fils d'Henri de Benque et de Catherine de Bordes, et en secondes noces Anne de Cardaillac La Goutte, de Mauvezin, veuve de Jean d'Abajan d'Ancizan[88].
Il épousa, en premières noces **Anne TOURNE**
Il épousa, en secondes noces **Anne de CARDEILHAC (devenu CARDAILLAC) La Goutte de Mauvezin,** veuve de Jean d'ABAJAN.
Jean d'Agut et Anne Tourné eurent une fille :

---

[82] AD.HG 3 E 25279 L'Isle-en-Dodon.
[83] AD.HG 3 E 25599 Cassagnabère.
[84] AD.HG 3 E 25600 Cassagnabère.
[85] Armand Sarramon, *op.cit.,* pp. 136,137, se référant à d'Aubigné, *Mémoires,* tome I, livre II, chapitre XIV, pour l'assassinat du duc de Guise.
[86] AD.HG 3 E 25620 Escanecrabe.
[87] AD.HG 3 E 25600 (207.)
[88] Fr. Marsan, *op.cit.,* 1931, Protestation d'un syndic général d'Aure contre les usurpations juridictionnelles du sénéchal des Quatre-Vallées, p.192, note 4.

Marie d'AGUT.

Elle épousa **Joseph de BENQUE,** lui apportant les droits de sa famille sur Saint-Lary, dont la postérité connue sous le nom de Benque d'Agut et parfois d'Agut, est reportée en Annexe. Joseph de BENQUE, était fils d'Henri de BENQUE, seigneur de Peyrelongue, Baudéan, et de Catherine de BORDES, épousée par contrat du 22 septembre 1646. Henri de Benque était fils de Corbeyran de Benque, seigneur de Peyrelongue, et de Madeleine Adoue, sa première épouse, lequel Corbeyran épousa, en secondes noces, vers 1624, Marie d'Agut[89], fille de Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, et de Marie de Montsérié, sa seconde femme (épousée en 1594.)

En 1680, une convention contenant nomination et donation pour Joseph de Benque, dit qu'Henri de Benque, seigneur de Baudéan, en se mariant avec Catherine de Bordes, avait donné la moitié de ses biens à ses enfants mâles. Ils eurent deux fils et deux filles. Joseph de Benque, fils puîné, reçut 2 000 livres à charge ainsi que Jean d'Agut, son beau-père résidant à Saint-Lary, qu'ils nourrissent au même pot Jacques de Benque, sieur de Peyrelongue, fils aîné, plus 20 livres par an. Cette convention nomma les filles, Anne de Benque et Marie de Benque, cette dernière mariée à noble Olivier de Retrun, sieur de Laroche, habitant Figarol[90].

Pierre de Benque, seigneur de Baudéan, résidant à Saint-André, fils de feus Joseph de Benque et de Marie d'Agut, épousa (en secondes noces), par contrat du 26 novembre 1745, Thérèse de Méritens d'Arros, dotée de 2 500 livres, fille de Joseph de Méritens d'Arros, seigneur d'Argelès, et de Marie de Chauveau[91].

Enfants du second lit :

3.2 Charles d'AGUT.

Il fut cité le 27 septembre 1616, avec son père, à une reconnaissance de dette (supra.)

3.3 Gabrielle d'AGUT

Gabrielle d'Agut, veuve de Jean Jacques de Saint-Jean, chevalier de Pointis, fit une donation, en 1648, à son fils Jean Pierre de Saint-Jean, seigneur du Maine[92].

Elle avait épousé, par contrat du 12 mars 1624, nommant ses parents, **Jean Jacques de SAINT-JEAN,** seigneur de Pointis(-Inard, Haute-Garonne), assisté de Pierre de SAINT-JEAN, seigneur d'Ustou (Ariège), son frère, fils de Françoise de COMMINGES, dame de Pointis et de vicomtesse de Couserans (et de feu Gaudens de SAINT-JEAN, seigneur baron de Pointis, vicomte de Couserans), la future était assistée de Jean d'Agut, seigneur de *Benquas,* les futurs reçurent la maison d'Estansan plus 2 000 livres, Françoise de Comminges donna à son fils 2 500 livres plus un bois[93].

---

[89] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Benque,* produisant les preuves.
[90] AD.HG 3 25306 (26.)
[91] AD.HG 3 E 25699 (318.)
[92] AD.HG 3 E 16191 Plan Volvestre.
[93] Maurice Vuillier produisant AD.HG sans n°, Cassagnabère,

Jean Jacques de Saint-Jean, chevalier de Pointis, seigneur du Maine, testa le 24 novembre 1631, au lieu du Maine, juridiction de Sainte-Croix, nommant sa femme, sa fille Françoise et instituant héritier universel son fils Pierre de Saint-Jean[94].
Nous avons des actes contradictoires concernant la date de décès de Jean Jacques de Saint-Jean, seigneur du Maine. Le 24 novembre 1631, Gabrielle d'Agut, veuve de de feu Jean Jacques de Saint-Jean, chevalier de Pointis, comme mère de ses enfants, arrenta une métairie[95]. Le 6 mai 1632, Gabrielle d'Agut, veuve de Jean Jacques de Saint-Jean, chevalier de Pointis, mère de ses enfants, et François Roger de Comminges, vicomte de Couserans, seigneur et baron de Pointis, firent une vente à Me Jean de Collongues[96]. Gabrielle d'Agut fut citée, en 1637, veuve de Jean Jacques de Saint-Jean, seigneur du Maine[97].
Jean Jacques de Saint-Jean, sieur du Maine, fut légataire de son frère Hector par son testament du 23 mai 1638[98]. Une transaction du 9 février 1647 dit que Pierre de Saint-Jean, sieur d'Ustou, parlait au nom de son frère, Jean Jacques de Saint-Jean, sieur du Maine, et d'Hugues de Saint-Jean, sieur de Mercenac, le partage des biens des enfants de Gaudens de Saint-Jean et de Françoise de Comminges fut effectué les 28 septembre et 1er octobre 1647, Jean Jacques de Saint-Jean, sieur du Maine étant un des héritiers[99].
Les actes de 1638 et de 1647 nous paraissent soit erronés en ce qui concerne la date, soit rapportant des faits antérieurs.

3.4 Catherine d'AGUT.

Elle fut citée le 24 octobre 1641, avec son mari[100].
Elle avait épousé, avant le l2 novembre 1632, **Henri de RIVIERE,** seigneur de SaintAunix (-Lengros, Gers), selon l'acte cité supra. Celui-ci doit être le fils d'Henri de RIVIERE, seigneur de Saint-Aunix, et d'Anne de FONCLARIN (ou FONGLARIN ou FOGLARIN), tel que cela peut-être déduit de divers actes[101].
Henri de Rivière et Catherine d'Agut eurent, entre autres, un fils François de Rivière, sieur de Saint-Aunix, cité, en 1657, avec sa mère Catherine d'Agut[102]. François de Rivière, sieur de Saint-Aunix, en vertu d'une procuration de sa mère Catherine d'Agut, veuve d'Henri de Rivière, sieur de Saint-Aunix, fut cité en 1658, avec noble Pierre de Lafiteau, acquéreur de la terre et seigneurie de Moulas[103].

3.5 Marie d'AGUT.

Elle épousa **Corbeyran de BENQUE,** seigneur de Peyrelongue, veuf de Madeleine Adoue, avec un fils Henri de Benque (père de Joseph, supra), fils de Bernard de

---

[94] AD. Ariège 3 E 16185 Plan Volvestre.
[95] AD.HG 3 E 10480 Sainte-Croix.
[96] AD. Ariège 3 E 10480 Sainte-Croix.
[97] AD.HG 3 E 16187 Plan Volvestre.
[98] AD.HG 3 E 24876 Saint-Gaudens p. 200.
[99] AD.HG 13 J 125
[100] AD.HG 3 E 25289 L'Isle-en-Dodon.
[101] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Rivière.*
[102] AD.HG 3 E 25447 à 25452.
[103] AD.HG 3 E 25416 Forgues.

BENQUE, seigneur d'Espujos, et d'Antoinette d'AUXION[104]. Marie d'Agut, seconde épouse de Corbeyran de Benque était donc la sœur de Jean d'Agut, fils de Bertrand et d'Espérance d'Abajan, sa première épouse, et donc la tante de Marie de Benque qui épousa Joseph de Benque, également son neveu par les Benque.
Ils eurent :

Marguerite de Benque

Catherine de Benque

Anne de Benque.
Anne de Benque, fille de Corbeyran de Benque, sieur de Peyrelongue, et de feue Marie d'Agut, du lieu de Saint-André, se voua à Dieu, en 1656, au monastère de Fabas, en présence de noble Guillaume de Sicard, sieur de Saint-Martin[105].

II
Seigneurs de Bazus et de Saint-Elix.

Cette famille tenait le lieu de Bazus(-Aure, Hautes-Pyrénées), et celui de Saint-Elix (--Séglan, Haute-Garonne) à partir de la fin du 17ème siècle. Elle agrandit considérablement le château bâti au 13ème siècle, sur une colline dominant la vallée de la Noue et le village de Séglan, qui revint, en 1722, par héritage aux Gontaut-Biron[106]. Cette terre appartenait auparavant à la famille de Vize, il est probable qu'elle revint aux d'Agut à la suite du mariage de Jean d'Agut avec Madeleine de Vize.

I Martin AGUT (d'AGUT.)
Dans un contrat d'échange entre Guillaume Faur et Domenge Agut, du 31 mars 1550, Martin Agut fut qualifié noble[107].
Noble Martin d'Agut, ami principal (sic) de demoiselle Marie de Labatut, consentit, le 4 octobre 1556, à la une vente faite par cette dernière[108].
Noble Martin Agut fut témoin, le 13 octobre 1556, à un contrat de vente par Jean Ruffiac à Dominique Agut, de Saint-Hilaire[109] (Saint-Lary.) Il est probable que Martin Agut était proche de Dominique Agut, de Saint-Lary, ce qui est une indication pour la probable origine commune des seigneurs de Saint-Lary et de ceux de Bazus,
Noble Martin Agut fut témoin, le 24 avril 1559, à un contrat d'échange entre noble Pierre Agut et Barthélemy Faur[110].

---

[104] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Benque,* produisant la preuve.
[105] AD.HG 3 E 23438 (4.)
[106] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 2000, tome I, p. 171
[107] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 132, Bernard Carrère, notaire de Guchan.
[108] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 132, Bernard Carrère, notaire de Guchan.
[109] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 132, Jean de Fisse, notaire d'Avezan, en Aure.
[110] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 132, Dominique Dupuy, notaire de Saint-Lary.

L'inventaire des biens de la succession de noble Martin Agut, le 31 juillet 1570, nomma son fils, noble François d'Agut dit de Lésande, et de noble Catherine Garchy, sa femme[111], cet inventaire fut réalisé par le juge de Saint-Lary, à la réquisition de noble Pierre d'Agut et des autres tuteurs de François, mineur[112], le lieu de l'inventaire renforce la probable origine commune avec les seigneurs de Saint-Lary. Pierre d'Agut, cité dans cet acte, était probablement un frère de Martin.
Martin d'Agut avait épousé (vers 1550 ?) noble **Catherine GARCHY.**
Ils eurent :

II François d'AGUT, seigneur de Bazus-Aure (entre Guchen et Vieiile-Aure, Hautes Pyrénées.)
Il était mineur le 31 juillet 1570 (supra.)
La chapelle de Notre-Dame, dans l'église de Saint-Lary, bâtie par l'ancienne famille noble des Gays (en latin *de Gadio* dite de L'Esgudé) fut concédée à François d'Agut, seigneur de Bazus, le 2 février 1610, par Marie *de Gadio* et son gendre Jean Any[113]. Une inscription sur l'un des angles de la chapelle disait : « La présente chapelle appartient à la famille de Gaicz, dite de L'Esgude, et l'a faite faire noble François d'Agut, sieur de Bazus, en l'an 1610. Les armoiries de ladite maison sont deux coqs (l'un essoré, l'autre au naturel[114].)
Il pourrait être noble François d'Agut, présent le 16 novembre 1608, à un quittance donnée par son beau-frère Carbon d'Orbessan, seigneur de Sainte-Foy, époux de Catherine de Noé[115], mais on ne sait comment.
Il avait épousé, par contrat du 14 juillet 1596, **Catherine de SAINT-PAUL**[116].
Ils eurent :

III Jean d'AGUT.
Le 26 décembre 1661, Oubriette de La Tour, veuve de noble Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix, reçut (on ne sait quoi) de Jean Louis d'Agut, seigneur de Bazus, son neveu (petit-fils), pour faciliter le mariage entre le sieur de Bazus et demoiselle de Fabien, fille de noble Jacques de Fabien et d'Isabeau de La Tour, en présence de Bertrand de La Tour, seigneur du dit lieu[117] (Latou.) Oubriette de La Tour avait épousé par contrat du 9 mars 1597, Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix, d'où Madeleine de Vize qui épousa Jean d'Agut, père de Jean Louis. Le 17 avril 1663, sœur Oubriette de La Tour, religieuse novice au couvent de l'Oraison, de la ville de Muret, fit son testament donnant sur les biens de feu Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix, son mari, 200 livres à Simon d'Agut, sieur de Saint-Lary, son petit-fils, 200 livres à Louis (de Gaulejac) de Barrière, aussi son petit-fils, fit d'autres legs, et

[111] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 132, inventaire fait par le juge de Saint-Lary.
[112] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1596.
[113] Fr. Marsan, *Revue de Comminges,* 1927, *Procès-verbaux de visites des églises de Saint-Lary, vallée d'Aure (1664-1741),* p. 237, note 10.
[114] Fr. Marsan, *op.cit.,* 1951, Les sobriquets des villages d'Aure supérieure et quelques notes biographiques et historiques, p.164.
[115] AD.HG 3 E 25176.
[116] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 132, se référant à BnF Fr32298, f°217 v°.
[117] AD.HG 3 E 23451 Aurignac.

rappela qu'elle avait donné 4 000 livres au sieur d'Agut, seigneur de Bagen, lors de son mariage[118].
Le 9 juillet 1664, Monseigneur de Choiseul concéda à Jean d'Agut, dans la chapelle Notre-Dame de l'église de Saint-Lary, le droit de banc et d'agenouilloir, à perpétuité, à la charge, pour lui et ses descendants de fonder une rente perpétuelle de 3 livres pour l'entretien de la chapelle et ses ornements[119].
Jean d'Agut avait épousé, par contrat du 28 octobre 1624, nommant ses parents, **Madeleine de VIZE**[120]. Celle-ci était fille de Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix, et d'Oubriette de La Tour, comme le montrent l'acte de 1661 et le testament de 1663, (supra)
Ils eurent :

4.1 Simon d'AGUT, qui suit.

4.2 Jean Louis d'AGUT.
Il épousa, par contrat du 26 novembre (ou décembre) 1661, **Louise de FABIEN,** fille de Jacques de FABIEN et d'Isabeau de LA TOUR, selon un acte du 18 août 1663, rappelant que la grand-mère de Jean Louis d'Agut, époux de Louise de Fabien, était Oubriette de La Tour[121].

4.3 probablement Jeanne d'AGUT de Saint-Elix.
Elle épousa noble **François de SAINT-PIERRE,** lequel mourut avant le 23 avril 1691, date du contrat de mariage de leur fille, Jeanne Françoise de Saint-Pierre, avec le sieur Bertrand Bon, habitant Capdeville, furent présents noble Jean de Fabas, habitant Gimont, et noble Guillaume de Puget, résidant à Gimont[122].

IV Simon d'AGUT, seigneur de Bazus et de Saint-Elix.
Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix, faisant pour Jeanne de Vize, était en procès, en 1655, contre Simon d'Agut, sieur de Bazus[123].
En 1676, Denis de Benque, seigneur de Las Prades, céda à Jeanne de Vize, veuve de Jean de Gaulejac, sieur de Barrière, une pièce de vigne à prendre sur Simon d'Agut, seigneur de Bazus, qu'il devait sur l'hérédité d'Oubriette de La Tour, mère de ladite Jeanne de Vize[124].
Pierre de Gestas, fils de François de Gestas de Floran, seigneur d'Antichan, plaidait, le 10 juin 1676, contre Simon d'Agut, seigneur de Saint-Elix, au sujet de la vente faite le 9 décembre 1629, par Jean de Carsalade et Isabeau de Serres, ses grands-parents, à Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix[125].
En 1679, Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, et François de Saint-Pastou, sieur de Labarthe, faisant pour Simon d'Agut, seigneur de Saint-Elix et de Bazus, baillèrent

[118] AD.HG 3 E 37087 Muret.
[119] Fr. Marsan, *op.cit.,* 1927, p. 24, se référant à Me Bernard Maistre, notaire royal de Vignec.
[120] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 132, se référant à BnF Fr 32298, f°217 v°, Bertrand Filhol, notaire d'Aurignac.
[121] AD.HG 3 E 27873 Muret.
[122] AD.HG 3 E 25310 L'Isle-en-Dodon.
[123] AD. Gers Vergès I 3643.
[124] AD.HG 3 E 23443 (273.)
[125] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, p. 1285.

un moulin[126]. Simon d'Agut, seigneur de Saint-Elix fut cité en 1687, avec noble Paul *d'Escalla* de Saint-Romain, mari de Jeanne de Bazus, cet acte nomma feue Madeleine de Vize, et le père du sieur de Saint-Elix et Marie de Pagès, femme de celui-ci[127]. Simon d'Agut, seigneur de Saint-Elix, Bazus, afferma en 1688, la terre et seigneurie de Saint-Elix[128].
Simon d'Agut, seigneur de Sant-Elix, Bazus, fit le 4 septembre 1688, un codicille à son testament du 4 décembre 1684, par lequel il avait nommé tuteur, son beau-frère le sieur de Pagès, celui étant décédé il nomma le seigneur de Ségure et de Soulancerre[129]. Son testament fut ouvert en 1704, nommant Marie de Pagès, sa femme et Bernard de Saint-Elix, son fils[130].
Simon d'Agut avait épousé, par contrat du 14 mars 1669, nommant ses parents, **Marie de PAGES**[131] (alias PAGESE.)
Ils eurent :

5.1 Bernard d'AGUT, qui suit.

5.2 Jean Louis d'AGUT.
Jean Louis d'Agut de Saint-Elix testa le 4 février 1736, nommant héritier universel Bernard d'Agut, seigneur de Saint-Elix, son frère[132].

5.3 Marie de BAZUS de Saint-Elix.
Elle épousa noble Jean François *de BOISORTE,* selon son testament ouvert en 1742, nommant feu son mari, en présence du procureur de son frère Bernard d'Agut, seigneur de Saint-Elix, Bouzin[133].

V Bernard d'AGUT de BAZUS, seigneur de Saint-Elix, puis de Ciadoux (à 8 km au sud-est de Boulogne-sur-Gesse, Haute-Garonne), de Charlas (à 5 km au sud-est de Ciadoux) et de Montgaillard (-sur-Save, à environ 2 km au sud-est de Ciadoux), du chef de sa femme, et coseigneur de Bouzin (à 3 km au sud d'Aurignac, Haute-Garonne).
Bernard d'Agut, après avoir été condamné le 1er février 1698, comme usurpateur du titre de noblesse, à 2 000 livres d'amende, fut maintenu noble, à Montauban, le 7 février 1699[134].
Messire Bernard d'Agut de Bazus, seigneur de Ciadoux, Charlas, Montgaillard, coseigneur de de Bouzin fut cité en 1722 dans le testament de défunte Marthe de Timbrune de Valence, son épouse[135]. Messire Bernard d'Agut de Bazus, seigneur de Ciadoux, Charlas, Montgaillard, coseigneur de Bouzin, fit un dénombrement le 20 mars 1724, avec les religieux de Bonnefont, il avait rendu un hommage, le 22 janvier 1723, pour les dits lieux, il possédait un château à

[126] AD.HG 3 E 22077 Cassagnabère.
[127] AD.HG 3 E 23452 Aurignac.
[128] AD.HG 3 E 23681 Aulon.
[129] AD.HG 3 E 23681 Aulon.
[130] AD.HG 3 E 23685 Aulon.
[131] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 132, se référant à BnF Fr 32298, f°217 v°, Antoine Villepsy, notaire d'Auterive, cet acte prénomme Jean Louis le père de Simon..
[132] AD.HG 3 E 23687 Aulon.
[133] AD.HG 3 E 23687 Aulon, Forest, notaire de Toulouse.
[134] Jean Vignau, *op.cit.*I, pp. 132, 133, produisant BnF Fr 32298, f°1217 v°.
[135] AD.HG 3 E 23685 Aulon.

Ciadoux[136]. En 1725, Charles de Gontaut de Biron, marquis de Saint-Blancard, nomma procureur Bernard d'Agut, seigneur de Saint-Elix[137].
En 1739, très haut et très puissant seigneur Bernard d'Agut, seigneur de Saint-Elix, Bouzin, résidant au château de Saint-Elix nomma procureur, en 1739, messire Bernard de Gaulejac, sieur de Barrière, habitant Lussan[138].
En 1746, Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Elix, héritier de très haute et puissante dame Marthe de Timbrune de Valence, sa femme, épouse dudit seigneur de Saint-Elix, possesseur de la baronnie de Ciadoux, fut nommé à propos de l'obit fondé le 1er juillet 1599, par Jeanne d'Ornezan, héritière universelle de Bernard d'Ornezan, seigneur et baron de Ciadoux[139].
En 1751, Bernard d'Agut, seigneur de Ciadoux, Charlas, Montgaillard, demeurant en son château de Saint-Elix, devait rendre hommage pour la terre et seigneurie de Ciadoux, Charlas et Montgaillard[140].
Le testament de M. de Saint-Elix, fut ouvert le 9 février 1752, il était mort le jeudi précédent. Ce testament, qui selon Julienne Alexandrine (de Mun) de Sarlabous, marquise de Saint-Blancard, avait été passé par feu Bernard d'Agut, seigneur de Saint-Elix, devant feu Bernard Martin, notaire de Sarremezan, mentionnait l'obit par Madeleine de *Gombaut,* mariée avec un de ses prédécesseurs, faisant un legs à Paulette de Saint-Romain, d'Aurignac, à Louis de Saint-Pastou de Salerm, son ami, instituant héritier universel Armand Alexandre de Gontaut de Biron, fils d'Emeric Charles de Gontaut de Biron, marquis de Saint-Blancard, et de Julienne Alexandrine de Sarlabous, lui substituant Bernard de Gaulejac, sieur de Barrière, habitant Lussan[141].
Selon l'acte de 1746 (supra), il avait épousé **Marthe de TIMBRUNE de VALENCE,** dont il fut l'héritier.
Les registres paroissiaux de Saint-Elix (-Séglan) de 1742 à 1776, lacunaires ne font pas apparaître de membres de cette famille.

Bernard d'Agut céda, en 1767, ses droits sur la seigneurie de Bazus d'Aure à la communauté (de Bazus)[142]. Comme il ne pouvait pas être son homonyme, décédé entre 1751 et 1752, sauf si la date de 1767 est inexacte, il devait appartenir à un rameau issu de la branche des seigneurs de Bazus.

III
Rameau de Mondavezan

L'auteur de ce rameau noble Dominique Agut pourrait être, selon la chronologie, celui cité en 1556 dans un achat dont fut témoin noble Martin Agut (supra), celui cité en 1556 n'était pas

[136] AM. Toulouse II 171.
[137] AD.HG 3 23686 Aulon.
[138] AD.HG 3 E 23687 Aulon.
[139] AD.HG 3 E 23687 Aulon.
[140] AD.HG 3 E 22087 Boulogne.
[141] AD.HG 3 E 22087 Boulogne.
[142] Armand Sarramon, *op.cit.,* p. 496.

qualifié noble mais cette qualification pouvait être plus tardive, cet acheteur devait être proche de Martin.

Noble **Dominique AGUT.**
Il fit un contrat d'échange, en 1571[143], avec sa femme (non citée dans cet acte.)
Noble Dominique Agut et sa femme, dame Marie de Rochefort, donnèrent une procuration, en *1574* (probablement 1579, car le contrat de mariage fut passé en 1579, sauf si la date de 1579 est inexacte), pour faire contracter le mariage entre noble Jean Agut, leur fils, et noble Anne de Martres de Mont, et leur donner la métairie des Cuings[144]. La même année 1574, noble Dominique Agut, de Mondavezan (à 4 km au nord de Palaminy, Haute-Garonne), reconnut une dette à noble (blanc) de Noé, sieur de Couladère[145].
Noble Dominique Agut de Mondavezan testa le 29 novembre 1578, léguant 33 écus 1/3 à sa fille Catherine d'Agut, femme de sire Guillaume Carrère, léguant la même somme à Jeanne d'Agut, sa fille, femme de noble Jean Sapène, faisant des legs à Marguerite et Jeanne de Noguès, ses nièces (petites-filles) filles de feue Marguerite d'Agut, sa fille, léguant 166 écus à son neveu noble Pierre d'Agut, léguant 33 écus 1/3 à Navarre d'Agut, sa nièce, femme de Jean Rochefort, instituant héritière universelle sa nièce, Catherine de Noguès, fille de feu sire Pierre Noguès, et de Marguerite d'Agut[146], il est étonnant que son fils Jean ne soit pas cité dans ce testament, on ne sait si son neveu Pierre d'Agut, était en réalité, son petit-fils, il serait douteux que le testateur ne l'ait pas institué son héritier universel si c'était le cas, sa nièce Navarre d'Agut mariée à Jean Rochefort devait être une vraie nièce.
Selon une quittance donnée en 1579 par Anne de Martres, à noble Dominique Agut, père de noble Jean Agut, noble Dominique Agut avait reçu des mains de Mathieu d'Orbessan, sieur du Pouy, pour et au nom des héritiers de feu Jean de Martres, seigneur de Mont, 333 livres comme dot d'Anne de Martres, sœur dudit feu de Martres[147].
Il avait épousé **Marie de ROCHEFORT.**
Marie de Rochefort (qui n'est pas qualifiée noble) testa le 8 mars 1578, nommant son marri noble Dominique Agut, de Mondavezan, demandant son inhumation dans l'église de Mondavezan, faisant des legs à Catherine, Marguerite et Jeanne de Noguès, sœurs, filles de feu Pierre Noguès et de Marguerite d'Agut, ses nièces (petites-filles), instituant héritière universelle Jeanne d'Agut, sa fille, femme de noble Jean de Sapène[148].
Ils eurent :

Noble **Jean AGUT.**
On cita le 5 juillet 1625, noble Jean Agut, écuyer, habitant Mondavezan[149].

[143] AD.HG 3 E 16105 Francon.
[144] AD.HG 3 E 16107 Francon.
[145] AD.HG 3 E 16108 Francon.
[146] AD.HG 3 E 16110 Francon.
[147] AD.HG 3 E 16108
[148] AD.HG 3 E 16110 Francon.
[149] AD.HG 3 E 9360 Cazères.

Il avait épousé, par contrat filiatif du 31 mai *1579*, **Anne de MARTRES,** fille de feu Aymeri de MARTRES, seigneur de Mont, et d'Espérance du PAC, le futur reçut la moitié des biens de son père, la future avait 2 métairies et 400 livres[150].
Selon une quittance donnée en 1579 par Anne de Martres, à Dominique Agut, père de Jean Agut, Dominique Agut avait reçu des mains de Mathieu d'Orbessan, sieur du Pouy, pour et au nom des héritiers de feu Jean de Martres, seigneur de Mont, 333 livres comme dot d'Anne de Martres, sœur dudit feu de Martres[151].

Catherine d'AGUT.
Citée en premier dans le testament de son père du 29 novembre 1578, elle avait épousé sire (marchand) **Guillaume CARRERE.**
Leur fils aîné *noble* Jean Carrère dit Daguet, fut cité en 1607[152].

Marguerite d'AGUT.
Citée dans les testaments de son père et de sa mère des 29 novembre 1578 et 8 mars 1578, elle avait épousé sire (marchand) **Pierre NOGUES,** qui mourut avant le testament de sa belle-mère, d'où trois filles, Catherine, Marguerite et Jeanne de Noguès, Catherine étant instituée universelle de son grand-père.

Jeanne d'AGUT.
Instituée héritière universelle de sa mère par son testament du 8 mars 1578, elle avait épousé noble **Jean de SAPENE** (supra.)
Ils eurent trois fils et une fille. L'aîné, Joseph de Sapène, épousa, par contrat du 20 janvier 1608, Jeanne de Méritens, parmi les présents Pierre d'Agut, sieur de Labatut, Jean d'Agut, sieur de Trébons, et continua la lignée[153], Jean d'Agut, sieur de Trébons, pourrait être celui cité en 1614, comme fils de feu noble Guillaume d'Agut et en 1632, avec Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary.

IV
Personnes isolées

1586. Une assignation avait été donnée, en 1714, au sieur Barthélemy Fisse, bourgeois de Vignec, pour cens et obit et pour un trentenaire fondé par feu noble Jean d'Arcizas, chanoine, d'Estansan, et colloqué en 1586 sur les biens et feu noble Etienne d'Agut[154].

Le 11 décembre 1596, noble Jean d'Agut, futur époux de Louise de Saint-Pastou, fille de feu noble Bertrand de Saint-Pastou, capitaine Barrière, et Noël Dumas, boucher, remirent leurs différends à des arbitres[155].

---

[150] AD.HG 3 E 16108.
[151] AD.HG 3 E 16108
[152] AD.HG 3 E 23890 Francon.
[153] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Sapène,* produisant les preuves.
[154] Fr.Marsan, *op.cit.,* 1924, Déclaration faite à l'assemblée du clergé de France, par M. Jean Daren, archiprêtre d'Azet, vallée d'Aure, 2 décembre 1728, pp.201-202.

Isabeau de Lacan, mère et administratrice de ses enfants, et (de feu) noble Pierre d'Agut, son mari, fit un achat, le 18 octobre 1612, à Bertrand de Fournier, qualifié écuyer, habitant Arreau[156]. Pierre d'Agut pourrait être le tuteur de François d'Agut, seigneur de Bazus, mineur en 1570 (supra.)

Jean d'Agut, seigneur de Trébons, fils de feu noble Guillaume d'Agut, fit une vente, en 1614, à Jean d'Aure, seigneur de Lalouret, et Isabeau de Munein, sa femme[157]. Il fut cité, en 1632, avec Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, supra.

En 1630, eut lieu l'inventaire des biens de noble Pierre d'Agut, sieur de Villeneuve[158].

En 1651, Melchior d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, bailla à ferme, le moulin de Ramefort, à François d'Agut, sieur dudit lieu (?), pour 6 ans, pour 720 livres[159].

Madeleine d'Agut, épouse de Me Dominique Fornier (Fournier) de Ségure, lieutenant principal de la judicature d'Aure, mourut de la peste, à Arreau, le 21 mars 1653[160].

Demoiselle Louise d'Agut fut citée en 1670, veuve de Bertrand Despagne, habitant Lussan, puis en 1674, sont cités Jeanne, Marguerite et Domenge Despagne, sœurs, filles et héritières de Bertrand Despagne, bourgeois de Lussan, et leur frère germain Jean Pierre Despagne[161].

Pascal Boué, syndic de Grailhen, fit une opposition, en 1678, à une ordonnance du marquis de Noé qui avait nommé noble Jean d'Agut, de Saint-Lary, capitaine du château de Tramezaigues, au lieu de Fisse, et protesta devant le duc de Roquelaure, gouverneur de la province de Guyenne[162].

Jean d'Agut, sieur de Saint-Lary, y demeurant, fut condamné, par défaut, le 27 janvier 1700, à une amende de 2030 livres, (usurpation de noblesse), comme il demeurait sur les frontières d'Espagne on ne trouva point d'huissier qui veuille mettre le jugement à exécution[163].

Le 8 août 1722, Vincent Ladrix fils de Jean Ladrix et de Jeanne d'Agut épousa Isabeau de Sarrieu[164].

---

[155] AD.HG 3 E 34663 Aurignac.
[156] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2109, produisant AD. Tarn-et-Garonne, C 87.
[157] AD.HG 3 E 28030 Saint-Béat.
[158] AD.HG 3 E 24200 Bagnères-de-Luchon.
[159] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère.
[160] Armand Sarramon, *op.cit.,* p.216.
[161] AD.HG 3 E 24442 Aurignac (acte de 1670) ; AD.HG 3 E 24443 Aurignac (acte de 1674.)
[162] Fr. Marsan,*op.cit.,* 1913, La sénéchaussée des Quatre-Vallées, pp.249-250, se référant aux registres de Jean Sale, notaire d'Arreau.
[163] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1510, se référant à BnF Fr 32202.
[164] AD.HG 13 J 1.

Annexe BENQUE

La descendance de Joseph de Benque et de Marie d'Agut a été établie à partir des registres paroissiaux de Saint-Lary-Soulan (de 1668 à 1791) et de Bazus-Aure/Guchan (de 1740 à 1790), très lacunaires. Les données non référencées proviennent de ces registres paroissiaux.

Comme dit supra Corbeyran de Benque épousa en premières noces, vers 1612, Madeleine Adoue, ils eurent un fils Henri de Benque qui épousa par contrat en 1646 Catherine de Bordes.
Ceux-ci eurent :

Joseph de Benque, né en 1656, qui épousa (vers 1680 ?) Marie d'Agut, fille de Jean d'Agut et d'Anne Tourné, sa première épouse, lui apportant la terre de Saint-Lary
Ils sont très probablement les parents de :

Barthélemy de Benque, qui suit ; Jean de Benque et Pétronille de Benque.

Barthelemy de Benque, seigneur de Saint-Lary.
Il mourut avant le 10 avril 1740, date du décès de sa femme Jeanne Marie Fournier, dite sa veuve. Il fut cité feu, le 20 février 1743, lors du mariage de son fils Jean Bertrand avec Françoise Soulé.
Il avait épousé (vers 1720 ?) Jeanne Marie Fournier, née vers 1695, elle mourut le 10 avril 1740, âgée d'environ 45 ans
Ils eurent :

Jean Bertrand de Benque, qui suit.

Jeanne Marie de Benque, baptisée, à Saint-Lary, le 9 mai 1717, le parrain et la marraine furent Jean et Pétronille de Benque, frère et sœur, qui étaient probablement l'oncle et la tante de la baptisée.

Cécile de Benque.
Elle fut baptisée, à Saint-Lary, le 9 novembre 1719, la marraine fut Pétronille de Benque.
Habitant Saubissan (en Guchan), elle fut la marraine, à Guchan, le 11 mars 1768, de Jean Ferras, fils du sieur Jean Bertrand Ferras et de Thérèse Embrun.
Elle avait épousé, à Bazus (-Aure), le 17 janvier 1740, Jean Ferras, fils de Bernard Jean Ferras et de Dominique Voran. Après leur mariage ils habitèrent Saubissan, dans la paroisse de Guchan. Ils eurent un fils Jean Bernard Ferras (conçu avant le mariage de ses parents, selon la date de son baptême) qui fut baptisé, à Guchan, le 11 juin 1740, le parrain fut Jean Bernard Ferras, la marraine Dominique Voran., et un autre fils Barthélemy Ferras, qui naquit à Bazus, le 20 août 1754, le parrain fut Barthélemy de Benque d'Agut, oncle du baptisé, la marraine Brigitte Fournier.

Leur fille Jeanne Marie Ferras mourut à Saubissan le 2 novembre 1754, âgée de 7 ans, et fut enterrée à Guchan le lendemain.

Jean Baptiste de Benque, il naquit et fut baptisé à Saint-Lary, le 16 février 1722.

Barthélemy de Benque d'Agut.
Dit oncle du baptisé, il fut le parrain, à Guchan, le 21 août 1754, de Barthélemy Ferras, fils de du sieur Jean Ferras et de Cécile de Benque, du lieu de Soubissan.

Jean Bertrand de Benque d'Agut.
Il fut le parrain, à Saint-Lary, le 5 juin 1741, de Jean Bertrand Fournier , fils du sieur Bertrand Fournier et d'Anne (de) Loubet.
Il épousa, à Saint-Lary, le 20 février 1743, Françoise Soulé, fille du sieur François Soulé et d'Anne Clarens.
Jean Bertrand de Benque d'Agut, descendant de Jean d'Agut, présenta, en 1741, la concession de Monseigneur de Choiseul pour la chapelle Notre-Dame[165].
C'est probablement à Jean Bertrand de Benque et ses proches que se rapporte ce qui suit : En 1750, eut lieu une intervention du sénéchal d'Auch dans un litige entre les d'Agut et le sieur B. de Fornier, au sujet de la chapelle attribuée aux premiers dans l'église paroissiale de Saint-Lary[166].
Fr. Marsan dit que Bertrand de Benque d'Agut fils de Barthélemy de Benque d'Agut et de Marie Fournier alias Fornier avait épousé par contrat du 22 mars 1758, Bertrande Soulé, de Guchan[167]. On ne sait si Jean Bertrand de Benque d'Agut se maria deux fois ou si le contrat de 1758 était post-nuptial, l'épouse étant Françoise alias Bertrande Soulé.
Jean Bertrand de Benque d'Agut et Françoise Soulé sont probablement les parents de :

Anne de Benque d'Agut.
Elle épousa Monsieur Dominique Sans, selon l'acte de baptême de leur fils Jean Bernard Sans, né et baptisé, à Saint-Lary, le 15 octobre 1769, dont la marraine fut Bertrande de Benque, et celui de leur fille Jeanne Marie Sans, qui naquit, à Saint-Lary, le 24 mars 1781, et y fut baptisée le lendemain, ayant pour marraine Cécile Sans de Benque d'Agut que l'on peut présumer être sa sœur.
Dominique Sans et Anne de Benque d'Agut étaient probablement les parents de Bertrande Sans d'Agut qui mourut à Saint-Lary, le 29 janvier 1781, âgée de 18 ans.

L'article de 1954 concernant l'inscription sur la chapelle de Notre-Dame, citée supra, qui avait été concédée en 1610, à François d'Agut, seigneur de Bazus, dit que l'inscription fut enlevée il y a un demi-siècle (donc vers 1904) par la famille Sans d'Agut (Germain), qui la garde jalousement.

Douillac, révision le 18 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[165] Fr. Marsan, *op.cit.,* 1927, p.24.
[166] Armand Sarramon, *op.cit.,* p. 536, note 28.
[167] Fr. Marsan, *op.cit.,* 1927, p. 31, note 6.

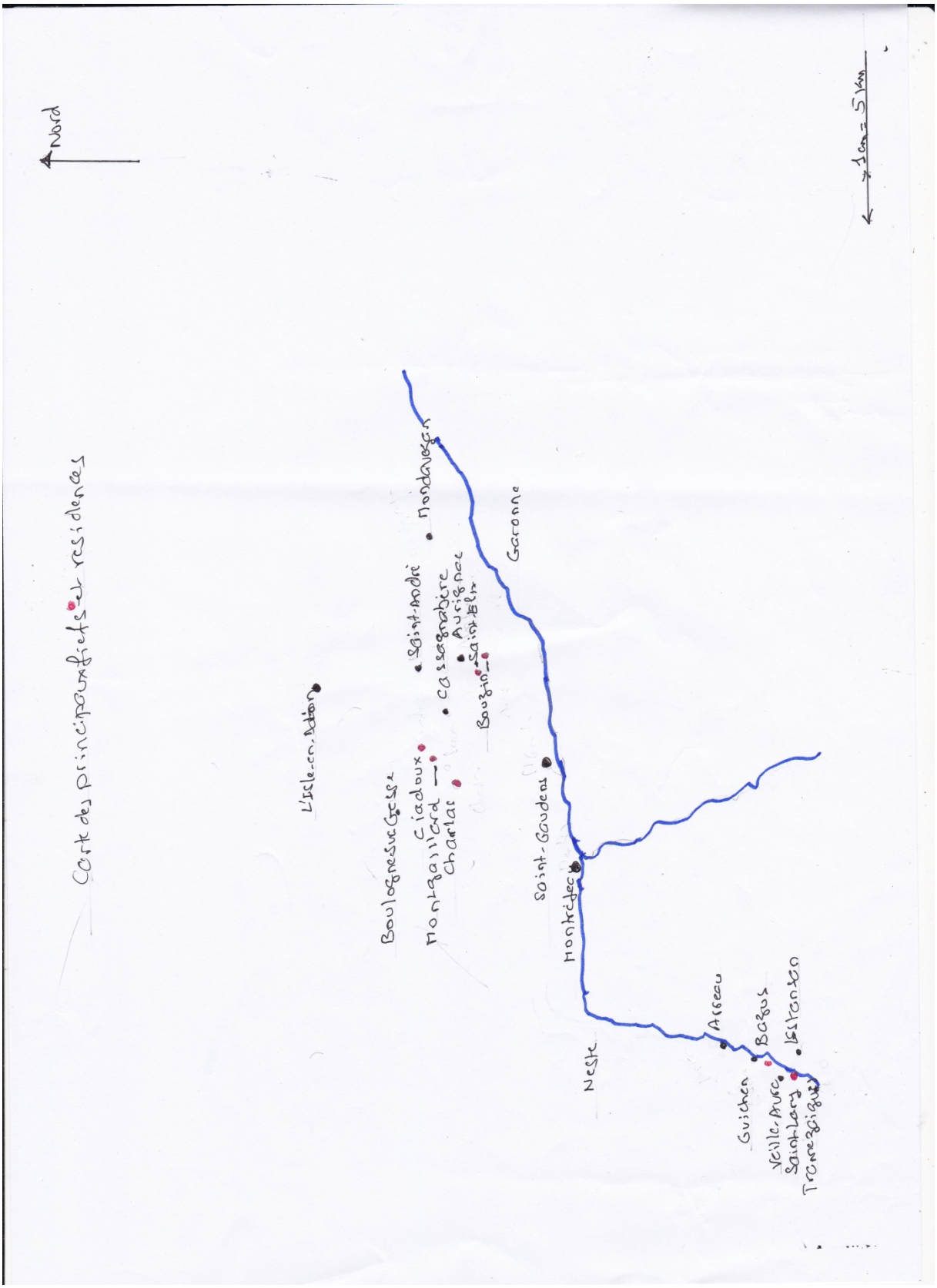
Nord
Carte des principaux fiefs et résidences
1 cm = 5 km
Mondavezan
Saint-André
Cassagnabère
Aurignac
Saint-Elix
Bouzin
Garonne
L'Isle-en-Adon
Boulogne-sur-Gesse
Ciadoux
Montgaillard
Charlas
Saint-Gaudens
Montréjeau
Neste
Arreau
Bazus
Estanson
Guichen
Veille-Aure
Saint-Lary
Tramezaigues

Famille d'ANDAURE

Cette famille fut connue dans la vallée de la Barousse depuis la moitié du 16ème siècle. Son représentant le 6 septembre 1698, Antoine d'Andaure, fut maintenu noble à cette date, son père François d'Andaure avait présenté ses titres le 1er juin 1667 et avait été reconnu noble[168]. Comme les maintenues de noblesse demandaient de prouver la noblesse depuis 1560, il est très probable que François et Antoine d'Andaure descendaient de Bertrand d'Andaure qui apparut noble en 1553.
La généalogie qui suit a été établie grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier, des données provenant de Jean-François Brignol[169], qui a également fourni des actes en plus de ces données, et d'autres sources dont Jean Vignau.

I Bertrand d'ANDAURE, capitaine de Mauléon, en Barousse.
En 1553, noble Bertrand d'Andaure, capitaine de Mauléon, émit une reconnaissance, le même fut cité le 1er mars 1555, dans le contrat de mariage de sa nièce Bertrande de La Mothe, sœur de Bertrand de La Mothe, seigneur de Bagiry[170]. Le même fit un achat en 1559, et d'autres achats en 1567, 1573 et 1574[171]. Il fut présent, le 6 février 1575, au contrat de mariage de son fils Antoine (infra), puis le 31 mars suivant au contrat de mariage de noble Savaric Sac, seigneur de Balestas, et de Blanque du Pont, sœur de noble Jean du Pont, seigneur d'Agos[172]. Il assista, le 27 août 1578, Germaine de La Mothe, fille de feu Bertrand de La Mothe, laquelle fut également assistée de noble Guiraud de La Mothe d'Izaut, de Bertrande de La Mothe, sœur dudit feu Bertrand, lequel était père dudit Guiraud, lors de son contrat de mariage avec noble Jean de Gémit, capitaine, habitant la cité de (Saint-Bertrand) de Comminges[173].
Il avait épousé (vers 1550 ?) noble **Marguerite de BARRAUTE**, nièce de feue Jeanne de Saint-Paul (sa tante maternelle), selon une reconnaissance de dot de 300 livres, données par sa tante[174].
Leurs descendants étant qualifiés nobles nous ne le rappellerons plus dans le texte qui suit.
Ils eurent :

2.1 Antoine d'ANDAURE, qui suit.

2.2 Françoise d'ANDAURE.
Elle épousa, en premières noces, nommant son père, **M.Me Arnaud SEIGNAN**, docteur en droit, selon une reconnaissance de dot de 1586[175].
Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 20 mars 1597, nommant son père et feu son premier mari, étant dotée de 900 livres, noble **Vital de MELIANDE,** dans la

[168] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome I, p. 148, produisant BnF Fr 32298, f°1203. Les titres présentés en 1667 ne sont pas produits dans l'acte de 1698.
[169] Jean-François Brignol, *Revue de Comminges,* 1997, Les seigneuries rurales de Barousse aux 17ème et 18ème siècles, pp. 71-86.
[170] AD.HG 3 E 25097 Valcabrère.
[171] AD.HG 3 E 25099 Valcabrère(1567) ; AD.HG 3 E 28173 Estenos (1573), AD.HG 3 E 28174 Estenos (1574.)
[172] AD.HG 3 E 28174 Estenos.
[173] AD.HG 3 E 28175 Estenos.
[174] AD.HG 3 E 28176 Estenos.
[175] AD.HG 3 E 28179 Estenos.

maison de Sans de Méliande, seigneur abbé de Pessan, nommant noble Antoine d'Andaure frère germain de la future[176].

Les mariés, habitant Saint-Béat, émirent une protestation en 1605[177].

Vital de Méliande mourut avant le 17 avril 1613, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne avec Frix d'Aspet (infra), il fut cité feu en 1618, date du contrat de mariage de leur fille Philiberte de Méliande avec Gaudens Vaysse, fils de Jean Vaysse, vieux, marchand, et de Marguerite de Binos, fut présent noble Frix d'Aspet, seigneur de Bavartès, faisant pour Jeanne de Méliande, sa femme, sœur de Philiberte[178], Jeanne de Meliande était en réalité la demi-sœur de Philiberte. Vital de Melliande avait également épousé Marthe du Prat qui mourut avant le contrat de mariage de sa fille Jeanne avec Frix d'Aspet, du 17 avril 1613[179], Françoise d'Andaure n'étant pas dite feue en 1618, il est probable que Vital de Méliande avait épousé Marthe du Prat en premières noces.

II Antoine d'ANDAURE,

Dit frère germain de Françoise d'Andaure, il fut présent, le 20 mars 1597, au contrat de mariage de cette dernière avec Vital de Méliande, supra, il ne fut plus cité ensuite.

Antoine d'Andaure, habitant Mauléon, fils de noble Bertrand d'Andaure, capitaine de Mauléon, avait épousé, par contrat du 6 février 1575, **Miquelle (Michelle) de SOULE**, dotée de 300 livres, fille de Pierre SOULE et de Bonnefemme de SERE, habitant Cazarilh[180].

Furent cités ensuite dans la maison d'Antoine d'Andaure, capitaine de Barousse, noble Jean Sapène, sieur de Balestas (en Cazarilh), et Jean et Antoine d'Andaure, frères[181].

Les actes et données que nous avons examinés montrent que ces frères, Jean et Antoine d'Andaure, faisaient partie d'une fratrie comprenant notamment Domenge d'Andaure, qui épousa, dès 1641, Jean de Sapène, dont une fille, Jeanne, épousa par contrat, en 1678, Paul d'Aure. Le grand écart entre le contrat de mariage d'Antoine d'Andaure et de Michelle de Soule (1575) et celui de Jeanne de Sapène et de Paul d'Aure (1678) montre que Domenge d'Andaure ne peut très probablement pas être la fille d'Antoine d'Andaure et de Michelle de Soule (cela nécessiterait des naissances et mariages très tardifs.) Il y a donc très probablement un degré manquant entre Antoine époux de Michelle de Soule et la fratrie apparaissant en 1633. Ce degré pourrait comporter Antoine cité en 1633 et un frère auteur de la fratrie (Jean et Antoine, frères, n'étant pas dits fils d'Antoine)

Nous aurions donc deux fils d'Antoine et de Michelle de Soule.

3.1 Antoine d'ANDAURE, capitaine de Barousse**,** qui suit.

3.2 N… d'ANDAURE, qui suivra.

---

[176] AD.HG 3 E 27968 Saint-Béat.
[177] AD.HG 3 E 28190 Estenos.
[178] AD.HG 3 E 28034 Saint-Béat.
[179] AD.HG 3 E 28029 Saint-Béat.
[180] AD.HG 3 E 28174 Estenos.
[181] AD.HG 3 E 28432 Créchets (qui est dans les Hautes Pyrénées.)

III Antoine d'ANDAURE, capitaine de Barousse.
Ce doit être lui qui d'une alliance inconnue (contractée vers 1600 ?) eut :

IV Jean d'ANDAURE, capitaine en Barousse.
Il épousa (vers 1630 ?) **Jeanne de SAPENE,** fille de noble Simon SAPENE et de Miquelle (Michelle) SOULE, cette dernière testa, le 4 décembre 1634, veuve, disant avoir marié sa fille Jeanne de Sapène avec Jean d'Andaure, capitaine en Barousse qui moururent quelque temps après ayant eu une fille Miquelle d'Andaure[182].
Ils eurent :

V Miquelle (Michelle) d'ANDAURE.
Elle naquit avant le 4 juin 1633, selon le testament de sa tante Jeanne de Sapène, ouvert en 1658, par lequel elle reçut la totalité des biens de sa tante[183], elle fut citée dans le testament de sa grand-mère Miquelle de Soulé du 4 décembre 1634 (supra).
Elle avait épousé, dès 1649, noble **Jean de BINOS,** seigneur de *Montaucon,* alias *Mousacon* (probablement Moustajon, Haute-Garonne), selon son testament du 15 octobre 1649, nommant son mari, feus ses parents, demandant son enterrement dans l'église de Mauléon au tombeau de ses prédécesseurs, instituant héritier universel le posthume (?) qu'elle portait[184], son mari n'étant pas cité feu en 1649 ni en 1658, la qualification posthume est douteuse.
On cite en 1662 Jean Bartholomé de Binos, seigneur de Moustajon, qui pourrait être leur fils[185].

****

III bis N… d'ANDAURE
D'une alliance inconnue (vers 1605 ?)
Il eut

4.1 Jean d'ANDAURE, capitaine en Barousse.
Jean d'Andaure fut cité en 1633, avec son frère Antoine, dans la maison d'Antoine d'Andaure, capitaine en Barousse, son présumé oncle (supra.)
Il apparut, en 1641, comme capitaine en Barousse, dans une reconnaissance de son beau-frère Jean Sapène, époux de Domenge d'Andaure. Il avait donc probablement succédé dans cette fonction à son cousin germain homonyme après le décès de celui-ci.
Jean d'Andaure, capitaine de la vallée de Barousse, fut présent, le 11 septembre 1646, au contrat de mariage de noble Louis Sac, sieur de Betpoy, et d'Aubriette (Oubriette) de Brumon[186]. Jean d'Andaure, capitaine, et Marc d'Andaure, frères, assistèrent, le 16 août 1655, le sieur Dominique Soulé, du lieu de Mauléon, fils de Raymond Soulé,

[182] AD.HG 3 E 28432 Créchets.
[183] AD.HG 3 E 28434 Créchets.
[184] AD.HG 3 E 28162 Créchets.
[185] AD.HG 3 E 28167 Créchets.
[186] AD.HG 3 E 28398 Cierp.

marchand de Mauléon, et de Marguerite de Rouger fille de Pierre Rouger et de Madeleine (de) Ladrix, de Caubous[187]. Ce doit être lui qui, avec noble François Sapène, fut cité dans un accord, le 4 août 1656, entre Jacques Soulé, bourgeois de Saint-Béat, et les héritiers de Me Jean de Combes, magistrat royal de Barousse, au sujet de la dot de Françoise de Combes, fille dudit Jean, et noble Arnaud Soule, sieur de Vezins, fils dudit Jacques[188].

4.2 Antoine d'ANDAURE, cité en 1633, avec son frère Jean.

4.3 Marc d'ANDAURE, qui suit.

4.4 Domenge d'ANDAURE.
Elle fut citée, en 1656, veuve de feu noble Jean Sapène, sieur de Balestas, habitant Cazarilh[189].
Sœur de Jean d'Andaure, elle épousa, avant 1641, noble **Jean SAPENE**, sieur de Balestas, à cette date Jean Sapène reconnut avoir reçu de l'argent de son beau-frère Jean d'Andaure, capitaine en Barousse[190].
Leur fille Jeanne de Sapène, épousa, par contrat filiatif du 11 septembre 1678, noble **Paul d'AURE,** seigneur de Moncla, fils de feu Bernard d'AURE, seigneur de Moncla, et de Paule de CORET, du lieu de Martres-de-Rivière, parmi les présents Louis de Binos, seigneur du Jardin, Charles de Binos, seigneur de Sarp, François du Pac, seigneur de Créchets[191].

IV Marc d'ANDAURE
La filiation de la famille d'Andaure est indiquée par des actes, des données de Jean-François Brignol, et des registres paroissiaux de Mauléon-Barousse et de Troubat, à partir de ce degré.
L'appartenance de Marc d'Andaure à la fratrie constituée de Jean, Antoine et Domenge d'Andaure est prouvée par le contrat de mariage de sa fille Marie d'Andaure, le 3 mars 1661, disant qu'elle était assistée de son oncle paternel Jean d'Andaure, capitaine en Barousse (infra), et par le contrat de mariage du 16 août 1655, de Dominique Soulé et de Marguerite de Rouger (supra.)
Il avait épousé (vers 1630 ?), selon le contrat de mariage de sa fille Marie, du 3 mars 1661, **Françoise de JASSE.** Elle appartenait à une famille qui tenait le lieu de Mirembeau (Mirambeau) et vivait au début à Mauléon dans la maison dite de Mirembeau puis s'installa à Cazarilh (à 1 km à l'est de Mauléon-Barousse, Hautes Pyrénées)[192].
Ils eurent :

5.1 Antoine d'ANDAURE, fils aîné.

[187] AD.HG 3 E 28165 Créchets.
[188] AD.HG 3 E 27912 Saint-Béat.
[189] AD.HG 3 E 28434 Créchets.
[190] AD.HG 3 E 28155 Créchets.
[191] AD.HG 3 E 19129 Créchets.
[192] Jean-François Brignol, *op.cit.,* p. 73.

Ce doit être lui qui, avait épousé **Gaudiette de BACHOS,** selon le testament de M. Me Jean de Bachos, prêtre et curé de Lège, du 5 mai 1694, faisant un legs à sa nièce Françon (Françoise) d'Andaure, fille d'Antoine d'Andaure, sieur de Pradette, et de feue Gaudiette de Bachos, sa sœur[193]. Gaudiette de Bachos était fille de Jean, François de Bachos, seigneur de Cierp (-Gaud, Haute-Garonne), Bachos (Haute-Garonne), et de Françoise de Verdelin[194].
Ce doit être lui, mieux que son neveu homonyme, qui possédait, en 1667, une maison à haut étage, appelée Pradette, avec basse-cour, jardin, pré, etc., plus un moulin appelé Nougué[195] (Jean-François Brignol dit que c'était l'époux de Jeanne de Roquemaurel qui possédait la maison de Pradette en 1667, ce qui nous paraît inexact car François d'Andaure, père d'Antoine époux de Jeanne de Roquemaurel vivait en 1667, et que cet Antoine devait être bien jeune en 1667.)

Ils eurent une fille :

Françon (Françoise) d'ANDAURE.

5.2 Jean d'ANDAURE.
Jean d'Andaure, fils de feu Marc d'Andaure et de Françoise de Jasse, du lieu de Mauléon, reçut une certaine somme, le 2 avril 1677, d'Antoine d'Andaure, son frère aîné[196].

5.3 François d'ANDAURE, qui suit.

5.4 Marie d'ANDAURE.
Elle épousa, par contrat filiatif du 3 mars 1661, le sieur **Dominique SOULE,** sieur de Tramezaigues (Hautes Pyrénées), fils de Raymond SOULE, marchand de Mauléon, et de Jeanne SABATE, la future fut assistée de son oncle paternel Jean d'Andaure, capitaine en Barousse, et de M. Me Paul de Jasse, prêtre et docteur en théologie[197].

5.5 demoiselle d'ANDAURE.
Dite fille de demoiselle de Jasse, elle épousa, par contrat, en 1667, (manque) de Lansac[198].

V François d'ANDAURE.
Comme dit en introduction il fut déclaré noble le 1er juin 1667, et testa le 27 septembre 1681, nommant sa femme Jeanne de Sapène et son fils Antoine d'Andaure, ce testament fut passé devant Bertrand Esclarmonde, notaire en la châtellenie de Bramevaque.

---

[193] AD.HG 3 E 27935 Cierp.
[194] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bachos,* produisant la preuve.
[195] Jean-François Brignol, *op.cit.,* p.81.
[196] AD.HG 63 E 24897 Saint-Gaudens 322.
[197] AD.HG 3 E 28166 Créchets.
[198] AD.HG 3 E 28169 Créchets.

Il avait épousé (vers 1660 ?) **Jeanne de SAPENE.**
Ils eurent :

6.1 Antoine d'ANDAURE, qui suit.

6.2 Jean Louis d'ANDAURE, sieur de Loures (-Barousse, Hautes Pyrénées.)
Le 25 juin 1713, Jouanin Darnet, de Troubat, subrogea Jean Louis d'Andaure, sieur de Loures, habitant La Gourdiole, au terroir de Troubat (à environ 2 km au nord-est de Mauléon-Barousse, Hautes-Pyrénées), dans la possession d'une pièce de terre et pré, à Troubat[199]. Le 6 mai 1714, Pierre Lamole, de Mauléon, reconnut devoir la somme de 25 livres à Jean Louis d'Andaure, sieur de Loures, habitant Troubat[200].
Jean Louis d'Andaure, de Troubat, reconnut, le 6 avril 1714, avoir reçu de son frère Antoine d'Andaure, habitant Mauléon, tous les droits et prétentions qu'il aurait sur les biens de feu François d'Andaure et de Jeanne de Sapène, ses père et mère, et reçut 210 livres pour fin de paiement sur la légitime de feu Simon d'Andaure, sieur de Satoue, capitaine-major au régiment de Quercy, leur frère[201].
Jean Louis d'Andaure, sieur de Loures, habitant La Gourdiole, reçut le 17 mai 1717, des reconnaissances de dettes de Pierre Travère dit Majoral, de Ferrère, de Jean Lamole, d'Ourde, de Guilhem Ferrère, de Mauléon, de Martin et Domenge Osset, de Domenc Petit[202].
Le 18 mars 1718, Jean Gès, de Troubat, et Jean Barbe, d'Antichan, reconnurent devoir 48 livres à Jean Louis d'Andaure, sieur de Loures, habitant La Gourdiole, au terroir de Troubat[203].

6.3 Simon d'ANDAURE, sieur de Satoue (quartier de Mauléon-Barousse, Hautes-Pyrénées.)
Il mourut avant 1713, il possédait un moulin au lieu de Mauléon, au quartier de Satoue (fort délabré) et un foulon à Mauléon au quartier appelé Lourteau et Larrieu (confrontant la rivière de L'Ourse et le chemin tirant à Ferrère[204].) Il fut cité feu le 5 avril 1714, ayant été capitaine-major au régiment de Quercy (supra.)

6.4 Barthélemy d'ANDAURE.
Barthélemy d'Andaure, prébendier, assista sa nièce, Jeannette d'Andaure, lors de son contrat de mariage, le 15 février 1718, avec Paul André Sens (infra.)

VI Antoine d'ANDAURE, seigneur de Pradette (à 1 km de Mauléon-Barousse, Hautes-Pyrénées).
Comme dit en introduction il fut maintenu noble, à Montauban, le 6 septembre 1698.

---

[199] Acte venant de Jean-François Brignol.
[200] Acte venant de Jean-François Brignol.
[201] Acte venant de Jean-François Brignol.
[202] Actes venant de Jean-François Brignol.
[203] Acte venant de Jean-François Brignol.
[204] Jean-François Brignol, *Revue de Comminges,* 1998, Les anciens moulins de Barousse, p. 575.

Le 26 octobre 1713, au lieu de Pradette, terroir de Mauléon, Jean Trey, natif d'Ilheu (Hautes Pyrénées) fit donation à Antoine d'Andaure, seigneur de Pradette, depuis environ 17 ou 18 ans, de tous ses biens meubles et immeubles, présents et à venir, et de son droit de légitime sur les biens de feu son père et de sa mère, à condition de le nourrir et de l'entretenir pendant sa vie durant[205]. Le 28 octobre 1714, noble Jacques de Jasse, seigneur de Mirembeau, habitant Mauléon, reconnut devoir 200 livres à Antoine d'Andaure, le 13 novembre suivant, Martin Osset, travailleur d'Ourde, reconnut devoir 220 livres à Antoine d'Andaure, de Mauléon, et Jeannet Soulé, de Mauléon, reconnut devoir 216 livres au même[206].

Antoine d'Andaure, sieur de Pradette, mourut avant le 15 février 1718, date du contrat de mariage de sa fille Jeannette avec Paul André Sens (infra.)

Il avait épousé **Jeanne de ROQUEMAUREL,** fille d'Octavien de ROQUEMAUREL, coseigneur de la vallée d'Ustou (Ariège), et de Jeanne de MERITENS[207].

Ce mariage est étonnant car Octavien de Roquemaurel habitait le château de Latour, au Trein d'Ustou, dans la vallée d'Ustou, situé à 57 km à vol d'oiseau de Mauléon-Barousse, sachant que les communications entre les vallées étaient très difficiles. Le lien venait peut-être des familles de Méritens et de Binos car Jeanne de Méritens était sœur de Marguerite de Méritens qui avait épousé Joseph de Binos, seigneur du Jardin, sachant que la famille de Binos était possessionnée en Barousse et en Layrisse, voisine.

En février 1711, Antoine d'Andaure, seigneur de Pradette, habitant Mauléon, reconnut avoir reçu des mains de François de Roquemaurel, coseigneur d'Ustou, son beau-frère, la somme de 500 livres pour fin de paiement de la constitution dotale de Jeanne de Roquemaurel, sa femme, dotée de 2 000 livres. Le sieur de Pradette avait employé les 500 livres pour subvenir au paiement de la constitution dotale de Marie (d'Andaure) de Pradette, sa fille et femme du sieur Antoine Ricard, de Saléchan[208].

Françoise de Roquemaurel, veuve de Jean de Saint-Orens, seigneur de Dèze, testa le 17 juin 1745, au lieu du Trein, dans la vallée d'Ustou, dans la maison de feu François de Roquemaurel de Latour, faisant, entre autres un legs à sa nièce Jeanne d'Andaure, épouse du sieur *Sans* (Sens), de *Saniveret* (Samuran), instituant héritière universelle Marthe de Lapasse, veuve de François de Roquemaurel, son frère[209].

Ils eurent :

7.1 François d'ANDAURE, qui suit.

7.2 Marie d'ANDAURE.

Elle épousa, avant février 1711, le sieur **Antoine RICARD,** de Saléchan (à 5 km à l'est de Mauléon-Barousse, Hautes Pyrénées.).

Antoine Ricard, habitant Saléchan, reconnut, en février 1711, avoir reçu des mains d'Antoine d'Andaure, seigneur de Pradette, habitant Mauléon, la somme de 500 livres pour la constitution de Marie d'Andaure, sa fille, avec les ornements nuptiaux ; une

[205] Acte venant de Jean-François Brignol.
[206] Acte venant de Jean-François Brignol.
[207] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel,* produisant la preuve.
[208] Acte venant de Jean-François Brignol.
[209] AD.HG 13 J 17, Paul Marie, notaire.

couette, deux draps de lin, fins et neufs ; deux douzaines de serviettes fines ; une pièce de nappe fine, de douze pans de longueur et six de largeur, et une nappe grossière[210].

7.3 Françoise d'ANDAURE.

Barthélemy du Pac et Franoise d'Andaure furent le parrain et la marraine, le 28 juillet 1748, à Mauléon, de Jeanne Françoise de Sac de Peyramilha[211], Barthélemy du Pac était le fils de Jacques du Pac et de Françoise d'Andaure.

Elle avait épousé (en 1716 ?) Jean **Jacques du PAC,** fils de François du PAC, seigneur de Palats, et de Marie d'ENCAUSSE[212]. Elle apporta à son mari ses droits sur Pradette qui furent conservés par leur descendance.

Jacques du Pac de Pradette, mourut, à Mauléon le 7 février 1746, âgé d'environ 66 ans, et y fut enseveli le lendemain dans le cimetière de l'église[213].

Au 18ème siècle M. du Pac de Pradette possédait un moulin à scie, hérité de la famille d'Andaure, laquelle possédait la scierie de La Christinie (usine de bois, autrefois réservée aux cagots), il y avait 31 menuisiers à Mauléon, en 1792[214].

Thérèse du Pac, fille de feu Jacques du Pac et de Françoise d'Andaure, épousa, par contrat du 2 mai 1752, François de Méritens de Sacoué, fils de feu Benoît de Méritens et de Jeanne Dosset[215].

7.4 Jeannette d'ANDAURE.

Elle épousa, par contrat filiatif du 15 février 1718, le sieur **Paul André SENS,** habitant Samuran (à 3 km au nord-est de Mauléon-Barousse, Hautes Pyrénées), assisté de monsieur Pierre SENS, son père, et de demoiselle Marie d'ANDRE, sa mère, du sieur Jean Antoine de Morlas, sieur de Peyremale (en Sarp, Hautes Pyrénées), du sieur Jean Vaisse (Vaysse), son oncle et cousin, et de maître Sixte Dutrey, aussi son oncle, prêtre et archiprêtre de Troubat, la future était assistée de Barthélemy d'Andaure, prébendier, son oncle, de François de Roquemaurel, coseigneur d'Ustou, de Jacques du Pac, son beau-frère, d'Antoine d'Andaure, du sieur Antoine Ricard, son beau-frère, d'Henri du Pac, prêtre et curé de Gembrie, de Pierre Soule, prêtre et curé de Créchets, de Louis d'Aure, seigneur de Moncla. Jacques du Pac, son beau-frère, constitua à Jeannette d'Andaure, future épouse, la somme de 1 600 livres, le sieur Pierre Sens et demoiselle d'André, père et mère de Paul André Sens, lui fient donation de tous leurs biens à la charge de payer leurs légitimes de 1 200 livres à chacun de leurs trois (autres) enfants[216].

VII François d'ANDAURE dit de LA CHRISTINIE[217].

---

[210] Acte venant de Jean-François Brignol.

[211] RP. Mauléon-Barousse.

[212] Jacques de Roquemaurel, *Famille du Pac,* produisant la preuve sauf pour la date du mariage indiquée par Maurice Vuillier, sans preuve.

[213] RP. Mauléon-Barousse.

[214] Jean-François Brignol, *Revue de Comminges,* 1998, Les anciens moulins de Barousse, p.575.

[215] AD.HG 3 E 19227 Sauveterre.

[216] Jean-François Brignol, *op.cit.,* p.82, nomme ses parents et son fils Antoine.

[217] Jean-François Brignol, *op.cit.,* p. 82

François de La Christinie mourut à Mauléon, le 23 janvier 1739, et y fut enterré, le lendemain, dans l'église[218].
La famille d'Andaure possédait le domaine de La Gourdiole, entre Mauléon et Bramevaque et exploitait la scierie de La Christinie ainsi que le hameau en dépendant, réservé aux cagots[219].
D'une alliance inconnue, contractée vers 1710, il eut :

8.1 Antoine d'ANDAURE, qui suit.

8.2 Pierre d'ANDAURE.
Son rattachement est prouvé par ce qui suit :
Pierre d'Andaure, ancien officier dans le régiment du Nivernais, assista sa cousine Thérèse du Pac, dotée de 2 000 livres, fille de feu Jacques du Pac et de Fraçoise d'Andaure, lors de son contrat de mariage, le 2 mai 1752, avec François de Méritens de Sacoué, fils de feu Benoît de Méritens et de Jeanne d'Osset[220]. Il fut présent, le 5 février 1766, au contrat de mariage du sieur Louis Baron et de Jeanneton Baron, fille du sieur Hilaire Baron et de Jeanne Marie de Méritens[221].

8.3 Demoiselle d'ANDAURE.
Sœur d'Antoine d'Andaure, elle s'était mariée dès 1735, sa dot ayant été payée à partir de celle de Jeanne de Méritens, sa future belle-sœur (infra.)

8.4 probablement Françon (Françoise) d'ANDAURE.
Elle mourut à Troubat, le 2 novembre 1759, âgée d'environ 48 ans, et y fut enterrée dans le cimetière, au tombeau de ses ancêtres[222].
Elle avait épousé **Philippe DEVEZE,** selon les actes de baptême de leurs enfants (l'acte de mariage de leur fille Jeanne la prénomma Marion.)
Ils eurent :

Jeanne Devèze, âgée d'environ 25 ans, fille de Philippe Devèze et de feue *Marion* d'Andaure, épousa, à Troubat, le 5 février 1766, Louis Nouguès, forgeron de Bramevque, âgé d'environ 27 ans[223].

Louise Debèze, qui naquit à Troubat le 12 août 1748, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut le sieur Bertrand Sabaud, la marraine Louise Devèze, sa femme[224].

Rose Devèze, qui naquit à Troubat le 31 août 1751, elle y fut baptisée le lendemain, le parrain et la marraine furent Jean Louis Devèze et Jeanneton, sa sœur[225].

---

[218] RP. Mauléon-Barousse.
[219] Jacqueline Mansas, *op.cit.,* 1986-01, p. 296.
[220] AD.HG 3 E 19277 Sauveterre.
[221] AD.HG 3 E 19230 Sauveterre.
[222] RP. Troubat.
[223] RP. Troubat.
[224] RP. Troubat.
[225] RP. Troubat.

Bertrand Devèze, il fut baptisé à Troubat, le 2 mars 1754, le parrain fut Pierre d'Andure, probablement son oncle, la marraine Bertrande d'Andaure[226].
Jean Devèze, il mourut à Troubat, le 29 mai 1759, âgé d'environ 15 mois, et y fut enterré dans le cimentière[227].

VIII Antoine d'ANDAURE, sieur de La Gourdiole (hameau de Bramevaque, en 1741 ; actuellement en Mauléon-Barousse, Hautes Pyrénées, ce lieu est situé selon les auteurs, dans le terroir de Troubat, à environ 2 km au nord-est de Mauléon, ou entre Bramevaque, à environ 2 km au nord de Mauléon, et Mauléon, ou dans le terroir de Mauléon ou dans celui de Bramevaque.)
Antoine d'Andaure, sieur de La Gourdiole*,* habitant Bramevaque (à environ 2 km au nord de Mauléon-Barousse, Hautes Pyrénées), reconnut, le 7 février 1735, avoir reçu des mains de Jeanne *Dousset* (Dosset alias d'Osset), veuve de Benoît de Méritens, de Marc Antoine de Méritens, prêtre et de François de Méritens, mère et fils, habitants Sacoué (Hautes-Pyrénées), la somme de 600 livres pour réparer sa maison et une autre somme dont il n'avait pas l'acte, employée au paiement de la dot de sa sœur demoiselle d'Andaure, le tout lui avait été baillé pour la dot de Jeanne de Méritens, sa fiancée[228]. Antoine d'Andaure, sieur de La Gourdiole, et Jeanne de Méritens, sa femme furent le parrain et la marraine de Jean Antone Baron, le 29 mars 1742, à Mauléon (-Barousse[229])
Antoine d'Andaure fut présent, le 10 février 1749, au contrat de mariage du sieur Hilaire Baron, de Bagiry, et de Jeanne Marie de Méritens de Sacoué, fille de feu Benoît de Méritens et de Jeanne d'Osset[230].
D'après des terriers de 1749, des biens nobles appartenaient à Antoine d'Andaure, à Mauléon, une maison de 8 journaux (1 ha 68 a 24 ca), celui-ci exploitait la scierie de La Christinie ainsi que le domaine y attenant de 7 ha 3 a 25 ca[231].
Jeanne Dosset et Thérèse du Pac, sa belle-fille, firent un achat, en 1757, à Antoine d'Andaure, seigneur de La Gourdiole*,* habitant Troubat, en Barousse[232].
Antoine d'Andaure, sieur de La Gourdiole, habitant Troubat, en Barousse, reçut, 160 livres, en 1759, de François de Méritens, habitant Sacoué, en Barousse[233] (son beau-frère.)
Le 26 mars 1764, Antoine d'Andaure de La Gourdiole, fut en Labat de Ferrère (à 2 km à l'ouest de Mauléon-Barousse) se faire du bois à brûler, étant seul. Lorsque son fils lui amena les bœufs, ne le trouvant pas on le chercha, on le découvrit la tête éclatée et on l'enterra à Bramevaque[234]. Les registres paroissiaux de Troubat disent qu'il mourut le 26 mars 1764, âgé

[226] RP. Troubat.
[227] RP. Troubat.
[228] AD.HG 3 E 27706 Huos.
[229] RP. Mauléon-Barousse.
[230] AD.HG 3 E 19226 Sauveterre.
[231] Jacqueline Mansas, *Revue de Comminges,* 1987-01, Les communautés de Barousse et la forêt du 17ème au 19ème siècles, p.375.
[232] AD.HG 3 E 19228 Sauveterre.
[233] AD.HG 3 E 19229 Sauveterre.
[234] Jacqueline Mansas, *op.cit.,* 1988-01, p.251.

d'environ, 50 ans, étant tombé d'un hêtre dans le bois de Ferrère et fut enterré dans le cimetière de l'église de Bramevaque[235].
Il avait épousé, par contrat en 1735, **Jeanne de MERITENS,** fille de Benoît de MERITENS et de Jeanne DOSSET (alias d'OSSET), comme prouvé par ce qui suit.
Jeanne Dosset, veuve de Benoît de Méritens, testa le 30 septembre 1763, habitant Sacoué en Barousse, actuellement dans la ville de Bagnères(-de-Luchon), disant qu'il lui restait 5 enfants, dont Jeanne épouse du sieur d'Andaure de La Gourdiole[236].
Jeanneton de Méritens, veuve de Jean Antoine d'Andaure, sieur de La Gourdiole, mourut le 4 janvier 1769, à Troubat, âgée d'environ 53 ans, et fut enterrée dans le cimetiere de Bramevque, au tombeau de ses ancêtres[237].
Les registres paroissiaux de Mauléon-Barousse, lacunaires, entre 1739 et 1791, ne font pas apparaître de descendants d'Antoine d'Andaure et de Jeanne de Méritens, nous trouvons une partie de ceux-ci dans les registres paroissiaux de Troubat (incluant ceux de Bramevque), de 1741 à 1774, lacunaires.
Ils eurent :

9.1 Marc Antoine d'ANDAURE

En 1768, Thérèse du Pac, veuve de François de Méritens, de Sacoué, fit un achat à Marc Antoine d'Andaure de La Gourdiole[238]. On ignore la destinée de celui-ci.

9.2 Jean d'ANDAURE.

Jean d'Andaure, sieur de Sacoué (à 3 km au nord de Mauléon-Barousse, Hautes-Pyrénées), habitant Loures, dans la vallée de Barousse, fut cité, en 1770, et en 1771, fils et héritier d'Antoine d'Andaure, du lieu de Mauléon[239].
Il donna une procuration, en 1774, pour rendre hommage[240]. Les registres paroissiaux de Loures (-Barousse, Hautes-Pyrénées) très lacunaires ne mentionnent pas de descendance de Jean d'Andaure. On ignore sa destinée.

9.3 Bertrande d'ANDAURE.

Elle épousa, par contrat filiatif du 30 septembre 1763, étant dotée de 1 500 livres, le sieur **Barthélemy CAUBIN,** de Sainte-Marie, fils du sieur Marcel CAUBIN et de feue Jeannette SAINT-PASTOUR[241].

9.4 Madeleine d'ANDAURE.

Elle naquit à Troubat, le 27 mars 1741 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut le sieur Jean Pierre Bernardon, la marraine Madeleine de Méritens, son épouse[242].

---

[235] RP. Troubat.
[236] AD.HG 3 E 32454 Saint-Béat.
[237] RP. Troubat.
[238] AD.HG 3 E 19230 Sauveterre.
[239] AD.HG 3 E 32459 Saint-Béat (1770) ; AD.HG 3 E 32460 (Sain-Béat .)
[240] AD.HG 3 E 32462 Saint-Béat.
[241] AD.HG 3 E 32454 Saint-Béat.
[242] RP. Troubat.

9.5 Françon (Françoise) d'ANDAURE.
Elle mourut le 21 janvier 1769, âgée d'environ 24 ans, et fut enterrée dans le cimetière de Bramevaque, au tombeau de ses ancêtres[243].

9.6 Catherine d'ANDAURE.
Elle naquit à Troubat, le 23 janvier 1750, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut M. d'Estoup, la marraine Bertrande de Méritens, son épouse[244].
Catherine (d'Andaure) de La Gourdiole, fille de feu Antoine d'ANDAURE et de Jeanneton de MERITENS, épousa par contrat du 30 janvier 1773, **Arnaudet AZUM,** du lieu de Saint-Paul de Neste, fils de Thomas AZUM et de Jeanne SAJOUS, la future fut assistée de Pierre d'Andaure et de Jean Pierre de Méritens, ses oncles, et de Marc Antoine d'Andaure, son frère[245].

9.7 Jean François d'ANDAURE.
Il naquit à Troubat, le 19 avril 1752, et y fut baptisé le lendemain, le parrain et la marraine furent le sieur Jean François Baron et demoiselle Jeanne, sa sœur, de Bagiry[246].

9.8 Jean Bertrand d'ANDAURE.
Il naquit à Bramevque, le 21 avril 1755, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut le chevalier d'Andaure, sieur de La Gourdiole, lieutenant de grenadiers dans le régiment de La Marche, la marraine Bertrande d'Andaure, sa nièce ; il mourut et fut enterré dans le cimetière de Bramevaque, le 25 juin 1755, âgé d'un mois et 27 jours[247].

9.9 demoiselle d'ANDAURE.
Elle épousa **Jean DEVANT dit Pujolet,** selon l'acte de baptême de leur fils Marc Antoine Devant, né et baptisé, à Troubat, le 15 mars 1774, le parrain fut Marc Antoine d'Andaure, son oncle, la marraine, sa grand-mère (non nommée), le parrain et la marraine ne savaient pas signer[248].

Personnes isolées

Anne d'Andaure avait épousé M. de Montpezat, leur fils Joseph de Montpezat fut baptisé, le 24 avril 1673, à Larcan[249] (Haute-Garonne.) Le mari d'Anne d'Andaure était François de

[243] RP. Troubat.
[244] RP. Troubat.
[245] AD.HG 3 E 19231 Sauveterre.
[246] RP. Troubat.
[247] RP. Troubat.
[248] RP. Troubat.
[249] AD.HG 4 E 1021

Montpezat, seigneur d'Espeyrens, fils de Paul Corbeyran de Montpezat, et d'Isabeau de Castagnet[250].

Simon d'Andaure était le 21 juillet 1686, vicaire général et official de Pamiers[251] (Ariège.)

Antoine d'Andaure mourut à Mauléon le 14 mars 1749, âgé de plus de 80 ans, et y fut enterré le surlendemain dans l'église[252], il ne correspond pas aux Antoine cités supra.

Le chevalier d'Andaure, sieur de La Gourdiole, fut le parrain, le 22 avril 1755, de Jean Bertrand d'Andaure, fils d'Antoine et de Jeanne de Méritens, la marraine fut Bertrande d'Andaure[253], le chevalier d'Andaure pourrait être un frère d'Antoine et Bertrande d'Andaure, la fille de ce dernier.

Douillac, révision le 18 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL.

[250] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montpezat,* Avril 1699, la preuve n'est pas fournie.
[251] X. Rrecroix, *Revue de Comminges,* 1998-01, Récits d'apparitions mariales (Pyrénées centrales), p.66.
[252] RP. Mauléon-Barousse.
[253] RP. Troubat

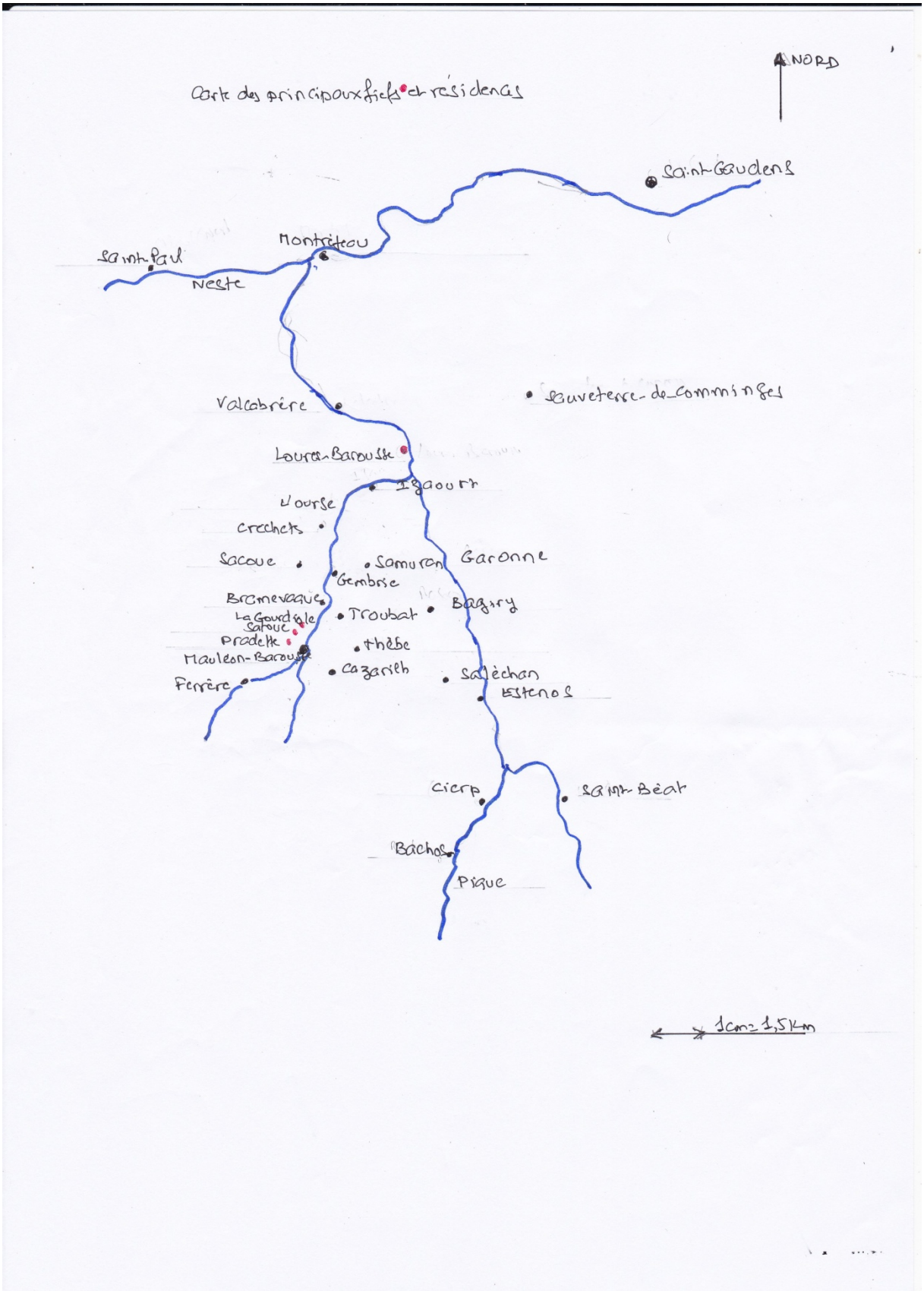
Carte des principaux fiefs et résidences
NORD
Saint-Gaudens
Montréjeau
Saint-Paul
Neste
Valcabrère
Sauveterre-de-Comminges
Loures-Barousse
Izaourt
Ourse
Crechets
Sacoue
Samuran
Garonne
Gembrie
Bramevaque
Troubat
Bagiry
La Gourdigle
Sarouc
Prodelle
Thèbe
Mauléon-Barousse
Cazarilh
Salèchan
Estenos
Ferrère
Cierp
Saint-Béat
Bachos
Pique
1cm=1,5Km

Famille de BALUZE

Une branche de cette famille, connue en Corrèze depuis la fin du 15ème siècle, s'établit dans le comté de Foix au début du 17ème siècle et fut maintenue noble à Montauban, le 11 février 1700.

Les preuves de noblesse publiées, entre autres, par Jean Vignau[254], et d'autres sources, dont des actes fournis par Maurice Vuillier, permettent d'établir un fragment de généalogie.

La généalogie des premiers degrés, repris partiellement par les preuves de noblesse a été publiée par Jean-Baptiste Champeval[255] qui publia la généalogie de la branche bourgeoise restée en Corrèze (à laquelle appartenait le savant Etienne Baluze), que nous ne reproduisons pas dans ce document.

I Etienne I de BALUZE.

Dit notaire, en 1539, par Jean-Baptiste Champeval, qui semble mélanger des personnes, il fut dit noble Etienne de Baluze, seigneur de Champlagarde, selon les preuves de noblesse[256]. A la suite de son mariage Etienne de Baluze se serait porté sieur de Champlagarde (en Tulle-Saint-Julien) et de La Marsou, près de Fès (en Tulle[257]).

Il avait épousé, par contrat du 18 août 1530, **Françoise de JAUCEN**[258], fille de Guillaume de JAUCEN, sieur de La Boisse, et de La Marsou, et d'Anne BLANCHIER[259].

Ils eurent :

II Jean de BALUZE, seigneur de Champlagarde, La Marsou.

Il testa, le 28 juin 1591, mentionnant sa femme Gabrielle Desprès, et un de ses fils Charles de Baluze[260] ; nommant ses enfants, Etienne, sieur de Champlagarde, enquêteur, héritier universel, Charles, son légataire pour La Marsou, en toute justice, Fourtou (Front) et Jean, ces deux derniers légataires pour 2 700 livres[261]. La généalogie publiée par Jean-Baptiste Champeval continue avec Etienne Baluze, enquêteur au sénéchal de Tulle, dont la descendance n'est pas qualifiée noble.

Jean de Baluze avait épousé, par contrat du 3 février 1553 (alias 1563) **Gabrielle DESPRES**[262], fille de feu François DESPRES, sieur de La Bernardie (en Chamboulive, Corrèze)[263].

Ils euyrent, entre autres (selon Champeval):

---

[254] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* 1998, Tome I, pp. 197-198.

[255] Jean-Baptiste Champeval, *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze,* I, pp. 72-75, dit que cette généalogie est suspecte, et nomme les parents d'Etienne I Baluze, Pierre Baluze, libraire à Tulle, qui épousa, en 1475, Hélise Lavergne.

[256] BnF Fr 32297.

[257] Jean-Baptiste Champeval, *op.cit.,* I, p. 72.

[258] BnF Fr 32297.

[259] Jean-Baptiste Champeval, *op.cit.,* I, p. 72, contrat reçu par Maure.

[260] BnF Fr 32297.

[261] Jean-Baptiste Champeval, *op.cit.,* I, p. 73.

[262] BnF Fr 32297.

[263] Jean-Baptiste Champeval, *op.cit.,* I, p. 72 dit 1563 alors que les preuves de noblesse, produites par Jean Vignau disent 1553.

III Charles de BALUZE, seigneur de La Marsou, puis seigneur de Mauzac (à 5 km de Sainte-Croix-Volvestre, Ariège) et de Lagarde.
Noble Charles de Baluze, seigneur de La Marsou, reçut une donation, en 1609, au château de Fornex (Ariège), de dame Jeanne de Durfort de Duras, veuve de Georges de Foix, seigneur et baron de Rabat (-les-Trois-Seigneurs, Ariège), vicomte de Massat (Ariège), et d'Henri Gaston de Foix, seigneur et baron de Rabat, vicomte de Massat, seigneur de Fornex[264] (leur fils.)
Le sieur Charles de Baluze, sieur de Mauzac, fut présent, le 13 janvier 1622, au contrat de mariage de Jean Georges de Foix, baron de Rabat, fils de feu Georges de Foix, comte de Rabat, vicomte de Massat, et de Jeanne de Duras, et de Bourguine Marthe de Malenfant[265].
Charles de Baluze fut cité, vivant, le 4 septembre 1629, lors du baptême de son fils Jean Georges et mourut avant le 18 novembre 1631, date à laquelle son fils Henri de Baluze, seigneur de Mauzac et de Lagarde, dans la juridiction de Castets, au diocèse de Rieux, reçut une procuration de sa mère Hélène de Comminges, veuve[266].
Charles de Baluze, seigneur de Mauzac, avait épousé, par contrat du 13 décembre 1612, **Hélène de COMMINGES,** assistée de Nicolas de Comminges, seigneur de Sieuras (à 5 km à l'ouest du Fossat, Ariège), son frère, de Jeanne de Comminges de Sieuras, sa sœur, de François de Canals, seigneur de Lastronques[267]. La future était fille de Nicolas de Comminges, vicomte de Péguilhan et de Saint-Etienne, et de Jeanne de Sieuras[268].
Hélène de Comminges, seigneuresse de Lagarde, veuve de M. de Baluze, afferma, le 4 décembre 1641, la seigneurie et la métairie de Lagarde, pour 4 ans[269].
Le 8 janvier 1648, Hélène de Comminges, veuve de Charles de Baluze, seigneur de Mauzac, se déclara entièrement satisfaite de la donation, par son frère, Nicolas de Comminges, seigneur de Sieuras, des droits paternels et maternels auxquels elle pouvait prétendre sur la maison de Sieuras[270].
Ils eurent :

4.1 Henri de BALUZE, seigneur de Mauzac et de Lagarde.
Il fut cité en 1635 et en 1637, avec sa mère, veuve[271].

4.2 Jean Georges de BALUZE, qui suit.

4.3 Anne de BALUZE.
Elle épousa, par contrat du 8 septembre 1643, noble **François (de) BRUGUIERES,** sieur de Ros (probablement le lieu de ce nom en Carla-Bayle, Ariège, car les membres de cette famille habitaient Carla), fils de noble Michel BRUGUIERES et de feue Madeleine du CASSE[272].

---

[264] AD.HG 3 E 15376 Montesquieu-Volvestre.
[265] AD. Aude B 1988, Antoine Bessier, notaire de Toulouse.
[266] AD.HG 3 E 25278 L'Isle-en-Dodon.
[267] AD.HG Reg. Ins. 17 ; BnF Fr 32297.
[268] Jacques de Roquemaurel, *Les comtes de Comminges et leur descendance,* produisant les preuves.
[269] AD.HG 3 E 25289 L'Isle-en-Dodon.
[270] AD. Ariège 5 E 5297 Daumazan.
[271] AD.HG 3 E 25279 L'Isle-en-Dodon (acte de 1632) ; AD.HG 3 E 15426 Montesquieu-Volvestre.
[272] Maurice Vuillier produisant AD. Ariège, Isaac Dutil, notaire de Carla.

Selon un reçu donné en 1643, par Georges de Lamezan, seigneur de Bézeril, à Jean Georges de Baluze, seigneur de Mauzac, Anne de Baluze, future épouse de François de Bruguières, sieur de Ros, était la sœur de Jean Georges de Baluze[273].
Leur fils Charles de Bruguières, épousa, par contrat du 19 mars 1692, Claire de Comminges[274].

4.4 probablement Jeanne de BALUZE.
Elle épousa **Jean Paul de TRAVERSIER,** sieur de Roudeille (à 3 km de Saverdun, Ariège.)
Leur fille Charlotte de Traversier fut baptisée, le 12 octobre 1632, à Saverdun[275].
Leurs autres enfants, Jean, Georges, Eugène, Pierrette et Marie furent baptisés à Saverdun entre 1641 et 1651.

IV Jean Georges de BALUZE, seigneur de Mauzac.
Il fut baptisé le 4 septembre 1629[276], à Montesquieu-Volvestre (Ariège), son parrain fut Jean Georges (de Foix) de Rabat, baron, la marraine Marthe de Pressac, baronne, femme dudit baron[277], qui est Marthe Bourguine de Malenfant de Pressac.
Il était, le 24 février 1650, cornette au régiment de *Mercours* (probablement Mercoeur)[278].
Jean Georges de Baluze, sieur de Mauzac, fut condamné le 20 janvier 1668, selon un jugement rendu par défaut, comme usurpateur du titre de noblesse en 2 000 livres d'amende et autres peines[279]. Il fut cité le 22 février 1681 avec Alexandre de Maillac, seigneur de Palays[280], et ne fut pas dit feu le 12 mars 1683, lors du contrat de mariage de son fils François Charles avec Isabeau de Goyrans.
Il avait épousé, par contrat du 28 février 1658, **Marie de MAILLAC**[281]**,** fille de Charles de MAILLAC, seigneur de Palays (en Montesquieu-Volvestre, Haute-Garonne), Sarrecave, et de Marguerite de CARDEILHAC (devenu CARDAILLAC). Elle fut dotée de 6 000 livres par ses parents. Jean Georges de Baluze reconnut, le 1er juillet 1659, avoir reçu 3 000 livres de son beau-père Charles de Maillac, sieur de Palays, cette somme avait été constituée à sa fille Marie de Maillac, femme du sieur de Baluze par le contrat de mariage du 28 février 1658, retenu Charles de Camps, notaire de La Bastide-Besplas[282].
Le 5 mai 1680, Jean Georges de Baluze, sieur de Mauzac, et Marie de Maillac, sa femme, et Jean Louis de Maillac, seigneur de Palays, réglèrent le paiement de la dot de Marie de Maillac, à savoir 3 000 livres venant de son père Charles de Maillac, 3 000 livres de sa mère

[273] AD.HG 3 E 25374 L'Isle-en-Dodon.
[274] BnF Fr 32298, Paul Gaugnières, notaire de Daumazan.
[275] RP. Saverdun.
[276] BnF Fr 32297.
[277] RP. Montesquieu-Volvestre
[278] AD. Ariège 5 E 5297 Daumazan.
[279] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 198.
[280] AD.HG 3 E 15475 Montesquieu-Volvestre
[281] BnF Fr 32297.
[282] AD. Ariège 5 E 5298 Daumazan

Marguerite de Cardeilhac et 1 000 livres venant de son oncle Louis de Maillac, sieur d'Astien par son testament du 20 août 1655[283].
Ils eurent :

5.1 François Charles de BALUZE, qui suit.

5.2 très probablement Jeanne Marie de BALUZE.
Elle fut citée, le 24 août 1700, épouse de noble **Gabriel de CAZENEUVE**[284].
Berrnard de Ségla, habitant Toulouse fut cité le 10 mars 1703, avec Charles François de Baluze, habitant Castex en Foix, faisant au nom de Jeanne de Baluze épouse de Gabriel de Cazeneuve[285].

V Charles François (alias François Charles) **de BALUZE,** seigneur de Mauzac puis sieur de Maléchard.
Charles François de Bluze fut cité en 1687, sieur de Mauzac[286].
Charles et François (probablement lire Charles François, mais il n'est pas exclu qu'il y eut Charles et François) de Baluze *ont été condamnés* (a été condamné) par défaut, le 28 juin 1698, en 2 000 livres d'amende et autres peines puis *maintenus nobles* (maintenu noble) à Montauban le 11 février 1700, par M. Le Gendre, après une requête présentée par François Charles, l'un des produisants[287].
Le 24 janvier 1701, au château de Sieuras, Charles François de Baluze, sieur de Maléchard, donataire de feu Jean Georges de Baluze, son père, et demoiselle Isabeau de Goyrans, certifia que selon l'acte de vente, avec pacte de rachat, consenti par son père et lui, d'une métairie à Sieuras,, appelée de Bousquet, en faveur de Roger de Comminges, seigneur de Sieuras, pour 4 000 livres, reçu le 4 mai 1694, par Paul Gaugnières, notaire de Daumazan, avoir reçu 1 000 livres de Nicolas de Comminges, frère de Roger, pour servir aux frais d'équipage de Guillaume de Baluze, leur fils, partant pour le service du roi[288].
Charles François de Baluze, habitant à Baluze, juridiction de Castex (à 2 km de Daumazan-sur-Arize, Ariège), déclara, le 20 juin 1705, tenir en fief de Jean de Sers, seigneur de Saint-Machens, Mauzac, Castex, une métairie appelée de Maléchard[289].
Charles François de Baluze fut substitué aux enfants de Charles de Maillac, seigneur de Palays et de Daumazan, son cousin-germain, par le testament de ce dernier du 1er septembre 1710[290]. Charles de Baluze, sieur de Maléchard, habitant Mauzac, fut présent, le 25 janvier 1725, au contrat de mariage, au château de Lastronques, de Louis de Lapasse, sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires du roi, avec Anne Marie de Bruguières, fille de Charles de Bruguières, sieur de Ros, et de feue Claire de Comminges[291], cités supra.

---

[283] AD. Ariège 5 E 5303 Daumazan
[284] AD.HG 3 E 16648 Mauzac.
[285] AD.HG 3 E 16648 Mauzac.
[286] AD.HG 3 E 15477 Montesquieu-Volvestre.
[287] Jean Vignau, *op.cit.,* I, pp. 197-198.
[288] AD.HG 3 E 15484 Montesquieu-Volvestre.
[289] AD.HG 3 E 15485 Montesquieu-Volvestre.
[290] AD.HG 3 E 15485 Montesquieu-Volvestre.
[291] Maurice Vuillier produisant les Archives de Belloc.

Il avait épousé, par contrat du 12 mars 1683, **Isabeau de GOYRANS** (supra.)
Hors leur fils Guillaume, des enfants naquirent tardivement et/ou se marièrent âgés comme l'indique le mariage de Marie de Baluze.
Ils eurent :

6.1 Guillaume de BALUZE

Partant au service du roi, il reçut de son père, 1 000 livres, le 24 janvier 1701, pour s'équiper, il ne fut plus cité ensuite.

6.2 Marie de BALUZE

Marie de Baluze, épouse d'Alexandre du Pac, sieur de Marsoulies (à 3 km de Campagne-sur-Arize, Ariège), et sa sœur Hélène de Baluze, habitant Baluze, dans la juridiction de Castex, firent un achat, le 22 mai 1758[292].
Elle testa, le 20 novembre 1767, demandant son inhumation dans l'église de Sieuras et institua héritier universel son mari, habitant Baluze, dans la juridiction de Castex[293].
Elle avait épousé, le 29 avril 1750, à Castex, nommant ses parents, **Alexandre du PAC** de Marsoulies, âgé de 40 ans, fils de Charles du PAC, seigneur de Marsoulies, et de Marie Anne de ROQUEMAUREL[294].
Le 17 janvier 1767, Alexandre du Pac de Marsoulies, habitant Baluze, sa femme Marie de Baluze, et Hélène de Baluze, sa belle-sœur, habitant Baluze, vendirent à Louise de Sers, épouse de Balthazar de Cambon, conseiller de grande chambre au parlement de Toulouse, une métairie, pour 2 500 livres de biens nobles et 2 500 livres de biens ruraux Cet acte rappella le contrat de mariage de Jean Georges de Baluze avec Marie de Maillac, le 28 février 1658, et celui d'Alexandre du Pac avec Marie de Baluze, du 5 avril 1750, retenu par Baron, notaire[295].
Alexandre du Pac mourut avant le 9 avril 1785, date d'une procuration de Michel de *Bruyères* (Bruguières), à la suite de laquelle Charles du Pac de Marsoulies, curé de Montbrun, Jean François du Pac de Marsoulies, curé de Castex, Guy du Pac de Marsoulies, Charles Maurice du Pac, seigneur de Castex, Joseph Guy du Pac de Marsoulies, habitant Castex et Campagne, et Michel de *Bruyères* (Bruguières), procureur fondé de Marc Antoine de *Bruyères* (Bruguières), ancien garde du corps du Roi, habitant Picou, juridiction de Carla, père de ses enfants et de feue Thérèse du Pac de Marsoulies, son épouse, cohéritiers de feu Alexandre du Pac de Marsoulies de Baluze vendirent la métairie des Gausses pour 6 000 livres[296].

6.3 Hélène de BALUZE

Elle fut citée avec sa sœur Marie, en 1758 et en 1767, habitant Baluze.

Douillac, révision le 18 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

---

[292] AD.HG 3 E 36369 Monbrun.
[293] AD.HG 3 E 36370 Monbrun.
[294] RP. Castex.
[295] AD.HG 3 E 36370 Monbrun.
[296] AD.HG 3 E 36 374 Monbrun

Famille de BONFONTAN

I Seigneurs de Puygaillard, Mazières, Lastours , Endoufielle p.50

II Seigneurs de La Boulbène p.61

III Seigneurs de La Garde p.62

IV Seigneurs de Bellefontaine p.65

V Seigneurs de Cuq p.68

VI Personnes isolées p.69

Carte p.71

Cette famille connue à Castelnau-de-Montmiral (Tarn) dès le 14ème siècle, se divisa en plusieurs branches dans ce lieu, puis la branche aînée essaima en Comminges, au pays de Foix et en Gascogne.
Elle fut admise aux honneurs de la Cour, en 1787, en la personne de Philippe de Bonfontan de Lastours.
Une partie de sa généalogie a été établie par Jean Vignau[297], se référant, au marquis d'Aubais[298] , à l'abbé de Vergès, etc.; Henri Jougla de Morenas[299], a publié la filiation agnatique de la branche des seigneurs de Lastours. Le baron de Woelmont de Brumagne a publié une généalogie dans laquelle il mélange les seigneurs de La Garde, ceux de La Boulbène et ceux de Lastours[300]. Le document qui suit complète ces généalogies grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille portait : « D'azur à une tour d'argent, maçonnée de sable, posée sur une terrasse de même » (branche des seigneurs de La Boulbène) , alias : « D'azur à une tour d'argent maçonnée de sable posée sur une terrasse de sable surmontée d'un lambel de trois pendants de gueules, posé en chef » (branche des seigneurs de Lastours[301]) alias : « De gueules à la tour ouverte er crénelée d'argent surmontée en chef de trois fleurs de lys d'or[302]. »

I
Seigneurs de Puygaillard, Mazières, Lastours, Endoufielle

Les données concernant cette branche qui ne sont pas référencées dans ce document proviennent de Jean Vignau.

I Bertrand de BONFONTAN, damoiseau.
Bertrand de Bonfontan, seigneur direct de certains fiefs, consentit, en 1395, des baux à fief.
Il serait le fils d'un autre Bertrand, cité de 1351 à 1358, et petit-fils d'un troisième Bertrand, cité en 1311.
Il testa, le 4 octobre 1426, en faveur de ses enfants, nés de **Cécile de *CORDURIER* (COURDURIER.)**
Cette dernière devait appartenir à la famille qui tenait son nom du lieu de Corduriès, à 1 km de Castelnau-de-Montmirail, dont un fragment de généalogie est indiqué par le marquis d'Aubais, présentant les preuves de noblesse d'Emery de Cordurier, du diocèse d'Albi, reçu chevalier de Malte en 1551[303].
Henri Jougla de Morenas dit que Bertrand de Bonfontan, damoiseau, vivant en 1395, avait épousé Françoise d'Abirac, d'où Naudet (Arnaud), écuyer, reconnu noble en 1433 qui épousa Marguerite de Taurines.

---

[297] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t. IV, pp.1777-1780 ; les données non référencées dans ce document proviennent de cette source.
[298] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome second, pp. 19-20.
[299] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* t. II, p. 175.
[300] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* III, pp. 52 et sq.
[301] Henri Jougla de Morenas, *op.cit.,* II, p. 175.
[302] Roger Bourse, Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[303] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 167.

Bertrand de Bonfontan et Cécile de Courdurier eurent :

2.1 Bertrandon (Bertrand) de BONFONTAN, auteur de la branche des seigneurs de La Garde.

2.2 Naudet (Arnaud) de BONFONTAN, qui suit.

II Arnaud dit Naudet de BONFONTAN, seigneur de Puygaillard (-de-Quercy, Tarn-et-Garonne.).
Naudet et Bertrandon de Bonfontan, son frère, furent déchargés, le 28 juillet 1430, de toutes tailles et subsides, par Jean, comte d'Armagnac, attendu leur ancienne noblesse. Le 16 décembre 1433, en considération des grands et notables services à lui rendus par son cher et amé écuyer Naudet de Bonfontan, Jean (IV), comte d'Armagnac, lui donna la terre de Puygaillard et l'albergue de Bruniquel et confirma ces dons par de nouvelles lettres patentes le 4 mai 1448, puis à son fils le 22 avril 1452, et confirmées par le roi Charles VII, le 23 décembre 1455. Cette donation est ignorée de Jean Moulenq qui indique que les trois quarts de cette terre de Puygaillard furent vendus en 1406, par Bertrand de Cinhaco, moyennant 3 000 livres, à Bernard VII, comte d'Armagnac (père de Jean IV), et que l'autre partie fut « hommagée », le 20 juin 1463, par Maffre Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel, et qu'enfin François Roger de Comminges de Bruniquel rentra dans les trois quarts de la seigneurie cédée au comte d'Armagnac, par la cession qui lui en fut faite, en 1516, par Charles, duc d'Alençon, et par Marguerite d'Orléans, sa femme[304]. En réalité la famille de Bonfontan conserva la terre de Puygaillard (sous l'hommage au comte d'Armagnac puis à ses successeurs) jusqu'à François de Bonfontan (degré IV) qui se maria en 1514.
Le 15 juillet 1450, à Lisle, par lettres patentes, Jean, comte d'Armagnac et de Rodez, donna à Naudet de Bonfontan, quittance et décharge de la garde de la vaisselle d'or et d'argent et des ses bagues et bijoux ; l'acte précise que Naudet, seigneur de Puygaillard était à son service depuis 1423.
Naudet de Bonfontan épousa **Marguerite de GUITARD de TAURINES.**
Dite Marguerite de Taurines, par Henri Jougla de Morenas et par l'abbé de Vergès[305], elle fut identifiée par Jean Vignau comme Marguerite de Guitard de Taurines, appartenant donc à la famille de Guitard qui tenait Taurines (Aveyron), mais existait, en Rouergue, une famille de Taurines connue depuis la fin du 12ème siècle[306], nous émettons donc des réserves sur le patronyme Guitard.
Ils eurent :

3.1 Jean de BONFONTAN, qui suit.

---

[304] François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques,* tome 2, p. 170, produisant les preuves.
[305] AD. Gers Vergès I 533 n° 4410, supplique de Jean de Bonfantan, écuyer, seigneur de Puygaillard, fils et héritier de feu Naudet de Bonfontan et de Marguerite de Taurines, sa femme, etc.
[306] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* troisième tome, p. 264.

3.2 Doucette de BONFONTAN.
Elle épousa **Jean d'ALBOY,** seigneur de Montrozier.

3.3 Claire de BONFONTAN.
Elle épousa, par contrat du 13 novembre 1384, **Manaud Guillaume de *FOLHAQUIER,*** de Mirepoix (-sur-Tarn, Haute-Garonne). Folhaquier semble une confusion avec FOLQUIER, famille de Mirepoix-sur-Tarn, que nous retrouverons avec Antoinette (Antonie) Folquier qui fit un legs à Pierre de Bonfontan, fils de Paul de Bonfontan, seigneur des Mazières, son filleul. André Navelle cite également cette Antonie Folquier, fille de noble Jean Folquier qui avait épousé Rose de Baulat[307].

III Jean de BONFONTAN, écuyer, seigneur de Puygaillard.
Il testa le 15 mars 1507.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 15 janvier 1477, **Maurine de *MERUEYS***[308] **(MEYRUEIS),** fille de Flotard de *MERUEYS* (MEYRUEIS), seigneur des Mazières en Rouergue (?)
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 9 novembre 1490, **Béatrix de SOUBIRAN,** fille de Guillaume de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat.
Il avait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 2 décembre 1501, **Catherine de SAUNHAC,** fille de Guillaume de SAUNHAC, seigneur de Belcastel et de Padiès.
Enfants du premier lit (Jean Vignau, pour ce qui les concerne):

4.1 François de BONFONTAN, qui suit.

4.2 Guillaume de BONFONTAN.
Il épousa **Jeanne de *MERUEYS* (MEYRUEIS.)**
Ils eurent une fille :

Seguine de BONFONTAN.
Elle épousa, par contrat du 3 mars 1550, **Jean de QUINQUIRY,** de Rabastens.

4.3 Paul de BONFONTAN.

4.4 Jean de BONFONTAN.
Il fut religieux à Nérac.

4.5 Marguerite de BONFONTAN.
Elle épousa, par contrat du 26 février 1498, **Pierre de BAR,** seigneur baron de Bar et de Combret.

---

[307] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 45.
[308] Jean Vignau et Henri Jougla de Morenas écrivent Merueys alors qu'il s'agit de la famille de Meyrueis, connue dès le 12ème siècle qui tient son, nom du lieu éponyme, en Lozère (elle est citée par le vicomte de Lescure, *Armorial du Gévaudan,* p. 606) .

Ils eurent un fils Antoine de Bar qui était en procès, le 7 mars 1516, contre Antoine Cadel, trésorier du roi en Rouergue, au sujet des biens vendus pour acquitter certaines sommes dues à Antoine Cadel[309]. Ce doit être le même Antoine de Bar, seigneur de Bar, qui testa le 8 juillet 1521[310], et le même Antoine de Bar, seigneur de Bar et de Combret qui est cité en décembre 1537[311].

L'ascendance de Pierre de Bar est indiquée par Hippolyte de Barrau (à prendre avec des réserves):

I Bégon de Bar épousa Bertrande qui était veuve de lui en 1486.

Ils eurent Flotard de Bar.

II Flotard de Bar, chevalier, seigneur de Bar et de Combret, cité en 1444, épousa Catherine de Peyrusse, qui veuve et tutrice de ses enfants, céda, en 1486, certaines propriétés à Pierre du Rieu, pour payer la dot de sa femme[312].

Ils eurent, Bégon de Bar ; Pierre de Bar, seigneur de Bar, homme d'armes en *1460* (date douteuse car difficilement cohérente avec la tutelle en 1486) ; Catherine de Bar, mariée à Pierre du Rieu, dotée de quatre-vingts écus d'or ; Bertrande et Alde de Bar.

Flotard de Bar, chevalier, seigneur de Bar, fut cité feu le 20 mars 1494, comme père de Pierre de Bar[313]. A noter qu'Aygline de Bar, fille de Flotard de Bar, coseigneur de Bar, près de Villefranche, épousa, après 1448, Pierre III du Rieu, qui épousa en secondes noces le 11 janvier 1479, Marguerite de Saint-Chamans[314], cette Aygline doit probablement être confondue avec Catherine.

Enfant du deuxième lit (Jean Vignau pour ce qui la concerne):

4.6 Seguine de BONFONTAN.

Elle obtint, le 17 octobre 1531, une sentence arbitrale sur le différend qui l'opposait à son demi-frère aîné, François, au sujet de la dot et de la succession de Béatrix, sa mère. Elle vivait en 1550.

Elle avait épousé **Olivier d'HEBRAIL,** chevalier, seigneur de Royré, qui donna, le 8 avril 1513, une quittance de la dot de sa femme à François, frère de celle-ci.

IV François de BONFONTAN, seigneur de Puygaillard et des Mazières (le château des Mazières est situé à environ 500 m au sud de Castelnau-de-Montmirail).

Dans un procès qu'il avait contre Gausserande de La Gaye-Marie, veuve de Pierre Teissier, François de Bonfontan, écuyer, seigneur des Mazières et de Puygaillard, fut condamné, le 30 juin 1533, à payer une rente de blé depuis le 21 novembre 1491, plus 25 livres d'amende au roi et 1 000 livres à ladite Gausserande[315].

---

[309] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome II, p. 13.
[310] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* III, p. 101, produisant les Archives de Lunac.
[311] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 13, produisant AD.HG 3 E 5153 Lobeyrie, notaire.
[312] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* III, p. 101, produisant les titres du château de La Garrigue.
[313] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 13.
[314] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* III, p. 253.
[315] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. VI, p. 53, produisant AD.HG B 26.

Le 29 mars 1535, François de Bonfontan, seigneur des Mazières, fut tenu de payer à Noble Jacme (Jacques) d'Alboy, son gendre et à Catherine de Bonfontan, sa femme, habitant le lieu de Castelnau, 76 livres du reste de la dot de la dite Catherine, sa fille[316].
Il avait épousé, par contrat du 6 juin 1514, **Françoise de COURS** fille de Jean de COURS, seigneur de La Nouvelle.
Ils eurent :

5.1 Jean de BONFONTAN.
Il épousa, par contrat du 23 août 1551, **Françoise de CASTELNAU.**

5.2 Paul de BONFONTAN, qui suit.

5.3 Marie de BONFONTAN.
Elle était clarisse à Périgueux, en 1531.

5.4 autre Marie de BONFONTAN.
Elle épousa, par contrat du 11 juin 1550, **Jacques de LAUTREC,** seigneur de La Tour (de *Paulhay*, en Albigeois), sans postérité.

5.5 autre (?) Marie de BONFONTAN.
Marie de Bonfontan, femme de Jean de Barrau, écuyer, seigneur et baron de La Loubère, capitaine, est dite, en 1571, cohéritière de feue Catherine de Bonfontan, sa sœur, femme et héritière du seigneur de Fongrave[317].
Elle avait épousé, avant 1563, **Jean de BARRAU,** seigneur de La Loubère. Ce dernier était fils d'Arnaud de BARRAU, seigneur de La Loubère, et d'une première épouse, inconnue), Arnaud de Barrau avait épousé, en secondes noces, par contrat du 18 juin 1531, Jeanne Dangereux[318]. Jean de Barrau mourut avant le 17 juin 1573, date du contrat de mariage de sa fille Peyronne.
Leur fille Peyronne de Barrau épousa, par contrat du 17 juin 1573, étant dotée de 1 200 livres, Marc Antoine du Bourg, capitaine de Carbonne pour le roi, y habitant, ce contrat prévoyait que leur fils aîné prenne le nom de Barrau[319].

5.6 Rose de BONFONTAN.
Elle épousa, avant 1555, **François de MONTARNAUD,** seigneur de Mazières.

5.7 Catherine de BONFONTAN.
Elle épousa, par contrat du 26 août 1551, **Antoine de BAULAT (BAULAC),** seigneur de Fongrave, fils de Georges de BAULAT (BAULAC), seigneur de Fongrave, et de Peyronne de VIGNOLLES.

---

[316] AD. Gers Vergès I 533 n° 4415, B. Massiot, notaire.
[317] AD.HG 3 E 15283 Montesquieu-Volvestre.
[318] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Barrau,* produisant la preuve.
[319] AD.HG 3 E 15285 Montesquieu-Volvestre.

On ne sait si c'est elle ou une sœur homonyme qui avait épousé, avant le 29 mars 1535, Jacme (Jacques) Alboy ; cette Catherine de Bonfontan, veuve de noble Jacques *Audoy,* avait vendu, le 8 octobre 1540, une pièce de terre à Montmirail[320].

La situation se complique par le fait que Paul de Bonfontan, était le frère (comprendre probablement beau-frère) de noble Jean d'Alboy, de la cour présidiale de Villefranche.

Ainsi Jean d'Alboy, de la cour présidiale de Villefranche, était en procès, le 17 juillet 1559, contre Paul de Bonfontan, son (beau) frère[321].

Noël d'Alboy, écuyer, seigneur de Montrozier, reconnut, le 13 janvier 1566, dans la maison de Paul de Bonfontan, seigneur des Mazières, dans la jugerie de Castelnau-de-Montmirail, avoir reçu 890 livres pour fin de paiement de ce qu'il devait à Jean d'Alboy, son père, par acte reçu par Me Jean Cochon, notaire de Montrozier, le 23 janvier 1545[322]. Le 11 novembre 1566, Noël d'Alboy, seigneur de Montferrier, comme héritier universel de noble Jean d'Alboy, son père, reconnut avoir reçu 220 livres de Paul de Bonfontan, seigneur des Mazières, pour fin de paiement de l'instrument d'accord passé avec feu Jean d'Alboy, son père[323].

La généalogie de la famille d'Alboy indique que Jean d'Alboy, seigneur de Montrozier et de Montferrier, avait testé en 1563, nommant Madeleine de Jouéry, sa femme, dont il avait eu Noël, son héritier, décédé sans enfants dont les droits passèrent à François d'Alboy, son frère[324]. On ne sait comment Paul de Bonfontan et Jean d'Alboy étaient frères ou beaux-frères, soit Jean d'Alboy était le frère de noble Jacques Alboy qui avait épousé Catherine de Bonfontan, soit par des mariages inconnus de l'un ou de l'autre avec des sœurs soit par une mère commune inconnue (sachant que le père de Jean d'Alboy est hypothétique et que sa mère est inconnue.)

François de BONFONTAN eut également un fils naturel, **Pierre de BONFONTAN**.

V Paul de BONFONTAN, seigneur des Mazières[325].

Paul de Bonfontan, seigneur des Mazières, et Jacques de Bonfontan, seigneur de Bellegarde (en Castelnau-de-Montmirail), et d'autres gentilshommes, dont le marquis de Royre, François de Tonnac, etc., vivants pour la plupart dans la baronnie de Montmirail, qui avaient servi le roi, firent une requête, le 21 octobre 1579, à Monseigneur de Damville, maréchal de France, pour obtenir 10 000 livres et l'exemption de charges extraordinaires pour les habitants de cette baronnie, en raison des dégâts faits par des soldats, l'acte précise que le sieur de Bellegarde, âgé d'environ 70 ans, avait deux fils au service du roi dans la compagnie du capitaine La Valette[326].

Paul de Bonfontan testa les 17 mars 1568, 3 janvier 1595 et 6 août 1595.

---

[320] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1779, qui indique parfois des patronymes inexacts.
[321] AD. Gers Vergès I 533 n° 4401
[322] AD. Gers Vergès I 533 n° 4416, Massiot, notaire.
[323] AD. Gers Vergès I 533 n° 4414.
[324] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* troisième tome, p. 168.
[325] Jean Vignau,
[326] AD. Gers Vergès I 534 n°4409.

Il avait épousé, par contrat du 15 mars 1544, **Marie** ou **Marguerite de CAJARC,** fille de Gilibert de CAJARC, seigneur de Gaillac (Lot.)
Ils eurent :

6.1 François de BONFONTAN, qui suit.

6.2 Pierre de BONFONTAN.
Antoinette (de) Folquier, dame de Mirepoix-sur-Tarn, veuve de Pierre de Lambès, seigneur de Laymont, testa le 20 juillet 1587, faisant un legs de 166 écus, entre autres, à Pierre de Bonfontan fils de son filleul Paul de Bonfontan, seigneur des Mazières, et un legs à Marie de Lastours, femme de Paul de Bonfontan[327].

VI François de BONFONTAN, écuyer, seigneur des Mazières.
Il testa en 1617. Il ne fut pas dit feu lors du contrat de mariage de son fils Louis Jean, le 7 février 1619.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 28 décembre 1579, au château d'Endoufielle, **Marie de LASTOURS,** dotée de 1666 écus deux tiers, de 60 sols, fille de Jean de LASTOURS, seigneur d'Endoufielle, parmi les présents, Bernard de Nogaret, mestre de camp de la cavalerie légère de France, Jacques de Royre, seigneur dudit lieu, Jacques de Bonfontan, seigneur de La Garde[328].
Il épousa, en secondes noces, **Françoise d'HEBRAIL**
Enfants du premier lit :

7.1 Louis Jean de BONFONTAN, qui suit.

7.2 Gabriel de BONFONTAN.

7.3 Frédéric de BONFONTAN, auteur de la branche des seigneurs de La Boulbène.

7.4 Catherine de BONFONTAN.
Dans le château des Mazières, juridiction de Castelnau-de-Montmirail, le 29 octobre 1629, Catherine de Bonfontan, fille de feu François de Bonfontan et de feue Marie de Lastours, à présent veuve de Me Louis de Gayrard, docteur ès lois, juge de Montmirail, dit que la somme de 3 000 livres constituée par son père lors de son contrat de mariage avec ledit de Gayrard, le 9 novembre 1613, retenu par Me François Massiot, excédait de beaucoup les droits auxquels elle pouvait prétendre sur les biens de feus Paul de Bonfontan et de Marie de Cajarc, ses aïeux et sur ceux de ses père et mère. Elle révoqua la donation en faveur de Louis Jean de Bonfontan, seigneur des Mazières, son frère, et donataire contractuel de feus Paul et François de Bonfontan,

[327] AD.HG 3 E 11835.
[328] AD. Gers Vergès I 533 n° 4403, Guillaume Rigaut, notaire d'Endoufielle.

son aïeul et père, moyennant 2 000 livres qu'elle avait reçues de son frère depuis le décès de son mari[329].

Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 9 novembre 1613, Maître **Louis de GAYRARD**, docteur ès droits, juge de Montmirail, veuf de Marguerite d'HEBRAIL.

Elle avait épousé, en secondes noces, noble **Jean de BORELLI,** seigneur de *Leicalhan*[330].

Enfants du premier ou du second lit :

7.5 Blanche de BONFONTAN.

En prenant en compte la date de son contrat de mariage, elle était probablement plus âgée que Catherine et donc issue du premier lit.

Elle épousa, par contrat du 9 janvier 1606, **Georges François d'ANDRIEU,** seigneur de Beauville, en Lauragais.

7.6 Antoinette de BONFONTAN.

VII Louis Jean de BONFONTAN, seigneur de Vernus (Le Verdier, Tarn), des Mazières.

Le 29 avril 1629, Clément de La Roque-Bouillac, seigneur de Guimerie, et Jean Louis de Bondontan, seigneur des Mazières, vendirent une pièce de terre à Charles de Boubet, gendarme de la compagnie de chevau-légers de M. de Laborde[331].

Louis Jean de Bonfontan, sieur des Mazières, faisant pour messire de La Roque-Bouillac, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur et baron de Saint-Géry, le présenta, le 21 mars 1630, à Castelnau-de-Montmirail, comme capitaine-châtelain[332].

Frédéric de Lastours, seigneur et baron d'Endoufielle (Gers), testa le 6 février 1635, nommant sa femme Anne de Montlezun, substituant à son fils François et à sa fille Marthe, Louis de Bonfontan, seigneur de Mazières, son neveu fils de sa sœur Marie[333].

Louis Jean de Bonfontan fut maintenu noble le 14 janvier 1669, avec ses enfants qui furent, François de Bonfontan, seigneur de Lastours, Paul de Bonfontan, seigneur de La Plane et Jean de Bonfontan, seigneur de La Serre[334]. Louis de Bonfontan, seigneur des Mazières, y habitant, émancipa son fils François de Bonfontan de Lastours, le 27 août 1676, cet acte cita le testament de Frédéric de Lastours, seigneur d'Enfoufielle, le 6 février 1635, et le décès de sa fille Marthe, le 24 avril 1676[335].

---

[329] AD. Gers Vergès I 534 n°4417, Massiot, notaire de Montmirail.

[330] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1780.

[331] AD. Gers 3 E 6446 L'Isle-Jourdain.

[332] AD. Gers Vergès I 534 n° 5960, Jean Massiot, notaire.

[333] AD.HG Reg. Ins. 34 ; AD. Gers 3 E 6449 L'Isle-Jourdain.

[334] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* tome second, p. 20 ; Henri Jougla de Morenas, *op.cit.,* II, p. 175, indique la maintenue de Louis Jean en 1669, cette maintenue n'est pas citée par Alphonse Brémond.

[335] AD.HG Reg. Ins. 31, Guillaume Burgaud, notaire de Montauriol.

Il avait épousé, par contrat du 7 février 1619, **Anne de LA ROQUE-BOUILLAC,** fille de François de LA ROQUE-BOUILLAC, seigneur de La Guimerie (à 2 km du Garric, Tarn), et de Françoise d'HEBRAIL[336].
Ils eurent[337] :

8.1 François de BONFONTAN, qui suit.

8.2 Paul de BONFONTAN, seigneur de *La Plane.*
Il fut maintenu noble le 14 janvier 1669, avec son père et ses frères François et Jean.

8.3 Jean de BONFONTAN, seigneur de *La Serre.*

VIII François de BONFONTAN, *chevalier*, baron de Lastours et d'Endoufielle (Gers[338]).
Il devait être né longtemps après le contrat de mariage de ses parents pour être émancipé en 1676[339] et se marier en 1686.
François de Bonfontan, écuyer, seigneur de Lastours, d'Endoufielle, de Maurens, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689[340].
Il avait épousé, en 1686, **Françoise de CARQUET,** fille de noble Antoine de CARQUET, capitoul de Toulouse, et de Marguerite d'AURE[341].
Antoine Carquet, écuyer, capitoul, fut cité en 1681[342].
Ils eurent :

9.1 François de BONFONTAN, qui suit.

IX François de BONFONTAN, chevalier, baron de Lastours, d'Endoufielle, du Puy (Pouy-de-Touges, Haute-Garonne.)
En 1746 et en 1748, François de Bonfontan afferma son moulin à vent, avec son jardin, à Labatut, pour 4 années moyennant 16 setiers de carrou, blé et seigle[343]. Après la mort de sa femme, Anne d'Orbessan, survenue avant 1759, il résida principalement en la généralité d'Auch, probablement au château d'Endoufielle. Le 22 mai 1759, il rendit hommage pour les trois-quarts de la terre et seigneurie d'Endoufielle, par indivis, provisoirement, avec l'hôpital de La Grave de Toulouse, avec justice haute, moyenne et basse, et en outre comme père et administrateur des biens de ses enfants et de sa défunte femme Anne d'Orbessan, pour la terre

[336] AD.HG Reg. Ins. 15.
[337] La descendance de Louis Jean de Bonfontan est indiquée principalement par Henri Jougla de Morenas, les actes non référencés proviennent de cette source.
[338] Ce lieu est écrit Andoufielle dans les actes
[339] AD.HG Reg. Ins. 31.
[340] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* Vol. 1, p.114.
[341] Jougla de Morenas, *t. 2, p. 175.*
[342] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* Vol. 1, p. 173.
[343] C. Barrière-Flavy, *Bulletin de la société ariégeoise des sciences, lettres et arts (B.S.A),* 1926, p. 249, produisant J. Séré, notaire de Saverdun, Regist. 21, 1746-1747, f°100 ; regist. 23, 1748-1749, f°25.

et seigneurie du Pouy de Touges, avec justice haute, moyenne et base, et les droits utiles et honorifiques, dans l'enclave de Samatan, comme ayant appartenu à la dame de Labatut[344].
Le procureur de François de Bonfontan de Lastours, baron d'Endoufielle, demanda, le 13 avril 1765, à Gaspard Durand, huissier au parlement de Toulouse, le compulsoire du mariage de Jean de Lastours d'Endoufielle et de Blanche de Guers, du 15 janvier 1552. Cet acte dit que Jean de Lastours, seigneur d'Endoufielle, avait épousé, par contrat du 15 janvier 1552, Blanche de Guers, fille de Pierre de Guers, seigneur de Castelnau, dotée de 3 500 livres plus 500 livres d'accoutrements et de joyaux et 1 500 livres d'augment[345], la mère de Blanche de Guers était Jeanne de Grossolles[346].
François de Bonfontan épousa, par contrat du 11 mai 1724, **Anne d'ORBESSAN,** dame de Lissac (Ariège) et de Labatut (Ariège), fille de Pierre Gaston d'ORBESSAN, seigneur de Labatut, et d'Urbaine Andrée de SIREGAND d'Ercé, elle était l'aînée, avait une sœur Françoise d'Orbessan et aussi une sœur Guyonne Chrisanthe, 3ème fille, et un feu frère Alexandre d'Orbessan, elle était dotée de 20 000 livres à prendre sur les biens de son feu frère[347].
Ils eurent :

10.1 Philippe de BONFONTAN de LASTOURS, qui suit.

10.2 Andrée Françoise Honorée de BONFONTAN de LASTOURS

Andrée Françoise Honorée de Lordat (sic) de Castagnac, seigneuresse de Castagnac et de Gensac, fut convoquée aux assemblées générales de la noblesse tenues à Toulouse et à Muret, en 1789[348].
Elle avait épousé **Nicolas Melchior de LORDAT,** seigneur baron de Castagnac, Bax, Latour, Gensac, fils de Paul François de CASTAGNAC, baron de Castagnac, seigneur de Bax, Latour, Gensac, et de Marie Anne de FOIX[349].
Nicolas Melchior de Lordat était cornette au régiment de Caraman dragons, le 11 août 1747, et testa le 20 juin 1770, instituant héritier universel son neveu Paul François de Roquemaurel, seigneur baron de Taurignan[350]. Il dénombra ses fiefs nobles les 28 janvier et 28 avril 1778, devant les capitouls[351] et mourut le 30 novembre 1779, sans

[344] C. Barrière-Flavy, *B.S.A,* 1926, pp. 249-250, produisant AD. Gers C 504-505,n°486-487 ; C 512.
[345] AD. Gers I 1983 n° 113330 ; Henri Jpougla de Morenas dit par erreur que François de Bonfontan avait épousé Jacqueline d'Aignan, d'Orbessan, fille de Gaston, comte d'Orbessan, et d'Andrée de Sirgan d'Ercé, mélangeant deux personnes, il est possible que François de Bonfontan ait épousé en premières noces Jacqueline d'Aignan et en secondes noces Anne d'Orbessan.
[346] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, p. 206.
[347] AD.HG 3 E 11803
[348] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 106.
[349] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lordat,* produisant les preuves.
[350] AD.HG Reg. Ins 39, selon l'insinuation de ce testament le 11 août, 1789, ce testament nommait les parents de Nicolas Melchior de Lordat, encore vivants, sa femme dont il n'avait pas d'enfant et entre autres, son neveu Paul François de Roquemaurel, seigneur de Taurignan, institué héritier universel.
[351] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 106.

postérité[352], son neveu Paul François de Roquemaurel lui succéda, conformément à ses dispositions testamentaires[353].

10.3 Marie Andrée Philippe de BONFONTAN.
Elle épousa, vers 1768, **Pierre Henri Isaac de RUDELLE,** seigneur de Molas, Labartère, coseigneur de Colomiers, premier président au parlement de Toulouse, d'où postérité[354].

10.4 Françoise de BONFONTAN de LASTOURS d'Endoufielle.
Elle épousa **Jean Charles Joseph d'ALGAYRES** du FAUR de BARBAZAN, seigneur de Fargues, d'Araguès, né en 1734, fils de Jean d'ALGAYRES du FAUR de BARBAZAN, procureur du roi en la sénéchaussée de L'Isle-Jourdain, il mourut 30 juin 1762, d'où postérité[355].

X Philippe de BONFONTAN de LASTOURS, chevalier, marquis de Bonfontan, comte de Lastours, baron d'Endoufielle, seigneur de Lissac, Labatut.
La châtellenie de Saverdun, était, en 1770, très divisée, M. de Bonfontan, marquis d'Endoufielle, seigneur de Lissac et de Labatut, possédait les neuf dix-huitièmes de ces seigneuries, venaient ensuite les coseigneurs de Tersac, du Vivier, de Barrière, Nonnat de Mouilhet, Décamps et du Solier. La jouissance des droits seigneuriaux de Lissac était l'objet de contestations entre les coseigneurs, autres que M. de Bonfontan[356].
Philippe de Bonfontan de Lastours fut capitoul en 1786,1787, 1788 et 1789, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 15 mars 1787, et assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse, en 1789[357].
Il avait été admis aux honneurs de la Cour, en 1787[358].
Il avait épousé, par contrat du 8 mai 1772, **Louise Marguerite de ROYS (alias des ROIS),** fille de Dominique de ROYS, chevalier, seigneur de Lédignan (Gard), et de Madeleine Thérèse *d'ANFOUX ou d'AMPHOUX ;* Louise Marguerite de Roys était veuve, avec postérité, de Jean Jacques Hercule de La Roche-Fontenilles, baron de Lavedan, seigneur de Terrebasse, épousé par contrat du 18 septembre 1748[359].
Ils eurent deux filles :

11.1 Marie Adélaïde Jacobée Blanche de BONFONTAN, comtesse de Bonfontan.
Elle était chanoinesse du chapitre noble de Largentière.

---

[352] Jules Villain, *op.cit.* II, p. 1491
[353] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lordat,* produisant la preuve.
[354] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* III, p. 53.
[355] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 768. Indique le mariage, le baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* III, p. 53, indique les parents de Françoise de Bonfontan.
[356] C. Barrière-Flavy, *Histoire de la ville et châtellenie de Saverdun,* pp.185-186.
[357] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 115.
[358] Jougla de Morenas, *op.cit., II, p. 175.*
[359] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1635.

Elle fut convoquée à l'assemblée de la noblesse de Comminges, tenue à Muret, en 1789[360].
Elle avait épousé, le 3 juillet 1787, **François Régis de VIGNES**, marquis de Puylaroque, seigneur de La Bastide, Puylaroque, Belmontet, etc., fils de Charles Augustin de VIGNES, marquis de Puylaroque, seigneur de Parisot, Cornusson, etc., et de Marie de MONTESQUIEU, d'où postérité[361].

11.2 Marie Sophie de BONFONTAN.
Elle épousa, en 1789, **Henri** Elisabeth **JOUGLA,** baron de Paraza, seigneur de Lignac, président à mortier au parlement de Toulouse, fils d'André JOUGLA, baron de Paraza, conseiller au parlement de Toulouse, et de Pétronille d'ASSEZAT de Toupignon. Henri Elisabeth Jougla de Paraza assista aux assemblées de la noblesse des sénéchaussées de Toulouse et de Carcassonne, tenues en 1789[362]. Il mourut en 1801, d'où postérité[363].

II
Seigneurs de La Boulbène

L'auteur de cette branche Frédéric de Bonfontan, seigneur de la Boulbène, est dit par Henri Jougla de Morenas et par Jean Vignau, fils de François de Bonfontan, seigneur des Mazières, et de Marie de Lastours. Les données non référencées proviennent de ces 2 sources.

VII Frédéric de BONFONTAN, seigneur de La Boulbène (à Paillas, juridiction de Puygaillard, Tarn-et-Garonne).
Il épousa, par contrat filiatif du 29 mars 1610, **Françoise de VILLENEUVE**, fille de Gaspard de VILLENEUVE, seigneur et baron de La Croisille, et de Gabrielle de CHÂTEAUVERDUN, son épouse, Françoise de Villeneuve était veuve le 13 octobre 1611[364].
Ils eurent :

VIII François de BONFONTAN, seigneur de La Boulbène.
Il épousa, par contrat du 14 juillet 1630, **Olympe AGASSE**[365].
Nous constaterons deux alliances entre les familles Agasse et de Bonfontan, les deux demoiselles Agasse appartenaient probablement à la famille noble de ce nom qui tenait Saint-Urcisse (Tarn.)
Ils eurent :

9.1 François de BONFONTAN, qui suit.

---

[360] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 115.
[361] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 1735-1736.
[362] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 17.
[363] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 2, p. 237, pour tout ce qui le concerne sauf les assemblées de la noblesse.
[364] AD.HG Reg. Ins.15 ; BnF Fr 32297
[365] AD.HG Reg. Ins. 28.

9.2 Marguerite de BONFONTAN.

IX Louis de BONFONTAN, seigneur de La Boulbène puis de Cuq.
Louis de Bonfontan, seigneur de La Boulbène, ayant fait remonter ses preuves écrites à 1550 environ, fut maintenu noble par M. Bazin de Bezons, intendant de Languedoc, par jugement souverain du 19 janvier 1669 ; confirmé par deux autres jugements rendus par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, les 19 décembre 1698 et 28 mars 1699[366]. Jean Vignau dit qu'il fut maintenu noble le 19 janvier 1699, avec son fils Hugues.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 27 avril 1654, **Marie de LAMY,** fille de Maffre de LAMY, seigneur de Belleserre et de Cuq, et de Rachel de PREISSAC, dame de Preissac[367], sa première épouse.
Ils eurent :

10.1 Jean Jacques de BONFONTAN.
Il épousa, le 5 janvier 1693, **Catin de *PAMIS***, de Saint-Affrique, où il habitait, et fut maintenu noble le 19 décembre 1698.

10.2 Hugues de BONFONTAN.
Il fut maintenu noble, le 28 mars 1699, avec son père.

Nous connaissons une branche de la famille de Bonfontan qui tenait Cuq-Toulza, qui pourrait être issue de François de Bonfontan et de Marie de Lamy. Nous reportons ce qui la concerne au chapitre V.

III
Seigneurs de La Garde

L'auteur de cette branche, Bertrandon de Bonfontan était le fils de Bertrand de Bonfontan et de Cécile de Courdurier.
Le fils probable de Bertrandon n'est pas connu, son petit-fils probable pour expliquer la transmission de la terre de La Garde, pourrait être Antoine de Bonfontan, dont la filiation agnatique suivie est indiquée par le marquis d'Aubais.
Cette branche tenait le lieu de La Garde dans la juridiction de Castelnau-de-Montmirail, et auparavant, celui de Bellegarde dans la même juridiction, il ne semble pas que ce soit une confusion.
Les données non référencées dans la filiation qui suit proviennent du marquis d'Aubais.

II Bertrandon de BONFONTAN.
D'une alliance inconnue il eut probablement :

III N…de BONFONTAN.

[366] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 114
[367] AD.HG Reg. Ins. 28.

D'après la chronologie il pourrait être Jacques de Bonfontan, seigneur de Bellegarde, cité en 1579, âgé d'environ 70 ans qui avait deux fils servant dans la compagnie du capitaine La Valette (supra.)
D'une alliance inconnue il eut :

IV Antoine de BONFONTAN
Antoine de Bonfontan, habitant le lieu de Bellegarde, à Castelnau (-de-Montmirail), passa un contrat de lauzime le 31 août 1510[368].
Il testa le 17 novembre 1528, nommant son fils Gabriel de Bonfontan.
D'une alliance inconnue il eut :

V Gabriel de BONFONTAN, seigneur de La Garde (dans la juridiction de Castelnau-de-Montmirail, Tarn.).
Il dénombra la terre de La Garde en 1539.
Il épousa en 1543, **Jourdaine AGASSE.**
Ils eurent :

VI Jacques de BONFONTAN, seigneur de La Garde (en Albigeois)
Jacques de Bonfontan, seigneur de La Garde, assista son beau-frère Aaron de Voisins, seigneur de Cornebarrieu, le 18 septembre 1588, lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Tersac[369].
Il testa le 8 septembre 1590, instituant héritier son fils Nicolas de Bonfontan.
Il avait épousé, par contrat du 15 novembre 1585, **Laure de VOISINS,** fille de Nicolas de VOISINS, seigneur de Cornebarrieu, et de feue Violande alias Claude de FANJEAUX[370].
Laure de Voisins, veuve de Jacques de Bonfontan, testa le 21 février 1600, au château de La Garde, demandant son inhumation en l'église de Saint-Jean de Montels (Montels à 6 km à l'est de Castelnau-de-Montmirail), au tombeau de son mari, léguant 1 000 livres à chacune de ses filles Marguerite et Jeanne, prises sur le legs de sa sœur Jeanne de Voisins. Elle institua héritier universel son fils Nicolas de Bonfontan et lui substitua Marguerite, sa fille et à elle, Jeanne, son autre fille, et à elles Aaron, Nicolas et autre Aaron de Voisins, ses frères, et à eux ses sœurs Marguerite, religieuse et Paule. Elle fit un codicille le 13 juillet suivant. Furent présents François de Bonfontan et Me Louis de Gayrard, docteur en droit[371].
Ils eurent :

7.1 Nicolas de BONFONTAN, qui suit.

7.2 Marguerite de BONFONTAN.

7.3 Jeanne de BONFONTAN.

---

[368] André Navelle, *op.cit.,* produisant de Nuce Dept 394.
[369] AD.HG 3 E 9446 Cazères ; AD.HG Reg. Ins. 3.
[370] AD.HG Reg. Ins. 2
[371] Colonel de Bourdès, *Documents épars.*

VII Nicolas de BONFONTAN, seigneur de La Garde.
Selon le contrat de mariage de sa fille Georgette il avait épousé **Jeanne d'HEBRAIL.**
Ils eurent :

8.1 Gabriel de BONFONTAN, qui suit.

8.2 Georgette de BONFONTAN.
Dite fille de Nicolas de Bonfontan, seigneur de La Garde, en Albigeois, et de Jeanne *de Brailh* (d'Hébrail), elle épousa, par contrat du 1er mai 1631, **Pierre Balthazar de RIGAUD,** seigneur d'Aliat, fils de Charles de RIGAUD, seigneur et baron de Vaudreuil, d'Auriac, et de Jeanne de RABASTENS[372].
Leur fils Jean Louis de Rigaud, seigneur de Lambry, épousa par contrat du 30 avril 1656, Marie de Polastre, ceux-ci furent cités le 22 décembre 1673 dans l'acte d'émancipation de leur fils Jean de Rigaud, cet acte mentionne également feu Balthazar de Rigaud, père de Jean Louis, et Georgette de Bonfontan, sa femme[373].

VIII Gabriel de BONFONTAN, seigneur de La Garde.
Il fut maintenu noble le 29 janvier 1669.
Il avait épousé, par contrat du 29 août 1645, **Marie de VERDUN.**

On cite ensuite Jean et Gabriel de Bonfontan, seigneurs de La Garde, qui pourraient être leurs fils et Isabeau de Bonfontan.
Jean de Bonfontan, seigneur de La Garde, dans la juridiction de Castelnau-de-Montmiral, fut le parrain le 21 avril 1692, à Castelnau-de-Montmiral, d'Anne du Soulier (Solier), fille de noble Nicolas du Soulier (Solier), seigneur de Fézembat (en Castelnau-de-Montmirail), et de Marie de Verdun, la marraine fut Anne de Bonfantan, habitant Saint-Martial[374].
Il fut présent, le 22 juin 1700, à Lavaur, au mariage de Louis de Suère dit de Saint-Martial, fils de Jean de Suère, sieur de Lacombe, et d'Anne de Bonfontan avec Jeanneton de Rotolp[375].

Isabeau de Bonfontan de Fézembat, mourut à Castelnau-de-Montmiral, le 3 septembre 1694, furent présents Jean (de Bonfontan) de La Garde et Jean du Solier, sieur de Lacombe[376]. Elle pourrait être la fille ou la sœur de Gabriel.

Les registres paroissiaux de Castelnau-de-Montmiral, disponibles en ligne commençant depuis 1701 font apparaître :

Jean de Bonfontan, seigneur de La Garde, mourut le 11 septembre 1712, et fut enterré le lendemain dans l'église Notre-Dame de Montmiral. Il pourrait être celui cité supra.

---

[372] La Chenaye-Desbois (Généalogie Rigaud.)
[373] AD. Aude B 2002, Germain Antony, notaire de Castelnaudary.
[374] Maurice Vuillier produisant les AD. Tarn, Castelnau-de-Montmirail.
[375] RP. Lavaur.
[376] Maurice Vuillier, produisant AD. Tarn Castelnau-de-Montmirail.

Jean François de Bonfontan**,** seigneur de La Garde, dans la juridiction Castelnau-de-Montmirail, avait épousé Marie de Millet qui reçut une donation le 4 juillet 1716[377].
Ils eurent :

Françoise (de Bonfontan) de La Garde.
Elle naquit le 19 septembre 1717, et fut baptisée, à Montmiral, quatre jours après, le parrain fut Jean François de Bonfantan, oncle paternel.

Jeanne Marie (de Bonfontan) de La Garde.
Elle fut baptisée, à Montmiral, le 24 novembre 1718, en présence d'Etienne de Puylaurens, prêtre.

Françoise (de Bonfontan) de La Garde.
Elle naquit le 28 mars 1720, et fut baptisée à Montmiral, quatre jours après, le parrain fut Jean Baptiste de Cahuzac, seigneur de Fontclamouse, la marraine Françoise de *Cergues,* veuve du baron d'Endoufielle, fut présent Etienne de Puylaurens, prêtre.

Louis (de Bonfontan) de La Garde.
Il naquit et fut baptisé, à Montmiral, le 4 juin 1724, le parrain fut Louis de Lacombe de Littré, la marraine Marguerite d'Endoufielle de Saint-Martin.

Jeanne Françoise (de Bonfontan) de La Garde.
Elle fut baptisée, à Montmiral, le 7 septembre 1725, le parrain fut Hélie de Bousquet, la marraine Françoise de La Garde, sa sœur.

Louis (de Bonfontan) de La Garde.
Il naquit le 23 octobre 1726, et fut baptisé, le lendemain, à Montmiral, le parrain fut Louis de *Grainier* (Grenier ?), sieur de Lartigue, la marraine Catherine de Suère (famille qui apparaît en 1700, supra.)

Marie de Bonfontan, fille de Jean de Bonfontan de La Garde et de feue Jeanne de Bonfontan épousa, le 29 avril 1727, dans la chapelle du Crucifix de Montmiral, M. Jean Isaac Cadars, bourgeois, habitant Villedieu, diocèse de Montauban, veuf de demoiselle Hippolyte de Lamy de Puulauron, fils de feu sieur Dominique Cadard et de feue demoiselle Jeanne de La Chaise[378].

IV
Seigneurs de Bellefontaine

[377] Maurice Vuillier, se référant à un notaire de Rabastens.
[378] RP. Castelnau de Montmiral.

Cette branche n'est pas rattachée, elle tenait le lieu de Bellefontaine qui n'a pas été identifié (il existe un lieu de ce nom à 4 km de Balma, Haute-Garonne, que rien ne permet de dire qu'il était celui en cause.)

I Guillaume de BONFONTAN, seigneur de Bellefontaine.
Il épousa **Marie de LESTELLE** alias **d'ITILLIE,** qui mourut avant le 25 août 1634, date du contrat de mariage de leur fils, Marc de Bonfontan, avec Anne de Montpezat, nommant Guillaume de Bonfontan, seigneur de Bellefontaine, et Marie de Lestelle, père et mère de Marc de Bonfontan.
L'épouse de Guillaume de Bonfontan pouvait soit appartenir à la famille de Brunet qui tenait Lestelle, dont la branche des seigneurs de Pujols et de Lestelle, établie en Albigeois et en Agenais était alliée à la famille de Montpezat, soit à la famille d'Itillie, récemment anoblie, établie dans le Volvestre.
Ils eurent :

2.1 Marc de BONFONTAN, qui suit.

2.2 Paul de BONFONTAN, sieur de La Bourgade
Marc de Bonfontan de Bellefontaine et Paul de Bonfontan, sieur de La Bourgade, furent présents, le 16 février 1642, au paiement de 18 000 livres, à François d'Astorg, seigneur et baron de Montbartier, pour le rachat de la terre de Lodes par Auguste de La Mothe[379].
Paul de Bonfontan, sieur de La Bourgade, assisté de son frère Marc de Bonfontan, sieur de Bellefontaine, épousa, par contrat du 4 octobre 1657, **Marguerite de BENQUE** veuve de Gaspard de Mauléon[380], épousé par contrat du 19 septembre 1631, par lequel Marguerite de Benque, dotée de 3 000 livres par son père Philippe de Benque, seigneur de Marun et de Villeneuve, étant précisé au contrat que si Gaspard de Mauléon mourait sans enfant, ce qui fut le cas, sa femme conserverait sa vie durant la jouissance et l'usufruit des biens de son mari, ainsi que de la légitime offerte par son beau-frère Balthazar de Mauléon, recteur de Cazaril. Balthazar de Mauléon mourut en 1658, délaissant ce qu'il possédait en propre aux Dalleman (ses neveux, enfants de Marthe de Mauléon, sa sœur), son autre sœur, Marguerite de Mauléon, avait épousé Pierre Dispan d'où un fils Gaspard Dispan qui était aux galères, en raison de ses méfaits. La succession Mauléon provoqua des dissensions au retour des galères de Gaspard Dispan, ce dernier, aidé de spadassins, mena des expéditions punitives sur les métairies de Gabriel Lesgrime (autre neveu des Mauléon) et de Paul de Bonfontan, dont les propriétés étaient au hameau du Sautet, où il possédait une métairie couverte de paille, avec 26 journaux de terre. Marguerite de Benque était morte le 20 octobre 1677, ayant institué héritier son neveu Gaspard Lesgrime (fils de sa sœur Gabrielle de Mauléon), prêtre et vicaire de Saint-Plancard. Ne pouvant obtenir de la justice ce qu'il voulait, Gaspard Dispan assassina Gabriel Lesgrime, la nuit de Noël 1682, de sept

[379] AD.HG 3 E 24887 Saint-Gaudens.
[380] AD.HG Reg. Ins 29 bis, Paul Danizan, notaire de Saint-Plancard.

balles de mousquet. Les biens destinés aux Lesgrime ne leur revinrent qu'à la mort de Gaspard Dispan[381].

II Marc de BONFONTAN, seigneur de Bellefontaine.
Il apparaît le plus souvent dans les actes avec le prénom Marc et parfois comme Marc Antoine ou Antoine Marc.
Marc de Bonfontan, seigneur de Bellefontaine, fut cité le 4 avril 1644, fils et héritier de feue demoiselle d'Itillie, sa mère[382]. Il assista, le 24 janvier 1650, Isabeau d'Astorg, fille de Corbeyran d'Astorg, seigneur et baron de Montbartier, lors de son contrat de mariage avec César de Péguilhan, baron de Betbèze[383]. En 1652, Marc Antoine de Bonfontan, seigneur de Bellefontaine, habitait Lodes[384]. Il fut présent, le 26 août 1670, à une procuration de François d'Astorg, vicomte de Larboust, donnée à sa mère Marguerite (de Gélas) de Léberon de Montbartier[385]. Le 4 septembre 1672, Marc de Bonfontan, seigneur de Bellefontaine, et Jacqueline Dalleman, sa femme, devaient continuer en la cour de parlement de Toulouse une action, commencée le 5 mai 1653, concernant l'hérédité de Raymond Cestac, premier mari de Jacqueline Dalleman[386]. Le 2 août 1679, Isabeau de Castagnet, veuve de Paul de Montpezat, seigneur d'Espeyrens, donna 1 000 livres à Marc de Bonfontan, seigneur de Bellefontaine[387].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 25 août 1634, habitant Montgey (Tarn), en premières noces, **Anne de MONTPEZAT,** veuve de Guyon d'Astorg, seigneur de Montbartier, épousé en 1602, fille de François de MONTPEZAT, seigneur de Manaud, coseigneur de Saux, et de Françoise de GESTAS[388].
Il avait épousé, donc en secondes noces, **Jacqueline DALLEMAN,** veuve de Raymond CESTAC (supra.)
Enfants du second lit :

3.1 Paul de BONFONTAN, qui suit.

3.2, 3.3, frères de Paul, décédés avant le 23 février 1688.

3. n°indéterminé, probablement une fille qui épousa **Bernard ANIZAN,** cavalier, cité le 23 février 1688 comme beau-frère de Paul de Bonfontan, infra, (sachant que l'on ne connaît pas de sœur de Paule de Montpezat ayant épousé un Anizan.)

III Paul de BONFONTAN, sieur de La Caussade (multiples lieux de ce nom dans le Tarn, dont un en Montgey, ce qui est à rapprocher du fait que Mac de Bonfontan de Bellefontaine habitait Montgey lors de son premier contrat de mariage.)

---

[381] Guy-Pierre Souverville, *Revue de Comminges, 1986, A Boudrac et Saint-Plancard au 17ème siècle un brigand gentilhomme Gaspard Dispan du Plan, pp. 53-54, et 1988, p. 446.*
[382] AD.HG 3 E 24488 Saint-Gaudens
[383] AD.HG 3 E 25601.
[384] AD.HG 3 E 24880 Saint-Gaudens.
[385] AD.HG 3 E 22335 Sarremazan.
[386] AD.HG 3 E 22336 Sarremazan
[387] AD.HG 3 E 22338 Sarremazan.
[388] AD.HG Reg. Ins. 28, Jean Bonnet, notaire de Saint-Plancard en Nébouzan.

Paul de Bonfontan, sieur de La Caussade, résidant à Lodes (Haute-Garonne), en Nébouzan, fut présent, le 7 février 1685, à la nomination de François de Montpezat, seigneur d'Espeyrens, comme procureur de Marie de Montpezat, veuve de Bernard de Paute, seigneur de Martisserre, pour retirer un paiement[389]. Paul de Bonfontan, sieur de La Caussade, testa le 23 février 1688, dans la maison de Bernard Anizan, cavalier, son beau-frère, demandant son inhumation au tombeau de Marc de Bonfontan, seigneur de Bellefontaine, son père, et de ses frères. Il nomma Paule de Montpezat, sa femme et leurs quatre enfants, Isabeau, non mariée, à qui il légua 1 200 livres, Pierre, héritier universel, François et Bernard de Bonfontan à qui il légua 1 000 livres à chacun, il nomma la demoiselle d'Espeyrens, sa belle-mère, et fit des legs à Jacquette et Thérèse d'Anizan, ses nièces, fille du sieur Anizan, cavalier[390].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 1er mars 1678, **Paule de MONTPEZAT,** dotée de 2 500 livres, fille de feu Paul de MONTPEZAT, seigneur d'Espeyrens, et d'Isabeau de CASTAGNET, le futur fut assisté de Pierre Dalleman, prête et recteur de Cassagnabère, son oncle, parmi les présents, Corbeyran d'Astorg, seigneur et baron de Montbartier[391].
Paule de Montpezat, veuve de Paul de Bonfontan, seigneur de La Caussade, du lieu de Lodes, fit un rachat, le 11 mars 1694, comme reste du prix d'un engagement que François de Montpezat, seigneur d'Espeyrens lui avait baillé[392].
Ils eurent :

4.1 Isabeau de BONFONTAN.

4.2 Pierre de BONFONTAN, qui suit.

4.3 François de BONFONTAN.

4.4 Bernard de BONFONTAN.

IV Pierre de BONFONTAN
Pierre de Bonfontan de La Caussade fut le parrain, le 30 mars 1705, de Pierre Claude (de Montpezat) d'Espeyrens, fils de François (de Montpezat) d'Espeyrens, et de Thérèse de La Marque, habitant Larcan[393].

V
Seigneurs de Cuq-Toulza

L'auteur de cette branche, Bernard de Bonfontan, coseigneur de Cuq, pourrait être issu de la branche des seigneurs de La Boulbène, pour expliquer la transmission de la terre de Cuq (si tant est qu'il s'agisse du même Cuq), une autre indication dans ce sens est le parrain de

[389] AD.HG 3 E 25308 L'Isle-en-Dodon.
[390] AD.HG 3 E 22303 Saint-Blancard ; Guy-Pierre Souverville, *Revue de Comminges,* 1989, Testament de noble Pol de Bonfontan, sieur de La Caussade, p. 482, dit que Jacqueline Dalleman, nièce de Gaspard de Mauléon, avait épousé Raymond Anizan, elle est dite par ailleurs veuve de Raymond Cestac.
[391] AD.HG 3 E 22338 Sarremazan.
[392] AD.HG 3 E 22341 Sarremazan.
[393] AD.HG 4 E 1021.

Geneviève de Bonfontan, Hugues de Bonfontan, qui pourrait être le fils de François de Bonfontan, seigneur de La Boulbène puis de Cuq, et de Marie de Lamy, donc l'oncle de la baptisée.

I (XI ?) Bernard de BONFONTAN, coseigneur de Cuq-Toulza (Tarn.).
Il épousa **Jeanne du PUY.**
Bernard de Bonfontan et Jeanne du Puy nous sont connus par les actes de baptême de leurs enfants, à Cuq-Toulza, selon les registres paroissiaux de Cuq-Toulza.
Ils eurent :

2.1 Suzon (Suzanne) de BONFONTAN.
Elle fut baptisée, à Cuq-Toulza, le 8 décembre 1702, le parrain fut noble Bernard du Puy, sieur de La Pomarède, la marraine Suzon de Virvent (famille de l'Albigeois, dont une branche habita Cuq-Toulza.)

2.4 Jean Jacques de BONFONTAN.
Il fut baptisé, à Cuq-Toulza, le 4 décembre 1704, le parrain fut Jean Jacques d'Avessens de Saint-Rome, la marraine, Hippolyte de Roux de La Pomarède.

2.3 Marc Antoine de BONFONTAN.
Il fut baptisé, à Cuq-Toulza, le 9 juin 1706, le parrain fut Joseph de Bonfontan, la marraine, Catin de Bonfontan.

2.4 Paul de BONFONTAN, qui suit.

2.5 Geneviève de BONFONTAN.
Elle fut baptisée, à Cuq-Toulza, le 17 septembre 1710, le parrain fut Hugues de Bonfontan, la marraine, Marie Anne de Bonfontan.

II (XII ?) Paul de BONFONTAN, coseigneur de Cuq-Toulza, dit comte de Bonfontan.
Il fut baptisé à Cuq-Toulza, le 13 septembre 1707, sa mère étant nommée Jeanne de Dupuy, le parrain et la marraine furent Louis de Bonfontan et Pauline de Bonfontan, et fut enterré le 17 septembre1787, étant âgé de 80 ans.1787.
Sa première épouse, dite dame de Cuq, selon l'acte de son second mariage, est identifiée comme Marie Anne de *GAVIVES*[394].
Il avait épousé, en secondes noces, le 2 octobre 1786, à Labruguière, suivant la publication en l'église Notre-Dame de Cuq, **Rose Louise Charlotte de SUC** de Saint-Affrique, fille feu Joseph Augustin de SUC de Saint-Affrique (-lès-Montagnes, Tarn), écuyer, garde du corps du roi, et de Jeanne Rose BARBARA de LA BELOTTERIE de BOISSESON[395].

VI

[394] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* VII, p. 914, qui nomme Pons de Bonfontan l'époux.
[395] RP. Labruguière ; Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* p.914, se référant à AD. Tarn E 1036 GG 8.

Personnes isolées

Noble Jeanne de Bonfontan, veuve de noble Pierre de Sagnes, écuyer de Sagnes (à 2 km au nord-est de Villematier, Haute-Garonne), testa le 2 janvier 1521, nommant ses enfants[396].

Noble Pierre de Bonfontan, du mas de *Prasials,* passa un contrat d'achat le 28 janvier 1562[397].

Madeleine de Fontaines, femme de Pierre de Bonfontan, bourgeois de Saint-Félix, fit une donation, le 17 novembre 1648, à Me Guillaume Fauges, notaire de Castelnaudary, et à Antoinete de Fontaines, sa femme, son beau-frère et sa sœur[398].

Vers 1680 le marquis de Bonfontan épousa une demoiselle d'Encausse, fille aînée de Nicolas Gabriel d'Encausse, seigneur du Pouy-de-Touges, et de Françoise d'Orbessan, ceux-ci mariés par contrat du 4 avril 1657[399]. Le baron, de Woelmont de Brumagne qui reprend cette donnée dit que N…de Bonfontan, chevalier, seigneur de La Boulbène, de Bonfontan, appelé le marquis de Bonfontan, fils de Louis de Bonfontan, seigneur de La Garde, de Bonfontan, puis de Cuq, et d'Isabeau de Lamy, ceux-ci mariés en 1656, épousa Mademoiselle d'Encausse, sœur de la comtesse de Lamezan-Juncet, et de la Comtesse d'Espagne[400] (filles de Nicolas Gabriel et de Françoise d'Orbessan.) Maurice Vuillier qui reprend cette donnée dit sans preuve que cette demoiselle d'Encausse épousa Pierre de Bonfontan de La Caussade fils de *Philippe* (en réalité Paul) de Bonfontan, sieur de La Caussade, et de Paule de Montpezat, ceux-ci mariés par contrat du 1er mars 1678[401], ce qui est anachronique.

Le 29 novembre 1690, Isabeau de Bonfontan des Mazières, femme de M. Jean de *Louchen,* médecin, fut la marraine, le 29 novembre 1690 de Joseph d'Escornebeuf[402].

Un acte du 23 août 1745, dit que Louis de Bonfontan, capitaine de Cuq, résidant à Villefranche, a déjà donné à ses frères Jean Jacques et Paul de Bonfontan qui sont déjà décédés[403]. Ces derniers ne peuvent être confondus avec leurs homonymes de la branche des seigneurs de Cuq, car Paul mourut en 1787.

Douillac, révision le 18 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

---

[396] André Navelle, *op.cit.,* t. IX, p. 286, produisant AD.HG 3 E 4487, Jambefort, notaire.
[397] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1779, émet l'hypothèse qu'il pourrait être le fils naturel de François de Bonfontan, seigneur de Puygaillard et des Mazières (degré IV) et qu'il pourrait être le père d'un autre Pierre cité en 1572, sans indiquer les raisons de ces hypothèses.
[398] AD. Aude B 1995.
[399] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1519
[400] Baron de Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* III, p.52
[401] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Encausse,* Janvier 2000
[402] RP. Laur Saint-Alain.
[403] AD.HG 4 E 1021.

Nord
Carte des principaux fiefs
Montauban
Puygaillard
Tarn
Vernus
Castelnau-de-Montmiral
Les Cazières
ALBI
Garonne
TOULOUSE
Cuq-Toulza
Puyburent
Endoufielle
le Pouy-de-Touges
1 cm = 5km
Lisac
Labtut
Saverdun

Famille de BONVILLAR

I Premiers degrés **p.73**

II Seigneurs de Saussens **p.73**

III Seigneurs de Saussens, Lacroisille **p.81**

IV Seigneurs de Vallières. **p.89**

V. Personnes isolées **p.94**

Carte **p.96**

La généalogie de cette famille connue depuis le 13ème siècle a été établie par André Navelle[404], quelques données proviennent du marquis d'Aubais[405], Jean Vignau a complété cette généalogie[406] qui elle-même a été complétée dans le document qui suit avec des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources, notamment les registres paroissiaux de Sorèze..
Cette famille portait : « Ecartelé, au premier et dernier, d'argent plein ; au seuxième, d'azur ; au troisième de gueules.

I
Premiers degrés.

Sicard de BONVILLAR, chevalier, figure dans le *Saisimentum comitatus Tolosae* de 1271, au nombre des nobles seigneurs du baillage d'Avignonet[407].

Bego et Hugo de Bonvillar, chevaliers, furent cités dans le *Saisimentum comitatus Tolosae* de 1271.

Hugues de Bonvillar fit une fondation de sépulture aux Frères prêcheurs de Toulouse, en 1321[408], cette donnée fut reprise par Alphonse Brémond qui dit que Pierre et Gaspard de Bonvillar, seigneurs de Saussens et de La Vernède, furent maintenus nobles le 29 novembre 1668, ayant fait leurs preuves écrites depuis Hugues Bonvillar (1321.)

Guillaume de Bonvillar rendit hommage pour la terre de Druzac, le 14 juin 1328[409], on retrouvera cette terre dans leur descendance.

II
Seigneurs de Saussens

I Olivier de BONVILLAR, coseigneur de Saussens (à 6 km de Caraman, Haute-Garonne).
Olivier de Bonvillar, seigneur de Saussens, reconnut, le 22 octobre 1426, une dette à noble Guillaume de Sarrail, drapier, et le 29 juillet 1437, une dette de 3 écus d'or à Jacques Fabri[410].

---

[404] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome II, pp. 223-227.
[405] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome second, pp. 21-22.
[406] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome IV, pp. 1785-1788.
[407] Alphonse Brémond, *op.cit,* I, p. 118, citant également Beco et Hugo, p. 119 ?
[408] Marquis d' 'Aubais, *op.cit.,* II, p. 21.
[409] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 21
[410] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 223, produisant AD.HG 3 E 2955, Cuguron, notaire (acte de 1426); AD.HG 3 E 12023/123 livre Fabri (acte de 1437.)

Il fut cité en 1440 et en 1446 avec Jean Guirabault, notaire de Montgiscard[411].
On cita, le 10 décembre 1449, un lauzime d'Olivier de Bonvillar, coseigneur de Saussens[412].
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Guillaume Raymond de BONVILLAR, qui suit.

2.2 Jeanne de BONVILLAR.
Le 22 février 1499, Jeanne de Bonvillar, fille de feu Olivier de Bonvillar, seigneur de Saussens, veuve de **Guillaume de ROQUES,** de Caraman, donna une procuration[413].

II Guillaume Raymond de BONVILLAR, coseigneur de Saussens.
La preuve de son ascendance n'est pas fournie mais elle est très probable pour expliquer la transmission de la seigneurie de Saussens.
On cita le 24 septembre 1479, un lauzime de Guillaume Raymond de Bonvillar, coseigneur de Saussens[414].
D'une alliance inconnue il eut[415] :

3.1 Antoine de BONVILLAR, qui suit.

3.2 Gaillard de BONVILLAR, écuyer, coseigneur de Saussens.
Gaillard de Bonvillar, coseigneur de Saussens, fit un achat, le 17 avril 1511, on cita un lauzime du même, le 11 avril 1522[416]. Il mourut avant le 17 mai 1524, date à laquelle son fils Jean avait pour tuteur Jean de Bonvillar (infra.)
Il pourrait avoir épousé une demoiselle d'Hautpoul (selon l'acte du 12 décembre 1548, infra.).
Il eut :

Jean de BONVILLAR, seigneur de Saussens.
Il fut cité le 6 octobre 1543, seigneur de Saussens ; le 9 février 1544, Jean de Bonvillar, seigneur de Saussens, dont le père était mort en bas âge, fut de retour après être demeuré longtemps au service du roi[417].
Jean de Bonvillar, seigneur de Saussens, vendit, le 21 juin 1548, à Salvat du Verger, marchand, une métairie, de 32 arpents plus 8 arpents de prés à La Pérarède, à Saussens, pour le prix de 1 250 livres[418].

---

[411] André Navelle, *op.cit.,* II, 223, produisant AD.HG 3 E 5232, Lucan, notaire.
[412] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 223, produisant AD.HG 3 E 994, Raynaud, notaire.
[413] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 223, produisant AD.HG 3 E 9927, Parni, notaire.
[414] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 224, produisant AD.HG 3 E 9943, Raymond, notaire.
[415] La preuve n'est pas fournie tant par André Navelle que par Jean Vignau.
[416] André Navelle, *op.cit.,* II, p.227, produisant AD.HG 3 E 9833, Junsègue, notaire (acte de 1511), AD.HG 3 E 9838, Junsègue, notaire (acte de 1522.)
[417] André Navelle, *op.cit.,* II, p.227, produisant AD.HG 3 E 6775, Rolle, notaire (acte de 1543) ; AD.HG B 2048 (acte de 1544.)
[418] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 227, produisant AD.HG 3 E 1378, Bolaroti, notaire.

Le 20 décembre de la même année, Pierre de Serta fut condamné à restituer à Jean de Bonvillar, seigneur de Saussens, et à Catherine d'Hautpoul, sa tante, 86 livres 12 sols 6 deniers d'ici 8 jours[419].
Le 26 novembre 1550 eut lieu un accord entre noble Jean de Bonvillar, seigneur de Saussens, et noble Pierre de Sartre[420].
Il avait épousé, par contrat du 5 juillet 1540, **Jeanne de ROQUEFORT,** fille d'Antoine de ROQUEFORT, de Pamiers, au comté de Foix[421], et de Constance de LA ROQUE[422].

Catherine de BONVILLAR.
Catherine de Bonvillar, veuve de Bernard de Raspaud, sœur de Jean de Bonvillar, donna une procuration, le 26 juillet 1544[423]. Suite à un accord avec Louis de Raspaud, fils du premier mariage de feu Bernard de Raspaud, Louis de Raspaud donna, le 21 février 1551, une quittance[424].
Elle avait épousé **Bernard de RASPAUD,** écuyer, seigneur de Colomiers, veuf, fils de Pierre de RASPAUD, coseigneur de Colomiers, et de Peyronne de PUYBUSQUE[425].
Bernard de Raspaud et Catherine de Bonvillar eurent, entre autres, un fils Antoine de Raspaud dit le Capitany, coseigneur de Colomiers, capitoul en 1574, qui continua la lignée[426].

3.3 Jean de BONVILLAR.
Jean de Bonvillar, prêtre, fut le 17 mai 1524, parrain et tuteur de Jean de Bonvillar, pupille, fils de feu Gaillard de Bonvillar, seigneur de Saussens[427].

3.4 Jeanne de BONVILLAR.
Jacquette de Bonvillar, fille de Guillaume Raymond de Bonvillar de Saussens, épousa, par contrat après mariage du 23 juin 1507, dotée de 110 écus petits plus des robes, **Jean JUNSEGUE** fils de Pierre JUNSEGUE aîné, marchand de Caraman, furent témoins Saux de Loubens, seigneur de Verdalle, et Jacques de Roqueville, seigneur de Montcabrier[428].

III Antoine de BONVILLAR, écuyer, seigneur de Saussens.

---

[419] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 227, produisant AD.HG B 41.
[420] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 227, produisant AD.HG 3 E 5027, La Salvanye, notaire.
[421] AD. Gers Vergès I 549.
[422] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 117, prouve que l'épouse d'Antoine de Roquefort, viguier de Pamiers, était Constance de La Roque mais omet Françoise parmi ses enfants.
[423] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 227, produisant AD.HG 3 E 5207, Lobeyrie, notaire.
[424] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 38, produisant AD.HG 3 E 2527, Céleri, notaire.
[425] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 36-37, produisant les preuves
[426] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp.37 à 39.
[427] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 225, produisant AD.HG 3 E 9842, Junsègue, notaire.
[428] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 225, produisant AD.HG 3 E 9857, Cassanet, notaire.

Il fut cité coseigneur de Saussens, le 14 décembre 1506[429]. Jean et Nicolas de Peytes, seigneurs de Montcabrier lui empruntèrent 75 écus, le 29 août 1509[430].
Le 28 août 1525, Antoine de Bonvillar, écuyer, seigneur de Saussens, capitoul en 1525, dénombra ses fiefs nobles de Saussens, Selve, Varilhes (probablement Barelles), Vals et autres lieux[431].
Antoine de Bonvillar, seigneur de Saussens, testa le 7 juin 1526[432].
Le 8 avril 1530, Anne de Palays, veuve de Jean de Tournemire, Bernard et Arnaud de Vignes, coseigneurs de Noueilles, et Roger de Roux, seigneur d'Issus, furent condamnés à des amendes pour des excès contre Antoine de Bonvillar et sa femme Jacquette de Castelnau[433].
Antoine de Bonvillar, seigneur de Saussens, vendit une terre, le 31 juillet 1533, à Pierre Suberne, marchand, et mourut avant le 5 janvier 1534, date à laquelle Jeanne de Castelnau, sa veuve, reconnut une dette[434].
Il avait épousé **Jacquette de CASTELNAU,** fille de Raymond de CASTELNAU, seigneur de Barelles, et de Jeanne de SAYRAC alias FAYDIT, cette dernière fille de Pierre de Sayrac, alias Faydit, seigneur de Barelles, près de Villefranche, sa femme lui apporta la seigneurie de Barelles[435].
Ils eurent[436] :

4.1 Thomas de BONVILLAR, qui suit.

4.2 Jérôme de BONVILLAR.
Jérôme de Bonvillar, chanoine de Pamiers, reconnut, le 5 novembre 1543, une dette à Raymond Subreville. Le 20 avril 1545, Jérôme de Bonvillar, recteur de Saint-André de Pérat, au diocèse de Mirepoix, donna une procuration pour résigner[437].

4.3 Delphine de BONVILLAR.
Elle épousa, par contrat du 10 octobre 1535, **Charles de PLAGNOLE,** seigneur de Saint-Germier, Cessales, Montcalvel, fils de feu Antoine de PLAGNOLE, chevalier, seigneur de Saint-Germier, Cessales, et de Savie de LESCURE[438].
Charles de Plagnole, seigneur de Saint-Germier (Haute-Garonne), Cessales (à 1 km de Saint-Germierr), Montcalvel, fils de feu Antoine de Plagnole, ratifia, le 29 novembre

[429] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 225, produisant AD.HG 3 E 10419, Laget Bérenguier.
[430] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 225, produisant AD.HG 3 E 9101, Crosat, notaire.
[431][431] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* I, p. 119 ; *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 2000, tome I, p. 485, le dit également capitoul en 1525.
[432] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 22.
[433] AD.HG B 2
[434] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 225, produisant AD.HG 3 E 3030, Dalet, notaire (acte de 1533) ; AD.HG 3 E 2901, Vidal Coustonis, notaire (acte de 1534.)
[435] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 84.
[436] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 225.
[437] André Navelle, *op.cit.,* II, 225, produisant AD.HG 3 E 3031, Dalet, notaire (acte de 1543) ; AD.HG 3 E 4065, G. Fossé, notaire ; la preuve de l'ascendance de Jérôme de Bonvillar n'est pas fournie.
[438] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.252-255.

1536, la vente de la métairie noble de La Plagnole, dans la juridiction des Cassès, de 80 arpents au prix de 1 500 livres, à François Jean, bourgeois de Carcassonne[439].

Le 8 septembre 1541, chez Thomas de Bonvillar, écuyer, seigneur de Saussens, Charles de Plagnole, sur le point de partir en guerre, donna une procuration à sa femme, Delphine de Bonvillar, et à son frère, Jacques de Plagnole, pour gérer ses biens, et fit son testament instituant héritier universel son fils Guillaume de Plagnole, âgé de 18 à 20 mois, et dans les substitutions éventuelles son neveu Antoine de Bonvillar[440].

Charles de Plagnole, devenu veuf, épousa, en secondes noces, Catherine Martin, selon un acte du 16 juin 1561, où il est cité avec sa seconde épouse, dans l'exécution d'un arrêt l'opposant à Jean de Bernuy, vicomte de Lautrec[441], son fils Guillaume, issu de son premier mariage continua la lignée des seigneurs de Saint-Germier.

IV Thomas de BONVILLAR, écuyer, seigneur de Barelles (en Villefranche-de-Lauragais, Haute-Garonne), coseigneur de Saussens

Thomas de Bonvillar dénombra, en 1525, la seigneurie de Saussens et les fiefs nobles qu'il possédait sur les terroirs de Selve, de Vals, de Barelles, de Villefranche-de-Lauragais, de Saint-Léon, de Saint-Anatoly, des Forges[442].

En 1538 eut lieu un accord entre Thomas de Bonvillar, écuyer, seigneur de Saussens et de Barelles, et noble Germain de Montauzé, écuyer, et Marguerite de Lanepla, veuve de feu le seigneur de Montauzé[443]. En 1540, Thomas de Bonvillar, écuyer, dénombra Saussens, puis, en 1554, il dénombra les fiefs nobles de Saussens et 50 arpents de terre, de La Selve, de Saint-Anatoly, des Forges, indivis avec Jean de Bonvillar[444].

Il avait épousé, en premières noces **Catherine de CAPDEBIOU** (alias **CAPDEBUOU** alias **CAPDEBOU**)**,** qui mourut avant le 12 avril 1531, date à laquelle Thomas de Bonvillar, veuf d'elle, reconnut une dette[445].

Il avait épousé, en secondes noces **Catherine de PLAGNOLE,** qui fut citée son épouse le 26 mars 1541[446]. André Navelle la dit soit fille d'Antoine de Plagnole, seigneur de Saint-Germier (généalogie Bonvillar), soit fille de Jean de Plagnole, seigneur de Saint-Germier, et de Bertrande de Léon (qui sont les parents d'Antoine, (généalogie Plagnole.) Jean de Plagnole, qui vivait en 1484, étant mort avant septembre 1486, cette dernière ascendance (avec une mariée d'au moins 45 ans) paraît douteuse mais pas impossible, mais alors elle pouvait difficilement être la mère d'une partie des enfants de Thomas de Bonvillar. Jean Vignau la dit fille de Jean de Plagnole, seigneur de Saint-Germier[447], utilisant probablement la généalogie

---

[439] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 254, produisant AD.HG 3 E 419 , Astorg, notaire.
[440] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 255, produisant AD.HG 3 E 2639, Chaussade, notaire.
[441] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 255, produisant AD.HG B 54.
[442] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* I, p. 119.
[443] AD.HG 3 E 17957 Villefranche de Lauragais.
[444] B.M. Toulouse Mas 635, pour 1540 et 1554 ; Alphonse Brémond, *Nobiliaire Toulousain,* I, p. 119, complétant le dénombrement de 1554.
[445] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 225, se référant à Codoing Dept 3 ; Catherine de *Capdebiou,* première épouse de Thomas de Bonvillar, appartenait à une famille de marchands de Castelnaudary alliée à la famille d'Auriol.
[446] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 253, produisant AD.HG 3 E 5691, Maurin, notaire.
[447] Jean Vignau, *op.cit.,* tome IV, p. 1786.

publiée par André Navelle à laquelle il se référait, il faut toutefois noter que Jean de Plagnole, seigneur de Saint-Germier, et Bertrande de Léon eurent un fils Jean de Plagnole, seigneur de Montcalvel, qui vivait le 2 avril 1499[448].
Thomas de Bonvillar testa le 27 décembre 1547[449].
Enfants[450]:

5.1 Antoine de BONVILLAR, qui suit.

5.2 Jean de BONVILLAR, seigneur de Lamothe, en Quercy.
Il fut assassiné avant le 16 février 1545 (infra.)
Il avait épousé **Gabrielle de BEAUREGARD** fille de Jacques de BEAUREGARD et de Marguerite de GUILHEM, sa première épouse[451].
Gabrielle de Beauregard, veuve de Jean de Bonvillar, seigneur de Lamothe, était en procès, le 16 février 1545, contre Guyon de Vignes, seigneur de Labastide, selon une confirmation de sentence du sénéchal[452].
Par arrêt du Parlement du 17 mars 1546, Corbeyran et Jacques de Ver, fils de Jacques de Ver, seigneur de Toutens, avaient été condamnés à payer 1 000 livres à Gabrielle de Beauregard, veuve de Jean de Bonvillar, tué, et 500 livres à son fils, leur fils, **François de BONVILLAR,** qui donnèrent une quittance, le 14 avril 1546, à Accurse de Tournoër[453].

5.3 autre Antoine de BONVILLAR qui suivra.

5.4 Marie de BONVILLAR.
Elle épousa, par contrat du 12 mai 1547, **Paul de CORNEILLAN,** seigneur de Puybelon alias Puylebon (qui doit être Pouylebon, Gers), fils de Martial de CORNEILLAN, seigneur de Puybelon, et d'Antonie de VIDAL[454]. Aléne (Hélène) de Corneillan, fille de feu Martial de Corneillan, seigneur de Puybelon, et d'Antonie Vidal, testa le 29 juillet 1547, à Puybelon, instituant héritier universel son frère Paul de Corneillan[455].

5.5 Jeanne de BONVILLAR.
Elle épousa **Bernard de MONTUSSAC**, lequel mourut avant le 23 octobre 1563, selon un arrêt du 19 juin 1579, citant un instrument du 23 octobre 1563, envers Jeanne

[448] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 252, produisant AD.HG 3 E 9927, Parni, notaire.
[449] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 22.
[450] Les 4 premiers doivent être issus du premier lit selon la chronologie, pour les autres on ne peut préciser s'ils sont issus du premier ou du second lit, sauf pour Anne qui doit être issue du second lit.
[451] André Navelle, *op.cit.,* II, pp. 61-62, produisant la preuve.
[452] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 226, produisant AD.HG B 38.
[453] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 62, produisant AD.HG 3 E 5215, Lobeyrie, notaire.
[454] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1787.
[455] AD.HG E 45

de Bonvillar, veuve de Bernard de Montussac[456]. Un acte de 1579 cite Antonie de Montussac fille de feu noble Bernard de Montussac et de Jeanne de Bonvillar[457].

5.6 Isabeau de BONVILLAR.

Elle épousa, par pactes du 28 mai 1552 (les accoutrements furent promis le 8 décembre 1554), **N…de BERNARD**[458].

Elle mourut avant le 19 juin 1579, selon un arrêt du parlement concernant sa nièce homonyme, laissant un fils Jean Victor de Bernard, seigneur de La Selve[459].

5.7 Gabrielle de BONVILLAR.

Elle épousa par pactes du 5 septembre 1554 et contrat du 28 janvier 1555, **Jacques de LAURENS,** seigneur des Andivats[460], fils de Gaillard de LAURENS, seigneur des Andivats, et d'Isabeau des GUILLOTS, ces derniers mariés en 1523[461].

5.8 Anne de BONVILLAR.

Elle épousa, par contrat du 9 avril 1565, **Antoine d'AURIOL,** seigneur de Montagut (Montégut)[462], fils d'Hugues d'AURIOL, seigneur de Montagut, et de Philippe de CAPRIOL, d'où postérité[463].

V Antoine de BONVILLAR, seigneur de Saussens.

Il dénombra, en 1554, le château de Barelles[464].

En 1566, Antoine de Bonvillar, seigneur de Saussens, habitant Barelles lès Villefranche fit un achat[465]. Il testa le 8 avril 1567[466].

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 19 septembre 1546, **Jeanne de VIGNES**[467], Thomas de Bonvillar donna une quittance de 2 000 livres le 1er avril 1547[468].

Jeanne de Vignes était probablement fille de Bernard de Vignes, seigneur de Saint-Léon, coseigneur de Noueilles, et de Catherine de Tournemire car ceux-ci eurent un fils Paul qui testa (selon l'acte de 1584, infra) instituant héritières, par moitié, Delphine de Vignes et Isabeau de Bonvillar, fille de Jeanne de Vignes. On peut en déduire que Delphine et Jeanne de Vignes étaient probablement sœurs de Paul de Vignes, elles pourraient également être des

---

[456] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 226, produisant AD.HG B 80.
[457] AD.HG 3 E 22942.
[458] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 227.
[459] André Navelle, *op.cit.,* II, p.227, indique ce fils.
[460] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 227, se référant à Jeannaud, notaire, pour le contrat en 1555, et indiquant des quittances les 8 décembre 1554 et 8 janvier 1555.
[461] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, p. 1049, qui date le contrat de mariage du 28 janvier 1574, ce qui est inexact car leur fils Antoine se maria par contrat du 18 juin 1585 ; Jean Vignau date le contrat de mariage du 28 janvier 1547, intervertissant les deux derniers chiffres.
[462] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 227, se référant à AD.HG B 80, disant que La Chesnaye-Desbois datait ce contrat du 3 septembre 1563, ce que reprend Jean Vignau.
[463] André Navelle, *op.cit.,* I, pp. 103-105, reprenant en grande partie les données de La Chesnaye-Desbois.
[464] B.M. Toulouse Mas 635 ; Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 119, dit qu'il dénombra ses fiefs nobles.
[465] AD.HG 3 E 17451 Saint-Julien
[466] AD.HG B 80.
[467] AD.HG B 80.
[468] André Navelle, *op.cité,* II, p. 225.

cousine-germaines de Paul, mais les actes ne font pas apparaître un frère de Bernard qui pourrait être le père de Delphine et de Jeanne.
En 1584 Durand d'Avessens, seigneur de Saint-Rome, coseigneur de Montesquieu, fit un achat à Delphine de Vignes, héritière pour moitié de feu Paul de Vignes, et à Isabeau de Bonvillar, épouse de François Dangereux, seigneur de Saussens, héritière pour moitié de feu Paul de Vignes, Isabeau de Bonvillar était sœur de Marguerite de Bonvillar, femme de feu noble Jean de Bernard, sieur de Cambon[469].
Antoine de Bonvillar avait épousé, en secondes noces, par contrat du 28 décembre 1565, **Jeanne DANGEREUX,** veuve de Jean de NOS, seigneur de Malecificat, fille de Raulet DANGEREUX, seigneur de Lasserre, et de Longuette de GOULARD[470] (peut-être GALARD), sa seconde épouse.
Enfants du premier lit :

6.1 Jean Charles de BONVILLAR.

Il épousa, par contrat du 15 août 1570, **Guione (Guyonne) de NOS,** fille de feu Jean de NOS, seigneur de Malecificat (alias Malecifique), et de Jeanne DANGEREUX, il mourut avant août 1573, date des pactes de mariage de Guyonne de Nos, avec Ogier de Loubens de Verdalle, ces pactes disent que Guyonne de Nos, dotée de 4 000 livres, était fille de Jeanne Dangereux, veuve de M. de Saussens, et nièce de François Dangereux, seigneur de Saussens, le contrat de mariage, passé à Malecifique, est daté du 31 octobre 1574[471].

6.2 Isabeau de BONVILLAR.

Les données concernant Antoine de Bonvillar, seigneur de Saussens, et sa famille sont tirées en partie d'un arrêt du parlement du 19 juin 1579[472], rendu dans un procès opposant Isabeau de Bonvillar à Antoine de Bonvillar, seigneur de La Vernède ; Jean de Saint-Martin, marchand de Cambis ; Simon Geneste, marchand du Bourg-Saint-Bernard ; Antoine d'Auriol, seigneur de Montagut, mari d'Anne de Bonvillar ; Jacques de Laurens, seigneur des Andivats, mari de Gabrielle de Bonvillar ; Jean de Bernard, seigneur de Cambon, mari de Marguerite de Bonvillar, tuteur de Jean Victor de Bernard, seigneur de La Selve, fils de feue Isabeau de Bonvillar ; Paul de Corneillan, seigneur de Puybelon, époux de Marie de Bonvillar ; Jeanne de Bonvillar veuve de Bernard de Montussac ; Jean Bousquet, marchand de Parisot ; Jean Resclauze, marchand de Rabastens ; Pierre Villaris, bachelier, héritiers de feu Gaston Dupin ; Jeanne Dangereux et Guione Dangereux épouse d'Ogier de Loubens, écuyer.
Isabeau de Bonvillar fut citée en 1605 veuve de François Dangereux, seigneur de Saussens[473].

---

[469] AD.HG 3 E 18224 Montesquieu Lauragais
[470] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1786, la preuve mentionnant Longuette de Goulard comme mère de Jeanne Dangereux, nous estimons que c'est une probabilité comme nous l'avons écrit dans *Famille de Nos.*
[471] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 23, produisant AD.HG 3 E 2626, Céleri, notaire, pour les pactes de mariage ; et pour l'ascendance de Jean de Nos et les deux mariages de Guyonne de Nos.
[472] AD.HG B 80.
[473] AD.HG 3 E 15649 Auterive.

En 1607, Isabeau de Bonvillar, veuve de François Dangereux, écuyer de Noueilles, mère de Jean Philippe Dangereux, reconnut une dette de 100 livres à Dominique Bonnay, bourgeois de Carmaing[474] (devenu Caraman.)
Le 16 mars 1609, Isabeau de Bonvillar, reconnut devoir 150 livres à Jean Louis Courtois pour 2 bulles de dispense en faveur de Jean Philippe de Saussens, son fils, lui permettant de quitter l'habit de Saint-François ; le 27 octobre suivant, Isabeau de Bonvillar, veuve de François Dangereux, seigneur de Saussens, pour elle et comme tutrice de Jean Philippe Dangereux, son fils, vendit, avec facilité de rachat, pour 9 ans, à Jean Louis Courtois, contrôleur général des Finances, une bordasse, à Noueilles, de deux paires de bœufs au prix de 900 livres[475].
Elle avait épousé, avant 1577, **François DANGEREUX** lui apportant la terre de Saussens dont elle avait héritée de son père[476].
François DANGEREUX était fils de Raulet DANGEREUX, seigneur de Lasserre, et probablement de Longuette de GOULARD (peut-être GALARD), sa seconde épouse.
François Dangereux, seigneur de Saussens, assista, le 15 novembre 1590, Anne de Miraval, sa parente, fille de Gaspard de Miraval, seigneur de Magrin, et de Delphine de Vignes, dame de Noueilles, lors de son contrat de mariage avec Melchior de Hunaud, seigneur de Saint-Michel[477].

6.3 Marguerite de BONVILLAR.
Elle épousa, par pactes du 23 octobre 1576, **Jean de BERNARD,** seigneur de Cambon[478].
Jean de Bernard, seigneur de Cambon, était le 19 juin 1579, tuteur de Jean Victor de Bernard, seigneur de La Selve, fils et héritier d'Isabeau de Bonvillar (5.6), supra.

III
Seigneurs de Saussens, Lacroisille.

L'auteur de cette branche, Antoine de Bonvillar, était fils de Thomas de Bonvillar et probablement de Catherine de Capdebiou, sa première épouse.

V bis Antoine de BONVILLAR, seigneur de Saussens, La Vernède (Tarn, entre Cuq-Toulza et Puylaurens.)
En 1571, à Mouzens, M. Jean *Gorgilh*, habitant Mouzens, délaissa à Girard de Rigaud, écuyer, seigneur de Mouzens, une petite pièce de terre confrontant Antoine de Bonvillar[479].
Le 27 novembre 1571, Jean de Brès, écuyer, seigneur de Bélesta en Albigeois, acheta à Antoine de Saussens, écuyer, seigneur de La Vernède, coseigneur de Mouzens, pour 740 livres, une maison, des pièces de terre et une vigne[480].

---

[474] AD.HG 3 E 17143 Caraman
[475] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 23, produisant AD.HG 3 E 3172, de Ortis, notaire.
[476] André Navelle, *op.cit.,* II, p.226.
[477] AD.HG Reg. Ins. 4, p.598, Jean de Causse, notaire d'Issus.
[478] André Navelle, *op.cit.,* II, pp. 224 et 226.
[479] AD.HG 3 E 17451 Saint-Julien.

Antoine de Bonvillar, seigneur de Saussens, de La Vernède, testa le 27 août 1578, nommant son fils Jean de Bonvillar[481]. Il fut témoin, le 9 septembre 1582, au contrat de mariage de Jean Jacques de Raspaud, fils d'Antoine de Raspaud, seigneur de Colomiers (fils de Bernard de Raspaud et de Catherine de Bonvillar), et de feue Claire de Cabriol, avec Jeanne de Villeneuve, furent également témoins, Jean de Bonvillar, sieur de La Vernède, Jean de Léonard, sieur de Cambon, sire Guillaume Gineste, bourgeois de Puylaurens (premier mari de Marguerite de Molinier, qui épousa ensuite Jean François de Bonvillar), Jean Michel des Guillots, sieur du Faget, Gaspard de Corneillan, sieur de Magrin[482] (nous retrouvons la parentèle Bonvillar.)
Il avait épousé par contrat, avant mariage, du 27 janvier 1546, **Firmande de CHÂTEAUNEUF,** dotée de 700 livres fille de feu Géraud de CHÂTEAUNEUF, et de Françoise GUILLOT[483]. Le 25 janvier 1546, noble Pierre *Dachier* (probablement d'Apchier qui se prononçait d'Achier ou d'Acher), écuyer, seigneur de Mallescombes, beau-frère de Firmande, lui constitua une dot de 700 livres, dont 400 livres payables à l'Ascension, 100 livres, un mois après, puis 200 livres en 3 ans, plus 2 robes, Thomas de Bonvillar fut témoin[484]. L'association des patronymes Châteauneuf et probablement d'Apchier suggère que Firmande de Châteauneuf appartenait à une des familles de Châteauneuf du Gévaudan.
Ils eurent :

6.1 Jean de BONVILLAR, qui suit.

6.2 probablement Jean François de BONVILLAR, coseigneur de Mouzens (à 4 km au sud de Cuq-Toulza, Tarn).
Cette hypothèse d'ascendance est fondée sur le fait que Jean François de Bonvillar tenait une partie de Mouzens, que son présumé père Antoine de Bonvillar tenait une partie de Mouzens, que la présumée mère de Jean François était Françoise Guillot et que les 12 et 15 janvier 1477 vivait Guiraud Guillot**,** damoiseau, coseigneur du sixième de Mouzens, oncle de noble Pierre Jehan ou Johannin, coseigneur de Cuq[485].
Jean François de Bonvillar, seigneur de Mouzens épousa, avant le 15 juin 1596, **Marguerite de MOLINIER**, veuve de Guillaume de Gineste, épousé avant 1584 (dès 1582 selon l'acte supra), fille de Louis de Molinier, seigneur de Malbosc, et de Rose de Vaure, dame de Touseilles[486].
Jean François de Bonvillar, seigneur de Mouzens, mourut dès 1599, ayant disposé d'une maison avec un étage, pour le prix de 4 écus sol, que Marguerite de Molinier, sa veuve devait payer[487]. La même année, les héritiers Jean François de Bonvillar, coseigneur dudit lieu (Mouzens), au diocèse de Lavaur, …, Guérin de Foucaud,

---

[480] AD.HG 3 E 17451 Saint-Julien.
[481] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 22.
[482] Maurice Vuillier produisant AD. Tarn, Géraud Bresse, notaire à La Croisille, au diocèse de Lavaur.
[483] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 226.
[484] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 226, produisant AD.HG 9953, Astruc, notaire.
[485] André Navelle, *op.cit.,* V, p.139, produisant AD.HG 3 E 10001, Cardonis, notaire et AD.HG 3 E 10441 Carle, notaire
[486] AD.HG 3 E 19430 Revel.
[487] AD.HG 3 E 20159 Auriac.

seigneur de Langautier, coseigneur de Mouzens, au nom de Françoise de Montesquieu, coseigneuresse dudit lieu (Mouzens), parlèrent à Marguerite de Molinier, veuve dudit coseigneur de Mouzens[488], Guérin de Foucaud avait épousé Marguerite de Montesquieu, Françoise de Montesquieu, tante de Marguerite de Montesquieu avait épousé Girard de Rigaud, coseigneur de Mouzens, cité en 1571, supra.

VI Jean de BONVILLAR, seigneur de Saussens, La Vernède.
Sa descendance agnatique est indiquée par le marquis d'Aubais, complétée par Jean Vignau, d'autres sources permettent de compléter cette descendance.
Jean de Bonvillar, seigneur de Saussens et de La Vernède, était, en 1592, gouverneur de Briatexte[489]. Il reconnut une dette en 1599[490].
Il avait épousé, par contrat du 7 décembre 1576, **Lucie de SIROT**[491].
Ils eurent :

7.1 Antoine de BONVILLAR, qui suit.

7.2 Jean de BONVILLAR[492].
Il fut pasteur de Cuq-Toulza puis de Revel, en 1624.
De son alliance avec **Olympe *LUGAINH* (*LUGAING*),** il eut un fils qui fut pasteur à Vic-Fezensac[493].
Par ailleurs, le 3 mai 1624, Françoise de Terson, femme de Jean de Bonvillar, sieur de *Monseur* (probablement Mouzens), de Puylaurens, fit une donation à Marie de Lugaing, sa fille et de feu noble Samuel de Lugaing, son premier mari[494]. Il est probable que Françoise de Terson était la seconde épouse de Jean de Bonvillar, qui avait épousé, en premières noces Olympe de Lugaing, sachant que le contrat de mariage de ses parents et celui de son frère Antoine avaient été passés devant des notaires de Puylaurens.

7.3 François de BONVILLAR, seigneur de Druzac, en Lauragais (à 1 km d'Auriac-sur-Vendinelle, Haute-Garonne).
Il mourut dès 1633, date d'un arbitrage pour sa veuve Isabeau de Barbé[495].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 2 (alias 11) juin 1615, **Isabeau de BARBE,** fille de Nicolas de BARBE, seigneur de Raissac, et d'Eléonore de MILHAU, la future fut dotée de 4 000 livres, le futur reçut *12. 000* livres et la place et seigneurie de Druzac, parmi les présents Jean de Bonvillar, seigneur de Mouzens, *Pierre* (probablement César) de Bonvillar, seigneur de Laurazou, Castelgaillard[496].

---

[488] AD.HG 3 E 20159 Auriac.
[489] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1787.
[490] AD.HG 3 E 20159 Auriac.
[491] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 22.
[492] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1787, pour ce qui le concerne.
[493] Jean Vignau, *op.cit.*IV, p. 1787.
[494] AD.HG Reg. Ins. 23.
[495] AD.HG 3 E 17440 Saint-Julien.
[496] AD. Aude B 1987, Jean Duran, notaire.

Le 27 juillet 1647, Isabeau de Barbé, native de la vicomté de Paulin, veuve de François de Bonvillar, seigneur de Druzac, en Lauragais, donna 1 000 livres à Eléonore de Bonvillar, sa fille aînée, et la même somme à César de Bonvillar, son dernier fils[497].
Ils eurent :

Nicolas de BONVILLAR, seigneur de Druzac.
Marquise de Roquefort, veuve de Jean de Roques, seigneur de Sauzines, fit une vente, en 1663, à Gabriel de Martres, seigneur de Perget, remplacé par Nicolas de Bonvillar, seigneur de Druzac, son beau-frère[498].
Nicolas de Bonvillar avait épousé, par contrat du 11 septembre 1647, **Marie de *LA FONTINE*** (probablement LA FONTAINE)[499].
Ils eurent :

Jean de BONVILLAR de Druzac.
Jean de Bonvillar de Druzac, habitant son château de (coupé) d'Auriac, fils de feu Nicolas de Bonvillar et de Marie de *La Fontine,* épousa, à Sorèze, le 24 avril 1697, demoiselle **Olympe de FAUCHER,** habitant Sorèze, fille du sieur Pierre et de demoiselle Marie de PASCAL[500].

César de BONVILLAR, seigneur de Laurazou (peut-être le lieu à 2 km de Saurat, Ariège)
Il épousa, par contrat du 23 septembre 1639, **Marguerite REY,** et fut maintenu noble le 29 novembre 1668, avec son frère Nicolas[501].

Eléonore de BONVILLAR.
Fille aînée, elle reçut une donation de 1 000 livres, le 27 juillet 1647, de sa mère Isabeau de Barbé (supra.)

Lucrèce de BONVILLAR.
Lucrèce de Bonvillar, assistée d'Isabeau de Barbé, sa mère, de Nicolas de Bonvillar, seigneur de Druzac, son frère, de noble François *Dodet*, seigneur de *La Vinière*, son oncle, de Marc Antoine Dupuy, seigneur de La Pomarède, dotée de 2 000 livres, épousa, par contrat du 7 août 1642, **Antoine de VILLENEUVE,** seigneur de Montgros, assisté de Barthélemy de Villeneuve, seigneur de La Croisille, son frère aîné, de Marie de Bonvillar, sa belle-mère[502]

[497] AD. Aude B 41, Jacob Durand, notaire.
[498] AD.HG 3 E 17156 Caraman.
[499] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 22, nomme l'épouse Marie Fontin ; Jean Vignau la nomme Marie Fontin ou Frontin ; son nom apparaît dans l'acte de mariage de leur fils Jean, le 24 avril 1697.
[500] RP. Sorèze ; Jean Vignau, *op.cit.,* nomme Marie Fauché l'épouse de Jean de Bonvillar.
[501] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1787.
[502] AD. Aude B 1993, Paul Vidal, notaire de Cuq.

Antoine de Villeneuve était veuf de Marthe de Calmels, épousée par contrat du 15 février 1631, fille de Pierre de Calmels, seigneur de Montgros, et de Marie de Bonvillar[503]. Antoine était fils de Jean Honoré de Villeneuve, seigneur de La Croisille, et de Françoise de Villeneuve de Francarville[504].

7.4 Marie de BONVILLAR.

Marie de Bonvillar, fille de Jean de Bonvillar, seigneur de La Vernède, et de Luce de Sirot, dotée de 4 000 livres, épousa, par contrat du 26 mars 1610, noble **Pierre de CALMELS,** seigneur de Montgros[505]. Leur fille Marthe de Calmels, épousa par contrat du 15 février 1631, Antoine de Villeneuve, qui épousa, en secondes noces, Lucrèce de Bonvillar, cousine-germaine de Marthe (supra.)

7.5 probablement Suzanne de BONVILLAR.

Elle épousa, par contrat du 5 janvier 1600, **Pierre DUPUY,** seigneur de Sabournac (à 4 km de Puylaurens, Tarn), Guitalens (Tarn), fils de Pierre DUPUY, seigneur de La Roquette, Lagalade, et de Marie de RAMEJEAN, sa seconde épouse[506].

Pierre Dupuy, seigneur de Sabournac et de Guitalens, assista Antoine de Bonvillar, seigneur de La Vernède, son, présumé neveu, lors de son contrat de mariage, le 30 juin 1613, avec Jeanne de Padiès (infra) et fut présent le 11 juin 1615, au contrat de mariage de son autre présumé neveu, François de Bonvillar, seigneur de Druzac, avec Isabeau de Barbé[507].

Pierre Dupuy et Suzanne de Bonvillar eurent un fils Marc Antoine Dupuy, seigneur de La Pomarède, qui assista Lucrèce de Bonvillar, sa présumée cousine-germaine, le 7 août 1642, lors de son contrat de mariage avec Antoine de Villeneuve[508].

Ces relations familiales entre les Dupuy et les Bonvillar permettent d'émettre l'hypothèse d'ascendance de Suzanne de Bonvillar.

VII Antoine de BONVILLAR, seigneur de Saussens, La Vernède.

Il épousa par contrat filiatif du 30 juin 1613, **Jeanne de PADIES,** dotée de 6 000 livres, fille de Philippe de PADIES, seigneur de Padiès, et de Marie de TERSON, ce contrat indique le contrat de mariage de Jean de Bonvillar et de Luce de Sirot, passé le l7 décembre 1576, devant Bernardin Meland, notaire de Puylaurens, parmi les présents Pierre de Toulouse, seigneur et baron de Montfa, Guillaume Dupuy, seigneur de La Roquette et Magrin, Charles de Corneillan, seigneur de Labastide[509].

Ils eurent :

8.1 Jean de BONVILLAR.

---

[503] AD. Aude B 35, Jean Pinel, notaire de La Croisille.
[504] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 275.
[505] AD. Aude B 10.
[506] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1368.
[507] AD. Aude B 1987.
[508] AD. Aude B 1993.
[509] AD. Aude B 1987, Jean Fabre, notaire de Puylaurens.

Il fut baptisé, le 9 octobre 1633, à Puylaurens, le parrain fut Jean d'Hébrail, seigneur de Roquevidal, la marraine Jean de Pélisson[510].

8.2 Pierre de BONVILLAR, qui suit.

8.3 Gaspard de BONVILLAR, sieur del Grès.
P et G (Pierre et Gaspard) de Bonvillar, frères, étaient, en 1668, seigneurs de Saussens, mais d'autres les remplacèrent, en 1687, c'était F. de Pezan[511]. Ceci est confirmé par le fait que Pierre de Bonvillar ne fut plus qualifié seigneur de Saussens.
Il quitta le royaume « avant la conversion générale » et revint mourir à Réalmont (Tarn), le 20 septembre 1699, laissant plusieurs enfants[512].
Il avait épousé, par contrat du 12 mars 1653, **Jeanne de GALES,** de Réalmont[513].
Ils eurent :

Louise de BONVILLAR.
Elle épousa, par contrat du 14 août 1684, **César d'AVESSENS,** seigneur de Moncal, coseigneur de Montesquieu, fils de Pierre d'AVESSENS, seigneur de Moncal, coseigneur de Montesquieu, et de Marie de CORAS, sa première épouse, d'où postérité.[514]

VIII Pierre de BONVILLAR, seigneur de La Vernède, de Vallières, coseigneur de Lacroisille (à 4 km au nord-est de Cuq-Toulza, Tarn.)
Son frère Gaspard et lui, demeurant à La Vernède, diocèse de Lavaur, et Nicolas de Bonvillar, seigneur de Druzac, et César de Bonvillar, sieur de Laurazou, demeurant aux diocèses de Toulouse et de Castres, furent maintenus nobles, le 29 novembre 1668, par M. Bazin de Bezons, intendant de Languedoc[515].
Il avait épousé, par contrat du 8 octobre 1651, **Marie** alias **Marguerite de GAUTRAND**[516].
Ils eurent :

9.1 Antoine de BONVILLAR, qui suit.

9.2 Frédéric de BONVILLAR, auteur de la branche des seigneurs de Vallières.

9.3 Marie de BONVILLAR.
Elle épousa noble **François de LAURENS de** Bonnac[517].

---

[510] Maurice Vuillier produisant E.R Puylaurens, cet acte ne figure pas dans les registres paroissiaux de Puylaurens, en ligne.
[511] Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région,* t. II, p. 295.
[512] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1787, se référant à Géraud Dumons, *Les réfugiés du pays castrais.*
[513] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 22 ; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1787.
[514] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 724.
[515] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 22 *;* Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 1628; IV, p. 1788 ; Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* I, p. 119, dit que dans la maintenue du 29 novembre 1668, Pierre et Gaspard de Bonvillar présentèrent leurs preuves écrites depuis Hugues Bonvillar, en 1321.
[516] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1788.

Ce dernier fut le parrain, à Cahuzac, le 29 janvier 1704, de François de Bonvillar, fils de Frédéric et d'Anne de Labroue[518] (infra.)
Leur fils François de Laurens, sieur de Bonnac, testa le 15 janvier 1767, habitant Puylaurens, selon l'acte d'insinuation de ce testament du 27 octobre 1787[519].

9.4 Olympe de BONVILLAR.
Elle était mariée en 1711, avec **André FARGUES**[520].

IX Antoine de BONVILLAR, seigneur de La Vernède, de Castelgaillard.
Antoine de Bonvillar, seigneur de Castelgaillard, fut déchargé, le 16 février 1694, par M. d'Herbigny, d'une taxe de droits de francs-fiefs en sa qualité de noble[521].
Il fut maintenu noble, le 8 juillet 1700, ces preuves mentionnent son contrat de mariage du 5 juin 1684, avec Jeanne de Gaubert, ses parents Pierre de Bonvillar et Marguerite Gautrand et la maintenue de noblesse de Pierre de Bonvillar, seigneur de La Vernède, du 29 novembre 1668[522].
Il avait épousé, par contrat du 5 juin 1684, **Jeanne de GAUBERT**[523].

Pour expliquer la transmission de la terre de Lacroisille, Antoine de Bonvillar et Jeanne de Gaubert furent probablement les parents de:

10.1 Jacques Antoine de BONVILLAR, qui suit.

10.2 Marie de BONVILLAR.
Elle testa le 15 mars 1756, nommant son mari, ce testament fut ouvert le 11 juillet 1772 et insinué le 15 du même mois, elle avait institué héritière sa nièce et filleule Jeanne Marie de Bonvillar épouse de messire Jean Paul d'Amboix, du Mas-d'Azil, et fit un codicille à ce testament, qui fut insinué le 13 septembre 1773, par lequel elle avait révoqué un legs de 1 000 livres à sa nièce Olympe de Bonvillar, par son testament du 15 mars 1756, et lui avait légué 4 000 livres par ce codicille[524].
Elle avait épousé **Pierre du CASSE,** seigneur de Larbont (à 3 km de la Bastide-de-Sérou, Ariège.) Pierre du Cassé, seigneur de Larbont, appartenait à une famille qui fut maintenue noble le 28 juin 1669, ayant fait ses preuves depuis 1498[525].

X Jacques Antoine de BONVILLAR, baron d'Auriac (-sur-Vendinelle, Haute-Garonne), du Faget (à 4 km au nord d'Auriac-sur-Vendinelle), de Lacroisille.

---

[517] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1788.
[518] RP. Cahuzac.
[519] AD. Aude Reg. Ins. B 2022.
[520] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1788.
[521] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1629.
[522] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 283, produisant BnF Fr 32297, f°946.
[523] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1788.
[524] AD. Ariège 2 C 471 Mas d'Azil.
[525] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p. 137.

Il fut présent, le 12 septembre 1732, au mariage, à Sorèze, de Claudine de Bonvillar (sa cousine-germaine), fille de Frédéric de Bonvillar, seigneur de Vallières, et d'Anne de Labroue (infra.)
Habitant Caraman, il testa le 4 mai 1747, devant Guillaume Martin, notaire de Caraman, son testament fut ouvert le 20 juillet 1750. Il nomma son épouse, **Anne Paule de GARRISSON**, et leurs trois enfants, instituant héritier universel son fils Jean Baptiste Jacob, léguant sa légitime, soit 16 000 livres, à sa fille *Marie Paule* (Jeanne Marie) de Bonvillar ; sa légitime, soit 16 000 livres, à sa fille Olympe de Bonvillar, et 16 000 livres au posthume. Sa femme avait été dotée de 35 000 livres, il avait reçu 28 000 livres de son beau-père Jacob de Garrisson, il restait 7 000 livres à recevoir. Il avait institué tuteur, M. de Larbont, son beau-frère[526].
Paule de Garrisson, épouse de Jacques Antoine de Bonvillar, était la tante d'Anne Olympe de Molières, citée en 1750-1760, cette dernière était la fille d'Anne de Garrisson, qui avait épousé, le 5 mai 1733, Jacques de Molières, président en la cour des aides de Montauban, Anne de Garrisson (et donc Anne Paule) était la fille de Jacob de Garrisson et d'Olympe de La Vergne. Ces données sont prouvées à propos d'Anne Olympe de Molières, qui avait épousé, en 1762, Dominique Delbreil (d'Elbreil), écuyer, conseiller à la cour des aides de Montauban, elle fit un voyage entre 1750 et 1760, avec sa tante, Madame de Bonvillar (Paule de Garrisson[527]).
Ils eurent :

11.1 Jean Baptiste Jacob de BONVILLAR, baron de Lacroisille et de Cuq-Toulza.
Ce doit être lui qui dit Jean de Bonvillar, baron d'Auriac, fut le parrain, à Sorèze, le 24 décembre 1743, de Marie Catherine de Robert (sa cousine issue de germain), fille de Claudine de Bonvillar (infra.)
Il fut cité le 27 juin 1779, à propos d'une affaire d'honneur concernant M. de Saint-Vincent et M. de Belcastel[528]. Il doit être le baron de Bonvillar, seigneur de Lacroisille, qui figura à l'assemblée de la noblesse, en 1789, à Toulouse[529].

11.2 Jeanne Marie de BONVILLAR.
Née à Montauban, elle épousa **Jean Paul d'AMBOIX,** seigneur de Camarade, le contrat de mariage fut insinué le 12 mars 1778, la mariée avait été dotée de 35 000 livres[530]. Jean Paul d'Amboix, né en 1730, était fils de Pierre d'Amboix et de demoiselle de Roques. Il avait hérité, en 1759, du nom et du fief de Larbont, que la famille du Cassé avait acquis, en 1497, de la maison de Durban. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Pamiers, en 1789, et mourut en 1820, ayant eu cinq fils de son union avec Jeanne Marie de Bonvillar, dont deux émigrèrent à la

[526] AD. Aude B 2016.
[527] Anroine Perbosc, *B.S.A.T&G,* 1920, pp. 145-149, Un voyage aux Pyrénées au 18ème siècle, Mademoiselle Olympe de Molières.
[528] Abbé Firmin Galabert, *Bulletin archéologique et historique du Tarn-et-Garonne (B.S.A.T&G),* 1917, Une affaire d'honneur à Caussade, en 1779, pp.114-116.
[529] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 120.
[530] AD. Ariège 2 C 471 Mas d'Azil.

Révolution et furent fusillés, en 1795, à Quiberon, deux moururent célibataires, le suivant, Victor d'Amboix, qui fut maire du Mas d'Azil et membre du conseil général de l'Ariège de 1815 à 1830, continua la lignée[531].
Le testament de Jean Paul d'Amboix, seigneur de Camarade, habitant le Mas d'Azil, avait été insinué le 12 mars 1778, il y nommait sa femme Jeanne Marie de Bonvillar, native de Montauban, qui avait apporté 35 000 livres, plus l'augment[532].

11.3 Olympe de BONVILLAR.
Ce doit être elle qui fut la marraine, le 8 août 1706, à Cahuzac, de son homonyme de la branche des seigneurs de Vallières.

IV
Seigneurs de Vallières

Cette branche se qualifia d'un lieu, Vallières, qui n'a pas été identifié.
Elle se fixa à Sorèze (Tarn), siège d'une abbaye bénédictine et d'une école qui devint école royale militaire, en 1776, ce qui y amena une importante présence militaire.
La famille de Bonvillar s'y allia à des familles bourgeoises, comme la famille Laroque, qui donnai des officiers des armées du roi, et à des familles nobles, comme la famille de Robert, qui donnat également des officiers des armées du roi.

IX bis Frédéric de BONVILLAR, seigneur de Vallières.
Il fut présent, le 5 octobre 1704, au baptême, à Sorèze, de Renée de Villeneuve, fille d'Antoine de Villeneuve, seigneur de La Garrigue, et de Marie Oules[533]. Il fut présent, le 12 janvier 1723, à Sorèze, au baptême de Louise Renée de Najac, fille de Jean Baptiste de Najac, maire perpétuel de Sorèze, et de Jeanne de Robert, il signa Vaillères.[534]. Cité dans des actes de baptêmes de ses petits-enfants Robert, il fut présent, le 25 février 1738, à Sorèze, au baptême de Louise Jeanne Bonne de Villeneuve[535].
Dit fils de Pierre de Bonvillar, seigneur de Vallières, de la paroisse de Lacroisille, il avait épousé, le 27 juin 1697, à Sorèze, **Anne (de) LABROUE,** fille du sieur Théophile LABROUE[536].
Ils eurent[537] :

10.1 Marion de BONVILLAR.
Elle fut la marraine, à Cahuzac, le 20 mai 1705, de sa sœur Marianne[538], elle devait donc avoir au moins 7 ans, à cette date.

---

[531] Louis Lafont de Sentenac, *Nobiliaire du département de l'Ariège,* in *Histoire des Ariégeois,* par l'abbé Duclos, tome VII, pp. pp.13-14.
[532] AD. Ariège 2 C 471, Mas d'Azil.
[533] RP. Sorèze.
[534] RP. Sorèze
[535] RP. Sorèze .
[536] RP. Sorèze.
[537] RP. Sorèze, sauf ceux figurant dans les registres paroissiaux de Cahuzac.

10.2 François de BONVILLAR.
Il fut le parrain, à Cahuzac, de sa sœur Marianne, il ne peut donc être son homonyme, baptisé en 1704[539] (sauf si le baptême eut lieu bien après la naissance.)

10.3 Antoine de BONVILLAR.
Il fut baptisé en l'église Saint-Vincent de Cahuzac, le 25 novembre 1700, le parrain fut Antoine de Bonvillar, seigneur de Castelgaillard, la marraine Marie Labroue, femme de noble Abel de Terson, seigneur de *Palesville*[540].

10.4 Claude de BONVILLAR.
Elle fut baptisée en l'église Saint-Vincent de Cahuzac, le 26 décembre 1702, le parrain fut le sieur Marc Labroue, la marraine Claude de Bonvillar[541].
Elle doit être Claudine de Bonvillar de Vallières, qui suit.
Elle fut marraine, le 1er août 1756, à Sorèze, de François Guillaume Claude Antoine de Robert de La Valette, fils de Benoît Mathieu de Robert de La Valette et de Calixte de Séverac (sa seconde épouse.)
Elle avait épousé, à Sorèze, le 12 août 1732, **Abraham de ROBERT,** sieur du Bosc, fils de feus Pierre de ROBERT, seigneur de Canredon (Campredon[542]), et Delphine de FAVARS (peut-être FABAS), en présence de Jacques Antoine de Bonvillar, de Raymond de Laurens, de Jacques François de Robert, seigneur de La Vilette[543].
Le marié appartenait à une famille noble dont une branche s'était établie à Sorèze.
Ils eurent[544] :

> Pierre Frédéric de Robert, qui fut baptisé à Sorèze, le 22 novembre 1733, le parrain fut Pierre de Bonvillar, sieur de Laval, tenant pour Frédéric de Bonvillar, son père, la marraine Jeanne de Robert de Lalbarède, tenant pour Esther de Robert, sa mère, en présence de Jacques François de Robert, seigneur de La Vilette.
>
> Jean Jacques de Robert.
> Il naquit à Sorèze, le 2 novembre 1734, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean de Robert, tint pour lui Jacques François de Robert,

---

[538] RP. Cahuzac.
[539] RP . Cahuzac.
[540] RP. Cahuzac.
[541] RP. Cahuzac.
[542] Les actes mentionnent Campredon ou Canredon, ces deux lieux existent.
[543] RP. Sorèze.
[544] RP. Sorèze.

sieur de La Valette, la marraine fut Marianne de Labroue, femme de Frédéric de Bonvillar, tenant pour elle Marie de Combettes de Durfort.

Marie Jacquette de Robert.
Elle naquit, à Sorèze, le 21 novembre 1735, et fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jacques François de Robert, sieur de La Vilette, la marraine Jeanne de Robert de Lalbarède, tenant pour elle Marie Françoise de Bonvillar, fut présent Raymond de Bonvillar, qui signa Bonvillard de Vaillières.

Marie Anne de Robert.
Elle fut baptisée à Sorèze, le 3 juin 1737, le parrain fut Pierre de Bonvillar, qui signa Laval de Bonvillard, la marraine Marie de Combettes. Elle fut ensevelie à Sorèze, le 11 janvier 1744, âgée d'environ 6 ans et demi.

Louise Françoise de Robert.
Elle fut baptisée, à Sorèze, le 29 septembre 1738, le parrain fut Louis de Robert, tenant pour lui Jacques François de Robert, sieur de La Vilette, la marraine Marguerite de Bonvillar, tenant pour elle Marie de Robert de La Valette, l'acte fut signé par Marguerite de Vallières (peut-être est-ce une confusion entre la marraine et sa remplaçante.)

Jeanne de Robert.
Elle naquit, à Sorèze, le 7 novembre 1739, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Pierre de Bonvillar, tenant pour lui Mathieu de Lavalette de Robert, la marraine Jeanne (de Robert) de Lalbarède, tenant pour Marie Combettes de La Valette, l'acte fut signé Bonvillard de Vaillères (probablement pour Raymond.)

Jacquette Louise de Robert.
Elle fut baptisée, à Sorèze, le 23 juillet 1741, le parrain fut Jacques François de Robert, sieur de La Vilette, la marraine Louise de Najac, tenant pour elle Marie de Bonvillar, signant Marion de Vallières.

Marie Catherine de Robert.
Elle naquit, à Sorèze, le 22 décembre 1743, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Jean de Bonvillar, baron d'Auriac, tenant pour lui Jacques François de Robert, sieur de La Vilette, la marraine Catherine de Barbara de La Valette, Raymond de Bonvillar fut présent.
Catherine de Robert de Canredon fut ensevelie à Sorèze, le 3 octobre 1745.

Jean de Robert. Il fut baptisé, à Sorèze, le 15 août 1746, son parrain fut Pierre Frédéric de Robert du Bosc, son frère, sa marraine Jeanne de Robert, sa sœur.

10.5 François de BONVILLAR.
Il fut baptisé en l'église Saint-Vincent de Cahuzac, le 29 janvier 1704, le parrain fut noble François de Laurens, sieur de Bonnac, la marraine Anne de Capelle[545]. François de Laurens, sieur de Bonnac avait épousé Marie de Bonvillar (supra.)

10.6 Marianne de BONVILLAR.
Elle fut baptisée en l'église Saint-Vincent de Cahuzac, le 20 mai 1705, le parrain fut François de Bonvillar, frère de la baptisée, la marraine Marion de Bonvillar, sœur de la baptisée.

10.7 Marie de BONVILLAR.
Elle fut baptisée en l'église Saint-Vincent de Cahuzac, le 8 août 1706, le parrain fut le sieur Jacques Oules, marchand de Castres, la marraine Olympe de Bonvillar[546].

10.8 Jean de BONVILLAR.
Il naquit à Cahuzac, le 6 décembre 1707, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Jean de Bonvillar, seigneur de Druzac, la marraine Olympe de Faugé[547].

10.10 Olympe de BONVILLAR.
Elle fut ensevelie, le 21 septembre 1709, à Sorèze, dans le cimetière de Saint-Martin.

10.11 Marie de BONVILLAR.
Elle fut baptisée, le 9 juin 1709, à Sorèze, la marraine fut Marie Labroue.
Ce doit être elle qui dite Marianne de Bonvillar, fut ensevelie dans le cimetière de Cahuzac, le 19 novembre 1712, âgée de 23 mois.[548]

10.12 Raymond de BONVILLAR, qui suit.

10.13 Pierre de BONVILLAR, sieur de Laval.
Dit Pierre de Bonvillar, sieur de Laval, fils de Frédéric de Bonvillar, il remplaça celui-ci lors du baptême de son neveu Pierre Frédéric de Robert, le 22

[545] RP. Cahuzac.
[546] RP. Cahuzac.
[547] RP. Cahuzac.
[548] RP. Cahuzac.

novembre 1733. Il fut le parrain de sa nièce Jeanne de Robert, le 8 novembre 1739.

10.14 probablement Maurice de BONVILLAR de Vallières.
Il fut enseveli, à Sorèze, le 31 mars 1715, âgé d'environ 11 ans.

10.15 probablement Marguerite de VALLIERES, qui fut marraine, le 25 août 1728, à Sorèze.

X Raymond de BONVILLAR, seigneur de Vallières.
Nommant feu son père et Anne Labroue, sa mère, il avait épousé, à Sorèze, le 29 janvier 1755 **Belotte** (**Elisabeth) LAROQUE,** fille du sieur Jean LAROQUE et de demoiselle Isabeau PELISSIER[549], la mariée appartenait à une famille bourgeoise de Sorèze.
Elisabeth de Laroque, épouse de Frédéric de Bonvillar (sic, pour Raymond) fut la marraine, le 11 novembre 1757, de Louis Antoine Cailhassou, fils de sieur Antoine Cailhassou, premier consul de Sorèze, et de Marie Laroque, tint pour elle Jeanne de Pelissier, femme de Monsieur Vernède, docteur en médecine, grand-tante de l'enfant[550], cet acte cite des bourgeois de Sorèze.
Ils eurent[551] :

11.1 Anne Jeanne Elisabeth de BONVILLAR.
Elle naquit et fut baptisée, le 8 avril 1758, à Sorèze, le parrain fut monsieur Jean Laroque, bourgeois de Sorèze, la marraine Anne de Labroue de Bonvillar de Vallières, veuve de Frédéric de Bonvillar de Vallières, tenant pour elle dame Aimée Elisabeth (de David) de Beauregard, épouse de noble Louis Magnol de La Barre, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Brie[552].
Il est prouvé que c'est bien elle qui épousa Louis Jean Hector de Mélier de Labarthe par l'acte de baptême de son 3ème enfant qui indique son qualificatif Vallières. Jules Villain dit qu'Anne de Bonvillar était fille de Pierre, baron de Bonvillar, seigneur de Lacroisille, ce qui est inexact.
Elle épousa, à Sorèze, le 25 juin 1777, **Louis Jean Hector de MELIER de LABARTHE,** habitant Sorèze[553], né le 4 février 1757, fils de Jean André de MELIER de LABARTHE, et de Marie Marguerite d'ALES de LEVIZAC[554].
Ils eurent[555] :

Antoine André Joseph de Mélier de Labarthe, qui dit fils de noble de Mélier de Labarthe, naquit, à Sorèze, le 24 décembre 1777, et y fut baptisé le lendemain,

[549] RP. Sorèze.
[550] RP. Sorèze
[551] RP. Sorèze.
[552] RP. Sorèze.
[553] RP. Sorèze
[554] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 623.
[555] RP. Sorèze.

jour de Noël, le parrain fut *Frédéric de Bonvillar, son grand-père*, la marraine Marie Marguerite de Levizac, sa grand-mère, qui signa Levisac de Labarthe[556], Frédéric de Bonvillar, est dit son grand-père, cela signifierait qu'il faudrait lire arrière-grand-père, ce qui n'est pas possible car celui-ci mourut dès 1758 et serait centenaire en 1777, il faut probablement lire Raymond au lieu de Frédéric, comme nous l'avons vu supra (peut-être Raymond portait-il également le prénom de Frédéric).

Henry Victor Antoine Elisabeth André de Mélier de Labarthe, qui dit fils de Jean Louis Hector de Mélier de Labarthe et d'Anne de Bonvillar fut baptisé, à Sorèze, le 28 avril 1779, le parrain fut Henri de Laval, officier au régiment de dragons de Condé, tint pour lui Joseph Victor de Marsa, la marraine fut demoiselle Elisabeth de Bonvillar, qui doit être la tante du baptisé.

Charlotte Louise Marguerite Elisabeth de Mélier de Labarthe.
Dite fille de Jean Louis Hector de Mélier de Labarthe et d'Anne Vallières de Bonvillar, elle naquit, à Sorèze, le 19 juin 1780, et y fut baptisée, le lendemain, la marraine fut Marguerite Vallières de Bonvillar, qui doit être sa tante.

11.2 un enfant qui mourut à la naissance, le 21 septembre 1759.

11.3 Françoise Elisabeth Marie de BONVILLAR.
Elle naquit à Sorèze, le 27 mars 1761, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut messire François de Bonnac, la marraine Elisabeth Laroque, représentée par Marie Laroque de Cailhassou, fut témoin Antoine d'Anticamareta.
Dite Elisabeth de Bonvillar, épouse de noble **Louis de ROBERT** de Campredon, elle fut la marraine, à Sorèze, le 25 août 1789, de Louise de Robert, fille de noble Jean de Robert, de Sorèze, et de Marie Madeleine de Falc, son mari étant le parrain[557].
Antoine Alexandre de Robert fils de Louis François de Robert de Campredon et d'Elisabeth de Bonvillar, fut baptisé à Sorèze le 7 décembre 1792[558].

11.4 Marguerite Antoinette Julie de BONVILLAR.
Elle naquit, à Sorèze, le 23 décembre 1762, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Antoine Laroque, capitaine d'infanterie au régiment Royal Roussillon, représenté par Henri Louis Paul de Rieux, ancien officier d'infanterie, la marraine Marguerite de Bonvillar, furent témoins Louis Magnol de La Barre, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Brie, et Antoine d'Anticamareta.

---

[556] RP. Sorèze.
[557] Maurice Vuillier, produisant E.R. Sorèze ; cet acte ne figure pas dans les registres paroissiaux de Sorèze, en ligne, ni dans la collection du greffe.
[558] Maurice Vuillier produisant E.R. Sorèze ; cet acte ne figure pas dans les registres paroissiaux de Sorèze, en ligne.

V

Personnes isolées

Béatrix de Bonvillar épousa François de Peytes, coseigneur de Montcabrier, qui testa le 17 mars 1573, elle testa le 27 mars 1593, d'où postérité[559].

En 1598 Marie de Bonvillar, était veuve de Pierre de Ganilh, bourgeois de Caraman[560].

Antoine de Lamy, seigneur de Montpignier, épousa Jeanne de Bonvillar, d'où Jean François de Lamy, baptisé à Puylaurens, le 7 décembre 1634[561].

Henri de Bonvillar, seigneur de *Lajeaulanie,* épousa Hippolyte du Puy, fille de Guillaume III, seigneur de Lalagade, Saint-Paul, et de Rose Hélie de Villarzel, épousée le 18 septembre 1647[562].

Eléonore de Bonvillar épousa en secondes noces le sieur Jérémie Cales, bourgeois de Caraman, y habitant, dont elle était veuve le 9 septembre 1704, quand elle confirma que par le contrat de mariage passé entre le sieur Jean Jacques Cales, frère germain dudit Jérémie, avec Marquise de Bonvillar, sœur de la constituante, passé devant Pierre Clause, notaire de Carmain, l'an 1703, elle avait donné 500 livres à Jean François Barthes, son filleul, neveu du sieur Bernard Barthes et de Marie de Bonvillar, sa sœur germaine[563].
Compte tenu de la chronologie il est douteux qu'Eléonore de Bonvillar apparaissant à Caraman en 1704 puisse être confondue avec Eléonore de Bonvillar fille de François de Bonvillar, seigneur de Druzac, qui avait épousé par contrat, en 1615, Isabeau de Barbé.

Douillac, révision le 18 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[559] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 62.
[560] AD.HG 3 E 17170 Caraman.
[561] Maurice Vuillier produisant E.R Puylaurens, cet acte ne figure pas dans les registres paroissiaux de Puylaurens, en ligne.
[562] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1369.
[563] AD. Aude B 2006, Salvany, notaire de Saint-Julien.

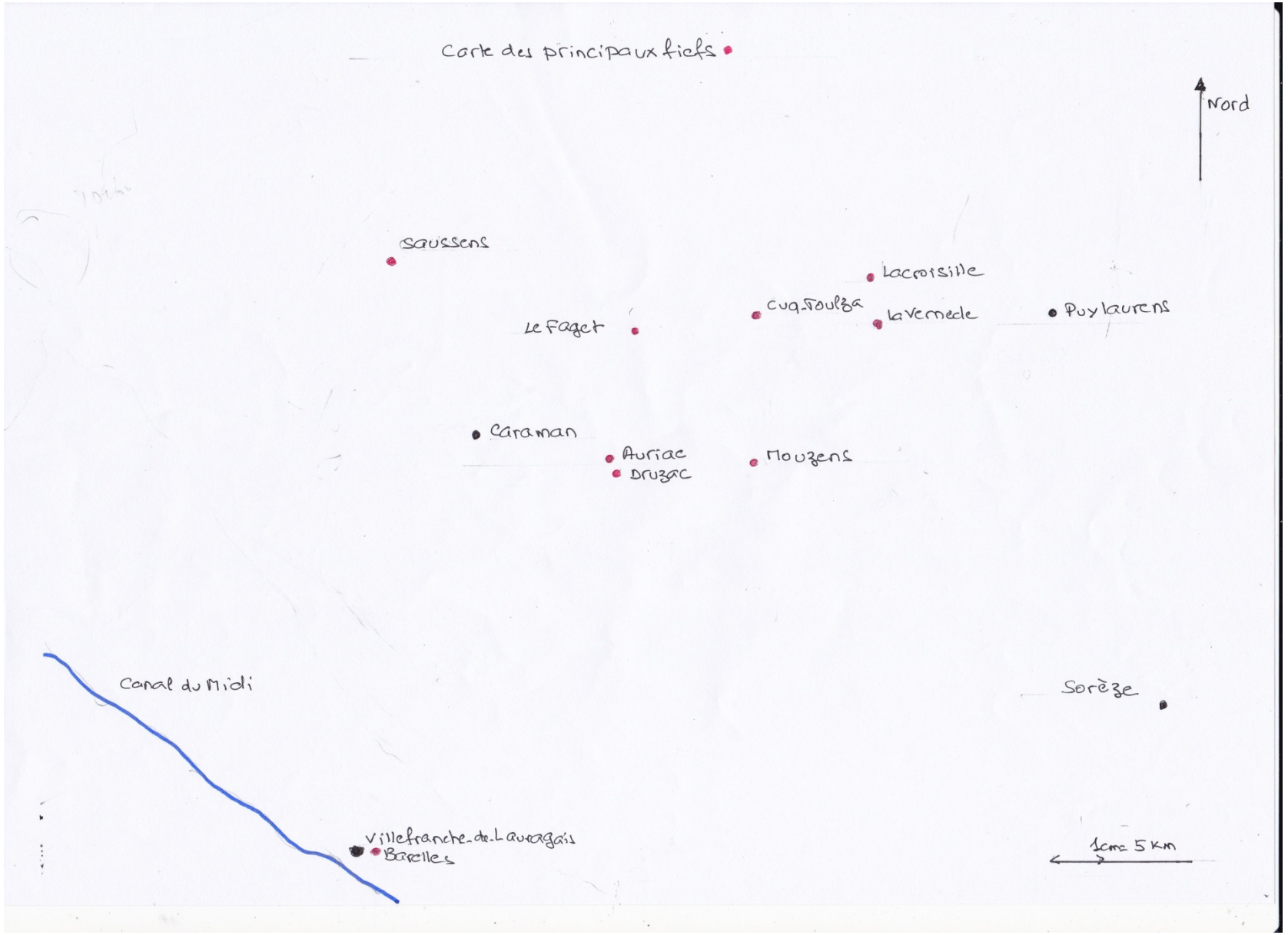
Carte des principaux fiefs
Nord
Saussens
Lacroisille
Cuq-Toulza
Lavernede
Puylaurens
Le Faget
Caraman
Auriac
Druzac
Mouzens
Canal du Midi
Villefranche-de-Lauragais
Baralles
Sorèze
1cm= 5 Km

Famille de CLARAC

I Seigneurs de La Roque **p.98**

II Seigneurs de Novital, Roquesérière **p.119**

III Seigneurs du Vernet **p.130**

IV Personnes isolées **p.135**

Carte de Cassini (Cordes, Frausseilles) **p.140**

Carte générale **p.141**

Cette famille est connue avec les noms de Clarac et de Clairac (Clayrac), ce dernier nom étant probablement celui venant d'un lieu éponyme[564] dont était qualifié Jean de Clarac, dit fils de Jean I de Clarac et d'Arnaude *de Saint-Bartio,* l'orthographe Clarac a été généralisée dans la généalogie qui suit (en conservant parfois l'orthographe Clairac ou Clayrac la plus utilisée dans les transcriptions d'actes.).

Nous connaissons des membres de cette famille depuis Odon de Clarac qui rendit hommage en 1319, puis Pierre de Clarac, habitant Thil, qui rendit hommage en 1348, ensuite Bernard de Clarac, habitant Thil qui rendit hommage le 2 janvier 1422. Ce dernier pourrait être le père de Jean de Clarac par qui commence la filiation suivie[565].

Une généalogie a été établie par André Navelle[566], se référant à Chérin et à des données de M. Ginesty, les preuves correspondantes ne sont pas fournies, et grâce à des maintenues de noblesse publiées par le marquis d'Aubais[567]. Ce document complète et corrige cette généalogie grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources, notamment les registres paroissiaux d'Arthès, de Buzet-sur-Tarn, de Cordes, de Frausseilles, de Mirepoix-sur-Tarn, de Salles, etc.

La branche des seigneurs de La Roque portait : « D'azur au lion d'or, surmonté de deux étoiles de même.», celle de Novital, Roquesérière portait : « d'azur au lion d'or, écartelé de gueules à la cloche d'argent bataillée de sable.[568] »

Les données non référencées dans ce document proviennent d'André Navelle, une partie a été confirmée par d'autres sources, citées, certaines donnés proviennent des registres paroissiaux concernés. Les membres de cette famille étant tous qualifiés nobles nous ne rappelons pas cette qualification, sauf exception.

I
Seigneurs de La Roque

Cette branche habitait à l'origine, le lieu de Thil (qui doit être celui situé à 3 km au sud de Launac, Haute-Garonne, car des contrats concernant cette famille furent passés devant J. Malhet, notaire de Launac et car Antoine de Clarac, fils de Jean dit Poton de Clarac habita Bretx, à 3 km de Thil.)

Cette branche hérita des droits sur la seigneurie de La Roque par le mariage de Jean III de Clarac et de Bertrande de Tonnac. Ce lieu, qui était un castrum, a disparu, il était situé près de Frausseilles (à environ 4 km au sud de Cordes.) Cette branche tenait le lieu de Clayrac (à environ 4 km au sud de Cordes), dans la paroisse Saint-Pierre de Frausseilles, et y possédait un château et un moulin comme cela apparaît dans de nombreux actes, elle tenait également le

---

[564] Ce lieu n'a pas été identifié. Le lieu dont se qualifia la branche des seigneurs de La Roque est situé dans la paroisse de Frausseilles (Tarn), car selon Michel de Tonnac, *Revue du département du Tarn,* 1974, P.271, le lieu de La Roque devint Clairac.

[565] Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises ou notables,* tome VI, p. volume XI, p. 28.

[566] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome III, pp. 171-174, disant avoir utilisé des renseignements fournis par M. Ginesty, en particulier pour la branche des seigneurs de La Roque. Certaines données ne sont pas référencées par des actes, elles doivent provenir de cette source.

[567] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 38 (Famille de Clairat) et page 39 (Famille de Cleirac.)

[568] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* pp.38-39.

lieu de Cardaillac (à environ 4 km au sud de Cordes), dans la même paroisse, et y possédait une métairie, et le lieu de Latour, dans la paroisse Saint-André d'Amarens, annexe de la paroisse Saint-Pierre de Frausseilles, avec une métairie, elle possédait également la métairie de Rossignol dans la paroisse Saint-Pierre de Frausseilles, et la métairie de La Faverie alias La Favayrie, dans la paroisse de Frausseilles[569].

I Jean I de CLARAC.
Il épousa (vers 1420 ?) **Arnaude de *SAINT-BARTIO,*** fille de noble Antoine de *SAINT-BARTIO,* damoiseau de Villemur (-sur-Tarn, Haute-Garonne), et de noble Térène *PEYROLA* (peut-être de PEYROLES), selon le testament de cette dernière du 20 septembre 1457, nommant feu son mari et instituant héritière universelle sa fille Arnaude de *Saint-Bartio,* épouse de Jean de Clayrac de Villemur et ses petit-fils Martin et Charles de Clayrac, leur substituant Bernard de Clayrac fils de Jean de Clayrac de Thil, son neveu[570] (petit-fils.)
Ils eurent, selon le testament de Térène *Peyrola*, et celui de Jean II de Clarac (infra.) :

2.1 Jean II de CLARAC, qui suit.

2.2 Martin de (CLAYRAC) CLARAC, damoiseau de Villemur (-sur-Tarn, Haute-Garonne.)
Martin de Clayrac, damoiseau de Villemur, reçut une reconnaissance de dette le 24 novembre 1479[571], il fut cité les 8 février 1492 et 31 mars 1493[572].
Il mourut avant le 24 juillet 1507, date à laquelle Pons de Baynac, mari de Séguine de Clayrac, héritière de Martin de Clayrac, reconnut une dette[573].
Il avait épousé, avant 1457 (selon André Navelle, sans en fournir la preuve), noble **Magne de CABRIOLLE (CABRIOL),** selon un acte disant que noble Pons de Baynac, seigneur de Clairac, régla, le 27 mai 1519, une dette de 15 livres à noble Magne de Cabriolle , veuve de Bernard de Montlezun et mère d'Antoine de Clairac[574].
Magne de Cabriolle avait épousé en secondes noces Bertrand de Montlezun, dont elle était veuve le 27 mai 1519.
Ils eurent :

Antoine de CLARAC.
Il ne fut plus cité après le 27 mai 1519.

Seguine de CLARAC.
Elle mourut avant le 23 mai 1538 ou 22 septembre 1538, date à laquelle Bertrand de Baynac, écuyer, seigneur de Sayrac (en Villemur-sur-Tarn), avait

[569] RP. Frausseilles.
[570] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 171, produisant AD.HG 3 E 26837, Barravi, notaire.
[571] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 171, produisant AD. Tarn&Garonne 5 E 4958.
[572] André Navelle, *op.cit.,* III, p.171, produisant AD.HG 3 E 21737, Vayssière, notaire.
[573] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 171, produisant AD.HG 3 E 26842, Vayssière, notaire.
[574] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 171, produisant AD.HG 3 E 8423, Archevêque, notaire.

disposé d'une borde que revendiquait son frère Pons de Baynac, seigneur de Clairac, comme fils et héritier de Seguine de Clarac[575].
Elle avait épousé **Pons de BAYNA*C*** apportant à sa descendance ses droits sur Clairac, car leur fils Pons de Baynac s'en qualifia dès le 27 mai 1519 (supra.)
Ils eurent deux fils Bertrand et Pons de Baynac, Pons dit de Magnanac (à 2 km de Villemur-sur-Tarn, Haute-Garonne) puis seigneur de Clairac, continua la lignée Baynac.

2.3 Charles de CLARAC.
Cité dans le testament de sa grand-mère en 1457, c'est soit lui soit son neveu homonyme qui reçut une procuration le 10 juin 1467[576].

2.4 Jean de CLARAC, qui serait auteur de la branche des seigneurs de Novital[577].

2.5 Jeanne de CLARAC.

II Jean II de CLARAC de Thil.
Il épousa (vers 1450 ?) **Gauside de MARCENAC,** selon son testament du 11 février 1455, nommant ses frères et sœurs, Charles, Jean, Martin, et Jeanne de Clarac, et ses fils Bernard et Charles[578].
Ils eurent

3.1 Bernard de CLARAC
Cité dans le testament de son père en 1455 et dans celui de sa grand-mère en 1457, il n'apparut plus ensuite.

3.2 Charles de CLARAC, cité dans le testament de son père en 1455, c'est soit lui soit son oncle homonyme qui reçut une procuration en 1467 (supra.)

André Navelle ajoute, sans en fournir la preuve :

3.3 Mathieu de CLARAC de Thil, qui suit.
Ce Mathieu de Clarac est celui dont le descendant Jacques de Clarac, seigneur de La Roque, fut maintenu noble le 20 décembre 1668, selon le marquis d'Aubais, lequel n'indique pas le père de Mathieu.

3.4 *Almieliz* de CLARAC.

III Mathieu de CLARAC, damoiseau de Thil.

---

[575] André Navellze, *op.cit.,* III, p. 171, produisant AD.HG 3 E 21476, du Mas, notaire.
[576] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 171, produisant AD.HG 3 E 21734, Malaret, notaire.
[577] André Navelle, *op.cit.,* III, tableau p. 172, la preuve que le fils de Jean I et d'Arnaude de Saint-Bartio soit l'auteur de la branche des seigneurs de Novital n'est pas fournie.
[578] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 171, se référant à Malte H 204.

Il testa le 19 septembre 1483.
Le 29 mai 1484, on cita un lauzime de Mathieu de Clarac, damoiseau de Thil[579].
D'une alliance inconnue (contractée vers 1480 ?), il eut :

4.1 Jean III de CLARAC, qui suit.

4.2 Bernard de CLARAC.

IV Jean III de CLARAC
Il avait épousé, par contrat du 13 novembre 1526, **Bernarde de TONNAC**[580], dotée de 300 livres, fille de Pierre de TONNAC, seigneur de La Roque, qui testa le 30 mars 1540, sœur de Pons de Tonnac, cité de 1550 à 1554, qui épousa Jeanne de Bonnafous.
C'est peut-être le même qui dit Jean de Clarac de Thil avait épousé, donc en premières noces, avant le 5 mai 1519, noble Géraude *Borias,* à cette date ceux-ci renoncèrent à la donation faite à leur contrat de mariage de la moitié de La Bastide Baragnon contre la somme de 600 livres qui leur tiendra lieu de dot[581].
Jean III de Clarac et Bernarde de Tonnac eurent[582] :

5.1 Jean IV de CLARAC, qui suit.

5.2 Bernard ou **Bertrand de CLARAC.**
Le 6 décembre 1565, Jean de Clarac donna à son frère Bernard, ses droits sur la succession de leur père[583].
Il avait épousé, par pactes du 14 novembre 1548, à Villefranche-de-Rouergue, **Alix de GREALOU,** qui testa le 3 octobre 1557.

5.3 Jeannette de CLARAC.
Elle épousa **Pierre CHAURADOUR.**

5.4 *Jolyete* de CLARAC.
Elle épousa, par pactes du 16 juillet 1551, passés à Presque, devant Fabre, notaire de Tonnac (Tarn.), **Jacques CONDAMINE.**

V Jean IV de CLARAC, seigneur de La Roque.
Il testa le 7 janvier 1573.
Il avait épousé, par contrat du 6 avril 1565, au château de Tayrac (à 3 km de Puymirol, Lot-et-Garonne), passé devant Verdier, notaire de Puymirol (Lot-et-Garonne, **Louise de *SORBIES,***

---

[579] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 172, notaire J. Malhet, à Launac, se référant au Colonel de Bourdes, *Documents épars, Toulousain, Bas-Albigeois, Bas-Quercy.*
[580] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 39, c'est à partir de son père Mathieu de Clarac, que commencent les preuves de noblesse de cette branche.
[581] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 171, produisant AD.HG 3 E 2770, Clavelli, notaire.
[582] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.39, indique Jean et Bernard.
[583] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.39.

fille de Charles de *SORBIES,* sieur de Tayrac, et de Louise de BALSAC. Il s'agit de la famille de SORBIER dite par erreur de *Teyrac* (lieu également dans le Lot-et-Garonne), en réalité de Tayrac, alias de SORBIERS qui tenait la terre de Fontenille(s) en Tayrac, comme le disent les historiens locaux dans la Revue de l'Agenais. Louis de Froidefond de Boulazac, cite également cette famille sous le nom de Sorbier, en Touraine, Agenais et Périgord[584].
Ils eurent :

6.1 Jean V de CLARAC, qui suit.

6.2 *Judie* de CLARAC.

VI Jean V de CLARAC, seigneur de La Roque.
Jean V de Clarac mourut le 2 juillet 1606, selon un inventaire de septembre 1606.
Il avait épousé, le 30 mai 1590, à Castres (le contrat fut passé le lendemain), **Anne de LOUPIAC.**
Celle-ci fit des donations les 13 avril 1628, instituant son fils Jacques, son héritier[585], et le 25 mars 1634. Elle prêta un serment protestant le 6 juillet 1641. Anne de Loupiac de La Prade veuve de Jean de Clarac, seigneur de La Roque, fit une donation, le 7 novembre 1646, à Louis de Clarac, seigneur de Cardaillac, son fils[586]. Elle épousa, en secondes noces, en 1650, son gendre, François de Boyer, seigneur de Lacoste, Mailhac, devenu veuf de Suzanne de Clarac[587].
Jean de Clarac et Anne de Loupiac eurent[588] :

7.1 Jacques de CLARAC, qui suit.

7.2 Louis de CLARAC, seigneur de Cardaillac (à 3 km au sud de Cordes, Tarn), sieur de La Prade. Le lieu de La Prade, dans la paroisse de Salles (au nord-est de Salles), venait très probablement de sa mère, Anne de Loupiac de La Prade, en effet la famille de Loupiac avait hérité de la terre de La Prade par le mariage de Marc Antoine de Loupiac avec Gabrielle de Cayrac, héritière de La Prade, dont le petit-fils, Gédéon de Loupiac, seigneur de La Prade, qui fut maintenu noble en 1668[589], ne semble pas avoir eu de postérité. La sœur de ce dernier Louise de Loupiac avait épousé Jean de Saint-Félix, seigneur de Mauremont, dont nous suivons la postérité dans les registres paroissiaux de Cordes. Le château de La Prade était habité le 9 septembre 1690, par noble Philippe de La Salle, seigneur de La Rivière, et Jeanne de La Capelle, sa femme, cette famille apparaît ensuite, dans les registres paroissiaux de Salles, avec le nom de La Rivière,

---

584 Alfred de Froidefond de Boulazac, *Armorial de la noblesse de Périgord,* .477.
585 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.39.
586 AD.HG Reg. Ins. 27, Bernard Loubet, notaire de Cordes.
587 Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, p. 46.
588 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 39, indique Jacques et Louis.
589 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 90.

Louis de Clarac fit un accord, le 26 octobre 1654 et le 25 septembre 1657, avec son frère Jacques, pour la succession de leur père[590].

Louis de Clarac, seigneur de Cardaillac, fut le parrain, à Salles, le 2 mars 1665, de Marc Antoine de Saint-Hilaire fils de noble François et de Louise de Roquefeuil[591].

Louis de Clarac fut maintenu noble le 20 novembre 1668, ainsi que son neveu homonyme[592].

Louis de Cardaillac, de la métairie de La Prade, signant Cardaillac, fut le parrain, à Salles, le 6 juillet 1670, d'Olympe Barriac, la marraine fut Louise de Roquefeuil, femme de François de Saint-Hilaire[593]. Jean Castel, métayer de Louis de Cardaillac, sieur de La Prade, fut inhumé, à Salles, le 5 février 1672[594].

Comme vu supra Louis de Clarac fut nommé le plus souvent Louis de Cardaillac dans les registres paroissiaux, ses enfants furent également nommés Cardaillac. Il est parfois dit Louis de Cardaillac de la métairie alias du château de La Prade, il apparaît comme M. de La Prade dans des actes relatifs à ses métayers.

Louis de Cardaillac fut le parrain, le 28 juillet 1680, à Salles, de Louis Castel, fils de feu Jean et d'Anne Moulis, métayers de La Prade, Isabeau de Cardaillac, fille de Louis était la marraine[595].

Le sieur Louis de Cardaillac, habitant la paroisse de Sales (en réalité Salles, Tarn), fut enseveli, âgé de 74 ans, le 30 décembre 1680, dans l'église Saint-Michel de Cordes[596], les registres paroissiaux de Salles le disent Louis de Clairac, sieur de Cardaillac, enseveli le 30 décembre 1680, âgé d'environ 80 ans, dans la chapelle Saint-Crépin de Cordes.

Les registres paroissiaux de Salles font apparaître les familles nobles y habitant, les familles de Saint-Hilaire et de Vesian, celle-ci alliée à la famille de Clary habitant Cordes, ainsi que les familles de Pleux et de Roquefeuil, habitant la paroisse Saint-Martin de Campmas, annexe de la paroisse Saint-Sauveur de Salles. Ces familles apparurent parfois avec des liens avec la famille de Clarac de Cardaillac. Les Clarac, des seigneurs de La Roque, frère et cousins-germains de ceux de Salles n'apparurent pas dans ces actes ni dans les registres paroissiaux de Cordes, ce qui semble indiquer qu'ils n'avaient pas de contacts entre eux. La raison pourrait être que Jacques de Clarac et ses enfants appartenaient à la religion protestante comme Anne de Loupiac, et comme le suggère l'abjuration de Marie de Loupiac, âgée d'environ 80 ans, à Cordes le 16 février 1681[597], en effet si les deux familles étaient éloignées géographiquement elles auraient pu donner des procurations pour les baptêmes comme cela se faisait habituellement.

André Navelle dit qu'il épousa **Olympe de TONNAC** et nomme autre Louis de Clarac, seigneur de Latour, neveu de l'époux d'Olympe de Tonnac, qui aurait épousé,

[590] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 39.
[591] RP. Salles.
[592] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 39.
[593] RP. Salles.
[594] RP. Salles.
[595] RP. Salles.
[596] RP. Cordes.
[597] RP. Cordes.

en 1648, Olympe d'Alos, et en eut 6 ou 7 fils et 4 filles. Les actes, notamment les registres paroissiaux de Salles donnant l'âge de Louis de Clarac, seigneur de Cardaillac, prouvent que c'est ce dernier qui eut d'Olympe de Tonnac une descendance. André Navelle a créé un doublon avec son neveu homonyme, Louis de Clarac, seigneur de Latour. Quant à Olympe d'Alos il faut lire Olympe de Tonnac d'Alos car la famille de Tonnac tenait Alos, et car la famille d'Alos est inconnue, par ailleurs Olympe d'Alos est dite le 7 février 1682 veuve de Louis de Clarac, seigneur de Cardaillac, et fut inhumée avec l'appellation Marguerite d'Alos. On peut également remarquer qu'il serait étonnant que Louis de Clarac, sieur de Latour, cadet, se soit marié 19 ans avant son frère aîné Clément.

En réalité Olympe de TONNAC était fille de **Jean de TONNAC,** seigneur d'Alos, de La Cailhavié, Cantemerle, etc., et d'Elisabeth de BAYNE, sa première femme, épousée le 7 juillet 1610[598].

Marguerite (sic) d'Alos, veuve de M. de Cardaillac, fut inhumée le 16 septembre 1693, âgée d'environ 60 ans, dans la chapelle Notre-Dame du Rosaire de l'église Saint-Sauveur de Salles[599].

Louis de Clarac, seigneur de Cardaillac et Olympe de Tonnac d'Alos, épousée en 1648, auraient eu, selon André Navelle, 6 ou 7 fils et 4 filles. Nous connaissons cinq filles et deux fils, il est possible qu'il faille lire 6 ou 7 enfants car parfois ce terme est utilisé pour fils.

7.2.1 Louis de CLARAC dit de CARDAILLAC.

Louis de Cardaillac, était né vers 1650, selon son acte de décès, le 9 septembre 1661, à Cordes ; il avait été le parrain, à Cordes, le 21 décembre 1660, de son frère Marc Antoine de Clarac, né le 1er du même mois, la marraine était Marrie de Ponsard fille de noble Pierre de Ponsard[600].

7.2.6 ? ou 7 ? Marc Antoine de CLARAC, seigneur de La Prade.

Il naquit, à Cordes, le 1er septembre 1661, et y fut baptisé le 21 du même mois (supra.)

Marc Antoine de Clarac de Salles fut présent, le 20 juillet 1695, au baptême, à Salles, de Françoise de Saint-Hilaire[601]. Marc Antoine de Clarac, seigneur de La Prade, fut présent, le 18 février 1700, au mariage, à Salles, de François de La Prune, habitant Cordes, et d'Isabeau de Pleux, il signa Laprade de Clairac[602].

Il fut le parrain, le 3 mai 1703, à Salles, de Marc Antoine de Saint-Hilaire[603].

---

[598] Michel de Tonnac, *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn,* Les Tonnac d'Alos, pp.272-274.
[599] RP. Salles .
[600] RP. Cordes.
[601] RP. Salles.
[602] RP. Salles.
[603] RP. Salles.

Il n'apparut plus ensuite, à Salles, comme seigneur de La Prade. Le 5 août 1714, le parrain du fils du métayer de La Prade fut François de La Rivière, seigneur de La Prade[604].

Marc Antoine de Clarac avait épousé, en premières noces, **Marianne DUPUY,** qui mourut le 31 mai 1699, âgée d'environ 37 ans, et fut inhumée dans la chapelle Notre-Dame du Rosaire de l'église Saint-Sauveur de Salles[605]

Dit fils de feus Louis de Clayrac, seigneur de Cardaillac, et d'Olympe de Tonnac, habitant Salles, Marc Antoine de Clarac épousa, en secondes noces, à Suech, le 5 novembre 1703, **Isabeau de BOYER,** fille de feus noble Pierre de BOYER et de Jacquette de TONNAC, habitant La Bastidette en Béquillou, de la paroisse du Suech[606].

Ils eurent une fille :

Isabeau de CLARAC.

Isabeau de Clayrac fut baptisée, le 14 octobre 1705, dans l'église Saint-Vincent du Suech.

Elisabeth de Clayrac de Villers fut la marraine, à Salles, le 8 décembre 1732, de François André.

Anne Isabeau **(**alias Elisabeth) de Clarac**,** dans son acte de décès du 22 janvier 1755, fut dite dame de La Bastidette, Pradelles, Salles et Campmas.

Elle avait épousé noble **François de VILLERS** (alias VILLIERS)**,** lieutenant de cavalerie au régiment de Noailles. Cette famille de Villers (les actes à Salles la nomment parfois Villiers, les signatures, sauf une, indiquent Villers) était probablement originaire de la région de Reims, comme le montre le mariage de messire Jean Baptiste Odenosse, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Conti infanterie, habitant Salles, fils de feus messire Nicolas Odenosse, mort à Flaba, diocèse de Reims, le 8 octobre 1729, et de Marie de Villers, morte à Flaba, le 30 avril 1714, âgée d'environ 53 ans, selon les extraits de baptêmes et mortuaires envoyés le 30 juin précédent par le curé de Flaba (qui doit être devenu Raucourt-et-Flaba, Ardennes), d'une part, et d'Anne Catherine de Rouffiac de Verlhac, habitant Salles, fille de feu messire Henri de Rouffiac de Verlhac, mort en son château de Verlhac, le 8 janvier précédent, et d'Elisabeth de Raynaldy, âgée de 47 ans, habitant Salles depuis 3 mois, d'autre part, parmi les présents, le sieur Louis Marc Antoine, chevalier de Villiers, habitant Salles (qui signa le

[604] RP. Salles.

[605] RP. Salles.

[606] Ch. Portal, *Revue du département du Tarn,* 1896, Extrais de registres de notaires, Documents des 14ème-16ème siècles, concernant principalement le pays d'Albigeois, p.328, note 1, se référant aux AD. Tarn E 4041, pour le mariage des parents d'Isabeau et le baptême de celle-ci. Le Suech, commune de Le Ségur, est situé à 4 km de Salles ; le lieu de La Bastidette (La Bastide d'en Béquillou) est situé dans les communes du Suech et du Ségur, canton de Monestiés.

chevalier de Villiers, et doit être Louis Marc, infra), demoiselles Catherine de Villiers et Cécile de Villiers de Jonval, habitant Salles (infra), qui signèrent Villers et Villers Jonval[607].
François de Villiers, ancien lieutenant de cavalerie au régiment de Noailles, mourut, le 13 décembre 1748, âgé d'environ 64 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Sauveur de Salles.
Ils eurent :

Anne Marie de Villers, née le 2 septembre 1735, elle fut baptisée à Salles, le 21 septembre 1735, le parrain fut François de La Rivière, seigneur de La Prade, la marraine Marianne de La Rivière. Elle mourut le 10 août 1745, âgée d'environ 10 ans, et fut enterrée le lendemain dans la chapelle de Notre-Dame de l'église Saint-Sauveur de Salles.

Louis Marc de Villers, né le 11 mai 1740, il fut baptisé le même jour dans l'église Saint-Sauveur de Salles, le parrain et la marraine furent un valet et une servante de M. de Villers.

Marie Catherine de Villers, née le 10 avril 1742, elle fut baptisée, à Salles, le lendemain, la marraine fut Marie Anne de Villers.

Cécile de Villers, elle fut baptisée le 22 avril 1744, à Salles, le parrain fut Claude Valet, intendant de la maison de M. de Villers, la marraine Cécile Fauré, de Salles.

7.2.8 Suzanne de CLARAC dite de CARDAILLAC.

Suzanne de Cardaillac, fille de noble Louis, sieur de La Prade, fut la marraine, à Salles, le 5 avril 1671, de Pierre Jamme, Olympe de Tonnac, signa l'acte[608].
Suzanne de Clarac, femme de François (de Roquefeuil) de Roul, âgée de 23 ans, fut inhumée le 7 octobre 1678, dans la chapelle de Notre-Dame du Rosaire de l'église de Saint-Sauveur de Salles[609].
Suzanne de Clarac fille de Louis de Clarac, seigneur de Cardaillac, et d'Olympe de Tonnac, âgée de 18 ans, épousa, à Salles, le 13 février 1673, **François de ROQUEFEUIL,** seigneur de Prat et de Roul, âgé de 23 ans, l'épouse signa Suzanne de Cardaillac, fut présent François de Saint-Hilaire, seigneur de Candour[610]. François de Roquefeuil, seigneur de Prat était fils de Balthazar de Roquefeuil, seigneur de Prat, et d'Anne de Clergue[611].

---

[607] RP. Salles.
[608] RP. Salles.
[609] RP. Salles.
[610] RP. Salles.
[611] Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue,* pp.267-268.

Ils eurent une fille, Olympe de Roquefeuil, qui fut la marraine le 23 avril 1693, à Salles, de Jeanne Mestre[612]. Marie Olympe de Roquefeuil, fille de François de Roquefeuil de Prat de Roul (qui avait épousé, en secondes noces Jeanne de Vesian), fut la marraine, le 19 janvier 1696, à Salles, de Jeanne Marie Barrau[613].

Nous indiquons ce qui concerne le second mariage de François de Roquefeuil car ce qui a été publié par le vicomte de Bonald le concernant est incomplet et indique des dates inexactes[614].

François de Roquefeuil, seigneur de Roul, épousa, en secondes noces, à Salles, le 28 février 1683, Jeanne de Vesian, fille de Charles de Vesian et d'Antoinette de Clary, elle mourut, veuve, le 29 décembre 1715, âgée de 59 ans, et fut inhumée le lendemain dans l'église Saint-Martin de Campmas, ils eurent[615] :

Marguerite de Roquefeuil qui fut baptisée, à Saint-Martin de Campmas, le 6 mars 1684, le parrain fut Guillaume de Vesian, seigneur de Cahuzac, la marraine Isabeau de Vesian.

Louise de Roquefeuil qui fut baptisée à Saint-Martin de Campmas, le 29 janvier 1687, la marraine fut Louise de Roquefeuil, veuve de M. de Candour (François de Saint-Hilaire). Elle mourut à Cordes, le 27 mars 1716, et y fut inhumée le lendemain dans l'église Notre-Dame[616].

Philippe Joseph de Roquefeuil qui naquit à Cordes, le 19 mars 1688, et y fut baptisé trois jours après, ses parents habitants Cordes, le parrain fut Joseph René de Clergue, sieur de Durfort, la marraine Anne de Clary, femme de Jean Louis (d'Alès) de Boscaut.

Suzanne de Roquefeuil qui fut baptisé à Cordes, le 17 septembre 1690, le parrain fut Jacques d'Alès de Boscaut, écolier, la marraine Marie de Roquefeuil sa sœur.

Jeanne Marie de Roquefeuil qui fut baptisée, à Cordes, le 10 janvier 1692, le parrain fut Jacques de Clary, conseiller au parlement de Toulouse, la marraine Jeanne Marie (d'Alès) de Boscaut, file de feu M. Olivier (d'Alès) de Boscaut, oncle.

Philippe de Roquefeuil de Vesian, cité en 1696, infra, et en 1702.

---

[612] RP. Salles.
[613] RP. Salles.
[614] Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue,* p.268, nomme Suzanne Clérac de La Prade qui épousa en 1672 (pour 1673) François de Roquefeuil, seigneur de Pradt (pour Prat)
[615] RP. Salles pour tout ce qui concerne les premiers enfants puis RP. Cordes pour les autres enfants.
[616] RP. Cordes.

Marie de Roquefeuil, citée en 1696, infra.

Louis Joseph de Roquefeuil qui fut baptisé, à Campmas, le 9 octobre 1696, le parrain fut Philippe de Roquefeuil de Vesian, frère du baptisé, la marraine Marie de Roquefeuil, sœur du baptisé.

Antoinette de Roquefeuil. Nommant feus ses parents, elle épousa, à Cordes, le 29 avril 1717, le sieur Pierre Daire (alias d'Aire), bourgeois de Cordes, fils de feu Jean Daire (d'Aire), bourgeois de Cordes, furent présents Philippe de Roquefeuil François de Rabastens, M Silon (d'Alès) de Boscaut, le mariage était urgent car ils eurent un fils Simon Daire (d'Aire) qui naquit à Cordes, le 12 juillet 1717 et y fut baptisé le surlendemain[617].

François de Roquefeuil, seigneur de Roul, mourut avant le 29 décembre 1715, date du décès de son épouse Jeanne de Vesian, âgée de 59 ans, et non en 1720, comme le dit le vicomte de Bonald.
Le vicomte de Bonald dit qu'ils eurent deux fils Philippe Joseph et Louis, et que la lignée fut continuée par leur fils Philippe Joseph, dit le marquis de Cahuzac, né en 1685, qui épousa, en 1715, Catherine de Clairac, en réalité l'époux de Catherine de Clairac apparaît dans tous les actes avec le seul prénom Philippe.
Ce mariage n'apparaît pas dans les registres paroissiaux de Salles, mais la date est cohérente avec la naissance de leur fille Antoinette de Roquefeuil, en effet celle-ci dite fille de noble de Roquefeuil de Roul et de Catherine de Clayrac, habitant Cordes, y naquit le 26 août 1716 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Clément de Clairac, seigneur de La Roque, la marraine Antoinette de Roquefeuil de Roul, fille de feu François de Roquefeuil de Roul.
Philippe de Roquefeuil, seigneur de Cahuzac et Catherine de Clairac eurent un fils Jacques Philippe Joseph de Roquefeuil, qui naquit à Cordes, le 27 janvier 1718, et y fut baptisé trois jours après, le parrain fut Jacques de Clary, seigneur de Vindrac, la marraine Marie Thérèse de Lordat, épouse de Clément de Clairac, chevalier de Saint-Louis.
Les autres enfants de François de Roquefeuil, seigneur de Roul, et de Jeanne de Vesian apparaissent dans les registres paroissiaux de Cordes :

Antoinette de Roquefeuil.
Elle épousa le sieur Pierre Daire (d'Aire), bourgeois, ils eurent un fils Philippe Daire (d'Aire), qui naquit à Cordes, le 17 septembre 1718, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Philippe de Roquefeuil, oncle du baptisé, la marraine, Jeanne Marie Daire (d'Aire), sœur du baptisé.

[617] RP. Cordes.

Jeanne Marie de Roquefeuil.
Elle épousa le sieur Pierre Roux, bourgeois, leur fille Marie Olympe Roux, naquit, à Cordes, le 7 novembre 1718, et y fut baptisée trois jours après, le parrain fut Jacques Roux, prêtre, la marraine, Suzanne de Roquefeuil, tante de la baptisée.

Suzanne de Roquefeuil.
Fille de feus François de Roquefeuil, seigneur de Roul, et de Jeanne de Vesian, elle épousa, à Cordes, le 2 février 1719, M. Joseph Pontier, bourgeois, fils de feu Raymond Pontier, bourgeois, et de Sylvie d'Alric, habitant Cordes, d'où postérité.

7.2.9 Olympe de CLARAC dite de CARDAILLAC

Olympe de Cardaillac, fille de noble Louis et de demoiselle Olympe de Tonnac, du château de La Prade, fut inhumée, le 24 juillet 1671, dans l'église de Salles[618].

7.2.10 Anne de CLARAC dite de CARDAILLAC.

Anne de Cardaillac, fille de M. de Cardaillac, habitant le château de Cajarc, paroisse Saint-Antoine de Las Cabannes (à 1 km à l'ouest de Cordes), fut la marraine, à Salles, le 27 février 1663, de Marie de Saint-Hilaire, fille de noble François, seigneur de Candour, et de Louise de Roquefeuil[619].

7.2.11 Isabeau de CLARAC.

Isabeau de Clarac, fille de Louis de Clarac, seigneur de Cardaillac, fut la marraine, à Salles, le 24 septembre 1673, de François Rech, le parrain fut François de Saint-Hilaire[620]. Isabeau de Cardaillac fut la marraine, à Salles, le 25 juin 1684, d'Isabeau Cabrol, fille de Jean et de Marguerite Bouisse, demeurant à La Prade[621].

7.2.12 Jeanne de CLARAC.

Jeanne de Clarac, fille de feu noble Louis, seigneur de Cardaillac, et d'Olympe d'Alos, épousa, à Salles, le 7 février 1682, noble **Jean de PEYRILLES,** seigneur de Lourman, fils de noble Antoine de PEYRILLES et de Marguerite de ROQUEFORT, furent présents Marc Antoine de Clarac, sieur de La Prade et François (de Roquefeuil) de Roul[622]. Auparavant noble Antoine de Peyrilles, seigneur de Lourman, avait été le parrain, à Salles, le 15 janvier 1668,

[618] RP. Salles.
[619] RP. Salles.
[620] RP. Salles.
[621] RP. Salles.
[622] RP. Salles.

d'Antoine de Saint-Hilaire fils de François de Saint-Hilaire et de Louise de Roquefeuil[623].

7.3 Jean de CLARAC.
Cité en 1606.

7.4 Louise de CLARAC.
Elle épousa, par contrat du 2 février 1611, **Jean de ROQUEFEUIL**, seigneur de Lavaur, fils de Jean de ROQUEFEUIL, coseigneur d'Arthès, et de Marie de CORNEILLAN, épousée, par contrat du 30 août 1572[624]. Selon le vicomte de Bonald (qui toutefois crée un doublon), ils seraient les parents de Balthazar de Roquefeuil, seigneur de Prat, qui épousa, en 1649, Anne de Clergue, et eurent François de Roquefeuil, seigneur de Prat, qui épousa en premières noces Suzanne de Clarac, et en secondes noces Jeanne de Vesian[625], sa première épouse était dite de Cardaillac (supra.)

7.5 Catherine de CLARAC.
Elle épousa, par pactes d'avril 1628, passés devant Bernard Fabas, notaire à Cordes (-sur-Ciel, Tarn), noble **François de MONTELS.**

7.6 Suzanne de CLARAC.
Elle épousa, par contrat du 17 février 1623, **François de BOYER,** seigneur de Lacoste, Mailhac, fils de Jean de BOYER, seigneur de Mailhac, et de Marguerite de GRUEL de LABOUREL, sa seconde épouse[626]. Ils eurent 11 enfants dont Salvy de Boyer qui continua la lignée, et Anne de Boyer qui épousa Guy de Pleux, fils de François de Pleux, seigneur de Saint-Martin, qui apparaissent dans les registres paroissiaux de Salles. François de Boyer, devenu veuf, épousa en secondes noces, en 1650, Anne de Loupiac, sa belle-mère[627].

VII Jacques de CLARAC, seigneur de La Roque.
Il testa le 6 septembre 1657, selon André Navelle. Comme dit supra il avait fait un accord, les 26 octobre 1654 et 25 septembre 1657, avec son frère Louis concernant la succession de leur père.
Jacques de Clarac, seigneur de La Roque, assista, le 6 août 1663, sa cousine de Marie de Nupces, baronne de Rouffiac, dont il était le curateur, fille de feu Louis de Nupces, baron de Rouffiac, et de Marguerite de Capriol, lors de son contrat de mariage avec Georges Jules de La Roque-Bouillac, baron de Bar, fils de Georges de La Roque-Bouillac, seigneur de La

[623] RP. Salles.
[624] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.146.
[625] Vicomte de Bonald, *op.cit.,* pp. 267-268.
[626] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. I, p. 46, Fabry, notaire à Cordes, qui indique les parents de son épouse et leur descendance.
[627] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.46.

Guimerie, et de Marguerite de Calvière, dame de Saint-Cosme (sa seconde épouse), parmi les présents Clément de Clarac, sieur de La Roque[628].
Il avait épousé, par contrat du 4 juillet 1624, **Isabeau de LENTILLAC.** Selon André Navelle, qui ne fournit pas la preuve, elle était fille de François de LENTILLAC et de Gabrielle de LA ROQUE-BOUILLAC, la généalogie de la famille de Lentillac publiée par l'abbé Nadaud, dit que ceux-ci eurent deux filles prénommées Isabeau, l'une fut reçue religieuse au couvent de Vic, le 29 octobre 1617, l'autre épousa, avant 1631, Jean Robert, seigneur de Lauzidé, en Gascogne[629].
Ils eurent :

8.1 Clément I de CLARAC, seigneur de La Roque.

8.2 Louis de CLARAC, seigneur de Latour.
Il fut le parrain, le 28 janvier 1671, de son neveu homonyme fils de Clément I.

VIII Clément I de CLARAC, seigneur de La Roque, coseigneur d'Arthès (Tarn.)
La seigneurie d'Arthès était tenue par une branche de la famille de Roquefeuil, peut-être Clément de Clarac avait-il hérité de droits sur Arthès de sa grand-mère Gabrielle de Roquefeuil.
Il fut maintenu noble, le 20 décembre 1668, avec son père, son frère Louis et son oncle Louis[630].
Il testa le 11 octobre 1697 et mourut le 25 avril 1699.
Il avait épousé, par contrat du 13 mars 1669, **Antoinette de ROQUEFORT**, fille de Louis de ROQUEFORT, seigneur de Marquein, et de Gabrielle de ROQUEFEUIL (selon l'acte de baptême de leur fils Jacques.)
Antoinette de Roquefort testa le 20 février 1687. Elle mourut avant 1703 date d'une constitution de dot pour sa fille Marie de Clarac[631].
Ils eurent trois enfants baptisés à Cordes le même jour, dont le dernier fut prénommé Louis, les actes correspondants établissent les ascendants de ces enfants[632], une autre fille, Marie, selon l'acte cité supra, et d'autres enfants que nous indiquons:

9.1 Jacques de CLARAC.
Il fut baptisé, à Cordes, le 28 janvier 1671, il était certainement né avant le 19 janvier de la même année, date de la naissance de son frère Louis. Son parrain fut Jacques de Clarac, son aïeul paternel, sa marraine Gabrielle de Roquefeuil, femme de Louis de Roquefort, seigneur de Marquein, son aïeule maternelle.

9.2 Isabeau de CLARAC.

---

[628] AD.HG Reg. Ins. 38.
[629] Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* tome 3, p. 516.
[630] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.39.
[631] AD. Tarn H 679
[632] RP. Cordes.

Elle fut baptisée, à Cordes, le même jour que ses deux frères, elle était certainement plus âgée que Louis. Son parrain fut Louis de Roquefort, prêtre, commandeur de Granéjouls (Tarn), qui fut remplacé par Antoine de Roquefort, seigneur de Marquein, oncle de la baptisée, sa marraine fut Isabeau de Lentillac, son aïeule, femme de Jacques de Clarac.
Dite femme de M. de Cassagnol, elle fut la marraine, le 8 juin 1718, à Frausseilles, de son neveu Joseph Charles Barthélemy de Clayrac (infra.)
Elle avait épousé, étant assez âgée, à Frausseilles, 28 janvier 1716, le sieur **Jean CASSAGNOL,** habitant Cassagnol, paroisse Saint-Salvy de Coutens, furent présents Clément de Clayrac et le sieur Etienne Cassagol, parmi les signataires, Clayrac, de Lordat, Clayrac.

9.3 Louis de CLARAC.
Il naquit le 19 janvier 1671 et fut baptisé, à Cordes, le 28 du même mois, son parrain fut Louis de Clarac, seigneur de Latour (lieu situé dans la paroisse Saint-André, annexe de la paroisse Saint-Pierre de Frausseilles, Tarn), son oncle paternel, sa marraine Marie Anne de Durfé, dame de Granfeuil, dame et seigneuresse de Labastide de Gabousse, l'orthographe est clairement Durfé (il s'agit bien d'un f et l'accent sur le e est bien indiqué.) A l'époque la famille d'Urfé était éteinte dans la famille de Lascaris qui devint de Lascaris d'Urfé.
A noter que Gabrielle de Roquefeuil, grand-mère du baptisé, était fille d'Antoine de Roquefeuil et de Marie de La Forest, cette dernière avait épousé en premières noces Christophe d'Urfé, chevalier, seigneur de Bussy, comte de Châtillon.

9.4 Clément II de CLARAC, qui suit.

9.5 Marie de CLARAC.
Elle dut entrer dans un couvent vers 1703, date de la constitution de sa dot (la série H est relative aux religieux.)

9.6 Catherine de CLARAC.
Elle naquit vers 1678, mourut, veuve de Philippe de Roquefeuil, le 5 septembre 1760, au château de Livers (paroisse Saint-Martin de Campmas, à 3 km de Salles), âgée d'environ 82 ans, et fut inhumée le lendemain dans la chapelle Saint-Aubin de l'église Saint-Martin de Campmas[633].
Fille de Clément I de Clarac et d'Antoinette de Roquefort mariés dès 1669[634], elle se maria en 1715, âgée de 37 ans, et eut des enfants au moins jusqu'en 1720. On peut remarquer que sa mère, Antoinette de Roquefort, fille de Louis de Roquefort et Gabrielle de Roquefeuil qui s'étaient mariés par contrat en 1630, se maria 39 ans après ses parents, nous avons donc deux générations successives en ligne cognatique de naissances et/ou mariages tardifs.

[633] RP. Salles.
[634] Leur fils Louis étant né le 19 janvier 1671, ayant été précédé de Jacques et d'Isabeau, que l'acte de baptême ne dit pas jumeaux, il est probable que le contrat de mariage était post nuptial.

Dite fille de feus Clément de Clayrac et d'Antoinette de Roquefort de Marquein, habitant au château de Clayrac, paroisse Saint-Pierre de Frausseilles, elle avait épousé, à Frausseilles, le 17 juillet 1715, **Philippe** Joseph **de ROQUEFEUIL,** seigneur de Cahuzac, habitant son château de Livers, paroisse Saint-Martin, en présence de son frère Clément de Clayrac et de Jean de Rabastens, seigneur de Souel[635], le marié était fils de François de ROQUEFEUIL, seigneur de Roul, et de Jeanne de VESIAN[636].
Parmi leurs enfants, leur fille Marie Elisabeth de Roquefeuil naquit à Saint-Martin de Campmas, le 31 juillet 1720, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Barthélemy (de Roquefort) de Marquein, la marraine, Elisabeth de Clayrac, épouse de M. Cassagnol[637], qui est Isabeau de Clarac, sœur de Catherine de Clarac. Nous trouverons (infra) une Anne Isabeau (Elisabeth) de Clarac, qui avait épousé, dès 1732, noble François de Villers, lieutenant de cavalerie (né vers 1684, selon son acte de décès), et eut des enfants jusqu'en 1745, qui ne peut être la même.

Philippe de Roquefeuil et Catherine de Clarac eurent, parmi leurs enfants :

Jacques Philippe Joseph de Roquefeuil, seigneur de Cahuzac et de Livers, qui épousa, probablement vers 1740[638], Marie Madeleine de Boisset de Glassac, selon les actes de baptême de leurs enfants[639] :

Marie Catherine de Roquefeuil, née le 4 février 1741, ondoyée le lendemain au château de Livers, et baptisée le 31 août 1741, à Saint-Martin de Campmas, le parrain fut Jean François de Boisset de Glassac, la marraine Catherine de Clairac de Roquefeuil, douairière[640], sa grand-mère. C'est elle ou sa sœur homonyme qui épousa, le 27 octobre 1767, dans la chapelle du château de Livers, messire Louis Géraud de Sirven, seigneur de *Lainque,* âgé de 33 ans, fils de feu messire François de Sirven, conseiller du roi au présidial de Villefranche, et de Marie de Clapié, en présence de Joseph Charles Barthélemy de Clayrac, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Clayrac, et d'autres, d'où postérité. Le vicomte de Bonald dit, par erreur, que Mariette de Roquefeuil épousa M. de Silvain.

Philippe Clément Claude de Roquefeuil, né le 7 février 1742, il fut baptisé le 15 février dans la chapelle du château de Livers, le parrain fut Clément de Clairac, chevalier de Saint-Louis, grand-oncle du baptisé

[635] RP. Frausseilles
[636] Vicomte de Bonald, *op.cit.,* p. 268.
[637] RP. Salles.
[638] Le vicomte de Bonald, *op.cit.,* p. 268, date le mariage de 1750, ce qui est impossible car les enfants naquirent dès 1741.
[639] RP. Salles.
[640] RP. Salles.

(ce qui permet de le situer), la marraine Claude Marquise de La Borie de Montroux, grand-mère du baptisé (du côté Boisset.)

Marie Claudine de Roquefeuil, née le 26 mai 1743, elle fut baptisée le lendemain dans l'église Saint-Martin de Campmas, la marraine fut Isabeau de Roquefeuil, tante maternelle de la baptisée.

Marie Catherine de Roquefeuil, elle naquit le 11 octobre 1744, fut ondoyée le même jour, au château de Livers, et baptisée le 2 décembre 1749, son parrain fut Mathurin Balthazar de Boisset de La Calmette, oncle maternel, la marraine Marianne de Boisset, elle fut tenue sur les fonts par Marie Catherine de Roquefeuil, sœur de la baptisée.

Adélaïde de Rouefeuil, née le 22 novembre 1746, elle fut ondoyée le même jour et baptisée le 18 juin 1747[641].

Gabrielle de Roquefeuil, elle fut baptisée le 5 février 1747, dans l'église Saint-Martin de Campmas. Gabrielle Julie de Roquefeuil, mourut le 17 octobre 1752, âgée d'environ 6 ans, et fut enterrée, le même jour dans la chapelle Saint-Aubin de Saint-Martin de Campmas.

Augustin Joseph de Roquefeuil, né le 10 février 1749, ondoyé dans la chapelle du château de Livers, il fut baptisé dans l'église Saint-Martin de Campmas, le 7 octobre 1752, le parrain fut Augustin François de Boisset, seigneur de La Vergne, Masnau, Connac, ancien capitaine au régiment de la Couronne, la marraine Marie Thérèse de Lordat, veuve de Clément de Clairac, seigneur de Clairac, chevalier de Saint-Louis, grand-oncle du baptisé (ce qui permet de le situer)

Adélaïde de Roquefeuil, née le 29 juin 1751, au château de Livers, elle fut baptisée le lendemain.

Charles Balthazar de Roquefeuil, né le 29 septembre 1752, il fut baptisé, le 7 octobre suivant (en même temps que son frère Augustin Joseph), dans l'église Saint-Martin de Campmas, le parrain fut Joseph Charles Barthélemy de Clairac, chevalier, seigneur de Clairac, lieutenant de cavalerie, oncle du baptisé, signant Clayrac, la marraine Claudine Marquise de La Borie de Montroux, épouse de messire de Boisset Glassac, seigneur de La Vergne, Masnau, Connac, était présent Augustin de Boisset, capitaine au régiment de la Couronne.

[641] RP. Salles.

Philippe de Roquefeuil, né le 6 janvier 1755, il fut ondoyé le lendemain, à cause de péril de mort, dans la chapelle du château de Livers

Louis de Roquefeuil, né le 27 janvier 1756, il fut baptisé le même jour, le parrain fut Augustin Joseph de Roquefeuil, la marraine Catherine de Roquefeuil, frère et sœur du baptisé.

Casimir de Roquefeuil, né le 5 avril 1757, il fut baptisé le lendemain dans l'église Saint-Martin de Campmas.

Godine (sic, pour Claudine) de Roquefeuil, née le 12 août 1759, elle fut baptisée le lendemain, le parrain fut Joseph Auguste de Roquefeuil, frère de la baptisée.

IX Clément II de CLARAC, seigneur de La Roque, puis seigneur de Clairac (dans la paroisse Saint-Pierre de Frausseilles, au sud de Cordes) et d'Arthès.
Les actes passés à Frausseilles ou à Amarens, le concernant ainsi que sa descendance, cités dans ce document proviennent des registres paroissiaux de Frausseilles (Tarn.)
Il naquit, à Frausseilles, le 2 avril 1674, et y fut baptisé dans l'église Saint-Pierre, le parrain fut Louis de Roquefeuil, commandeur de Granejouls, en Quercy, la marraine Jeanne de Clayrac, fille de Louis de Clayrac, sieur de Cardaillac.
Jean Comte, meunier au moulin de M. de Clairac (ce doit être Clément II), fut le parrain d'un enfant, le 4 mars 1698, à Cordes[642]
Clément de Clarac fut cité chevalier de Saint-Louis dans de nombreux actes, ce qui indique qu'il eut une carrière militaire.
Il fut cité directement ou indirectement dans les registres paroissiaux de Frausseilles (et d'Amarens, paroisse annexe de la précédente), qui font apparaître ses domestiques, les meuniers du moulin de Clairac et les métayers des métairies de La Faverie, de Rossignol et de Cardaillac et de Latour (infra.)
Il apparut lié au château de Clairac à peu près en permanence, à partir de l'enterrement, à Frausseilles, le 22 août 1708, de la fille des valets du château de Clayrac, Jacques Rey et Catherine Amat, sa femme.
Clément de Clayrac fut le parrain, le 27 août 1716, à Cordes[643], d'Antoinette de Roquefeuil, fille de noble (Philippe) de Roquefeuil de Roul et de Catherine de Clairac, la marraine fut Antoinette de Roquefeuil de Roul.
Clément de Clayrac fut présent, le 30 avril 1722, au mariage, à Frausseilles, d'Antoine Yéché, notaire et de Marguerite Fabre.
Clément de Clairac, chevalier de Saint-Louis, et Marie Thérèse de Lordat, son épouse, furent le parrain et la marraine, le 25 août 1723, à Amarens, de Clément Laureau.
Clément de Clayrac fut présent, le 7 novembre 1726, à Frausseilles, au mariage de Me Joseph Soulages et de Marguerite Fabre.

[642] RP. Cordes.
[643] RP. Cordes.

Les domestiques, meuniers et métayers de M. de Clayrac qui apparaissent dans les registres paroissiaux des paroisses de Saint-Pierre de Frausseilles et de son annexe, Saint-André d'Amarens, font apparaître les liens entre M. de Clayrac (et de Marie Thérèse de Lordat) et ces personnes. M. de Clayrac cité dans les actes fut Clément de Clayrac jusqu'à son décès, le 11 décembre 1748 (infra) puis son fils Joseph Charles Barthélemy. Ce qui les concerne est reporté en Annexe.
Les quatre métairies concernées étaient celles de La Faverie (La Favayrie), de Cardaillac et de Rossignol, à Frausseilles, et celle de Latour, à Amarens, paroisse annexe de Frausseilles., nous retrouvons les qualifications de Cardaillac et de Latour pour certains membres de cette famille.
Messire Clément de Clayrac, chevalier de Saint-Louis, mourut, le 11 septembre 1748, dans son château de Clayrac, âgé d'environ 75 ans, et fut inhumé le lendemain, dans l'église Saint-Pierre de Frausseilles, dans la sépulture de ses ancêtres.
Il avait épousé (vers 1715 ?) **Marie Thérèse de LORDAT,** qui n'est pas rattachée. Dite épouse de Clément de Clairac, chevalier de Saint-Louis, elle fut la marraine, le 30 janvier 1718, à Cordes, de Jacques Philippe Joseph de Roquefeuil, le parrain étant Jacques de Clary, seigneur de Vindrac[644]. Veuve de Clément de Clairac, seigneur de Clairac, grand-oncle du baptisé, elle fut la marraine, le 7 octobre 1752, d'Augustin Joseph de Roquefeuil, fils de Jacques Philippe Joseph de Roquefeuil (supra.)
Ils eurent :

10.1 un fils, qui fut baptisé, le 3 novembre 1716, au château de Clayrac, et fut enterré deux jours après dans l'église Saint-Pierre de Frausseilles, au tombeau du seigneur de Clayrac, côté de l'Évangile, en présence d'Isabeau de Clayrac, sa tante maternelle, et de la dame de Sarniac (lieu au nord de Noailles, sur la carte de Cassini), cousine du seigneur de Clayrac (père de l'enfant.)

10.2 Joseph Charles Barthélemy de CLARAC, qui suit.

10.3 un fils, qui naquit, le 19 mai 1719, au château de Clayrac, fut baptisé par la sage-femme et mourut 1 h après. Il fut enseveli le lendemain dans le tombeau du seigneur de Clayrac, en présence de Madame de Roquefort, sa tante maternelle, et de madame de Sarniac.

10.4 François Clément de CLARAC.
Il fut baptisé, le 28 octobre 1721, dans l'église Saint-Pierre de Frausseilles, le parrain fut François de Regnaudin, conseiller du roi, receveur général des décimes en la généralité de Toulouse, la marraine fut Anne Thérèse de Lordat, épouse du baron de Mauléon de Nébias. Thérèse de Lordat, femme de Marc Antoine de Mauléon, seigneur de Nébias, était fille de Jean de Lordat, marquis de Lordat et du Lordadais, seigneur

[644] RP. Cordes.

baron de La Bastide et de Cazenave, et de Charlotte d'Orbessan. Il est probable qu'elle était proche parente de Marie Thérèse de Lordat, épouse de Clément de Clarac.
François Clément de Clayrac fut le parrain, le 26 juin 1748, de Joseph Clément, fils du meunier de Clayrac, la marraine fut Marie Thérèse de Lordat.
On ignore sa destinée.

X Joseph Charles Barthélemy de CLARAC, chevalier, seigneur de Clairac.
Il naquit, au château de Clayrac, le 27 avril 1718, y fut ondoyé, le même jour, en danger de mort, et fut baptisé à Frausselles, le 8 juin suivant, le parrain fut Charles de Roquefort, seigneur de La Bastide, abbé et prieur de Castelnau, la marraine fut Isabeau de Clayrac, femme de M. de Cassagnol, tante du baptisé.
Il fut le parrain, le 27 février 1722, à Amarens, de Marie Charlotte Laureau, la marraine fut Marie Thérèse de Lordat, épouse de M. de Clayrac.
Jean Charles Barthélemy de Clayrac, seigneur de Clayrac, et Marie Thérèse de Lordat de Clayrac, furent le parrain et la marraine, le 20 juin 1750, à Frausseilles, de Marie Thérèse Tranier (Traigné), fille de Jean Tranier, meunier de M. de Clayrac, et de Marguerite Ratier, la baptisée fut tenue sur les fonts par Toussaint Fournier, leur jardinier, et Marguerite Coly, femme de chambre de Madame de Clayrac.
Etant lieutenant de cavalerie, Joseph Charles Barthélemy de Clarac fut le parrain, le 7 octobre 1752, de son neveu Charles Balthazar de Roquefeuil, fils de Jacques Philippe Joseph de Roquefeuil et de Marie Madeleine de Boisset de Glassac, et petit-fils de Catherine de Clarac.
Il fut présent, le 27 octobre 1767, au château de Livers, au mariage de Marie Catherine de Roquefeuil et de Louis Géraud de Sirven (supra.)
Il n'apparut plus directement à Clairac ni à Cordes, après 1757, après le décès de son fils Elzéar, ses filles n'y apparurent pas non plus, ni indirectement après 1781. On cite le 26 septembre 1783, le sieur Pierre Gaubil, marchand, et sa femme Marie Delherm, habitant le château de Clayrac, puis les mêmes en 1785, 1787 et 1790, fermiers de Clayrac[645].
Joseph Charles Barthélemy de Clayrac avait épousé, dans l'église Saint-Pierre de Frausseilles, le 8 janvier 1752, **Louise de REGNAUDIN,** en présence de François Clément de Clayrac, d'Antoine Louis de Vic Clermont, conseiller au parlement de Toulouse, et d'Antoine Philibert (alias Philibert Antoine), comte de Montlezun, seigneur de Pailhès, qui signèrent : Clayrac de Regnaudin, de Vic Clermont, Clayrac, le comte de Montlezun, Palliès, curé de Fornex. La mariée apparut souvent comme Louise de *Regnoldain* dans les registres paroissiaux de Frausseilles.
Louise de *Regnoldain,* épouse de Joseph Charles Barthélemy de Clayrac, seigneur de Clayrac, mourut le 13 septembre 1756, dans son château de Clayrac, âgée d'environ 39 ans, et fut inhumée le lendemain dans l'église Saint-Pierre de Frausseilles.
Ils eurent :

11.1 Louise de CLARAC.
Louise de Clayrac naquit, le 13 octobre 1752, au château de Clayrac, où habitaient ses parents, et y fut ondoyée, trois jours après, dans la chapelle du château de Clayrac.

[645] RP. Frausseilles.

Elle fut baptisée, dans l'église de Frausseilles, le 16 octobre 1753, le parrain fut messire François de *Regnoldin* (Regnauldin) d'Agde, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, son oncle maternel, elle fut tenue sur les fonts par messire Odenosse, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie au régiment de Conti, par procuration de la marraine, Louise de Lentillac, veuve de messire Jean du Rieu, habitant Villefranche, en Rouergue, sa cousine.

11.2 Marie Antoinette de CLARAC.
Marie Antoinette de Clayrac naquit le 15 septembre 1753, au château de Clayrac, où habitaient ses parents, et fut baptisée 3 jours après, dans l'église Saint-Pierre de Frausseilles, le parrain désigné fut messire Pierre Antoine de *Regnoldin* (Regnaudin) de Fondousse, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, oncle maternel, elle fut tenue sur les fonts par Jacques Philippe Joseph de Roquefeuil, seigneur de Cahuzac et de Livers, oncle breton, la marraine fut Marie Thérèse de Lordat, veuve de Clément de Clayrac, seigneur dudit lieu et d'Arthès.

11.3 une fille, qui naquit, au château de Clayrac, le 17 mars 1755, y fut ondoyée deux jours après, à cause de péril de mort, mourut et fut enterrée, le 7 avril 1755, âgée de *19* jours, dans l'église Saint-Pierre de Frausseilles.

11.4 Elzéar de CLARAC.
Il naquit au château de Clayrac, le 27 août 1756, y fut ondoyé le lendemain, et fut baptisé dans l'église Saint-Pierre de Frausseilles, le 5 novembre suivant. Le parrain désigné fut Louis Auguste Elzéar, comte de Sabran, descendant des anciens comtes de Forcalquier, habitant au palais du Luxembourg, à Paris, la marraine Catherine de *Regnoldain,* tante du baptisé, le parrain, nommé par procuration fut Jacques Philippe Joseph de Roquefeuil, chevalier, seigneur de Cahuzac et de Livers, oncle breton du garçon, la marraine Marie Claudine Soulages de Portes, habitant Cordes. Le parrain était fils de Philippe Joseph de Roquefeuil et de Catherine de Clarac, donc oncle à la mode de Bretagne d'Elzéar.
Elzéar de Clairac mourut, à Cordes, le 23 juillet 1757, âgé d'environ 11 mois, et y fut enterré le lendemain[646].

André Navelle, qui ne cite pas la descendance de Clément I, dit que cette descendance continua jusqu'au 19ème siècle.

Dans cette descendance doit figurer la dame de Clairac, épouse de M. de Genton de Villefranche (-d'Albigeois, Tarn), seigneuresse de Mouzieys (-Teulet, proche de Villefranche d'Albigeois, ce dernier lieu fut tenu par la famille de Genton), qui fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789[647]. La terre de Mouziés-Teulet était tenue auparavant par la famille de Genton comme le montre l'acte de baptême de Jacques de

[646] RP. Cordes.
[647] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 223.

Saint-Hilaire, à Salles, le 29 janvier 1693, fils de Marc Antoine de Saint-Hilaire, seigneur de Candour, et de Germaine de Genton, le parrain étant noble Jacques de Genton, prêtre, seigneur de Mouziés[648].

Madame Emmeline de Clarac, née Soye, vivant dans le Gers, qui publia en mars 1872, une brochure de poésie intitulée *Pauvre France*[649], appartenait probablement à une autre famille de Clarac, dont l'auteur Louis Antoine Clarac, originaire de Tarbes, fut créé chevalier de l'Empire, en 1809.

II
Seigneurs de Novital, Roquesérière.

L'auteur de cette branche est dit par André Navelle fils de Jean I de Clarac et d'Arnaude de *Saint-Bartio.*
Henri Jougla de Morenas dit que l'auteur de cette branche était Mathieu de Clarac, seigneur de *Gabauche* (Galaube ?), vivant en 1486, qui, de Robine de Dieupentale, laissa Jean dont le petit-fils, Jean de Clarac, chevalier, seigneur de Novital, épousa, en 1567, Marguerite de La Fite, et en eut Bertrand, baron de Roquesérière, allié, en 1599, à Marie d'Assalit (indiquant leur descendance agnatique[650].) Les degrés établis par André Navelle à partir du deuxième sont prouvés, le lien entre le premier et le deuxième est déduit d'actes, le premier degré établi par Henri Jougla de Morenas semble une confusion avec le troisième degré de la branche des seigneurs de La Roque.
Comme le dernier membre connu de cette branche, Roger Valentin de Clarac, fut admis aux honneurs de la Cour, en 1767, qu'il fallait, en principe, fournir des preuves de noblesse depuis l'an 1400 pour être admis à ces honneurs, que les preuves étaient vérifiées par Chérin auquel André Navelle se réfère, nous adoptons la généalogie publiée par ce dernier.

II Jean de CLARAC, seigneur de Clairac
Il avait épousé, en secondes noces **Raymonde BAILLE**. Celle-ci épouse en premières noces de Jean Valette et en secondes noces de noble Jean de Clairac, seigneur de Clairac, dont elle était veuve, testa le 4 novembre 1541, léguant une vigne à Cordes, à sa sœur Catherine Baille, veuve de Marot Cathala, de Cordes, instituant héritier universel son fils Jean Valette[651].
D'une première épouse, non nommée, Jean de Clarac eut :

III Jean dit Poton de CLARAC, seigneur de Clairac.
Le 10 février 1547, noble Jean Nolet, acheta de la métairie de La Boutique, à Aucamville, paroisse de Grenade, de 80 arpents, au prix de 2 000 livres, à noble Jean Poton de Clarac, seigneur de Clarac, mari de noble Jeanne Folquier. Cet acte cite Antoine de Clarac, plus

[648] RP. Salles.
[649] Léonce Couture, *Revue de Gascogne,* 1872, pp.147-148.
[650] Henri Jougla de Morenas, *Grand Armorial de France,* tome II, p. 452.
[651] AD.HG 3 E 5195, Lobeyrie, notaire.

vieux, de Bretx[652] (à 3 km de Thil), époux d'Antonie d'Aymier, Antoine de Clarac, jeune, commandeur de Notre-Dame de *Tynes*, et Jacques de Clarac, âgé de 13 à 25 ans, tous trois fils de Jean Poton. Cette somme leur servit à acquitter diverses dettes dont un legs de feue Raymonde Baille, suivant un arrêt de parlement du 21 janvier 1542[653].
Il avait épousé, par contrat du 29 novembre 1506 **Jeanne FOLQUIER**[654], fille de noble Manaud FOLQUIER, coseigneur de Mirepoix[655].
Ils eurent (selon le testament de Jean dit Poton de Clarac):

3.1 Antoine de CLARAC, l'Aîné, qui suit.

3.2 Antoine de CLARAC, Jeune.
Il était, le 10 février 1547, commandeur de Notre-Dame de *Tynes* (lieu inconnu.)

3.3 Jacques de CLARAC.
Il était mineur de plus de 13 ans et de moins de 25 ans, le 10 février 1547.

IV Antoine de CLARAC, seigneur de La Galaube.
Antoine de Clarac, seigneur de La Galaube, testa le 2 août 1554[656].
Il avait épousé, par contrat du 8 septembre 1534, **Antonie d'AYMIER,** fille de Jean d'AYMIER, conseiller au parlement[657] (de Toulouse), elle était veuve de M. BARON (ce qui est prouvé par le testament de Marguerite de Baron, infra.)
Ils eurent :

5.1 Jean de CLARAC, qui suit.

5.2 autre Jean de CLARAC.

5.3 François Antoine de CLARAC.

5.4 Antoine de CLARAC.

5.5 Françoise de CLARAC.

5.6 Jeanne de CLARAC.

5.7 autre Jeanne de CLARAC.

---

[652] Ce village avait, à l'origine le même seigneur et la même charte de coutumes que celui de Thil (*Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* tome I, p. 740.)
[653] AD.HG 3 E 5219, Lobeyrie, notaire.
[654] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 38.
[655] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 282.
[656] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 86, se référant à Fornier, notaire à L'Isle-Jourdain.
[657] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1877, p. 478, note 3, Jugements de maintenue de noblesse, Jean d'Aymier, seigneur d'Arquès et de Lias.

V Jean de CLARAC, seigneur de Novital (à 1 km au sud de Saint-Jory, Haute-Garonne), La Galaube, Mirepoix (-sur-Tarn, Haute-Garonne).
Jean de Clarac cousin germain de Jean, Pierre, Claire, Françoise et Catherine d'Aymier fut présent, le 18 mars 1566, à un accord entre Pierre et Catherine d'Aymier, concernant la succession de leurs parents Pierre d'Aymier, seigneur d'Arquès, et Antonie de Nogaret[658].
Marguerite de Baron, veuve et héritière de Denis de Tournemire, écuyer, seigneur de Novital, testa le 17 novembre 1576, instituant héritier, Jean de Clarac, seigneur de La Galaube, son frère utérin[659]. Denis de Tournemire, seigneur de Novital, était fils de Raymond de Tournemire, seigneur de Novital, et de Delphine d'Aymier, il avait épousé par contrat du 6 septembre 1542 Marguerite de Baron[660], fille d'Antonie d'Aymier.
Le 26 novembre 1580, Jean de Rigaud, seigneur d'Aigrefeuille, était en procès contre Jean de Clarac, seigneur de La Galaube et de Novital[661]
Jean de Clarac, seigneur de Novital, fut présent, le 10 avril 1585, au contrat de mariage de Pierre de Mulatier, écuyer, coseigneur de Manent en Comminges, et de Marguerite de Gaulejac, fille de Pierre de Gaulejac, écuyer, sieur de Barrière, était également présent Jean François de La Fite, écuyer, sieur de Lacenac[662], celui-ci, neveu de Marguerite de La Fite, épouse de Jean de Clarac, avait épousé Jeanne de Gaulejac, sœur de ladite Marguerite de Gaulejac[663].
Antoinette de Folquier, dame douairière de Mirepoix, veuve (en secondes noces) de Pierre de Lambès, seigneur de Laymont, qui avait épousé en premières noces Jean de Vize, seigneur de Sajas, testa le 20 juillet 1587, instituant héritièr universel Jean de Clarac fils de feu Antoine de Clarac, son cousin-germain[664], Antoinette de Folquier était la fille de Jean Folquier, l'Aîné, frère de Jeanne Folquier, épouse de Jean dit Poton de Clarac[665].
Jean de Clarac Folquier, seigneur de Novital et de Mirepoix, testa le 12 octobre 1595, selon une transaction passée en 1598, entre ses héritiers, sa femme Marguerite de La Fite, ses fils et ses filles, Bertrand, François, Marguerite, Anne et Catherine, et son fils Jean François, héritier universel[666], Antoinette n'était pas nommée.
Il avait épousé, par contrat du 6 avril 1566, **Marguerite de LA FITE** fille d'Antoine de LA FITE, coseigneur de Pelleport, et de Marguerite de LA TOUR, seigneuresse de Paulet[667].
Ils eurent :

6.1 Jean François de CLARAC, qui suit.

---

[658] AD. Gers 3 E 6154 L'Isle-Jourdain.
[659] AD.HG 3 E 2624, Céleri, notaire de Toulouse.
[660] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 129.
[661] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 83, produisant AD.HG 3 E 5599, Massiot, notaire.
[662] AD.HG Reg. Ins 1.
[663] Jules Villain, *La France Moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, pp. 1590-1591.
[664] AD.HG 3 E 11835, Jean Puyméjean, notaire de Toulouse.
[665] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 282.
[666] AD.HG Reg. Ins 8, Pierre Dastarac, notaire à Cadours, le testament du 12 octobre 1595 avait été reçu par Astorg de Villeret, notaire de Toulouse.
[667] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1590, qui indique l'ascendance de Marguerite de La Fite, celle de Jean de Clarac et leur fille Antoinette qui épousa Jean de Luppé ; André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 24, indique le mariage et l'ascendance de Marguerite de La Fite.

6.2 Bertrand de CLARAC, qui suivra.

6.3 François de CLARAC, seigneur de Novital.
Il mourut avant 1614.
Il avait épousé **Claire de RAOUL.**
Ils eurent une fille :

Madeleine de CLARAC.

Madeleine de Clarac, veuve de M. Jean Paul de Barthès, avocat en la cour de parlement, ancien capitoul, testa le 23 février 1679, instituant héritier universel M. Pierre de Barthès, son fils aîné, faisant des legs à ses autres enfants, Antoinette de Barthes, mariée au sieur de Chambon, Claire, mariée au sieur de Trébosc, sieur de Veulans, à Louis et Pierre (et) Paul de Barthès[668].

Elle avait épousé, avant 1638, **Jean Paul de BARTHES,** avocat au Parlement, qui fut capitoul en *1660* (inexact, il fut capitoul en 1649 et 1650[669]). Il était né le 30 janvier 1601 et mourut le 2 janvier 1668.

Me Jean Paul Barthès, avocat en Parlement, ancien capitoul testa le 8 décembre 1667, disant être marié à demoiselle de Clarac, qu'il institua héritière universelle avec son fils aîné (Pierre). Il dit avoir eu 15 enfants dont 9 moururent en bas âge, nommant les 6 en vie[670].

Selon Alphonse Brémond, le fils de Jean Paul de Barthès, capitoul en 1649-1650, Jean Paul de Barthès, écuyer, seigneur de d'Auxiac, dans l'élection de Lomagne, dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls, le 7 avril 1679 et le 9 avril 1691. Ayant établi qu'il descendait de Nicolas Barthès, capitoul en 1595, il fut confirmé dans sa noblesse par jugement souverain rendu par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 23 août 1698[671].

Ceci est contredit par la maintenue de noblesse de ce Jean Paul de Barthès disant qu'il avait été baptisé le 31 décembre 1637, qu'il était fils de Guillaume Barthès, docteur et avocat, et Marguerite Desplas, baptisé le 19 octobre 1600, et petit-fils de Nicolas Barthès, capitoul en l'année 1594, finissant en 1595, et Suzanne de Lacoste[672]. Au vu de la chronologie nous pensons que Jean Paul de Barthès, baptisé en 1601, capitoul en 1649-1650, qui selon son portrait, surmonté de ses armes, figurant dans l'ouvrage de Christian Cau, portait les mêmes armes que son homonyme maintenu noble en 1698, était le fils de Nicolas Barthès et de Suzanne de Lacoste, et donc l'oncle de Jean Paul maintenu noble en 1698.

6.4 Marguerite de CLARAC.

---

668 AD.HG 3 E 11822.
669 Christian Cau, *Les Capitouls de Toulouse,* Éditions Privat, 1990, il n'y a pas d'homonyme parmi les capitouls en 1660.
670 AD.HG 3 E 11811.
671 Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* Vol. 1, pp.73-74.
672 Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du Pays de Foix,* t. I, pp. 223,224.

6.5 Antoinette de CLARAC.

Antoinette de Clarac, veuve de Jean de Luppé, testa le 3 octobre 1635, mentionnant Jean Henri de Luppé, l'un de ses fils[673].

Elle avait épousé, par contrat filiatif du 14 février 1594, **Jean de LUPPE,** seigneur de Gariès, fils de Mathurin de LUPPE, seigneur de Gariès, et de Jeanne ISALGUIER, la future avait reçu un legs de sa tante Antoinette Folquier de Mirepoix[674].

Leur fille Isabeau de Luppé épousa, par contrat du 6 janvier 1620, Pierre de Mulatier[675].

Leur fils Jean Henri de Luppé, seigneur de Gariès, épousa par contrat du 22 juin 1642, Marguerite de Castaing[676].

6.6 Anne de CLARAC.

Elle épousa, par contrat du 1er juillet 1612, nommant ses parents, **Jean Bernard de SAINT-PASTOU,** écuyer, sieur de Montbrun, seigneur de La Serrette, fils de feu René de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette[677], et de Suzanne de SEYSSES[678].

Leur fils Jean François de Saint-Pastou, seigneur de La Peyrère, épousa, par contrat du 26 octobre 1655, Jeanne de Jugonous, fille de feu Jean Georges de Jugonous, seigneur de Saiguède, et de Marguerite de Vésian[679].

6.7 Catherine de CLARAC.

Elle épousa, par contrat du 29 avril 1614, **Charles du FAUR,** seigneur des Escudes, fils de Sans du FAUR, seigneur de Bonnes, Escudes, et de Jeanne de PUYMIROL, d'où postérité[680].

VI Jean François de CLARAC, seigneur de Novital, coseigneur de *Baz*

Il mourut en 1638.

Il avait épousé, par contrat du 27 août 1618, **Marie de SEGUIER,** fille de Jacques de SEGUIER, seigneur de Bouloc, Villaudric, Fabas, et de Marie d'AUBERARD[681].

Ils eurent une fille :

Anne de CLARAC.

Elle testa le 26 avril 1692, veuve de Bernard de Gramont, seigneur de Montastruc, disant vouloir être enterrée en la sépulture des sieurs Séguier, ses aïeux maternels,

---

673 Jean Vignau, *op.cit.,* t. II, p. 870, produisant BnF Fr 32297, f°761 v°.
674 AD.HG Reg. Ins. 8.
675 AD. Gers Vergès I 2689.
676 BnF Fr 32295.
677 BnF Fr 32298
678 Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant la preuve.
679 BNF Fr 32298, Pons Dameilh, notaire de Sainte-Foy.
680 André Navelle, *op.cit., III, p. 173 ; IV, p. 229.*
681 AD.HG Reg. Ins. 21.

faisant un legs à sa fille Marie Anne de Gramont mariée à Jean Louis de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, instituant héritier universel Bernard de Gramont, son fils[682].
Elle avait épousé **Bernard de GRAMONT,** seigneur de Montastruc.

****

VI bis Bertrand de CLARAC, seigneur de Mirepoix, seigneur et baron de Roquesérière (à 4 km au sud de Buzet-sur-Tarn, Haute-Garonne.)
Il apparut en 1607, dans un épisode des guerres de Religion : La Cour rendit un arrêt le 9 juin 1607, rappelant l'exécution de Jean Casamajour, complice de Caravelle, du 8 avril 1607, et chargea Pierre de Beaucens, lieutenant du grand-prévôt de Languedoc, d'exécuter cet arrêt. Beaucens prit avec lui Pierre de Goyrans, seigneur de Saint-Jean-Lherm et Bertrand de Clarac, qui mit sur pied une compagnie de la prévôté, alla camper près de Villemur (-sur-Tarn, Haute-Garonne), attendit l'occasion de surprendre Caravelle (Lambert d'Aymier, sieur de Caravelle), le 26 juin de la même année, la Cour, sur requête, déchargea tant Beaucens, ses archers, que Pierre de Goyrans, Bertrand de Clarac, seigneur de Mirepoix, François de Clarac, seigneur de Montaut, et d'autres[683].
Il fut cité en 1607, avec demoiselle d'Assalit, sa femme, et ses enfants[684].
Il avait épousé, avant le 20 avril 1605, **Marie d'ASSALIT,** fille de Mariet d'ASSALIT, de Montauban, qui mourut avant le 20 avril 1605, et de Philippe de CAUMONT, à cette date Philippe de Caumont était en procès contre Isaac de Bar, seigneur de Villemade Assalit, pour les biens de feu Mariet Assalit[685].
Ils eurent :

7.1 Antoine Cyprien de CLARAC, qui suit.

7.2 Pierre de CLARAC, sieur de Roquesérière, Laborie.
Il mourut avait le 14 août 1664, date du contrat de mariage de sa fille Marie (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 12 octobre 1643, nommant son père, **Marthe des GUILLOTS,** fille de Guillaume des GUILLOTS, seigneur d'Endaure, et de feue Jeanne de Nogerolles, la future reçut la moitié des biens de ses parents[686].
Ils eurent deux filles Marguerite et Marie de Clarac.

Marguerite de CLARAC.
Elle épousa, par contrat filiatif du 16 juillet 1662, noble **Claude de RIVALS,** seigneur de Paulin, fils de feu noble Guillaume de RIVALS, seigneur de Pratviel, et de feue Bourguine de GIBERT, la future , dotée de 3 000 livres, était assistée de Sébastien des Guillots, seigneur de Saint-Julien, son oncle[687].

---

[682] AD.HG 3 E 11822, Bacqué, notaire.
[683] Abbé J. Cazauran, *Revue de Gascogne,* 1878, Le capitaine Caravelle, p. 254.
[684] AD.HG 3 E 3170, Deortis, notaire de Toulouse.
[685] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 64, produisant AD.HG 3 E 4542, notaire Dujarric.
[686] AD. Aude B 1995.
[687] AD. Aude B 1998, Jean Buisson, notaire de Lavaur.

Marie de CLARAC.

Elle épousa, par contrat du 14 août 1664, le sieur **Joachim MAYNIER,** selon une quittance, en 1666, de 3 000 livres sur la dot de 4 000 livres de sa femme, Marie de Clarac, constituée par Marthe des Guillots, sa mère, veuve de Pierre de Clarac, sieur de Laborie,. Cette somme de 3 000 livres avait été donnée avec le consentement de Claude de Rivals, sieur de Paulin, époux de Marguerite de Clarac, fille dudit sieur de Laborie et de ladite demoiselle des Guillots.

7.3 Anne de CLARAC.

Elle épousa par pactes du 1er janvier 1641, nommant son père, noble **Pierre de *GOUST* (GOT ou GOTH),** sieur de *Saint-Anisian* (Saint-Aignan), au diocèse de Condom, la future fut assistée d'Antoine Cyprien de Clarac, le contrat fu reçu, en 1635, par Arnaud, notaire de Toulouse[688].

7.4 Marguerite de CLARAC.

L'ascendance de Marguerite de Clarac, prouvée par son contrat de mariage, apparaît dans l'histoire de la succession de Bertrand de Clarac, mentionnant Bertrand de Sers, sieur de Saignes (fils de Marguerite de Clarac), qui apparaît dans le contrat du second mariage, en 1717, de Thomasse de Blasin, veuve de Jean Pierre de Clarac (infra.)

Marguerite de Clarac, veuve de Jean Pierre de Sers, seigneur de Saignes, fit une donation, le 9 novembre 1676, à son fils Bertrand de Sers, seigneur de Bondigoux[689].

Elle épousa, par contrat filiatif du 2 juillet 1632, **Jean Pierre de SERS,** seigneur de Saignes, fils d'Hercule de SERS, seigneur de Castéras, et de Jeanne de LA BORNERIE[690]. Jean Pierre de Sers, seigneur de Saignes, et son fils Bertrand de Sers, seigneur de Bondigoux, au diocèse de Bas-Montauban, furent maintenus nobles le 29 octobre 1668, par M. Bazin de Bezons, intendant de Languedoc[691].

7.5 Angélique de CLARAC.

Elle épousa par contrat filiatif du 22 février 1644, étant dotée de 5 000 livres, **Jacques de MELET,** fils aîné d'Antoine de MELET, seigneur de Beaupuy, et de feue Catherine de RIVIERE, furent présents, Jean Pierre de Sers, seigneur de Saignes, Pierre de Clarac et François de Tournemire, seigneur de Raissac[692], d'où postérité.

VII Antoine Cyprien de CLARAC dit d'ASSALIT, seigneur et baron de Roquesérière.

Il épousa, par contrat du 17 septembre 1631, **Marie Bourguine de NOS**[693], née le 26 avril 1604, fille de Jean de NOS, écuyer, seigneur de Vigoulet, conseiller au parlement de Toulouse, et d'Isabeau de MIGNONAC, selon un acte du 14 janvier 1632, les citant mariés[694].

---

[688] AD.HG Reg. Ins. 25.
[689] AD.HG Reg. Ins. 31, Michel Timbal, notaire de Villemur.
[690] AD.HG Reg. Ins. 24, Pierre Garrigues, notaire de Bessières.
[691] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* II, p. 427.
[692] AD. Aude B 1993, Pierre Vales, notaire de Roquesérière ; André Navelle dit que le mariage eut lieu avant 1644 et que Jacques de Melet était né (baptisé) le 8 juillet 1604.
[693] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.38.
[694] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp. 68-69.

Ils eurent :

8.1 François de CLARAC, qui suit.

8.2 Bertrand de CLARAC, seigneur de *Lescalier* (peut-être Lescalé.)
Il fut cité, le 7 décembre 1717, dans le second contrat de mariage de Thomasse de Blasin, veuve de Jean Pierre de Clarac, à propos d'une dette de 6 000 livres selon un contrat du 8 août 1689 (infra.)

8.3 Antoinette de CLARAC.
Elle épousa, avant 1663, **Antoine de MARTIN,** seigneur du Pergot.

8.4 Marguerite de CLARAC.
Elle épousa, par contrat du 29 juillet 1662, **Exupère DESPLAS,** avocat.

VIII François de CLARAC, seigneur et baron de Roquesérière.
Né le 9 juin 1637, il testa le 18 janvier 1698.
Il avait épousé, par contrat du 30 juillet 1659, mentionnant ses parents, **Angélique de SERS**[695]. Celle-ci, née vers 1630, mourut le 12 juillet 1709, âgée de 79 ans, veuve de François de Clarac, baron de Roquesérière[696].
Ils eurent :

9.1 Jean Pierre de CLARAC, qui suit.

9.2 Jean de CLARAC.

9.3 Anne de CLARAC.
Elle épousa **Honoré de FLEYRES,** seigneur de Camboulan.

9.4 Jeanne de CLARAC.
Jeanne et Antoinette de Clarac étaient, le 27 juillet 1698, religieuses au couvent Saint-Antoine de Saint-Sulpice, de l'ordre de Citeaux dont la prieure était Jeanne de Pétry[697].

9.5 Antoinette de CLARAC.
Antoinette de Clarac de Roquesérière fut religieuse au couvent de Saint-Sulpice et remplaça, le 18 mai 1710, Jeanne de Pétry, prieure, qui avait résigné sa charge, et administra ce couvent jusqu'à sa mort, le 24 février 1741[698].

---

[695] AD.HG Reg. Ins (n° manquant)
[696] AD.HG GG 28.
[697] E. Marty, *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn,* 1911, Archives des notaires de Rabastens, p. 409.
[698] E. Rossignol, *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn, Histoire du prieuré,* p. 284.

9.6 Angélique de CLARAC.

9.6 Valentin de CLARAC, qui suivra.

IX Jean Pierre de CLARAC, seigneur et baron de Roquesérière.
Jean Pierre de Clarac de Roquesérière, baron de Mirepoix, lieutenant de vaisseau et capitaine de cent hommes, mourut, à Rabastens, le 7 juillet 1716, âgé de 54 ans, et y fut enseveli le même jour dans le couvent des Cordeliers de Rabastens[699].
Il fut cité feu, le 7 décembre 1717, date du contrat de mariage de sa veuve Thomase de Blasin, avec François de Tournemire, seigneur de La Croix Falgarde (infra.)
Il avait épousé, le 20 janvier 1688, **Thomasse de BLASIN** (alias BLAZY), fille de noble Jean de BLASIN et de Marguerite de SOLIGNAC, tel que cela apparaît dans le contrat du second mariage de Thomasse de Blasin avec François de Tournemire, seigneur de La Croix Falgarde, fils de feu Jean Michel de Tournemire, conseiller du roi, receveur et payeur des gages de nos seigneurs du Parlement, et de feue Isabeau de Cominihan. La future, dotée de 20 000 livres, fit cession au sieur de Tournemire, de la somme de 6 000 livres à elle due par Bertrand de Clarac, sieur de *Lescalier*, par contrat du 8 août 1689, retenu par Plasse, notaire de Layrac, pour reste de 7 865 livres, plus aussi 4 000 livres dues par Bertrand de Sers, sieur de Saignes, par contrat du 18 septembre 1689, ce contrat de mariage fait état de l'histoire de la succession Clarac[700].
Antoine Cyprien de Clarac et Thomasse de Blasin eurent une fille :

Angélique de CLARAC.
Elle épousa, par contrat du 27 juin 1709, **Jean de DURAND de RIVALET de COMMINGES,** seigneur de Lavernose, du Fréchet, fils de Jean de DURAND, seigneur de Rivalet, Lavernose, et de Françoise de GESTES[701]. Jean de Durand avait été baptisé le 17 juin 1659[702].Il fut lieutenant des maréchaux de France[703].
Il fut maintenu noble les 15 janvier 1671 et le 23 avril 1716, il avait dénombré, le 5 avril 1689, ses fiefs nobles devant les capitouls, il portait : « de gueules au lion rampant d'or[704]» et mourut avant le 20 janvier 1731, date d'une donation de sa fille Jeanne Françoise.

***

IX bis Valentin de CLARAC, chevalier de Roquesérière, puis baron de Roquesérière et de La Soulade (à 1 km de Montpitol, Haute-Garonne, ce lieu était un fief rattaché à la baronnie de Roquesérière[705].)

---

[699] RP. Rabastens.
[700] AD.HG 3 E 3955, Fontes, notaire de Toulouse.
[701] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1062.
[702] BnF Fr 32298 selon un extrait de baptême délivré le 29 novembre 1693 par Pereire, curé de Lavernose
[703] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Durand,* produisant la preuve.
[704] Alphonse Brémond, *op.cit.,* t. I, p.318, qui indique les deux maintenues pour le même Jean de Durand (1671 et 1716).
[705] Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région,* t. II, p. 322.

Henri Jougla de Morenas indique les parents de Valentin et dit qu'il en eut autre Valentin de Clarac, chevalier, baron de Roquesérière, dit le comte de Clarac, lieutenant-colonel de cavalerie, admis aux honneurs de la Cour, en 1767[706].
Au 18ème siècle, Valentin de Clarac, baron de Roquesérière et de La Soulade, capitaine des vaisseaux du roi, était coseigneur direct de Mirepoix, Layrac, etc. Le dernier seigneur fut Roger Valentin de Clarac, maréchal de Camp, qui demeurait au château de Buzet[707].
Il épousa, le 26 septembre 1721[708], Gabrielle **Rosalie d'AIRE.**
Ils eurent:

10.1 Roger Valentin de CLARAC, qui suit.

10.2 Anne Thérèse Angélique de CLARAC.
Jeanne Angélique de Clarac de Roquesérière, fille de feu messire Valentin de Clarac, seigneur et baron de Roquesérière et de La Soulade, coseigneur direct de Mirepoix, Layrac, chevalier de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du roi, et de Gabrielle Rosalie d'Aire, épousa, le 13 juin 1750, en l'église de Mirepoix, messire **Alexandre du BOUSQUET,** seigneur et baron de *Geneste,* Coulandres, Villebrumier (Tarn-et-Garonne), et autres places, fils de feu messire Jean du BOUSQUET et de dame Jeanne Françoise de VILLENEUVE, furent présents messire Jacques Paul d'Aire, chevalier de Saint-Louis, ci-devant sous-lieutenant au régiment des gardes françaises, seigneur de Mailhoc (Tarn), oncle maternel de l'épouse, Monsieur Maître Jacques du Bousquet, frère de l'époux[709].

X Roger **Valentin de CLARAC,** chevalier, baron de Roquesérière, dit le comte de Clarac.
Il fut colonel au régiment de Périgord, selon l'acte de baptême de sa fille Angélique Amélie Louisde Thérèse, le baron de Woelmont dit qu'il fut colonel au régiment du Maine.
Il acheta au roi, en 1771, la seigneurie de Buzet, qui venait de Raymond VII, comte de Toulouse, et se fit haïr de la population comme le montre ce qui suit.
Le 22 août 1771, la seigneurie de Buzet fut cédée par le roi, au sieur de Clarac, avec les seigneuries de Bessières, Montastruc, Gemil et La Roquette, en échange de 56 arpents de bois situés dans la forêt de Sénonches. Le nouveau seigneur eut de nombreuses contestations avec les habitants de ses seigneuries. Au début de la Révolution, il émigra, mais reparut bientôt dans le pays. Son retour ayant suscité des craintes, une sorte de soulèvement se produisit contre lui ; de tous côtés on accourut pour brûler le château de Buzet où il se trouvait. Le château fut en effet incendié le 8 janvier 1791 ; malgré une certaine tradition, il semble que Clarac, réfugié dans un souterrain, n'y périt point, c'est un de ses amis, le sieur d'Escayrac, qui fut tué. Clarac fut emmené à Toulouse et put se sauver[710].

---

[706] Henri Jougla de Morenas, *op.cit.,* II, p. 452.
[707] Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région,* t. II, p. 329.
[708] André Navelle qui indique la date de mariage nomme Roseline Daire, l'épouse. Gabrielle Rosalie d'Aire appartenait à une famille originaire de Cordes.
[709] RP. Mirepoix-sur-Tarn.
[710] Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région,* tome. II, pp. 327-328, se référant au chanoine Massol, *Fragments historiques concernant la ville de Buzet,* in *Mém. Société archéologique du Midi,* t. IX, 1872.

En 1771, le sieur de Clarac ayant acquis la châtellenie de Buzet (-sur-Tarn) avec ses dépendances, le domaine royal de Montastruc (-La Conseillère) passa à ce seigneur, qui dut rembourser la communauté car celle-ci tenait ce domaine en engagement. Il y eut procès avec M. de Clarac, qui fut très détesté dans le pays ; le sieur de Clarac acquis également le lieu de Gémil, avec la châtellenie de Buzet[711].

Après l'achat de la seigneurie de Buzet Valentin de Clarac accabla la population de taxes et accapara des terrains pour son bon plaisir. Il fit construire un château moderne, à 200 mères environ à l'est de l'église, il considérait en effet que le château de Raymond VII était trop endommagé par les guerres successives et le démantela en partie en même temps que les remparts, pour apporter des matériaux au nouveau château.

Un historique de Buzet précise les conditions de l'émigration de Valentin de Clarac : Il prit la fuite au début de la Révolution, en 1789, et revint à Buzet deux ans plus tard, en janvier 1791, croyant les choses apaisées, pour faire valoir ses droits sur Buzet. La population se révolta. Le 7 janvier 1791, la Garde Nationale en service à Buzet, arrêta deux hommes qui gardaient des chevaux qui se révélèrent être des domestiques du colonel d'Escayrac (parent, par sa femme du comte de Clarac) et du comte de Caminel, qui préparaient une émigration en Espagne. Ayant appris que ces derniers étaient chez le comte de Clarac, le maire de Buzet, se rendit au château accompagné de 25 hommes, commandés par le major Planchon. Le comte de Clarac, armé, après avoir échangé quelques mots, tira, touchant Planchon. La population, alertée par les coups de feu suivis du tocsin, mit le feu au château. Le colonel d'Escayrac fut tué et le comte de Clarac et ses gens tentèrent, sans succès, de sortir du château par un souterrain. Le comte de Clarac fut gardé un jour à Buzet, le lendemain, il fut conduit à Toulouse pour être incarcéré à la prison de l'Hôtel de Ville, tandis que les Buzétois rasèrent son château. Le comte de Clarac fut acquitté et émigra en Suisse puis en Italie où l'on perd sa trace[712].

Il avait épousé, à Paris, le 22 mars 1772 (par contrat du 29 février 1772), **Elisabeth Marie Thérèse de CHAUMONT,** fille de Jacques Antoine Louis de CHAUMONT, sieur de La Millière, comte de Lucé, avocat-général en la cour souveraine de Lorraine et de Barrois, et de Charlotte Elisabeth HERON de VILLEFOSSE, cette dernière, étant veuve, avait vendu en 1765, la seigneurie de Valençay, en Berry, pour 920 000 livres[713].

Ils eurent deux filles et un fils :

11.1 Angélique Amélie Louise Thérèse de CLARAC.

Elle naquit, à Buzet, le 4 juillet 1773, et y fut baptisée le lendemain, par Jean Marie de Lastic de Saint-Jal, abbé et seigneur de Gaillac, vicaire général de Son Eminence le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, le parrain fut Antoine Louis de Chaumont de La Millière, maître des requêtes, oncle maternel, représenté par Barthélemy Louis Marie de Chaumont de La Galaisière, grand prévôt, comte de Saintes, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Michel, vicaire général du diocèse de Toulouse,

---

[711] Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région,* tome II, pp. 323-324..

[712] Une partie des données sont relatées dans la *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn,* 1908, p. 40, se référant à un opuscule, *Relation des horreurs commises au château de Buzet, appartenant à M. de Clarac, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1791,* selon le Catalogue de MM. Lobodo, frères, libraires à Tours.

[713] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* Reg. III, pp. 199-200.

la marraine Angélique Thérèse de Clarac, veuve d'Alexandre du Bousquet, seigneur de Villebrumier[714].

11.2 Charles de CLARAC, qui suit.

11.3 Caroline Valentine Angélique de CLARAC.
Elle mourut, à Buzet, le 7 mai 1784, âgée d'environ 5 ans, et y fut inhumée, le lendemain, dans le cimetière de la paroisse[715].

XI Charles Othon Frédéric Jean Baptiste **de CLARAC,** comte de Clarac.
Selon Wikipédia il naquit à Paris, le 16 juin 1777, et y mourut le 20 janvier 1847. Gustave Chaix d'Est-Ange dit qu'il naquit à Paris en 1778 et qu'il y mourut en 1847, et qu'il fut le dernier membre de sa branche[716].
Il émigra au début de la Révolution et rentra en France pendant le Consulat. Grâce aux connaissances en archéologie, sciences et langues étrangères, acquises pendant son émigration, il se fit remarquer, en suivant les cours d'histoire et de littérature ancienne à l'Institut. Il devint, en 1808, le précepteur des enfants du roi de Naples, Joachim Murat, qui le chargea des fouilles de Pompéi. Rentré en France sous la Restauration il fut nommé en 1818, conservateur des antiquités et de la sculpture moderne au musée du Louvre et le resta jusqu'à sa mort. L'académie des Beaux Arts l'admit comme membre libre, en 1838.

III
Seigneurs du Vernet

L'auteur de cette branche, Jean Antoine de Clarac, seigneur du Vernet, n'est pas rattaché.
Nous trouvons un point commun avec les branches des seigneurs de La Roque, et des seigneurs de Novital et de Roquesérière, par le fait que Georgette Dangereux, sœur de l'épouse de Jean Antoine de Clarac, était dite de Marnac, sachant que le château de Marnac était situé dans la paroisse de Thil.

I Jean Antoine de CLARAC, seigneur du Vernet, au comté de Foix (sur l'Ariège, entre Saverdun et Pamiers, Ariège.)
Bertrand Isalguier, seigneur de Montfaucon et du Vernet (au comté de Foix), vendit le 11 décembre 1578, la place du Vernet, à Jean Antoine de Clarac, pour 4 000 livres, avec pacte de rachat, cette vente fut ratifiée le 18 août 1581 et une quittance de 5 000 livres fut donnée. Le 19 décembre 1591, Bertrand Isalguier, seigneur du Vernet, nomma le juge du Vernet, mais en 1595 le seigneur de Clarac était seigneur du Vernet[717].

---

[714] RP. Buzet-sur-Tarn.
[715] RP. Buzet-sur-Tarn.
[716] Gustave Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* t. VI, vol. XII, p. 28.
[717] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 207, produisant Barrière Flavy, carton 48 ertt carton 55, Pierre Falhe, notaire de Lézat (acte de 1578) ; Barrière Flavy, carton 55, actes de 1581 et 1591.

Le 24 mai 1597, à propos de la succession de Bertrand Isalguier, seigneur de Montfaucon, furent cités noble Jean Antoine de Clarac, seigneur du Vernet, procureur de Madeleine Dangereux, au nom de Georgette et Anne Dangereux, sœurs de Madeleine ; les héritiers étaient Bertrand de La Mothe, seigneur de Saubens, Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard et Achille de Martres, seigneur de Boulhac[718]. Le 3 juin 1598, Jean Antoine de Clarac, sieur du Vernet, apparut comme héritier de la 3ème partie des biens de Bertrand Isalguier, seigneur de Montfaucon[719].

Ces actes ne permettent pas préciser les relations de parenté entre Madeleine Dangereux et Bertrand Isalguier, seigneur de Montfaucon et du Vernet. André Navelle dit que Madeleine Isalguier était probablement fille de Bernard Dangereux, seigneur de Beaupuy, et de Miramonde Isalguier (dont l'ascendance n'est pas connue), ce qui nous paraît inexact.

Les actes que nous connaissons permettent de dire que Madeleine, Georgette et Anne Dangereux étaient probablement filles de Bernard Dangereux, seigneur de Marnac (le château de Marnac est situé en la paroisse de Thil, à 3 km de Launac, Haute-Garonne) ; Georgette Dangereux de Marnac avait épousé Jean de Cossy[720] (ou Cocy ou Coussy ou Coucy). Nous retrouvons le lieu de Thil, d'où était originaire l'auteur des branches des seigneurs de La Roque, et des seigneurs de Novital et Roquesérière.

Jean Antoine de Clarac, seigneur du Vernet, testa le 11 mai 1605.

Il avait épousé **Madeleine DANGEREUX.**

Madeleine Dangereux fut citée, en 1607, veuve de Jean Antoine de Clarac, seigneur du Vernet, dans le comté de Foix[721].

Ils eurent :

2.1 Georges de CLARAC, seigneur du Vernet.

En 1615, Georges de Clarac, seigneur du Vernet, fils de Madeleine Dangereux, héritière avec Agnès et Georgette Dangereux, de feu Bertrand Isalguier, seigneur de Montfaucon, reçut 230 livres de Jean de Saman, seigneur dudit lieu[722].

C'est probablement à lui que se rapporte ce qui suit : le 16 mai 1625, les huguenots de Saverdun prirent un catholique du Vernet, nommé Clarac, et sommèrent ce village de se rendre, avec menace de mettre à mort leur captif, mais Clarac put leur échapper de nuit en traversant l'Ariège à la nage[723].

Il mourut avant le 5 mai 1627, date à laquelle Auguste Le Comte acquit la seigneurie du Vernet, des héritiers de Georges de Clarac, au prix de 23 000 livres[724].

---

[718] AD. HG 3 E 37377 Muret.

[719] AD.HG Reg. Ins. 8.

[720] Jacques de Roquemaurel, *Famille Dangereux.*

[721] AD.HG 3 E 3170, Deortis, notaire de Toulouse.

[722] AD.HG 3 E 23898 Francon.

[723] P. Ant. Brun, *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de l'Ariège,* 1895, p. 39, se référant à Barrière-Flavy.

[724] F. Pasquier, *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de l'Ariège,* 1903, Le capitaine Comte, gouverneur du château et de la ville de Foix (1584-1600), p. 466, se référant aux Archives de M. le comte de Brettes.

Il avait épousé, par contrat du 12 juin 1608, nommant feu son père, **Perside de SIREGAND,** dotée de 800 écus sol, fille de feu Gabriel de SIREGAND et d'Anne de CASTERAS, assistée de Jean de Siregand, son frère[725].
Perside de Siregand, veuve de Georges de Clarac, sieur du Vernet, et Jean Antoine de Clarac, son fils, donnèrent une procuration, en 1650, pour recevoir 5 630 livres de noble Antoine le Comte, seigneur du Vernet, selon un contrat du 8 juillet 1644, passé devant Olivert notaire de Foix, et Me Dufaur, notaire de Montaut[726].
Perside de Siregand, veuve de Georges de Clarac, sieur du Vernet, testa le 17 septembre 1652, demandant son inhumation dans l'église de Puydaniel, faisant un legs de 100 livres à ses fils Jacques de Clarac, prêtre, et Georges de Clarac, prêtre et recteur d'Ercé, et le même legs à sa fille Dorothée de Clarac, femme de M. *Anglade,* médecin à Toulouse, instituant héritier universel son fils aîné, Jean Antoine de Clarac[727].

3.1 Jean Antoine de CLARAC

En 1646, furent cités Georges de Clarac, prêtre et recteur de *Vise*, et Jean Antoine de Clarac, son frère[728].
Jean Antoine de Clarac, écuyer, sieur de *Vas,* testa le 25 août 1627, léguant une pension annuelle de 150 livres, à sa mère Pascale de Siregand, instituant héritier universel Georges de Clarac, son frère, lui substituant Paul de Clarac et à celui-ci Jacques de Clarac, ses frères[729].
Jean Antoine de Clarac, sieur de Lagimelle, mourut (ou était mort) le 27 novembre 1694, selon l'Etat des assignés, décédés, du 27 janvier 1698[730].

3.2 Georges de CLARAC.

Il fut curé de l'église paroissiale de Notre-Dame de Mourède, au lieu d'Ercé (Ariège).
Octavien de Roquemaurel, seigneur de Soueix et de Montégut, fut son procureur fondé, les 6 novembre 1656 et 30 juillet 1658, dans l'arbitrage de sa résignation, au château de Montégut (-en-Couserans, Ariège), en faveur de Jean François de Sabrit, chanoine de Massat[731].
Georges de Clarac mourut (ou était mort) le 12 avril 1694, selon l'acte du 27 janvier 1698, concernant également Jean Antoine de Clarac[732].

3.3 Paul de CLARAC.

3.5 Jacques de CLARAC.

[725] AD.HG Reg. Ins. 13 bis, Guillaume Pujole, notaire de Saint-Girons.
[726] AD.HG 3 E 24562 Caujac.
[727] AD.HG 3 E 24563 Caujac.
[728] AD.HG 3 E 24562 Caujac
[729] AD.HG 3 E 15759 Auterive.
[730] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1444, produisant BnF Fr 32202, f°782.
[731] Abbé Samiac, *Notes, déposées à la bibliothèque municipale de Saint-Girons.*
[732] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1444.

3.6 Dorothée de CLARAC.

Dorothée de Clarac, veuve de M. Emmanuel Danglade, reçut, 800 livres le 26 septembre 1660, de M. Tatareau, comme mère de Rose Langlade, sa fille, donataire de Perside de Siregand, sa mère, par acte du 15 août 1657, Joseph de Langlade, chanoine de Pamiers, avait reçu une procuration de sa mère le 3 août1660, pour ce faire[733].

Elle avait épousé M. **Emmanuel de LANGLADE**, docteur en médecine, natif de Saint-Girons, fils de feu Joseph de LANGLADE, bourgeois de Saint-Girons, et de Rose de FABIEN, selon le testament de son mari du 11 septembre 1654, disant qu'elle avait eu 3 000 livres en dot, nommant ses enfants, ce testament fut ouvert le 6 février 1655[734].

2.2 Jacques de CLARAC.

2.3 Lucréce de CLARAC.

Lucréce de Clarac, femme de M. Léonard de Gardia, habitant Toulouse, fut la marraine, le 28 juillet 1607, de Lucrèce de Durand, fils de noble Barthélemy de Durand et de Germaine de Gardia[735]. Elle fut nommée, en 1628, veuve de Léonard de Gardia, seigneur de Casties, avec son fils noble Germain de Gardia, sieur de Casties[736]. Elle fut citée en 1629 comme veuve du sieur de Gardia, puis en 1650 comme veuve du sieur Léonard de Gardia, qualifié écuyer[737].

Elle avait épousé sire **Léonard de GARDIA**, habitant Nailloux (Haute-Garonne.)

Celui-ci fut le parrain, le 13 juillet 1605, à Montgeard (Haute-Garonne), de Léonard de Durand fils de noble Barthélemy de Durand et de Germaine de Gardia.

Ils eurent, entre autres, Germain de Gardia, qui fut baptisé en 1609 (jour et mois omis), à Nailloux, le parrain fut Etienne de Gardia, et une fille, Françoise de Gardia, qui fut baptisée, à Nailloux, le 18 avril 1613[738].

2.4 Catherine de CLARAC.

Elle reçut une donation le 23 mars 1605.

Elle avait épousé, en premières noces, avant 1598, **Antoine ABADIE,** bourgeois de Mazères, ils eurent une fille Madeleine Abadie qui naquit avant 1598[739].

Elle avait épousé, en secondes noces, noble **Jean de LAVAL,** seigneur de La Peyrasse.

2.5 Anne de CLARAC.

---

[733] AD.HG 3 E 24893 Saint-Gaudens.

[734] AD.HG 3 E 11843, Faure, notaire.

[735] RP. Montgeard.

[736] AD.HG 3 E 15793 Auterive.

[737][737] AD.HG 3 E 15761 Auterive (acte en 1629) ; AD.HG 3 E 24563 Caujac (acte en 1650.).

[738] RP. Nailloux.

[739] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 174, dit qu'elle avait été dotée de 2 000 livres, selon son contrat de mariage (non daté) reçu par Paloque, notaire.

Anne de Clarac, veuve de Jean de Vignes, sieur d'Embyonne, en tant que mère de Philippe, Jean Antoine, Scipion, Paule, Marguerite, Claire, Louise et Françoise de Vignes, donna une procuration, le 20 septembre 1623, pour répondre à l'assignation donnée à la requête de Marie de Crozet[740].

Le 28 février 1629, suite à la vente du 5 juin 1627 de la terre et seigneurie d'en Bayonne à Hélie de Fauré, seigneur de Marseillas, par Anne de Clarac, veuve de Jean de Vignes et Philippe de Vignes, son fils aîné, au prix de 13 000 livres, Hélie de Fauré devait encore 300 livres avec caution de Jean François (de Polastron) de La Hillière, seigneur de Noueilles, Grépiac, cette somme était destinée à payer la dot de Marguerite de Vignes, sœur de Philippe, noble Bernard Rauly, seigneur de Valnègre (Balnègre) donna le 16 mai 1629 quittance de cette somme[741]. Anne de Clarac fut citée en 1630 avec Isabeau de Pontaud, veuve d'Hélie de Fauré, seigneur de Marseillas et d'Embyonne[742]. Elle fut citée le 14 juin 1638, dans le contrat de mariage filiatif de son fils Philippe avec Jeanne d'Auberdiac, fille de M. Claude Auberdiac, bachelier en droit, et de Jeanne de Maillie[743].

Elle avait épousé noble **Jean de VIGNES**[744], seigneur d'Embyonne (lieu non situé, dit en Bayonne par Jules Villain et André Navelle), fils de Jean de VIGNES, seigneur d'Embyonne, et de Paule de FAUDOAS[745].

2.6 Miramonde de CLARAC.

Miramonde de Clarac, veuve de Jean de Lacvivier, sieur de Croisies, qui était mort fortement obéré, ayant légué la moitié de ses biens à son fils aîné, Paul, poursuivit ses reprises, et le 11 juillet 1642, la Chambre de l'Edit, ordonnait la distribution, entre les créanciers, des biens délaissés par Jean de Lacvivier[746].

Elle avait épousé noble **Jean de LACVIVIER,** juge royal de la viguerie des Allemands, sénéchaussée de Carcassonne.

Celui-ci testa le 3 avril 1628, nommant Miramonde de Clarac, sa femme, Paul Germain, Abraham et Isaac de Lacvivier, ses enfants, leur donnant 800 livres à chacun lorsqu'ils auront 25 ans, instituant héritière universelle Miramonde de Clarac, sa femme[747].

2.7 Peyronne de CLARAC.

Elle fut religieuse de Saint-Sernin de Toulouse.

2.8 Claire de CLARAC.

---

[740] AD. Ariège 5 E 313 Saverdun.

[741] André Navelle, *op.cit.,* X, p.244 produisant Dominique Gilet, notaire à Saint-Martin d'Oydes (Ariège) 24155

[742] AD. Ariège E 467 Foix

[743] AD. Ariège 5 E 5295 (38.)

[744] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 174, dit qu'elle avait été dotée de 1 000 écus selon son contrat de mariage reçu par Paloque, notaire.

[745] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vignes, seigneurs de Noueilles, etc.,* produisant la preuve.

[746] Barrière-Flavy, *Bulletin de la société des lettres, sciences et arts de l'Ariège,* 1907, p. 423, se référant aux Archives communales de Pamiers, Fonds du Collège.

[747] AD.HG 3 E 1651, N. Bouzeran, notaire de Toulouse.

IV
Personnes isolées

Noble Jean de Clayrac, étudiant à Toulouse, donna une procuration, le 27 octobre 1468, à noble Jean de Sanhes[748].

Noble Pierre Perrin épousa, par contrat du 3 novembre 1474 noble Jeanne de Clarac de Thil, fille de noble Pierre de Clarac[749].

Noble Jean de Clarac, clerc de Thil, fut cité dans une procuration, en 1513, avec Jean de Martres, prêtre[750].

Jeanne de Clarac, fille de Jean de Clarac et d'Anne de Saint-Jean, fut la première épouse de Bertrand de Sérignac, seigneur de Belmont, d'où deux fils, Jean et Jean Jacques de Sérignac. Bertrand de Sérignac épousa, en secondes noces, par contrat du 6 mai 1566, Anne de Bruyères-Chalabre[751].

Jacques de Clarac fut présent, le 29 avril 1578, au contrat de mariage de François d'Orbessan, coseigneur de Lherm, et de Rose de Saint-Pastou[752].

Béatrice de Clarac, veuve de Me Jean *Bluze,* de Cier de Luchon, fit un arrentement en 1584[753].

Charles de Relongue, juge de Rivière-Basse testa le 15 août 1597, laissant de Catherine de Restes, sa femme, entre autres, Antoinette mariée à noble Pierre de Clarac de Lombez[754].

Catherine de Clarac épousa, par contrat du 29 avril 1614 Charles du Faur, seigneur des Escudes
Claire de Clarac, fut la marraine, le 1er décembre 1619, de François de Cassaigne, fils de M. Dominique de Cassaigne, docteur et avocat, et de Charlotte de Reaux[755].

Jacques du Faur, seigneur de Lornac, épousa par contrat du 11 novembre 1663, Marguerite de Clarac[756].

---

[748] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 286, produisant AD.HG 3 E 21734, Malaret, notaire.
[749] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 173, se référant à J. Mailhet, à Launac.
[750] AD.HG 3 E 10323 L'Isle-Jourdain.
[751] Abbé Jean Dubois, *Revue de l'Agenais,* 1912, Charles-Ogier de Sérignac, gouverneur de Clairac, en Agenais (1623-1639), p. 531, produisant les Archives de M. le vicomte de Pontac, alors conservées au château de Vigneau, près de Sauternes.
[752] AD. Gers 3 E 5946 L'Isle-Jourdain.
[753] AD.HG 3 E 28177 Estenos.
[754] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1879, Jugement de maintenue de noblesse de Jean-Jacques de Relongue, archiprêtre et chanoine de Vic-Fezensac, p. 570, note 1.
[755] AD. Gers RP. L'Isle-Jourdain 5 Mi 114.

Le 26 mars 1678, noble Antoine de Malard, seigneur de La Bastide (qui avait épousé Jeanne du Faur), et Marguerite de Clarac veuve de Jacques du Faur, seigneur de Lornac, passèrent un contrat de gasaille; le 16 août 1680, Marguerite de Clarac, veuve de Jacques du Faur, seigneur de Lornac, paya 100 livres d'aimable prêt au sieur Jean Pierre d'Olivier, sieur de Barret, habitant Cologne[757].

En 1671 fut jugé le meurtre de Madeleine de Clarac, comme ses enfants renoncèrent à soutenir le procès « à cause qu'ils n'avaient pas de quoi y subvenir », la comtesse de Bioule, en assura les frais « afin qu'il soit dit que le crime ne demeure pas impuni.[758]»

Georges de Clayrac, conseiller du roi et lieutenant au présidial, déclara conformes, le 19 janvier 1674, les registres de baptêmes, mariages et mortuaires de l'église Saint-Pierre d'Arthès[759].

Proxede de Clarac fut citée, en 1716, veuve de Jean Louis Delmas, avocat ; la même, habitant Saint-Gaudens, fit une donation, en 1719, à sa nièce Marie de Viguier, fille du seigneur de La *Genete*, au diocèse de Saint-Papoul et d'Imberte de Clarac[760].

Annexe
Domestiques, meuniers et métayers de M. de Clayrac

Domestiques :
Le 17 mars 1709, fut baptisée, à Frausseilles, Marie Rey, fille des valets du château de Clayrac, cités supra.
Philippe Peyre, valet de chambre de M. de Clayrac, se maria, le 24 août 1721, dans l'église Saint-André d'Amarens.
Jean Fabre, cuisinier de M. de Clayrac, fut présent, le 2 mars 1745, au baptême de Jean, fils du meunier de M. de Clayrac, la marraine fut Jeanne Bouniols, femme de chambre de Madame (de Clayrac.)
Guillaume Fabre, de La Faverie de Clayrac, âgé de 84 ans, domestique de M. de Clayrac, mourut le 14 juillet 1746, et fut enterré, le lendemain, à Frausseilles.
Jean Fabre, cuisinier de M. de Clayrac, mourut le 28 mars 1750, âgé d'environ 46 ans, et fut enterré le lendemain, à Frausseilles.
Le 27 décembre 1757, Antoine Boutelier était jardinier de M. de Clayrac, il fut cité le 29 octobre 1758, comme jardinier de Clayrac. Des domestiques n'apparaissent plus ensuite.

Moulin de Clayrac :

---

[756] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du Pays de Foix,* tome I, p. 485, produisant les preuves de noblesse de leur fils Joseph du Faur, le 9 août 1698, à Montauban, BnF Fr 32297, f°885.
[757] AD.HG 3 E 12970 Saint-Paul-sur-Save.
[758] Paul Bergeon, *Bulletin de la société archéologique du Tarn-et-Garonne,* 1982, p. 46.
[759] RP. Arthès
[760] AD.HG 3 E 24918 Saint-Gaudens.

Le 27 septembre 1708 fut baptisé, à Frausseilles, Bertrand Toulze, fils du meunier du moulin de Clayrac.
Clément de Clayrac, chevalier de Saint-Louis, et sa femme Marie Thérèse de Lordat, furent le parrain et la marraine, le 25 septembre 1719, de Marie Thérèse Traigné, fille de Jean et Françoise Garrigues, du moulin de Clayrac.
Cécile Traigné, fille de Jean, meunier et Françoise Garrigues (Garric), demeurant au moulin de M. de Clayrac, paroisse Saint-Pierre de Frausseilles, fut baptisée, le 24 juillet 1721, à Frausseilles.
Antoine Traigné fils de Jean et de Françoise Garric, du moulin de Clayrac, à Frausseilles, fut baptisé, à Frausseilles, le 19 août 1725. Jean Traigné fils de Jean et de Françoise Garric, demeurant au moulin du seigneur de Clayrac, à Frausseilles, fut baptisé, le 27 novembre 1727, à Frausseilles.
Jean Tranier (Traigné) , meunier de M. de Clayrac, mourut le 21 décembre 1731, âgé d'environ 45 ans, et fut enterré, le lendemain, à Frausseilles.
Marie Jeanne Causse, fille de Jean Causse, meunier de M. de Clayrac, fut baptisée, le 7 novembre 1737, à Frausseilles.
Jeanne Causse, fille de Jean Causse, meunier de M. de Clayrac, et d'Anne Alios, fut baptisée, à Frausseilles, le 31 janvier 1741.
Jean Toulze, meunier de M. de Clayrac, fut présent, le 6 juillet 1744, à l'inhumation de Marie Najac, à Frausseilles.
Jean Joseph, fils de Jean, meunier de M. de Clayrac, fut enterré, le 1er septembre 1746, à Frausseilles. Louise, fille de Jean, meunier de M. de Clayrac, et de Marie Gachet fut baptisée, à Frausseilles, le25 octobre 1746, le parrain et la marraine furent Pierre Dautel, tisserand de Cordes, et demoiselle Louise Boutte, habitant le château de Clayrac.
Joseph Clément, fils de Jean, meunier de M. de Clayrac, fut baptisé, à Frausseilles, le 26 septembre 1748, il fut tenu sur les fonts pour Jean Fabre, cuisinier de M. de Clayrac, et Jeanne Tranier (Traigné), pour Joseph Clément de Clayrac et Marie Thérèse de Lordat Clayrac, parrain et marraine.
On y cite des meuniers de M. de Clayrac jusqu'au 3 mars 1767, on cite ensuite des meuniers à Clayrac.

Métairie de La Faverie alias La Favayrie, à Frausseilles (La Favayrie sur plusieurs actes, et sur la carte de Cassini, entre Frausseilles et Cordes) :
Jean Solier, métayer de M. de Clayrac, à La Faverie, paroisse Saint-Pierre de Frausseilles, se maria, à Frausseilles, le 13 février 1720.
Jeanne Brun, femme de François Solier, métayer de M. de Clayrac, à la métairie de La Faverie, paroisse de Saint-Pierre de Frausseilles, fut enterrée, le 19 mars 1720, à Frausseilles.
François Solier, fils de Jean et de Marie Caniac, de la métairie de La Faverie, du seigneur de Clayrac, fut baptisé, le 20 avril 1722, à Frausseilles.
François Solier, métayer du seigneur de Clayrac, fut enterré, à Frausseilles, le 26 février 1728.
Jean Soulié (Solier), métayer de M. de Clayrac, fut présent, le 10 mars 1744, à la sépulture, à Frausseilles, de Jeanne Gaubil. Jean Soulié (Solier), métayer de M. de Clayrac, fut présent, le 24 mars 1744, à l'enterrement, à Frausseilles, d'Anne, fille illégitime de Marie Traigné.

Pierre Soulié (Solier), fils de Jean Soulié, métayer de M. de Clayrac, et de Marie Caniac, fut enterré, à Frausseilles, le 16 janvier 1750.
François Soulier, fils de Jean et de Marie Caniac, métayers de M. de Clayrac, épousa, à Frausseilles, le 27 août 1749, Marie Maffre. Pierre Soulier, fils de Jean Soulier, métayer de M. de Clayrac, à Faverie, mourut le 15 janvier 1750, âgé d'environ 28 ans, et fut enterré le lendemain, à Frausseilles. Marie Anne Soulier fille de François Soulier, métayer de M. de Clayrac, et de Marie Maffre, fut baptisée, à Frausseilles, le 30 avril 1751, elle fut enterrée le 4 mai suivant.
On y cite des métayers de M. de Clayrac jusqu'au 26 juillet 1772.

Métairie de Cardaillac, à Frausseilles (entre Frausseilles et Cordes sur la carte de Cassini).
Le 19 novembre 1710, fut enterrée, à Frausseilles, Jeanne Soulier, femme d'Antoine Mercadier, métayer de M. de Clayrac.
Le 27 janvier 1711, Jean Mercadier, métayer de M. de Clayrac, épousa, à Frausseilles Jeanne Trémoulières, ceux-ci dits de la métairie de Clayrac dite de Cardaillac, eurent un fils Antoine Mercadier, baptisé à Frausseilles, le 16 novembre 1711.
Le 25 novembre 1712, fut enterrée, à Frausseilles, Marie Boudet, en présence de Jean Mercadier, métayer de M. de Clayrac.
Le 30 août 1714, fut baptisée, à Frausseilles, Toinette Mercadier, fille de Jean et de Jeanne Trémoulières, de la métairie de Cardaillac, à Frausseilles
Le 17 janvier 1719, Antoine Mercadier, métayer du sieur de Clayrac, demeurant à la métairie de Cardaillac, dans la paroisse Saint-Pierre de Frausseilles, fut enseveli à Frausseilles.
Pierre Thomas, fils de Jean, laboureur, et d'Antoinette Mercadier, habitant la métairie de Cardaillac, fut baptisé, à Frausseilles, le 1er mars 1730.
Pierre David, métayer de M. de Clayrac, fils de François et de Jeanne Francou, épousa, le 29 février 1740, à Frausseilles, Marie Genieys. Marie David, fille de Pierre David et de Marie Genieys, habitant la métairie de Cardaillac, fut baptisée, le 2 décembre 1740, à Frausseilles.
Jacques David, fils de Pierre David, métayer de la métairie de de M. de Clayrac, à Cardaillac, et de Marie Genieys, fut baptisé, à Frausseilles, le 5 novembre 1747.
Pierre David, métayer de M. de Clayrac, à Cardaillac, fut présent, le 13 décembre 1749, à l'enterrement de Jeanne Groc, épouse de feu François Colombier.
Anne David, fille de Pierre David, métayer de M. de Clayrac, à Cardaillac, et de Marie Genieys, fut baptisée, le 15 septembre 1750, à Frausseilles.
On cite des métayers de M. de Clayrac, à Cardaillac, jusqu'au 17 février 1781, ensuite on mentionne seulement des métayers à cette métairie.

Métairie de Rossignol, à Frausseilles :
Jean Colombier fils de Maffre Colombier, métayer de M. de Clayrac, à Rossignol, et de Jeanne Francou, fut baptisé, le 14 avril 1738, à Frausseilles.
Mathieu Colombier, métayer de M. de Clayrac, à Rossignol, mourut le 24 décembre 1738, à Frausseilles.
Louis Colombier, fils de Maffre Colombier, métayer de M. de Clayrac, à Rossignol, naquit, le 28 décembre 1740, à Frausseilles.

Pierre Jean Colombier fils de Maffre Colombier, métayer de M. de Clayrac, à Rossignol, et de Jeanne Francou, fut baptisé, le 6 mars 1744, à Frausseilles.
Antoine Colombier, fils de Maffre Colombier et de Jeanne Francou, habitant la métairie de M. de Clayrac, à Rossignol, fut baptisé, le 18 mars 1748, à Frausseilles.

Métairie de Latour, à Amarens (au nord d'Amarens, sur la carte de Cassini) :
Le 18 août 1715, fut enterré, à Amarens, Jean Benezech, métayer de M. de Clayrac, au lieu dit de Latour, paroisse Saint-André d'Amarens.
Le 20 mars 1718, fut baptisée Jeanne Vidal, la marraine fut Anne Imbert, métayère de la métairie de Latour de Clayrac.
Le 20 juillet 1723, fut enterrée, à Amarens, Antoinette Vidal, femme d'Antoine Benezech, métayer de la métairie de Latour, appartenant à M. de Clayrac.
Le 19 mars 1724, fut baptisée, à Amarens, Elisabeth Benezech, fille d'Antoine et d'Anne Imbert, de la métairie de Latour.
Antoine Benezech, habitant la métairie de Latour de Clayrac, fut enterré à Amarens, le 9 septembre 1725.
Antoine Benezech fils d'autre Antoine et d'Anne Imbert, de la métairie de Latour de Clayrac, fut baptisé, le 10 janvier 1726, à Amarens.
Antoine Benezech, métayer de M. de Clayrac, à Latour, épousa Jeanne Gaubil, à Amarens, le 12 octobre 1730. Le 18 juillet 1731, fut baptisée, à Amarens, Anne Benezech, fille d'Antoine Benezech, métayer de M. de Clayrac, et de Jeanne Gaubil.
La métairie de Latour est citée jusqu'au 31 janvier 1769, sans nommer M. de Clayrac.

Divers :
Marguerite Najac, veuve de Guinot Yéché, mourut, le 20 décembre 1731, au château de Clayrac.
Nicoulau Najac, habitant La Faverie, mourut le 6 novembre 1732, au château de Clayrac et fut enterré, le lendemain, à Frausseilles.

Douillac, révision le 18 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

Bleys
Vindrac
Corrompis
les Cabanes
CORDES
Campes
Cazelles
Sarmaze
Loubers
Amarens
Frauseilles
Souel
la Salvetat
Alos
Lentin
Donnazac
Noailles
Andillac
Villeneuve
Arzac
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999
0
1
2 km

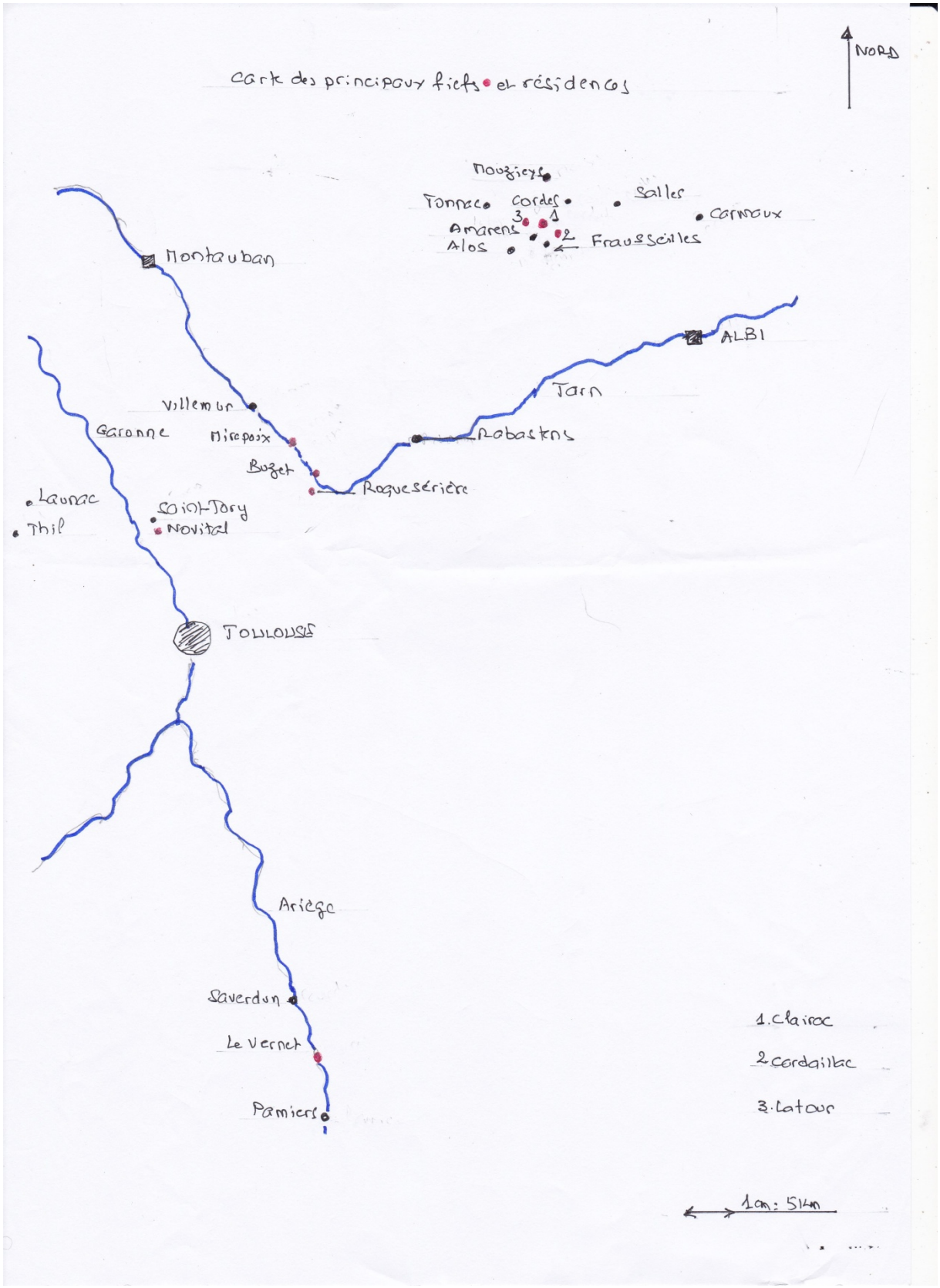
carte des principaux fiefs et résidences
NORD
Nouzieux
Tonnac
cordes
Salles
Carmaux
Amarens
Alos
Frausseilles
Montauban
ALBI
Tarn
Villemur
Garonne
Mirepoix
Rabastens
Buzet
Roquesérière
Launac
Thil
Saint-Sary
Novital
TOULOUSE
Ariège
Saverdun
Le Vernet
Pamiers
1. Clairac
2 cordeillac
3. Latour
1cm : 5km

Famille de DIEUPENTALE

Cette famille connue dès le 12ème siècle tient son nom du lieu éponyme (à 3 km à l'est de Verdun-sur-Garonne, Tarn-et-Garonne.)
Dieupentale était divisé en deux villes distinctes, ayant chacune ses consuls et son église. L'une appelée La Mote (Mothe) de Dieupentale, était desservie par l'église de Saint-Martin. L'autre, dite le château de Dieupentale, avait une église dédiée à Saint-Pierre, dans la propriété de laquelle l'abbaye du Mas-Grenier fut confirmée par une sentence arbitrale rendue le 3 juillet 1355, entre l'archevêque de Toulouse et l'abbé du Mas[761].
Une généalogie a été établie par André Navelle[762] depuis la fin du 15ème siècle.
Des degrés antérieurs sont cités par François Moulenq[763] et par Didier Panfili[764].
Le document qui suit mentionne les premiers degrés par ordre chronologique et complète la généalogie publiée par André Navelle grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources, dont les registres paroissiaux d'Aucamville.
Une notice sur cette famille par le père de Montgaillard, figure à la Bibliothèque d'Auch, *Manuscrit Daignan (d'Aignan) du Sendat,* n°67, p. 247, que nous n'avons pu consulter.

Cette famille portait : « De gueules à une flûte de Pan d'or », armes parlantes : dieu Pan, sachant que l'orthographe à l'origine était Dieupantale.

I
Premiers degrés.

Ces premiers degrés apparaissent, au début, notamment dans des dons à l'abbaye de Grandselve (actuellement Grand Selve, à 2 km au nord-est de Bouillac, Tarn-et-Garonne.).

On cite dans la deuxième moitié du 12ème siècle deux lignées (et une autre personne) :

Aribert (Arbert) de DIEUPENTALE
Aribert de Dieupentale, donna, le 5 juin 1164, à Pons I, abbé de Grandselve, des droits seigneuriaux qu'il avait en l'honneur de *Folio-Aribert*[765], il donna au même, le 18 août 1165, une place sur la Garonne pour faire deux moulins[766].
Il avait épousé Sasneus qui mourut en 1195. Celle-ci était fille de Cenebrun de Campsas et de Sasneus, ceux-ci accordèrent le 1er février 1161, aux moines blancs le droit de pâture dans tous leurs honneurs de Saint-Laurent, au sud du castrum de Montech[767]. Cenebrun de Campsas, qui testa, mourant, le 19 février 1161, était fils de Raymond Garsie de Campsas et

[761] François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques,* tome I, pp. 156-157, produisant Jouglar, *Monographie de l'abbaye du Mas-Grenier,* p. 254.
[762] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome IV,
[763] François Moulenq *Département du Tarn et Garonne, Documents historiques.*
[764] Dicier Panfili, *Aristocraties méridionales, Toulousain-Quercy, XIème-XIIème siècles.*
[765] François Moulenq, o*p.cit.,* I, p. 164, produisant Coll. Doat, vol. 76, f°271.
[766] François Moulenq, *op.cit.,* I, p. 166, produisant Coll. Doat, vol. 76, f°272.
[767] Didier Panfili, *op.cit.,* p. 155, produisant le Cartulaire de Grandselve.

d'Ermesinde. Sa femme, Sasneus était fille de Jourdain de Caraman (olim Carmaing) et de Bermunda, sa seconde épouse, qui appartenait peut-être à la famille de Verdun[768].
Aribert de Dieupentale et sa femme Sasneus eurent un fils Aribert de DIEUPENTALE.
Aribert de Dieupentale, fils de Sasneus, donna le 28 décembre 1183, à Guillaume de Cambanol, abbé de Grandselve, le droit de pâturage en toutes ses terres, avec confirmation de toutes les donations faites à l'abbaye de Grandselve, par Aribert de Dieupentale, son père[769].
Aribert de Dieupentale donna, en 1184, à Raymond II, abbé du Mas-Grenier (à 5 km au nord-ouest de Verdun-sur-Garonne), une rente annuelle de 50 sols toulousains[770].

Contemporains de ces personnes vivaient Raymond, Armand (Arnaud), Géraud de DIEUPENTALE, frères, et Maiensa leur sœur.
Raymond de Dieupentale, son frère Géraud et leur sœur Maiensa, femme de Bertrand de L'Isle, donnèrent, le 1er avril 1166, à Pons II, abbé de Grandselve, tout ce qu'ils pouvaient prétendre sur la terre située au terroir de *Laira*, que Peyronne de Garag avait donnée au monastère[771].
En octobre 1176, Raymond de Dieupentale, pour lui et ses frères Armand et Géraud, reconnut à l'abbé de Saint-Sernin, le fief de Gauzignac, dans le dîmaire de Saint-Martin d'Estrétefonds[772].
Le 7 mai 1190, Raymond de Dieupentale donna à Guillaume de Combanol , abbé de Grandselve, tout l'honneur de Margastaud, dans la paroisse de Saint-Sernin de Ricancelle (à 6 km d'Aucamville)[773].

Guillaume de Dieupentale fut le témoin, le 5 août 1173, d'un affranchissement par Pons de Toulouse, vicomte[774].

Apparurent ensuite :

Bernard de DIEUPENTALE
Aymeric de Castelnau, reçut le don, le 3 octobre 1201, de Pons Guillaume de Castelnau, et de Bernard de Dieupentale, de sept arpents de terre à prendre sur leur fief de *Gauzinag*, à condition que les religieux de Grandselve n'élèvent aucune prétention sur la propriété de ce fief[775].

Géraud de DIEUPENTALE figure parmi les seigneurs qui transigèrent, le 6 avril 1233, avec l'évêque de Lectoure, au sujet des juridictions de leurs seigneuries[776].

---

[768] Didier Panfili, *op.cit.,* p.156, figure 25, produisant les preuves.
[769] François Moulenq, *op.cit.,* I, p. 182, produisant Coll. Doat, vol. 76, f°275.
[770] François Moulenq, *op.cit.,* I, p. 239, produisant Jouglar, *Monographie du Mas,* p.57.
[771] François Moulenq, *op.cit.,* I, p. 167, produisant Coll. Doat, vol. 76, f° 326
[772] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 403, produisant le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse,* n°698.
[773] François Moulenq, *op.cit.,* I, p. 190, produisant Coll. Doat, vol. 76, f°278.
[774] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 403, produisant le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse,* n° 639.
[775] François Moulenq, *op.cit.,* I, pp. 195-196, produisant Coll. Doat, vol 78, f°159.
[776] Paul Laplagne Barris, *Sceaux gascons du Moyen Âge,* p. 269.

Raimond de DIEUPENTALE transigea, en août 1238, avec les religieux de Grandselve, touchant les lieux de Margastaud et *Manenguila* (probablement Mérenville.[777])

Aribert (Arbert) de DIEUPENTALE.
Aribert de Dieupentale fut cité, en 1240, dans la Saume de L'Isle, et dans les années 1279-1288, Raymond de Dieupentale[778].
Aribert de Dieupentale avait rendu hommage pour Dieupentale, le 1er décembre 1249, à Alphonse, comte de Poitiers ; La Mote était dans le domaine du roi et le resta jusqu'en 1317[779]. Aribert de Dieupentale rendit une sentence arbitrale, le 7 septembre 1255, dans un différend entre Bernard d'Astaffort, vicomte de Terride, et Vivian de Lomagne et Arnaud de Rovinhan, frères, au sujet de la propriété du tiers des trois quarts de Sérignac[780].
Aribert de Dieupentale et Olric de Dieupentale, son frère, concédèrent, le 30 décembre 1269, des coutumes et franchises aux habitants de Campsas[781].
Aribert de Dieupentale tenait seul le château de Dieupentale, en 1271[782].

Géraud de DIEUPENTALE, damoiseau, donna une procuration, le 6 avril 1332, à Bertrand de Faudoas, seigneur d'Avensac, Plieux, coseigneur de L'Isle-Bozon, pour traiter avec la ville de Lectoure[783].

Aribert, Jean et Jacques de DIEUPENTALE furent portés sur les comptes du trésorier des guerres, de 1339 à 1341[784].
Le 25 février 1342 (v.st., soit 1343, n.st.), Jean de Dieupentale qui reconnut avoir reçu 200 livres de Jean de Condé, lieutenant du trésorier des guerres, pour cause d'un don fait par noble et puissant Agnet des Baux, chevalier, sénéchal de Toulouse, pour les bons et agréables services qu'il avait faits au roi, donna une quittance[785].

La Mothe de Dieupentale et d'autres terres avaient été données, en 1317, par le roi Philippe le Long à Pierre de Galard, grand-maître des arbalétriers. Elles furent confisquées par le roi Jean II sur Jean de Galard, son ennemi. Il en fit don, le 17 mars 1356 à Jean Le Meingre dit Boucicaut, qui devint maréchal de France, lequel revendit, l'année suivante la plus grande partie de ces seigneuries et notamment Dieupentale, à Bernard, seigneur de Terride. Dès ce moment il y eut toujours au moins deux seigneurs de Dieupentale, l'un substitué aux droits du roi, l'autre, continuateur de l'ancienne famille de Dieupentale. Cette dernière était représentée

[777] Paul Laplagne Barris, *op.cit.,* p.269.
[778] Paul Laplagne Barris, *op.cit.,* p.269.
[779] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 157, produisant J. de Laborde, *Layettes du trésor des Chartes,* III, p. 87, pour l'hommage de 1249.
[780] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 214, produisant le *Répertoire des titres de la maison de Terride,* K.L. 37.
[781] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 56, produisant Joseph de Laborde, *Layettes du trésor des Chartes,* III, 20.
[782] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 157.
[783] Ambroise Ledru, *La maison de Faudoas,* tome 2, p. 38, preuve 87, produisant BnF, Dom Villevieille, Trésor généalogique, f°26 v°.
[784] Paul Laplagne Barris, *op.cit.,* p. 269.
[785] Paul Laplagne Barris, *op.cit.,* p. 269, cet acte porte le sceau mentionné p.1.

au 14ème siècle par Jean de DIEUPENTALE, qui avec Bertrand, seigneur de Terride, donna en 1380, aux habitants de Dieupentale un terrain pour y bâtir un fort[786].
Jean de Dieupentale, damoiseau, donna une quittance, le 16 juin 1414, à noble Jean de Castillon, bourgeois de Montauban, seigneur de La Mote (Mothe), coseigneur du Cos, de la somme de 20 livres en déduction de la dot de Jeanne de La Mote, femme de noble Garcie Arnaud de Courrèges, coseigneur de Canals[787] (à 2 km au sud-ouest de Dieupentale), qui faisait partie de la donation, de 1317.

On vit apparaître à cette époque des Dieupentale associés à la seigneurie de Marguestaud (en Aucamville, Tarn-et-Garonne, sachant que Raymond de Dieupentale, tenait Margastaud en 1238, supra), qui est celle tenue par la famille dont la filiation est suivie. Des personnes du nom de Marguestaud, apparaissent, au 12ème siècle, associées à des Dieupentale. Il faut remarquer qu'existait un lieu de Marguestau en Dieupenntale et un lieu de Marguestaud en Aucamville.

Raymond de DIEUPENTALE alias MARGUESTAUD, seigneur de Marguestaud, épousa, en 1376, Honor de LA FITE, dame de Galembrun, fille de Lavedan de LA FITE, damoiseau, et de Jeanne d'ASTARAC, épousée par contrat du 27 février 1357[788]. La date du mariage, 1376, est très probablement celle d'un contrat, le mariage pouvant avoir eu lieu un peu plus tard (dès 1382.)
Le 15 septembre 1382, Baylène de Preissac et Honor de La Fite, dame de Gariès, rendirent hommage à Jean de Faudoas, pour le lieu de Dermont. Aveu par ladite Honor de La Fite, qualifiée femme de Raymond de Dieupentale, damoiseau, et héritière universelle de Bossius Barberia, damoiseau, coseigneur de Gariès, pour le lieu de Pometa[789].
Le 6 mars 1424, « aprinse » sommaire fut faite des terres de Raymond de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, au sujet d'un différend touchant les herbages que lui disputaient les habitants d'Aucamville (à 5 km au sud de Verdun-sur-Garonne, Tarn-et-Garonne). Cet acte rapporte ce qui suit : Dans un combat contre les Bourguignons, amis des Anglais, Raymond de Dieupentale, Armagnac, ayant esquivé les coups d'épée qui lui étaient destinés, reprenant la course contre son ennemi, la lance haute, s'écriant : « A toi, Bourguignon » désarçonna son ennemi en lui faisant mordre la poussière. Charles VII témoin de la prouesse, ou du moins voulant le récompenser, aurait, à la demande de Raymond de Dieupentale, accordé à ce dernier la forêt de Bigars[790].

---

[786] François Moulenq, *op.cit.,* IV, pp. 157-159, produisant un Titre en ses archives pour l'acte de 1380.
[787] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 162, produisant les Archives du Tarn-et-Garonne, minutes de Raymond Hébrard, notaire à Montauban.
[788] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, p. 1589.
[789] Ambroise Ledru, *op.cit.,* tome 2, p. 81, preuve 198, produisant *Histoire généalogique de la maison de Faudoas, par l'abbé de Séguenville,* p. 45.
[790] Notes de l'abbé Galabert, in *Bulletin archéologique de la société archéologique du Tarn-et-Garonne, (B.S.A. T&G)* 1904, t. XXXII, p. 177.

Honor de La Fite, apporta à son mari, Raymond de Dieupentale alias Marguestaud, le quart de la seigneurie de Gariès (Tarn-et-Garonne, à 15 km à l'ouest d'Aucamville), qui en fit hommage, le 28 août 1424, au comte d'Armagnac[791].
Le 13 janvier 1428 (n.st.) fut passé un acte entre Gaspard Jourdain de L'Isle, seigneur de La Mothe, Aucamville, Raymond de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, et les consuls Bertrand Depuntis et Guillaume de *Solano*[792].

II
Filiation suivie.
Première race

Cette branche se qualifia du lieu de Marguestaud et tint momentanément une partie de Dieupentale comme le montrent certains actes. Ainsi Pierre de Dieupentale, descendant des seigneurs du château de Dieupentale, et Jean Jacques de Lomagne, successeur de la maison de Terride, étaient seuls seigneurs de Dieupentale au début du 17ème siècle[793].
Les membres de cette famille apparaissent dans les actes avec les noms de Dieupentale ou de Marguestaud (parfois Margastaud) ou avec ces deux noms associés.

I Jean de DIEUPENTALE, seigneur de Marguestaud
Il mourut avant le 2 mai 1490, date du contrat de mariage de son fils Bernard.
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Bernard de DIEUPENTALE, qui suit.

2.2 peut-être Marguerite de DIEUPENTALE.
Elle épousa Bernard de LA FITE, seigneur d'Escaudamac (en Aucamville), fils de Bernard de LA FITE, coseigneur de Pelleport, et de Marguerite de ROUFFIAC, elle testa le 19 octobre 1551, instituant héritier son fils unique Bernard[794].
Cette famille des seigneurs d'Escaudamac (qui est une branche de la famille de La Fite (La Fitte) de Pelleport, apparut dans les registres paroissiaux d'Aucamville, au moins jusqu'au 18ème siècle.

2.3 peut-être Jeanne de DIEUPENTALE.
Elle épousa noble **Bernard de BARRIERE** qui testa le 13 janvier 1520, nommant sa fille et héritière Jeanne de Barrière qui épousa Raymond de Gaulejac dit de Piac, lequel testa le 15 avril 1536, Jeanne de Barrière testa le 28 mai 1536, nommant ses enfants[795].

---

[791] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 278, produisant AD. Tarn-et-Garonne, vol. in f° contenant les hommages de Lomagne et de Gimois au comte d'Armagnac, f° 384.
[792] Abbé Firmin Galabert, *B.S.A.T&G,* 1916, t. XXXXVI, p. 106.
[793] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 160, produisant AD. Tarn-et-Garonne, dénombrement des consuls de Dieupentale.
[794] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1603 ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 739.
[795] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 534 ; Archives du château de Salerm, Hugues Parot, notaire de Grenade pour le testament du 13 janvier 1520.

II Bernard de DIEUPENTALE, seigneur de Marguestaud.
Bernard de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, fut nommé, le 12 juillet 1498, avec Pons d'Arpajon, exécuteur testamentaire de son beau-père, Bernard de La Fite, coseigneur de Pelleport, qui avait épousé, par contrat du 18 juin 1464, Marguerite de Rouffiac[796],
Il avait épousé, par contrat du 2 mai 1490 **Bertrande de LA FITE (LA FITTE),** dotée de 300 moutons, fille de Bernard de LA FITE, coseigneur de Pelleport, sœur de Jean de LA FITE[797], la mère de la future était Marguerite de ROUFFIAC. Le père de la future, Bernard de La Fite, était le neveu de Lavedan de La Fite, beau-père de Raymond de Dieupentale, seigneur de Marguestaud (supra.)
Ils eurent[798] :

3.1 probablement Jeanne de DIEUPENTALE, dame de Marguestaud, qui suit.

3.2 Marguerite de DIEUPENTALE.
Son ascendance est déduite du contrat de mariage de son fils Jean de Saint-Pastou, le 18 mars 1560 (n.st.) avec Amade du Coussol, le futur fut assisté d'Odet de La Fite, coseigneur de Pelleport, son oncle[799], Odet de La Fite était le petit-fils de Bernard de La Fite et de Marguerite de Rouffiac, donc l'oncle du futur.
Elle avait épousé, vers 1510, **Jean de SAINT-PASTOU,** seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, fils de noble Géraud MOYSSET et de Madeleine de SAINT-PASTOU, dame de La Serrette, Montbrun[800].

On constate des liens entre Bertrande et Madeleine de Dieupentale, d'une part, et entre Madeleine et Jacme de Dieupentale, d'autre part, qui indiquent probablement une parenté.
Il faut noter également qu'une branche de la famille d'Arpajon tenait à la fin du 15ème siècle et au début du 16ème siècle, une partie Dieupentale et que les Doazan et les Arpajon habitaient Magnanac (à 2 km au sud-ouest de Villemur-sur-Tarn)

3.3 peut-être Bertrande de DIEUPENTALE.
Antoine d'Arpajon, écuyer, homme d'armes de la compagnie du seigneur des Cars, partant en Champagne, donna une procuration, le 31 janvier 1543, à Bertrande de Dieupentale, sa femme[801]. Bertrande de Dieupentale, femme d'Antoine d'Arpajon, seigneur de Formont, reconnut une dette, le 14 juillet 1547, pour un achat fait en 1538[802].

---

[796] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1590.
[797] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 88, produisant Raymond Cabassi II 224.
[798] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 89, émet l'hypothèse qu'ils eurent : Jeanne, Marguerite (épouse Saint-Pastou), Bertrande (épouse Renguis et Arpajon), Madeleine (épouse Doazan), Jacme, religieuse, autre Bertrande (épouse Gruel de Labourel.)
[799] Maurice Vuillier, produisant Pierre Dejeanne.
[800] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant la preuve.
[801] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 62, produisant AD.HG 3 E 8479, Gaudin, notaire.
[802] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 62, produisant AD.HG 3 E 8480, Gaudin, notaire.

Elle avait épousé, en premières noces, noble **Jean de RENGUIS**, dont elle était veuve le 27 avril 1532, quand elle fit un achat[803].
Elle avait épousé, en secondes noces, avant mars 1538, **Antoine d'ARPAJON,** écuyer, habitant Magnanac, veuf de Jeanne de FARAMOND, la fille de ceux-ci, Louise d'Arpajon épousa Barthélemy de Doazan, fils de Madeleine de Dieupentale (infra.)

3.4 peut-être Madeleine de DIEUPENTALE.
Madeleine et Jacme de Dieupentale sont probablement parentes (sœurs ?) pour expliquer la reconnaissance de dette (infra), mais nous n'avons pas d'indication sur leur ascendance ; on peut également constater que le fils de Madeleine épousa la fillâtre de Bertrande.
Elle épousa, **Denis II de DOAZAN,** fils de Denis I de DOAZAN, damoiseau de Villemur, et de Jeanne de NOGARET[804].
Denis II de Doazan, mourut avant le 23 décembre 1531, date d'un compromis de Madeleine de Dieupentale, veuve de Denis de Doazan[805].
Leur fils Barthélemy de Doazan, écuyer, seigneur de Latour, habitant Magnanac, épousa, par contrat du 24 septembre 1539, Louise d'Arpajon, fille d'Antoine d'Arpajon et de Jeanne de Faramond[806], Barthélemy de Doazan, mari de Louise d'Arpajon, était en procès, le 30 juin 1547, contre Jean d'Arpajon, fils et héritier de Jeanne (de Faramond) de Formont, pour le douaire constitué à Louise d'Arpajon, par sa mère[807].

3.5 peut-être Jacme de DIEUPENTALE.
Elle fut religieuse au couvent des Augustins de Toulouse dont elle était la Mère, le 7 juin 1541, quand elle reçut une reconnaissance de dette de Madeleine de Dieupentale, veuve de noble Denis de Doazan, habitant Magnanac[808].

André Navelle ajoute Bertrande de Dieupentale qui épousa Pierre de Gruel de Labourel,
Une fille de ceux-ci demoiselle de Gruel épousa par contrat du 18 février 1518, Jean de Panassac, seigneur de Loubantes. Si cette date est exacte cela impliquerait que cette Bertrande et sa fille se soient mariés toutes deux très jeunes, ce qui est étonnant.
Jean Paul Isalguier, écuyer, fils de Jean Isalguier, seigneur et baron de Grezac, assisté d'Annet de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, épousa, par contrat du 10 juillet 1570, Simone de Julia, fille de Paul (de) Julia de Venerque, marchand de Venerque[809], Jeanne de Panassac, fut citée en 1584 veuve de Paul Julia, marchand de Venerque[810].

[803] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 62, produisant AD.HG 3 E 8475, Gaudin, notaire.
[804] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 90.
[805] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 91, produisant AD.HG 3 E 8476, Gaudin, notaire.
[806] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 62, produisant AD.HG 3 E 8477, Gaudin, notaire.
[807] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 62, produisant
[808] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 91, produisant AD.HG 3 E 6139, J. Petit, notaire.
[809] AD.HG 3 E 4501 Dujardin, notaire.
[810] AD.HG 3 E 18224 Montesquieu-Lauragais.

La localisation de Venerque indique qu'elle était probablement fille de Jean de Panassac, seigneur de Loubantes, et de demoiselle de Gruel.
Nous pensons donc que cette Bertrande de Dieupentale était parente d'Annet de Dieupentale et plus probablement située au degré antérieur.

III Jeanne de DIEUPENTALE, dame de Marguestaud.
Son ascendance probable est déduite de la transmission de la seigneurie de Marguestaud.
Le 17 août 1560, le roi et la reine de Navarre, conformément à l'arrêt contre Guy Isalguier (seigneur de Grézac, neveu de Barthélemy Isalguier, époux de Jeanne de Dieupentale) et Jacquette d'Espagne, les héritiers de Guillaume Lafont, Jeanne et Anne de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, mère et fils, et Germaine Isalguier, décidèrent que la place de Grézac serait mise en vente et que sur cette vente seraient payées 1 600 livres aux Dieupentale, suivant l'acte du 18 février 1508, confirmé par le parlement de Toulouse[811].
Jeanne de Dieupentale vivait le 9 juillet 1573, date du testament de son fils Annet qui demandait qu'elle jouisse de la terre de Marguestaud, à la charge d'entretenir ses enfants.
Elle avait épousé, dès le 18 février 1508 (date présumée du contrat de mariage), **Barthélemy ISALGUIER** fils de Barthélemy ISALGUIER, chevalier, seigneur d'Auterive, Esperce, Grézac, et de Marguerite d'ORNEZAN[812].Le contrat (dont la date n'est pas indiquée) prévoyait que Barthélemy Isalguier prendrait les nom et armes des Dieupentale en les joignant aux siens[813].
Ils eurent :

4.1 Anne (Annet) de DIEUPENTALE, qui suit, **auteur de la seconde race de la famille de Dieupentale.**

4.2 Frère Gilles ISALGUIER dit de MARGASTAUD.
Il fut sacristain du Mas-Grenier, prieur de La Daurade et d'Aucamville (1566), prieur d'Auvillar (1575)
Son frère, Anne de Dieupentale, par son testament du 9 juillet 1573 l'avait chargé de ses obsèques.

4.3 Catherine ISALGUIER.
Elle épousa noble **Arnaud GRANIER,** écuyer de Penne, veuf avec un fils et une fille d'Isabeau de Saint-Gilles, il testa le 17 septembre 1545, nommant les enfants de son premier et de son second lit, et mourut avant le 9 juillet 1546, date d'un achat de Catherine Isalguier, veuve[814].

[811] AD.HG B 53.
[812] André Navelle, *op.cit.,* V, pp. 225-226.
[813] Abbé Firmin Galabert, *Monographie d'Aucamville,* p. 48.
[814] André Navelle, *op.cit.,* V ? p. 226, produisant AD.HG 3 E 6012, Pailhés, notaire (testament de 1545) ; AD.HG 3 E 8481, Gaudin, notaire, achat de 1546.

Seconde race

La filiation à partir de ce degré a été établie, en grande partie à partir des preuves de noblesse de Pierre de Dieupentale, arrière-petit-fils d'Annet de Dieupentale, produites par André Navelle et par Jean Vignau[815], complétées par des actes provenant de François Moulenq, et les registres paroissiaux d'Aucamville.

IV Anne (Annet) de DIEUPENTALE, chevalier, seigneur de Marguestaud.

Annet de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, et Gilles Isalguier, prieur d'Aucamville, furent présents, le 15 octobre 1559, au château de La Hillère, au contrat de mariage d'Auger de Touges, seigneur de Noailhan, et de Jacquette de Polastron, fille de Jean de Polastron et d'Antoinette de Serres[816], la future était la belle-sœur d'Annet de Dieupentale. Annet de Dieupentale fut également présent, le 10 février 1567, au contrat de mariage de Jean de Gramont, seigneur de Saubens, et d'Anne de Polastron, son autre belle-sœur[817].

Anne de Dieupentalz testa le 9 juillet 1573, malade, demandant que ses obsèques soient à la discrétion de Frère Gilles Isalguier, prieur d'Auvillar, et de Marguerite de Polastron, sa femme. Sa mère, Jeanne de Dieupentale, jouira de la terre de Marguestaud, à charge d'entretenir ses enfants. Il donna pour pension à sa femme la terre de *Pencharbons*, légua 3 000 livres à sa première fille, Jeanne Marguerite, 2 500 livres à chacun de ses enfants Catherine, François, Jacques et Jacquette, institua héritier universel et général Pierre de Dieupentale, son fils aîné et nomma tuteurs sa mère, sa femme et son frère[818].

Il mourut avant le 9 février 1575, date contrat de mariage de sa fille Jeanne Marguerite avec Jean Isalguier, seigneur du Pin.

Il avait épousé, par contrat du 9 février 1546 (n.st.) **Marguerite de POLASTRON,** fille de Jean de POLASTRON, seigneur de La Hillère, coseigneur du Fossat (Ariège, du chef de sa femme) et d'Antoinette de SERRES[819].

Elle entra dans les ordres après le décès de son mari.

Elle était en 1584, avec sa sœur Anne, rénovatrice des religieuses des Feuillants à Toulouse, puis prieure du même couvent et mourut le *23 janvier 1594*, en odeur de sainteté[820], cette date de décès est une confusion avec celle de sa fille Jacqueline, elle mourut le 8 septembre 1598[821].

Marguerite de Polastron de La Hillère, prieure des Feuillants, religieuse de l'ordre de Sainte Scholastique en l'église de Notre Dame du Pont, de Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne), avait donné tous ses biens, le 23 mai 1588, à son fils Pierre de Dieupentale, seigneur de

---

[815] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome I, pp.437-438.

[816] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond, Pierre Beadane, notaire de Samatan.

[817] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond.

[818] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 89, produisant AD.HG 3 E 4505, Dujarric, notaire ; BnF Fr 32298.

[819] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 89, se référant à Guillaume de Taillebois, notaire à Saint-Milhas, et Domengon Guy, notaire à Izert, pour le contrat de mariage, et VIII, p. 272, pour les parents de Marguerite.

[820] Maurice Vuillier, *Famille de Polastron,* Mars 2005. La création de l'ordre des Feuillants, qui s'établit à l'origine à Montesquieu-Volvestre, avec Anne de Polastron qui groupa autour d'elle 15 religieuses, est indiquée par Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région.*

[821] Abbé Firmin Galabert, *Monographie d'Aucamville,* p. 79, se référant à H. Marquet, *Revue de Gascogne*, tome XIV, Les premières Feuillantines.

Marguestaud, à charge de payer 3 écus à chacun de ses enfants, François, Jeanne Marguerite, Catherine et Jacquette[822].
Ils eurent :

5.1 Pierre de DIEUPENTALE, qui suit.

5.2 Jeanne Marguerite de DIEUPENTALE.
Le 31 mars 1626, Marguerite Isalguier, épouse de Nicolas de Bertrand, seigneur de Saint-Orens (son deuxième époux), et Jeanne Marguerite de Dieupentale, veuve de Jean Isalguier, seigneur du Pin, et Jeanne Isalguier, épouse d'Arnaud de Grossolles, seigneur d'Angeville, qui étaient en procès pour la succession de Jean Isalguier et sur la reddition des comptes de l'administration de Jeanne de Dieupentale, firent un accord pour arrêter le procès[823].
Elle avait épousé, par contrat du 9 février 1575, nommant feu son père, **Jean ISALGUIER,** seigneur du Pin et de Montbrison, elle fut assistée de sa mère Marguerite de Polastron et de Frère Gilles Isalguier, prieur d'Auvillar, son oncle maternel, la future fut dotée de 3 500 livres de ses parents plus 500 livres de Gilles Isalguier, payables en mai prochain, plus 4 robes, l'augment fut fixé à 1 750 livres[824], le futur était fils de Nicolas ISALGUIER, seigneur du Pin, et d'Isabeau de PEYRELADE[825].
Ils eurent deux filles, Marguerite Isalguier, dame du Pin, qui se maria 3 fois, sans postérité, et Jeanne Isalguier qui épousa Antoine alias Arnaud de Grossolles, seigneur d'Angeville, d'où postérité.

5.3 Catherine de DIEUPENTALE.
C'est probablement elle qui épousa Jean de Lescot d'Arpajon, seigneur de Canals, dont elle était veuve le 25 juillet 1616, qui pourraient être les parents de Jean de Lescot d'Arpajon, seigneurs de Canals, qui, assisté de Pierre de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, son cousin, épousa par contrat du 8 mai 1611, Jeanne Françoise du Faur (infra.)
Cette famille de Lescot d'Arpajon était issue de Laurent de Lescot, seigneur de Pompignan, qui avait épousé, avant 1560, Bertrande d'Arpajon, dame de Canals, fille de Jean d'Arpajon, coseigneur de Canals et de Dieupentale, fils de Louise (de Faramond) de Formont[826].

5.4 François de DIEUPENTALE.
Cité dans la donation de Marguerite de Polastron du 23 mai 1588 supra), il fut cité en 1580, dans l'acte qui suit :

---

[822] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.89, produisant AD.HG Reg. Ins. 3 f°651.
[823] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 208, produisant AD.HG 3 E 979, Bessier, notaire.
[824] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 208, produisant AD.HG 3 E 4507, Dujardin, notaire.
[825] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.207-208.
[826] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 60 ; VI, p. 222.

En 1580, Marguerite de Polastron de La Hillère qui allait devenir la première supérieure des Feuillantines, avait dans son manoir de Marguestaud, un précepteur pour ses enfants, sa signature, avec celle de son *fils* (mari) Annet de Dieupentale, se retrouvent fréquemment dans les registres des notaires d'Aucamville[827], en note : François de Dieupentale dit de Marguestaud, quand il entra dans la Compagnie de Jésus, le 8 décembre 1580, apporta les livres suivants, etc.
François de Dieupentale dit de Marguestaud était entré dans la compagnie de Jésus, le 8 décembre 1580, à l'âge de 16 ans étant déjà tonsuré. Pendant huit ans il s'adonna à l'étude des lettres, de la rhétorique et de la philosophie ; il devint aumônier d'Elisabeth, reine d'Espagne[828].

5.5 Jacques de DIEUPENTALE.
Cité dans le testament de son père du 9 juillet 1573, il mourut avant le 23 mai 1588 date de la donation de sa mère.

5.6 Jacquette (Jacqueline) de DIEUPENTALE.
Jacqueline de Dieupentale, religieuse non professe de Sainte-Scholastique, fille de feu Anne de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, sœur de Pierre de Dieupentale, donna, le 3 juin 1589, au couvent tout ce que lui avait légué son père[829].
Elle mourut le 23 janvier 1594, âgée de 25 ans[830].

V Pierre de DIEUPENTALE, seigneur de Marguestaud, coseigneur de Dieupentale.
En octobre 1578, Charles, comte des Cars, entra en procès avec Pierre de Dieupentale. Le 18 janvier 1580, il fit publier au prône la défense, pout tous autres que les consuls (d'Aucamville) et son receveur, de porter le dais, d'user du droit de litre funéraire, et voulut contraindre les emphytéotes du sieur de Marguestaud à user de la forge, four et moulin banniers. Le parlement de Toulouse, par arrêt du 27 février 1580, et celui de Paris, par arrêt du 15 mai 1587, le débouta de ces prétentions[831].
Par une transaction du 8 mai 1598, Charles, comte des Cars, permit à Pierre de Dieupentale de rebâtir son moulin, lui reconnut la préséance sur les consuls à l'église, exempta de guet et gade, four et forge banniers, ses emphytéotes, défendit d'augmenter les fortifications de son château et de l'appeler autrement que salle[832].

---

[827] Abbé Galabert, *B.S.A. T&G,* 1905, p. 148, Les écoles d'autrefois dans le pays de Tarn-et-Garonne, produisant les Archives du presbytère d'Aucamville, Reg. Du notaire Jean Dumolinier, note.
[828] Abbé Firmin Galabert, *Monographie d'Aucamville,* p. 79, note 1, se référant à une communication du P. Carrère, s.J.
[829] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 89, produisant AD.HG 15311, Bernard Séglan, notaire.
[830] H. Marquet, *Revue de Gascogne,* 1873, pp.533 et sq., *Les premières Feuillantines,* qui dit par ailleurs qu'elle était née en 1577 ; le Abbé Firmin Galabert, *Monographie d'Aucamville,* p. 79.
[831] François Moulenq, *op.cit.,* IV, pp.338-339, produisant les Archives d'Aucamville, Pièces du procès cotées *Copio de l'arrest de Margastau,* et Minutes de Jean Moli
Nier, notaire.
[832] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p.343, produisant les Archives d'Aucamville, Pièces du procès.

Pierre de Dieupentale fit rentrer dans sa famille une partie de la seigneurie de Dieupentale et comme dit supra, il tenait Dieupentale avec Jean Jacques de Lomagne au début du 17ème siècle.
Pierre de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, assista, le 8 mai 1611, son cousin Jean de Lescot d'Arpajon, seigneur de Canals, lors de son contrat de mariage avec Jeanne Françoise du Faur, le futur fut également assisté de Jean François (de Polastron) de La Hillère, seigneur de Noueilles[833]. Madeleine de Lescot, veuve de Pierre de Chalon, habitant Canals, fit une donation, le 25 juillet 1616, à Madeleine de Lescot d'Arpajon, sa nièce et filleule, fille de feu Jean de Lescot d'Arpajon, seigneurs de Canals, et de Catherine de Dieupentale[834].
Pierre de Dieupentalel testa le 5 janvier 1624, mentionnant Antoinette de Crugy, sa femme, disant avoir été marié en premières noces avec Françoise d'Hautpoul, instituant héritiers ses fils Jean François et Grimond de Dieupentale.[835]
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 18 septembre 1583, nommant, Marguerite de Polastron de La Hillère, sa mère, **Françoise d'HAUTPOUL,** fille de Monsieur Maître Pierre d'HAUTPOUL, seigneur d'Aussillon, conseiller au parlement de Toulouse[836], et de Jeanne de PUYBUSQUE, sa première épouse[837]..
Pierre de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, gendre de Monsieur Maître Pierre d'Hautpoul et de Jeanne de Puybusque, assista la fille de ces derniers, Marguerite d'Hautpoul, le 21 novembre 1597, lors de son contrat de mariage avec Claude de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette[838].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 1er février 1598, **Antoinette de CRUGY (CRUZY),** fille aînée de Grimond de CRUGY (CRUZY), seigneur de Fauroux, et de Françoise de GOT[839] (GOTH.) Le mariage à la même date, à Marcillac, figure dans les registres paroissiaux d'Aucamville, la mariée fut dite Antoinette de Crugy, de la paroisse de Marcillac.
Enfants du second lit (les deux premiers, « un enfant », probablement un fils, puis « une fille » figurent sans prénom, dans les registres paroissiaux d'Aucamville) :

6.1 Jean François de DIEUPENTALE, qui suit.

6.3 une fille, baptisée le 6 décembre 1600, le parrain fut Jean François de Polastron, seigneur de La Hillère, la marraine Françoise de Gout (Got ou Goth), demoiselle de Marcillac[840], cette dernière doit être la grand-mère de la baptisée, selon l'usage, et sa petite-fille prénommée Françoise.

---

[833] AD.HG Reg. Ins. 17.
[834] AD.HG Reg. Ins. 19
[835] BnF Fr 32297, Dourliac, notaire d'Aucamville.
[836] AD.HG Reg. Ins. 1 A, Jean Molinier, notaire d'Aucamville.
[837] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Hautpoul,* produisant lza preuve.
[838] AD.HG 3 E 4534, Dujarric, notaire de Toulouse.
[839] AD.HG Reg. Ins. 8, qui dit que la mariée était veuve d'Antoine de *Vesves ;* Antoinette de Cruzy est ignorée de la généalogie publiée par Hippolyte de Barrau. Antoinette de Cruzy figure parfois sous le nom d'Antoinette du Gout ou d'Antoinette de Marcillac, dans les registres paroissiaux.
[840] RP. Aucamville.

Compte tenu de la chronologie elle doit être Françoise de Dieupentale, qui fut la marraine, le 23 mars 1611, de Jean François Beillard, le parrain étant son frère Jean François de Dieupentale[841].
Ce doit être elle qui épousa **N…de CABANIEL** et vendit, en 1631, des droits qu'elle avait sur Dieupentale, à Jean Pierre de Bouloc ; son fils et héritier, François de Cabaniel, vendit également des droits sur Dieupentale, le 8 octobre 1663, à Jean Pierre de Bouloc, tandis que Marguerite de Lomagne, dame du Claux, fille de Jean Jacques de Lomagne, cité supra, vendit, en 1654, ses droits sur Dieupentale au même Jean Pierre de Bouloc[842].

6.4 Pierre de DIEUPENTALE.
Il fut baptisé le 21 novembre 1602, le parrain fut Pierre de Gout (Got ou Goth), seigneur de La Mothe, la marraine, Marguerite de Dieupentale[843], qui doit probablement être Jeanne Marguerite de Dieupentale, tante du baptisé.

6.5 Marguerite de DIEUPENTALE.
Sœur de François de Dieupentale, fils de M. de Marguestaud, elle fut marraine, le 22 juin 1612, de Jean Marguerite Charlas[844].
Elle testa le 14 juin 1664, et mourut le 1er mars 1665, son testament fut ouvert deux jours après[845].
Marguerite de Margastaud de Dieupentale avait épousé, par contrat du 11 décembre 1615, **Pierre de VALETTE,** seigneur de Justaret, fils de noble Laurent de VALETTE, seigneur de Saint-Jean de Lherm, licencié en droit, et de Claire (de) BANDINELLI[846], il mourut en 1640.

6.6 Grimond de DIEUPENTALE.
Il fut le parrain, le 10 septembre 1622, de Françoise Bordes, la marraine fut Françoise de Dieupentale, sa sœur[847]. Il fut enseveli, le 16 septembre 1628, dans l'église d'Aucamville, dans la chapelle de M. de Marguestaud, contre le tombeau de M. de Marguestaud[848], Grimond de Dieupentale avait été atteint de la peste dont une épidémie avait éclatée en 1626, le comte des Cars, seigneur d'Aucamville, en était mort le 6 août 1626[849].

6.7 Anne de DIEUPENTALE.

---

[841] RP. Aucamville.
[842] François Moulenq, *op.cit.,* IV, pp. 160-161, produisant *Inventaire des titres de la maison de Terride,* L. Bressols (ventes de 1631 et de 1663 ; Mémoire sur procès, imprimé (vente de 1654.)
[843] RP. Aucamville.
[844] RP. Aucamville.
[845] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 170, produisant AD.HG 3 E 11830 f°372.
[846] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 170, produisant AD.HG Reg. Ins. 9 f°811, pour le contrat de mariage et la preuve de l'ascendance de Pierre de Valette. Il indique son décès en 1640.
[847] RP. Aucamville.
[848] RP. Aucamville.
[849] Abbé Firmin Galabert, *Monographie d'Aucamville,* p. 85.

Elle fut baptisée le 30 juillet 1606[850].

6.8 Ogier de DIEUPENTALE.
Il fut baptisé le 5 juillet 1607, le parrain fut Ogier de Polastron, sieur de La Hillère[851].

6.9 Marguerite de DIEUPENTALE.
Marguerite de Dieupentale, fille de Pierre de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, et d'Antoinette de Marcillac, fut baptisée le 8 avril 1612.

VI Jean **François de DIEUPENTALE,** seigneur de Marguestaud.
C'est probablement lui qui dit enfant de noble Pierre de Marguestaud et d'Antoinette de Marcillac, fut baptisé le 3 septembre 1600 (baptême tardif, car une fille, sa sœur, fut baptisée le 6 décembre 1600), le parrain fut M. de Marcillac, seigneur dudit lieu, qui devait être le grand-père du baptisé, selon l'usage, la marraine Guillaumie de Polastron[852].
Il fut déchargé du droit de franc-fief le 3 septembre 1644, et fut maintenu noble, avec Pierre de Dieupentale, le 20 mai 1667, par M. Pellot, intendant en la généralité de Guyenne[853].
Il mourut le 3 mars 1673 et fut enseveli le lendemain dans la nef de l'église d'Aucamville[854].
Il avait épousé, par contrat du 8 décembre 1630, **Anne de SAINT-FELIX**[855], fille de Jean de SAINT-FELIX, seigneur de Mauremont, la Paillade, baron de Clapiers, et de Louise de LOUPIAC[856].
Le mariage fut célébré, en 1631, à Saint-Etienne[857].
Ils eurent :

7.1 Pierre de DIEUPENTALE, qui suit.

7.2 Antoinette de DIEUPENTALE.
Elle fut baptisée le 24 août 1634, la marraine fut Antoinette de Marcillac[858], sa grand-mère, selon l'usage.

7.3 François de DIEUPENTALE.
Il fut baptisé le 11 novembre 1635, le parrain fut François de Saint-Félix, conseiller d'Etat, la marraine Marguerite de Dieupentale, dame de Justaret[859], sa tante.

---

[850] RP. Aucamville.
[851] RP. Aucamville.
[852] RP. Aucamville.
[853] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 437 ; Pierre de Dieupentale est cité dans l'acte avant Jean François, il ne peut-être son père, peut-être est-il son fils ou un frère, non connu.
[854] RP. Aucamville.
[855] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 437.
[856] Jules Villain, *op.cit.,* I, 93, qui confond Anne avec sa sœur Louise, ce qui est reproduit par d'autres généalogistes.
[857] RP. Saint-Etienne GG 228
[858] RP. Aucamville.
[859] RP. Aucamville.

VII Pierre de DIEUPENTALE, seigneur de Marguestaud, Justaret (actuellementy Pins-Justaret, à 3 km de Pinsaguel, Haute-Garonne.)
Pierre de Dieupentale, fils de M. de Marguestaud, fut le parrain, le 7 février 1636, d'Anne Pontinaud, la marraine fut Anne de Saint-Félix , mère du parrain, femme de M. de Marguestaud[860], à noter que le parrain avait au plus 5 ans. En 1637, Pierre de Margastaud, écuyer, sieur de Dieupentale, commandait une compagnie au régiment de Nérestang[861].
Pierre de Dieupentale fur le parrain, le 8 mai 1659, de Jeanne Daubian[862].
Il fut présent, le 1er mai 1672, au château de Mauremont, au contrat de mariage de François de Saint-Félix, baron de Clapiers, et d'Anne de Sapte[863].
Il fut déchargé du droit de franc-fief, le 9 novembre 1693, et fut maintenu noble, à Montauban, le 27 mai 1698[864].
Pierre de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, mourut à Aucamville, le 29 mai 1702, âgé d'environ 65 ans, et fut enterré dans l'église paroissiale le surlendemain[865].
Il avait épousé, par contrat du 28 novembre 1659, nommant sa mère, **Gabrielle de GALARD**[866] dite **de PAULHAC (PAULIAC),** fille de Jean Bernard de GALARD, seigneur de Berrac, Paulhac, et de Paule de LAGARDERE[867]. Gabrielle de Galard de Paulhac, veuve de Pierre de Dieupentale, seigneur de Marguestaud et de Justaret, mourut, à Aucamville, le 24 novembre 1707, âgée d'environ 70 ans, et y fut enterrée le surlendemain dans l'église d'Aucamville[868].
Ils eurent :

8.1 Jean Bernard de DIEUPENTALE

Bernard de Dieupentale fut baptisé le 18 août 1660, le parrain fut Jean François de Dieupentale, la marraine Marguerite de Dieupentale[869]. Jean Bernard de Dieupentale mourut le 23 novembre 1693, âgé de 32 ans et fut enterré dans l'église paroissiale d'Aucamville[870].

8.2 Marguerite de DIEUPENTALE.

Elle fut baptisée le 1er septembre 1664, le parrain fut Jean François de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, la marraine Marguerite de Goualard (Galard), absente, remplacée par Marguerite de Dieupentale[871].

8.3 Anne de DIEUPENTALE.

---

860 RP. Aucamville.
861 Denis de Thézan, *Revue de Gascogne,* 1883, Lupiac, étude historique, p. 493, note 1.
862 RP. Aucamville.
863 AD. Aude B 2002, Jean Cathelany, notaire de Fourquevaux.
864 Jean Vignau, *op.cit.,* I, p.438.
865 RP. Aucamville.
866 Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 437, Jean Dunes, notaire royal de Terraube.
867 Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.750-751.
868 RP. Aucamville.
869 RP. Aucamville.
870 RP. Aucaqmville.
871 RP. Aucamville.

Elle fut baptisée le 7 août 1666, le parrain fut Bernard (de Galard) de Pauliac, seigneur de Riberon, la marraine Anne de Saint-Martin[872].
C'est probablement elle qui dite Anne de Justaret et signa Anne de Margastaud fut présente, avec Pierre de Dieupentale, le 17 mai 1687, au baptême de Cécile de Rapin[873].
Elle épousa, en premières noces, le 27 avril 1694 (par contrat du 23 mars, reçu par Bacqué, notaire) **François (de) VIDAL,** conseiller, magistrat au présidial de Toulouse, né le 6 août 1639, il mourut le 22 décembre 1694[874]..
Elle épousa, en secondes noces, avant 1699, noble **Bernard de CAMPISTRON,** procureur général à la Table de Marbre, veuf de Marguerite de Lacaze, épousée le 26 juin 1694 (par pactes du 19 juin, reçus par Mazas, notaire[875].)

8.4 Philippe de DIEUPENTALE.
Il fut baptisé le 29 août 1667, le parrain fut Philippe de Saint-Félix, la marraine Gabrielle de Saint-Félix, et fut enseveli le 2 septembre 1667, âgé d'environ 15 jours (sic), dans la grande église d'Aucamville[876].

8.5 Anne Catherine de DIEUPENTALE.
Anne Catherine de Dieupentale, âgée d'environ 9 mois, fille de Pierre de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, et de Gabrielle de Pauliac, mourut au Burgaud et fut ensevelie le 17 juin 1669, dans l'église d'Aucamville, fut présent Pierre de Dieupentale[877].

8.6 Marguerite de DIEUPENTALE.
Elle fut baptisée le 24 mars 1670, le parrain fut François de Goulard (Galard), baron et seigneur de L'Isle, la marraine Marguerite de Touges et Noailhan[878].

8.7 Marie de DIEUPENTALE.
Née le 8 juin 1671, elle fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Bernard de Dieupentale, fils aîné de Pierre de Dieupentale, seigneur de Marguestaud, la marraine Marguerite de Dieupentale, sœur de la baptisée. Elle fut inhumée 4 jours après son baptême, dans l'église d'Aucamville, dans la chapelle du seigneur de Marguestaud, en présence de son père et de son parrain[879].

8.8 Catherine Bernard de DIEUPENTALE.

---

[872] RP. Aucamville
[873] RP. Aucamville.
[874] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 89, se référant à AD.HG GG 625, pour le mariage ; RP. Aucamville pour le mariage.
[875] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 89, se référant à AD.HG GG 625, pour le mariage.
[876] RP. Aucamville.
[877] RP. Aucamville.
[878] RP. Aucamville.
[879] RP. Aucamville.

Elle fut baptisée le 25 septembre 1672, son parrain fut son frère Jean Bernard, sa marraine, sa sœur Marguerite Bernard[880].

8.9 Jean de DIEUPENTALE.
Il naquit, à Aucamville, le 7 mars 1674, y fut ondoyé, 3 jours après et y fut baptisé le 2 septembre suivant, le parrain fut Jean (d'Hautpoul) d'Aussillon, la marraine Henriette de Montaut, habitant Paulhac, furent présents, Bertrand de Galard, seigneur de Paulhac, et Bernard d'Hautpoul. Jean de Marguestaud mourut le 21 juin 1677, âgé de 3 ans, et fut enseveli le lendemain dans la chapelle de Marguestand, dans l'église d'Aucamville, fut présent Jean (de La Fite) d'Escaudamac, seigneur de La Plaigne[881].

8.10 Joseph de DIEUPENTALE, qui suit.

8.11 Marie de DIEUPENTALE.
Marie de Marguestaud, fille de Pierre de Marguestaud et de Gabrielle de Pauliac, naquit, à Aucamville, le 18 août 1681, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Joseph de Marguestaud, la marraine Anne de Marguestaud, qui signa l'acte.
Marie de Marguestaud de Dieupentale fut la marraine, le 4 mars 1707, de Marie Bonnefont, fille de Maître Jacques Bonnefont, avocat en parlement et de demoiselle Geneviève de Blanzac, le parrain fut noble Charles de Blanzac, seigneur dudit lieu, capitaine dans le régiment de Vexin[882].

VIII Joseph ISALGUIER de DIEUPENTALE, seigneur de Justaret et de Marguestaud.
Nommé Joseph de Dieupentale ou Joseph de Marguestaud dans les registres paroissiaux d'Aucamville, au moins jusqu'en 1715, il y apparaît comme Joseph Isalguier de Dieupentale, à partir du 17 janvier 1729, date de la naissance de sa fille Anne.
Il naquit probablement vers 1675, car il ne signa pas l'acte de baptême de (sa sœur) Marie de Marguestaud, au contraire de sa sœur Anne.
Joseph de Dieupentale fut le parrain, le 21 avril 1692, de Paul Daniel de Rapin, la marraine fut Gabrielle de Pauliac[883].
Joseph de Dieupentale fut présent, le 27 avril 1694, au mariage de François Vidal, conseiller au sénéchal de Toulouse, et d'Anne de Dieupentale[884].
Il servait en 1701 dans une compagnie de mousquetaires[885].
Il fut le parrain, le 20 mai 1715, d'un Joseph, à Aucamville, la marraine fut Madeleine de Marguestaud[886].

[880] RP. Aucamville.
[881] RP. Aucamville pour tout ce qui le concerne.
[882] RP. Aucamville.
[883] RP. Aucamville.
[884] RP. Aucamville.
[885] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 89.
[886] RP. Aucamville.

Joseph d'Isalguier dénombra, le 7 juin 1751, sa part de la seigneurie de Dieupentale et la vendit peu de temps après à Melchior Balthazard Serrurier Dubois, procureur près le tribunal de la maîtrise des Eaux et Forêts[887].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 21 novembre 1726, **Anne Françoise de LARY de LATOUR,** fille de Bernard de LARY, comte de Latour, et de feue Françoise de MONIER, dotée de 20 000 livres[888], la généalogie publiée par Lainé dit que la première épouse de Bernard de Lary (N…de Monier) mourut sans enfant et que les enfants de Bernard de Lary sont issus de son second mariage, par contrat du 2 mars 1707, devant Forest, notaire royal de Toulouse, avec Marie de Bourassol, fille de Pierre de Bourassol et de Marguerite de Sers de Saignes, cet auteur date le mariage de Joseph Isalguier et de Françoise de Lary, du 5 juin 1727[889].
Ils eurent :

9.1 Anne ISALGUIER de DIEUPENTALE.
Elle naquit, à Aucamville, le 17 janvier 1729 et y fut ondoyée le surlendemain .Elle y mourut le 13 mai 1733 et y fut enterrée le lendemain[890].

9.2 François ISALGUIER de DIEUPENTALE.
Il mourut, à Aucamville, le 3 janvier 1740, âgé de 3 ans et demi, et y fut enterré le lendemain[891].

La famille s'éteignit en deux sœurs, Marguerite et Françoise Victoire d'Isalguier[892].
Les registres paroissiaux d'Aucamville consultés jusqu'en 1759, ne font plus apparaître d'Isalguier ni de Dieupentale ou Marguestaud.
N'ayant pas d'autres données nous ne pouvons préciser l'ascendance de Marguerite et de Françoise Victoire, il est probable qu'elles étaient filles de Joseph Isalguier de Dieupentale.

Marguerite d'ISALGUIER, dame de Marguestaud, seigneuresse directe d'Aucamville et de Saint-Cézert.
La seigneurie d'Aucamville et celle de Saint-Cézert, étaient tenues à la même époque par Louis François Marie de Pérusse, comte des Cars[893], cette contradiction apparente indique probablement que Margueriter d'Isalguier avait des droits de directe sur ces seigneuries.
Marguerite d'Izalguier fut représentée, le 16 avril 1789, aux Etats de Rivière-Verdun, qui devaient élire les députés aux Etats Généraux, et mourut le 12 juin 1792, laissant une très importante somme à l'hospice de Verdun et 4 000 francs aux pauvres

[887] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 160, produisant les Archives du Tarn-et-Garonne, titre à classer.
[888] AD.HG 3 E 11803, F. Forest, notaire
[889] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France,* tome XI, pp.8-9, de la généalogie Lary de Latour.
[890] RP. Aucamville, qui nomment Anne Françoise Alary de Latour la mère d'Anne Isalguier.
[891] RP. Aucamville.
[892] Abbé Firmin Galabert *Monographie d'Aucamville,* pp.145-146.
[893] Abbé Firmin Galabert, *Monographie d'Aucamville,* pp. 143-144.

d'Aucamville, et légua Marguestaud à M. de Bouloc, ancien seigneur de Dieupentale[894].

Françoise Victoire d'ISALGUIER.
Elle fut citée, en 1789, femme de **Louis d'AIGNAN** du Sendat[895]**.**

Douillac, révision le 18 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[894] Abbé Firmin Galabert, *Monographie d'Aucamville,* pp.145-146.
[895] Abbé Firmin Galabert, *Monographie d'Aucamville,* pp. 145-146.

carte des principaux fiefs et lieux cités
Nord
Montech
Garonne
Mas-Grenier
Beaumont-de-Lomagne
Dreupentale
Verdun/Garonne
Grand Selve
Bouillac
Grisolles
Gariès
Auvillar
Marguestaud
Le Burgaud
Saint-Cézert
Pelleport
1cm = 1,5km

Famille d'ESPOUY

Cette famille dont les membres connus à la fin du 16ème siècle furent qualifiés nobles dans les actes notariés n'apparaît pas dans les maintenues de noblesse.
Deux branches de cette famille, non reliées, furent citées à la fin du 16ème siècle, l'une tenant le lieu du Pont dans la vallée de Layrisse (dont fut issue la branche de Mayrègne), l'autre le lieu de Caubous. Compte tenu des liens familiaux apparaissant à l'occasion du contrat de mariage de Jean d'Espouy, seigneur du Pont, le 28 juillet 1641, lequel fut assisté de Sébastien d'Espouy, prêtre et recteur de Cazaux, appartenant à la branche des seigneurs de Caubous, il est probable que les auteurs de ces branches étaient frères ou cousins germains.
Cette famille portait : « d'argent à une épée de gueules posée en fasce[896]. »
La généalogie de cette famille a été établie grâce à des documents fournis par Maurice Vuillier, et d'autres sources dont les registres paroissiaux d'Ardiège, de Bagnères-de-Luchon, de Cierp et de Mayrègne. Cette famille existe de nos jours.

I
Seigneurs du Pont, d'Ardiège

Les actes passés, à Ardiège, non référencés dans ce qui suit proviennent des registres paroissiaux d'Ardiège.

I Jean d'ESPOUY, seigneur du Pont (Le Pont-de-Cazaux, attenant à Cazaux-Layrisse, Haute-Garonne.)
Il fut présent, le 15 juin 1585, à un accord entre Marthe de Bachos fille de Bérenguier de Bachos, seigneur de Bachos, Cierp et Layrisse, épouse de Charles de Bossost, seigneur de Saint-Pé d'Ardet, et Jean Barthélemy de Bachos, frère de Marthe, au sujet de la succession de leur père[897]. Jean d'Espouy, écuyer, seigneur du Pont, fit un achat en 1590[898].
Il pourrait être le père de Bernard d'Espouy, seigneur du Pont, à partir duquel nous pouvons établir une filiation suivie.

II Bernard d'ESPOUY, seigneur du Pont.
En 1616, il passa un accord[899], il fut cité en 1624[900]. Il fit un arrentement le 2 février 1637
Il avait épousé, en premières noces, **Anne de LA MOTHE,** selon le testament du frère de celle-ci, Auguste de La Mothe, seigneur du Pouey (devenu Pouech, près d'Aspet, Haute-Garonne), du 2 juillet 1625, léguant 50 livres à sa nièce et filleule Catherine d'Espouy[901].
Anne de La Mothe appartenait à la famille de La Mothe d'Izaut.
Il avait épousé, donc en secondes noces, car elle n'est pas dite feue lors du contrat de mariage de leur fils Jean, **Marie de BAILLAC,** de Mayrègne, dans la vallée d'Oueil.

---

[896] Roger Bourse, Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[897] AD. Gers Vergès I 587 n°1883, Denis Lates, notaire de Fos.
[898] AD.HG 3 E 27962 Saint-Béat.
[899] AD.HG 3 E 27660 Pontis-de-Rivière.
[900] AD.HG 3 E 21181 Montréjeau.
[901] AD.HG 3 E 27861 Aspet.

Elle appartenait à une famille de la vallée d'Oueil dont plusieurs membres furent qualifiés nobles, le patronyme apparaît parfois dans les actes avec l'orthographe Bailac.
Enfant du premier lit :

3.1 Catherine d'ESPOUY.
Catherine d'Espouy, fille de feu Bernard d'Espouy, seigneur du Pont, testa le 6 avril 1661, dans la maison de Jean d'Espouy, seigneur du Pont et de Cabanasse, demandant son enterrement dans l'église Saint-Pierre de Guran, faisant un legs à Jean François d'Espouy, prêtre, son frère, à Louis d'Espouy, son frère, à noble Julien de Sode, fils du sieur de Moustajon, son neveu et filleul, à Françoise d'Espouy, sa nièce, fille de Jean d'Espouy, seigneur du Pont et de Cabanasse, son frère, instituant héritier universel Alexandre d'Espouy, son neveu, fils dudit sieur du Pont et de Cabanasse, lui substituant François d'Espouy, et à lui les autres enfants dudit sieur de Cabanasse[902].

Enfant du second lit :

3.2 Jean d'ESPOUY, qui suit.

Enfants, très probablement du second lit :

3.3 Jean François d'ESPOUY, prêtre.
Légataire de sa sœur Catherine d'Espouy, par son testament du 6 avril 1661.

3.4 Louis d'ESPOUY.
Légataire de sa sœur Catherine d'Espouy, par son testament du 6 avril 1661.

III Jean d'ESPOUY, seigneur du Pont.
Il fut cité en 1664[903].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 28 juillet 1641, **Françoise de PISQUE,** fille de noble Adrien de PISQUE, seigneur de Lassalle, et d'Espérance de FRECHOU, le futur était assisté de Sébastien d'Espouy, prêtre et archiprêtre de Cazaux, de Jean Bailac, prêtre et recteur de Rouaix, de noble Barthélemy de Sode, seigneur de Moustajon (à 2 km au nord de Bagnères-de-Luchon), la future, dotée de 1 000 livres, était assistée de Pierre de Fréchou, prêtre et recteur de Calès, son oncle maternel (?),étaient présents André de Bossost, seigneur d'Avajan, Jean de Baillac, seigneur de *Sérapis*[904].
Ils eurent :

4.1 Alexandre d'ESPOUY, qui suit.

4.2 François d'ESPOUY.
Il fut cité dans le testament de sa tante Catherine d'Espouy, du 6 avril 1661.

---

[902] AD.HG 3 E 27983 Cierp.
[903] AD.HG 3 E 24213 Billière.
[904] AD.HG 3 E 24304 Vallée de Larboust.

4.3 Françoise d'ESPOUY.
Légataire de sa tante Catherine d'Espouy, du 6 avril 1661.

Si l'on suit la généalogie figurant dans les registres paroissiaux de Mayrègne ils seraient les parents des autres enfants cités dans la branche de Mayrègne.

IV Alexandre d'ESPOUY, seigneur du Pont et de Cabanasse.
Il fut institué héritier universel de sa tante Catherine d'Espouy, par son testament du 6 avril 1661 (supra.)
Il avait épousé **Jeanne d'ABAJAN,** fille d'Etienne d' ABAJAN, seigneur de Martres (y habitant, dans l'élection de Comminges) et de Marie d'AURE, selon l'acte qui suit : Jeanne d'Abajan, veuve d'Alexandre d'Espouy, seigneur du Pont et de Cabanasse, fut citée en 1710, avec son fils Etienne d'Espouy, dans un consentement donné par ses parents Etienne d'Abajan et Marie d'Aure, et Louis d'Abajan, leur fils[905].
Ils eurent :

5.1 Etienne d'ESPOUY, seigneur du Pont

5.2 Louis d'ESPOUY, qui suit.

5.3 Paul d'ESPOUY.

5.4 Marie d'ESPOUY.
Elle testa le 13 février 1724, nommant son mari le sieur Urbain Ladrix, de Binos, habitant Salles, Etienne d'Espouy, seigneur du Pont, son frère, de Guran, Louis d'Espouy, seigneur de Cabanasse, son frère, Paul d'Espouy, son frère, Louise d'Espouy, sa sœur, disant être fille de feu Alexandre d'Espouy, seigneur du Pont, son père, de Guran, instituant héritier universel son mari[906].
Elle avait épousé **Urbain LADRIX,** de Binos.
Le sieur Urbain Ladrix de Binos, habitant Salles, en Luchon, époux de Marie d'Espouy, reçut, en 1736, 3 000 livres, d'Etienne d'Espouy, seigneur du Pont, son beau-frère, habitant Guran, en Layrisse[907].

5.5 Louise d'ESPOUY.

V Louis d'ESPOUY, seigneur de Cabanasse puis seigneur d'Ardiège (du chef de sa femme.)
En 1728, Louis d'Espouy, seigneur d'Ardiège, et Jeanne Marie d'Aure, sa femme, habitants Ardiège, nommèrent procureur Etienne d'Espouy, seigneur du Pont, habitant Guran, en Layrisse, dans un procès contre Marie d'Aure, épouse du sieur Jean Cartier, habitants Pointis

[905] AD.HG 3 E 27943 Cierp.
[906] AD.HG 3 E 24244 Billière.
[907] AD.HG 3 E 24249 Billière.

de Rivière[908]. Louis d'Espouy, seigneur d'Ardiège, et sa femme Jeanne Marie d'Aure, payèrent 900 livres, en 1737, à Guy de Méritens, sieur de Bagen, seigneur et baron de Malvézie[909].
Louis d'Espouy mourut, à Ardiège, le 13 juin 1756, âgé d'environ 65 ans, et y fut enseveli dans le sanctuaire de l'église[910].
Habitant Guran, il avait épousé, par contrat filiatif du 26 mai 1723, **Jeanne Marie d'AURE,** fille de feu Bernard d'AURE, seigneur d'Ardiège, et de Marie de VERDELIN, habitant Ardiège, la future reçut la moitié des biens de sa mère, soit 4 200 livres, le futur était assisté d'Etienne d'Espouy, son frère aîné et de Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, son oncle[911]. Le contrat devait être post nuptial car leur fille aînée fut baptisée en juillet 1721.
Marie de Verdelin, veuve de Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, avait nommé procureur, le 20 mai 1723, Pierre La Tour, prêtre et recteur d'Ardiège, pour assister au contrat de mariage de Louis d'Espouy et de Jeanne Marie d'Aure, sa fille, à qui elle donnait la moitié de ses biens[912].
Jeanne Marie d'Aure, mourut, à Ardiège, le 7 septembre 1743, âgée de 43 ans, et y fut ensevelie le lendemain, dans le chœur de l'église, côté de l'Evangile, sous leur banc, sépulture ancienne des siens
Ils eurent :

6.1 Marie Gabrielle d'ESPOUY.
Elle naquit à Ardiège, le 4 juillet 1721, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut le sieur du Pont, la marraine Gabrielle d'Aure. Elle mourut à Ardiège, le 6 juin 1726, âgée d'environ 5 ans et y fut ensevelie le lendemain.

6.2 Marie Claire d'ESPOUY.
Elle naquit, à Ardiège, le 12 août 1724 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, la marraine Marie de Verdelin. Elle mourut à Ardiège le 29 juillert 1726, âgée d'environ 2 ans et y fut ensevelie le lendemain.

6.3 Marie Jeanne d'ESPOUY.
Elle naquit et fut baptisée à Ardiège, le 4 février 1727, le parrain fut Jean Oueil, la marraine Thérèse d'Aure d'Aumas.
Jeanne Marie d'Espouy épousa, le 6 juin 1757, à Ardiège, **Jean UCHAN,** les époux reconnurent, à cette date, comme enfants légitimes Marie Claire et Jean Baptiste Uchan, nés avant leur mariage[913], ils eurent d'autres enfants.

6.4 Alexandre d'ESPOUY, seigneur d'Aumas.

---

[908] AD.HG 3 E 27703 Pointis-de-Rivière.
[909][909] AD.HG 3 E 19289 Sauveterre.
[910] RP. Ardiège
[911] AD.HG 3 E 19059 Montréjeau.
[912] AD.HG 3 E 19059 Montréjeau.
[913] RP. Ardiège.

Il naquit à Ardiège, le 8 juillet 1729 et y fut baptisé le surlendemain, la marraine fut Marie de Verdelin. Il mourut, à Ardiège, le 25 mai 1758, âgé d'environ 28 ans et fut enseveli dans le sanctuaire de l'église.

6.5 Paul d'ESPOUY, sieur de Saint-Paul.
Il naquit à Ardiège, le 29 juillet 1732 et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Paul d'Espouy. Paul d'Espouy d'Ardiège, sieur de Saint-Pau(l), de Guran, et depuis 6 mois à Pointis-de-Rivière, donna, en 1786, tous ses biens et ceux de son frère aîné Alexandre, décédé, à Jean Arnaud d'Aure de Cartier, son cousin[914].

6.6 Bertrand Gabriel d'ESPOUY, qui suit.

6.7 Jean Alexandre d'ESPOUY,
Il naquit, à Ardiège, le 11 mars 1742, et fut baptisé le surlendemain, la marraine fut Jeanne Marie d'Espouy.
Il fut le parrain, le 25 octobre 1762, de Louise Angélique d'Espouy[915], puis le 26 janvier 1763, de Françoise de Rieutort, fille d'Augustin de Villemur, de Rieutort et de Josèphe de Preissac[916].

VI Bertrand Gabriel d'ESPOUY, seigneur d'Ardiège, l'un des 4 nobles vicomtes curiaux du Nébouzan, selon la qualification apparaissant dans le contrat de mariage de son fils Jean Baptiste Alexandre.
Il naquit à Ardiège, le 16 octobre 1734 et y fut baptisé le 23 du même mois, la marraine fut Gabrielle d'Aure.
Il déclara, en 1763, qu'Alexandre d'Espouy, seigneur d'Ardiège, était mort après avoir testé et refusa la donation faite par son testament[917]. Il fut présent, le 8 juillet 1767, au mariage à Ardiège, de Jean Oueil et de Domenge Lasserre[918]. Il fut le parrain, à Ardiège, le 15 juin 1788, de son petit-fils homonyme.
Il avait épousé **Françoise Michelle PEBILLERE (**alias PEBILHERE.)
Celle-ci doit être la fille de Marie Anne GOUTELONGUE qui fut la marraine de plusieurs de ses enfants et mourut, à Ardiège, le 7 janvier 1776, sous le nom de Marianne Goutelongue de Pébillère, âgée d'environ 68 ans, elle y fut ensevelie, le lendemain dans l'église. Le père de Françoise Michelle pourrait être le sieur Bernard Pébillère qui mourut, à Ardiège, le 14 mai 1773, âgé de 60 ans et y fut enseveli le lendemain dans l'église.
Ils eurent :

7.1 Louise Angélique d'ESPOUY.
Elle naquit à Ardiège, le 25 octobre 1762, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Alexandre d'Espouy, seigneur d'Ardiège, la marraine Angélique Lalaurade.

---

[914] AD.HG 3 E 24969 Saint-Gaudens 252 ; AD. Ariège B 133.
[915] RP. Ardiège.
[916] RP. Montolieu
[917] AD.HG 3 E 24955 Saint-Gaudens 13.
[918] RP. Ardiège.

7.2 Anne d'ESPOUY.
Elle naquit et fut baptisée, à Ardiège, le 3 janvier 1764, le parrain fut Jean Baptiste d'Abajan, habitant Bagnères, la marraine Anne Goutelongue.

7.3 Joseph Philippe d'ESPOUY
Il naquit et fut baptisé, à Ardiège, le 11 janvier 1765, le parrain fut Philippe de Preissac, de Mirepech, la marraine Josèphe de Preissac, de Mirepech.

7.4 Anne Françoise d'ESPOUY.
Elle naquit et fut baptisée, à Ardiège, le 26 février 1767, le parrain et la marraine furent noble Arnaud et demoiselle Anne Françoise de Cartier, du lieu de Pointis-de-Rivière.
Elle épousa, à Ardiège, le 21 février 1791, **Jean SAINT-ANTONIN,** fils de Pierre SAINT-ANTONIN et de feue Marie CAZAT, de la paroisse de Saint-Loup, fut présent Bertrand Gabriel d'Espouy, père de l'épouse[919].

7.5 Noël d'ESPOUY d'ARDIEGE.
Il naquit, à Ardiège, le 25 décembre 1768, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Paul d'Espouy d'Ardière, qui signa de Saint-Paul d'Ardiège, la marraine Anne de Goutelongue. Il mourut, à Ardiège, 8 jours après, le 2 janvier 1769, et y fut enseveli le lendemain.

7.6 François d'ESPOUY.
Il naquit et fut baptisé, à Ardiège, le 3 décembre 1769, le parrain fut Maître François Arqué, la marraine Marie Anne Goutelongue.

7.7 Jeanne Marie Alexandrine d'ESPOUY.
Elle naquit à Ardiège, le 29 mars 1773, et y fut baptisée, le parrain fut Alexandre d'Espouy, la marraine Jeanne Marie de Cartier, habitant Pointis[920]. Elle mourut, à Ardiège, le 27 juillet 1774, âgée d'environ 16 mos, et y fut ensevelie le lendemain dans l'église.

7.8 Victoire d'ESPOUY d'ARDIEGE.
Elle naquit et fut baptisée à Ardiège, le 2 juin 1774, la marraine fut Marie Anne Goutelongue. Elle mourut, à Ardiège, le 13 août 1775, âgée de 14 mois, et y fut ensevelie dans l'église, sous la tribune.

7.9 Guillaume Jacques Suzanne d'ESPOUY.
Il naquit et fut baptisé, à Ardiège, le 21 janvier 1776, le parrain fut Guillaume de Sarraméa, la marraine Suzanne de Fabrique Sarraméa.

---

[919] RP. Ardiège.
[920] RP. Ardiège.

7.10 Anne Pierre d'ESPOUY.
Elle naquit et fut baptisée à Ardiège, le 26 août 1779, le parrain fut noble Pierre (tache), la marraine Anne d'Espouy d'Ardiège.

7.11 Jean Baptiste Alexandre d'ESPOUY, qui suit.

VII Jean Baptiste Alexandre d'ESPOUY, seigneur d'Ardiège.
Son acte de naissance ne figure pas dans les registres paroissiaux d'Ardiège Il était probablement l'aîné des enfants. Son ascendance est prouvée par son contrat de mariage.
Dit seigneur d'Ardiège, il fut le parrain, le 25 novembre 1770, de Jean Baptiste Alexandre Garceau, la marraine fut Michelle Françoise Pébillère[921]. Il fut dit de Martres dans l'acte de naissance de son fils Bertrand Gabriel, en 1788, et de sa fille Michèle, en 1789.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 5 mars 1787, **Jeanne Marie Paule (de VILLA) de GARISCAN,** fille de messire Jean François de VILLA de GARISCAN, conseiller du roi, maître des Eaux et Forêts de Comminges et de dame Arnaude de FIGUERES, seigneuresse de Gariscan, le futur était assisté de Jean Baptiste d'Abajan de Martres, la future était dotée de 10 000 livres[922]. Le mariage fut célébré à Saint-Gaudens, le 8 août 1787, furent présents Bertrand Gabriel d'Espouy, Joseph Philippe d'Espouy, père et frère de l'époux, habitants Ardiège, Michel de Binos de Caubous, habitant Caubous, Jean Blaise de Villa de Gariscan, avocat, frère de l'épouse[923].
Jean Baptiste Alexandre d'Espouy, propriétaire, fut cité, en 1816, habitant Ardiège[924].
Ils eurent :

8.1 Bertrand Gabriel d'ESPOUY d'ARDIEGE.
Il naquit, à Ardiège, le 14 juin 1788, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Bertrand Gabriel d'Espouy, la marraine Arnaude de Figuères, dame de Gariscan, qui signa Figuères de Gariscan.

8.2 Michèle d'ESPOUY.
Elle naquit, à Ardiège, le 29 août 1789, et y fut baptisée le lendemain, la marraine fut Michelle Françoise de Pébillère d'Ardiège qui signa Pébillère d'Ardiège.

8.3 Anne Josèphe Philippe d'ESPOUY.
Elle naquit, à Ardiège, le 4 décembre 1791, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Joseph Philippe d'Espouy, la marraine Anne d'Espouy d'Ardiège qui signa Anne d'Ardiège d'Aumas.

Les registres paroissiaux d'Ardiège ne firent pas apparaître des membres de cette famille jusqu'à l'an IX, année pendant laquelle Alexandre d'Espouy, en tant que maire

[921] RP. Ardiège.
[922] AD.HG 3 E 24996 Saint-Gaudens 62.
[923] AD.HG 4 E 1867 RP. Saint-Gaudens.
[924] AD.HG 3 E 27784 Saint-Gaudens 49.

d'Ardiège signa les registres d'état civil d'Ardiège, il était probablement Jean Baptiste Alexandre.

On cite en 1865 Monsieur L. d'Espouy d'Ardiège, à propos de la brochure sur le chemin de fer de Montréjeau à Luchon par un conseiller municipal de Saint-Bertrand de Comminges[925].

II
Branche de Mayrègne

Cette famille serait issue de Bertrand Péfaur Saserque et de (illisible) d'Espouy. Elle s'installa à Mayrègne, dans la vallée d'Oueil, à 1 km au sud de Caubous, selon ce qui suit :
Une généalogie fut établie en 1778, à l'occasion d'une contestation au sujet des droits honorifiques dans l'église de Mayrègne, demandés par Sébastien d'Espouy. Elle figure dans les registres paroissiaux de Mayrègne avec les commentaires qui suivent :
Une sentence au sénéchal de Toulouse, en 1647, fit apparaître que le mariage de 1612 était un faux, et que les prétentions de noblesse étaient indues. Ceci força Sébastien d'Espouy, prétendu degré VII, à changer de voie, il se prétendit seigneur de la vallée d'Oueil. Un arrêt au sénéchal de Toulouse, en juillet 1786, renvoya les parties hors de la Cour, celle de la communauté de Mayrègne était représentée par les sieurs Lassalle et Peyroton ; Me Bonneau, en 1787, curé de Mayrègne obtint un arrêt du parlement de Toulouse.
Nous verrons que certaines de ces allégations sont inexactes, dont l'une, le mariage en 1612, de Bernard (Bertrand) d'Espouy avec Marie de Baillac qui est prouvé par le contrat de mariage, en 1641, de leur fils Jean d'Espouy, avec Françoise de Pisque, et l'acte de décès de cette Françoise, dans les registres paroissiaux de Mayrègne. La soi-disant prétention à des droits sur la seigneurie d'Oueil est également contredite par des actes montrant l'achat de ces droits (voir l'explication sur les seigneurs engagistes.) Le curé contestataire, Bonneau, qualifie parfois noble Sébastien d'Espouy et souvent coseigneur de Saint-Paul d'Oueil, dans les registres paroissiaux.
Cette famille dont les membres étaient qualifiés dans les registres paroissiaux de Mayrègne, Sieur ou Monsieur, ce qui est ambigu (cela qualifie des bourgeois et parfois des nobles), puis nobles, se divisa en plusieurs rameaux de conditions sociales très différentes. Les actes notariés dont nous disposons les font apparaître nobles. Cette famille s'allia à des familles bourgeoises de la région.
La généalogie présentée par les détracteurs de Sébastien d'Espouy est la suivante :

I Bernard PEFAUR SASERQUE (voir la remarque en fin de cette généalogie)
Il épousa (illisible) d'ESPOUY.
Ils auraient eu :

II Bertrand PEFAUR dit d'ESPOUY
Il épousa, en 1612, Marie *BAYLAC* (BAILAC), de Bourg (-d'Oueil.)

[925] *Revue de Gascogne,* 1865, p. 408.

Ceci reprend des personnes figurant dans la généalogie de la branche des seigneurs du Pont.
Ils eurent :

III Jean ESPOUY
Il épousa, en 1641, Françoise PISQUE.
Ceci reprend également des personnes figurant dans la généalogie de la branche des seigneurs du Pont.
Ils eurent :

IV Bertrand ESPOUY
Il épousa, en 1680, Françoise LANSAC
A partir de ce degré la filiation est prouvée par les registres paroissiaux de Mayrègne.
Ils eurent :

V Blaise ESPOUY
Il épousa, en 1706, Marie SENS, de Mayrègne.
Ils eurent :

VI Bertrand ESPOUY
Il épousa, en 1744, Catherine SACCARERE, d'Antignac.
Ils eurent :

VII Sébastien ESPOUY
Il épousa, en 1772, Jeanne Marie SECAIL TITOUIL
Ils eurent :

VIII Fabien et Marie ESPOUY, née la présente année.

Remarque :
On cite des personnes du nom de Péfaur et de Péfaure dans les registres paroissiaux de Bagnères-de-Luchon et de Saint-Paul-d'Oueil.

La généalogie de cette branche, à partir du degré III de la branche des seigneurs du Pont que l'on peut établir à partir des registres paroissiaux de Mayrègne[926] , commençant en 1671 (lacunaires, notamment les années 1719 à 1734, manquent) est la suivante (le premier degré est reconstitué à partir de l'acte de décès de Françoise Pisque) :

III Jean d'ESPOUY
Le sieur Jean Espouy (sic) et demoiselle Françoise de Pisque, mariés, furent le parrain et la marraine, à Mayrègne, le 19 avril 1674, de Jean Sarrecatel, le parrain signa J. d'Espouy.
Il avait épousé demoiselle **Françoise PISQUE,** selon l'acte de décès de celle-ci.

[926] Les actes passés, à Mayrègne, non référencés dans le texte qui suit, proviennent des registres paroissiaux de Mayrègne.

Le contrat de mariage (supra) dit que noble Jean d'Espouy, fils de noble Bertrand d'Espouy et de demoiselle Marie de Maillac, de Mayrègne, en la vallée d'Oueil, avait épousé par contrat du 28 juillet 1641, Françoise de Pisque.
Françoise Pisque alias d'Espouy, mère de famille, mourut, à Mayrègne, le 13 juin 1681, âgée d'environ 55 ans, elle y fut inhumée le lendemain dans l'église Saint-Pierre.

C'est probablement eux qui en plus d'Alexandre, François et Françoise eurent :

4.1 Bertrand d'ESPOUY, qui suit.

4.2 Jean Pierre d'ESPOUY.
Il épousa **Madeleine LANSAC.**

4.3 peut-être Bernard d'ESPOUY.
Le sieur Bernard d'Espouy, maître chirurgien, et demoiselle Marguerite Bailac, mariés, du lieu de Castillon, furent le parrain et la marraine, le 2 août 1689, de Maryse Comet, fille de Bertrand Comet et Catherine Sarrecatel, née le 30 juillet.

IV Bertrand d'ESPOUY
Le sieur Bertrand d'Espouy et sa femme, demoiselle Françoise Lansac, furent le parrain et la marraine, à Mayrègne, le 20 juin 1688, de Guillemette Daureu.
Qualifié *nors* (qui n'est pas une confusion pour noble ni pour mos. correspondant à mosser) il avait épousé, à Mayrègne, le 8 janvier 1680, demoiselle **Françoise (de) LANSAC,** de la paroisse de Bourg (-d'Oueil), âgée de 27 à 28 ans.
Ils eurent :

5.1 François d'ESPOUY.
Il naquit à Mayrègne, le 27 septembre 1680, le parrain fut Jean d'Espouy, la marraine fut demoiselle (effacé) d'Espouy. Le parrain doit être le grand-père du baptisé selon l'usage.

5.2 Blaise d'ESPOUY, qui suit.
Son baptême ne figure pas sur les registres paroissiaux de Mayrène, non plus celui de sa sœur Françoise (ces registres sont incomplets pour les années 1682 et 1684, l'année 1683 manque totalement), ils furent le parrain et la marraine de leur frère François, le 20 février 1695.

5.3 Françoise d'ESPOUY.

5.4 Catherine d'ESPOUY.
Elle naquit, à Mayrègne, le 20 juillet 1686, elle y fut baptisée le 27 juillet, le parrain et la marraine furent Bertrand Comet et Catherine Sarrecatel, de Mayrègne.

Elle épousa, à Mayrègne, le 7 août 1714, **Bernard DESPONT,** habitant Castillon-de-Larboust, annexe de Cazeaux.

5.5 Pierre d'ESPOUY.

Il naquit, à Mayrègne, le 10 juillet 1689 et y fut baptisé 3 jours après.

Il épousa, par contrat filiatif du 9 octobre 1725, **Anne SAPENE,** fille du sieur Gabriel SAPENE et de Jeanne Rose DESPONT, de Cazarilh, en la vallée de *Larboust*[927] (c'est une erreur pour le lieu en Barousse, ou pour Cazaril-Laspènes, à 1 km à l'ouest de Bagnètres-de-Luchon, la famille Sapène était implantée dans ces deux lieux.)

Ils eurent :

Bertrand d'ESPOUY

Le sieur Bertrand d'Espouy, fils du sieur Pierre d'Espouy et de demoiselle Anne Sapène, de Cazaril, épousa, à Bagnères-de-Luchon, le 13 février 1765, malgré l'opposition de ses parents, demoiselle **Jeanne Rose BARRERE** fille du sieur Jacques BARRERE et de demoiselle Marie DUPUY, de Bagnères. Noble Bertrand d'Espouy, âgé d'environ 30 ans, mourut, à Bagnères de Luchon, le 5 juillet 1765, et y fut enterré[928].

5.6 Bertrand d'ESPOUY.

Ses parents étant qualifiés *laboureurs* (petits propriétaires terriens) naquit à Mayrègne, le 8 avril 1692, il y fut baptisé le surlendemain, le parrain et la marraine furent Jean Pierre d'Espouy et Madeleine Lansac, oncle et tante du baptisé, qui ne savaient pas signer.

5.7 François d'ESPOUY.

Il naquit à Mayrègne, le 19 février 1695, et y fut baptisé le lendemain, le parrain et la marraine furent Blaise et Françoise d'Espouy, frère et sœur, Jean Pierre d'Espouy, de Mayrègne assista au baptême.

V Blaise d'ESPOUY

Monsieur Blaise d'Espouy mourut, à Mayrègne, le 7 mars 1764, et y fut enseveli le surlendemain dans l'église Saint-Pierre, au tombeau de ses ancêtres.

Il avait épousé, à Mayrègne, le 16 novembre 1706, **Marie SENS,** de Mayrègne.

Elle appartenait à une famille notable de la vallée d'Oueil. Elle mourut, à Mayrègne, le 25 novembre 1742, âgée d'environ 60 ans, et y fut inhumée le lendemain, dans l'église.

Ils eurent :

6.1 Bertrand d'ESPOUY, qui suit.

Il naquit et fut baptisé, à Mayrègne, le 14 décembre 1707, le parrain furent Bertrand d'Espouy et Françoise Lansac, mariés.

---

[927] AD.HG 3 E 27950 Cierp.

[928] RP. Bagnères-de-Luchon.

6.2 Pierre d'ESPOUY.
Sa mère étant prénommée Françoise dans l'acte, il naquit à Mayrègne, le 30 novembre 1708, et y fut baptisé deux jours après, le parrain et la marraine furent Pierre et Jeanne Sens.

6.3 Sébastien d'ESPOUY.
Il naquit, à Mayrègne, le 9 août 1711, et y fut baptisé le lendemain, le parrain et la marraine furent Sébastien Sens et Catherine Dufaur, mariés.
Monsieur Sébasrien d'Espouy, habitant Mayrègne, qui signa « chevalier d'Espouy » fut présent, le 20 juin 1754, avec Pierre d'Espouy, prêtre, à l'enterrement de Jean Sapène, prêtre, ancien curé de Mayrègne, âgé d'environ 70 ans.
Monsieur Sébastien d'Espouy mourut à Mayrègne, le 21 novembre 1774, âgé d'environ 63 ans et y fut inhumé 3 jours après dans l'église Saint-Pierre au tombeau de ses ancêtres.

6.4 Perrette d'ESPOUY.
Elle naquit et fut baptisée, à Mayrègne, le 12 novembre 1714, le parrain fut Pierre d'Espouy, habitant Mayrègne.

6.5 Pierre d'ESPOUY.
Il naquit, à Mayrègne, le 25 février 1718, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut son frère Bertrand d'Espouy, la marraine Françoise Lansac, son aïeule.

VI Bertrand d'ESPOUY.
Noble Bertrand d'Espouy fut présent, à Mayrègne, le 29 juin 1735, au mariage du sieur Pierre Sens, de Mayrègne, et de Marie Agege, de Troubat, en Barousse.
Noble Bertrand d'Espouy, du lieu de Mayrègne, fut le parrain, à Bagnères-de-Luchon, le 29 janvier 1743, de Marie (Carrère) Sacaze fille du sieur Bernard Carrère et de demoiselle Domenge Sacaze, de Bagnères[929].
Monsieur Bertrand d'Espouy fut présent, le 8 décembre 1765, à Mayrègne, au baptême d'un fils de Jean Dutrey et de demoiselle Jacquette Sens.
Monsieur Bertrand d'Espouy mourut, à Mayrègne, le 5 décembre 1770, âgé d'environ 63 ans, et y fut inhumé le lendemain, dans l'église Saint-Pierre, au tombeau de ses ancêtres.
Qualifié noble, il avait épousé, en premières noces, le 17 novembre 1737, **Marie SACAZE,** de Bagnères-de-Luchon, les témoins furent le sieur Pierre Sens, de Mayrègne, et Bertrand Goasquet, la mariée signa Marion Sacaze, le marié signa Despouy[930].
Marie Sacaze dite d'Espouy mourut, à Mayrègne, le 20 septembre 1738, âgée d'environ 20 ans, et y fut inhumée dans la nef de l'église.
Il épousa, en secondes noces, à Mayrène, le 25 novembre 1744, **Catherine SACARRERE,** d'Antignac, en Barousse[931], fille du sieur Bertrand (de) SACARRERE et d'Anne de *SUBEIRA* (SUBRIA), d'Antignac. Le contrat de mariage, passé le même jour, dit que noble

[929] RP. Bagnères-de-Luchon.
[930] RP. Mayrègne.
[931] RP. Mayrègne.

Bertrand d'Espouy, fils de noble Blaise d'Espouy et de demoiselle Marie de Sens épousa Catherine de SACARRERE fille du feu sieur Bertrand de SACARRERE et de demoiselle Anne de *SUBEIRA*, d'Antignac[932].
Enfant du premier lit :

7.1 Marie d'ESPOUY.
Elle fut baptisée à Mayrègne, le 12 septembre 1738, son père étant qualifié noble, le parrain et la marraine furent monsieur Blaise d'Espouy et Marie Sens, ses aïeux.

Enfants du second lit :

5.2 Blaise d'ESPOUY.
Elle naquit, à Mayrègne, le 2 janvier 1746, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut monsieur Blaise d'Espouy, la marraine Marie d'Espouy, sœur de la baptisée. Elle mourut, à Mayrègne, le 10 avril 1747, âgée de 1 an et 4 mois, et y fut inhumée le surlendemain.

5.3 Jean Pierre d'ESPOUY.
Dit fils de noble Bertrand d'Espouy et de Catherine Sacarrère, il naquit, à Mayrègne, le 21 août 1748, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Sacarrere, chanoine de Bagnères, oncle maternel, la marraine Marie Sacarrère, aïeule. Jean Pierre d'Espouy, âgé d'environ 10 mois, mourut à Mayrègne, le 26 septembre 1749 et y fut inhumé le lendemain dans l'église.

5.4 Marie d'ESPOUY.
Fille de monsieur Bertrand d'Espouy, et de Catherine Saccarère, elle naquit, à Mayrègne, le 9 juin 1753, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut le sieur Sébastien d'Espouy, oncle paternel, la marraine Marie d'Espouy, sœur.
Ce doit être elle, mieux que sa sœur homonyme, vu l'âge, qui épousa, à Mayrègne, le 8 février 1774, Jean **Henri COLOMIE,** bourgeois de Bagnères-de-Luchon, avec une dispense de consanguinité du 3ème au 4ème degré. Son ascendance paternelle est prouvée par l'acte de baptême de son neveu Pierre Bertrand d'Espouy, du 11 février 1780, à Mayrègne.
Leur fille Marie Colomié naquit et fut baptisée, à Bagnères-de-Luchon, le 18 avril 1777, le parrain fut noble Sébastien d'Espouy, la marraine dame Titouil, mariés, de Mayrègne, la marraine signa Titoul Despouy, le parrain signa Despouy[933].
Leur fille Rose Colomié, naquit et fut baptisée, à Bagnères-de-Luchon, le 9 juillet 1779, le parrain fut Fabien Sébastien Colomié, curé de Cier[934].
Leur fille Pétronille Colomié naquit et fut baptisée à Bagnères-le-Luchon, par Pierre d'Espouy, archiprêtre de Saint-Paul, qui fut le parrain, la marraine fut Marie Titoul

[932] AD.HG 3 E 24250 Billière.
[933] RP. Bagnères-de-Luchon.
[934] RP. Bagnères-de-Luchon.

d'Espouy de Mayrègne qui signa Titoul de Despouy. Pétronille mourut à Bagnères-de-Luchon le 14 mars suivant[935].
Leur fille Catherine Victoire Colomié fut baptisée à Bagnères de Luchon, le 19 février 1788, le parrain fut noble Blaise d'Espouy, de Mayrègne[936], qui doit être son oncle.

5.5 Pierre d'ESPOUY.
Fils de monsieur Bertrand d'Espouy et de Catherine Sacarrère, il naquit à Mayrèrgne, le 19 octobre 1755, y fut baptisé le même jour, le parrain fut monsieur Sébastien d'Espouy, habitant Mayrègne, la marraine Anne Sapène, de Cazaril. Il mourut à Mayrègne, le 26 octobre 1755 et y fut inhumé dans l'église.

5.6 Blaise d'ESPOUY.
Fils de monsieur Bertrand d'Espouy et de Catherine Sacarrère, il naquit, à Mayrègne, le 29 juillet 1757, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut monsieur Blaise d'Espouy, grand-père paternel, la marraine Marie d'Espouy, sœur paternelle de l'enfant.

5.7 Sébastien d'ESPOUY, qui suit.
Il n'apparaît pas sur les registres paroissiaux de Mayrègne, lacunaires en 1745 et 1747, il est également possible qu'il soit né à Antignac, domicile de sa belle-famille. Les registres d'état-civil de cette commune ne sont disponibles qu'à partir de 1793.
Il fut le parrain, le 18 novembre 1773, à Cierp, de son neveu homonyme.

V Sébastien d'ESPOUY.
Victor de Bachos, seigneur de Bachos, seigneur baron de Saint-Paul (-d'Oueil), et son fils Jean Victor de Bachos d'Hyvernos, pour payer des dettes vendirent des terres, le 21 février 1751, à Pierre d'Espouy, chapelain de la chapelle du Mont-Carmel, demeurant à Saint-Paul, puis, à une date non précisée des terres à Pierre Tajan, à Jean Sapène. Ensuite Jean Antoine de Bachos d'Hyvernos vendit, le 25 novembre 1776, à Sébastien d'Espouy, coseigneur de Mayrègne, la seigneurie directe de Saint-Paul, de Saccouvielle, Benque-Dessus, et Benque-Debat, dans la vallée d'Oueil, selon l'hommage que ce dernier rendit. Peu d'années après Sébastien d'Espouy voulut soutenir devant les tribunaux qu'il était véritablement le seigneur de Mayrègne. Il fut condamné devant le parlement de Toulouse qui déclara que depuis la réunion du Comminges aux biens de la Couronne il n'y avait jamais eu, dans la vallée d'Oueil, d'autre seigneur que le roi, ce qu'on qualifiait de seigneuries n'était que de simples engagements[937], le seigneur engagiste, tel que Sébastien d'Espouy, tenait du roi la seigneurie en question, à titre d'engagement, c'est-à-dire sous faculté perpétuelle de rachat. Les engagements venaient du fait que le roi ne pouvant aliéner les biens du domaine royal les engageaient, le plus souvent à titre onéreux, ce procédé était utilisé pour tourner l'interdiction de la vente, les seigneurs engagistes étaient généralement qualifiés seigneurs, sans restriction.

[935] RP. Bagnères-de-Luchon.
[936] RP. Bagnères-de-Luchon.
[937] Abbé Bouche, *Revue de Comminges,* 1903, Les de Bachos, pp.170-171, se référant aux AD. Gers C p. 264, col. 1, pour l'achat du 21 février 1751 ; AD. Gers C p.292, col.1, pour l'acquisition du 25 novembre 1776.

Noble Sébastien d'Espouy, habitant Mayrègne, épousa, à Cierp, le 18 février 1772, **Jeanne Marie SECAIL TITOUIL**[938], fille du sieur Fabien SECAIL TITOUIL et de Jeanne COLOMIE. L'acte figurant dans les registres paroissiaux de Cierp nomme l'époux noble Sébastien d'Espouy fils de feu noble Bertrand et de demoiselle Catherine Saccarère, l'épouse, demoiselle Jeanne Marie Secail Titouil fut dite fille du sieur Fabien et de demoiselle Jeanne Colomié, habitant Cierp, parmi les présents fut cité le sieur Bernard Colomié, hommager du roi. L'acte porte les signatures de l'époux, de Marie Titouil, épouse, de Colomié et de Despouy, archiprêtre.
Jeanne Marie Secail Titouil était née, à Cierp, le 27 août 1755, elle y fut baptisée le lendemain, le parrain fut le sieur Bernard Colomié, bourgeois, la marraine demoiselle Marie Titouil, de Cierp, qui signa Titoul[939].
Le père de l'épouse fut nommé dans les actes soit Fabien Secail Titouil, soit Secail Titoul, soit Titouil, et signait parfois Titoul, alors que la plupart des actes nomment sa famille Secail Titouil. Le sieur Fabien Secail Titoul, bourgeois, fils de feus le sieur Pascal Secail Titoul et de demoiselle Jeanne Saint-Antonin, de Cierp, avait épousé, à Bagnères-de-Luchon, le 27 novembre 1754, demoiselle Jeanne Colomié, de Bagnères-de-Luchon, fille de feus le sieur Julien Colomié et de demoiselle Rose Ferras, avec une dispense de consanguinité du second au troisième degré, fulminée par le Pape, le 24 septembre 1754, le mariage avait été célébré par Fabien Sébastien Colomié, chanoine et vicaire de Bagnères-de-Luchon[940].
Sébastien d'Espouy et Jeanne Marie Secail Titouil eurent :

6.1 Jean Bertrand d'ESPOUY.
Dit fils de noble Sébastien d'Espouy et de dame Jeanne Marie Sécail Titouil, il naquit, à Cierp, le 16 novembre 1773, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut noble Sébastien d'Espouy, du lieu de Mayrègne, son oncle paternel, la marraine demoiselle Jeanne Colomié, aïeule maternelle[941].
Il mourut, à Mayrègne, le 2 mai 1775, âgé de 14 mois, et y fut enseveli le lendemain.

6.2 Fabien Sébastien d'ESPOUY.
Fils de noble (effacé à la Révolution) Sébastien d'Espouy et de madame (effacé) Titouil, il naquit, à Mayrègne, le 29 avril 1775, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut monsieur Fabien Titouil, qui signa Titoul, la marraine Catherine d'Espouy.

6.3 Marie d'ESPOUY
Dite fille de Sébastien d'Espouy, commerçant, et de Marie Titouil, elle naquit, à Mayrègne, le 11 septembre 1776, et y fut baptisée le lendemain, la marraine fut Marie Colomié, le parrain Pierre Espouy (sic), frères germains (sic).

6.4 Louise d'ESPOUY.

[938] RP. Mayrègne.
[939] RP. Cierp.
[940] RP. Bagnères-de-Luchon.
[941] RP. Cierp.

Elle naquit, à Mayrègne, le 22 juin 1778, et y fut baptisée le lendemain, en présence de Pierre d'Espouy, archiprêtre de Saint-Paul (lequel signa plusieurs actes à Mayrègne), la marraine fut Jeanne Colomié Titouil,

6.5 Pierre Bertrand d'ESPOUY.
Il naquit, à Mayrègne, le 10 février 1780, et y fut baptisé le lendemain, la marraine dut Marie d'Espouy épouse du sieur Colomié, de Bagnères, tante paternelle du baptisé.

6.6 Henry d'ESPOUY.
Dit fils du sieur Sébastien d'Espouy, coseigneur de la vallée d'Oueil, et de Jeanne Marie Secail Titouil, il naquit, à Mayrègne, le 14 septembre 1781, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut le sieur Colomié dit Montauban, son oncle, de Bagnères.

6.7 Marthe d'ESPOUY.
Dite fille du sieur Sébastien d'Espouy et de Jeanne Marie Secail Titouil, les seigneurs de Saint-Paul, il naquit et fut baptisé, à Mayrègne, le 15 octobre 1782, le parrain fut le sieur Blaise d'Espouy, son oncle paternel.

6.8 Blaise d'ESPOUY.
Il naquit, à Mayrègne, le 4 mars 1784, et y fut baptisé le lendemain, la marraine fut Marie d'Espouy de Colomié, de Bagnères, sa tante.

6.9 Catherine d'ESPOUY.
Elle naquit et fut baptisée, à Mayrègne, le 2 octobre 1785, le parrain et la marraine furent Blaise et Marie d'Espouy, oncle et tante de la baptisée.

6.10 François Marie d'ESPOUY.
Dit fils du sieur Sébastien d'Espouy, seigneur paréager, et de Jeanne Marie Secail Titouil, il naquit et fut baptisé, à Mayrègne, le 15 juillet 1787, le parrain fut François Arqué, vicaire de Benque, la marraine Marie d'Espouy, sœur de l'enfant. Dit fils du sieur Sébastien d'Espouy, seigneur de Saint-Paul, il mourut à Mayrègne, le 27 août 1788, âgé d'environ un an et y fut inhumé le lendemain.

6.11 Marie d'ESPOUY.
Fille de noble Sébastien d'Espouy et de Jeanne Marie Secail, elle naquit et fut baptisée, à Mayrègne, le 25 mai 1789, le parrain fut François Arqué, vicaire de Benque, la marraine Marie d'Espouy, sœur de la baptisée.

6.12 Marie Elisabeth d'ESPOUY.
Elle naquit et fut baptisée, à Mayrègne, le 8 juillet 1791, le parrain fut Fabien d'Espouy, la marraine Marie d'Espouy. Elle mourut, à Mayrègne, le 9 novembre 1791, âgée d'environ 4 mois, et y fut ensevelie le lendemain.

Cette branche était encore représentée au 20ème siècle, en effet un membre de cette famille acheta, avant 1914, la tour des Bossost, à Mayrègne, qui, après les Bossost, passa aux Sens et aux Dutrey, puis servit d'école avant d'être achetée par les d'Espouy[942], l'auteur de cet article dit que les d'Espouy avaient depuis le 17ème siècle (inexact, selon les actes que nous citons les droits furent achetés au 18ème siècle) le sixième des droits en la vallée d'Oueil, cependant, le 29 avril 1786, le curé Bonneau déclara que le roi était seul seigneur.

Personnes isolées appartenant à cette branche.

Jean Pierre d'ESPOUY épousa Marie HERRE.
Il est peut-être le même que celui qui avait épousé, donc en premières noces, Madeleine Lansac.
Ils eurent un fils :

> Bertrand d'ESPOUY.
> Il naquit et fut baptisé, à Mayrègne, le 14 août 1701, le parrain fut le sieur Bertrand d'Espouy, la marraine demoiselle Françoise Lansac.

C'est peut-être le même qui épousa, à Mayrègne, le 19 août1703, Marie SABATE, du lieu d'Oo, en Larboust.
Ils eurent :

> Isabeau d'ESPOUY.
> Elle naquit et fut baptisée, à Mayrègne, le 12 janvier 1709.

Elisabeth (correspondant à Isabeau, donc peut-être la même) ESPOUY, paroissienne de Mayrègne, y épousa, le 4 juillet 1734, Jean MANENT, paroissien de Bareilles, en Barousse.

Demoiselle Marie d'ESPOUY, de Mayrègne, y épousa, le 29 mai 1758, le sieur Marc DESPONT, de Marignac, la bénédiction nuptiale fut donnée par Pierre d'ESPOUY, prêtre, vicaire de Saint-Paul, était présent le sieur Jean Pierre Sacarrère, habitant Antignac.

Le sieur François d'ESPOUY et demoiselle Jacquette SENS, mariés furent le parrain et la marraine, à Mayrègne, de 13 janvier 1785, de Jacquette fille de Bertrand Peyrolet et de Marie d'Espouy, ce qui n'est pas fortuit.

Rameau appartenant très probablement à cette branche

On cite également, à Mayrègne, une famille Espouy ou d'Espouy Goasquet qui compte tenu des relations familiales doit être issue de la famille précédente
Les lacunes dans les registres ne permettent pas d'établir le rattachement

[942] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 200, tome I, p. 272

Jean ESPOUY fils de Bertrand ESPOUY dit GOASQUET et de Domenge SABATE naquit et fut baptisé, à Mayrègne, le 28 novembre 1735, le parrain et la marraine furent Jean Goasquet et Marie Sabaté, mère et fils.

Jean ESPOUY dit GOASQUET épousa, à Mayrègne le 26 avril 1739, Marie SARTE, étaient présents noble Sébastien d'Espouy, Bertrand Sarricatel, Bertrand Goasquet

Jean Pierre ESPOUY dit GOASQUET, brassier, épousa, à Mayrègne, le 4 juillet 1757, Catherine COUDIN dite CAILLAU, de Saint-Aventin.
Ils eurent une fille :

> Anne ESPOUY, elle naquit à Mayrégne, le 19 octobre 1758, et y fut baptisée le lendemain.

C'est peut-être le même qui épousa, à Mayrègne, le 21 septembre 1760, Jeanne BLANCON.
Ils eurent une nombreuse descendance, dont Jeanne, Marie et Jean cités dans les actes qui suivent.
Il fut le parrain, le 8 septembre 1782, à Mayrègne, de son petit fils Jean Pierre Peyrolet fils de Bertrand, brassier et de Jeanne d'ESPOUY, la marraine fut Marie d'Espouy Goasquet, tante du baptisé.
Bertrand Peyrolet et Jeanne d'Espouy Goasquet eurent :
Jacquette Peyrolet, qui naquit, à Mayrègne, le 12 janvier 1785, et y fut baptisée le lendemain, le parrain et la marraine fut le sieur François d'Espouy et demoiselle Jacquette Sens, mariés.
Jeanne Marie Peyrolet dite Goasquet qui naquit et fut baptisée, à Mayrègne, le 15 août 1787, le parrain et la marraine furent Jean et Marie d'Espouy, ses oncles et tantes.
Jean Pierre GOASQUET d'ESPOUY mourut, à Mayrègne, le 11 novembre 1794, âgé d'environ 65 ans.
Jeanne d'ESPOUY GOASQUET (fille du précédent), épouse de Bertrand PEYROLET, mourut, à Mayrègne, le 31 janvier 1799, âgée d'environ 42 ans et y fut enterrée le lendemain.

Marie d'ESPOUY GOASQUET épousa, à Saint-Paul, le 21 octobre 1789, le sieur Paul Sébastien BAZERQUE Barbé[943].

III
Seigneurs de Caubous

Les actes relatifs à cette famille ne permettent pas d'établir une généalogie. Nous citons les membres de cette branche par ordre chronologique.
Le lieu dont se qualifiait cette branche serait situé en Magnoac selon la généalogie établie par J. de Carsalade du Pont, ce qui est étonnant car la branche des seigneurs du Pont, qui paraît proche de celle des seigneurs de Caubous habita Mayrègne, à 2 km au sud de Caubous (Haute-Garonne), dans la vallée d'Oueil. Par ailleurs nombreux actes concernant cette

[943] RP. Mayrègne.

branche furent passés à *Billières* qui doit être Billière (à 2 km au sud de Saint-Paul-d'Oueil) comme des actes concernant la branche des seigneurs du Pont et ceux de la branche de Mayrègne (pour lesquels nous sommes sûrs qu'il s'agit de Billière à 2 km au sud de Saint-Paul-d'Oueil.)

Bernard Jean d'ESPOUY**,** seigneur de Caubous, émit une protestation en 1595[944].
Il avait épousé Isabeau de MONTPEZAT, selon le contrat de mariage de leur fille Marie.
Ils eurent :

Marie d'ESPOUY
Elle épousa, par contrat filiatif du 6 mai 1607, étant dotée de 3 000 livres, Antoine de CABARDOS, fils de Dominique de CABARDOS (qui n'est pas qualifié noble, ni son fils) et de Marguerite de CARSALADE.
Le futur reçut tous les biens de son père en la juridiction de Mondilhan et d'autres biens à prendre sur noble Bertrand de *Labau,* capitaine, il avait un frère Bertrand de Cabardos et des sœurs Blanche, Jeanne, autre Jeanne et Antonie de Cabardos. Etait présent noble Jean d'Espouy, seigneur du Pont, en Layrisse[945], ce qui indique une très probable parenté.

On cita, le 30 novembre 1616, François d'Espouy, seigneur de Caubous, fils et cohéritier de Jean d'Espouy, seigneur de Caubous[946]. Peut-être Jean doit-il être confondu avec Bernard Jean.
Dans le doute nous indiquons :

Jean d'ESPOUY, seigneur de Caubous.
D'une alliance inconnue il eut :

François d'ESPOUY, seigneur de Caubous.
Son frère Jean et lui, cité en premier, seigneurs de Caubous, assistèrent, le 29 avril 1619, François Barrau fils de Bertrand Barrau et de feue Gausie de Binos, lors de son contrat de mariage avec Louise de Sapène[947].
Noble François d'Espouy, du lieu de Caubous, fit un achat en 1619[948]. Il fut cité seigneur de Caubous, en 1624[949] et en 1625[950].
En 1627, François d'Espouy, seigneur de Caubous, et Sébastien d'Espouy, archiprêtre, son frère négocièrent avec noble Jean de Saint-Paul, seigneur de Nestier[951].

---

[944] AD.HG 3 E 27962 Saint-Plancat.
[945] AD.HG 3 E 34692 Savy, notaire d'Aurignac.
[946] AD.HG 3 E 27660 Pointis-de-Rivière ; selon un acte du 24 octobre 1595, reçu par Castaing, notaire de Villeneuve.
[947] AD.HG 3 E 26755 Bagnères.
[948] AD.HG 3 E 21140 Labarthe de Rivière.
[949] AD.HG 3 E 25619 Escanecrabe.
[950] AD.HG 3 E 24195 Bagnères-de-Luchon.
[951] AD.HG 3 E 24197 Bagnères-de-Luchon.

Il fut cité, en 1636, seigneur de Caubous, dans un acte passé à Saint-Paul d'Oueil[952], d'autres actes avaient été auparavant passés à Bagnères de Luchon.

Jean d'ESPOUY, seigneur de Caubous.

Sébastien d'ESPOUY.
Sébastien d'Espouy fut cité en 1627 et en 1632 prêtre et archiprêtre de Cazaux[953].
Il assista, le 28 juillet 1641, noble Jean d'Espouy, fils de noble Bertrand d'Espouy et de Marie de Baillac, de Mayrègne, en la vallée d'Oueil, lors de son contrat de mariage avec Françoise de Pisque[954].

Sébastien d'ESPOUY, seigneur de Caubous, *en Magnoac* (?), épousa Louise DAUCON, sœur d'Antoinette Daucon, fille de Jean Daucon, bourgeois de Bagnères de Bigorre, et de Catherine de Mont, laquelle Antoinette épousa (par contrat du 3 novembre 1648) Aymeric de Jussan, seigneur de Laveraët et de Saint-Christaud[955].
Sébastien d'Espouy, seigneur de Caubous, fut cité, en 1658, dans un acte passé à Billière[956] (à 2 km au sud de Saint-Paul d'Oueil, Haute-Garonne)

Noble Joseph d'ESPOUY de Caubous, archiprêtre de Cazaux, fut le parrain, le 25 mai 1688, de Joseph Ravy, fils du sieur Guillaume Ravy, marchand de Bagnères et de demoiselle Jeanneton de Suère[957].

Louise d'ESPOUY de Caubous (fille de Louis d'ESPOUY, seigneur de Caubous), avait épousé Pierre de LA MOTHE, seigneur de Saint-Christ, Beauregard. Leur fils, Louis de La Mothe, seigneur de Saint-Christ, épousa, en premières noces, vers 1630 Marguerite de Vignes.[958]

Louis d'ESPOUY**,** seigneur de Caubous, et sa femme Claire de MEDRANO, firent, en 1719, une donation à leur fils Louis d'Espouy, natif de Bagnères de Bigorre, pour son entrée aux ordres[959]. Louis d'Espouy fils de Louis d'Espouy, seigneur de Caubous, fut cité diacre, en 1721, dans un acte passé à Billière.
Louis d'Espouy, seigneur de Caubous, y habitant, fut cité en 1721, avec Charles d'Espouy, seigneur de Rozès[960], dans un acte passé à Billière. Auparavant noble Bernard Jean d'Espouy,

[952] AD.HG 3 E 24323 Saint-Paul-d'Oueil.
[953] AD.HG 3 E 24197 Bagnères-de-Luchon (1627) ; AD.HG 3 E 24201 Bagnères-de-Luchon.
[954] AD.HG 3 E 24304 Vallée de Larboust.
[955] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, p. 478, Généalogie de la famille de Jussan, suite de la maintenue de noblesse de Joseph de Jussan, seigneur de Saint-Christaud.
[956] AD.HG 3 E 24209 Billière.
[957] RP. Bagnères-de-Bigorre.
[958] AD. Gers Vergès I sup 316.
[959] AD.HG 3 E 24243 Billière.
[960] AD.HG 3 E 24343 Billière.

seigneur d'Arrouzès, fut cité, en 1660, avec Jean de Mailhos, son beau-frère, dans un acte passé à Billière[961], Arrouzès est une autre appellation pour Rozès.
Louis d'Espouy, seigneur de Caubous, fut cité, en 1724 et en 1730, dans des actes passés à Billière[962].

Jean Louis d'ESPOUY, seigneur de Caubous, capitaine, lieutenant de cavalerie au régiment du roi, fut cité en 1737[963], dans un acte passé à Billière.

Marie d'ESPOUY, de la paroisse de Caubous, avait épousé, Joseph LAURENS, leur fils Laurent Laurens y épousa, le 4 juin 1799 Jeanne Marie Minvielle[964]. Joseph Laurens, veuf, mourut à Caubous, le 9 vendémiaire an XIV (1er octobre 1805), âgé d'environ 80 ans, il était fils de Guillaume Laurens et d'Anne Sartou[965]. La famille Laurens était une famille notable de la région.

Personnes isolées

Catherine d'Espouy (2 mai 1604- 6 mai 1664) fut la sous-prieure de l'abbaye de Lum-Dieu de Fabas[966].

Le 27 mars 1637, demoiselle Blaise d'Espouy fut citée femme de noble Daniel de Samasan, habitant Brignemont[967].

D'après un dénombrement de décembre 1659 (Réformation de Comminges, aux Archives du Parlement), le roi était coseigneur de Marignac (de Saint-Béat, à 1, 5 km à l'est de Cierp, Haute-Garonne) avec les *Sasserre* (Sacère) et les d'Espouy, la branche correspondante des d'Espouy n'a pas été identifiée[968].

Demoiselle Jeanne d'Espouy fut la marraine, à Bagnères-de-Luchon, le 5 juillet 1665, de Jeanne Castaing fille de Bernard Castaing et de Catherine Madiran[969].

Demoiselle Catherine d'Espouy, de Saint-Mamet, fut la marraine, à Bagnères-de-Luchon, le 6 mars 1671, de Catherine Dupouy, fille de Jean Dupouy, carillonneur, et de Catherine Casteran[970].

---

961 AD.HG 3 E 24211 Billière.
962 AD.HG 3 E 24244 Billière (1724) ; AD.HG 3 E 24246 Billière.
963 AD.HG 3 E 24249 Billière.
964 Etat civil de Caubous.
965 Etat civil de Caubous.
966 Comte Odet de La Hitte, *Revue de Gascogne,* 1881, L'abbaye de Lum-Dieu de Fabas, au diocèse de Comminges, p. 416.
967 AD. Gers 3 E 3866 Pessan.
968 Paul de Castéran, *Revue de Comminges,* 1897-04, Promenades à pied dans les environs de Luchon. Le Layrisse, p. 166, note 1.
969 RP. Bagnères-de-Luchon.
970 RP. Bagnères de Luchon.

1691 Louise de Lère, fille d'Isabeau d'Espouy femme du sieur Bertrand de Lère, seigneur de Montgaillard, habitant Montgaillard, en Sauveterre, fit une donation au sieur Louis de Lère, sieur de Boussens, son oncle[971].

1799, Parmi les personnes figurant parmi les otages suite à l'insurrection royaliste, en 1799, furent cités à Cierp, Despouy père, son fils Blaise, Despouy ancien juge de paix ; à Marignac Jeanne Daspet veuve de Marc d'Espouy, âgée de 60 ans[972].

Parmi la descendance figurent :

En 1885, Hector d'Espouy, Grand prix de Rome d'architecture, enfant du pays, dessina un plan de la nouvelle façade de l'église de Cazères, qui fut accepté[973].

Raymond d'Espouy, pyrénéiste et géographe-dessinateur, mourut (en 1955), emporté par une avalanche au Néthou, repose à Mayrègne[974].

Douillac, révision le 18 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[971] AD.HG 3 E 24909 Saint-Gaudens 542.
[972] Gabriel Manière, *Revue de Comminges, 1993-04,* De la persistance du royalisme et de quelques incidences de la loi du 24 messidor de l'an VII dans le Comminges. Les otages, p. 270
[973] A. Bassal, *Revue de Comminges,* 1995-04, p. 162.
[974] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 200, tome I, p. 271.

Carte des principaux fiefs et résidences

Famille de LAMINSANS.

I Seigneurs de Laminsans **p.186**

II Seigneurs d'Agos **p.188**

III Seigneurs d'Auros **p.192**

IV Personnes isolées **p.199**

Nous connaissons une famille de Laminsans, qui tient son nom du lieu éponyme actuellement écrit Lamensens (Landes), dont la généalogie a été publiée par Jacques de Cauna, et une famille de Laminsans connue dans le Bazadais à partir de la fin du 15ème siècle, dont la généalogie a été publiée par André Navelle.
Nous verrons que le rattachement, par Jacques de Cauna, de la famille qui tenait le lieu d'Agos, à la famille qui tenait Laminsans, est déduit d'une probable relation familiale.
Il n'y a pas de preuve du rattachement de la famille qui tenait le lieu d'Auros dans le Bazadais. On peut noter que suite au mariage de Pierre Arnaud de Laminsans, seigneur de Laminsans, avec Agnès de Foix, fille de Gaston de Foix, comte de Benauges (territoire dans l'Entre-Deux-Mers), captal de Buch, et de Marguerite d'Albret, un fils cadet de ce Pierre Arnaud de Laminsans, Louis Johannot de Laminsans, seigneur de Sorbets, était capitaine de Benauges, ce qui peut expliquer l'installation à Auros.

I
Seigneurs de Laminsans

La généalogie de cette famille ainsi que celle des seigneurs d'Agos qui en est issue a été publiée par Jacques de Cauna[975], que nous reproduisons dans le document qui suit en y ajoutant quelques données et commentaires et en la corrigeant. Les données non référencées dans ce teste proviennent de cette source.
Jacques de Cauna indique très peu de références correspondant à ses assertions, nous avons constaté des erreurs et des omissions, et beaucoup d'incertitudes.
Cette branche tenait les lieux de Laminsans (actuellement Lamensens en Bordères, Landes) de Castandet (à 4 km de Lamensans), les membres des premiers degrés apparaissent avec l'un ou l'autre patronyme.

I Sanche Loup de LAMINSANS.
Il épousa sa parente **Sancie de CASTANDET,** dame de Saint-Gein, qui veuve, fut citée en 1304, avec leur fils Arnaud de Castandet, dans le vidimus de l'acte de fondation de la bastide de Saint-Gein (à 4 km de Castandet, Landes), ainsi qu'en 1316 et 1321.
Ils eurent :

II Arnaud de (LAMENSANS) CASTANDET.
Il vivait en 1316, ayant épousé **Miramonde de CASTANDET,** qui veuve de lui fut citée en 1321, dame de Saint-Gein.
Ils sont probablement les parents d'Arnaud Guilhem de Laminsans-Castandet qui suit.

III Arnaud Guilhem de LAMINSANS-CASTANDET.
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 Arnaud de LAMINSANS, qui suit.

[975] Jacques de Cauna, *Cadets de Gascogne, La maison de Marsan de Cauna,* livre III, pp.84-88.

4.2 Ramonet de LAMINSANS, frère d'Arnaud.

4.3 probablement Jean de LAMINSANS, auteur de la branche des seigneurs d'Agos, qui doit être le seigneur de Mirailh, de Roquefort, cité dans le cérémonial et formulaire de Gaston de Foix devant la cour de Saint-Sever en 1346[976].

IV Arnaud de LAMINSANS.
Il tenait l'*osteau* de Saint-Gein quand il servait, en 1376, avec son frère Ramonet dans l'armée de Fébus.
D'une alliance inconnue il eut :

V Pierre de LAMINSANS.
Il est dit père de Pierre Arnaud de Laminsans, qui suit.

VI Pierre Arnaud alias **Peyroton de LAMINSANS.**
Il testa en 1449.
Il avait épousé, en 1430, **Agnès de FOIX,** fille de Gaston I de FOIX, comte de Benauges, captal de Buch, et de Marguerite d'ALBRET. Cette dernière fille d'Arnaud Amanieu, sire d'Albret, vicomte de Tartas, et de Marguerite de Bourbon.
Ils eurent :

7.1 Archambaud de LAMINSANS, qui suit.

7.2 peut-être Arnaud de LAMINSANS.

VII Archambaud de LAMINSANS, seigneur de Laminsans, Castandet.
Cité en 1456 comme seigneur de Laminsans et de Castandet il eut d'une alliance inconnue :

8.1 Peyroton de LAMINSANS, qui suit.

8.2 Louis Johannot de LAMINSANS, seigneur de Sorbets, capitaine de Benauges.

8.3 Marguerite de LAMINSANS.
Elle était en 1471, l'épouse de **Guichard,** seigneur **de/du POY,**
Leur fils Bertrand, seigneur de/du Poy reçut la seigneurie de Laminsans, comme héritier testamentaire, en 1501, de son cousin Bertrand de Laminsans.
Il eut d'une allance inconnue:

Bernard de/du Poy lui-même père d'Olivier, seigneur de/du Poy et de Saint-Gein

Jeanne de/du Poy.

[976] Jacques de Cauna, *op.cit.,* III, p. 84, note 212, se référant à Foix, Lahire de Gascogne, p.210.

Elle épousa, par contrat du 10 mars 1510, Olivier Dahons, seigneur de Lussagnet (Landes), d'où postérité.

8.4 Catherine de LAMINSANS.
Elle épousa **N…de LOPGRATE,** arrière-petit-fils de Bos de Lopgrate, seigneur de Laminsans et de Castandet, en 1333-1346, lui-même fils de Bernard de Poy, seigneur de Lopgrate, qui avait hérité de sa sœur Fabianne de Poy, dame de Laminsans, laquelle donna avec son frère, le 23 août 1319, des terres à Cazères (Landes)[977].
Ils eurent Bernard de Lopgrate, seigneur de Laminsans, par donation de son cousin-germain Bertrand de Laminsans. Bernard de Lopgrate eut une fille, Marguerite de Laminsans qui épousa (par contrat du 24 mars 1506) Guillaume III de Baylens, seigneur de Poyanne, fils de Bertrand II de Baylens, seigneur de Baylens, Poyanne, et de Jeanne dite Jouine de Gramont, dame de Roquefort, qui testa le 16 décembre 1510[978].
Peyrot d'Agos de Souprosse (Landes), vendit, le 12 avril 1492, à Bernard d'Agos de Saint-Jean de Sales plusieurs terres sises à Baylère (deux lieux de ce nom dans les Pyrénées Atlantiques), Planter, Lalanne, Saubon (deux lieux de ce nom en Gironde), Le Busquet, avec le consentement de Joine de Gramont, dame de Poyanne, mère et tutrice de Guillaume de Baylens[979].

VIII Peyroton de LAMINSANS, seigneur de Laminsans, Castandet, Rondeboeuf, Saint-Gein.
D'une alliance inconnue il eut :

IX Bertrand de LAMINSANS.
Il testa, en 1501, sans postérité, laissant tous ses biens à ses cousins germains des maisons de Lopgrate et de Poy.

II
Seigneurs d'Agos

L'auteur de cette branche est probablement un fils d'Arnaud Guilhem de Laminsaqns-Castandet

IV Jean de LAMINSANS, seigneur du Mirailh (en 1346)
On pense qu'il fut le père de :

V Guicharnaud de LAMINSANS, seigneur d'Agos (probablement le lieu à 1 km de Bougue, Landes.) et du Mirailh.

---

[977] Jacques de Cauna, *op.cit.,* III, p. 85, note 213, se référant à Mayrenx, *Histoire de Cazères,* Borda, 1891, p.288.
[978] Baron de Cauna, *Armorial des Landes,* t. III, pp. 395-396, indique le mariage de Guillaume III de Baylens avec Marguerite de Laminsans, l'ascendance de Guillaume III et leur postérité.
[979] AD. Gers E 911.

Dit, en 1392, seigneur d'Agos et du Mirailh, il fut qualifié de neveu d'Arnaud de Laminsans, dans un acte postérieur à 1428, dans lequel il fut dit que son oncle lui avait transmis une prébende fondée aux Frères mineurs de Mont-de-Marsan ; le même document évoqua son fils Jean.
Il avait épousé, (bien) avant le 20 juillet 1431, date d'une quittance de dot, **Bertrande de BEARN,** fille de Jean de BEARN, seigneur d'Esgoarrabaque, Hontax, fils de Jean de BEARN, seigneur d'Escoarrabaque, Hontax, et de Miramonde MIOSSENS[980], mariés par contrat du 21 février 1391[981]. Ce mariage est ignoré de Jacques de Cauna.
Ils eurent :

VI Jean de LAMINSANS, seigneur d'Agos
Il était, en 1428, patron de la prébende citée supra.
D'une épouse inconnue il eut :

VII Martin de LAMINSANS, seigneur d'Agos.
Il épousa **Jeanne de NAVAILLES,** de la branche de Barinque-Labatut-Vignoles.,
Jacques de Cauna la dit vraisemblablement fille de Guilhem Ramon de NAVAILLES, seigneur de Barinque, qui se maria vers 1360, et qu'elle épousa avant 1440 Martin de Laminsans, seigneur d'Agos[982], en admettant que cette date soit par exemple vers 1430 (ou même vers 1420), Jeanne de Navailles peut très difficilement être la fille de Guilhelm Ramon de Navailles.
Ils eurent :

8.1 Guicharnaud de LAMENSANS, qui suit.

Jacques de Cauna ajoute qu'ils eurent probablement :

Bernard, seigneur du Mirailh, qui épousa vers (alias avant, dans le tome IV, p.15) 1440, sa cousine Isabeau de Navailles, ils eurent un fils qui vivait en 1538.
Marguerite qui épousa, par contrat du 7 avril 1440, Jean de Fargues de Dade.

Ceci nous paraît anachronique.
En revanche, il faut peut-être ajouter :

8.2 Jean de LAMINSANS, seigneur d'Agos.
Il épousa, par contrat du 25 avril 1452, **Etiennette de LAMOTTE** (LA MOTHE), sœur germaine de Jean de Lamotte (La Mothe), seigneur de Castelnau, (fils ?, neveu ?) de Marie de Noaillan[983], ce mariage est ignoré de Jean de Cauna. Jean de La Mothe appartenait à la famille de La Mothe qui tenait Castelnau de Mesmes, il était fils de

[980] AD. Gers Vergès I 1860, Bernard de Brosteret, notaire, le mariage dut avoir lieu bien avant 1431.
[981] AD. Gers Vergès I 2336.
[982] Jacques de Cauna, *op.cit.,* IV, p. 14.
[983] AD. Gers Vergès I 1860.

Gaillard de La Mothe, seigneur de Noaillan (du chef de sa femme) et de Castelnau de Mesmes, et d'Aupais de Noaillan[984].

VIII Guicharnaud de LAMINSANS, seigneur d'Agos.
Il fut cité en 1465, seigneur d'Agos, à cette date il était procureur, avec Jean du Lau, évêque de Bayonne, d'Antoine de Castelnau du Lau, chambellan de Louis XI, dans un contrat d'achat des seigneuries de Duhort et de Renung.
D'une épouse inconnue il eut :

9.1 Jean de LAMINSANS, qui suit.

9.2 et peut-être d'autres, un ou plusieurs fils.

Jacques de Cauna ajoute que Guicharnaud de Lamensans eut vraisemblablement Jeanne de Lamensans qui épousa en 1477 (alias 1480) Bernard de Navailles, seigneur de Banos. Il n'y a aucune indication de l'ascendance de Jeanne de Lamensans dans la généalogie de la famille de Navailles publiée par O'Gilvy.

IX Jean dit Johannot de LAMINSANS, seigneur d'Agos.
Il aurait été vivant en 1536 (date douteuse)
Il avait épousé **Louise de LAAS,** veuve de Marin de BRESQUIT, avec une fille Marie de Bresquit qui avait épousé Gratien d'Aons (Dahons)
Ils eurent :

X Lubat de LAMINSANS, seigneur d'Agos.
Il était en procès, en 1510, avec Olivier d'Aons (Dahons), ce dernier avait épousé, par contrat du 10 septembre 1510, Jeanne de/du Poy, fille de Bertrand VII de/du Poy, seigneur de/du Pay, de Laminsans, lui-même fils de Guichard de/du Poy et de Marguerrite de Laminsans, comme expliqué supra. Il est cité en 1533.
Il avait épousé **Catherine de LUR,** dame de Calon, fille de Jean de LUR, seigneur de Calon et de Podensac, et de Létice de POMMIERS, dame de Calon, Podensac[985].
Ils eurent :

11.1 Jean de LAMENSANS, qui suit.

11.2 Gabriel de LAMINSANS, curé de Saint-Cricq, protonotaire apostolique.

11.3 autre Jean de LAMINSANS, protonotaire apostolique.

XI Jean de LAMINSANS, seigneur d'Agos.
Il épousa, par contrat du 24 juillet 1553, **Jeanne de *MIEUSSENX* (MIEUSSENS.)**

---

[984] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille de La Mote, seigneurs de Castelnau de Mesmes,* inédit.
[985] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille de Lur,* inédit.

Ils eurent :

XII Hector de LAMINSANS, seigneur d'Agos.
Il épousa, en premières noces, **Paule de GALARD,** fille de François de GALARD, baron de Brassac, Pradeils, Saint-Maurice, Mont-de-Marsan, etc., et de Jeanne de BEARN, dame de Saint-Maurice, Montfort, La Rivière, épousée le 12 janvier 1508, laquelle testa le 29 novembre 1555[986]. Paule de Galard mourut jeune, sans postérité. On peut remarquer que cette donnée est étonnante car les frères et sœurs de Paule se marièrent entre 1539 et 1556, ce qui est cohérent avec la date de mariage de leurs parents, et que Paule de Galard se serait mariée beaucoup plus tard en prenant en compte la date du contrat de mariage des parents d'Hector.
Le nom de la deuxième épouse d'Hector de Laminsans n'est pas connu.
Il épousa, en troisièmes noces, en 1592, **Catherine d'AGES.,** inconnue de la généalogie de la famille d'Agès publiée par Michel Smaniotto.
Enfant du deuxième lit :

XIII Pierre de LAMINSANS, seigneur d'Agos, et d'Arricau (seigneurie acquise en 1596.)
Il avait épousé, par contrat du 31 janvier 1590, **Elisabeth de CAMONT** (alias CAMON), fille de Pierre de CAMONT, baron de Laharie, seigneur de Dade, et de Roquette de MARSAN, étaient présents Annibal de Galard-Brassac, chevalier, seigneur de Montfort (frère de Paule), Pierre de Pommiers, écuyer, seigneur de Poudenx, procureurs d'Hector de Laminsans, Bertrand de Bourbon, seigneur de *Gausies* (il appartenant à la branche des seigneurs de Bazian), etc.
Ils eurent :

14.1 Jesbaham de LAMINSANS, qui suit.

14.2 Marthe de LAMINSANS.
Elle épousa le seigneur de Peyrelongue (il appartenait peut-être à la famille d'Auber, mais ne figure pas dans la généalogie de cette famille publiée par Michel Smaniotto.)

Jacques de Cauna nomme Gaspard de Laminsans, seigneur d'Agos et d'Arricau, cité en 1645. Il est possible qu'il doive être confondu avec Jesbaham de Laminsans.

XIV Jesbaham de LAMINSANS, seigneur d'Agos et d'Arricau.
Il mourut en 1672.
Il avait épousé, le 20 août 1649, **Julie DUFOURC** (ou du FOURC), fille noble Pierre DUFOURC (du FOURC), seigneur de Saint-Justin et de Réaup, et de noble Catherine de VAQUE.
Ils eurent :

15.1 Jacques de LAMINSANS, qui suit.

[986] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille de Galard,* inédit.

15.2 Isabeau de LAMINSANS.

15.3 Marie de LAMINSANS, religieuse.

15.4 Catherine de LAMINSANS.
Elle épousa, en 1699, **Jean Louis de LUCMAU,** seigneur de Classun (Landes.)

15.5 Jean de LAMINSANS.
Protestant, il émigra en Hollande.

XV Jacques de LAMINSANS, seigneur d'Agos.
Il fut assimilé par Jacques de Cauna à Jacques de Laminsans, seigneur de Maureillan, d'Agos (?) et de Breuilhet, porté sur la liste des assignés de la sénéchaussée de Dax lors de la grande recherche avec la mention « on dit qu'il est véritable gentilhomme[987]. » Or Jacques de *Laminsenet,* seigneur de Maureillan (assigné le 19 décembre 1700), qui était mort en 1688, suivant le procès verbal de l'huissier, figure dans l'État des assignés décédés, produit par Jean Vignau ; et dans l'état des condamnés, avec la somme à laquelle ils avaient été condamnés (Jacques de *Laminsenet* avait été condamné, par défaut, le 17 juillet 1700, en Armagnac)[988].
Les actes produits par Jean Vignau montrent que Jacques de Lamensans, seigneur de Maureillan, mort en 1688, ne peut être celui qui épousa, en 1696, Anne de Poudenx.

Jacques de Lamensans, seigneur d'Agos, épousa, en secondes noces, le 7 février 1696, **Anne de POUDENX,** fille Bernard de POUDENX, seigneur de Saint-Cricq, et de Jeanne de BAFFOIGNE.
D'une de ses épouses il eut une fille :

Jeanne Marie de LAMINSANS.
Habitant La Bastide, en 1714, elle institua pour héritier son oncle Jean, à condition qu'il fasse acte de soumission au roi et rentre en France, ce qu'il refusa, lui substituant sa nièce Thérèse (de Lucmau) de Classun.

III
Seigneurs d'Auros

Le premier membre connu de cette famille est Guillaume Arnaud de Laminsans, seigneur d'Auros, en Bazadais, qui reçut en mai 1494, la permission de fortifier ce lieu[989].
Les preuves de noblesse, le 18 octobre 1668, des fils de Jacques de Laminsans, gouverneur de Saverdun, produites par le marquis d'Aubais[990] fournissent une trame à la généalogie de

[987] Jacques de Cauna, *op.cit.,* III, p. 88, se référant à AD. Gironde C3339 et 9 J 79, Fonds Saint-Saud.
[988] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1460, produisant BnF Fr 32302, f°782 + ; III, p. 1546, disant qu'il avait été assigné à payer 2 030livres et était mort 8 ans avant la condamnation (BnF Fr 32302 f° 800 +)
[989] Maurice Vuillier produisant Samaran (*La Gascogne dans les registres du Trésor des chartes)*
[990] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 80.

cette famille, établie par André Navelle[991], complétée par des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille portait : « De gueules à trois pals d'or, écartelé d'azur à trois loups de sable. »
Le nom est orthographié Laminssens par le marquis d'Aubais et souvent Lamynsans dans les actes que nous citons.

I Jean de LAMINSANS, seigneur d'Auros (à 8 km au nord-est de Bazas, Gironde.).
Il épousa, par contrat du 27 janvier 1514 (v.st, soit 1515 n.st.) **Catherine de MONTFERRAND**[992]. Ils assistèrent leur petite-fille Catherine de Laminsans, le 12 novembre 1553, lors de son contrat de mariage avec Etienne de Buisson.
Ils eurent :

2.1 Pierre de LAMINSANS, qui suit.

2.2 Thomas de LAMINSANS, qui suivra.

2.3 Catherine de LAMINSANS.
Ignorée d'André Navelle, elle épousa, le 11 novembre 1549, **Jean ACHARD,** écuyer, seigneur de Mauconseil (en Plassac), fils de Gaston ACHARD, seigneur de Mauconseil, et de Jeanne du RAU[993].

II Pierre de LAMINSANS, seigneur de Saint-Germain (à 1 km au nord-ouest d'Auros, Gironde.)
Pierre de Laminsans, seigneur de Saint-Germain, père et administrateur de Jeanne (de Laminsans) de Beauvoir, était en procès, le 18 mai 1545, contre Madeleine de Voisins, veuve de Denis de Beauvoir, seigneur et baron de La Bastide, et Bernard Pegorier curateur aux causes de Gabrielle, autre Gabrielle et *Antoinette* (Catherine) de Beauvoir, filles de feu Denis de Beauvoir. Il fut décidé que pendant l'enquête Madeleine de Voisins jouirait de la pension, habitation au château de La Bastide, suivant un arrêt du 13 février 1545 et que pour le paiement des legs et dettes de feu Jean de Beauvoir, dernier décédé, il y aurait la vente de biens meubles et de fruits[994]. Pierre de Laminsans, seigneur de Saint-Germain, comme père de Jeanne (de Laminsans) de Beauvoir, passa un accord, le 9 novembre 1545, avec Jacques Hunaud, oncle de feu Jean de Beauvoir, seigneur de La Bastide de Beauvoir, et fils de feu François Hunaud, chevalier, seigneur de Saint-Christaud[995].
Il avait épousé (en premières noces) **Françoise de BEAUVOIR,** veuve de François de BEAUPOIL, seigneur de La Force (tel que cela est déduit de la présence de Philippe de Beaupoil, dame de La Force, sœur de Catherine de Laminsans, qui assista cette dernière lors de son contrat de mariage.)

---

[991] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome VI, p. 83.
[992] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 80.
[993] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille Achard des Augiers,* inédit, se référant à Archives municipales de Bordeaux, Notes historiques (Léo Drouyn), tome 36, p.630, Duchapt, notaire à Auros.
[994] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 83, produisant AD.HG B 38.
[995] AD.HG 3 E 9953 Lanta.

Elle était fille de Denis de BEAUVOIR, seigneur de La Bastide, du Petit-Paradis, maître des Ports et Passages en la sénéchaussée de Toulouse et en Bigorre, et de Marie BOHIER, sa deuxième épouse (celle-ci fille d'Austremoine Bohier, seigneur en partie de Chidrac, secrétaire des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, et de Béraude du PRAT.) Denis de Beauvoir, veuf en premières noces de Jeanne de Morlhon, avec un fils Jean de Beauvoir, sans postérité de Marie de Rome, épousa en troisièmes noces, par contrat du 20 avril 1528, Madeleine de Voisins, citée supra avec ses filles[996].

Selon une sentence du 25 mai 1519, de Jean de Chavagnac, juge mage, « vu les lettres royaux en forme de charte scellées du grand sceau de cire verte, à Paris, en février 1519 (n.st.), présentées par Denis de Beauvoir, chevalier, baron de La Bastide, enquête faite, entérina les lettres, vu les documents et enseignements anciens, les parents dudit de Beauvoir ont été parents du comte de Toulouse avant l'union à la Couronne, il lui est permis de porter en un quartier de ses armes, les armes des Comtes de Toulouse[997]. »

Jean de Beauvoir, maître des Ports et Passages puis maître des Eaux et Forêts de Languedoc, issu du premier lit de Denis de Beauvoir, testa, le 22 décembre 1544, sans enfant, laissant pour héritière sa nièce Jeanne de Laminsans, fille de Françoise de Beauvoir, léguant 3 600 livres à Madeleine de Voisins, substituant Catherine de Laminsans à sa sœur[998], Jules Villain ajoute que Jean de Beauvoir avait mentionné que l'institution de son héritière était faite à la charge de porter son nom et ses armes.

Pierre de Laminsans, baron d'Auros, veuf de Françoise (de Beauvoir) de La Bastide, épousa, (en secondes noces) peu après le 27 mai 1572, **Jeanne ACHARD,** fille d'Octavien ACHARD, seigneur des Augiers, et de Marguerite de MACAU[999]. Elle renonça à sa part sur la terre des Augiers au profit de son frère Gaston qui en porta le titre jusqu'à sa mort en 1607, *ses* enfants de Laminsans héritèrent de ses biens (les enfants issus de ce mariage, s'il y en eut, sont ignorés).

Pierre de Laminsans et Françoise de Beauvoir eurent :

3.1 Jeanne de LAMINSANS de BEAUVOIR.

Elle épousa, en premières noces, par contrat du 8 juin 1552, **Pierre de BERNUY,** seigneur de Loupiac, Saint-Lieux, fils de Jean de BERNUY, marchand, capitoul (en 1534), seigneur de Paleficat, Villeneuve la Comtal, et de Marguerite du FAUR, sa première épouse. Jean de Bernuy, natif d'Avila, en Castille, s'établit à Toulouse dans les dernières années du 15ème siècle, il s'enrichit dans le commerce du pastel, et obtint du roi, en 1501, des lettres de naturalité et de bourgeoisie, enregistrées à la Cour des Comptes et renouvelées en 1509[1000]. Il fut un des plus opulents hommes de son temps, fit construire en 1504, le magnifique hôtel qui porte son nom, dans lequel il reçut, en

[996] André Navelle, *op.cit.,* II, pp.64-65 pour ce qui concerne Denis et Jean de Beauvoir.
[997] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 65.
[998] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 66, se référant à Pégurier, notaire de Montauban, d'après un parchemin, de 1626.
[999] Michel Smaniotto, *Féodales,* Famille Achard des Augiers, inédit, Archives municipales de Bordeaux, Fonds Barbe n°166 (promesse de mariage en l'église réformée) et Archives historiques de la Gironde 25, p.117, qui indique également l'acte de 1607.
[1000] André Navelle, *op.cit.,* II, pp. 137-138, produisant les actes de 1501 et de 1509.

1532, le roi François Ier dont il s'était porté caution pour la totalité de sa rançon[1001]. Pierre de Bernuy, sénéchal de Lauragais, mourut au commencement de troubles et prise générale des armes, en 1567, selon une attestation du 10 avril 1593[1002].
Veuve, sans enfant, Jeanne de Beauvoir épousa, en secondes noces, par contrat du 13 janvier 1572, Jean Claude de Lévis, seigneur d'Audou[1003], fils de Germain de Lévis, seigneur de Fontrailles, Léran, et de Marie d'Astarac[1004].
Jeanne de Beauvoir testa le 18 décembre 1683, sans enfant[1005]. Jean Claude de Lévis épousa, en deuxièmes noces, par contrat du 16 octobre 1584, Christophette de Bergougnan, d'où une fille, Elisabeth, et en troisièmes noces, par contrat du 12 juillet 1590, Louise de Lévis, veuve de Jean Paul de Bruyères, seigneur de Chalabre[1006].

3.2 Catherine de LAMINSANS de BEAUVOIR.

Elle épousa, par contrat du 12 novembre 1553, **Etienne de BUISSON** (olim BOYSSON)**,** seigneur d'Airoux (Aude), au diocèse de Saint-Papoul, assisté de Jacques de Buisson, seigneur de Montmaur, de Jean de Buisson, seigneur de Baraigne, ses frères, de Jean de Buisson, seigneur de Beauteville, son oncle, la future fut assistée de Jean de Laminsans et de Catherine de Montferrand, ses aïeux, de Pierre de Laminsans, seigneur d'Auros, de Saint-Germain, et de Françoise de Beauvoir, son père et sa mère, de Philippe de Beaupoil, dame de La Force, en Périgord, sœur *utérine* du côté de la mère de ladite future, et de Jeanne de Laminsans de Beauvoir, sa sœur germaine et de Pierre de Bernuy, maître des Eaux et Forêts au pays de Languedoc, seigneur de Saint-Lieux. Le futur déclara ses biens, entre autres, la terre d'Airoux, avec juridiction haute, moyenne et basse, plus une métairie au pied du château, des rentes de 50 setiers de blé, 60 setiers d'avoine, deux moulins à pastel[1007]. Etienne de Buisson était, selon les membres de sa famille cités dans son contrat de mariage, fils d'Hugues de BUISSON, seigneur de Buisson, Montmaur, Baraigne, capitoul, et d'Anne de LAURET[1008]. Ceci est confirmé par un acte de partage des biens d'Hugues de Buisson, le 2 avril 1547, entre ses fils Jean et Etienne du Buisson[1009].
Leur fils Jean de Buisson de Beauvoir, baron de La Bastide de Beauvoir, épousa, en premières noces, par contrat du 7 mars 1598, Marie d'Astorg, veuve de François de Choisy, seigneur de Saint-Gratien, fille d'Antoine d'Astorg, baron de Montbartier, et de Gabrielle de Goyrans, d'où postérité, et en secondes noces Catherine d'Hautpoul[1010].

[1001] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, p.1780.
[1002] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 140, produisant AD.HG 12 J 21, Castelnau.
[1003] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 140.
[1004] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* tome IV, p.23.
[1005] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 140.
[1006] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Lévis,* Mars 2010.
[1007] AD. Aude B 1983, Pierre Bolarotti, notaire de Toulouse ; AD.HG 3 E 2626.
[1008] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, pp. 833-834.
[1009] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch et du pays de Foix,* tome I, p. 315, produisant la preuve.
[1010] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 835.

***

II bis Thomas de LAMINSANS, seigneur d'Auros.

Monsieur Maître Thomas de Laminsans, seigneur d'Auros, fut reçu conseiller au parlement de Toulouse, le 15 décembre 1554, entra en exercice trois jours après, il fut reçu à la chambre de l'Edit le 11 juillet 1584[1011]. Thomas de Lamensans mourut avant le 21 juin 1591, date à laquelle Jeanne de Maquignon, veuve, ratifia le contrat de mariage de leur fils Jacques[1012].

Il avait épousé, par contrat du 28 juin 1556, **Jeanne de MAQUIGNON** (un lieu de ce nom dans le Gers.)

Jeanne de Maquignon, femme de Thomas de Laminsans, conseiller au Parlement, testa le 2 avril 1583, léguant 333 écus 1/3 à sa fille Jacquette de Laminsans, veuve d'Alexandre de Salluste, léguant 666 écus 2/3 à son fils Jean Claude et la même somme à sa fille Jeanne, et instituant héritier universel son fils Jacques, lui substituant son fils Jean Claude et à lui sa fille Jeanne[1013].

Peyronne d'Annet, veuve de Reynier de La Motte, de Montesquieu, testa, le 29 septembre 1585, faisant un legs à sa sœur utérine, Jeanne de Maquignon, femme de Monsieur Maître Thomas de Laminsans, seigneur d'Auros, conseiller au parlement de Toulouse, instituant héritier universel Jean Boissonnade, son neveu et filleul, fils d'Odet Boissonnade, marchand, frère de demoiselle Jeanne d'Annet[1014].

Ils eurent :

3.1 Jacques de LAMINSANS, qui suit.

3.2 Jean Claude de LALENSANS.

Cité dans le testament de sa mère, le 2 avril 1583, il n'apparut plus ensuite.

3.3 Jacquette de LAMINSANS.

Jacquette de Laminsans, veuve de noble Alexandre de Salluste, de la ville de Montfort (la bastide de Montfort, en Armagnac), testa le 27 juin 1586, faisant un legs de 50 écus, à Jacquette de La Cépière, sa grand-mère, léguant un coffre à sa sœur Jeanne de Laminsans. Elle dit que Thomas de Lamensans, seigneur d'Auros, conseiller en la cour de parlement de Toulouse, et Jeanne de Maquignon, son père et sa mère, lui avaient donné 4 000 livres lors de son contrat de mariage. Elle fit un legs à Jacques de Laminsans, son frère et institua héritière universelle sa fille Catherine de Salluste, lui substituant Jacques de Laminsans, son frère, et à lui Jeanne, sa sœur[1015].

Elle avait épousé, en premières noces, noble **Alexandre de SALLUSTE**, de la ville de Montfort.

Alexandre de Salluste était frère de Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas, et de Marie-Anne de Salluste (donc fils de François de Salluste, sieur du Bartas, et de Bertrande de Broqueville.) Alexandre de Salluste mourut peu après son mariage avec

---

[1011] Maurice Vuillier, se référant à Fleury-Vindry, *Les parlementaires français au 16ème siècle.*

[1012] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.80.

[1013] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 83, produisant AD.HG 3 E 2625, Celeri, notaire de Toulouse..

[1014] AD.HG 3 E 18224 Montesquieu-Lauragais.

[1015] AD.HG 3 E 18225 Montesquieu-Lauragais.

Jacquette de Laminsans, ayant eu une fille Catherine ; sa veuve épousa, en secondes noces **François de *LABAL*** (LAVAL), de Mazères (Ariège),

Catherine de Salluste eut pour curateur son grand-père Thomas de Laminsans. La part de l'héritage de ses parents n'ayant pas été payée à Alexandre de Salluste, un accord intervint, en 1583, entre Thomas de Laminsans, curateur de Catherine et les deux frères Guillaume et Marie-Anne de Salluste, ceux-ci devaient payer 1 433 écus pour le principal et 200 écus pour les intérêts. L'écrivain et poète Guillaume de Salluste mourut (en 1590) et son frère Marie Anne avant 1594, sans que la dette fut acquittée. Elle se montait, en 1594, à 8 700 livres, pour le principal et les intérêts. Thomas de Lamensans étant mort, François de *Labal* réclama l'argent à Catherine de Manas, veuve de Guillaume de Salluste, celle-ci refusa de payer disant n'être pas au courant de cette affaire. Nous retrouvons, le 7 octobre 1600, Catherine de Salluste, fille d'Alexandre, mariée à Me Jean de Scorbiac, docteur en droit, conseiller en la sénéchaussée de Quercy, siège de Montauban, fils de Guichard de Scorbiac, conseiller au Parlement, et veuf, en premières noces d'Olympe Payssié[1016].

Catherine de Salluste, fille d'Alexandre de Salluste et de Jacquette de Laminsans avait épousé, le 7 juin 1589, Jean de Scorbiac, seigneur de Bayonette, veuf d'Olympe Payssié, fils de Guichard de Scorbiac, surintendant général des finances du roi, et de Marie Teyssandier, Jean de Scorbiac mourut le 9 janvier 1652, d'où postérité[1017].

3.4 Jeanne de LAMINSANS.

C'est peut-être elle qui dite femme de noble Pierre de MONTUSSAT (MONTUSSAC), fit un accord, en 1584, avec Durand d'Avessens, seigneur de Saint-Rome, coseigneur de Montesquieu, faisant pour Anne de Bruyères veuve de Pierre de Gavarret[1018]. C'est peut-être la même qui dite veuve du sieur des Combes, était en procès, en 1606, avec François de Montlezun, seigneur de Montestruc[1019].

III Jacques de LAMINSANS, seigneur d'Auros.

Il fut nommé gouverneur de Saverdun (Ariège), le 15 juillet 1591[1020].

Il avait épousé, par contrat du 10 juin 1591, **Catherine de LORDAT**[1021]**,** fille d'Arnaud de LORDAT, seigneur de La Loubère (alias La Loubière), et de Renée de CARMAING[1022] (devenu CARAMAN), comme cela apparaît dans le contrat de mariage de leur fille Jeanne et le premier contrat de mariage de leur fils Jean Claude.

Arnaud de Lordat père de Catherine n'est pas rattaché.

[1016] A. Laffont, *Revue de Gascogne,* 1927, Quelques notes sur Salluste du Bartas, pp.77-80, produit le Reg. de Tartanac du 28 mars 1594, pour le refus de paiement de Catherine de Manas, et Reg. de Tartanac, du 25 août 1602, pour le mariage de Catherine de Salluste.

[1017] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 818.

[1018] AD.HG 3 E 18224 Montesquieu-Lauragais

[1019] AD. Gers B 26.

[1020] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 80.

[1021] Marquis d'Aubais, *op.cit.* II, p. 80.

[1022] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lordat,* produisant la preuve des parents de Catherine de Lordat.

Catherine de Lordat reçut une donation, le 22 juin 1596, de Jeanne de Maquignon (veuve de Thomas de Lamensans, seigneur d'Auros, conseiller du roi, parents de son mari Jacques de Lamensans[1023].
Ils eurent :

4.1 Jean Claude de LAMINSANS, qui suit.

4.2 Jacques de LAMINSANS.
Il partagea, à une date non précisée, avec son frère, les biens de leur père.

4.3 Jeanne de LAMINSANS.
Elle fut nommée, apparemment vivante, lors du contrat de mariage de sa fille Anne, le 12 octobre 1636, et lors du contrat de mariage de son fils Jean Louis, le 17 décembre 1642 (infra.)
Elle avait épousé, par contrat du 6 décembre 1617, **Jean de BUISSON,** seigneur et baron de Beauteville (Haute-Garonne), Lagarde, capitoul en 1607 et en 1633, fils de Martin de BUISSON, seigneur et baron de Beauteville, Aussonne, et de Marthe (alias Marie) de BERNUY[1024], la future fut assistée de Reine de Carmaing, dame de La Loubère, son aïeule maternelle[1025].
Jean de Buisson testa le 3 décembre 1634 et mourut avant le 12 octobre 1636 (infra.)
Leur fille, Catherine de Buisson, nommant feu son père et sa mère, épousa par contrat du 12 octobre 1636, au château de Beauteville, Adrien de La Tour, seigneur de Castanet et de Saint-Paulet, la future fut assistée, entre autres, de son frère Jean Louis de Buisson, seigneur de Beauteville, et de Jean Claude de Laminsans, seigneur de La Loubière[1026].
Leur fils, Jean Louis de Buisson, seigneur de Beauteville, Lagarde, nommant feu son père et sa mère, épousa, par contrat du 17 décembre 1642, au château de Carre, au diocèse de Mirepoix, Anne de Saint-Jean fille de Jean François de Saint-Jean, seigneur de *Belvèze*, et d'Antoinette de Montfaucon, parmi les présents Jacques de Laminsans, seigneur de *Boutra*, Adrien de La Tour, seigneur de Saint-Paulet[1027].

IV Jean Claude de LAMINSANS, seigneur de La Loubère (alias La Loubière, venant de sa mère), de *Boutens*.
Il fut maintenu noble, le 18 août 1668, avec son frère Jacques et mourut avant le 25 janvier 1679 (infra), sans postérité de ses deux unions.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 26 août 1618, **Anne de CHEVERRY**[1028], fille aînée de François de CHEVERRY, vicomte de Moncla, baron de Rivière, et d'Anne

[1023] AD.HG Reg. Ins. 7.
[1024] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 830-831, qui indique les parents de Jeanne de Laminsans.
[1025] AD. Aude B 28.
[1026] AD. Aude B 1991, Henry Guilhem, notaire de Salles.
[1027] AD. Aude B 1993, Henry Guilhem, notaire.
[1028] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 80.

d'HEBRAIL de Rivière, sa première épouse[1029], le futur fut assisté de Reine de Carmaing, dame de La Loubère, son aïeule maternelle[1030].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 12 février 1629, **Catherine de RAYMOND**, fille de Barthélemy de RAYMOND, seigneur de Saint-Amans, et d'Isabeau de BERTIER[1031]. Catherine de Raymond, sa veuve, assista, le 25 janvier 1679, sa nièce Anne de Casamajour, fille de feu Jean Georges de Casamajour, seigneur du Carla, et de Marguerite de Raymond, lors de son contrat de mariage avec Charles de Garaud, seigneur de Vieillevigne[1032].

V
Personnes isolées

Jeanne de Laminsans épousa, par contrat du 29 juin 1486, Jacques d'Aulède, seigneur du Cros et du Fourneau, fils de Jean d'Aulède, seigneur du Cros, du Fourneau, de Cadillac, et de Catherine de Reilhac, d'où postérité[1033].

Anne de Marsan, dame du Lau, fille de Jean de Marsan, seigneur de Montgaillard, et de Catherine de Laminsans épousa, en 1516, François de Foix, bâtard de Candale, baron de Doazit, qui mourut en 1533, d'où postérité[1034].

Marguerite de Laminsans alias de Lopgrate épousa François de Brutails, seigneur de Norton, La Motte, Moncuq, né vers 1485, vivant en 1519, fils d'Héliot de Brutails, seigneur des caveries de Norton, du Foucq, de Mongruer, et de Catherine de Bédorède[1035].
On cite une homonyme, qui ne peut-être confondue avec elle, Marguerite de Laminsans, fille de Bernard de Lopgrate, seigneur de Laminsans, qui épousa par contrat du 24 mars 1506, Guillaume III de Baylens (supra.)
.
Anne de Laminsans épousa, par contrat du 16 novembre 1643, Hector de Sarran, seigneur de *Chambour,* fils d'Etienne de Sarran, seigneur de Soulens, et de Marie d'Esparbès, ils eurent un fils Jean Brandelis de Sarran, seigneur de Las Terrades, baptisé le 7 septembre 1644, qui épousa, par contrat du Jeanne du Maine, d'où postérité[1036].

Comme dit supra Jacques de *Laminsenet,* seigneur de Maureillan, mourut en 1688.

Douillac, révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1029] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 701-702.
[1030] AD. Aude B 28.
[1031] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.163.
[1032] AD. Aude B 2003, Jean de Cazals, notaire de Mazères.
[1033] Michel Smaniotto, *Parlementaires, Famille d'Aulède,* se référant à Archives municipales de Bordeaux, Notes historiques manuscrites (Léo Drouyn), 17, p.90 et 104.
[1034] Maurice Vuillier, *Les Comtes de Foix,* Mars 2004., la preuve n'est pas fournie.
[1035] Jacques de Cauna, *op.cit.,* III, pp.165-166.
[1036] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome III, p. 1234, produisant les preuves.

Famille de LA PRUNE

I Premiers degrés **p.201**

II Seigneurs du Moulin-Neuf puis Cardonnac **p.203**

III Seigneurs de Cardonnac **p.212**

IV Branche de Cordes **p.214**

V Rameau d'Itzac **p.216**

VI Personnes isolées **p.217**

Carte **p.219**

Cette famille, d'origine bourgeoise, fut citée depuis 1508, à Cordes, dans le Fonds Favarel[1037]. Elle s'allia, à partir du 16ème siècle, à des familles nobles et des familles de parlementaires.
Une généalogie succincte de cette famille (Preuves de noblesse en 1668) a été publiée par le marquis d'Aubais[1038], reprise par Louis de La Roque[1039], complétée en ligne agnatique par François Bluche[1040], complétée par Etienne Léger[1041], qui reprend les données de Louis de La Roque et de François Bluche, ajoute ce qui concerne Louis Gaston de La Prune, publié par Gaëtan d'Aviau de Ternay[1042], et complète les derniers degrés publiés. Le document qui suit complète et corrige cette généalogie grâce à des données provenant d'André Navelle[1043], d'actes fournis par Maurice Vuillier, et d'autres sources dont les registres paroissiaux de Cordes, d'Itzac, de Marnaves[1044] (lacunaires, 1698-1705, 1742-), etc.
Cette famille portait : « de gueules à deux chevrons d'argent et une bordure d'azur chargée de huit besants d'or. »

I
Premiers degrés

Laurent de La Prune, juriste au siège de Cordes, fut cité dans des actes de 1508 à1523[1045].

Jeanne de La Prune, fille de Jean, épousa, vers 1532-1533, Guy de Berbiguier, conseiller au Parlement, qui avait épousé, en premières noces, Jeanne de Roug, fille d'Augier Roug, écuyer ; de sa première union Guy de Berbiguier (fils de Catherine d'Arpajon) avait eu Jean de Berbiguier, conseiller au Parlement de décembre 1560 à 1570, qui épousa Marguerite de La Prune, que nous retrouverons infra ; Guy de Berbiguier avait donné, en 1547, le château de Vindrac (à 3 km de Cordes), à Jeanne de La Prune, sa femme, la famille de Berbiguier était originaire de Souel[1046] (à 3 km de Cordes.)
Jean de Gavarret, fils de Guillaume, seigneur de Quint, capitoul, et de Gabrielle de Seguier, épousa par contrat du 25 avril 1557, Antoinette de Berbiguier, fille de Guy de Berbiguier, conseiller au parlement, et de Jeanne de La Prune[1047].

[1037] Ch. Portal, *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn,* Extraits de registres de notaires, documents 14ème-16ème siècles, concernant principalement le pays Albigeois, produisant notamment le Fonds Favarel.
[1038] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p.81.
[1039] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* n°196, p. 239, qui ajoute quelques personnes, sans les relier.
[1040] François Bluche, *Les pages de la grande écurie.*
[1041] Etienne Léger, *Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie du roi, Dictionnaire généalogique,* pp. 468-469.
[1042] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *Les pages des écuries du roi, des reines et des dauphines, Dictionnaire biographique,* p.272.
[1043] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain.*
[1044] Mentionnés sans référence autre que celle indiquant le lieu, dans le texte.
[1045] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 75, produisant le Fonds Favarel n°240, f°36, et n°243, f°6.
[1046] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome II, pp. 128-129, produisant les preuves.
[1047] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.53-55.

On cita, le 16 février 1546 (v.st), la collation par les consuls de Rabastens à Jacques de La Prune, chanoine de Saint-Michel de Gaillac, de la chapellenie de Sainte-Catherine, fondée en l'église de Notre-Dame du Bourg[1048].

Isabelle de La Prune, fille de Bernard de La Prune, bourgeois de Cordes, épousa en 1548, François de Raymond, seigneur d'Auty, canton de Molières, arrondissement de Montauban[1049].
François de Raymond dit de Folmont, seigneur d'Auty, en Quercy, fils de Jean, épousa, le 18 mai 1548, Isabelle de La Prune, fille de Bertrand de La Prune, bourgeois de Cordes[1050]. La famille de Raymond, qui tenait Auty, Folmont et d'autres lieux, est dite issue des anciens comtes souverains de Toulouse, de la maison de Saint-Gilles, et s'était établie en Quercy[1051].

Gaillardine de La Prune fut citée le 8 mars 1546, épouse de Jacques de Lherm, de Rabastens[1052].
Le 13 mars 1567, Gaillarde de La Prune, fille de feu Sire (marchand) Jean de La Prune, bourgeois de Cordes, veuve de Jacques de Lherm, de Rabastens, donna une quittance[1053].
Noble Antoine de Lherm, fils de feu noble Jacques de Lherm et de Gaillarde de La Prune, épousa, par contrat du 28 juin 1566, à Saint-Martin de Touch, noble Marie du Vernet[1054].

Louis de La Prune, fils de Jeanne de Vic, vendit, en 1567, à Jean de La Prune, seigneur de Cardonnac, son cousin, une part de la maison acquise d'Isabelle de La Prune[1055]. Jean de La Prune, seigneur de Cardonnac, fut cité en 1572[1056].

Marguerite de La Prune, fille de Jean de La Prune, bourgeois, épousa, à Cordes, le 12 juin 1557, Jean de Berbiguier, de Rabastens[1057]
Les rentiers des moulins de Rabastens confessèrent, le 27 avril 1572, devoir aux héritiers de feu Jean de Berbiguier, conseiller au Parlement, représentés par Marguerite de La Prune, leur mère et tutrice, la somme de 1 375 livres pour leur part des revenus des dits moulins[1058].

Les actes cités supra ne permettent pas d'établir une généalogie, on peut cependant noter que le premier degré de la filiation suivie, Jean de La Prune, seigneur du Moulin-Neuf dit par erreur seigneur de Cardonnac, vivait en 1551 et mourut avant le 17 décembre 1559, alors qu'un Jean de La Prune, seigneur de Cardonnac vivait en 1567 et en 1572.

[1048] Emile Marty, *op.cit.,* 1909, p.41.
[1049] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p.75, produisant le Fonds Favarel n°216, f° 234.
[1050] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p.81, produisant le Fonds Favarel, n°216, f°234.
[1051] Louis Esquieu, *Essai d'un armorial quercynois,* pp.234-235.
[1052] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp. 255-256, produisant AD.HG 3 E 2653, Chaussade, notaire.
[1053] Emile Marty, *Revue du département du Tarn,* 1909, Archives des notaires de Rabastens, p. 159, J. Vinel, notaire.
[1054] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 256, produisant AD.HG 3 E 11788, Bessier, notaire.
[1055] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p.75, produisant un acte de l'étude Boyer, registre de Jean Garrigues, 1567-1570.
[1056] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 75, produisant le Fonds Favarel, n°252, f°1.
[1057] Ch. Portal, *op.cit., 1897, p. 104, et* 1901, p. 75, produisant le fonds Favarel, n°224, f° 24.
[1058] Emille Marty, *op.cit.,* 1909, Archives de Rabastens, 1909, p. 287, J. Vinel, ,otaire.

Ceci explique qu'il y avait dès cette époque deux lignées, l'une qui tint les seigneuries du Moulin-Neuf puis de Cardonnac l'autre qui tenait la seigneurie de Cardonnac, qui habitait Cordes et s'éteignit sans postérité. Nous expliquons ceci dans ce qui suit.

II
Seigneurs du Moulin-Neuf puis de Cardonnac

Les preuves de noblesse, en 1668, et en 1759, font apparaître cette branche depuis Jean de La Prune, seigneur du Moulin-Neuf, dont l'ascendance n'est pas connue.

I Jean de LA PRUNE, seigneur du Moulin-Neuf.
Selon François Bluche, Jean de La Prune, seigneur du Moulin-Neuf, avait épousé Antoinette de Lherm et vivait en 1551. Cette donnée fut reprise par Etienne Léger qui le dit seigneur du Moulin-Neuf et de *Cardonnac* (sans expliquer cette qualification) et qu'il mourut avant 1556, sans expliciter la date de décès. Sauf s'il faut lire 1559 au lieu de 1556, cette date pourrait être une interprétation d'une donnée concernant un Arnaud de La Prune, que le marquis d'Aubais met en regard de Jean, premier degré de la filiation suivie et non comme son fils Arnaud, sachant qu'Etienne Léger le confond avec Arnaud fils de Jean tel que cela ressort de sa publication (il dit qu'il fut le procureur de François de La Prune, seigneur de Cardonnac, le 30 mars 1586, donnée qui vient du marquis d'Aubais, qui ne figure pas dans les sources indiquées par Etienne Léger), ce que ne fait pas Etienne Bluche qui utilise les preuves de noblesse de François Marie de La Prune de Salvagnac, du 6 juin 1759. En réalité Jean de La Prune mourut avant le 17 décembre 1559 selon ce qui se rapporte à son fils Arnaud.
Selon le marquis d'Aubais, Jean de La Prune, seigneur de Cardonnac, aurait épousé, en premières noces, par contrat du 28 mai 1558, Florette de Seguier**.** Celle-ci était fille de Raulin de Seguier, conseiller au Parlement, et d'Anne Gencien, sa seconde femme, épousée vers 1530[1059]. La date du contrat de mariage indiquée par le marquis d'Aubais empêche Florette de Seguier d'être la mère d'Arnaud (même si le contrat de mariage de 1558 était post nuptial) et à fortiori Anne de Lherm, dite sa seconde épouse, car le fils de Jean de La Prune, seigneur du Moulin-Neuf, Arnaud, se maria par contrat en 1564, confirmant qu'il y eut deux Jean de La Prune, l'un dit par erreur seigneur de Cardonnac, l'autre étant seigneur de Cardonnac, confondus entre eux.
Comme dit supra par le marquis d'Aubais, Jean de La Prune, qui avait épousé Florette de Seguier, aurait épousé, en secondes noces Anne de Lherm, qui testa, veuve 27 août 1574.
Anne de Lherm n'est pas rattachée, elle appartenait probablement à la famille connue à Salvagnac (Tarn) et à Rabastens (Tarn.) Appartenait à cette famille, noble Jacques de Lherm qui épousa Gaillarde de La Prune (supra.)

Arnaud de La Prune, chevalier, mis en regard, par le marquis d'Aubais, de Jean de La Prune, seigneur de Cardonnac, avait fait vente de certains biens pour aller servir le roi dans ses

[1059] André Navelle, *op.cit.,* X, pp. 23- 25.

armées, le 29 mars 1556, il fut aide maréchal de camp ès armées du roi, et lui rendit hommage comme procureur de François de La Prune, seigneur de Cardonnac, le 30 juin 1586[1060].

En suivant François Bluche nous pensons que Jean de La Prune, seigneur du Moulin-Neuf, épousa Anne de Lherm.
Il pourrait être celui qualifié de bourgeois de Cordes, qui fut probablement anobli suite à l'acquisition de terres nobles par ses prédécesseurs.
Jean de LA PRUNE et **Anne de LHERM** eurent:

2.1 Arnaud de LA PRUNE, qui suit

et d'autres fils (et probablement filles), selon ce qui se rapporte à Arnaud.

II Arnaud de LA PRUNE, écuyer.
Il aurait été lieutenant de la compagnie du vicomte de *Goudon*, en 1556[1061].
Il fit un accord avec ses frères, pour les biens de leur père, le 17 décembre 1559, et reçut des reconnaissances en 1571[1062].
Il avait épousé, par contrat du 2 septembre 1564, à Cordes, **Anne de VIGIER**[1063]. Etienne Léger dit, sans preuve, qu'Arnaud de La Prune avait épousé Anne de Vigier veuve de Jean de Clary, receveur pour le roi de la recette générale de Toulouse, or ce dernier avait épousé Anne de Viguier (Viguier et Vigier, sont souvent confondus), mais après avoir été receveur général de la recette générale de Toulouse (il l'était en 1556), Jean de Clary devint trésorier général de France en la généralité de Toulouse, et mourut avant le 4 novembre 1597, date du contrat de mariage de son fils François, cette donnée nous paraît donc douteuse.
Ils eurent :

3.1 Louis de LA PRUNE, qui suit.

III Louis de LA PRUNE, seigneur de Sainte-Livrade et de Labarthe[1064].
Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, le 23 mai 1612, capitaine de deux cents hommes d'infanterie, commandant pour le roi dans la ville de Cordes, le 24 septembre 1616.
Il testa le 4 février 1624 et mourut avant 1627.
Il avait épousé, par contrat du 23 décembre 1603, **Anne du PRE,** fille de Jean du PRE, seigneur de Sainte-Livrade en Quercy (trois lieux portent ce nom dans le Tarn-et-Garonne.)
Elle vivait en 1627.
Ils eurent :

[1060] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 81.
[1061] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 469, ce qui correspond à la date de 1556, relative à l'autre Arnaud de La Prune, sachant que cet auteur mentionne également la date de la procuration de 1586 pour cet Arnaud alors qu'elle correspond à l'autre.
[1062] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 81.
[1063] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 81.
[1064] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 81, pour ce qui le concerne ainsi que sa femme et ses fils, sauf la date de 1627, indiquée, sans preuve, par Etienne Léger.

4.1 Françoise de LA PRUNE, qui suit.

4.2 autre François de LA PRUNE, chevalier.
Il fut maintenu noble, le 29 septembre 1668[1065]. Etienne Léger le dit, sans preuve, neveu de François, époux de Marie Eléonore de Laurency de Montbrun, ce qui impliquerait que Louis de La Prune ait eu un autre fils ou que celui cité comme frère de Louis ait eu un fils François.

IV François de LA PRUNE, seigneur de Cardonnac (en Noailles, à 6 km au sud de Cordes, Tarn), de Labarthe (qui est peut-être Labarthe-Bleys, à 2 km au sud-est de Marnaves, Tarn) et de Roquereine (à l'ouest de Marnaves.)
Il fut aide maréchal de camp dans l'armée du duc de Montmorency en Languedoc, le 24 octobre 1627, capitaine d'infanterie dans le régiment de Cornusson, le 14 septembre 1634, commandant l'assemblée de la noblesse de Languedoc au secours de Salce, le 16 décembre 1639. Il aurait testé le 20 juillet 1659, cette date doit être celle de l'application des clauses du testament car François de La Prune, mourut le 16 mai 1658, âgé de 55 ans, et fut enseveli le lendemain dans la chapelle Saint-Martial de l'église Saint-Michel de Cordes « où il a sa sépulture en son château de Roquereinou[1066] » (sic) phrase incompréhensible, qui permet cependant de différencier ce François de La Prune de ses homonymes de la branche de Cordes.
Il avait épousé, par contrat du 13 janvier 1639, **Anne de LORDAT,** fille de Jean de LORDAT, seigneur baron de Lordat, seigneur de Cazenave (à 5 km à l'est de Tarascon-sur-Ariège, Ariège), de La Bastide-de-Gadernoux (lieu devenu La Bastide-de-Lordat, à 8 km à l'est de Pamiers, Ariège), et de Jeanne de GENIBROUSSE, mariés par contrat du 15 janvier 1601[1067].
Ils eurent :

V François de LA PRUNE, seigneur de Cardonnac, de Labarthe, et de Roquereine.
François de La Prune, seigneur de Cardonnac, et autre François de La Prune, chevalier, ayant établi leurs preuves écrites depuis 1558, furent maintenus nobles par M. de Bezons, le 29 septembre 1668[1068], cette date est compatible avec ce qu'écrit François Bluche.
François de La Prune était cornette d'une compagnie de gentilshommes du Languedoc, à la convocation de la noblesse de Guyenne, le 13 juillet 1674. Il testa le 18 mai 1679. François de La Prune, seigneur de Cardonnac et de Roquereine, mourut le 9 avril 1697, âgé d'environ 57 ans, et fut enterré le lendemain dans la chapelle Saint-Martial de l'église Saint-Michel de Cordes, en présence de son fils Louis Gaston de La Prune[1069].
Il avait épousé, par contrat du 5 septembre 1662, passé à Montbrun (sur le Lot, à 5 km au nord-est de Salvagnac-Cajarc), devant Mathieu Marre, **Marie Eléonore de LAURENCY de MONTBRUN,** fille de Jacques de LAURENCY, baron de Montbrun, seigneur de Foissac et

---

[1065] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 81.
[1066] RP. Cordes.
[1067] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lordat,* produisant les preuves.
[1068] Alphonse Brémond, *Nobiliaire Toulousain,* tome II, p. 59.
[1069] RP. Cordes.

de Salvagnac, habitant son château de Salvagnac, près de Cajarc (maintenant Salvagnac-Cajarc, Aveyron, à 1 km de Cajarc, Lot), et le château de Montbrun, qu'il avait acquis en 1616, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, conseiller au conseil ordinaire de la reine mère, président à la cour des aides de Guyenne, séant à Montauban, et de Marie Eléonore de BESSUEJOULS -ROQUELAURE[1070].

Marie Eléonore de Laurency de Montbrun apporta à sa belle-famille ses droits sur la terre de Montbrun, qui lui furent transmis par son frère Jean Louis de Laurency-Montbrun, marquis de Montbrun, baron de Foissac et de Salvagnac, président à mortier au parlement de Toulouse, qui mourut sans postérité de son épouse Marguerite Fleuriau, cette seigneurie fut élevée au rang de marquisat par lettres patentes en 1681.

Marie Eléonore de Laurency de Montbrun, mourut à Cordes, le 16 août 1678, âgée d'environ 32 ans, et fut ensevelie le lendemain dans l'église Saint-Michel de Cordes, en présence de François de Saint-Félix, seigneur de Mauremont[1071], comme dit supra son mari testa le 18 mai 1679[1072].

Ils eurent :

6.1 Louis Gaston de LA PRUNE, qui suit.

6.2 Marie Louise de LA PRUNE[1073].

Elle était l'arrière-petite-fille de Marguerite de Roquemaurel qui avait épousé Gaspard de Bessuéjouls, écuyer, seigneur de Bessuéjouls (Aveyron), Gabriac.

Elle fut la marraine, le 22 septembre 1726, de son petit-fils Paul de La Tour-Saint-Igest, né au château de La Bessière, paroisse de Sénergues, trois jours avant. Elle testa le 12 mai 1739.

Elle avait épousé, par contrat du 3 février 1693, **Jean Joseph de ROQUEMAUREL,** chevalier, seigneur de Roquemaurel (en Cassaniouze, Cantal), Albiac (Lot), Gaillac (en Cajarc, Lot), Camy, Puech-Calvel, Gaissié, cornette en 1674, capitaine dans la milice, en 1689, puis la même année capitaine dans le régiment de Bournazel infanterie, fils de Jean Marc de ROQUEMAUREL, écuyer, seigneur de Roquemaurel et d'Albiac, et de Catherine de CAJARC, épousée par contrat du 22 janvier 1646.

Jean Joseph de Roquemaurel testa le 1er juin 1733, et mourut avant le 23 janvier 1739, date à laquelle ses petites-filles Jeanne, Marie Jeanne et Marie Anne de Roquemaurel, firent le dénombrement des terres de Gaillac, d'Albiac et de Puech-Calvel.

6.3 Marie de LA PRUNE

Elle fut la marraine, le 10 février 1709, de Marie de La Prune (7.1), et dite comtesse de La Grézie, elle fut la marraine, le 14 juillet 1744, de son petit-neveu François Marie de La Prune de Salvagnac (9.3.)

[1070] Georges Thonnat, *Documents généalogiques sur les familles nobles ou notables du Haut-Quercy,* pp. 369-370, indique ce qui concerne Marie Eléonore de Laurency Montbrun et sa famille..

[1071] RP. Cordes.

[1072] Georges Thonnat, *op.cit.,* p. 370.

[1073] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel,* produisant les preuves, pour tout ce qui la concerne, son mari et sa descendance.

Elle avait épousé, le **comte de La Grézie.**
Nous connaissons quelques personnes d'une famille de ce nom, qui tenait le lieu de Camboulan (Tarn-et-Garonne) aux 13ème et 14ème siècles, sachant qu'un lieu de La Grézie existe dans le Tarn-et-Garonne. Cette famille semble avoir disparu ensuite, il est donc probable que la Grézie était le nom d'une terre.

6.4 Marie Anne de LA PRUNE de LA BARTHE.
Elle fut la marraine, le 5 août 1711, de son neveu Joseph Louis François de La Prune (7.3.)

6.5 Marie Isabelle de LA PRUNE.
Fille de feu messire François de La Prune et de feue Eléonore de Montbrun, native de Marnaves, elle y épousa, le 13 avril 1701, **Joseph de GENIBROUSSE,** chevalier de Nages, du diocèse de Béziers, les mariés avaient reçu une dispense de parenté pour consanguinité du 2ème au 4ème degré[1074]. Joseph de Génibrousse ne figure pas dans les généalogies publiées.
La parenté est à chercher à partir de l'alliance Lordat/Genibrousse, Joseph de Génibrousse doit être un fils (pour expliquer le 2ème degré) de Jean de Génibrousse, coseigneur de Nages et de Canac, frère de Jeanne de Génibrousse (mère d'Anne de Lordat), lequel avait épousé, tardivement, le 22 janvier 1630, par contrat du 7 février 1633, Lucrèce de Giniés[1075], Joseph de Génibrousse doit donc être né tardivement et s'être marié tardivement.

VI Louis Gaston de LA PRUNE-MONTBRUN, chevalier, marquis de Montbrun, seigneur de Salvagnac, Cardonnac, de Labarthe, de Roquereine, de Tonnac, etc.
Né le 2 juin 1675, à Noailles (à 6 km de Cordes)[1076], il fut baptisé dans l'église Saint-Pierre de Noailles, le 11 du même mois[1077].
Il fut reçu page de la petite écurie, selon un certificat avec preuves du 28 mars 1682[1078].
Louis Gaston de La Prune Montbrun, marquis de Salvagnac, rendit hommage, le 9 décembre 1733, pour Tonnac[1079].
Il fut cité vivant, le 20 août 1746, lors du baptême de sa petite-fille Marianne Jacqueline de La Prune (infra) et mourut avant le 25 septembre 1747, date du mariage de sa fille Marie, sa femme ne fut pas citée feue à cette date (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 2 février 1707, **Marie Anne du SOLIER**[1080] (alias de Soulier.)
Ils eurent[1081] :

[1074] RP. Marnaves.
[1075] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Génibrousse,* Janvier 1998, produisant les contrats de mariage de Jean de Lordat et de Jeanne de Génibrousse, et de Jean de Génibrousse et de Lucrèce de Giniés, indiquant les parents de Jeanne et de Jean de Génibrousse.
[1076] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p. 268,
[1077] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 469, cette précision est étonnante car les registres paroissiaux de cette année ne sont pas disponibles par internet.
[1078] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p. 268.
[1079] A.M. Toulouse II 135.
[1080] François Bluche, *op.cit.*

7.1 Marie de LA PRUNE[1082].

Née et baptisée, à Marnaves, le 10 février 1709, ses parents habitant leur château de Roquereine, le parrain fut Paul de La Prune, sieur de Cardonnac, la marraine, Marie de La Prune. Marie de La Prune d'Hauterive, habitant Albi, fut la marraine, le 22 décembre 1774, de sa petite-nièce Jeanne Marie Josèphe de Martin de Viviès (infra.)

Elle avait épousé, le 25 septembre 1747, en la chapelle du château de Roquereine, **Pierre Michel de SALVAN d'HAUTERIVE,** brigadier des armées du roi, lieutenant-colonel au régiment de Brionne infanterie, chevalier de Saint-Louis, fils de feu Jean Louis de SALVAN, et de Marie de JANIN de GABRIAC, de la paroisse Sainte-Martiane d'Albi, l'acte indique les titres de feu le père de la mariée, que nous retrouverons au baptême d'Emmanuel Marie, de La Prune, et indique la mère de la mariée, furent présents Emmanuel, marquis de Roquelaure, Charles de La Prune, frère de la mariée, le marié signa Salvan d'Hauterive.

7.2 Marie Thérèse de LA PRUNE.

Elle naquit le 20 mars 1711, ses parents habitant leur château de Roquereine, et fut baptisée à Marnaves, le 27 suivant, le parrain fut le président de Montbrun, absent, la marraine fut la marquise de Montbrun, absente, la baptisée fut tenue sur les fonts par le sieur Paul Villeneuve, remplaçant le parrain et Marie Estang, remplaçant la marraine.[1083]

Dite épouse de Louis d'Avessens de Saint-Rome, écuyer de la princesse de Conti, elle fut la marraine, à Castres, le 9 décembre 1773, de Marie Thérèse de Martin de Viviès, fille de Marie Anne Gertrude Pétronille de La Prune Montbrun (infra.)

Elle avait épousé **Louis d'AVESSENS de Saint-Rome,** écuyer de la princesse de Conti. Il fut le parrain à Castres, le 27 décembre 1775, de Marie Louise de Martin de Viviès, fille de Marie Anne Gertrude Pétronille de La Prune Montbrun (infra.)

Louis d'Avessens , seigneur de La Gascogne et de Dournes, premier écuyer de la princesse de Conti, époux de Marie Thérèse de La Prune Montbrun était le frère puîné de Jean Jacques de d'Avessens, seigneur de Saint-Rome, d'Aguts, qui avait épousé par contrat du 10 février 1707, Elisabeth de Franc de Montgey[1084], il était donc le fils d'autre Jean Jacques d'Avessens, seigneur d'Aguts, de Saint-Rome, et de Marie de Rozel, épousée par contrat du 28 *septembre* 1671[1085].

7.3 Joseph Louis François de LA PRUNE.

Il naquit, le 30 juillet 1711, ses parents habitant leur château de Roquereine, et fut baptisé, à Marnaves, le 5 août suivant, le parrain fut Joseph de Roquemaurel, son oncle, la marraine Marianne de La Prune de La Barthe, sa tante.

[1081] RP. Marnaves pour les quatre premiers., ceux de Cordes pour les suivants.

[1082] Ce qui la concerne ainsi que sa belle-famille provient des registres paroissiaux de Marnaves.

[1083] RP. Marnaves.

[1084] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* sixième série, p.60.

[1085] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.723, qui indique que Jean Jacques d'Avessens et Marie de Rozel eurent un fils Louis, dont la carrière et l'union ne sont pas citées.

7.4 Pierre de LA PRUNE.
Il naquit le 12 octobre 1712, ses parents habitant leur château de Roquereine, et fut baptisé, à Marnaves, 5 jours après.
Ce doit être lui qui dit Pierre de La Prune, sieur de Cardonnac, ancien capitaine de cavalerie, fut le parrain, à Viviès, le 6 novembre 1772, de Pierre Jean Timoléon de Martin de Viviès, fils de Marianne Gertrude Pétronille de La Prune Montbrun (infra.)

7.5 Raymond de LA PRUNE.
Il naquit vers janvier 1714, et fut enterré le 23 mars 1714, âgé d'environ 2 mois, dans l'église Saint-Michel de Cordes.

7.6 Marie Charlotte de LA PRUNE.
Elle naquit le 7 février 1716, et fut baptisée 4 jours après, dans l'église Saint-Michel de Cordes, le parrain fut Louis de La Prune, comte de Montbrun, seigneur de Salvagnac, la marraine Françoise de La Mamie (La Mamye), l'enfant fut tenu sur les fonts par Marie de La Prune, fille des parents de la baptisée.

7.7 Paul Joseph de LA PRUNE, chevalier, marquis de Montbrun, seigneur de Cardonnac.
Il fut capitaine au régiment de Nivernais infanterie et mourut avant le 6 novembre 1772 (infra.)
Il avait épousé, en 1740, **Louise Antoinette de WOLBOCK,** fille de Louis Antoine de WOLBOCK, chevalier, vicomte de Limé (Aisne), enseigne au régiment de La Châtre, puis premier capitaine au régiment de Louvigny, puis lieutenant-colonel et gouverneur d'Avesnes (Nord), et de Marie Anne de MERCERY, épousée à Lisle-sur-Tarn, par contrat du 8 juin 1720[1086]. Louise Antoinette de Wolbock, veuve de Joseph de La Prune Montbrun, capitaine au régiment de Nivernais infanterie, fut présente, le 6 novembre 1772, au baptême de Pierre Jean Timoléon de Martin de Viviès, fils de Louis Alexandre et de Marianne Pétronille de La Prune Montbrun, le parrain fut Pierre de La Prune Montbrun, sieur de Cardonnac, ancien capitaine de cavalerie[1087].
Louise Françoise de Wolbock, veuve de messire de La Prune, fut la marraine, le 27 décembre 1775, de sa petite-fille, Marie Louise de Martin de Viviès(infra.)
Ils eurent :

Marie Anne Gertrude Pétronille de LA PRUNE MONTBRUN.
La dame de La Prune, épouse de M. de Martin de Viviès, comme héritière de M. de La Prune-Montbrun, sieur de Cardonnac, fut mentionnée dans le procès-verbal de l'assemblée générale des trois ordres de la sénéchaussée de Toulouse,

[1086] Etienne Leger, *op.cit.,* p. 468, indique les parents de Louise Antoinette de Wolbock, ce qui concerne ces derniers provient du Vicomte Frotier de La Messelière, *Filiations bretonnes,* tome V, p. 409, qui indique les parents de Marie Anne de Mercery, Antoine de Marcery, officier de marine, et Christine Brown de Galloway. La famille de Wolbock était originaire de Tiel-en-Gueldre (Pays-Bas.)
[1087] Maurice Vuillier, produisant les RP. de Viviès.

du 27 mars 1789, ainsi que le marquis de La Prune-Montbrun et le chevalier de La Prune.[1088]

Elle assista, étant remplacée par son fils Emmanuel Marie de Martin de Viviès, son autre fils Joseph de Martin de Viviès, lors de son mariage, le 22 juillet 1824, lors de son mariage avec Elodie Eugénie Imbert de Corneillan (infra.)

Elle avait épousé, par contrat du 3 juillet 1771, **Jacques Louis Alexandre de MARTIN de VIVIES,** seigneur de Viviès, né le 14 septembre 1739, fils de Timoléon de MARTIN de VIVIES, seigneur de Viviès, et d'Elisabeth de CLAUSADE de MAZIEUX , il mourut en 1800, d'où postérité[1089].

Parmi leur postérité nous indiquons ceux de leurs enfants faisant apparaître des membres de la famille de La Prune Montbrun.

Leur fils Pierre Jean Timoléon de Martin de Viviès, fut baptisé, à Viviès, le 6 novembre 1772, le parrain fut Pierre de La Prune Montbrun, sieur de Cardonnac, ancien capitaine de cavalerie, fut présente Louise Antoinette de Wolbock, veuve de messire Joseph de La Prune Montbrun, capitaine au régiment de Nivernais infanterie, grand-mère maternelle du baptisé[1090].

Leur fille Marie Thérèse de Martin de Viviès, fut baptisée, à Castres, le 9 décembre 1773, la marraine fut Thérèse de La Prune Montbrun, épouse de Louis d'Avessens de Saint-Rome, écuyer de la princesse de Conti[1091].

Leur fille Jeanne Marie Josèphe de Martin de Viviès, fut baptisée, à Castres, le 22 décembre 1774, la marraine fut Marie de La Prune d'Hauterive, sa grand-tante maternelle, habitant Albi.[1092]

Leur fille Marie Louise de Martin de Viviès, fut baptisée, à Castres, le 27 décembre 1775, le parrain fut Louis d'Avessens de Saint-Rome, ancien écuyer de la princesse de Conti, la marraine Louise Françoise de Wolbock, veuve de messire de La Prune, grand-mère de la baptisée[1093].

Leur fille Marie Rose de Martin de Viviès fut baptisée, à Castres, le 29 juillet 1779, le parrain fut le marquis de La Prune Montbrun, officier des gardes françaises.

Leur fils Joseph de Martin de Viviès, né le 22 juin 1781, à Castres, demeurant avec sa mère Marie Anne Pétronille de La Prune Montbrun, veuve de Jacques Louis Alexandre de Martin de Viviès, décédé à Castres, le 7 frimaire an IX (27 septembre 1800), épousa, le 22 juillet 1824, étant âgé de *42* ans, Elodie Eugénie Imbert de Corneillan[1094].

Leur fille Emmanuelle Marie de Martin de Viviès, fut baptisée, à Castres, le 3 février 1785, le parrain fut Emmanuel Marie de La Prune Montbrun, capitaine de chasseurs, au régiment des Ardennes, son oncle breton maternel.

[1088] Louis et de La Roque et Edouard de Barthélemy, *Catalogue des gentilshommes de Languedoc et du Roussillon, Foix, Comminges et Couserans,* Sénéchaussée de Toulouse, p. 30.

[1089] Jules Villain, *op.cit.,* t. I, p.330.

[1090] Maurice Vuillier produisant les RP. de Viviès.

[1091] Maurice Vuillier, produisant les RP. de Castres.

[1092] Maurice Vuillier produisant les RP. de Castres.

[1093] Maurice Vuillier produisant les RP. de Castres.

[1094] Maurice Vuillier produisant l'État civil de Saint-Urcisse.

Leur fils François Geneviève Augustin de Martin de Viviès, fut baptisé, à Viviès, le 20 novembre 1789, son parrain fut François Marie de La Prune Montbrun, abbé commendataire *d'Hanberg*, vicaire de Senlis[1095].

7.8 Charles Louis de LA PRUNE, qui suit.

VII Charles Louis de LA PRUNE, comte de La Prune, de Cardonnac.
Son frère Paul Joseph de La Prune, marquis de Montbrun, étant mort dès 1772, ce doit être lui ou un de ses fils qui dit le marquis de La Prune-Montbrun fut cité le 27 mars 1789, dans le procès verbal de l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée de Toulouse (supra.)
Etant capitaine au régiment du roi, il avait épousé, par contrat du 13 octobre 1740, **Jacqueline de BESSUEJOULS de ROQUELAURE**[1096], fille d'Emmanuel de BESSUEJOULS de ROQUELAURE, marquis de Roquelaure, baron d'Apchier, de Montchanson, Tholet, Ceyrac, Gabriac, ancien guidon des gendarmes de la reine, et de Jeanne Marie de BAGLION de LA SALLE, épousée par contrat du 24 février 1714, à Mende[1097].
Ils eurent[1098] :

9.1 Marianne Jacqueline de LA PRUNE.
Elle naquit le 21 décembre 1741, et fut ondoyée, à Cordes, trois jours après, en présence de Mathieu, abbé de Roquelaure, et de Jacques Blaise Pierre Gabriel de Clary, seigneur de Vindrac, puis présentée pour être baptisée, à Marnaves, avec le prénom de Marianne Jacqueline, le 20 août 1746, par le comte de Roquelaure, son oncle maternel, et la marquise de La Prune, sa grand-mère.

9.2 Gaston Louis Charles de LA PRUNE.
Il naquit le 14 avril 1743, fut ondoyé, au château de Roquereine, trois jours après, et fut baptisé, à Marnaves, le 8 juin 1743.

9.3 François Marie de LA PRUNE de SALVAGNAC.
Il naquit, au château de Roquereine, le 14 juillet 1744, et fut baptisé, six jours après en l'église Saint-Médard de Marnaves, le parrain fut François Rival, au nom de Mgr François (de Baglion) de La Salle, évêque d'Arras, son grand-oncle, la marraine, Marie Sages, au nom de Marie de La Prune, comtesse de *La Grésie* (La Grézie), grand-tante maternelle.
Il fut admis à la Grande Ecurie, sur preuves du 6 juin 1759, y entra le 11 du même mois et en sortit le 14 avril 1762, et fut nommé lieutenant au régiment de Saintonge infanterie[1099].

[1095] Maurice Vuillier produisant les RP. de Viviès.
[1096] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p.268.
[1097] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome II, pp.312-313, qui dit qu'Emmanuel de Bessuéjoulds de Roquelaure et Jeanne Marie de Baglion de La Salle eurent une fille qui épousa M. de La Prune, l'ascendance est confirmée par l'acte de baptême d'Emmanuel Marie de La Prune.
[1098] RP. Cores et RP. Marnaves.
[1099] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p.268.

Ce doit être lui qui dit abbé commendataire *d'Hanberg*, vicaire de Senlis, fut le parrain, le 20 novembre 1789, de François Geneviève Augustin de Martin de Viviès, son présumé neveu à la mode de Bretagne (supra.)

9.4 Emmanuel Marie de LA PRUNE.
Son acte de baptême indique son ascendance.
Il naquit 26 octobre 1745, au château de Roquereine, fils de messire Charles Louis, comte de La Prune, ancien capitaine au régiment du roi, dragons, fils *aîné* (cela semble inexact) de messire Louis Gaston de La Prune Montbrun, chevalier, marquis dudit lieu, baron de Salvagnac, seigneur de Saint-Clair, de *Sainte-Gervele*, d'Anglars, de Tonnac, Labarthe, Roquereine, et d'autres places, et de Jacqueline de Bessuéjouls de Roquelaure, fille aînée de messire de Bessuéjouls de Roquelaure, chevalier, seigneur marquis dudit lieu, comte et baron d'Apchier, de Saint-Chély, seigneur de Tholet, de Montchanson, Gabriac, Lastours, chevalier de Saint-Louis, ancien guidon des gendarmes de la reine, et baron de La Tour du Gévaudan, aux Etats-généraux de la province de Languedoc.
Il fut baptisé le jour de sa naissance, à Marnaves, le parrain fut Pierre Rustel, pour ledit seigneur marquis de Roquelaure, la marraine Marie Airal, pour Marie de La Prune, fille aînée du seigneur marquis de La Prune, et de Marie Anne de Soulié (Solier.)
Emmanuel Marie de La Prune, capitaine de chasseurs au régiment des Ardennes, fut le parrain, le 3 février 1785, de sa nièce à la mode de Bretagne, Emmanuelle Marie de Martin de Viviès (supra.)

9.5 N…de LA PRUNE.
Il naquit, au château de Roquereine, le 4 janvier 1747, y fut ondoyé, en danger de mort, par Me Joseph Soulages, maître chirurgien de Cordes, et fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Médard de Marnaves.

Les registres paroissiaux de Cordes et de Marnaves ne font plus apparaître de membres de la famille de La Prune.

III
Seigneurs de Cardonnac

Un essai de généalogie peut-être proposé à partir des données du fonds Favarel, faisant apparaître deux cousins, d'actes provenant des sources citées supra et d'autres sources.

I N…de LA PRUNE
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 N…de LA PRUNE, père de Jean, qui suit.

2. 2 N…de LA PRUNE,

Il épousa **Jeanne de VIC.** Une famille de ce nom apparaît dans des actes passés à Cordes
Ils eurent :

Louis de LA PRUNE.
Louis de La Prune, fils de Jeanne de Vic, vendit, en 1567, à Jean de La Prune, seigneur de Cardonnac, son cousin, une part de la maison acquise d'Isabelle de La Prune[1100]. Cette dernière, fille de Bernard de La Prune, bourgeois de Cordes, avait épousé, en 1548, François de Raymond, seigneur d'Auty (Tarn-et-Garonne), supra.

II N…de LA PRUNE
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Jean de LA PRUNE, qui suit.

3.2 peut-être Arnaud de LA PRUNE, chevalier.
Cité le 29 mars 1556, partant au service du roi (supra), il fut institué, le 30 juin 1586, procureur de François de La Pune, seigneur de Cardonnac, pour rendre hommage au roi.

III Jean de LA PRUNE, seigneur de Cardonnac.
Cité en 1567 (supra), Jean de La Prune, seigneur de Cardonnac, fut cité en 1572[1101].
Ce doit être lui qui épousa, par contrat du 28 mai 1558, **Florette de SEGUIER.** Elle était fille de Raulin de SEGUIER, conseiller au Parlement, et d'Anne GENCIEN, sa seconde femme, épousée vers 1530[1102].
Ils pourraient être les parents de :

4.1 François de LA PRUNE, seigneur de Cadonnac, qui suit.

4.2 Pierre de LA PRUNE, seigneur de Cardonnac,
Il épousa, par contrat du 8 mai 1594, **Jeanne de CHEVERRY,** fille de Pierre de CHEVERRY, chevalier, baron de Saint-Michel de Lanès, trésorier général de France, et de Bourguine du FAUR de Saint-Jory, sa seconde épouse[1103].
Ils ne semblent pas avoir eu de postérité.

IV François de LA PRUNE, seigneur de Cardonnac.
Comme dit supra il donna une procuration, le 30 juin 1586, à son présumé oncle Arnaud de La Prune, chevalier, aide maréchal de camp, pour rendre hommage au roi.

[1100] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p.75, produisant un acte de l'étude Boyer, registre de Jean Garrigues, 1567-1570.
[1101] Ch. Portal, *op.cit.,* 1901, p. 75, produisant le Fonds Favarel, n°252, f°1.
[1102] André Navelle, *op.cit.,* X, pp. 23- 25.
[1103] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, p. 701, se référant à Cornac, notaire à Toulouse.

Compte tenu de sa qualification au moment de son mariage, il pourrait difficilement être un fils de Pierre, son mariage tardif (60 ans après le contrat de mariage de ses présumés parents) peut s'expliquer par sa carrière militaire.
Etant chevalier de l'ordre du roi et de Saint-Michel il épousa, par contrat du 10 décembre 1618, **Renée de TOULOUSE et de LAUTREC** fille de Pierre de TOULOUSE et de LAUTREC, baron de Montfa (Tarn), et d'Anne de NADAL, dotée de 8 000 livres[1104].
Ils ne semblent pas y avoir eu de postérité, ce qui explique que la seigneurie de Cardonnac passa après eux à la branche citée supra.
Ce mariage de Renée de Toulouse et de Lautrec n'est pas connu des généalogies publiées (qui la nomment.)

IV
Branche de Cordes

Une famille de La Prune, noble, apparaît dans les registres paroissiaux de Cordes (lacunaires, 1610-1632, puis 1647-1792), de même origine que les précédentes, issues d'une famille bourgeoise de Cordes, qui n'est pas rattachée. Cette origine commune avec la branche des seigneurs du Moulin-Neuf, est confirmée par le fait que les membres de ces deux familles furent inhumés dans la même chapelle (Saint-Martial) de l'église Saint-Michel de Cordes.

I François de LA PRUNE.
Il mourut avant le 7 décembre 1655, date de la mort de sa femme.
Il avait épousé **Anne *HUGUES.***
Anne *Hugues*, veuve de Monsieur François de La Prune, mourut, à Cordes, le 7 décembre 1655, âgée d'environ 70 ans, et fut ensevelie, le lendemain, dans la chapelle Saint-Martial de l'église Saint-Michel de Cordes, en présence de M. François de La Prune, son fils. L'âge approximatif de 70 ans pourrait plus élevé que la réalité car elle aurait eu un fils à 42 ans.
Ils eurent :

II François de LA PRUNE.
Né vers 1627, il mourut, à Cordes, le 30 juillet 1692, âgé d'environ 65 ans, et fut enseveli le lendemain dans la chapelle Saint-Martial de l'église Saint-Michel de Cordes, en présence de son fils Jean François de La Prune.
Noble François, chevalier de La Prune, épousa, le 6 février 1649, en la chapelle Notre-Dame du Rosaire, à Cordes, demoiselle **Jeanne (de) PALAPRAT,** en présence de Jean de Lacombe, recteur, et de M. de Castanet. La mariée appartenait à une famille bourgeoise de Cordes.
Jeanne de Palaprat, veuve de François de La Prune, chevalier, mourut, à Cordes, le 27 mai 1693, âgée d'environ 66 ans, et y fut ensevelie, le même jour, dans l'église Saint-Michel, en présence de Jean François de La Prune.
Ils eurent :

[1104] AD.HG Reg. Ins. 21.

3.1 Jean François de LA PRUNE
Il naquit, à Cordes, le 26 novembre 1649, et y fut baptisé le 1er septembre 1657, en même temps que plusieurs de ses frères et sœurs.

3.2 Catherine de LA PRUNE.
Née le 18 février 1652, elle fut ondoyée à la maison, et baptisée le 1er septembre 1657, en même temps que plusieurs de ses frère et sœurs. Elle mourut, à Cordes, le 23 avril 1659, âgée d'environ 8 ans, et fut ensevelie dans la chapelle Saint-Martial de l'église Saint-Michel de Cordes.

3.3 Jeanne de LA PRUNE.
Elle naquit, à Cordes, le 20 mars 1653, et fut baptisée le 1er septembre 1657, en même temps que plusieurs de ses frères et sœurs.

3.4 François de LA PRUNE.
Il naquit, à Cordes, le 25 janvier 1655, et y fut baptisé le 1er septembre 1657, en même temps que plusieurs de ses frères et sœurs.
C'est probablement lui qui avait épousé **Elisabeth (Isabeau) de PLEUX** de Saint-Martin, laquelle mourut, à Cordes, le 27 février 1728, et y fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Michel, en présence de noble de Castanet[1105].

3.5 Antoinette de LA PRUNE.
Elle fut baptisée, à Cordes, le 23 juin 1657, son parrain fut monsieur Aymeric de Guison, lieutenant principal à Cordes, la marraine Marguerite de Brunis.

3.6 Marie de LA PRUNE.
Elle mourut, à Cordes, le 8 septembre 1657, âgée d'environ 6 mois, et fut ensevelie dans la chapelle Saint-Martial de l'église Saint-Michel de Cordes.

3.7 Marie Anne de LA PRUNE.
Elle naquit vers 1660, mourut et fut enterrée, à Cordes, le 23 février 1678, âgée d'environ 18 ans, dans l'église Saint-Michel de Cordes, en présence de son père, qui signa Che (valier) de La Prune, et de François de Saint-Félix, seigneur de Mauremont.

3.8 probablement Louis de LA PRUNE.
Louis de La Prune, capitaine dans le régiment de Languedoc, mourut, à Cordes, le 17 janvier 1699, et y fut enterré le lendemain en présence de son frère François de La Prune.

Devait appartenir à cette branche Paul François de La Prune, habitant Cordes, qui fut le parrain, à Itzac, de Paul François Gairal, le 13 août 1693[1106].

[1105] RP. Cordes.
[1106] RP. Itzac.

V
Rameau d'Itzac.

Les registres paroissiaux d'Itzac (à 7 km au sud-ouest de Cordes, lacunaires, 1693-1694, 1705, 1736 -1789) font apparaître un rameau qui compte tenu de la proximité avec Cordes doit être issu de la branche de Cordes, dont l'auteur est Jean François de La Prune, qui apparaît feu dans l'acte de baptême de Jeanne de Tonnac, à Itzac, le 6 septembre 1744, dont la marraine était Jeanne de Biron, sa veuve, qui signa Janeton de Biron[1107].

Il est possible que ce Jean François de La Prune soit celui qui naquit à Cordes, le 26 novembre 1649, et vécut, peut-être, au moins 90 ans.

A noter que nous connaissons à Itzac, Isabeau de La Prune, qui femme de Jean de Tonnac, seigneur de La Caillavie, y fut ensevelie le 19 janvier 1694, âgée de 46 ans[1108]. Cette Isabeau n'est pas rattachée, c'est peut-être elle qui attira à Itzac Jean François de La Prune.

Jean François de LA PRUNE.

Comme dit supra, il mourut avant le 6 septembre 1744. Il n'est pas dit feu, le 13 mars 1739, dans l'acte de baptême, à Itzac, d'Antoine Jean Pelegry, dont la marraine fut Jeanne de Biron, épouse de M. de La Prune d'Itzac.

Il avait épousé **Jeanne (de) BIRON.**

Jeanne de Biron, veuve de François de La Prune, fut la marraine, le 16 janvier 1749, de Pierre de Tonnac, elle signa « La de La Prune. » Dame Jeanne Biron, veuve de messire François de La Prune, ancien capitaine d'infanterie, mourut à Itzac, le 15 mars 1760, âgée d'environ 75 ans, et y fut enterrée, le lendemain, dans le cimetière de la paroisse[1109]. Cet acte indique qu'elle serait née vers 1685. Elle peut s'être mariée vers 1705, son mari ayant alors environ 55 ans, et avoir une fille, qui naquit longtemps après se mariage et/ou qui se maria tardivement, pour avoir des enfants nés entre 1745 et 1752.

Ils eurent[1110]:

Françoise dite au début **Françon de LA PRUNE,**

Françon de La Prune fut la marraine, à Itzac, le 7 avril 1742, de Françoise Andrieu, elle ne sut signer. Dite tante d'alliance, elle fut la marraine, à Itzac, le 25 février 1745, de Jean Moisset, fille de Joseph et de Marie Sudre.

Demoiselle Françoise de La Prune, épouse de Pierre Moisset, travailleur, fut la marraine, à Itzac, le 14 avril 1760, de Françoise Delpech.

Elle se maria hors de sa condition en épousant son métayer, qui fut ensuite qualifié travailleur puis laboureur (petit propriétaire terrien.)

[1107] RP. Itzac.

[1108] RP. Itzac.

[1109] RP. Itzac

[1110] RP. Itzac, pour tout ce qui concerne Françoise de La Prune, ainsi que son mari et ses enfants.

Elle épousa **Pierre MOISSET,** du masage de Marou, qui fut dit métayer de Mademoiselle de La Prune, dans l'acte de décès de leur fils Joseph, le 20 août 1754, âgé d'environ 8 ans.

Ils eurent :

Jeanne Marie Moisset qui naquit à Itzac, le 25 janvier 1745, et y fut baptisée le lendemain, la marraine fut Jeanne de Biron, aïeule maternelle.

Jeanne Marie Moisset, fille de Pierre Moisset, laboureur, et de demoiselle Françoise de La Prune, fut la marraine, le 30 janvier 1763, à Itzac, de Jean Sirven. Jeanne Marie Moisset, fille de Pierre Moisset, laboureur du hameau del Pech, et de Françoise La Prune, âgée d'environ 22 ans, épousa, à Itzac, le 1er juin 1767, Jean Jacques Viguié, majeur de 25 ans, fils de Jean Viguié, laboureur du hameau de Deymarie, et de feue Marguerite Delron.

Joseph Moisset, qui naquit à Itzac, le 20 mars 1746, et y fut baptisé le même jour. Il mourut, à Itzac, le 20 août 1754, âgé d'environ 8 ans, et fut enseveli le lendemain, dans cet acte son père, Pierre Moisset, fut dit métayer de Mademoiselle de La Prune.

Salvy Moisset, qui naquit, à Itzac , le 4 juillet 1749, et y fut baptisé le lendemain.

Marie Moisset, qui naquit et fut baptisée à Itzac, le 9 juillet 1752.

VI
Personnes isolées

Florette de La Prune épousa, le 11 décembre 1599, Jean de Gineste, baron de Mézens, juge-mage en la sénéchaussée de Toulouse, qui épousa, en secondes noces, par contrat du 6 février 1612, Marie de Papus, il était fils de François Gineste et d'Hélène de Toupignon[1111].

Anne de La Prune épousa par contrat du 3 février 1659, passé au château de La Bastide, au diocèse de Bayeux (?), Paul de Celery, seigneur d'Alens, en Foix, qui fut maintenu noble, le 25 mai 1698, fils de Jean de Celery, seigneur d'Alens, et petit-fils d'Antoine de Celery et d'Antoinette de Traversier qui apporta à son mari la terre d'Alens. Cette famille descendait d'Etienne Celery (ou Celeri), notaire, capitoul de Toulouse, en 1531[1112].

[1111] Louis de La Roque, *op.cit.,* n° 164, p. 211 ; Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* tome IV, p. 154, indique les parents de Jean.

[1112] Louis de La Roque, *op.cit.,* n°49, p. 120 ; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, pp.1820-1821.

Marie de La Prune épousa, par contrat du 13 juin 1665, François de Nobles, seigneur de Saint-Amadou, Besplas, fils d'Albert de Nobles, seigneur de Saint-Amadou, et de Marguerite d'Orbessan[1113].

Marie Thérèse de Nobles, fille de François de Nobles et Marie de La Prune épousa, par contrat du 11 mars 1700, Joseph d'Adhémar, baron de Trébas, fils de François Scipion d'Adhémar, baron de Trébas, et de Jacquette de Barthélemy de Gramont[1114].

Douillac, révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1113] Marquis d'Aubais,*op.cit.,* II, p. 48, qui nomme cette famille Desnobles.
[1114] AD.HG Reg. Ins. 33.

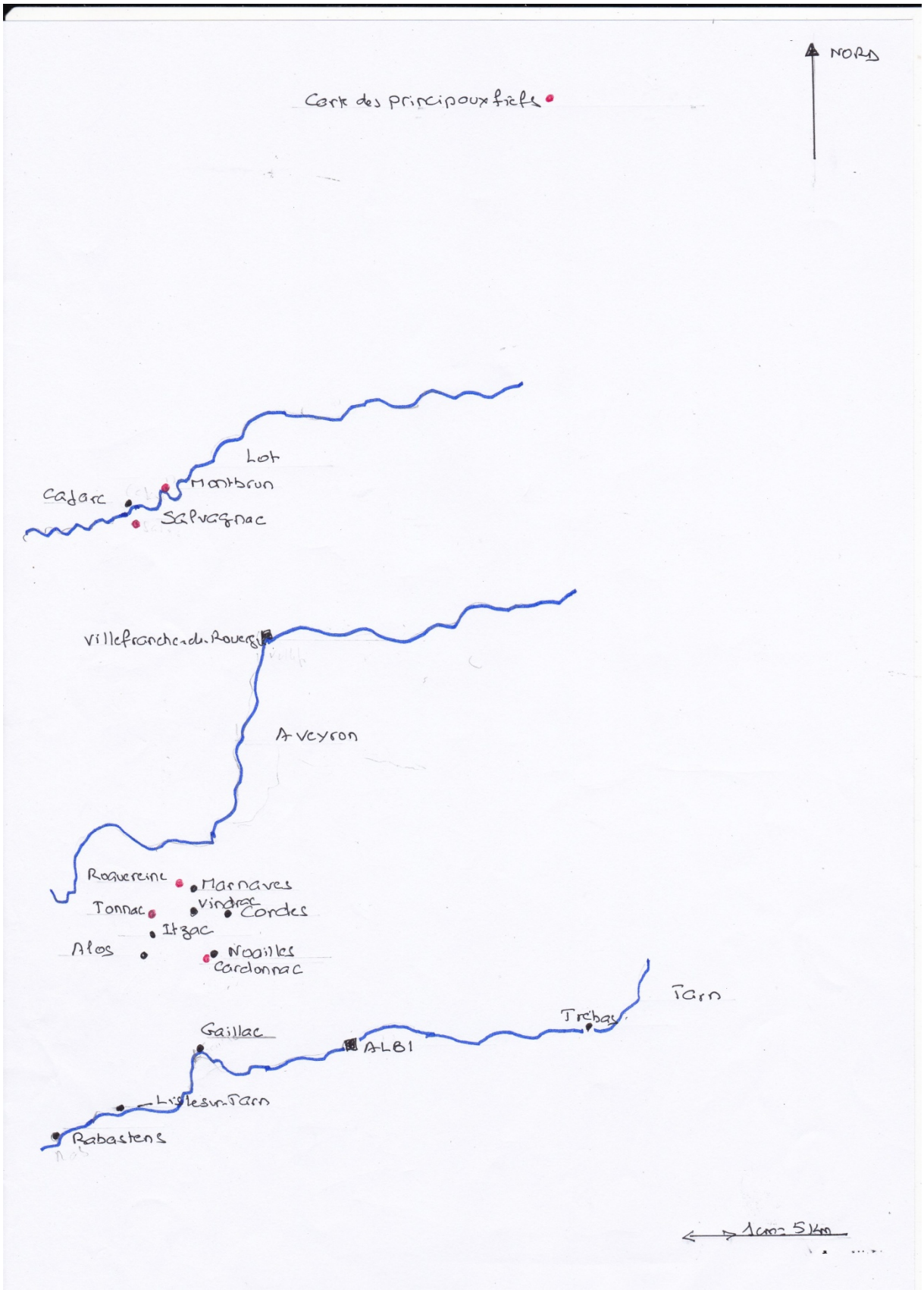
NORD
Carte des principaux fiefs
Lot
Montbrun
Cajarc
Saint-Cirgues
Villefranche-du-Rouergue
Aveyron
Roquevaire
Marnaves
Tonnac
Vindrac
Cordes
Itzac
Alos
Nouilles
Cordonnac
Tarn
Trebas
Gaillac
ALBI
Lisle-sur-Tarn
Rabastens
1cm = 5km

Famille de LASTOURS (Endoufielle)

La filiation d'une famille de Lastours qui tenait Endoufielle (Gers, lieu écrit Andoufielle dans la plupart des actes) peut être établie à partir de Jean de Lastours, coseigneur d'Endoufielle, en 1551, d'autres Lastours furent connus dans cette région depuis le 13ème siècle.
Le dernier mâle cité de cette famille, François de Lastours, fils de Frédéric de Lastours, seigneur et baron d'Endoufielle, ce dernier ayant testé le 6 février 1635, mourut probablement avant 1646, date à laquelle sa sœur Marthe avait hérité d'Endoufielle.
Le document qui suit a été établi à partir d'actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.

I

Premières personnes de ce nom dont certaines pouvaient appartenir à cette famille :

Bertrand de Lastours fut consul ou capitoul de Toulouse en 1247[1115].

Ayceline de Lastours et ses fils, seigneurs de Montagnac, près de Mauvezin, canton de Cologne (Gers) concédèrent la charte des privilèges à tous ceux qui, en 1260, voulurent venir former une nouvelle bastide. La seigneurie de Montagnac passa des Lastours aux Polastron puis aux Cardaillac-Lomné. La bastide n'eut jamais qu'une très minime importance[1116].
Géraud de Polastron tenait Montagnac en 1456, il n'est pas rattaché, après lui Antoine de Polastron tenait Montagnac en 1489[1117].

Bertrand de Lastours, damoiseau, fut capitoul en 1282[1118].

Tiburce de Lastours, fille de feu Ispan de Lastours, coseigneur de Maurens, épousa, par contrat du 20 juin 1362, Vezian de Montaut, sieur de Maurens (Gers), fils de Galin de Montaut[1119] (ces Montaut ne sont pas rattachés.) Les seigneurs d'Endoufielle tenaient un lieu de Maurens, qui pourrait être le même.

Arnaud Guillaume de Lastours était, en 1493, coseigneur de Lassance (à 2 km de Mouchan, Gers.)

[1115] Alphonse Brémond, *Nobiliaire Toulousain,* t. II, p. 71.
[1116] *Revue de Gascogne*, 1893, *Les coutumes de Montagnac,* pp.358-359, Document découvert par M. Edouard Forestié, secrétaire général de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, présenté au congrès des sociétés savantes à la Sorbonne.
[1117] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Polastron,* produisant les preuves.
[1118] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 71.
[1119] AD. Gers Vergès I 2492.

II
Fragment de généalogie

Jean de Lastours, écuyer, seigneur d'Endoufielle, était en procès, le 11 janvier 1543, contre Gaston d'Aulin, écuyer, seigneur d'Aulin (à 6 km de Lombez, Gers), époux de Gabrielle de Lastours. Gaston d'Aulin était fils de Jean d'Aulin, seigneur d'Aulin, qui vivait en 1535 et mourut avant 1540[1120]. Compte tenu de la chronologie qui apparaît dans la généalogie de la famille d'Aulin, Gabrielle de Lastours était plus probablement une tante qu'une sœur de Jean de Lastours, premier degré de la filiation suivie.

I Jean de LASTOURS, coseigneur d'Endoufielle (Gers.)
Selon un arrêt du parlement de Toulouse, le 27 août 1551, Jean de Lastours et Antoine de Got (Goth), coseigneurs d'Endoufielle, étaient en procès contre la communauté d'Endoufielle qui leur contestait certains droits de justice et des redevances seigneuriales[1121].
Jean de Lastours, seigneur d'Endoufielle, était le neveu d'Arnaud Guillaume de Lambès alias de Mona, seigneur de Savignac et de Mona, époux de Paulette de Roquefort, selon le testament de cet Arnaud Guillaume de Lambès, du 25 juin 1557, Jean de Lastours fut nommé, avec d'autres, gouverneur des enfants du testateur[1122].
Il reconnut une dette, le 28 août 1562, à René de Pins, seigneur de Horgues et de Montbrun, pour un prêt amiable[1123]. Jean de Lastours, seigneur d'Endoufielle, fut témoin, le 28 août 1568, au testament de Jeanne de Roux, veuve d'Antoine de Lordat, seigneur de Saint-Victor, par ce testament Jeanne de Roux confia le soin des honneurs funèbres au sieur d'Endoufielle, son cousin[1124].
Jean de Lastours avait épousé, par contrat du 15 janvier 1552, **Blanche de GUERS,** fille de Pierre de GUERS, seigneur de Castelnau (Hérault), Lestang, coseigneur d'Olargues (Hérault), la future était dotée de 3 500 livres plus 500 livres pour les accoutrement et 1 700 livres d'augment[1125], la mère de la future était Jeanne de GROSSOLLES, de la branche des seigneurs de Caumont[1126], la branche de la famille de Grossolles à qui appartenait la mère de la future était possessionnée dans le Tarn-et-Garonne. Blanche de Guers, veuve de Jean de Lastours, seigneur d'Endoufielle et de Mauléon, fit une donation, le 27 avril 1596, à Louis de Lastours, son fils puîné[1127].
Ils eurent :

2.1 Frédéric de LASTOURS, qui suit.

[1120] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome IV, pp. 31-32, produisant AD.HG B 36 pour le procès en 1543.
[1121] AD. Gers Vergès I 1605.
[1122] AD. Gers Vergès I 1853, Jean de Félice, notaire de Samatan.
[1123] AD. Gers 3 E 6476 L'Isle-Jourdain.
[1124] AD.HG 3 E 908, Bessier, notaire de Toulouse.
[1125] AD. Gers Vergès I 1983 n° 11330.
[1126] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, p. 206.
[1127] AD.HG Reg. Ins. 7.

2.2 Louis de LASTOURS, seigneur de Mauléon (juridiction de Maurens).
Il fut donataire de sa mère, le 27 avril 1596 (supra),
Jean Frix de Maignaut, écuyer, seigneur de Montégut, coseigneur d'Endoufielle, majeur de 25 ans, lui céda, le 9 décembre 1606, pour 9 400 livres, une maison seigneuriale à Endoufielle, avec une métairie à trois paires de bœufs de labourage, plus des droits seigneuriaux[1128].
Anne (de Montlezun) de Béraut passa un contrat de gazaille, le 28 novembre 1611, avec le métayer de Louis de Lastours[1129]. Benjamin de Marestaing et d'Astarac, seigneur de Fontrailles, vicomte de Cogotois, fit un accord, le 11 novembre 1620, avec Louis de Mauléon et d'Endoufielle[1130].

2.3 Louise de LASTOURS.
Veuve d'Olivier d'Antin, elle fit la donation, le 6 août 1603, à son fils François d'Antin, des biens à prendre sur la maison d'Endoufielle, à cause du décès de feus de Lastours et de Blanche (de Guers) de Castelnau, ses père et mère, puis fit une donation le 13 novembre 1604, à Jean et Anne d'Antin, ses fils, et à Blanche et Jeanne d'Antin, ses filles.[1131].
Elle avait épousé, par contrat du 30 janvier 1574, au château d'Endoufielle, nommant son père, **Odet d'ANTIN,** seigneur de Barthère. La future fut dotée de 3 500 livres plus 500 livres pour les joyaux et accoutrements, parmi les présents Pierre de Lambès, seigneur de Marambat, Denis de Mauléon, seigneur de La Bastide[1132], Pierre de Lambès était le fils d'Arnaud Guillaume et de Paule de Roquefort[1133].
Leur fils Pierre d'Antin, seigneur de Barthère, majeur de 14 ans et mineur de 25 ans, renonçant à l'âge de minorité, et avec l'autorisation de Louise de Lastours, sa mère, vendit, le 5 mars 1593, le moulin à farine avec deux meules, situé à Lustrac, à Arnaud de Barèges, seigneur de Lutilhous, pour payer une dette envers ce dernier[1134].

2.4 Marie de LASTOURS.
Elle ne fut pas citée feue le 29 mars 1610, lors du contrat de mariage de leur fils Frédéric, et mourut avant le 7 février 1619, date du contrat de mariage de leur fils aîné Louis Jean de Bonfontan, avec Anne de La Roque-Bouillac[1135].
Elle avait épousé, par contrat du 28 décembre 1579, au château d'Endoufielle, nommant son père, **François de BONFONTAN** fils de Paul de BONFONTAN, seigneur des Mazières, (et Marguerite de CAJARC[1136].) La future était dotée de 1 666 écus sol à raison de 60 sols qui devaient être payés comptant le 20 mai suivant[1137].

[1128] AD. Gers 3 E 802, Sanchon, notaire de Pessan.
[1129] AD. Gers 3 E 6573 L'Isle-Jourdain.
[1130] AD. Gers 3 E 6286, Jean François Ricaud, notaire d'Endoufielle.
[1131] AD.HG Reg. Ins. 11
[1132] AD. Gers Vergès I 70 n°393, Etienne Dufaur, notaire de Noailhan.
[1133] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lambès,* produisant la preuve.
[1134] AD. Gers Vergès I 72 n°473.
[1135] AD.HG Reg. Ins. 15.
[1136] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bonfontan,* produisant la preuve.
[1137] AD. Gers Vergès I 533 n°4403, Guillaume Rigaut, notaire d'Endoufielle.

Leur fils Frédéric de Bonfontan, seigneur de La Boulbène, épousa, par contrat du 29 mars 1610, Françoise de Villeneuve, laquelle fut veuve avant le 13 octobre 1611[1138], d'où un fils François qui continua la lignée.
Devenu veuf, François de Bonfontan épousa, en secondes noces Françoise d'Hébrail, laquelle, sa veuve, vendit une pièce de terre, le 29 avril 1629[1139].

2.5 Jeanne de LASTOURS.
Elle fut dite mère du sieur de La Loubère, sœur de Frédéric de Lastours, seigneur d'Endoufielle, dans le testament de celui-ci, le 6 février 1635.
Elle avait épousé, par contrat du 24 avril 1600, **Bernard François du BOURG,** fils de feu Marc Antoine du BOURG, seigneur de La Loubère, et de Perrone de BARRAU, mariés par contrat du 10 juin 1573, reçu par Roger Boneti, notaire de Montesquieu[1140] (-Volvestre).
Bernard François du Bourg, devenu seigneur de La Loubère, fut cité en 1614, avec Jeanne de Lastours, sa femme, et Perrone de Barrau, veuve de Marc Antoine du Bourg et fille unique et héritière de feu Jean de Barrau[1141]. Il mourut avant le 7 janvier 1623, date du contrat de mariage de leur fils François du Bourg, seigneur de La Loubère et de Saint-Christaud, avec Françoise Delpech, fille de feu messire Pierre Delpech, seigneur de La Croix (-Falgarde), et de Jeanne de Lézat[1142].
En 1625, on rappela la vente de la seigneurie de Saint-Christaud par Ogier de La Mothe, seigneur d'Izaut, à feu Bernard François du Bourg, cet acte nomma Jeanne de Lastours, veuve, et François du Bourg, leur fils[1143].

II Frédéric de LASTOURS, seigneur et baron d'Endoufielle, coseigneur de Maurens.
Il apparut comme seigneur d'Endoufielle à partir du 11 mars 1587, date à laquelle il reconnut une dette de 24 sacs de blé[1144].
Frédéric de Lastours, seigneur et baron d'Endoufielle, coseigneur de Maurens, arrenta, le 1er juillet 1633, les agriers de Maurens, pour 23 sacs de blé froment, mesure de Gimont[1145].
Frédéric de Lastours, seigneur et baron d'Endoufielle, testa, le 6 février 1635, au château d'Endoufielle, nommant sa femme, Anne de Montlezun, fille d'Antoine de Montlezun, seigneur de Béraut, en Condomois, il institua héritier universel son fils François de Lastours, à la charge qu'il soit de la religion, catholique, il donna 18 000 livres de dot à sa fille Marthe de Lastours, qu'il substitua à son frère, leur substituant, le seigneur de Barthère, son neveu, fils de sa sœur Louise, puis Louis de Bonfontan, seigneur des Mazières, son neveu, fils de sa sœur Marie de Lastours, puis le sieur de La Loubère, fils de sa sœur Jeanne de Lastours[1146].

[1138] BnF Fr 32297.
[1139] AD. Gers 3 E 6446 L'Isle-Jourdain.
[1140] AD.HG 3 E 15349 Montesquieu-Volvestre, le contrat du 24 avril 1600 reçu par François Vissens, notaire de Castelnau-de-Montmirail (Tarn.)
[1141] AD.HG 3 E 15362 Montesquieu-Volvestre.
[1142] AD.HG Reg. Ins. 22.
[1143] AD.HG 3 E 17557 Rieux.
[1144] AD. Gers 3 E 1594 Gimont.
[1145] AD. Gers 3 E 6228 L'Isle-Jourdain.
[1146] AD.HG Reg. Ins. 34 ; AD. Gers 3 E 6449 L'Isle-Jourdain.

Il avait épousé, par contrat du 2 juin 1608, **Anne de MONTLEZUN** dite **de BERAUT,** fille de Jean Antoine de MONTLEZUN, seigneur de Béraut, Meilhan, et de Marthe d'ESPARBES[1147].
Anne de Béraut, faisant pour Frédéric de Lastours, seigneur et baron d'Endoufielle, passa un bail à métairie, le 30 novembre 1611, et reconnut une dette, le 12 janvier 1612[1148].
Anne de Béraut, dame d'Endoufielle, reçut, le 21 novembre 1631, une reconnaissance de dette, dans la maison seigneuriale de Mauléon, juridiction de Maurens[1149].
Ils eurent :

3.1 François de LASTOURS.
Il fut institué héritier universel de son, père, par le testament de celui-ci du 6 février 1635, à condition qu'il soit catholique. Sa sœur Marthe étant citée dès 1668 comme dame d'Endoufielle, il est probable qu'il mourut avant cette date, sans postérité.

3.2 Marthe de LASTOURS.
Marthe de Lastours, dame d'Endoufielle, coseigneuresse de Maurens, bailla à ferme, le 16 octobre 1668, sa métairie de Mauléon[1150].
Le 3 mars 1673, Jean de La Baume de Forsac, seigneur de Maurens, avait un différend avec son gendre Gratien de Bonnot, seigneur de Latuque, en ce qui concernait la seigneurie de Maurens. Jean de La Baume de Forsac nomma procureur son gendre pour vendre, avec pacte de rachat, la seigneurie de Maurens avec les trois quarts de la justice de cette seigneurie dont il jouissait conjointement avec son gendre, ce dernier comme époux de sa fille Marie de Forsac, la vente comprenait également 6 métairies, des prés, vignes et bois et deux moulins, à Marthe de Lastours, marquise de *Cognac*, dame d'Endoufielle[1151]. Jean de La Baume de Forsac avait épousé, par contrat du 18 août 1632, Jeanne Françoise de Polastron, dame de Maurens, au diocèse de Lombez. Ils auraient eu une fille unique, *Léonarde*. Elle (d'après le texte cela semble se rapporter à Jeanne Françoise de Polastron, ce qui est inexact, car c'est la fille, Marie, qui épousa Gratien de Bonnot) se remaria, par contrat du 20 août 1650, à Gratien de Bonot (Bonnot), seigneur de Latuque et de Montfort, d'où postérité. Jean de La Baume de Forsac était fils de Bertrand II de La Baume, écuyer, seigneur de La Baume, Forsac, et de Marguerite de (Montboissier) de Beaufort-Canillac[1152].
Marthe de Lastours mourut le 24 avril 1676, selon l'acte d'émancipation de François de Bonfontan des Mazières, fils de Louis de Bonfontan, seigneur des Mazières, cet

[1147] Alphonse Branet, *Revue de Gascogne,* 1897, p.314, se référant aux archives de M. de Carsalade
[1148] AD. Gers 3 E 6573 L'Isle-Jourdain.
[1149] AD. Gers 3 E 6228 L'Isle-Jourdain.
[1150] AD. Gers 3 E 6232 L'Isle-Jourdain.
[1151] AD. Gers 3 E 6232 L'Isle-Jourdain.
[1152] Baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* addition, tome IX, p. 501, à la généalogie tome II, p. 448 ; les preuves de noblesse d'Hercule de Bonnot, seigneur de Latuque, et de son frère Laurent de Bonnot, sieur de Lespiasse, mentionnent leur père Gratien de Bonnot, seigneur de Latuque, qui avait épousé Marie de Forsac, par contrat du 29 août 1650 (Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & et du pays de Foix,* tome I, pp. 281-282.

acte cite le testament de Frédéric de Lastours, seigneur et baron d'Endoufielle, père de Marthe[1153].

Le 3 juillet 1676, Jean Jacques de Mauléon, seigneur et baron de La Bastide est dit héritier de Marthe de Lastours d'Endoufielle, marquise de *Cosnas*[1154].

La seigneurie d'Endoufielle revint à la famille de Bonfontan selon la substitution prévue par le testament de Frédéric de Lastours, seigneur et baron d'Endoufielle, du 6 février 1635, la sœur de ce dernier, Marie de Lastours, avait épousé François de Bonfontan, seigneur des Mazières.

Marthe de Lastours avait épousé, en premières noces le **vicomte de HEBERT.**

Marthe de Lastours, vicomtesse de Hebert, dame d'Aure, d'Endoufielle, de Maurens, veuve du vicomte de Hébert, avait épousé, en secondes noces, par contrat du 11 janvier 1646, **Amans de BARTHELEMY de GRAMONT,** chambellan du duc d'Orléans, assisté de Monsieur Maître Gabriel de Masnau, conseiller au parlement de Toulouse, procureur de Jacquette de Sabatéry, veuve de Monsieur Maître Pierre de Barthélemy, conseiller au parlement de Toulouse, la future, dotée de 16 000 écus, était assistée d'Angélique de Lambès, dame de Savignac, sa cousine, de Denis de Mauléon, seigneur de La Bastide, et de noble (blanc) de Mauléon, seigneur de Sérignac, ses cousins[1155], on retrouve la parenté avec les Lambès et les Mauléon de La Bastide mentionnée dans le contrat de mariage de Louise de Lastours avec Odet d'Antin.

Amans de BARTHELEMY de GRAMONT était fils de Pierre de BARTHELEMY, conseiller au parlement de Toulouse, qui avait épousé, le 30 juin 1591 (contrat du 7 juin) Jacquette de SABATERY[1156].

III
Personnes isolées.

Le 22 août 1566, Catherine de Lastours, était religieuse du monastère de Lévignac[1157]

Alexandre de Lastours, écuyer, seigneur de Dèze (un lieu de ce nom à 4 km de Lombez, Gers) et de Frontignan, rendit hommage au roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 4 juillet 1668, et dénombra ses fiefs nobles le 22 août 1671[1158].

Douillac, révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1153] AD.HG Reg. Ins. 31.
[1154] AD.HG E 200.
[1155] AD.HG Reg. Ins. 27, Jean de Laperrie, notaire de la baronnie d'Auradé.
[1156] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome II, pp.24-25.
[1157] AD.HG 3 E 32698 Lévignac
[1158] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* t.2, p. 71.

Famille de MARSA

I Seigneurs de Labastide-Marsa **p.227**

II Seigneurs de Fonneuve, Patras **p.230**

III Seigneurs de La Peyrière, Lartigue **p.234**

IV Seigneurs de Lestang **p.235**

V Seigneurs de Saillac **p.244**

VI Seigneurs de La Boudie **p.256**

VII Personnes isolées **p.257**

VIII Carte de Cassini **p.258**

IX Carte des principaux fiefs **p.259**

Une généalogie succincte de la branche des seigneurs de Saillac de cette famille a été publiée par La Chesnaye-Desbois, une généalogie des différentes branches, sauf celle des seigneurs de La Boudie, a été publiée par Jean-Claude Vidal[1159]. Cette généalogie a été complétée dans ce document par des données provenant principalement d'Hippolyte de Barrau[1160], de François Moulenq[1161], de Jean Vignau[1162], et d'autres, et en ce qui concerne la branche des seigneurs de Saillac, par les registres paroissiaux de Sorèze. Simon Descoutures, indique la filiation agnatique de la branche des seigneurs de La Boudie[1163], ces mêmes données concernant cette branche sont fournies par l'abbé Nadaud[1164].
Nous rappelons, dans le document qui suit, la généalogie publiée par Jean-Claude Vidal, qui est prouvée par des actes (les données non référencées dans ce document proviennent de cette source.)
La localisation de Labastide-Marsa, de Saillac et de Saint-Laurent (près de Beauregard), cette paroisse de Saint-Laurent a disparu, est indiquée par l'abbé Clary[1165], qui dit que l'église de Labastide Marsa est à l'extrémité de la commune de Beauregard, et que la paroisse comprend le village et le château de Marsa. Saillac est à 3 km de Beauregard. Ces lieux sont situés dans le canton de Limogne-en-Quercy, près de la limite sud du Lot, confrontant le Tarn-et-Garonne (voir l'extrait de la carte de Cassini, en Annexe.).
Cette famille portait : « D'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent, 2 et 1 » ; François de Marsa, seigneur de Fonneuve, portait : « D'argent, à trois rocs d'azur » ; François de Marsa, seigneur de La Peyrière, portait : « D'azur, à trois rocs d'or, 2 et 1, surmontés d'un chef d'in lion du même[1166]. »

I
Seigneurs de Labastide-Marsa.

Cette famille fut connue depuis le début du 13ème siècle, la filiation est suivie depuis 1441.

I Antoine de MARSA, seigneur de Labastide.
Antoine de Marsa mandataire de Pons de Cardaillac, commandeur de Lacapelle-Livron, afferma, le 27 mai 1459, le prieuré de Saint-Amant-de-Promilhargues, dépendant de la commanderie de Lacapelle-Livron[1167].
Il fit un hommage et un dénombrement, le 6 septembre 1470, concernant trois parties de la terre de Saillac, la quatrième partie appartenant à un nommé Péreire.

[1159] Jean –Claude Vidal, *ARHFa,* n°1023
[1160] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue.*
[1161] François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques.*
[1162] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix.*
[1163] Simon Descoutures, *Nobiliaire de la généralité de Limoges,* Election de Brive, p .421 (vue 208, par innternet.)
[1164] Abbé Nadaud, *Nobiliaire de la généralité de Limoges,* tome 4, p. 161.
[1165] Abbé Clary, *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Cahors,* Beauregard, p. 25 ; Saint-Laurent, près de Beauregard, pp.225-226.
[1166] Louis Esquieu, *Essai d'un armorial quercynois,* p.196.
[1167] François Moulenq, *op.cit.,* tome II, pp. 461-462, des référant à une communication de l'abbé Galabert.

Il mourut avant le 27 janvier 1474, date à laquelle Pons de Marsa, seigneur de Saillac, fils et héritier d'Antoine, de Lacapelle-Livron (Tarn-et-Garonne), fit un accord, avec G. Blanchi, marchand de Lacapelle, à propos d'une borie sise à Beauregard, le même jour fut passé le contrat de mariage entre Jean de Fontalba, fils de Louis, seigneur de Ruppe (de La Roque) de Garros, et Florette de Marsa, fille de feu Antoine, de Lacapelle, Pons de Marsa, fils et héritier d'Antoine, donna en dot 300 moutons à 15 sols tournois, deux houppelandes et deux tuniques.
Il avait épousé, le 6 juillet 1441, **Françoise de LA GIBERTIE**[1168].
Ils eurent :

2.1 Bernard de MARSA, qui suit.

2.2 Pons de MARSA, auteur de la branche des seigneurs de Saillac.

2.3 Florette de MARSA.
Elle épousa par contrat du 27 janvier 1474, **Jean de FONTALBA,** fils de Pierre, seigneur de Ruppe (La Roque) de Garros.

II Bernard de MARSA, seigneur de Labastide.
Il épousa, en 1486, **Marguerite de TALIGNY.**
Ils eurent :

III Antoine de MARSA, seigneur de Labastide.
Il épousa, en 1509, **Marie de FENELON.**
Ils eurent :

4.1 Bernard de MARSA.
Il testa le 18 mars 1555, à Labastide-Marsa, nommant feu son père, et ses frères et sœurs, instituant Jean de Marsa, son frère.

4.2 Jean de MARSA, qui suit.

4.3 Mathelin (Mathurin) de MARSA, sieur d'Ariès
Il institua héritier, vers 1584, son neveu Pierre de Marsa, seigneur de Labastide, époux de Rose d'Hébrard.
Il avait épousé une **demoiselle de CARIT,** sans postérité.

4.4 Antoine de MARSA.
Il était en 1573 homme d'armes dans la compagnie du sieur de Biron.

4.5 Pierre de MARSA, seigneur de Carit.

[1168] La Chesnaye-Desbois, complété par Jean-Louis Ruchaud et al., *Généalogies limousines et marchoises,* tome XIX, pp. 168-169.

Il mourut à la fin de 1581.
Il avait épousé, en premières noces, vers 1555, **Sidoine de CARIT.**
Il avait épousé, en secondes noces, vers 1570, **Galiote de LA ROQUE-BOUILLAC.**
Cette dernière était fille de Nicolas II de LA ROQUE-BOUILLAC, seigneur de La Roque-Bouillac, et de Jeanne de CLUGNY ; elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 28 mai 1561, Antoine de LA BURGADE, seigneur dudit lieu[1169].
Enfants du premier lit :

Paule de MARSA.
Elle fut citée feue le 31 janvier 1583, date du contrat de mariage de sa sœur Marthe. Elle mourut avant le second contrat de mariage de Mathurin de La Burgade avec Cyprienne de Roux[1170].
Elle avait épousé, par contrat du 26 juin 1580, dans la maison de Carit, au lieu de Puylaroque, **Mathurin de LA BURGADE**, seigneur de La Burgade, coseigneur de Lalbenque, fils de feu Antoine de LA BURGADE et de Galiote de LA ROQUE-BOUILLAC (qui épousa en secondes noces Pierre de Marsa, sieur de Carit), le futur était assisté de son oncle, Flotard de La Roque, seigneur de Bouillac.

Marthe de MARSA.
Elle épousa, par contrat du 31 janvier 1583, à Puylaroque, dans la maison de Carit, **Antoine de CARIT,** seigneur de Belmont, fils de feu Antoine de CARIT et de Marguerite de DULAC.

Enfant du second lit :

Henry de MARSA, seigneur de Gardemont, qui vivait en 1615.

4.6 à 4.9 Catherine, Margaride, Bourguine et Finette de MARSA.

IV Jean de MARSA, seigneur de *Puynairols,* de Labastide.
Il testa le 17 décembre 1569.
Il avait épousé, par contrat du 21 août 1551, **Catherine de REILHAC**[1171].
Ils eurent :

5.1 Pierre de MARSA, qui suit.

5.2 François de MARSA, auteur de la branche des seigneurs de Fonneuve.

V Pierre de MARSA, seigneur de Labastide, Carit.

[1169] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* tome II, pp. 150-151.
[1170] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 720.
[1171] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 898-899, Maintenue de noblesse du 5 août 1698, à Montauban, contrat passé devant Canceris, notaire royal de Beauregard.

Le 7 mars 1599, au lieu del Truffe, dans la maison de sire Pierre Dubrun, Pierre de Marsa, seigneur de Labastide et de Carit, transporta, à jamais, une pièce de terre audit Dubrun, acquise de feu Mathurin de Marsa, oncle de Pierre.
Il mourut vers 1615.
Il avait épousé, vers 1575, **Rose d'HEBRARD,** fille d'Antoine d'HEBRARD et de Sidoine de CARIT. Rose d'Hébrard fut inhumée, le 23 janvier 1623, dans le cimetière de Beauregard.
Ils eurent :

6.1 Marie de MARSA.
Elle mourut le 15 juillet 1631 et fut ensevelie dans l'église Notre-Dame de Beauregard.
Elle avait épousé, vers 1602, **Pierre de LA GARDELLE,** lui apportant la seigneurie de Labastide qui resta dans leur descendance, jusqu'en 1720. Pierre de La Gardelle, seigneur de Marsa, Carit, testa le 13 février 1643, voulant être enterré dans le tombeau des prédécesseurs de Marie de Marsa, sa femme, faisant légataire François de La Gardelle, seigneur d'Ariès, son fils, instituant son héritier Emmanuel de La Gardelle, son fils aîné. Pierre de La Gardelle était fils de Pierre de La Gardelle, écuyer, seigneur de La Gardelle, et de Marie de Suizelle, lequel Pierre de La Gardelle avait testé le 6 mai 1579, faisant un legs de 1 000 livres à son fils Pierre[1172].

6.2 Sidoine de MARSA.
Elle épousa, par contrat, en 1617, **Georges de CASTANET,** seigneur de Cambayrac (à 3 km de Castanet, Tarn-et-Garonne).Georges I de Castanet, seigneur de Cambayrac, était fils de Pierre II de CASTANET, seigneur de Castanet, Cambayrac, colonel d'un régiment de 10 enseignes, et d'Hélène de JEAN de Saint-Projet, il testa le 16 décembre 1643, laissant un fils Antoine de Castanet qui fut le grand-père de François I de Castanet qui épousa par contrat du 4 mars 1717, Marie Thérèse de Marsa de Lartigue[1173], que nous retrouverons au chapitre III.

6.3 Françoise de MARSA.
Elle épousa, en 1622, **Pierre de LA PEYRIERE,** seigneur de La Bastide d'Autejac.

II
Seigneurs de Fonnneuve, Puymerle, Patras.

L'auteur de cette branche, François de Marsa, seigneur de Fonneuve, était fils de Jean de Marsa, seigneur de *Puymairos,* Labastide, et de Catherine de Reilhac.

[1172] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 744, testament du 13 février 1643, passé devant Pierre Olier, notaire royal de Beauregard, testament du 6 mai 1579, passé devant Pierre Viguier, notaire de la ville de *Laguiolle*
[1173] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome III, Généalogie de la famille d'Armagnac de Castanet, p.363.

V François de MARSA, seigneur de Fonneuve alias Fonteuve (lieu-dit en Saint-Laurent).
Il mourut avant le 18 février 1626, date du contrat de mariage de son fils Jean.
Il vécut maritalement avec **Antoinette (de) PACHINS**, qu'il épousa, ensuite, par contrat du 11 mai 1595, ayant eu deux enfants avant leur mariage[1174]. Antoinette de Pachins fut ensevelie le 11 janvier 1622, dans l'église de Beauregard.
Ils eurent :

6.1 François de MARSA, qui suit.

6.2 Jean de MARSA, auteur de la branche des seigneurs de Lestang.

VI François de MARSA, écuyer, seigneur de Fonnneuve
Il testa le 10 mars 1645, instituant héritiers François de Marsa, son fils aîné, de son premier mariage, et Gabriel de Marsa, sieur de La Roquette, son fils procréé de son second mariage[1175], en réalité troisième mariage. Il fut enseveli, le 7 mars 1645 (inexact sauf si le 10 mars était la date d'ouverture de son testament), dans l'église de Beauregard.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 17 août 1615, **Catherine de MONTEGUT**[1176] **(**alias **MONTAGUT)**, fille de feu François de MONTEGUT (MONTAGUT[1177]), seigneur de Granel, et de Gabrielle de TURENNE., furent présents Pierre de La Gardelle, seigneur de Marsa, cousin de l'époux,, Henry de Marsa, seigneur de Gardemont, son oncle, Jean de Marsa, seigneur de La Teularie, son frère, Barthélemy de Reilhac, seigneur de Lolmie, beau-frère de l'épouse.
Catherine de Montégut fut enterrée le 7 février 1619 dans l'église de Beauregard.
Il avait épousé, en secondes noces, en 1620, **Antoinette COUSIN.**
Il avait épousé, en troisièmes noces, vers 1630, **Marguerite de MARSA de Saillac,** fille de Brenguier alias Gabriel de MARSA, seigneur de Saillac, Lavaurette, et de Gabrielle de GAULEJAC, d'où postérité (chapitre V).
Devenue veuve Marguerite de Marsa épousa en secondes noces noble Pierre de Pechdo, seigneur de La Barthe, de Vidaillac. Elle mourut subitement le 8 janvier 1669.
Enfant du premier lit :

7.1 François de MARSA, qui suit.

Enfant du deuxième lit :

7.2 Antoinette de MARSA.

[1174] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp.898-899, Maintenue de noblesse du 5 août 1698, à Montauban, contrat passé devant Guillaume Dusol, notaire de Beauregard.
[1175] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 898-899, Maintenue de noblesse du 5 août 1698, testament reçu par Pierre Olier et Gaspard Cambon, notaires royaux de Beauregard.
[1176] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 898-899, Maintenue de noblesse du 5 août 1698, contrat passé devant Pierre Olier, notaire de Beauregard.
[1177] Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse de la généralité de Limoges,* tome 4, p. 236.

Elle fut baptisée, le 10 octobre 1621, à Vidaillac, et mourut à Limogne le 20 septembre 1686.
Elle avait épousé, le 16 mai 1643, à Beauregard, **Antoine DUBRUN,** de Limogne.
Ils eurent 5 enfants dont Jeanne qui fut baptisée en 1644, ayant pour parrain François de Marsa et pour marraine Jeanne Rossignol (fille de Bernard Rossignol et de Marguerite de Gourdon), et Anne qui fut baptisée en 1652, ayant pour marraine Anne Ginibert.

Enfants du troisième lit :

7.3 Gabriel de MARSA, sieur de La Rouquette (maison forte, paroisse de Beauregard.)
Il fut baptisé, à Beauregard, le 20 janvier 1632. Il testa le 19 septembre 1684, instituant héritier son frère François de Marsa, seigneur de La Peyrière, et mourut avant le 27 novembre 1695 (infra, chapitre IV.)
Il avait épousé, deux fois, pour une raison inconnue, la première, le 9 septembre 1654, puis le 27 juillet 1658, **Marguerite DELOM,** dame de Vaylats (Lot, à 9 km à l'ouest de Beauregard)
Ils eurent :

Marguerite de MARSA.
Elle fut baptisée en 1664, son parrain fut Jean Basile de Marsa, sa marraine Anne de Ginibert.
Elle épousa, par contrat filiatif du 7 février 1680, au château de La Rouquette, étant dotée de 8 000 livres, **Jean de LA BURGADE,** seigneur de Gardemont, fils d'Antoine de LA BURGADE, seigneur de Belmont, Labarthe, et de Paule de CARIT.

7.4 Jeanne de MARSA.
Elle fut baptisée, à Beauregard, le 4 août 1633.

7.5 François de MARSA, auteur de la branche des seigneurs de La Peyrière, Lartigue.

7.6 Gabrielle de MARSA.
Elle naquit, à Beauregard, en 1638.
Elle épousa, en 1652, noble **Louis de ROUSSEL,** de Montauban.

7.7 Jean Basile de MARSA, sieur de Fontbonne.
Il fut baptisé, à Beauregard, le 29 juin 1644, il vivait en mars 1670.

VII François de MARSA, seigneur de Puymerle (lieu non identifié).
Selon un inventaire de ses biens, en 1682, en présence de Magdelon de Delper, sa veuve, il mourut, ab intestat, le 27 octobre 1681, laissant pour survivants, François de Marsa de

Fontneuve, Jeanne de Marsa, âgée de plus de 25 ans, Charlotte de Marsa son fils et ses filles de son premier mariage avec Anne de Ginibert, et Gabrielle de Marsa, âgée d'environ 3 ans, et Françoise de Marsa, âgée de 10 mois, ses filles et de demoiselle de Delper.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 1er octobre 1651, nommant ses parents, **Anne de GINIBERT**[1178]. Le mariage fut célébré le 30 octobre 1651. Anne de GINIBERT était fille de M. de GINIBERT, de Gourdon, et de Jeanne de VILARY, cette dernière, veuve, mourut le 6 août 1662, à Beauregard, chez M. de Puymerle, son beau-fils.
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 11 août 1675, **Madeleine DELPER,** selon une quittance de dot du 21 août suivant, à Saint-Antonin, donnée à Bernard Lalause, chanoine au chapitre (de Saint-Antonin) de la dot de 1 000 livres constituée à sa nièce Madeleine Delper, fille de Guillaume Delper et de Françoise Lalause, sa sœur.
Enfants du premier lit :

8.1 François de MARSA, qui suit.

8.2 Jeanne de MARSA.
Héritière universelle de sa sœur Charlotte, par son testament du 12 mars 1710, elle rendit hommage au roi, en 1715, pour les biens qu'elle détenait dans la paroisse de Vidaillac.

8.3 Charlotte de MARSA.
Elle testa le 12 mars 1710, habitant Marion, paroisse de Vidaillac, instituant héritière universelle Jeanne de Marsa, sa sœur, faisant des legs à Marie Thérèse et Charlotte de Marsa, ses nièces.

Enfants du second lit :

8.4 Gabrielle de MARSA.
Elle épousa, par contrat filiatif du 20 février 1702, à Caylus, maître **Antoine MERIC,** conseiller du roi, fils de feu maître Jean MERIC, conseiller du roi en la cour des aides de Montauban, et de Blanche de *JOUGOUNOUX* (JUGONOUS.)

8.5 Françoise de MARSA.
Née en 1681, on ignore sa destinée.

VIII François de MARSA, seigneur de Fontneuve, Patras (lieu situé entre Vidaillac et Promilhanes, qui ne figure pas sur la carte de Cassini.)
Il fut maintenu noble, le 5 août 1698, à Montauban[1179], et mourut à Vidaillac, en novembre 1709, âgé d'environ 50 ans.
Il avait épousé, par contrat du 13 mai 1690, nommant ses parents, **Françoise de LA GARDELLE.** Celle-ci mourut à Vidaillac, le 1er juin 1699.
Ils eurent :

[1178] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 898-899, contrat passé devant Jean Olier, notaire royal de Beauregard.
[1179] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 698-699, Maintenue de noblesse du 5 août 1698, qui indique également le contrat de mariage passé devant Antoine Pachins, notaire royal de Vidaillac.

9.1 Marie Anne de MARSA.
Elle fut baptisée, à Vidaillac, le 6 avril 1692, ayant pour parrain Gabriel de Marsa, sieur de Lartigue.

9.2 Charlotte de MARSA.
Elle fut baptisée, à Vidaillac, le 24 mars 1693, ayant pour parrain Pierre de La Gardelle et pour marraine Charlotte de Marsa de Vidaillac.

9.3 Marianne de MARSA.
Elle naquit, à Vidaillac, en 1696.

9.4 Marie Thérèse de MARSA.
Elle naquit à Vidaillac, le 2 juin 1697.
Dernière de sa famille, héritière de feus François de (Marsa) de Fontneuve et de Françoise de La Gardelle, habitants leur seigneurie de Patras, paroisse de Vidaillac, elle fit cession, le 29 septembre 1731, au village de Marion, au sieur Jean de Saint-Martin, du domaine de La Rouquette, puis le 8 juillet, 1733, à Cahors, fit donation entre vifs, à demoiselle d'Anglars, supérieure de l'école chrétienne de Cahors, de ses biens meubles et immeubles.

III
Seigneurs de La Peyrière, Lartigue

L'auteur de cette branche, François de Marsa, seigneur de La Peyrière, était fils de François de Marsa, seigneur de Fonneuve, et de Marguerite de Marsa de Saillac, sa troisième épouse

VII François de MARSA, seigneur de La Peyrière (dans la paroisse de Calvignac.)
Il fut baptisé, à Beauregard, le 5 mai 1636, ayant pour parrain François de Marsa, fils de son père (donc son frère aîné) et pour marraine Gabrielle de Roger épouse de M de Saillac.
Le 27 novembre 1695, François de Marsa, seigneur de La Peyrière, habitant sa maison de Calvignac, étant héritier de feu son frère Gabriel de Marsa, seigneur de La Rouquette, qui avait légué 300 livres aux frères prêcheurs, par son testament du 19 septembre 1684, reconnut ce legs.
Il épousa, vers 1660, **Catherine de GARRIGUES,** selon l'acte de baptême de leur fils Gabriel et le contrat de mariage de ce dernier.
Ils eurent :

VIII Gabriel de MARSA, seigneur de Lartigue.
Il fut baptisé, à Calvignac, le 16 mars 1662, le parrain fut Gabriel de Marsa, sieur de La Rouquette.
Il reçut le 8 octobre 1692, le consentement de ses parents pour épouser **Catherine d'HELIOT** fille de monsieur d'HELIOT, conseiller du roi en la cour des aides de

Montauban, et de feue Jeanne de *FLOURENS* (peut-être FLEURANCE), le mariage fut célébré le 28 novembre 1692, à Cahors, paroisse Notre Dame de Soubirous.
Ils eurent :

9.1 François Augustin de MARSA, qui suit.

9.2 Marie Thérèse de MARSA.
Elle épousa par contrat du 4 mars 1717, au château de Lartigue, en Quercy, nommant ses parents, **François de CASTANET,** seigneur de Cambayrac, né le 6 septembre 1697, fils de Georges II de CASTANET, seigneur de Cambayrac, et d'Ursule d'ARDENNE. François de Castanet mourut tragiquement en 1731, laissant 3 enfants dont François II d'Armagnac de Castanet qui continua la lignée[1180].

9.3 Jeanne de MARSA.
Elle épousa le sieur **VAYSSIERE,** de Thémines (Lot).

9.4 Antoinette de MARSA.
Elle testa, le 26 avril 1743, au lieu d'Escamps, dans la maison de Claude Lugol, léguant 300 livres à sa sœur Jeanne, femme du sieur Vayssière, de Thémines, faisant également un legs à son frère François Augustin.
Elle avait épousé, le 19 décembre 1740, à Calvignac, **Claude LUGOL.**

IX François Augustin de MARSA
Il épousa, le 30 avril 1736, au Truel (Aveyron), **Marie de GALTIER de LAMOLIERE,** et s'établit au Truel. On ignore s'il eut une descendance.

IV
Seigneurs de Lestang

L'auteur de cette branche, Jean de Marsa, seigneur de La Teularie, était fils de François de Marsa, seigneur de Fonneuve, et d'Antoinette Pachins.
Dans ce document nous ne référençons pas en notes en fin de page les actes provenant des registres paroissiaux de Saint-Antonin (-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, autrefois en Rouergue.)

VI Jean de MARSA, seigneur de La Teularie (maintenant La Teulière, terroir entre Beauregard et Vidaillac.)
Il épousa, par contrat filiatif du 18 février 1626, à Saint-Antonin, **Jeanne de PALOT,** dotée de 8 000 livres par son père, fille de sire David PALOT, trésorier, et de Marguerite de GENTIL, furent présents Charles de Cazillac, baron de Cazillac, François de Marsa, frère de Jean, Pierre de La Gardelle, Georges de Castanet, seigneur de Tauriac, Louis de Pechdo,

[1180] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome III, p. 364, Généalogie de la famille d'Armagnac de Castanet.

seigneur de Vidaillac., le contrat dit que François de Marsa, père de Jean était fils de Jean de Marsa, seigneur de *Puymairols* (Pomayrols)[1181].
Ils eurent :

7.1 Louis de MARSA, qui suit.

7.2 Marguerite de MARSA.
Elle épousa, à Saint-Antonin, par contrat du 27 novembre 1644, à Saint-Antonin (-Noble-Val, Tarn-et-Garonne), étant dotée de 5 000 livres, **Pierre de MORLHON,** seigneur de Laroussille (château en Promilhanes, Lot), fils de feu Jean de MORLHON et de Françoise de FOURNIER de Promilhanes. Françoise Fournier était fille de Louis Fournier, bachelier ès droits, et de Jeanne de Bertrand[1182].
Pierre de Morlhon, seigneur de La Roussille, testa le 12 septembre 1661. Il fut maintenu noble, le 17 octobre 1667, en même temps que le fils (Louis) qu'il avait eu de Marguerite de Marsa, sœur de Louis de Marsa de Saint-Michel.
Ils eurent trois fils, dont Louis de Morlhon, seigneur de Laroussille et de Péchaudon, qui avait abjuré le protestantisme comme ses frères, et eut un fils mort en 1717 et trois filles ; Gabriel de Morlhon, sieur du Colombié, qui abjura le protestantisme et fut curé de Promilhanes, il fut maintenu noble, le 21 novembre 1700, à Montauban[1183].

7.3 Isabeau de MARSA.
Elle épousa, par contrat du 5 juin 1656, à Saint-Antonin, Me **Pierre DU SERRE**, conseiller du roi en la sénéchaussée de Villefranche, fils de feu Antoine, la future était assistée Louis de Marsa, seigneur de Salles, Lestang, époux de Marie de Puybéral.

VII Louis de MARSA, seigneur de Salles, Lestang (lieux non identifiés), de Saint-Michel, selon la maintenue de noblesse de son beau-frère Pierre de Morlhon (supra.)
Louis de Marsa, seigneur de Saint-Michel, mourut à Saint-Antonin le 29 octobre 1713, et y fut enterré le lendemain dans l'église paroissiale.
Il avait épousé, par contrat du 8 janvier 1651, nommant ses parents, **Marie de PUYBERAL**[1184] **de LESTANG.**
Ils eurent :

8.1 Jean Louis de MARSA, qui suit.

[1181] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 898-899, contrat passé devant Abel Paygade (probablement Raygade), notaire royal de Saint-Antonin.
[1182] Ces données indiquées par Jean-Claude Vidal, peuvent être complétées par des preuves fournies par Jacques Poulet : Jean de Morlhon, seigneur de Laroussille, fils de Pierre de Morlhon, seigneur de Laroussille, et d'Anne de Gomes, de Cajarc, avait épousé par contrat du 29 mars 1606, à Cajarc, Françoise de Fournier, qui fut dotée par ses parents et son aïeule maternelle Françoise de Bardouly, parmi les présents, Me Jean Fournier, docteur en droit, lieutenant du juge de Cajarc, frère de Françoise, Pierre de Morlhon, frère de Jean, Mathurin Fournier, capitaine, etc.
[1183] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 971 ; IV, p. 1917.
[1184] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 898-899, contrat passé devant Jean Garibert, notaire royal de Savignac. Marie de Puybéral épouse de Louis de Marsa, appartenait à une famille nommée Puybérail par Hippolyte de Barrau et par André Navelle, il semble qu'il faille lire Puybéral comme cela apparaît dans plusieurs actes.

8.2 Jean de MARSA, coseigneur de Saint-Georges (à 4 km au nord-ouest de Lavaurette, Tarn-et-Garonne, probablement du chef de sa femme.)
Il naquit le 16 juin 1661, et fut baptisé, à Saint-Antonin, le 22 septembre 1666, comme son frère François, il fut tenu sur les fonts par Marc Antoine de La Capelle, seigneur du Cuzoul, et par Marie de Gentil, faisant pour Jean de Lestang de Bérail, seigneur de Pomayrols, et pour Isabeau de Marsa.
Il possédait à la fin du 17ème siècle, avec Guillaume de Laduguie, seigneur de Castanède, et les religieux de l'abbaye de Loc-Dieu, la seigneurie et justice de Saint-Georges ; comme François de Villeneuve, sieur de Saintou, possédait, en 1700, une partie de la seigneurie de Saint-Georges[1185], il faudrait l'ajouter à cette liste.
Selon l'acte de baptême du 24 novembre 1696 de sa nièce Jeanne Françoise Grimal (infra), il était alors capitaine au régiment de Caisson ; cette qualification fut répétée le 17 novembre 1697 lors du baptême de son fils Jean Louis.
Il testa, le 20 juillet 1715, dans la paroisse de Lalande, juridiction de Septfonds, demandant son ensevelissement dans l'église de Lalande, léguant leurs droits de légitime à ses fils Louis, Jean et Joseph, et à ses filles Marguerite, Marie et Marie Thérèse, lors qu'ils auraient atteint l'âge de 25 ans, instituant héritière sa femme Françoise de Villeneuve. Il mourut à Septfonds, le 21 juin 1716.
Etant capitaine d'infanterie, habitant Saint-Antonin, il avait épousé, par contrat filiatif du 25 janvier 1695, passé à Septfonds, **Françoise de VILLENEUVE,** fille de noble Joseph de VILLENEUVE, seigneur de Saint-Georges, et de Marie de FOULON, habitant le château de Saintou, le futur fut assisté de ses père et mère, de François de Marsa, son frère, prêtre, et de Louis de Grimal, son beau-frère, la future fut assistée de ses parents et de Salvy et François de Villeneuve, ses frères. Louis de Marsa émancipa son fils Jean et lui donna les droits de légitime auxquels il pouvait prétendre sur les biens qu'il avait donné à son fils aîné, Jean Louis de Marsa, dans son contrat de mariage avec Hélène de Martin de Châteauroy, le sieur de Villeneuve donna 2 000 livres.
Ils eurent :

Joseph de MARSA, sieur de Lestrade.
Il fut baptisé à Saint-Antonin le 2 novembre 1696, la marraine fut Christine de Marsa.
Il mourut, le 15 avril 1742, à Septfonds, sans postérité semble-t-il.

Jean Louis de MARSA.
Il fut baptisé à Saint-Antonin le 17 novembre 1697, le parrain fut Jean Louis de Marsa, seigneur de Lestang, la marraine Claire de Villeneuve, représentée par Jeanne de Marsa.

[1185] François Moulenq, *op.cit.,* tome II, p. 312, se référant à AD. Tarn-et-Garonne, *Etat des vassaux de Sa Majesté,* pour ce qui concerne Jean de Marsa, et Minutes de Vialars, notaire de Saint-Antonin, pour l'acte de 1700.

Marguerite de MARSA.
Elle épousa **Vincent JOUGLAR.**

8.3 Monsieur Maître **François de MARSA.**
Il naquit, le 10 juillet 1663, et fut baptisé, à Saint-Antonin, le 22 septembre 1666, en même temps que son frère Jean, il fut tenu sur les fonts par François de Lestang de Bérail, seigneur de Belpech, et par Marguerite de Marsa..
Il fut prêtre dans la paroisse de Saint-Blaise de Septfonds, du 1er août 1694 au 31 décembre 1732 (cela paraît inexact selon l'acte qui suit.)
M. Me François de Marsa, curé de Septfonds, mourut à Saint-Antonin le 4 novembre 1740, âgé d'environ 76 ans, et y fut enterré le lendemain.

8.4 Louis de MARSA.
Il naquit à Saint-Antonin le 5 juillet 1666 et y fut baptisé le 29 du même mois, le parrain fut Louis de Morlhon, seigneur de La Roussille, la marraine Marie de Gentil.

8.5 Marie Anne de MARSA.
Elle naquit à Saint-Antonin le 3 juillet 1668 et y fut baptisée, le parrain fut Gabriel de Morlhon, la marraine Marie de Marsa, sœur de Louis, 9 jours après. Elle fut enterrée dans l'église paroissiale de Saint-Antonin le 28 juillet 1670, âgée de 2 ans.

8.6 Christine de MARSA.
Elle naquit à Saint-Antonin le 13 mars 1670 et y fut baptisée 3 jours après, le parrain fut Jean de Marsa, la marraine Marguerite de Marsa, frère et sœur de la baptisée, ne sachant pas signer..
Elle épousa, par contrat filiatif du 2 janvier 1723, noble **Salvy de VILLENEUVE,** sieur des Places, lieutenant de cavalerie, fils de feu noble Joseph de VILLENEUVE, sieur de Saint-Georges, et de Marie FOULON, habitant le domaine de Merle, paroisse de Monteils. L'âge de Christine de Marsa suggère qu'il pourrait s'agir soit d'un contrat post nuptial très tardif, soit d'une seconde union.

8.7 Marguerite de MARSA.
Elle épousa, le 5 février 1672, étant âgée de 15 ans, à Saint-Antonin, **Jean Louis GRIMAL,** avocat en parlement, fils de feu Pierre GRIMAL et de Marie DUBOIS, âgé de 29 ans, tous habitants de Saint-Antonin, en présence de Louis de Marsa, père de l'épouse, et de Jean Louis de Marsa, frère de Marguerite.
Ils eurent :

Marie Grimal, qui naquit à Saint-Antonin le 19 avril 1674, et y fut baptisée 5 jours après, le parrain fut Louis de Marsa, son grand-père, la marraine Marie Dubois, sa grand-mère.

Raymonde Grimal, qui naquit à Saint-Antonin, le 22 juin 1680, son père étant dit conseiller du roi, assesseur criminel en la *maréchaussée* (sic, pour

sénéchaussée) de Rouergue, elle fut baptisée à Saint-Antonin 3 jours après, le parrain fut Jean de Marsa, oncle de la baptisée, la marraine Raymonde de Grimal, tante.

Hélène Grimal, qui naquit à Saint-Antonin le 2 août 1681 et y fut baptisée 3 jours après.

François Grimal qui naquit à Saint-Antonin le 1er février 1683, et y fut baptisé 6 jours après, le parrain fut Louis de Marsa, seigneur de Saint-Michel, la marraine Hélène de Martin de Châteauroy.

Jean Baptiste Grimal, qui naquit à Saint-Antonin 30 mars 1684, et y fut baptisé 3 jours après.

Louis Grimal, qui naquit à Saint-Antonin le 10 octobre 1685 et y fut baptisé 4 jours après, la marraine fut Jeanne de Marsa.

Marie Anne de Grimal, qui fut baptisée à Saint-Antonin le 29 avril 1690, le parrain fut François de Marsa, la marraine Marguerite de Grimal, sœur de la baptisée.

Jeanne Françoise Grimal.
Son père étant dit noble Grimal, conseiller du roi, assesseur criminel en la sénéchaussée de Rouergue, elle fut baptisée à Saint-Antonin le 24 novembre 1696, la marraine fut Françoise de Villeneuve, femme de Jean de Marsa, capitaine au régiment de Caisson.

8.6 Jeanne de MARSA.

Elle épousa, à Saint-Antonin, le 18 février 1686, **Eugène LACOMBE,** bourgeois, fils du sieur Jean LACOMBE, bourgeois, et de Catherine *VESIANE* (probablement pour VESIAN), le marié habitait Penne d'Albigeois.
Noble Eugène Lacombe, seigneur de Saint-Michel, testa le 20 janvier 1721, au château de Saint-Michel, nommant sa femme Jeanne de Marsa, ses enfants, Jean Louis, Marianne, épouse de noble François de Tonnac, Catherine, épouse de noble François de Borelly (Borrelli), sieur de Tarraillac, Hélène, épouse de noble Pierre Delhom, sieur de La Gazelle, Louise, religieuse à Gaillac, reçut 2 000 livres, Louis, qui reçut 2 500 livres, instituant héritier universel son fils aîné Jean Lacombe, il avait un frère Pierre Lacombe[1186].

VIII Jean Louis de MARSA, écuyer, seigneur de Lestang.

[1186] AM. Toulouse II 153, Jean Bole, notaire de Cordes, en Albigeois, acte provenant du fichier de Maurice Vuillier.

Il fut le parrain de Marianne Lalauze baptisée à Saint-Antonin le 21 juin 1670, la marraine fut Marie Anne (de La Capelle) de Cas, fille de François de La Capelle, seigneur de Cas.
Il fut maintenu noble, à Montauban, le 5 août 1698[1187].
Il fut présent le 24 février 1705, au mariage de Jean Pradines et de Françoise Bosc, à Saint-Antonin, puis le 29 juin 1706 au mariage de Jean Crantelle et de Catherine Joanny, au même lieu.
Ce doit être lui qui dit noble de Marsa, seigneur de Lestang, mourut à Saint-Antonin le 21 mars 1710, et y fut enterré le lendemain (acte en partie effacé). Cette date concorde avec la citation de son fils Jean Louis comme seigneur de Lestang le 26 octobre 1710 (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 26 janvier 1681, nommant ses parents, **Hélène de MARTIN de CHATEAUROY.**
Elle fut la marraine d'Hélène de Marsa, baptisée à Saint-Antonin, le 12 juillet 1724 (infra), puis au même lieu de Jean Jacques Faure, baptisé le 4 août 1726, le parrain étant Jacques de Marsa. Hélène (de Martin) de Châteauroy, veuve de noble de Lestang, mourut à Saint-Antonin le 29 août 1734, âgée d'environ 82 ans, et y fut enterrée le lendemain.
Ils eurent :

9.1 Jeanne de MARSA.
Elle naquit à Saint-Antonin le 16 janvier 1682 et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Louis de Marsa, grand-père de la baptisée, la marraine Isabeau de Marsa.
Elle mourut à Saint-Antonin le 3 novembre 1764, âgée d'environ 85 ans, et y fut enterrée le lendemain dans l'église.

9.2 François de MARSA.
Il naquit à Saint-Antonin le 1er janvier 1683 et y fut ondoyé le même jour, étant en danger de mort, la marraine fut Marie Anne de Puybéral de Lestang, sa grand-mère.

9.3 Jean Baptiste de MARSA, qui suit.

9.4 Madeleine Thérèse de MARSA.
Elle fut baptisée à Saint-Antonin le 12 mars 1694.

9.5 Jacques de MARSA.
Il naquit à Saint-Antonin le 17 juillet 1697, et y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut Jacques d'Alary, lieutenant-colonel au régiment de Cambrésis, le baptisé fut tenu par Louis de Grimal, conseiller du roi, assesseur criminel en la *maréchaussée* (sic, pour sénéchaussée) de Rouergue, la marraine François (de Villeneuve) de Saintou, femme de Jean de Marsa.
Jacques de Marsa de Lestang signant Jacques de Marsa, et Jeanne de Marsa de Lestang, signant Jeanne de Marsa, furent le parrain et la marraine de Jeanne Jacquette Boyer, baptisée à Saint-Antonin le 28 décembre 1718.

[1187] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 898-899, Maintenue de noblesse du 5 août 1698, qui indique également le contrat de mariage du 26 janvier 1681, passé devant Alibert, notaire royal de Villefranche.

Le 3 février 1726, à Saint-Antonin, Jacques de Marsa remplaça Guillaume de Verdun, seigneur de Saint-Bar, comme parrain de Jacques Grimal, fils d'Antoine Grimal, procureur principal des Gabelles, et de Marie de Verdun.
Jacques de Marsa mourut à Saint-Antonin le 15 novembre 1763, âgé d'environ 66 ans, et y fut enterré le même jour dans l'église.

9.6 Marie Félice de MARSA.
Son âge étant effacé sur l'acte, elle mourut à Saint-Antonin le 31 janvier 1709, et y fut inhumée le lendemain dans l'église.

9.7 Louise Marie de MARSA.
Son âge étant effacé sur l'acte, elle mourut à Saint-Antonin le 29 novembre 1709 et y fut enterrée le lendemain dans l'église.

IX Jean Baptiste de MARSA
Il naquit à Saint-Antonin le 14 février 1685, et y fut baptisé 5 jours après, le parrain fut le chevalier de Marsa.
Ce doit être lui qui dit noble Jean Baptiste de Marsa La Cardonnière, signant Marsa de La Cardonnière, fut présent le 3 février 1707, au mariage de Guillaume Aymar et de Madeleine Bessière, à Saint-Antonin.
Dit Jean Baptiste de Marsa, seigneur de Lestang, il fut le parrain de Marthe Ussan, baptisée à Saint-Antonin le 26 octobre 1710, puis de Catherine Bories baptisée à Saint-Antonin le 9 mai 1726, la marraine étant Catherine Louise de Genton, sa femme.
Messire Jean Baptiste de Marsa, seigneur de Lestang, maire de Saint-Antonin, fut présent le 7 juin 1716, à l'abjuration de Jacques Foissac, à Saint-Antonin.
Il fut le parrain de Jean Bosc, baptisé à Saint-Antonin le 1er juillet 1745, et mourut avant le 20 avril 1756, date du mariage de sa fille Louise Jeanne Françoise.
Il épousa, vers 1720, **Catherine Louise de GENTON,** d'où des filles qui ne sont pas nommées par Jean-Claude Vidal. En réalité ils eurent 3 filles et un fils qui mourut âgé de moins d'un mois.
Jean Baptiste de Marsa, seigneur de Lestang, et Catherine Louise de Genton de Villefranche, sa femme, furent le parrain et la marraine de Jean Baptiste Bessière, baptisé à Saint-Antonin le 4 février 1733.
Catherine Louise de Genton de Villefranche mourut à Saint-Antonin le 21 octobre 1760, âgée d'environ 59 ans, et y fut enterrée le lendemain dans la nef de l'église.
Ils eurent :

10.1 Hélène de MARSA.
Elle fut baptisée à Saint-Antonin le 12 juillet 1724, le parrain fut messire Jacques de Genton, baron de Villefranche, la marraine Hélène (de Martin) de Châteauroy, veuve de messire Jean Louis de Marsa, parmi les signataires figure de Marsa, curé de Septfonds.

Hélène de Marsa fut la marraine de son petit-fils Jean Henri de Lastic Saint-Jal, né à Saint-Antonin, le 11 mars 1770, qui y fut baptisé le lendemain, dont le parrain fut Jean Marie de Lastic, abbé de Gaillac, oncle du baptisé.
Hélène de Marsa de La Capelle fut la marraine de son petit-fils Pierre François Maximilien de Lastic Saint-Jal, fils de Claude Marie, comte de Lastic Saint-Jal, et d'Henriette de La Capelle, baptisé à Saint-Antonin le 14 janvier 1786, dont le parrain fut messire Pierre François de La Rivière de Laprade, oncle du baptisé (probablement le mari de Catherine de La Capelle de Cas de La Rivière, en raison de la qualification de La Rivière.
Elle avait épousé à Saint-Antonin le 17 août 1751, messire **Henri Octavien de LA CAPELLE de CAS,** seigneur de Cas, Mordagne, fils de messire Henri François de LA CAPELLE, seigneur des dits lieux, et de Clémence Véronique de CONY, les témoins furent messire François de La Capelle, lieutenant-colonel au régiment de Condé, oncle paternel de l'époux, et messire Jean Jacques de Bayne, seigneur de Rouyré.
Messire Henri de La Capelle de Cas mourut à Saint-Antonin le 29 décembre 1765, âgé de 50 ans et fut inhumé le 1er janvier 1766 dans l'église de Caudesaigues (à 4 km de Saint-Antonin.)
Ils eurent :

Anne Jacquette Louise Henriette de La Capelle.
Elle fut baptisée à Saint-Antonin le 10 juillet 1752, le parrain fut Jacques de Marsa, la marraine Anne (de Caignac), remplacée par Louise de Marsa.
Dite Henriette de La Capelle Cas, fille de défunt messire Henri Octavien de La Capelle, seigneur des terres de Cas, et d'Hélène de Marsa, elle épousa à Saint-Antonin, le 24 février 1767, messire Claude Marie, comte de Lastic de Saint-Jal, habitant (alors) Gaillac (car ensuite il habita un hôtel à Saint-Antonin et le château de Salet, dans la paroisse de Saint-Antonin), les témoins furent messire de La Mothe de Montlauseur (signant Montlauseur, La Mothe, venant en premier est un nom de terre), baron de Lunac, oncle de l'épouse, M. le marquis d'Orgueil, messire Dupin de Saint-André, conseiller à la cour des aides de Montauban.
Claude Marie de Lastic de Saint-Jal était fils de Jean Jacques de Lastic, chevalier, seigneur de Montbrun et de Bordes, et de Marie de Chauveau de Rochefort[1188].
Hippolyte de Barrau fournit quelques données sur la branche des seigneurs de Gabriac à laquelle appartenait Claude Marie[1189], et sur sa descendance que nous retrouvons dans les actes passés à Saint-Antonin.

Catherine Charlotte de La Capelle.

[1188] Albert de Remacle, *Dictionnaire généalogique, Familles d'Auvergne,* tome 2, p. 405.
[1189] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* III, p. 90.

Elle naquit à Saint-Antonin le 12 décembre 1753, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Charles Henri (de La Capelle) de Cas, officier au régiment de Bourbonnais, la marraine Jeanne Françoise Louise (de Marsa) de Lestang.
Catherine Charlotte de La Capelle de Cas de La Rivière, tante maternelle de Jean Louis Augustin Charles Victor de Lastic Saint-Jal, fils de Claude Marie, comte de Lastic Saint-Jal et d'Henriette de La Capelle, remplaça le 1er mars 1783, Louise de Marsa de Montauseur comme marraine de leur dit neveu, à elles deux, lors de son baptême à Saint-Antonin.

Jeanne de La Capelle.
Elle fut baptisée à Saint-Antonin le 29 mars 1757, le parrain fut messire Pierre Bernardin de La Capelle de Cas, grand-oncle de la baptisée, la marraine Jeanne de Marsa de Lestang, grand-tante de la baptisée.

10.2 Catherine Jacquette Félicité de MARSA.
Elle naquit à Saint-Antonin le 28 mai 1729 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jacques de Marsa, oncle de la baptisée, la marraine Hélène de Marsa, l'acte porte la signature d'Hélène de Châteauroy.

10.3 Jeanne Françoise Louise de MARSA.
Elle naquit à Saint-Antonin le 24 septembre 1730 et y fut baptisée 3 jours après, le parrain fut François de Marsa, curé de Septfonds, au diocèse de Cahors, la marraine Jeanne de Marsa.
Signant Louise de Marsa elle fut la marraine de Louise Delpech, baptisée à Saint-Antonin le 11 octobre 1739, puis une autre fois marraine à Saint-Antonin le 25 mai 1741.
Françoise de Marsa, baronne de Montlauseur, marraine de Louise Henriette Thérèse Bertrande de Lastic Saint-Jal, fille de Claude Marie, comte de Lastic Saint-Jal, et d'Henriette de La Capelle, fut représentée au baptême de l'enfant, le 30 octobre 1777, à Saint-Antonin, par Thérèse Jeanne de Montlauseur, épouse de messire Jacques Scipion de Chazelles, major au régiment d'Angoumois, fille de la dite dame baronne de Montlauseur.
Louise Jeanne Françoise de Marsa, fille de feu messire Jean Baptiste de Marsa, chevalier, seigneur de Lestang, et de Catherine Louise de Genton, épousa à Saint-Antonin, le 20 avril 1756, messire **Charles Joseph de MONTLAUSEUR,** chevalier, baron de Vabre et de Flauzins, capitaine de cavalerie au régiment de Montcalm, habitant Montauban, fils de messire Antoine de *LA MOTTE* LUNAC (en réalité Antoine de MONTLAUSEUR, seigneur de La Mothe, etc.,), baron de Vabre et de Flauzins,, seigneur de Lunac, La Mothe, etc., conseiller à la cour des aides de Montauban, et de Thérèse de *BLASI* (BLASY), les témoins furent messire Henri Octavien de La Capelle, seigneur de Cas, messire Jacques de Marsa, oncle paternel de l'épouse, noble Joseph de Bouffard, signant Boufard de La Ramière, cousin-germain de l'époux, le marié signa Montlauseur.

10.4 Jean Jacques de MARSA.

Fils de messire Jean Baptiste de Marsa, seigneur de Lestang, et de Catherine Louise de Villefranche, il naquit à Saint-Antonin le 27 septembre 1735, et y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut le sieur Jean Baptiste de Grimal, au nom de messire Jacques de Genton, baron de Villefranche, la marraine Hélène de Marsa, fille du seigneur de Lestang. Il fut enterré dans l'église de Saint-Antonin le 20 octobre suivant.

V
Seigneurs de Saillac

La terre de Saillac fut tenue depuis 1259, au moins, par la famille de Marsa. A cette date noble Pierre de Marsa rendit hommage à la dame comtesse de Caussade pour la tour et ville de Saillac.

L'auteur de cette branche, Pons de Marsa, seigneur de Saillac, était fils d'Antoine de Marsa, seigneur de Labastide, et de Françoise de La Gibertie.

II Pons de MARSA, seigneur de Saillac (à 3 km à l'ouest de Beauregard, Lot.).

Comme dit supra, il dota sa sœur Florette de Marsa, le 24 janvier 1474, lors de son contrat de mariage avec Jean de Fontalba.

Il reçut des reconnaissances des habitants de Saillac en 1481.

Bertrand d'Esparbès, commandeur de Lacapelle-Livron, accepta, le 19 octobre 1500, une sentence rendue par Jean de La Valette, commandeur de Millau, à propos d'un territoire situé à Saint-Laurent, dont la propriété était revendiquée par lui et par Pons de Marsa, sieur de Saillac[1190]. Il testa le 18 septembre 1503

Pons de Marsa avait épousé, en premières noces, **Jeanne BERENGER**[1191].

Il avait épousé en secondes noces, le 10 septembre 1493, **Marguerite JOUFFRE**, fille d'Hélie JOUFFRE, seigneur de Chabrignac (en Noailhac, Corrèze.)

Elle testa le 2 octobre 1548, en faveur de son fils Olivier, auteur de la branche des seigneurs de La Boudie[1192] (en Lanteuil, Corrèze.)

Enfants très probablement du premier mariage :

3.1 Antoine de MARSA.

Il fut prieur de Trébosc (probablement le lieu en Montrozier, Aveyron.)

3.2 Pierre de MARSA, qui suit.

Enfant du second mariage :

[1190] François Moulenq, *op.cit.,* tome II, p. 46, se référant à AD. Haute-Garonne, Lacapelle, L VI.

[1191] La Chesnaye-Desbois indique les deux mariages sans préciser la mère des enfants ; ces données sont complétées par Jean-Louis Ruchaud, *op.cit.,* tome XIX, p. 169, qui date le premier mariage vers 1470, indique la date du second mariage et le testament de Pons de Saillac, Celui de Marguerite Jouffre est indiqué par Simon Descoutures et par l'abbé Nadaud.

[1192] Simon Descoutures, *op.cit.,* p.421 ; Abbé Nadaud, *op.cit.,* tome 4, p. 161.

3.3 Olivier de MARSA dit **de SAILLAC, auteur de la branche des seigneurs de La Boudie**

Enfants de l'un ou l'autre mariage :

3.4 Jeanne de MARSA.
Elle épousa **Antoine BARRAU.**

3.5 Catherine de MARSA.
Elle épousa **Julien du MONT de FAYT.**

III Pierre de MARSA, seigneur de Saillac.
Il fut dit seigneur de Saillac en août 1517, dans un acte d'investiture.
Il avait épousé **Jeanne de CARIT** (nom d'une maison près de Puylaroque, Tarn-et-Garonne.)
Ils eurent :

4.1 Brenguier de MARSA, qui suit.

4.2 Françoise de MARSA.
Elle épousa **Antoine DAYMIER.**

4.3 Marguerite de MARSA.
Elle testa le 8 décembre 1598[1193].
Marguerite de Marsa, fille de Pierre de Marsa, seigneur de Saillac, épousa, par contrat du 29 décembre 1548, **Jean de PUYBUSQUE,** jeune, seigneur de Paulhac[1194], fils de Raymond de PUYBUSQUE, seigneur de Paulhac (à 5 km au nord-ouest de Montastruc-la-Conseillère, Haute-Garonne), coseigneur de Gagnac (-sur-Garonne, à 2 km au nord-ouest de Fenouillet, Haute-Garonne), capitoul en 1511, et de Peyronne de MONTFORT, sa seconde épouse. Il mourut en 1560, d'où postérité[1195].

IV Brenguier de MARSA, seigneur de Saillac.
Brenguier de Marsa, seigneur de Saillac, et Gilibert de Cajarc, seigneur dudit lieu, se rendirent adjudicataires du domaine du roi à Caylus, selon une quittance du 15 mai 1552[1196]. Cet achat, du 9 avril 1552, fut rappelé le 23 février 1628, date d'un accord entre Gabriel de Marsa, seigneur de Saillac, et Jacques de Cajarc, seigneur de Gaillac (infra.)
Brenguier de Marsa fut cité comme seigneur de Saillac jusqu'en 1582.

[1193] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome VIII, p. 318, pour tout ce qui la concerne et son mari, produisant de *Zola,* notaire de Saillac, d'après AD.HG E 1504-24, pour le testament de 1598.
[1194] André Navelle, *Familles notables et notables du Midi toulousain,* tome VIII, p. 318, produisant Forneli, notaire de Châteauneuf de Vaux.
[1195] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 318, pour ce qui concerne Jean de Puybusque.
[1196] François Moulenq, *op.cit.,* tome 1, p. 227, se référant à un Titre original communiqué par M. de Valada, maire de Réalville.

Il avait épousé **Jeanne de SAUNIER,** qui testa, le 23 juillet 1591, étant dans le château de Saillac, veuve de Brenguier de Marsa, léguant 100 sous à son fils Jean de Marsa, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, léguant 100 sous à chacune de ses filles Marguerite et Françoise de Marsa, léguant 66 écus à sa nièce (petite-fille), demoiselle de Calmels, fille de noble Jean de Calmels et de Marguerite de Marsa, sa fille, voulant que le legs fait par feu son mari, dans son dernier testament en faveur de Marguerite de Marsa, sa belle-sœur, soit appliqué par son héritier et qu'elle soit entretenue et nourrie dans sa maison (à elle), depuis le testament de Brenguier, son mari, et depuis la naissance de Brenguier de Marsa, fils de Joyé, fait héritier universel Brenguier de Marsa, fils de feu Joyé et filleul de feu Brenguier, son mari. Elle voulait que Louise de Durfort, sa belle-fille, mère de Brenguier, son héritier universel, soit maîtresse seigneuresse et administratrice de ses biens, et que Marguerite de Marsa, sa fille, femme de monsieur de La Roque puisse disposer de 1 500 écus, et donnait 500 écus à sa fille Françoise.
Ils eurent :

5.1 Joyé de MARSA, qui suit.

5.2 Jean de MARSA.
Étant chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, il fut institué légataire de sa mère par son testament du 23 juillet 1591. Jean de Marsa-Saillac, commandeur de Lacapelle (-Livron, Tarn-et-Garonne), de Cas, de La Selve, de Vaour, donna à cens, le 9 avril 1598, des biens situés dans Saint-Laurent. Il obtint, le 13 février 1609, un arrêt du Grand Conseil, faisant défendre au syndic du diocèse de Cahors de cotiser à l'avenir la vicairie de Montricoux, dépendant de la commanderie de Vaour et les églises de Saint-Laurent, de Mouillac, de Loze et de Jamblusse, dépendant de celle de Lacapelle[1197].

5.3 Marguerite de MARSA.
Elle épousa noble **Jean de CALMELS.**
Ils eurent au moins une fille, demoiselle de Calmels, qui fut légataire de 66 écus par le testament du 23 juillet 1591 de sa grand-mère, Jeanne de Saunier,

5.4 Françoise de MARSA.
Elle épousa noble Antoine *GIMBAT,* seigneur de La Béraudie.

V Joyé de MARSA, seigneur de Saillac, Lavaurette (Tarn-et-Garonne.)
Il reconnut le 4 mars 1579, étant marié à Louise de Durfort, avoir reçu la dot de (l'épouse) de Brenguier, son père. Il mourut avant le 23 juillet 1591, date du testament de sa mère, Jeanne de Saunier.
Il avait épousé, par contrat du 14 mars 1576, **Louise de DURFORT,** fille de Gilibert de DURFORT.

[1197] François Moulenq, *op.cit.,* tome II, p. 49, se référant à AD. Haute-Garonne, Saint-Laurent, L.I, N°21, pour l'acte de 1598 ; AD. Haute-Garonne, *Privilèges de l'ordre de Malte,* pp.409, 419, 461, pour l'acte de 1609.

Louise de Durfort, seigneuresse de Lavaurette, testa, une première fois, le 13 juin 1580, à Caylus de Bonnette (qui doit être Caylus à 8 km de Lavaurette), voulant être enterrée en l'église paroissiale de Lavaurette, au tombeau de ses prédécesseurs, léguant 10 écus sol à son père Gilibert de Durfort, 20 écus sol à Antoine de Durfort et Françoise de Durfort, à chacun, son frère et sa sœur, léguant 5 écus sol à Louise, sa filleule, fille de Françoise.
Elle testa une nouvelle fois, le 5 avril 1629, faisant des legs 500 livres à chacun de ses petits-enfants, Louis, Jacques, Jean, François, Ermelande, Louise, Marguerite et Françoise, payables à leur majorité de 25 ans.
Ils eurent :

VI Brenguier alias **Gabriel de MARSA,** seigneur de Saillac, Lavaurette.
Il apparaît très souvent avec le prénom Gabriel. Jean-Claude Vidal dit qu'il naquit probablement vers 1585, ce qui paraît trop tardif selon l'acte qui suit.
Les députés du roi Henri IV, pour la vente de ses domaines, consentirent, le 12 juin 1597 à l'aliénation avec la justice haute, moyenne et basse de la seigneurie de Lavaurette, à Brenguier de Marsa. Les habitants de Lavaurette attaquèrent la validité de cette vente et réussirent à obtenir du parlement de Toulouse, un arrêt du 4 mai 1599, qui les autorisait à racheter, au nom du roi, leur terre et juridiction, à la charge de rembourser à Brenguier les frais et loyaux coûts de cette acquisition. Le rachat eut lieu le 24 août suivant, moyennant la somme de 2 100 livres. Néanmoins Brenguier de Marsa fit hommage au roi, le 27 novembre 1607, de la seigneurie (directe) de Lavaurette[1198].
Brenguier de Marsa, seigneur de Saillac, et Gabrielle de Gaulejac, sa femme, dénombrèrent, le 27 novembre 1607, les terres de Saillac devant le juge-mage de Cahors, puis le 4 avril 1631, Gabrielle de Gauléjac fut citée veuve et héritière de Gabriel de Marsa.
Gabriel de Marsa avait testé le 6 février 1628, léguant 1 000 livres à son fils, Jacques de Marsa, seigneur de Saint-Laurent, 1 000 livres à son fils Jean de Marsa, seigneur de Sailhens (lieu près de Saint-Laurent), 1 000 livres à chacune de ses filles Louise, Ermelande, Françoise et Marguerite, instituant héritier universel son fils aîné, Louis de Marsa.
Gabriel de Marsa, seigneur de Saillac et de Lavaurette, avait passé un accord, le 23 février 1628, avec Jean de La Valette, seigneur de Lalbenque, faisant pour Jacques de Cajarc, seigneur de Gaillac, au sujet d'un différend entre Brenguier de Marsa, seigneur de Saillac, et Guibert de Cajarc, seigneur de Gaillac, en date du 9 avril 1552.
Gabriel de Marsa, fils de Joyé de Marsa, seigneur de Saillac et de Lavaurette, et de Louise de Durfort, avait épousé, par contrat du 19 juillet 1605, **Gabrielle de GAULEJAC,** dotée de 9 000 livres.
Gabrielle de GAULEJAC était fille de Sébastien de GAULEJAC, né en 1560, tué le 3 juillet 1604, dans une rencontre avec Gabriel d'ESCAYRAC, il avait épousé, par contrat du 10 août 1578, Marguerite de VABRES[1199].
Elle mourut le 2 octobre 1656.
Ils eurent :

[1198] François Moulenq, *op.cit.,* tome II, p. 316, se référant à AD. Tarn-et-Garonne, *Dénombrement du 9 avril 1737,* pour la vente en 1597 et l'arrêt du parlement de 1599, à AD. Tarn-et-Garonne, *Dénombrement de 1678,* pour l'hommage de 1607.
[1199] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, pp.529-530.

7.1 Louis de MARSA, seigneur de Saillac, de Lavaurette, de Jamblusse (à 3 km au sud-ouest de Saillac).
Louis de Marsa, seigneur de Saillac et de Lavaurette, donna une procuration, en février 1657, à Jacques de Marsa, seigneur de Saint-Laurent, pour le rachat de la métairie dite de Rodès, appartenant au seigneur de Ferrals
Il testa le 30 mai 1663.
Louis de Marsa de Saillac reçut le 30 mai 1673, de sa belle-sœur Antoinette Germaine de Rogier de Ferrals, fille de feu François de Rogier, seigneur de Ferrals, la quatrième part de tous biens.
Il mourut le 20 mars 1680, sans enfants, son neveu Louis de Marsa, fils de son frère Jacques de Marsa, seigneur de Saint-Laurent, hérita des seigneuries de Saillac et de Lavaurette.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 7 février 1634, **Gabrielle de ROGIER de Ferrals,** fille de feu François de ROGIER, seigneur de Ferrals, et d'Anne du FAUR, habitant en Lauragais.
Antoine de Rogier, seigneur et baron de Paraza, époux de Françoise de Voisins d'Ambres, par son testament du 19 septembre 1644, rappela qu'il avait donné *30 000* livres, à sa nièce, Gabrielle de Rogier, femme de Louis de Marsa, seigneur et baron de Saillac, lors de son contrat de mariage du 7 février 1634[1200].

7.2 Jacques de MARSA, qui suit.

7.3 Jean de MARSA, seigneur de Sailhens (lieu près de Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne.).
Il épousa, par contrat du 11 août 1681, **Marie d'ARDENNE,** veuve de noble de Pechdo de Labarthe, paroisse de Saint-Laurent, dont le fils Pierre Louis de Pechdo passa un accord, le 30 octobre 1699, avec Louis de Marsa d'Escamps, héritier du sieur de Sailhens, mort en 1697, ce Louis de Marsa d'Escamps était le fils de Louis de Marsa de Saillac.

7.4 Louise de MARSA.
Étant entrée en religion au couvent de Sainte-Claire de Lauzerte (Tarn-et-Garonne), elle fit donation, le 9 juillet 1629, à sa mère Gabrielle de Gaulejac, de tous ses biens et droits.

7.5 Ermelande de MARSA.
Elle épousa, en premières noces, le 21 mars 1640, **Antoine de LAGARDE,** bourgeois de Lacapelle, et en secondes noces, en mai 1648, à Lacapelle, noble **Jacques de MALROUX,** seigneur de Laguépie (Tarn-et-Garonne), étant assistée de ses frères Louis de Marsa, seigneur de Saillac, et Jacques de Marsa, seigneur de Saint-Laurent.

[1200] AD. Aude B 2008, acte provenant du fichier de Maurice Vuillier.

7.6 Françoise de MARSA.
Citée dans le testament de son père du 6 février 1628, on ignore sa destinée.

7.7 Marguerite de MARSA.
Elle épousa, vers 1630, **François de MARSA,** seigneur de Fonneuve, dont elle était la troisième épouse, d'où postérité (chapitre II.)
Devenue veuve Marguerite de Marsa épousa en secondes noces noble Pierre de Pechdo, seigneur de La Barthe, de Vidaillac. Elle mourut subitement le 8 janvier 1669.

VII Jacques de MARSA, seigneur de Saint-Laurent.
Il fut lieutenant-colonel au régiment de Vaillac, maréchal de bataille.
Il mourut dès 1662, date à laquelle Françoise de Gaulejac est dite sa veuve[1201]. Il fut cité feu le 25 février 1675, date du contrat de mariage de son fils Louis avec Claude d'Escayrac
Etant lieutenant-colonel, maréchal de bataille, il avait épousé, par contrat filiatif du 20 octobre 1656, au château de Ferrals, **Françoise de GAULEJAC,** dotée de 14 000 livres, fille aînée de Jean Marc de GAULEJAC, seigneur et baron de Ferrals, Verdun, et de Jeanne de ROGIER de FERRALS, assistée de Gabrielle (de Rogier) de Ferrals, sa tante, femme de Louis de Marsa, seigneur de Saillac, et de Gabriel de Gaulejac, son frère, le futur était assisté de Louis de Marsa, seigneur de Saillac, de Lavaurette, son frère aîné[1202].
Ils eurent :

VIII Louis de MARSA, seigneur de Saillac, Lavaurette.
Le 9 décembre 1697, fut passé un accord entre les deux Louis de Marsa, père et fils, récapitulant tous les droits successoraux obtenus de leurs parents et grands-parents, Louis de Marsa, père, délaissa à son fils Louis de Marsa d'Escamps la plupart des droits obtenus, en particulier la seigneurie de Cayriech.
La situation financière très dégradée dans laquelle se trouvait la seigneurie de Saillac, plus de 50 000 livres de dettes, imposa à Louis de Marsa de vivre, à Sorèze, aux crochets de son second beau-père, Etienne Malabiou.
Le 29 janvier 1701, Etienne Malabiou, contrôleur général des travaux du roi, habitant Sorèze, passa un accord avec Louis de Marsa, seigneur de Saillac, son gendre, époux de Jeanne Malabiou qui avaient été nourris chez lui pendant 6 ans, depuis leur mariage, en 1690, soit 350 livres par an, plus 800 livres pour l'équipage de chevaux que le sieur de Saillac utilisait, plus les meubles et ustensiles pour mettre dans le château de Saillac où il n'y avait que les quatre murailles, soit un total de 3 050 livres. A cela le sieur de Saillac demanda une augmentation de dot de 3 050 livres, son beau-père annula la dette.
Louis de Marsa mourut à Sorèze, le 16 juin 1732, âgé d'environ 74 ans, et y fut enseveli le lendemain, était présent Jean Baptiste de Najac, maire perpétuel de Sorèze.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat filiatif du 25 février 1675, au château de Maraval, juridiction de Belfort, en Quercy, **Claude d'ESCAYRAC,** fille de Jean d'ESCAYRAC, seigneur de Cayriech, Maraval, et de Marguerite de VIGNES, le futur fut

[1201] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 537.
[1202] AD. Aude B 1997, acte provenant du fichier de Maurice Vuillier ; Jean-Claude Vidal nomme l'épouse, par erreur, Françoise de Gaulejac d'Espanel.

assisté de Louis de Marsa, seigneur de Lavaurette, Saillac et Jamblusse, et de Gabrielle de Rogier de Ferrals, sa femme, son oncle et sa tante, la future fut assistée de Jean et autre Jean d'Escayrac, père et grand-père de la future, et de Marguerite de Vignes, sa mère. Jean d'Escayrac, grand-père, veuf de la dame de Pechpeyrou, et Jean d'Escayrac, son fils, et la dame de Vignes, sa femme, ratifièrent le contrat de mariage et donnèrent à Claude d'Escayrac, la moitié de leurs biens, le seigneur de Saillac, oncle de l'époux, en faveur du mariage, lui donna entre vifs tous ses biens. Claude d'Escayrac mourut en 1688.

Louis de Marsa épousa, en secondes noces, à Sorèze, le 16 janvier 1690, **Jeanne (de) MALABIOU,** fille d'Etienne MALABIOU, bourgeois de Sorèze (Tarn), et de Madon BLAQUIERE[1203]. Jeanne de Malabiou, femme de Louis de Marsa, seigneur de Saillac, mourut à Sorèze, le 19 octobre 1730, et y fut ensevelie le surlendemain.

Ce mariage à Sorèze, distant de Saillac et de Saint-Laurent de 100 km, et de 90 km de Lavaurette, n'est pas expliqué.

La famille Malabiou, connue antérieurement à Sorèze, devait appartenir, à la RPR avant le 11 octobre 1685, car elle n'apparaît pas dans les registres paroissiaux antérieurs à cette date, autrement que par un acte de baptême de Jean Rigal, le 11 mars 1677, dont la marraine, Marguerite Troche était servante de monsieur Malabiou.

Les seuls notables catholiques de Sorèze apparaissant dans les registres paroissiaux de Sorèze avant le 11 octobre 1685, furent maître Jean de Basset, conseiller du roi, avocat en parlement puis juge de Revel, qui avait épousé Germaine de Bonne, et maître Vital de La Coste, viguier de Sorèze, qui avait épousé en premières noces Jeanne Escudier et en secondes noces, Marie Henriette de Najac.

Le 11 octobre 1685, eut lieu une délibération, à Sorèze, par ordre de l'évêque de Lavaur, avec les messieurs de la RPR, pour revenir dans la religion romaine, messieurs David Blaquière (famille notable que nous retrouverons), de Fonsebrane (David de Barrau), Roberty, Grimal, l'évêque leur donna l'absolution. Étaient présentes deux compagnies de gens de guerre du régiment de Köningsmark pour obliger les messieurs de la RPR à changer de religion[1204].

Enfants du premier lit :

9.1 Louis de MARSA, seigneur d'Escamps (à 4 km au sud de Concots, Lot), de Cayriech (Tarn-et-Garonne.).

Il naquit en 1677.

Par un accord du 25 juin 1705, passé entre Louis de Marsa d'Escamps, assisté de ses frère et sœurs, Jean Aymon, Françoise et Marianne, d'une part, et ses tantes maternelles, Gabrielle, Françoise, jeune, et Jeanne d'Escayrac, il fut décidé que Louis de Marsa d'Escamps jouirait de l'entière terre et seigneurie de Cayriech, moyennant quelques soultes.

En 1714, son père Louis de Marsa de Saillac lui légua tous ses droits seigneuriaux sur Saillac étant donné qu'il vivait à Sorèze.

Louis de Marsa de Cayriech ayant hérité de l'énorme passif de la seigneurie de Saillac, 57 000 livres, vendit le 16 décembre 1719, la seigneurie de Cayriech, pour 33 000

[1203] RP. Sorèze, pour le mariage et la mort de Jeanne Malabiou.

[1204] RP. Sorèze.

livres, ce qui n'était pas suffisant pour rembourser les dettes de Saillac. L'acheteur, Pierre de Lacombe, seigneur de Monteils, en fit le dénombrement devant les trésoriers de France à Montauban, le 27 août 1723[1205].
Louis de Marsa, seigneur de Cayriech, fils émancipé d'autre Louis de Marsa, seigneur de Saillac, demeurant à présent à Septfonds (Tarn-et-Garonne), vendit la seigneurie de Saillac, le 11 avril 1720, à messire Jacques de Mazel, seigneur de Saint-Géry, secrétaire du roi, Maison et couronne de France, pour la somme de 68 000 livres.

9.2 Jean Aymon de MARSA, seigneur de Lavaurette (Tarn-et-Garonne).
Aymon de Marsa rendit hommage au roi, le 19 novembre 1738, devant les trésoriers de France, à Montauban, pour la seigneurie de Lavaurette disant qu'il n'avait que la directe de ce lieu[1206].
Aymon de Marsa, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Mailly infanterie,, chevalier de Saint-Louis, fut le parrain, à Sorèze, le 2 août 1755, de son neveu Jean Aymon de Marsa. Il fut présent, le 3 mai 1757, à l'enterrement, à Sorèze, de Marie de Marsa de Saillac, âgée d'environ 3 ans, fille de Gabriel de Marsa de Saillac et d'Anne Marie de Saint-Maurice de Saussenac[1207].

9.3 Marianne de MARSA.

9.4 Françoise de MARSA.

Enfants du second lit[1208] :

9.5 Madeleine de MARSA.
Madeleine (de Marsa) de Saillac fut baptisée, à Sorèze, le 25 novembre 1690, le parrain fut Etienne Malabiou, bourgeois de Sorèze, la marraine Madon de Blaquière, femme dudit sieur Malabiou. Elle fut ensevelie, à Sorèze, le 4 juin 1693.

9.6 Louise de MARSA.
Louise (de Marsa) de Saillac naquit à Sorèze, le 26 octobre 1691, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut le sieur Fleurans Blaquière, notaire royal de Sorèze, la marraine Madeleine Blaquière, *fille* (femme) du sieur Malabiou. Elle mourut, à Sorèze, le 26 juillet 1711.

9.7 Fleurans Louis de MARSA, qui suit.

9.8 Aymond de MARSA.
Il naquit, à Sorèze, le 13 septembre 1695, et y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut le sieur Isaac Malabiou.

[1205] François Moulenq, *op.cit.,* tome II, se référant à AD. Tarn-et-Garonne, titres à classer.
[1206] François Moulenq, *op.cit.,* tome II, p. 316, se référant à AD. Tarn-et-Garonne, *Dénombrement.*
[1207] RP. Sorèze.
[1208] RP. Sorèze.

9.9 Jeanne de MARSA.

Jeanne (de Marsa) de Saillac fut baptisée, à Sorèze, le 20 décembre 1697, le parrain fut Isaac Malabiou, fils d'Etienne Malabiou, la marraine Louise (de Marsa) de Saillac, sœur du baptisé.

9.10 Marie Louise de MARSA de SAILLAC.

Elle mourut, à Sorèze, le 21 février 1780, âgée de 78 ans, et y fut ensevelie le lendemain.

IX Louis Fleurans de MARSA, seigneur de Saint-Laurent[1209].

Fleurans Louis de Marsa naquit, à Sorèze, le 5 novembre 1694, il fut nommé ensuite Louis Fleurans.

Il fut présent, le 22 février 1736, au mariage d'Antoine de Villeneuve, seigneur de La Roque, et de Jeanne de Malabiou, fille de feu le sieur Fleurans Louis de Malabiou, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, et de Louise Delpech de Capelle, fut également présent Louis de Marsa, sieur de Morusson.

Il mourut d'un coup de sang dans la maison des Pères Bernardins et fut enseveli dans l'église de Sorèze, le 6 janvier 1754.

Il avait épousé, le 27 avril[1210] 1718, **Marianne de GOYRANS de La Peyrouse.** La mariée était fille de Charles (alias André) de GOYRANS, seigneur de Montmoure, et d'Isabeau de SEVERAC de Juzes (Haute-Garonne)[1211], ce qui est prouvé par les legs faits à Gilbert de Marsa (infra).

Elle mourut, à Sorèze, le 25 mai 1732, âgée d'environ 45 ans, et y fut ensevelie le lendemain[1212].

Ils eurent :

10.1 Louis de MARSA.

Il fut baptisé, à Sorèze, le 20 octobre 1718, le parrain fut Louis de Marsa, seigneur de Saillac, la marraine Jeanne de Goyrans.

Il doit être Louis de Marsa de Morusson[1213]. Louis de Marsa, sieur de Morusson, fut présent, à Sorèze, le 22 avril 1732, au mariage de Paul de Rieux, sieur de Bousquet, et de Louise de Malabiou, puis le 22 février 1736, à Sorèze, au mariage d'Antoine de Villeneuve, sieur de La Roque, et de Jeanne de Malabiou, ensuite le 29 septembre 1738, à Sorèze, au baptême de Louis Abraham de Robert. Louis de Marsa de Morusson fut présent, le 28 janvier 1743, à l'enterrement, à Sorèze, de Jean de Goyrans, sieur de Montmoure, puis fut témoin le 23 avril 1748, au mariage de

---

[1209] RP. Sorèze pour ce qui le concerne et ses enfants.

[1210] Date douteuse indiquée par Jean-Claude Vidal, qui nomme l'épouse Marianne de Goyrans de Lapérouse, La Chesnaye-Desbois date le mariage de 1718 sans préciser le jour.

[1211] La Chesnaye-Desbois.

[1212] RP. Sorèze.

[1213] Les registres paroissiaux de Sorèze écrivent Moruson pour Morusson, le seul lieu de ce nom que nous connaissons est situé à Condom (Gers), qui paraît être trop loin pour correspondre à celui dont était qualifié Louis de Marsa.

Raymond Blaquière, sieur de Sabournac, et de Marie Claire de Marsa, fut également témoin Louis de Marsa, chevalier de Saillac. Messire de Morusson de Saillac mourut, à Sorèze, le 27 mars 1764, et y fut enseveli le lendemain[1214].

10.2 Jean Gilbert de MARSA, qui suit.

10.3 Louise Madeleine de MARSA.
Elle fut baptisée, à Sorèze, le 23 juillet 1722, le parrain fut Louis de Marsa de Saillac, la marraine Jeanne de Goyrans. Dite Marie Louise de Marsa, elle fut ensevelie, à Sorèze, le 21 juin 1727, âgée de 5 ans.

10.4 Marie Claire de MARSA.
Elle fut baptisée, à Sorèze, le 8 avril 1725, le parrain fut Aymon de Marsa, la marraine Marie Claire de Ver.
Elle épousa, à Sorèze, le 23 avril 1748, monsieur **Raymond BLAQUIERE,** sieur de Sabournac (à 4 km de Puylaurens, Tarn), furent témoins, Louis de Marsa, chevalier de Saillac, Louis de Marsa de Morusson (que l'on peut présumer être son frère.)
Pierre Raymond Blaquière de Sabournac fut dit ancien officier d'infanterie dans l'acte de baptême de leur fille Jeanne Marie Anne Adélaïde de Blaquière, le 23 juillet 1749, le parrain fut le sieur Pierre Blaquière, la marraine Jeanne de Goyrans.
Leur fils Louis Pierre Fleurans Blaquière Sabournac fut baptisé à Sorèze, le 4 août 1750, le parrain fut Louis Fleurans de Marsa.
Ils eurent ensuite deux jumelles, née le 20 février 1753, baptisées à Sorèze, le lendemain : Anne Marie Gabrielle Blaquière, dont le parrain fut Gabriel du Périer, la marraine Anne Marie de Saint-Maurice, épouse de Gilbert de Marsa ; Jeanne Suzanne Blaquière, dont le parrain fut Gilbert de Marsa, la marraine Jeanne de Blaquière.
Leur fille Jeanne de Sabournac naquit et fut baptisée, à Sorèze, le 9 août 1754, le parrain fut Gilbert de Marsa, la marraine Jeanne (de Marsa) de Saillac.

X Jean Gilbert de MARSA.
Il fut baptisé, à Sorèze, le 31 mai 1720, le parrain fut Jean Aymon de Marsa, chevalier de Saillac, qui signa chevalier de Saillac, la marraine Jeanne de Malabiou femme de Louis de Marsa[1215].
Marie de Goyrans de Couffinal, par son testament ouvert le 5 avril 1748, à Sorèze, fit des legs à Jeanne de Goyrans, sa sœur, et à Gilbert de Marsa, son neveu, fils de Fleurans de Marsa, sieur de Saint-Laurent ; Jeanne de Goyrans de Montmoure, testa le 6 mai 1750, à Sorèze, son testament fut ouvert le 30 juin 1756, elle avait fait un legs à Gilbert de Marsa, son neveu et à la dame de Marsa, épouse de monsieur Blaquière, sieur de Sabournac[1216]. Ces actes prouvent que Marianne de Goyrans, épouse de Louis Fleurans de Marsa était fille de Charles (alias André) de Goyrans, seigneur de Montmoure, et d'Isabeau de Séverac de Juzes, ceux-ci

[1214] RP. Sorèze pour tout ce qui le concerne.
[1215] RP. Sorèze
[1216] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Goyrans,* inédite, produisant AD.HG Reg. Ins. 37.

étant les parents de ces filles nommées dans le testament de Charles (alias André) de Goyrans, le 31 janvier 1699[1217].
Il avait épousé, à Sorèze, le 21 avril 1750, **Anne Marie de SAINT-MAURICE** de Saussenac, fille de Pierre de SAINT-MAURICE, baron de Saussenac (Tarn), et de Marie de NAJAC.
Elle fut citée, le 19 mai 1790, lors du mariage de sa fille Marie Suzanne Louise de Marsa avec Jean Laugier (infra.)
Ils eurent[1218] :

11.1 Marie Suzanne Louise de MARSA.
Elle naquit, à Sorèze, le 7 janvier 1751, et y fut baptisée 6 jours après, le parrain fut Louis de Marsa de Saint-Laurent de Saillac, la marraine Marie de Najac, grand-mère de la baptisée.

11.2 Jeanne Marie Claire de MARSA.
Elle naquit, à Sorèze, le 21 mai 1752, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Baptiste de Saint-Maurice, baron de Saussenac, la marraine Marie Claire de Marsa, épouse de M. Sabournac.
Marie Claire de Marsa mourut à Sorèze, le 16 avril 1763, et y fut ensevelie le lendemain.

11.3 Marie Benoîte Suzanne de MARSA.
Elle naquit et fut baptisée, à Sorèze, le 3 juin 1753, le parrain fut le sieur Raymond Blaquière, Sabournac, la marraine Marie Anne de Saint-Maurice de Saussenac.
Marie de Marsa de Saillac fille de Gilbert de Marsa de Saillac et d'Anne Marie de Saint-Maurice de Saussenac mourut, à Sorèze, le 2 mai 1757, âgée d'environ 3 ans, et y fut ensevelie le lendemain, en présence de Jean Pierre de Marsa et d'Aymon de Marsa.

11.4 Jean Baptiste Pierre de MARSA.
Il naquit, à Sorèze, le 22 juin 1754, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Pierre de Najac, seigneur de Bournazel, la marraine Jeanne de Goyrans de Montmoure.

[1217] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Goyrans,* inédite, produisant AD.HG Reg. Ins. 37 ; toutefois cette généalogie est certainement inexacte en partie, en effet cet auteur dit qu'André de Goyrans, seigneur de Montmoure avait épousé en premières noces Jeanne d'Anticamareta de Montmoure et en secondes noces Isabeau de Séverac et qu'il testa le 31 janvier 1699, alors qu'il produit des actes montrant qu'André de Goyrans, seigneur de Montmoure, époux de Jeanne d'Anticamareta, était mort avant le 5 avril 1669, date à laquelle fut cité le testament de Louise de Goyrans, fille de feu André de Goyrans et de Jeanne d'Anticamareta, faisant des legs à Achille et Antoine de Goyrans, ses frères consanguins, instituant héritier universel son frère germain Pierre de Goyrans, à charge de donner la moitié à Charles de Goyrans, seigneur de Montmoure, son frère germain, aîné (AD.HG 3 E 17659, Palenc, notaire de Rieux), il semble bien que l'époux d'Isabeau de Séverac était Charles de Goyrans comme le dit La Chesnaye-Desbois et non André de Goyrans comme ledit Maurice Vuillier. Par ailleurs la chronologie relative aux enfants de Charles (ou André) de Goyrans) et d'Isabeau de Séverac, provenant des registres paroissiaux de Sorèze, montre qu'ils étaient nés après 1669.
[1218] RP. Sorèze, pour ce qui les concerne.

11.5 Jean Aymon de MARSA.
Il naquit, à Sorèze, le 30 juillet 1755, et y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut Aymon de Marsa, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Mailly infanterie, chevalier de Saint-Louis, la marraine Jeanne d'Auriol.

11.6 Jean Joseph Victor de MARSA, qui suit.

11.7 Marie Rosaline Louise de MARSA.
Elle fut ondoyée le 26 juillet 1758, le jour après sa naissance, et fut baptisée, à Sorèze, le 12 octobre 1758, le parrain fut Louis de Marsa, tenant pour lui le sieur Raymond Blaquière de Sabournac.
Marie Louise de Marsa mourut, à Sorèze, le 7 mai 1763, âgée de 5 ans, et y fut ensevelie le lendemain.

11.8 Anne Marie Jeanne Louise de MARSA.
Elle naquit, à Sorèze, le 26 juillet 1760, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Louis de Najac, ancien officier d'infanterie, la marraine Marie de Marsa.
Marie Louise de Marsa mourut à Sorèze, le 7 août 1763, âgée de 3 ans, et y fut ensevelie le lendemain.

11.9 Louise Marie Suzanne de MARSA.
Elle naquit à Sorèze, le 16 octobre 1762, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Louis de Marsa de Morusson de Saillac, la marraine Marie de Saint-Maurice, tenant pour elle Suzanne Louise de Marsa.
Elle épousa, à Sorèze, le 7 juin 1790, le sieur **Jean LAUGIER,** ancien officier de dragons, fils de feu monsieur Barthélemy LAUGIER et de feue Anne de MALABIOU.

XI Jean Joseph Victor de MARSA.
Il naquit et fut baptisé, à Sorèze, le 24 septembre 1756, le parrain fut Jean Victor de Najac, sieur de Lacan, tenant pour lui Jean Pierre de Najac de Bournazel, son père, la marraine Jeanne de Marsa de Saillac[1219]. Joseph Victor de Marsa remplaça Henri de Laval, parrain de d'Henri Victor Antoine Elisabeth André de Mélier de La Barthe, lors du baptême de ce dernier, à Sorèze, le 25 avril 1779[1220]. Il mourut en 1808.
Il avait épousé, le 3 août 1789, **Catherine LANDES**[1221].

[1219] RP. Sorèze.
[1220] RP. Sorèze.
[1221] La Chesnaye-Desbois

VI
Seigneurs de La Boudie

Jean-Claude Vidal (référencé J.C V, dans ce qui suit) indique quelques données sur Olivier de Marsa dit de Saillac, auteur de cette branche, sans le rattacher.
Une filiation agnatique de cette branche, dont l'auteur, Olivier, était fils de Pons de Marsa, seigneur de Saillac, et de Marguerite Jouffre est indiquée par Simon Descoutures (référencé S.D, dans ce qui suit) et par l'abbé Joseph Nadaud (référencé J.N, dans ce qui suit), sous le nom de Seillac de Marsac., produisant les preuves.
Cette branche portait : « Une croix d'or cantonnée aux 2ème et 3ème de gueules à trois rochers d'argent, aux 1er et 4ème d'azur à un lion rampant d'or, armé de sable. »

III Olivier de MARSA dit de SAILLAC.
Olivier de Marsa dit de Saillac, habitant Lacapelle-Livron (Tarn-et-Garonne), fit des achats entre 1543 et 1548 (J.C V). Il émit une reconnaissance le 24 janvier 1544, et fit un codicille le 14 août 1548 (S.D ; J.N). Il fut gentilhomme de la chambre du roi[1222].
Il avait épousé, par contrat du 15 novembre 1532 (S.D ; J.N), **Françoise de COMERS.**
Elle testa, en 1557, nommant ses enfants, Guillaume, héritier universel avec Louis, Brenguier, Olivier, Pierre, Antoine et Jean (J.C V), et étant veuve fit une donation, le 10 octobre 1564, à son fils Guillaume (S.D ; J.N)
Ils eurent :

4.1 Guillaume de SAILLAC, qui suit.

4.2 Louis de SAILLAC.

4.3 Brenguier de SAILLAC.

4.4 Olivier de SAILLAC.
Il épousa, par contrat du 14 avril 1575, à Cardaillac (Lot), **Louise de LOMAGNE** (J.C V)
Ils eurent :

Olympe de SAILLAC.
Elle épousa, par contrat du 15 janvier 1595, à Cardaillac, **François DUPORT** (J.C. V)

4.5 Pierre de SAILLAC.

4.6 Antoine de SAILLAC.

4.7 Jean de SAILLAC.

[1222] La Chesnaye-Desbois.

IV Guillaume de SAILLAC.
Il épousa, par contrat du 13 mai 1565, **Marguerite de VAUX** (S.D ; J.N)
Ils eurent :

V Jacques de SAILLAC.
Il testa le 20 janvier 1621 (S.D ; J.N)
Il avait épousé, par contrat du 18 juin 1580, **Jeanne de GUILLARDON** (S.D ; J.N)
Ils eurent :

VI Gédéon de SAILLAC, sieur de La Boudie (château à 4 km de Lanteuil, Corrèze.).
Il épousa, le 17 avril 1626, **Françoise de MARTRET** (S.D ; J.N)
Ils eurent :

VII Henri de SAILLAC, sieur de *Buffignac* (en Lanteuil, c'est probablement une confusion avec Rouffignac, un village de Lanteuil.)
Il fut maintenu noble, en 1667, par d'Aguesseau, sur preuves remontant au testament de Marguerite Jouffre, le 2 octobre 1548[1223].
Il épousa, le 28 juin 1660, **Jeanne d'ANGEARD** (S.D ; J.N)

VII
Personnes isolées

Gabriel de Fénelon, sieur de Laroque, fils d'Antoine de Fénelon, sieur du Clusel, et de Françoise de Saint-Géry, épousa Jeanne de Marsa, par contrat retenu et expédié par Jean Teulière, notaire royal de Beauregard, le 12 août 1646[1224].

Jean Hector de Lauzières, sieur de Limouzin, avait épousé, en 1648, Geneviève de Marsa, il fut maintenu noble, le 7 juin 1667[1225].

Abraham Louis de Marsa de Saillac mourut, à Sorèze, le 31 juillet 1772 et u fut enseveli 2 jours après[1226].

Douillac, Révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1223] Jean-Louis Ruchaud et al., *op.cit.,* tome XIX, p. 169.
[1224] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 491.
[1225] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1463.
[1226] RP. Sorèze.

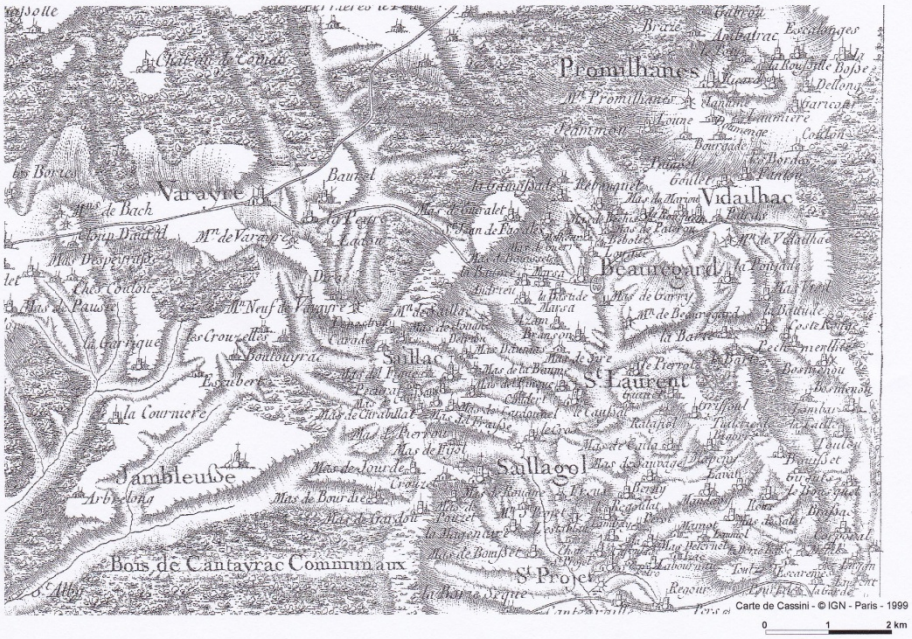
Promilhanes
Varayre
Vidaulhac
Beaucourd
Saillac
St Laurent
Saillagol
Jambleuse
Bois de Cantayrac Communaux
St Projet
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999
0
1
2 km

Lot
NORD
cahors
Calvignac
La Peyrière
Limogne
Escamps
Promilhanes
vaylats
3
2
1
4
Saillac
Villefranche-de-Rouergue
Tombluss
Aveyron
Lacapelle-Livron
Puylaroque
Saint-Georges
Caylus
Cayriech
Lavaurette
Septfonds
Saint-Antonin
Laguépie
1 Vidaillac
2 Beauregard
3 Labastide
4 Saint-Laurent
Revel
Sorèze
Carte des principaux fiefs et résidences
1cm = 5 Km

Famille de NOAILLES au pays de Foix.

Cette famille, qui serait une branche de l'illustre maison de Noailles[1227], fut connue au pays de Foix depuis François de Noailles, seigneur de Montlaur, coseigneur de Lherm, qui rendit hommage, le 12 septembre 1549, à Jacques de Foix, évêque de Lescar, lieutenant général d'Henri, roi de Navarre. Le contrat de mariage, en 1530, de François de Noailles, mentionnant son frère Pierre de Noailles, chanoine de l'église collégiale de Foix, qui lui fit donation de ses droits sur la succession de ses parents, il est probable que ces derniers étaient déjà installés dans le pays de Foix. La destruction des archives familiales au cours du pillage du château d'Antoine de Noailles explique que l'on ne puisse pas préciser l'ascendance.
Auparavant Roger de Noailles dit de Montagut avait un reçu un legs de son parrain Arnaud Roger de Comminges, seigneur de Baliar (Ariège), par son testament du 3 mars 1481, il appartenait peut-être à cette famille ainsi que noble Gauvain de Noailles qui, comme procureur, le 22 septembre 1458, de Fortanier de Serres, sénéchal de Nébouzan, seigneur de Maure, Caujac, rendit hommage pour la juridiction haute et basse de Caujac[1228], sachant que la famille de Serres tenait des terres dans le pays de Foix et que Bernard de Serres, fils de Fortanier, fut sénéchal de Pamiers.
On cité également, en 1481 et en 1508, des Noailles alliés à la famille de Saint-Pastou, dans le diocèse de Lombez, on ne connaît pas de liens entre eux et la famille établie dans le pays de Foix, non plus de liens de cette famille avec Adhémar de Noailles, capitoul en 1459 et en 1471.
Les données non référencées dans ce document proviennent de Jean Vignau, qui a publié les preuves de noblesse de Blaise de Noailles, le 20 janvier 1699, à Montauban[1229]. Ces preuves qui ont servi de base pour établir la généalogie qui suit, ont été complétées par des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.

Cette famille tenait le château de Montlaur dans la commune de Lherm (dans le canton de Foix, Ariège[1230]) et la moitié de ce lieu de Lherm (lieux disparus.)

I N…de NOAILLES
Il mourut avant le 19 mars 1530, date du contrat de mariage de son fils François (infra).
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 François de NOAILLES, qui suit.

2.2 Pierre de NOAILLES.

[1227] Louis Lafont de Sentenac, *Nobiliaire du département de l'Ariège,* in *Histoire des Ariégeois,* par l'abbé Duclos, t. VII, p. 129.
[1228] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. X, p. 40, produisant les Archives Brettes Thurin, notes de Barrière-Flavy, carton 53)
[1229] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban &é d'Auch & du pays de Foix,* tome II, pp. 984-985.
[1230] Adelin Moulis, *L'Ariège et ses châteaux féodaux,* Lacour, 1995, p. 18.

Pierre de Noailles, prêtre, chanoine de la collégiale de Foix, fit donation, le 19 mars 1530, à son frère François, de ses droits sur la succession de ses parents.

II François de NOAILLES dit **de MONTLAUR,** seigneur de Montlaur, coseigneur de Lherm, La Bastide.
Come dit supra il rendit hommage le 12 septembre 1549. Il reçut des reconnaissances, en 1558 et en 1567, comme coseigneur de Lherm (infra.)
Il testa le 15 janvier 1595, nommant son fils Blaise de Noailles, mari de Marguerite de Lordat.
François de Montlaur alias de Noailles, coseigneur de Montlaur, Lherm, La Bastide, avait épousé, par contrat du 19 mars 1530, **Madeleine de ROQUEFORT,** fille de noble Antoine de ROQUEFORT, seigneur de Lacaugne (à 4 km au sud-est de Carbonne, Haute-Garonne), viguier de Pamiers (Ariège), et de Constance de LA ROQUE, épousée par contrat du 23 juillet 1498[1231].
Ils eurent 9 enfants, dont l'aîné des mâles devait recevoir la moitié des biens de son père, ses trois fils étaient Antoine, Pierre, qui devint chanoine d'Auch, et Blaise.

3.1 Antoine de NOAILLES, fils aîné.
Il fut tué dans sa maison par les ennemis de Sa Majesté, son château fut pillé et les titres de sa famille saisis et brûlés[1232].
Il avait épousé, vers 1560, **Marguerite de ROUX,** file de Guillaume de ROUX, seigneur de Ségreville, et d'Anne de LAMBES[1233].
Ils eurent une fille :

Marguerite de NOAILLES, dame de Montlaur, Lherm, coseigneuresse de la ville de Foix.
Jean François de Luppé, seigneur de Montlaur, Lherm, La Bastide du Bosc, et coseigneur de la ville de Foix, donna à titre d'afferme, pour 3 ans, tous les biens qu'il possédait ainsi que sa mère aux dis lieux, consistant entre la maison seigneuriale de Lherm, des métairies, moulins, vignes, etc[1234].
Marguerite de Noailles fut citée plusieurs fois, en 1640, et en 1641, veuve[1235].
Elle avait épousé, par contrat du 18 août 1588, au château de Savignac, en Comminges, **Tristan de LUPPE,** seigneur du Garrané, assisté de son frère, Carbon de Luppé, seigneur du Garrané. La future promit de reconnaître la somme de 2 000 écus sol que sa mère lui avait promis, sur la terre de Montlaur,

[1231] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. IX, pp. 116-117, produisant AD.HG 3 E 16392 et 16604, notaire Chaumont (contrat de mariage de 1530), AD. Ariège E 227, contrat de mariage de 1498.
[1232] Maurice Vuillier, produisant AD. Ariège, *Notes de l'abbé Escarguel,* qui indiquent que François de Noailles et Madeleine de Roquefort eurent 9 enfants.
[1233] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 182 et 186.
[1234] Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège.
[1235] AD. HG 3 E 16188 Plan Volvestre ; Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège

au comté de Foix, et ses autres biens, parmi les présents, Jean de Lambès, seigneur et baron de Savignac, ,Jacques de Roux, seigneur de Ségreville[1236].
Tristan de Luppé était fils de Charles de LUPPE, seigneur du Garrané, de Lasseran, et de Jeanne du GARRANE[1237].
Tristan de Luppé et Marguerite de Noailles obtinrent par une sentence rendue le 19 novembre 1592, par le juge d'appeaux du comté de Foix et par lettres et arrêts du parlement de Toulouse d'être réintégrés dans certains biens, entre autres la métairie de Pesquiès que Blaise de Noailles, seigneur de Saint-Victor, occupait depuis l'attentat commis contre Antoine de Noailles, père défunt de Marguerite de Noailles, les mêmes réclamèrent 4 000 livres, le 3 février 1596, en réparation des torts que Blaise de Noailles leur avait causés[1238].
Leur fils aîné, Jean François Luppé, seigneur de Montlaur, coseigneur de Lherm, La Bastide, coseigneur de Foix, avait épousé, par contrat du 14 octobre 1640, Diane de Gély[1239], leur fils Jean François de Luppé, seigneur de Montlaur, qui avait épousé, par contrat du 18 juin 1667, Constance de Méric, reçut le 20 juillet 1680, comme seigneur de Montlaur, coseigneur de Lherm, des reconnaissances, entre autres de Jean Sury, tailleur du lieu de Lherm, qui tenait une maison et plusieurs fiefs sous l'oublie perpétuelle qui fut consentie, en 1558, en faveur d'Odet de Ferrouil et de François de Noailles, coseigneur de Lherm, et en 1610, en faveur de Blaise de Ferrouil seigneur et baron de Celles, et de Tristan de Luppé et de Marguerite de Noailles, son épouse, seigneurs de Montlaur et coseigneurs avec ledit Ferrouil du lieu de Lherm[1240].
Noble Joseph Fournier et noble Jean Méric, aide-major au régiment de Piémont, reconnurent, le 15 février 1681, tenir en fief de Jean François de Luppé, seigneur de Montlaur, la moitié de la métairie dite d'*Users*, dans la juridiction de Montlaur, l'autre moitié fut reconnue par le sieur de Sère, comme cela avait été reconnu par leurs devanciers, en 1567, en faveur de François de Noailles, seigneur de Montlaur[1241].

Marguerite de Roux épousa, en secondes noces, suivant des bans en septembre 1593, François de Laporte, conseiller au Parlement, né en 1536, veuf d'Anne de Serravère, il mourut en 1621[1242]

3.2 Pierre de NOAILLES.
Il devint chanoine d'Auch.

3.3 Blaise de NOAILLES, qui suit.

[1236] AD.HG Reg. Ins. 4 ; Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège, Fortanier de Barat, notaire de Beaufort en Rivière.
[1237] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* produisant la preuve.
[1238] Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège.
[1239] Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège.
[1240] Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège.
[1241] Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège.
[1242] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, produisant AD.HG GG 222 pour les bans en 1593.

Parmi les autres enfants pourraient figurer :
Jeanne de Noailles qui, veuve de Sire (marchand) Alexandre de Blessebois, testa le 10 mai 1573, nommant des enfants et petits-enfants[1243].

Madeleine de Noailles, qui veuve de noble Blaise de Lanepla, seigneur de Las Rives, au pays de Foix, testa le 25 juillet 1615, instituant héritier son fils Gaspard de Lanepla, seigneur de Las Rives[1244].

III Blaise de NOAILLES, seigneur de Saint-Victor (du chef de sa femme).
Il épousa, par contrat du 15 janvier 1595, **Marguerite de LORDAT**[1245], fille d'Antoine de LORDAT, seigneur de Saint-Victor (-Rouzaud, à 5 km à l'est-sud-est de Pamiers, Ariège), et de Jeanne ROUX.
Jeanne Roux, veuve d'Antoine de Lordat, seigneur de Saint-Victor, testa le 28 août 1568, laissant ses honneurs funèbres à la discrétion du seigneur d'Endoufielle, son cousin, et du capitaine Massès. Elle légua à sa fille Marguerite de Lordat en plus de sa dot qu'elle avait apportée à la maison de Saint-Victor, ses bagues et joyaux plus ses robes de velours, etc.[1246]
Marguerite de Lordat, dame de Saint-Victor, femme de Blaise de Noailles, seigneur de Saint-Victor, testa le 2 août 1613, demandant son inhumation dans l'église de Saint-Victor, au tombeau de ses prédécesseurs, léguant 300 livres à noble Pierre d'Abadie, son petit-fils, fils de noble Paul d'Abadie, seigneur de Pesquiés, et de Marie de Noailles, sa fille, chargeant Pierre de Noailles, son fils et oncle dudit Pierre de lui en procurer le paiement. Elle légua 1 000 livres à sa fille Marie de Noailles, et une métairie près du château de Saint-Victor, dite des Boscs, à ses filles Jeanne et Suzanne de Noailles, plus un champ de 10 sétérées et la moitié du grand bois, telle que feue Jeanne de Lordat la tenait, si ses héritiers voulaient la récupérer, ils devraient payer 3 000 livres, chacun. Elle légua 2 000 livres à Antoine de Noailles, son fils, 2 000 livres à son fils Tobie de Noailles et la métairie de La Peyre à son fils Pierre de Noailles avec son terroir et institua héritier universel son fils aîné Jean de Noailles, lui substituant son fils Pierre[1247].
Ils eurent :

4.1 Jean de NOAILLES.
Fils aîné, il n'est plus cité après le 2 août 1613, date du testament de sa mère.

4.2 Pierre de NOAILLES, qui suit.

4.3 Antoine de NOAILLES.

[1243] AD.HG 3 E 15295 Montesquieu-Volvestre
[1244] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 770.
[1245] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 985, contrat passé devant Géraud du Costau, notaire royal d'Aux.
[1246] AD.HG 3 E 908, notaire de Toulouse.
[1247] Maurice Vuillier produisant l'original conservé par M. Larieu ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 985, mentionne ce testament reçu par Raymond de Cazaux, notaire de Pamiers.

Légataire de 2 000 livres, ainsi que son frère 2 000 livres, par le testament de sa mère du 2 août 1613, il n'est plus cité ensuite.

4.4 Tobie de NOAILLES.

4.5 Marie de NOAILLES.
Elle avait épousé noble **Paul d'ABADIE,** seigneur de Pesquiès (Ariège).
Ils eurent au moins un fils Pierre d'Abadie, légataire de 300 livres par le testament de sa grand-mère, Marguerite de Lordat, du 2 août 1613.

4.6 Jeanne de NOAILLES.
Légataire, avec sa sœur Suzanne, de la métairie du Bosc, à Saint-Victor, par le testament de sa mère du 2 août 1613.

4.7 Suzanne de NOAILLES.

IV Pierre de NOAILLES, seigneur de Saint-Victor.
D'une alliance inconnue il eut :

V Louis de NOAILLES, seigneur de Saint-Victor.
Il fut présent, le 3 août 1678, à Verniolle (Ariège), dans la maison de Pierre de Foucaud, à une transaction entre Jean François de Luppé, seigneur de Montlaur, et Marguerite de Luppé, sa sœur, concernant certains droits[1248].
Il testa le 26 janvier 1681, nommant sa femme, Marie d'Azam, et un de ses fils Blaise de Noailles.
Il figure parmi les assignés (le 23 mai 1698), décédés ; il était mort le 15 décembre 1684, son fils Blaise de Noailles, seigneur de Saint-Victor, fut maintenu le 20 janvier 1699[1249].
Il avait épousé, par contrat du 6 janvier 1655, à Escosse (Ariège), **Marie d'AZAM,** qui appartenait à une famille bourgeoise de Pamiers.
Ils eurent, entre autres :

VI Blaise de NOAILLES.
Il fut maintenu noble, le 20 janvier 1699, à Montauban, et n'est plus cité ensuite.

Douillac, révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL.

[1248] Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège.
[1249] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1466, se référant à BnF Fr 32302 f°782 +.

Famille(s) de PLEUX

I Branche de Toulouse **p.266**

II Seigneurs de Laboual, Saint-Martin **p.270**

III Personnes isolées **p.276**

Nous connaissons une famille de Pleux citée dès 1512 en la personne de Jean de Pleux, conseiller au parlement de Toulouse, dont la descendance et celle de son frère Arnaud s'allia à des familles de parlementaires de Toulouse, dont la généalogie a été publiée par André Navelle[1250].
Lui était contemporaine une famille de Pleux, originaire de Cordes, suivie d'une famille du même nom, établie à Salles (à 7 km à l'est de Cordes), dont une généalogie succincte a été publiée par le marquis d'Aubais[1251]. Nous ne connaissons pas de lien entre ces familles, on peut toutefois remarquer que dans la famille établie à Toulouse, Jeanne de Pleux, épousa en premières noces Jean Pierre de Commenge, marchand de Cordes, que nous connaissons une famille de Pleux, originaire de Cordes et que la famille qui fut maintenue noble en 1669, était établie à Salles (à 7 km à l'est de Cordes.)

I
Famille de Toulouse

I N…de PLEUX
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Arnaud de PLEUX, qui suit.

2.2 Jean de PLEUX, qui suivra.

II Arnaud de PLEUX, marchand de Rabastens.
Il mourut avant le 12 décembre 1542, date du contrat avant mariage d'Antoine Duranti, docteur en droit, lieutenant du juge de Toulouse, avec sa fille Jeanne de Pleux (infra.)
Il avait épousé **Françoise CARPENTIER,** fille de Paul CARPENTIER, notaire de Toulouse, selon une sentence arbitrale, le 4 novembre 1544, pour Antoine Durant, époux de Jeanne de Pleux, sœur de Françoise de Pleux, épouse de Sire Jean Pierre de Commenge, marchand de Cordes, citant le testament de Paul Carpentier, notaire à Rabastens, du 23 mars 1524 (n.st), une donation du 12 mars 1528 (n.st), à Arnaud de Pleux, épouse de Françoise Carpentier, le codicille de Paul Carpentier, du 27 avril 1541 , et un compromis le 22 octobre 1544[1252].
Ils eurent :

3.1 Françoise de PLEUX.
Françoise de Pleux, épouse de Jean Pierre de Commenge, marchand de Cordes (Tarn), déclara, le 8 février 1546, à Jeanne de Pleux, épouse d'Antoine Durant, lieutenant du juge ordinaire de Toulouse, au sujet d'une rente de 15 setiers de blé à elle léguées par Françoise Carpentier, leur mère[1253]. Nommant son époux Salvy Médici, avocat au

[1250] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome VIII, pp. 265-268.
[1251] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, pp. 108-109.
[1252] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 266, produisant AD.HG 49, de Agia, notaire.
[1253] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 266, produisant AD.HG 3 E 5210, Lobeyrie, notaire.

Parlement, elle était en procès, le 11 mars 1550, contre Bernarde Salvy épouse de noble Jacques de *Bonnehore* (Bonhoure), père et administrateur de Guillaume de *Bonnehore*, héritier de feu Pierre de Commenge, à propos du legs de 200 livres de ce dernier à Françoise de Pleux[1254].

Elle testa le 19 juillet 1568, veuve de Jean de Carrière, conseiller au Parlement, demandant son inhumation dans l'église des Cordeliers, dans la tombe de sa sœur, épouse de feu Durant, lieutenant du juge, instituant héritières ses cousines Claude et Marie de Pleux, sœurs, Marie de Carrière épouse de Pierre Madron, François Médici, Jacquette de Médici, épouse Suau, avocat[1255].

Elle avait épousé, en premières noces Jean **Pierre de COMMENGE,** marchand de Cordes (supra.)

Elle avait épousé, en deuxièmes noces, après le 31 juillet 1546, date d'un procès contre sa sœur Jeanne, épouse d'Antoine Durant, **Salvy MEDICI** (alias MEDICIS)**,** avocat au Parlement, veuf, sans enfant, de Guiraude de SAINT-PIERRE[1256].

Ils eurent deux fils et deux filles, l'ainé des fils François de Médici, docteur en droit, avocat, conseiller au Présidial, continua la lignée.

Elle avait épousé, en troisièmes noces **Jean de CARRIERE,** conseiller au Parlement, dont elle était la 4ème femme, fils de Jean CARRIERE, capitoul en 1489, 1502 et 1517, et de Jeanne ou Jacquette de RESTE. Jean de Carrière fut conseiller au Parlement de 1545 à 1562, il testa le 23 juillet 1562, nommant son épouse Françoise de Pleux, et mourut le lendemain[1257].

3.2 Jeanne de PLEUX.

Elle avait épousé, par contrat avant mariage du 13 décembre 1542, **Arnaud DURANT** (alias DURANTI) docteur en droit, lieutenant du juge ordinaire de Toulouse, fils d'Antoine DURANT, conseiller au Parlement, et de sa première épouse, non nommée (il épousa en secondes noces Jeanne de Cezelli), le beau-père de Jeanne de Pleux avait été reçu conseiller au Parlement, le 19 mars 1521, à l'office de Jean de Pleux.

Ils n'eurent pas de descendance.

****

II bis Jean de PLEUX.

Conseiller au Parlement en octobre 1512, juge de Lauragais. Jean de Pleux, conseiller au Parlement, acheta, le 11 juin 1519, à noble Pierre de Bousquet, seigneur de Verlhac, coseigneur de Gragnague, 6 arpents de bois, à Gragnague, pour 250 livres. Il mourut le 6 septembre 1520[1258].

[1254] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 266, produisant AD.HG 3 E 1309, Bodon, notaire.

[1255] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 266, produisant AD.HG 3 E 908, Bessier, notaire.

[1256] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 266, produisant AD.HG B 29, pour le procès.

[1257] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 266, produisant AD.HG 3 E 4079, G. Fossé, notaire, pour le testament.

[1258] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 266, pour ce qui concerne Jean de Pleux ; AD.HG 3 E 6108, pour l'achat du 11 juin 1519.

Il avait épousé noble **Anne de COTAREAU,** qui selon l'estimation de ses biens devait être originaire de la région de Blois (infra.)
Noble Anne de Cotareau, veuve de Jean de Pleux fut citée, le 12 décembre 1522, cousine de Jean de Pierrevie, recteur de Lévignac[1259]. Noble Anne de Cotareau, veuve de Jean de Pleux, passa, le 13 mars 1544, un bail à besogne[1260].
Elle donna, le 3 septembre 1548, une chaîne en or et une plume d'argent à son filleul Jean Cathalan, un carcan d'or à sa filleule Anne d'Izarny, un dizain d'or à croix d'or à Marie de Pleux, sa fille, épouse Izarny, 100 écus d'or à Catherine Cathalan, deux robes de camelot et un casaquin à Pierre et Jean Cathalan, et Joseph Izarny, cita Claire de Pleux, épouse Cathalan, conseiller au Sénéchal, sa fille, donnant une tasse et trois cuillères d'argent à Isabeau, Jean et Marie de Pleux ses fils et filles, 10 écus à sa fille Marguerite de Pleux, religieuse, le reste de ses meubles à sa fille Claire, la moitié de ses nappes et serviettes à sa fille Marie, par son testament qui suivit les donations elle demanda son inhumation en l'église Notre-Dame de Nazareth, à la tombe de son mari et fit des legs pieux[1261].
Le 4 septembre 1548, Anne Cotareau rappela le contrat de mariage de Pierre Cathalan avec Claire de Pleux, par lequel Pierre Cathalan devait payer 200 livres pour les dépenses du mariage pendant 4 ans, à compter du mariage, elle lui en donna quittance. Elle donna à son fils Jean un cachet d'or aux armes de son mari[1262]. Elle testa le 18 septembre de la même année, rappelant les dispositions précédentes, cita ses fille Marie, épouse d'Imbert Izarny, Claire épouse de Pierre Cathalan, sa filleule Anne Izarny, sa nièce Catherine Cathalan, Pierre et Marguerite Cathalan, Joseph Izarny, son fils Jean de Pleux, sa fille Sœur Marguerite, et institua héritiers universels Claire, pour la moitié, Marie pour un quart, Jean et Isabeau pour un quart[1263].
L'estimation des biens de feus Jean de Pleux et d'Anne de Cotareau fut réalisée, le 21 août 1549, entre leurs enfants, Jean de Pleux, archiprêtre de Neboges, sa sœur Claire, épouse de Pierre Cathalan, Marie épouse d'Imbert Izarny, et Guillaume Boysset, curé de Bauges, procureur d'Isabeau de Pleux, épouse d'Adam Habert, seigneur de Verrières ou Corrières, dans la région de Blois. Anne de Cotareau avait hérité de son frère Jean Cotareau des biens situés à Beaulieu, paroisse de Cellettes-lès-Blois (à 7 km au sud-est de Blois). Les filles avaient eu en dot, Claire, une rente d'une valeur de 1 200 livres, Isabeau, 1.300 livres, Marie 2 250 livres. Le testament du 18 septembre 1548 devra être considéré comme nul[1264].
Ils eurent :

3.1 Jean de PLEUX.

Archiprêtre de *Neboges*, en 1549, il avait été maintenu, le 7 mai 1530, commendataire du prieuré de Notre-Dame de Capdenac, contre Alexandre Faulcon, greffier de la chambre des comptes de Montpellier[1265].

[1259] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 267, produisant AD.HG 3 E 868, Bertrandia, notaire.
[1260] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 267, produisant AD.HG 3 E 5206 Lobeyrie, notaire.
[1261] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 267, produisant AD.HG 3 E 1308, Bodon, notaire.
[1262] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 267, produisant AD.HG 3 E 1308, Bodon, notaire.
[1263] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 267, produisant AD.HG 3 E 1308, Bodon, notaire.
[1264] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 267, produisant AD.HG 3 E 887, Bessier, notaire.
[1265] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 267, produisant AD.HG B 23.

3.2 Marie de PLEUX.

Marie de Pleux testa une première fois, le 14 avril 1551, nommant son mari, ses filles Anne, Marie et Marguerite, instituant héritier universel son fils Joseph, puis une autre fois, 21 avril 1586, veuve d'Imbert Izarny, nommant entre autres son fils François, qui avait pour marraine feue Françoise de Pleux, épouse Carrière, conseiller au Parlement[1266] (sa cousine-germaine.)

Elle avait épousé, avant le 25 avril 1542, étant dotée de 1 000 écus sol et de robes, selon un contrat après mariage et une quittance de ce jour, **Imbert II IZARNY,** coseigneur de Dieupentale, Gargas, docteur en droit, conseiller au Sénéchal, veuf, sans enfant, de Jacquette de RESTE, qui avait fait un codicille, le 8 octobre 1541, fils d'Imbert I IZARNY, coseigneur de Dieupentale et de Canals[1267]. Imbert Izarny avait était inscrit, en 1523, sur le rôle des nobles de Toulouse, pour un brigandinier ou archer à cheval, à fournir pour le service du roi[1268]. La lignée d'Izarny fut continuée par son fils du second lit, Joseph[1269].

3.3 Claire de PLEUX.

Le 26 mars 1563, Pierre de Nogerolles, conseiller et magistrat au Présidial, et son frère noble Etienne de Nogerolles, sieur de Saint-Sernin, vendirent 5 cartons de blé à Claire de Pleux, veuve de Pierre Cathelan, conseiller en la sénéchaussée[1270] (de ?)

Noble Claire de Pleux, épousa, par contrat du 4 juin 1531, étant dotée de 1 200 livres, **Pierre CATHALAN** (devenu CATELLAN)**,** docteur en droit, fils de Pierre CATHALAN, notaire de Carcassonne, qui avait reçu le tiers des biens de son père par une donation du 17 mars précédent, à Carcassonne. La famille Cathalan était originaire de Carcassonne, noble Jean Cathalan, marchand de Toulouse, capitoul en 1530 (d'où la qualification noble) y avait fait venir son neveu Pierre Cathalan, qui épousa Claire de Pleux.

Pierre Cathalan testa le 22 novembre 1561, nommant son épouse Claire de Pleux et ses enfants dont Jean Cathalan, qu'il institua héritier universel, docteur en droit, conseiller en la Cour présidiale, qui épousa Jacquette Carrière, d'où postérité[1271].

3.4 Isabeau de PLEUX.

Elle épousa Adam **HABERT,** seigneur de Verrières (ou *Corrières*), dans la région de Blois, selon l'estimation des biens de sa mère.

3.5 Marguerite de PLEUX.

[1266] André Navelle *op.cit.,* X, p. 338, produisant AD.HG 3 E 11 825 n° 3015, Gautier, notaire (testament de 1551) ; AD.HG 3 E 2622, Celeri, notaire (testament de 1586.)

[1267] André Navelle, *op.cit.,* X, p.p.336-337, produisant AD.HG 3 E 6804, G. Rouzier, notaire pour le testament et le codicille de Jacquette de Reste, et AD.HG 3 E 11785 et AD.HG 3 E 1362, Bolaroti, notaire pour le contrat de 1542.

[1268] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, p. 335.

[1269] Jules Villain, op.cit., tom I, p. 335.

[1270] AD. Gers Vergès I 235, Bessier, notaire de Toulouse.

[1271] André Navelle, *op.cit.,* III, pp. 108-109, produisant AD.HG 3 E 907, Bessier, notaire.

Elle fut religieuse selon le testament de sa mère (supra.)

II
Seigneurs de Laboual, Saint-Martin

Précédent la famille des seigneurs de Laboual et de Saint-Martin, établie à Salles, vivait une famille établie à Cordes et en Albigeois, représentée par trois frères et une sœur.

Jean de PLEUX.
Jean de Pleux, bachelier ès lois du collégiat de Sainte-Catherine donna une procuration, le 5 avril 1500, à ses frères Antoine de Pleux, marchand à Cordes, et Guillaume de Pleux, bachelier en chacun des deux droits, prieur de Saint-Hilaire d'Olmessac, pour présenter ses grades aux évêques de Cahors, Montauban, à l'abbé de Moissac, etc[1272].

Antoine de PLEUX, marchand de Cordes.
Cité en 1500 (supra), il fut également cité, en 1523, marchand de Cordes[1273].

Guillaume de PLEUX.
Guillaume de Pleux, prêtre, vendit le 4 avril 1500, une vigne à Castelnau de Bonafos, à Jean de Nupces, marchand d'Albi[1274], il fut dit le lendemain prieur de Saint-Hilaire d'Olmessac (supra), puis le 19 juin 1511, il fut subrogé au procès de Jean de Pleux, son frère (supra.) Il fut cité le 7 mars 1519, chanine d'Albi[1275].

Noble Denise de PLEUX.
Religieuse de Sainte-Claire, elle donna une procuration, le 16 août 1533, à son frère Guillaume de Pleux, vicaire de Sainte-Cécile (Albi), pour recevoir des biens de la succession de ses parents[1276].

La famille établie à Salles pourrait être issue d'Antoine de Pleux, marchand à Cordes.
Les données qui ne sont pas référencées dans ce document proviennent du marquis d'Aubais.
Cette famille portait : « D'azur, à une fasce d'or, surmontée de trois étoiles d'argent. »
Sa généalogie est :

I Antoine de PLEUX
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Alexandre de PLEUX, qui suit.

[1272] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.265, produisant AD.HG 3 E 6738, Richery, notaire.
[1273] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.265, produisant AD.HG 3 E 2494, Celeri, notaire.
[1274] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 265, produisant AD.HG E 422.
[1275] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 265, produisant AD.HG 3 E 7599, Verdier, notaire.
[1276] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 265, produisant AD.HG 5450 Mandinelli, notaire.

2.2 Arnaud de PLEUX.
Il transigea avec son frère le 19 novembre 1551.

II Alexandre de PLEUX.
Il testa le 30 avril 1599.
D'une alliance inconnue il eut :

III François de PLEUX, dit seigneur de Pleux par le marquis d'Aubais, ce qui n'apparaît pas dans les actes, seigneur de Saint-Martin, et de Laboual.
Il fut maintenu noble le 15 juillet 1669, avec son fils Guy.
François de Pleux, sieur de Laboual mourut à Saint-Martin de Campas, le 9 mars 1670, et y fut enseveli le lendemain dans la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Martin de Campmas[1277].
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 Guy de PLEUX, qui suit.

Il eut deux filles naturelles, qui ne furent pas qualifiées damoiselles et se marièrent dans des familles modestes[1278] :

Gabrielle de PLEUX.
Elle épousa Pierre *Bouyer* (Boyer)
Ils eurent :

Marie *Bouyer,* qui naquit, à Saint-Martin de Campmas, le 25 juin 1656 et y fut baptisée le 1er juillet suivant, le parrain fut noble François de Pleux, sieur de Laboual, la marraine Antoinette Calmettes, grand-père et mère (sic) de la baptisée.

Jeanne *Bouyer,* elle naquit, à Saint-Martin de Campmas, 30 janvier 1659, et y fut baptisée le 8 février suivant, le parrain fut noble Guy de Pleux, sieur de La Serre, du château de Laboual, paroisse de Saint-Martin de Campmas, la marraine Jeanne *Bouyer.*

Gabrielle *Bouyer,* elle fut baptisée dans l'église Saint-Sauveur de Salles, le 4 mai 1670, le parrain fut noble François de Pleux, sieur de Saint-Martin, du château de Laboual, la marraine Jeanne *Bouyer,* sœur de la baptisée. François de Pleux, seigneur de Laboual, grand-père de la baptisée, étant mort le 9 mars précédent, le parrain devait être son fils ou son petit-fils.

Philippe de PLEUX.

[1277] RP. Salles.
[1278] RP. Salles.

Philippe de Pleux (qui n'est pas qualifiée demoiselle), veuve de Paul *Lauretié,* fut ensevelie le 28 janvier 1683, dans l'église Saint-Sauveur de Salles, âgée d'environ 70 ans.
Elle avait épousé Paul *Lauretié.*
Ils eurent :

Marie *Lauretié,* elle naquit, à Saint-Martin de Campmas, le 15 juillet 1656, et y fut baptisée 8 jours après, le parrain fut noble François de Pleux, sieur de Laboual, père de la mère de la baptisée, la marraine Marie *Delronne,* femme de Jean *Lauretié,* de Salles.

Joseph *Lauretié,* il naquit et fut baptisé à Saint-Martin de Campmas, le 31 août 1659, le parrain fut noble François de Pleux, père de la mère du baptisé, la marraine Marie *Delronne,* femme de Jean *Lauretié,* cordonnier de Salles.

IV Guy de PLEUX, seigneur de La Serre.
Guy de Pleux, seigneur de La Serre, mourut le 17 juin 1687, et fut enseveli le lendemain dans la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Martin de Campmas[1279].
Il avait épousé, par contrat du 20 avril 1643, **Anne de BOYER**[1280], fille de François de BOYER-MAILHAC, seigneur de Lacoste, Mailhac, et de sa première femme Suzanne de CLARAC, épousée par contrat du 27 février 1623, fille de Jean et d'Anne de LOUPIAC[1281].
Anne de Boyer, veuve de Guy de Pleux de La Serre, mourut le 25 juillet 1691, âgée d'environ 70 ans, et fut ensevelie le lendemain dans la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Martin, annexe de Salles.
Ils eurent[1282] :

5.1 François de PLEUX, qui suit.

5.2 Anne de PLEUX
Dite fille de Guy de Pleux et d'Anne (de Boyer) de Mailhac, du château de Laboual, elle épousa, le 7 février 1671, dans l'église Saint-Martin de Campmas, le sieur **Barthélemy GUIZET**, marchand de Cordes.

5.3 Véronique de PLEUX.
Dite fille de noble Guy de Pleux et d'Anne de Boyer, elle fut baptisée le 13 septembre 1661, le parrain fut le sieur Antoine de Boyer, la marraine Véronique de Boyer de

[1279] RP. Salles.
[1280] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 109.
[1281] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, p. 46, se référant à Fabry, notaire à Cordes pour le contrat de mariage des parents d'Anne de Boyer.
[1282] RP. Salles sauf pour François, Alexandre et Germaine, et le baptême de Véronique.

Lacoste de Mailhac[1283], cette dernière était une sœur d'Anne de Boyer, mère de la baptisée.
Fille de feus Guy de Pleux et d'Anne de Boyer, elle fut la marraine, à Salles, le 2 octobre 1692, de Véronique Blanc.
Véronique de Pleux de La Serre épousa, le 12 juin 1699, dans l'église Saint-Sauveur de Salles, le sieur **Etienne DARNAL,** bourgeois d'Albi, furent présents François de Pleux de Saint-Martin et le sieur Jacques Darnal.

5.4 Alexandre de PLEUX.
Fils de Guy de Pleux et d'Anne de Boyer, il fut baptisé le 9 mai 1658, la marraine fut Jeanne de Boyer, de la ville de Najac[1284].

5.5 Germaine de PLEUX.
Fille de Guy de Pleux et d'Anne de Boyer, elle fut baptisée le 23 mars 1659, le parrain fut François de Pleux, frère de la baptisée, la marraine Germaine de Boyer de Mailhac[1285].

5.6 peut-être N…de PLEUX.
Il épousa **N…ALIBERT,** selon l'acte de baptême de leur fils.
Ils eurent :

Guy de PLEUX, seigneur de La Serre, naquit le 2 février 1671 et fut baptisé le surlendemain, dans l'église Saint-Sauveur de Salles, le parrain fut Guillaume Alibert, meunier du moulin haut de La Prade, la marraine Louise Alibert, sœur de la mère du baptisé, de la paroisse de Saint-Martin.

V François de PLEUX, seigneur de Saint-Martin[1286].
François de Pleux, seigneur de Saint-Martin, fut présent, le 1er février 1695, dans l'église Saint-Martin-de-Campmas, au mariage de Jacques Besse, paysan de Campmas, et de Claude Almont. François de Pleux, seigneur de Saint-Martin fut le parrain, le 5 mai 1709, en l'église Saint-Sauveur de Salles de Marianne de Rouffiac, fille d'Henri de Rouffiac et d'Isabeau de Raynaldy, la marraine fut Catherine de Puget de Sapte, femme de M. de Raynaldy, conseiller au parlement de Toulouse.
François de Pleux fut présent, le 4 mars 1710, au mariage en l'église Saint-Martin de Campmas, de noble Gaspard de Panis, seigneur du Garric (ou Jarric), et de Marie de Roquefeuil.

[1283] Maurice Vuillier, produisant AD. Tarn, Livers, cet acte ne figure pas dans les registres paroissiaux de Salles ; Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 46, indique les parents de la marraine.
[1284] Maurice Vuillier produisant les AD.Tarn, Livers, cety acte ne figure pas dans les registres paroissiaux de Salles.
[1285] Maurice Vuillier produisant les AD. Tarn, Livers, cet acte ne figure pas dans les registres paroissiaux de Salles.
[1286] RP. Salles pour ce qui le concerne, sa femme et ses enfants.

François de Pleux, seigneur de Saint-Martin, de Laboual, fut le parrain, le 4 aout 1710, de Jacques de Rouffiac, fils d'Henri de Rouffiac et d'Isabeau de Raynaldy, la marraine fut Catherine de Sapte femme de Jean de Raynaldy, ancien conseiller au parlement de Toulouse.
Il avait épousé **Marie de ROQUEFEUIL**
Marie de Roquefeuil, femme de François de Pleux, seigneur de Saint-Martin, fut ensevelie, le 21 octobre 1678, dans la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Martin (-de-Campmas), âgée de 26 ans.
Ils eurent :

6.1 Louise de PLEUX.

Fille de François de Pleux et de Marie de Roquefeuil, elle naquit le 10 janvier 1677, et fut baptisée le surlendemain, dans l'église Saint-Sauveur de Salles, le parrain fut Guy de Pleux, la marraine Isabeau de Pleux.
Louise de Pleux de Laboual de Saint-Martin de Campmas fut la marraine, à Saint-Martin de Campmas, le 8 mars 1688, de Pierre Bois, fils du métadier (métayer) de Laboual.
Fille de François de Saint-Martin et de Marie de Roquefeuil, elle fut la marraine, le 18 octobre 1695, à Saint-Martin de Campmas, de Louis Soulier, fils de Laurent Soulier, métayer du sieur de Saint-Martin.
Louise (de Pleux) de Laboual, femme de Jean de Boyer, seigneur de La Boulbène, mourut le 31 décembre 1717, âgée de 41 ans, et fut ensevelie le lendemain.
Louise de Pleux épousa **Jean de BOYER**, seigneur de La Boulbène. Jean de Boyer, de La Boulbène mourut le 14 décembre 1763, âgé d'environ 90 ans et fut enterré le lendemain dans la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Martin de Campmas.
Selon les actes de baptêmes de leurs enfants ils habitaient Laboual
Ils eurent[1287] :

François Philippe de Boyer,
Il naquit le 15 avril 1702, et fut baptisé le lendemain, à Saint-Martin de Campmas, le parrain fut Philippe de Roquefeuil de Vesian, la marraine Isabeau de Pleux.

François de Boyer.
Il naquit le 9 juillet 1706, et fut baptisé 5 jours après dans l'église Saint-Martin de Campmas, le parrain fut François de Pleux, seigneur de Saint-Martin, la marraine Germaine de Pleux.

Henri de Boyer.
Il naquit le 25 mars 1708, et fut baptisé 4 jours après, dans l'église Saint-Martin de Campmas, le parrain fut Henri de Rouffiac d'Anès, la marraine Isabeau de Raynaldy.
Il mourut à Virac, le 9 mars 1747, âgé d'environ 40 ans, et fut enseveli le lendemain dans la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Martin de Campmas.

[1287] RP. Salles.

Marianne de Boyer.
Elle fut baptisée, à Saint-Martin de Campmas, le 15 août 1709, le parrain fut Jean Granjon, meunier, la parraine Françoise Burguet, du village de Parlan en Rouergue, selon un certificat expédié le 12 juillet 1735.

Marie de Boyer.
Elle naquit le 13 mai 1711, et fut baptisée le lendemain, en l'église Saint-Martin de Campmas, le parrain fut Pierre Prunac, chirurgien de Bréfeil, en Rouergue, la marraine Marie de Pleux, son épouse.

Marc Antoine de Boyer.
Il naquit le 16 mai 1712 et fut baptisé le même jour dans l'église Saint-Martin de Campmas, le parrain fut le noble Sieur de Saint-Martin, la marraine Véronique de Pleux, sa sœur. Il fut enseveli le 8 octobre 1717, âgé de 6 ans.

Laurent et Louis de Boyer, frères jumeaux.
Jumeaux, ils naquirent et furent baptisés le 9 août 1715, le parrain fut François de Pleux, seigneur de Saint-Martin, la marraine Suzanne de Boyer, furent présents François Philippe et Henri de Boyer, frères des baptisés.

6.3 probablement Isabeau de PLEUX.
Elle épousa, le 18 février 1700, dans l'église Saint-Sauveur de Salles, **Jean François de LA PRUNE,** habitant Cordes, furent présents François de Pleux, seigneur de Saint-Martin, Marc Antoine de Clayrac (Clarac), seigneur de La Prade, le sieur Etienne Darnal. La présence de François de Pleux et d'Etienne Darnal, ainsi que la qualification de Saint-Martin dans l'acte de décès d'Isabeau permet d'établir la probabilité d'ascendance de cette Isabeau.
Elisabeth (Isabeau) (de Pleux) de Saint-Martin, mourut le 27 février 1728, et fut enterrée, le lendemain, dans l'église Saint-Michel de Cordes, en présence de noble de Castanet.
Jean François de La Prune devait être le fils de François de La Prune, qui mourut à Cordes, le 30 juillet 1692, âgé d'environ 65 ans, et fut enseveli le lendemain, dans la chapelle Saint-Martial de l'église Saint-Michel de Cordes, en présence de son fils Jean François.

6.4 peut-être Marie de PLEUX, elle épousa Pierre PRUNAC, chirurgien de Bréfeil en Rouergue. La présomption d'ascendance provient du fait que Pierre Brunac fut le parrain, en 1711, de Marie de Boyer.

III
Personnes isolées

Guillaume de Pleux avait laissé par testament 300 livres de douaire à sa fille Marguerite qui épousa Antoine Granier et reçut des prés, terres et bois en guise de dot, qui furent vendus ensuite à noble Antoine de Cajarc par Antoine Granier. Antoine Granier abandonna sa femme et mourut. Antoine de Cajarc fit une pension à Marguerite de Pleux, qui ne fut pas payée pendant 4 ans, elle fut secourue par noble Jeanne Grimaud à qui elle fit don de ses droits, le 27 décembre 1540, contre la nourriture et une pension[1288].

Marie de Pleux épousa noble Guillaume d'*Escarlhan*, écuyer, seigneur de Sales, selon un instrument en appel du 2 février 1539, puis veuve de ce Guillaume, elle fut citée le 13 février 1549, avec Jean Castanède et Bertrand Franc contre Marguerite Causse[1289]. André Navelle émet l'hypothèse qu'elle pourrait être la même que celle qui épousa Imbert Izarny, sans motiver cette hypothèse.

En 1554, contrat de lauzime d'Henri de Lafont fils de noble Benoît de Lafont, marchand d'Albi, seigneur de Camalières, héritier de sa mère Marie d'Albaroque et petit-fils de Jeanne de Pleux[1290].
Françoise de Lafont, fille d'Henri de Lafont (supra) et d'Anne de Gaillard, épousa en premières noces Jean de Pleux, en deuxièmes noces noble Paul de Guérin, seigneur de Saint-Martin, et en troisièmes noces, avant 1572, Pierre de Marmiesse, elle testa le 31 juillet 1575, devant Gorsse, notaire d'Albi[1291].

Antoinette de Pleux épousa le premier décembre 1572, Me Jean Durtauld, docteur et avocat[1292].

Douillac, révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1288] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 268, produisant AD.HG 3 E 712, R. Beau, notaire.
[1289] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 265, produisant AD.HG 3 E 5153, Lobeyrie notaire (acte de 1539), AD.HG B 42 (acte de 1549.)
[1290] AD.Tarn H 253.
[1291] André Navelle, *op.cit.,* VI, tableau p. 31.
[1292] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 265, produisant AD.HG GG 28.

Famille ROUX de SEGREVILLE

I Seigneurs de Ségreville **p.278**

II Seigneurs de La Vinouse **p.293**

Carte **p.297**

Cette famille est connue depuis le 14ème siècle. Une généalogie a été publiée par André Navelle, le document qui suit la complète et la corrige parfois, grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources. Les membres de cette famille étant qualifiés nobles depuis l'origine connue nous ne répéterons pas ce qualificatif.
La branche aînée, celle des seigneurs de Ségreville s'éteignit dans la première moitié du 17ème siècle, celle des seigneurs de La Vinouse subsistait à la fin du 18ème siècle.

I
Seigneurs de Ségreville

Le premier membre connu de cette famille, Arnaud Roux, seigneur de Ségreville, (Haute-Garonne), fut capitoul en 1320[1293].
La généalogie est établie depuis Jean Roux, coseigneur de *Calmont* et de Falgayrac, qui rendit hommage le 8 décembre 1389, pour le quart de la juridiction haute, moyenne et basse de *Calmont*, 12 deniers tolzas d'oublies, une maison et 50 arpents ; à Falgayrac des rentes et 60 arpents de terre parson; à Gardouch (Haute-Garonne), une partie du lieu et une obole de chaque clameur ; des oublies aux Varennes ; 57 setiers de blé, 22 deniers tolzas d'oublies et 7 poules, à Toutens[1294].
Jean Roux fut cité le 29 décembre 1397 comme seigneur indivis d'une maison rue P… avec les filles de feu Guillaume Rouaix[1295].
Selon André Navelle il serait le père ou l'aïeul d'Arnaud Roux, coseigneur de Ségreville, et de Jean Roux, seigneur de Villèle. Les données relatives aux filles de Guillaume Rouaix paraissent indiquer que Jean Roux était le père, mieux que l'aïeul d'Arnaud et Jean Rouaux (degré II)
Nous indiquons des données relatives à la famille de Rouaix[1296], que nous retrouverons, liée avec la famille Roux.
Guillaume de Rouaix, capitoul en 1379, damoiseau, qui mourut dès 1397, avait épousé dame Arpays, ils eurent :

Agnès de Rouaix.
Elle épousa Seguin Squinat, changeur, seigneur de Falgayrac, capitoul en 1402, fils d'Hugues Squinat, capitoul en 1381, ce dernier mourut entre 1394 et 1396.

Leur fille, Indie Squinat, épousa, en premières noces, Louis de La Palu, damoiseau, qui mourut avant 1435.
Elle épousa, en secondes noces, dès 1436, Amanieu de Gelas, damoiseau, qui devenu veuf épousa en secondes noces Jeanne Bonafos, veuve de Raymond Pagèse.
Indie Squinat mourut avant le 17 décembre 1440, laissant comme héritiers, par moitié, noble dame Gausserande de Rouaix, fille de feu Guillaume, et Arnaud

[1293] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* t. II, p. 370.
[1294] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 182, produisant B.M. Toulouse Ms 614.
[1295] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 182, produisant AD.HG 3 E 601, Barravi, notaire.
[1296] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 162, produisant les preuves.

Roux, seigneur de Ségreville, comme ses plus proches parents[1297], cette succession fut l'origine d'un procès, dont la sentence arbitrale, le 7 février 1459, commence par un exposé des faits, mentionnant qu'Indie Squinat avait institué héritier son cousin germain, Arnaud Roux, oncle de Jean Roux, partie au procès[1298].

Gausserande de Rouaix.
Elle épousa noble Jean Blasin, d'où postérité, citée dans le procès en 1459.

I Jean ROUX, coseigneur de Calmont (lieu non identifié, qui semble inexact, dit ensuite Calmontet, qui est l'orthographe correcte), et de Falgayrac (à 1 km de Caragoudes, à 3 km de Ségreville, Haute-Garonne.)
La borie noble de Calmontet confrontait la juridiction de Préserville, les Hugos, Villèle, Lanta ou *Sainte-Malonie* (probablement Sainte-Malorie), cette localisation de Calmontet est indiquée dans la vente de cette borie en 1526 (infra.)
Jean Roux fut cité les 8 décembre 1389 et 29 décembre 1397 (supra.)
Son présumé fils Arnaud Roux, coseigneur de Ségreville, était cousin germain d'Indie Squinat, fille de Seguin Squinat et d'Agnès de Rouaix, (infra), ce qui implique que Jean Roux ait épousé soit une fille de noble Hugues Squinat, changeur, soit une fille de Guillaume de Rouaix.
Il fut probablement le père de :

2.1 Jean ROUX, qui suit.

2.2 Arnaud ROUX, coseigneur de Ségreville.
Héritier de la moitié des biens de sa cousine germaine, Indie Squinat, le 17 décembre 1440 (supra), il passa un bail à nouveau fief d'un jardin, le 7 mai 1444, pour lui et comme procureur de noble Guillaume Raymond de Garrigues[1299].
Un acte du 13 octobre 1458 mentionne que feu Arnaud Roux, coseigneur de Ségreville, et son neveu Jean Roux avait fait un accord sur 650 écus. Arnaud institua héritière sa fille Lombarde. Jean avait payé les funérailles du 29 mai 1455 et avait fait un accord avec Raymond de Puybusque, seigneur de Mauremont, époux de Lombarde[1300].
D'une alliance inconnue il eut une fille :

Lombarde ROUX.
Lombarde Roux mourut en 1470, entre le 27 mars et le 12 novembre, sa fille Gaillarde qui avait épousé Vany Castellan, mourut avant elle, il restait une

[1297] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 162, produisant AD.HG 3 E 6144, Peyron, notaire.
[1298] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 162, produisant AD.HG 6 J 145.
[1299] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 183, produisant AD. Tarn et Garonne 5 E 11480, Junsègue, notaire.
[1300] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 183, produisant AD.HG 3 E 7403, Tilhac, notaire.

autre fille, Marguerite de Puybusque[1301], et un fils Jean de Puybusque, qui continua la lignée.

Elle avait épousé, avant 1458, **Raymond de PUYBUSQUE,** chevalier, seigneur de Mauremont (à 5 km de Baziège, Haute-Garonne), Mons, fils de Jean de PUYBUSQUE et d'Indie de VIGNES[1302].

Raymond de Puybusque épousa en secondes noces, avec une reconnaissance de dot de 300 écus d'or du 16 juin 1484, Madolhete (Madeleine) de Grossolles, veuve de noble Pons de Pré, seigneur de Barthes, fille d'Etienne de Grossolles, seigneur de Caumont[1303].

II Jean ROUX, seigneur de Villèle.

Le lieu de Villèle est situé par André Navelle, à 2,5 km au sud-est de Préserville (Haute-Garonne.).

Jean Roux, seigneur de Villèle, nous est connu par le testament de sa femme Jeanne de Ferrouil, veuve, le 28 février 1457, nommant son fils Jean Roux, (infra.), ce dernier cité par ailleurs comme neveu d'Arnaud.

Il avait épousé noble **Jeanne FERROUIL**, fille de Roger FERROUIL, seigneur de La Roquette (au diocèse de Saint-Papoul, Aude), sœur de Roger, Olivier et Guillaume Ferrouil[1304], Olivier et Guillaume Ferrouil, furent cités en 1492, frères de Jeanne (infra.)

Noble Jeanne Ferrouil, veuve de noble Jean Roux, seigneur de Villèle, testa le 28 février 1457, demandant son inhumation dans l'église Notre-Dame de Ségreville, faisant des legs à l'autel Saint-Pierre de Montferrand, à l'autel Saint-Pierre d'Aygat, au diocèse de Narbonne, léguant 10 moutons d'or à Arnaud Jean Roux, bâtard, bâtard de son fils Jean Roux, léguant ses bijoux à Marguerite, épouse de son fils Jean Roux, citant son frère Roger Ferrouil, instituant héritier universel son fils Jean Roux[1305].

III Jean ROUX, seigneur de Ségreville, Villèle, Calmont (en réalité Calmontet), coseigneur de Préserville (à 4 km au sud de Lanta, Haute-Garonne.)

En sus des seigneuries citées, le château de Barthecave, à environ 500 m au sud de Préserville, datant de l'époque du pastel, appartenait en 1464 aux Roux, coseigneurs de Préserville et seigneurs de Villéle[1306], le propriétaire en 1464 devait donc être Jean Roux, fils d'autre Jean.

Jean Roux, coseigneur de Ségreville, Villèle, Sainte-Foy, fut cité le 30 octobre 1458[1307]

Jean Roux rendit hommage, le 5 juin 1463, pour plusieurs rentes : à Lanta (Haute-Garonne) ; le quart de la juridiction haute et basse de Préserville avec 2 livres de rente, 2 gélines, 2 setiers

---

[1301] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.309, produisant AD.HG B 1997 et 1998, en 1470-1471.

[1302] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.309, produisant la preuve (complétant la généalogie publiée par Jules Villain.)

[1303] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 309, produisant AD.HG 3 E 447, P. Auriol, notaire.

[1304] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 183, la preuve n'est pas citée. La généalogie d'une famille Ferrouil puis de Ferrouil, originaire de la région de Carcassonne et de Limoux, connue dès 1101, a été publiée par Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, pp.93-102, à partir de Roger Ferrouil, cité dans un dénombrement en 1488. La situation de La Roquette, dans le diocèse de Saint-Papoul, et le legs de Jeanne Ferrouil à une église dans le diocèse de Narbonne permettent de supposer qu'il s'agit de la même famille.

[1305] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 183, produisant AD.HG 3 E 9812 et 9813, de Fonte, notaire.

[1306] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 2000, t. I, p. 832.

[1307] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 183, produisant AD.HG 3 E 9821, de Fonte, notaire.

avoine, 10 arpents de terre vacante ; le lieu de Falgayrac, avec justice haute et basse, 25 setiers de blé, 6 setiers d'avoine, 4 livres, 15 gélines, le bois de Castillon et 25 arpents de terre vacante ; à Villèle, la seigneurie basse et la moitié de la haute maison, oublies, métairie de 25 arpents de terre labourable, 10 arpents de pré, 4 arpents de vigne, 3 garennes, 10 arpents de bois et 25 arpents vacants ; à *Calmont,* la moitié de la justice haute et basse, une métairie de 30 arpents de terre, 3 arpents de pré, 200 arpents de terre vacante, 10 arpents de bois, 3 livres et 4 gélines[1308].

Jean Roux, écuyer, seigneur de Villèle, était en procès, le 27 mars 1470, contre Lombarde Roux, épouse de Raymond de Puybusque, seigneur de Mauremont, puis le 12 novembre suivant, dans la même cause, contre Marguerite de Puybusque, fille de feue Lombarde Roux. Le 2 avril 1471, Jean Roux opposa qu'il y avait aussi des enfants de la fille de Lombarde Roux (Gaillarde de Puybusque), épouse de Vany Castellan, cette dernière étant morte avant sa mère.

Ce procès se poursuivait le 17 février 1472, Jean Roux étant alors dit âgé[1309].

Le 15 février 1481, eut lieu un accord, suite au procès au Sénéchal, entre Jean Roux, écuyer, seigneur de Villèle, *fils* (erreur pour neveu, nous l'avons vu par ailleurs) de feu Arnaud Roux, et tuteur d'Etienne et Agnès Castellan, enfants de feue Gaillarde de Puybusque, fille unique (inexact, elle avait une sœur, Marguerite, et un frère Jean) de feue Lombarde Roux et de Raymond de Puybusque, au sujet de l'hérédité de feu Arnaud Roux[1310].

Jean Roux, seigneur de Ségreville et de Villèle, fit un achat, le 16 mai 1481, à La Condamine, juridiction de Lanta, le même jour il fit une vente à Michel Hunaud[1311].

Jean Roux, seigneur de Villèle, donna une procuration, le 20 décembre 1484, à Vany Roux, son fils[1312], il apparaît feu à partir du 19 juin 1486 (infra.)

Il avait épousé **Marguerite,** selon le testament de Jeanne Ferrouil.

Ils eurent :

4.1 Bernard ou **Bertrand ROUX,** seigneur de Calmontet, coseigneur de Préserville (à 4 km au sud de Lanta, Haute-Garonne.).

On cita en octobre 1488, une lauzime de Vany Roux procureur de son frère Bernard Roux, seigneur de Calmontet, puis le 13 avril 1490, lauzime de Vany Roux et de Bertrand Roux, seigneur de *Calmont,* coseigneur de Préserville[1313].

Bernard Roux, vendit, le 15 décembre 1492, à noble Jacques Le Roy, seigneur de La Roquette, au diocèse de Saint-Papoul, tous les droits et biens qu'il tenait à La Roquette, par donation de son père et par obligation de nobles Guillaume et Olivier Ferrouil, frères de Jeanne Ferrouil[1314].

[1308] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 183, produisant B.M. Toulouse Ms 614.
[1309] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 183, produisant AD.HG B 1997, 1998 et 1999, pour les 3 actes
[1310] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 183, produisant AD.HG 3 E 6735, Ricard, notaire.
[1311] AM. Toulouse II 156.
[1312] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD. Tarn et Garonne 5 E 11781, Junsègue, notaire.
[1313] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD.HG 3 E 9920, Parni, notaire.
[1314] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD.HG 3 E 1575, Boscheyron, notaire.

Un acte du 22 janvier 1493 dit que Bertrand Roux, frère de Vany, seigneur de Villèle, Falgayrac, coseigneur de Ségreville, avait hérité de son père Jean Roux, seigneur de Villèle, Calmontet, Falgayrac, coseigneur de Ségreville[1315].
Le 19 juin 1497, Vany Roux, procureur de son frère Bertrand Roux, seigneur de Calmontet, Préserville, les Hugos (situé comme Villèle, à 2,5 km au sud-est de Préserville), passa un bail à nouveau fief[1316].
Bertrand Roux, seigneur de Calmontet, mourut avant le 9 juin 1498, date à laquelle on mentionna que suite à la vente de Bernard Blanc à feu Bertrand Roux, seigneur de Calmontet, d'une demi borie à Calmontet, eut lieu un accord entre les héritiers de feu Bernard Blanc, arrentier, et Vany Roux, frère de feu Bertrand[1317].

4.2 Vany ROUX, qui suit.

4.3 Alban ROUX, seigneur du Solier et de Calmontet.
Alban Roux, seigneur du Solier, frère de Vany Roux, son procureur, reçut une reconnaissance, le 16 décembre 1489. Le 19 mars 1516, Alban Roux, seigneur de Calmontet, acheta une plus value[1318].

4.4 Marguerite ROUX.
Marguerite Roux, fille de feu Jean Roux, seigneur de Villèle, sœur de Vany Roux, seigneur de Villèle, épousa, par contrat du 19 juin 1486, à Ségreville, **Bernard de LA TOUR,** seigneur de Juzes (Haute-Garonne), Lauzerville (Haute-Garonne)[1319], fils de Pierre de LA TOUR, seigneur de Juzes, Lauzerville, Montcalvel, et d'Esclamonde RIGAUD, celle-ci fille de Jean RIGAUD, seigneur d'Aigrefeuille, d'où postérité[1320].
Bernard de La Tour, seigneur de Juzes, fut cité le 3 novembre 1507, pour une lauzime[1321].

Jean ROUX eut également un fils bâtard :

4.5 Arnaud Jean **ROUX**, bâtard de Ségreville.
Il fut nommé dans le testament du 28 février 1457, de Jeanne Ferrouil, femme de Jean Roux, seigneur de Villèle, parents de son père Jean Roux, seigneur de Ségreville, Villèle, Calmont, (supra), donc sa grand-mère.
Le 21 novembre 1493, Vanis Roux, seigneur de Villèle, Falgayrac, coseigneur de Ségreville, curateur d'Alban Roux, fils d'Arnaud, et Arnaud Roux dit le bâtard de Ségreville, agissant pour lui et pour son fils, vendirent 5 arpents de pré et d'autres

[1315] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD.HG 3 E 9922, Parni, notaire.
[1316] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD.HG 3 E 9925, Parni, notaire.
[1317] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD.HG 3 E 9927, Parni, notaire.
[1318] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD.HG 3 E 9923, Parni, notaire (acte de 1489), AD.HG 3 E 9927, Auzelli, notaire (acte de 1516.)
[1319] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD. Tarn et Garonne 5 E 11781, Junsègue, notaire.
[1320] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.143.
[1321] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 144, produisant AD.HG 3 E 7649, Villari, notaire.

biens, aux frères de Fonte, pour le prix de 50 écus. Cette vente fut ratifiée en juillet 1494, par Alban Roux, âgé de 20 à 25 ans[1322].

Arnaud Roux de Ségreville testa le 20 octobre 1495, demandant son inhumation au cimetière de Saint Martin de Ségreville, au tombeau de ses prédécesseurs, nommant son épouse Guillelme. Il fit un legs de 15 moutons d'or de dot à sa fille Catherine, institua héritier universel son fils Alban Roux et nomma tuteurs Vanis Roux et Jean Martin, aîné[1323].

Il avait épousé **Guillelme** (supra.)

Ils eurent :

Alban ROUX.

Né entre 1469 et 1474, il épousa par contrat post nuptial, nommant feu son père, **Jeanne GALTIER,** fille de Pierre GALTIER, du capmas de *Podio* (du Puy), dans la baronnie de Lanta, dotée de la moitié des biens de son père plus 20 moutons d'or, un lit, etc.[1324]

Catherine ROUX

IV Vany (alias Vanis) **ROUX,** seigneur de Villèle, Falgayrac, coseigneur de Ségreville.

Vany Roux, seigneur de Villèle, Falgayrac, coseigneur de Ségreville, fut cité dans des lauzimes entre le 5 janvier 1494 et le 15 octobre 1510[1325].

Son père Jean Roux, seigneur de Villèle, Ségreville, Falgayrac, Calmontet, coseigneur de Préserville, avait vendu à Jean de *Croso,* bourgeois de Toulouse, 3 cartons de blé de rente pour 67 écus d'or et 4 gros, avec pacte de revente, le 10 août 1498, Astrugue de *Croso,* épouse d'Alain Béraud, qui avait succédé à son père Jean de *Croso,* fit revente à Vanis Roux, fils de feu Jean[1326].

Vany Roux, seigneur de Villèle, coseigneur de Ségreville, mourut avant le 10 août 1517, date à laquelle noble Jeanne Borassier, dame d'Azas et de Merville, fit, à Lacoutensourt (à 1 km d'Aucamville, Haute-Garonne) une donation à sa fille Jeanne Pagèse, veuve de Vany Roux et à Guillaume Roux, son petit-fils[1327]. Il était probablement mort dès le 1er avril 1513, date d'une vente de son fils Guillaume, seigneur de Villèle, et le 13 juin 1515, date à laquelle ce même fils était seigneur de Ségreville, Villèle (infra.)

Il avait épousé **Jeanne PAGESE,** fille de Guillaume PAGESE, damoiseau, seigneur d'Azas (à 5 km au sud de Saint-Sulpice, Haute-Garonne), capitoul en 1468, et de noble, Jeanne BORRASSIER, cette dernière veuve de Charles de VARAGNE[1328].

[1322] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD.HG 3 E 9923 bis, Parni, notaire.
[1323] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD.HG 3 E 9926, Parni, notaire.
[1324] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 184, produisant AD.HG 3 E 9925, Parni, notaire.
[1325] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 194, produisant AD.HG 3 E 9924 à 9928, Parni, notaire.
[1326] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp.184-185, produisant AD.HG 3 E 9927, Parni, notaire.
[1327] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 157, produisant AD.GF 3 E 4313, Gipolon, notaire.
[1328] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.156-157, produisant les preuves.

Le 7 avril 1517, Jeanne Borrassier, mère de feu Roger Pagèse, de Jeanne Pagèse, et Guillaume Roux, héritiers de feu Roger Pagèse étaient en procès contre Raymond Pagèse[1329](fils aîné de Jeanne Borassier.)
Noble Jeanne Pagèse de Ségreville, fille de feue Jeanne Borrassier, vendit, le 6 juin 1525, des pièces de terre à Merville (Haute-Garonne)[1330].
Le 26 janvier 1530 (n.st.,) noble Jeanne Pagèse, veuve de Vany Roux, seigneur de Ségreville, Calmontet, fit donation de tous ses biens meubles et immeubles à son fils Guillaume Roux, seigneur de Calmontet, à condition de contribuer à installer ses frères et à doter ses sœurs, en particulier en donnant 2 500 livres à son frère Robert Roux, pour tous ses droits, en donnant 500 livres à sa sœur Marguerite Roux, aussi 500 livres à son autre sœur Marguerite Roux, en donnant 200 livres, en plus de sa dot à Catherine Roux, épouse du seigneur de Valcournose. Jeanne Pagèse confirma cette donation en présence de Jean de La Tour, seigneur de Juzes[1331].
Elle testa le 12 octobre suivant, demandant son inhumation à l'église et tombe de son mari, Vanis Roux, coseigneur de Ségreville. Elle demanda que Robert Roux, seigneur de La Vinouse, fasse une chape pour l'église, de valeur de 8 livres, et demanda de payer ses petites dettes. Elle dit avoir donné sa borie de Merville (Haute-Garonne) à Guillaume Roux, son fils, sur cette borie il devra donner 500 livres à ses filles Gabrielle et Marguerite Roux, 200 livres à Catherine Roux, épouse du seigneur de Valcournouse, promises au contrat de mariage. Elle donna à Guillaume et à Robert Roux ses droits sur les biens paternels et maternels, et sur les biens d'Azas, Elle légua 200 livres, à sa fille Béatrix, épouse du seigneur de *Lartigue* (L'Artigolle), sur les biens d'Azas, et institua héritier universel et général Guillaume Roux, seigneur de Ségreville. Le même jour Guillaume Roux protesta contre l'importance des legs faits par sa mère, infirme[1332], ce qui signifie peut-être que la date indiquée est celle de l'ouverture du testament.
Ils eurent :

5.1 Guillaume ROUX, qui suit

5.2 Robert ROUX, auteur de la branche des seigneurs de La Vinouse.

5.3 Gabrielle ROUX.
Elle fut citée le 12 octobre 1530, dans le testament de sa mère.

5.4 Marguerite ROUX
Elle épousa, en 1524, noble **Raymond Bernard du CASSE,** seigneur de Larbont, au comté de Foix, diocèse de Couserans (ce lieu est Larbont, à 3 km au sud-ouest de La Bastide-de-Sérou, Ariège.) Raymond Bernard du Casse était fils de Raymond Arnaud

[1329] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 157, produisant AD.HG B 16.
[1330] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 9843, Junsègue, notaire.
[1331] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 10090, Vignaudy, notaire.
[1332] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 9937, de Quercu, notaire.

du CASSE, seigneur de Larbont, qui avait rendu hommage en 1498, d'où postérité[1333].

Guillaume Roux, écuyer, seigneur de Ségreville, vendit le 25 octobre 1524, à noble Pierre de Saint-Etienne, marchand, 25 cartons de blé plus 10 pipes de vin de rente sur Calmontet, paroisse de *Sainte-Malonie,* au prix de 1 200 livres, pour payer la dot de sa sœur Marguerite de Roux, épouse de noble Raymond Bernard *Delcassé* (du Casse ou du Cassé), seigneur de *Larmont*, au comté de Foix, diocèse de Couserans. La vente fut confirmée le 28 décembre 1524, après l'opposition des droits dotaux d'Anne de Lambès, épouse de Guillaume Roux. Pour marier son autre sœur, Béatrix de Roux et pour affaires, Guillaume Roux vendit le 4 février 1526, la borie noble de Calmontet avec toutes oublies, confrontant la juridiction de Préserville, les Hugos, Villèle, Lanta ou *Sainte-Malonie,* au prix de 2 500 livres, cette vente devait être approuvée par noble Jeanne Pagèse, l'acte cite Alban Roux, parrain de Guillaume Roux[1334].

5.5 Béatrix ROUX.

Elle épousa, vers 1526, **Pierre de LA BARTHE,** chevalier, seigneur de L'Artigolle, fils d'Arnaud Guilhem III de LA BARTHE, comte et seigneur d'Arné, Montcorneil, Guizerix, premier baron d'Astarac, et de Mondine de LEAUMONT.

Leur fils Bernard de La Barthe, chevalier, seigneur de L'Artigolle épousa, le 9 mars 1553 (v.st., soit 1554, n.st.,), Françoise de CARDAILLAC de Sarlabous[1335].

5.6 Catherine ROUX

Elle fut citée, le 26 janvier 1530, dans la donation de sa mère, comme épouse du seigneur de Valcournouse, qu'André Navelle dit être Raymond du Puy, la preuve n'est pas fournie, mais la donnée est corroborée par le fait que Claire du Puy, fille de Raymond du Puy, seigneur de Valcournouse, épousa, par contrat du 27 mars 1547, Hugues de Villeneuve, lui apportant la terre de Valcournouse[1336].

Elle épousa, avant le 26 janvier 1530, date d'une donation de sa mère, **Raymond du PUY,** seigneur de Valcournouse (en Pratviel, Tarn.)

5.7 Marguerite ROUX dite de SEGREVILLE

Marguerite de Roux, veuve de noble Jean de Bernuy, seigneur de Paleficat (à 5 km au nord-est de Toulouse), reconnut une dette le 12 octobre 1555[1337]. Sa fille, Madeleine de Bernuy, testa le 3 juillet 1581, veuve, faisant un legs à sa mère, Marguerite de

---

[1333] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t. II, p. 50 ; Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* n°73, p. 137.

[1334] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 5425, Mandinelli, notaire.

[1335] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne et Gascogne,* pour l'ascendance et la descendance de Pierre de La Barthe.

[1336] *Armorial du Pays d'Oc,* p.13., se référant à Monsieur Pavillet, ancien premier commis au cabinet des ordres du roi, sous MM. Chérin, père et fils, *Histoire généalogique de la maison de Villeneuve, en Languedoc.*

[1337] AD. Aude B 1985.

Ségreville, et des codicilles les 20 juin 1585 et 20 juillet 1589[1338]. Jean de L'Hôpital, fit un legs de 100 écus, le 20 juin 1588, à sa grand-mère Marguerite de Ségreville[1339].
Elle avait épousé, Noble **Jean de BERNUY,** marchand, capitoul en 1534, seigneur de Paleficat, Villeneuve-la-Comtal (Aude), Lasbordes, veuf avec une nombreuse postérité de Marguerite du Faur.
Jean de Bernuy, issu d'une famille originaire de Burgos, était arrivé à Toulouse, venant de Saragosse, en 1499, s'était enrichi dans le commerce du pastel, et fut un des hommes les plus opulents de son, temps, il obtint du roi, en 1501, des lettres de naturalité et de bourgeoisie enregistrées à la Cour des Comptes et renouvelées en 1509. Il fit construire, en 1504, l'hôtel de son nom, acquit le 5 janvier 1508 (n.st.), la seigneurie de Paleficat, puis celle de Villeneuve-la-Comtal, le 8 mars 1515, dont il donna le dénombrement en 1522, et celle de Lasbordes, le 1er décembre 1520, et quantité d'autres terres en Lauragais.
En 1532, Jean de Bernuy reçut dans son hôtel le roi François Ier, dont il s'était porté caution pour la totalité de la rançon[1340] (après Pavie.)
Jean de Bernuy testa le 25 octobre 1538, demandant son inhumation dans la chapelle Saint-Jean, à l'entrée de l'église des Frères Prêcheurs, faisant des legs à deux sœurs religieuses en Espagne, etc., et mourut entre les 27 avril et 28 juillet 1540[1341].
Sa fille issue du second lit, Madeleine de Bernuy, épousa par contrat du 11 mai 1554, Jean de L'Hôpital, docteur en droit, conseiller au Parlement[1342], fils de Jean de L'Hôpital, seigneur de Pouvourville, conseiller au Parlement, et de Bourguine de Nogerolles, d'où postérité.[1343]

V Guillaume ROUX, écuyer, seigneur de Ségreville, Villèle, Calmontet., coseigneur de Préserville.
Guillaume Roux, seigneur de Villèle, fit une vente, le 1er avril 1513, à noble Simon Reste, bourgeois de Toulouse[1344]. Guillaume Roux, seigneur de Ségreville, Villèle, et Denis de Beauvoir, transigèrent, le 13 juin 1515, sur les limites de Villèle, Labastide-Beauvoir et Tarabel[1345]. Labastide-Beauvoir est située à 5 km au sud-est de Préserville, Tarabel, à 4 km à l'est-sud-est de cette même ville.
Guillaume Roux racheta le 6 décembre 1520, à noble Jean Nolet, la borde du Solié, à Caraman[1346].
Guillaume Roux, écuyer, seigneur de Ségreville, Calmontet, Villèle, coseigneur de Préserville, donna une procuration, le 4 février 1522, dans un procès contre les consuls de

---

[1338] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 141, produisant AD.HG 3 E 2622, Celeri, notaire (testament de 1581), AD.HG 3 E 2625, Celeri, notaire (codicilles.)
[1339] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 263, produisant AD.HG 3 E 2625, Celeri, notaire.
[1340] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 137 ; Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, pp. 1780-1781, pour ce qui concerne Jean de Bernuy.et sa fille Madeleine, le mariage de celle-ci et sa descendance.
[1341] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 137.
[1342] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1781, Badou, notaire.; indiquant également le testament de Jean de Bernuy.
[1343] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1542.
[1344] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 5717, Milhac, notaire.
[1345] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 10125, Alibert, notaire.
[1346] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 5680, Maurin, notaire.

Préserville[1347]. Guillaume Roux, écuyer, seigneur de Ségreville, Villèle, Les Hugos, fils de Jeanne Pagèse, vendit le 13 juillet 1528, là noble Naudet Hébrard, la seigneurie et juridiction haute, moyenne et basse de Villèle et des Hugos, au prix de 3 250 livres[1348].
Guillaume Roux vendit, le 31 août 1531, à noble Robert Custos, seigneur de Francarville (Haute-Garonne), la juridiction haute, moyenne et basse sur la borde de Falgayrac et les oublies, au prix de 500 livres[1349]. Le 11 septembre de la même année, Guillaume Roux, seigneur de Falgayrac, Villèle, coseigneur de la moitié de la basse justice de Ségrville, vendit à noble Jean Astorg, seigneur de la haute, et moyenne justice et de la moitié de la basse justice de Ségreville, une maison et des terres à Falgayrac, acquises par autorité de justice[1350]. Le 12 août 1539, dans un procès entre Jean Astorg, écuyer, seigneur de Ségreville, et Guillaume Roux, écuyer, seigneur de Ségreville, il fut décidé qu'en exécution d'un arrêt du 4 juin 1536, Jean Astorg pourrait avoir à lui seul un juge, notaire et baile pour la juridiction haute et moyenne de Ségreville, et que Guillaume pourrait avoir un commun notaire et baile pour la juridiction basse[1351].
Guillaume Roux, seigneur de Ségreville, fut présent, le 13 octobre 1548, au contrat de mariage d'Arnaud de Montesquieu de Coustaussa, et de Gabrielle de Saint-Félix[1352].
Guillaume Roux, seigneur de Ségreville et de Villèle, fit un achat en 1555[1353].
Par son testament du 25 août 1557, Arnaud Guillaume de Lambès dit de Mona, seigneur de Savignac et de Mona, époux de Paulette de Roquefort, substitua à ses enfants héritiers, Guillaume Roux, seigneur de Ségreville, et Odet de Touges, seigneur de Lahage[1354],
Guillaume Roux avait épousé, avant le 28 décembre 1524, selon la vente du 4 février 1526, mentionnée à propos du mariage de Marguerite Roux avec Raymond Bernard du Casse, supra, **Anne de LAMBES,** fille de Bernard de LAMBES alias de MONA, seigneur de Savignac, et d'Agnès de FAUDOAS, mariés par contrat du 29 décembre 1488[1355], cette ascendance, indiquée par André Navelle, est déduite de la substitution testamentaire d'Arnaud Guillaume de Lambès, du 25 août 1557 (supra), en effet Arnaud Guillaume était fils de Bernard de Lambès et d'Agnès de Faudoas.
Ils eurent

6.1 Jacques de ROUX, qui suit.

6.2 Jeanne de ROUX dite de SEGREVILLE.
Jeanne de Roux, signant J. de Ségreville, veuve de noble Antoine Viguier, seigneur de La Valade, donna une quittance, le 6 décembre 1577, pour une dette de 750 livres de Madeleine de Bernuy, veuve de Jean de L'Hôpital[1356].

[1347] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 9983, Auzelli, notaire.
[1348] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 5685, Maurin, notaire.
[1349] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp.185-186, produisant AD.HG 3 E 3878, Folquier Dumas, notaire.
[1350] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, produisant AD.HG 3 E 9809, Cassanes, notaire.
[1351] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, produisant AD.HG B 32.
[1352] ADHG *3 FD 101*, Jean Dulot, notaire de Montesquieu.
[1353] AD.HG 3 E 9136 Beauville.
[1354] AD. Gers Vergès I 1853.
[1355] Ambroise Ledru et Eugène Vallée, *La maison de Faudoas,* tome 1, p. 70.
[1356] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, produisant AD.HG 3 E 1577, Massiot, notaire.

Jeanne de Roux, fille de Guillaume Roux, seigneur de Ségreville, dotée de 3 000 livres, épousa, par contrat du 11 juillet 1557, noble **Antoine VIGUIER** dit de RICARD, seigneur de La Valade[1357], fils de noble Jean VIGUIER, seigneur de Ricard,(près de Moissac (Tarn-et-Garonne) et de noble Madeleine de RICARD, sa première épouse,, d'où postérité[1358].

6.3 Marguerite de ROUX

Elle épousa, en premières noces, **Antoine de NOAILLES de Montlaur,** fils de François de NOAILLES, coseigneur de Montlaur et de Lherm, et de Madeleine de ROQUEFORT, épousée par contrat du 19 mars 1530, cette dernière fille d'Antoine de Roquefort seigneur de Lacaugnes, viguier de Pamiers (et de Constance de La Roque[1359]), François de Noailles, par son testament donna la moitié de ses biens au premier mâle, disant avoir 9 enfants dont les 3 premiers étaient Antoine, Pierre et Blaise. Antoine, fils aîné, avait épousé Marguerite de Roux, et avait pour fille Marguerite de Noailles. Il avait été tué dans son château par les ennemis de Sa Majesté, son château a été pillé et les titres de sa famille saisis et brulés. Pierre devint chanoine d'Auch[1360].

Marguerite de Noailles, dame de Montlaur, fille d'Antoine de Noailles et de Marguerite de Roux, épousa par contrat du 18 août 1588, au château de Savignac, en Comminges, Tristan de Luppé, seigneur du Garané, assisté de son frère, Carbon de Luppé, seigneur du Garané. La future promit de reconnaître la somme de 2 000 écus sol que sa mère lui avait promis, sur la terre de Montlaur, au comté de Foix, et ses autres biens, parmi les présents, Jean de Lambès, seigneur et baron de Savignac, ,Jacques de Roux, seigneur de Ségreville[1361].

Marguerite de ROUX épousa en secondes noces, suivant des bans en septembre 1593, **François de LAPORTE**, conseiller au Parlement, né en 1536, veuf d'Anne de Serravère, il mourut en 1621[1362].

VI Jacques de ROUX, seigneur de Ségreville et de Calmontet.

Jacques de Roux n'est pas connu d'André Navelle (qui nomme Christophe qui épousa probablement Françoise de Lordat), qui n'a pas fait le lien avec sa fille Hélène qui épousa Abel Roux, seigneur de La Vinouse. André Navelle nomme également Antoine de *Navailles* (pour Noailles), l'époux de Marguerite de Roux, sœur de Jacques.

Nous avons un problème avec l'ascendance de son épouse Françoise de Lordat.

Le 17 août 1583, Françoise de Lordat, veuve de Paul de Lordat, seigneur de Sainte-Colombe, en vertu d'une procuration par Jacques de Roux, écuyer, seigneur de Ségreville, comme père

---

[1357] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, produisant AD.HG 3 E 2626, Celeri, notaire.

[1358] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 236, se référant à une généalogie donnée par les preuves de noblesse (AD. Tarn-et-Garonne C 98.)

[1359]André Navelle, *op.cit .,* IX, p. 117..

[1360] Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège.

[1361] AD.HG Reg. Ins. 4 ; Abbé Escarguel, *Notes* déposées aux AD. Ariège, Fortanier de Barat, notaire de Beaufort en Rivière.

[1362] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, produisant AD.HG GG 222 pour les bans en 1593.

et légitime administrateur de Claude de Roux, héritier dudit feu de Lordat, seigneur de Sainte-Colombe[1363], cet acte dont la fin manque, indique que Jacques de Roux vivait le 17 août 1583,
Par ailleurs Françoise de Lordat, fille de Bernard de Lordat, seigneur de Prunet, Cazenave, et de Charlotte de Castelpers, mariés par contrat du 10 juillet 1533[1364], dite fille de feue Charlotte de Castelpers, assistée d'Arnaud du Faur, seigneur et baron de Pujols, Castelpers, et d'Yolande de Lordat, sa femme, sœur de ladite Françoise de Lordat, épousa par contrat du 12 novembre 1581, Paul de Lordat, seigneur de Saint-Colombe[1365], Elle ne peut pas être l'épouse de Jacques de Roux comme le montre la procuration du 17 août 1583 (supra), sauf s'il y avait trois erreurs de date, celle sur la date de cette procuration, celle du testament de Jacques de Roux, en 1584, et celle de sa présence à un mariage en 1588,. Cependant Claude de Roux, fils de Jacques de Roux devint seigneur de Sainte-Colombe, ce qui laisse supposer qu'il avait hérité de Paul de Lordat époux de Françoise de Lordat, mort sans postérité, nous y reviendrons.
Jacques de Roux, seigneur de Ségreville, testa le 13 juin 1584[1366].
Jacques de Roux, seigneur de Ségreville, fut présent le 18 septembre 1588, au contrat de mariage d'Aaron de Voisins, seigneur de Cornebarieu, et de Jeanne de Tersac, fille de François de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, et de Catherine de Lambès[1367], cette dernière fille d'Arnaud Guillaume de Lambès et de Paule de Roquefort[1368].
Jacques de Roux, seigneur de Ségreville, mourut avant le 25 novembre 1597, date du contrat de mariage de sa fille Anne avec Mathieu de Luppé (infra.)
Jacques de Roux, seigneur de Ségreville avait épousé, par contrat du 9 septembre 1560, **Françoise de LORDAT**[1369]. Comme dit supra il ne peut y avoir trois erreurs de date mentionnant Jacques de Roux en vie en 1583, en 1584 et en 1588, la date de procuration de 1583 est exacte et Françoise de Lordat ne peut être fille de Bernard et de Charlotte de Castelpers, et avoir épousé successivement Jacques de Roux et Paul de Lordat.
Elle était très probablement Françoise de Lordat, fille de Gaillard de Lordat, seigneur d'Unzent (Ariège), Castagnac (Hate-Garonne), et de Gabrielle de Montaut, sa seconde épouse. La terre de Sainte-Colombe dans l'évêché de Mirepoix, sénéchaussée de Carcassonne et celle de *Paulhac*, dans la juridiction de Saverdun, avaient été léguées à Paul de Lordat par le testament de son père, Gaillard de Lordat, seigneur de Castagnac, du 3 mars 1548, le disant issu de son second lit avec Georgette de Montaut, dans ce même testament il léguait 6 000 livres à sa fille Françoise issue également de ce second lit[1370]. Comme dit supra Paul de Lordat, seigneur de Sainte-Colombe et de Paulhac, sans postérité de Françoise de Lordat, fille de Bernard de Lordat, seigneur de Prunet, Cazenave, et de Charlotte de Castelpers, avait légué

[1363] AD.HG 3 E 37376 Muret
[1364] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1481, Gaffier, notaire.
[1365] AD.HG Reg. Ins A
[1366] AD. Aude B 2114, suite du contrat de mariage.
[1367] AD.HG 3 E 9446 Cazères.
[1368] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lambès,* produisant la preuve.
[1369] AD. Aude B 2114 ; dite par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Lordat,* Octobre 2010 : fille de Bernard de Lordat, seigneur de Prunet, Cazenave, et de Charlotte de Castelpers, qui avait épousé en secondes noces Paul de Lordat, seigneur de Sainte-Colombe, ce qui n'est pas possible.
[1370] AD. Gers Vergès I 2276 n°4281, Dufau, notaire de Saint-Ybars.

les terres de Saint-Colombe et de Paulhac à Claude de Roux, il est logique que ces terres reviennent à un fils de sa sœur Françoise.
Françoise de Lordat, femme de Jacques de Roux, seigneur de Ségreville, fut citée le 8 août 1588, avec Charles d'Astorg, seigneur de Ségreville[1371].
Ils eurent :

7.1 Alexandre de ROUX, qui suit.

7.2 Claude de ROUX et de LORDAT, seigneur de Sainte-Colombe (plusieurs lieux de ce nom en Ariège et dans l'Aude)*, Paulhac* (Pauliac, à 6 km au sud-ouest de Saverdun, Ariège).
Comme dit supra, Claude de Roux, seigneur de Sainte-Colombe, fut cité le 17 août 1583, fils de Jacques de Roux, seigneur de Sainte-Colombe, dans une procuration de ce dernier à Françoise de Lordat, veuve de Paul de Lordat, seigneur de Sainte-Colombe. Claude Roux, seigneur de Sainte-Colombe, acheta en 1608, une maison et un fournil[1372].
Claude de Roux, seigneur de Sainte-Colombe, reconnut une dette en 1610[1373].
Claude de Roux et de Lordat, seigneur de Sainte-Colombe et de Paulhac, testa le 8 juin 1621, au château de Ségreville, faisant un legs de 4 000 livres, à son neveu et filleul Claude de Bérail, fils de Monsieur de Mervilla et de Juliette de Roux, sa sœur, faisant des legs de 500 livres à chacune de ses sœurs, Marguerite, Hélène, Olympe, Juliette et Jeanne, instituant héritier universel Alexandre de Roux, seigneur de Ségreville, son frère[1374].

7.3 Juliette de ROUX
Née vers 1576, elle mourut le 15 novembre 1658[1375].
Elle avait épousé, après le 25 août 1608, **Simon de BERAIL,** avocat, seigneur de Mervilla, veuf avec postérité de Françoise de RABAUDY, épousée par contrat du 3 janvier 1589, fils de noble François de BERAIL, docteur en droit, seigneur de Mervilla, de noble Jeanne de SUS de Dieupentale[1376].
Leur fille, Jeanne de Bérail, épousa par contrat du 28 avril 1646, nommant feu son père et sa mère, Jean Jacques de Rochefort, seigneur de Lagrausse, la future était assistée de ses frères, Pierre de Bérail de Mervilla, François de Bérail de Marvilla, chanoine de Saint-Sernin de Toulouse et Alexandre de Bérail Mervilla, écuyer[1377]
.

[1371] AD.HG 3 E 9846 Caraman.
[1372] AD.HG 3 E 17144 Caraman.
[1373] AD.HG 3 E 17146 Caraman.
[1374] AD.HG 3 E 127 Beauville.
[1375] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 127, se référant à AD.HG GG 24 (la date de naissance est déduite de l'âge approximatif à la date de décès.)
[1376] André Navelle, *op.cit.* II, p. 127, produisant les preuves, dont AD.HG GG 25, pour la date de mariage, cette date étant probablement celle de bans, toutefois dans le tome IX, p. 186, il date le mariage avec Juliette de Roux du 27 juillet 1608.
[1377] AD.HG Reg. Ins. 27, Pierre Courrent, notaire de Toulouse.

7.4 Anne de ROUX

Fille de feu Jacques de Roux, seigneur de Ségreville, et de Françoise de Lordat, elle épousa, par contrat filiatif du 25 novembre 1597, **Mathieu de LUPPE**, fils de Jean de LUPPE, seigneur de *Martian,* et de Jeanne d'ESCOUSALLES[1378], d'où postérité.

7.5 Hélène de ROUX

Elle épousa, par contrat du 25 mai 1599, **Abel de ROUX,** seigneur de La Vinouse, d'où postérité (voir chapitre II.)

7.6 Olympe de ROUX,

Olympe de Roux épousa, par contrat du 23 novembre 1600, reçu par Jean Estienne, notaire de Carmaing (devenu Caraman), **Antoine de BELLEFORÊT,** seigneur de La Fite, le frère de la mariée, Antoine de Roux, seigneur de Ségreville, avait doté celle-ci de 5 000 livres ; le 21 août 1609, Antoine de Belleforêrt reconnut avoir reçu d'Alexandre de Roux, son beau-frère, la somme de 3 300 livres pour compléter celle de 5 000 livres[1379].

Leur fille Anne de Belleforêt épousa Jean Pierre de Saint-Sivié, seigneur de La Fitte, lequel était le 6 avril 1642, héritier par bénéfice d'inventaire, de sa défunte femme, fille de défunte Olympe de Roux, cet acte mentionne l'hérédité de Claude de Roux, seigneur de Sainte-Colombe, frère d'Olympe, et Alexandre de Bérail, cousin-germain de la défunte de Belleforêt, Jean Pierre de Saint-Sivié donna à ce dernier l'hérédité de Claude de Roux, seigneur de Sainte-Colombe[1380], Alexandre de Bérail était fils de Simon de Bérail et de Juliette de Roux, sa seconde épouse.

7.7 Jeanne de ROUX.

Etant à marier, elle fut instituée légataire de son frère Alexandre par son testament du 13 mars 1615, elle fut également instituée légataire de son frère Claude, par son testament du 8 juin 1621.

VII Alexandre de ROUX, seigneur de Ségreville et de Calmontet.

Alexandre de Roux, seigneur de Ségreville, fut présent le 25 février 1583, au contrat de mariage, au château de Palaminy (Haute-Garonne), de Pierre d'Hautpoul, seigneur et baron de Rennes, d'Aussillon (Tarn), et de Françoise de Tersac, fille de François de Tersac et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud, Palaminy, et de Catherine de Lambès[1381], cette dernière fille d'Arnaud Guillaume de Lambès, seigneur de Savignac, et de Paule de Roquefort[1382], donc cousine germaine d'Alexandre de Roux.

[1378] AD. HG Reg. Ins.6.
[1379] AD.HG 3 E 17145 Caraman.
[1380] AD. Aude B 1993 ; AD.HG Reg. Ins 26.
[1381] AD.HG 3 E 9442 Cazères.
[1382] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lambès,* produisant la preuve

Alexandre de Roux, seigneur de Ségreville, fut présent le 10 juillet 1594, au contrat de mariage de Blaise de Ferrouil, seigneur de Celles, et de Gabrielle de Tersac, fille de François de Tersac et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud, et de Catherine de Lambès[1383].
Alexandre de Roux, seigneur de Ségreville et de Calmontet, testa le 12 mars 1615, demandant son inhumation dans l'église de Ségreville, au tombeau de ses prédécesseurs, nommant Anne de Plaigne, sa bien-aimée femme, Claude de Roux, seigneur de Sainte-Colombe, son frère, disant que par son testament son père Jacques de Roux, seigneur de Ségreville et de Calmontet, avait légué 4 000 livres audit Claude, dont 3 000 livres ont été payées, il légua 1 000 livres à sa sœur Jeanne de Roux, à marier. Il institua héritière universelle sa bien-aimée épouse Anne de Plaigne, à la charge de la rendre à Alexandre de Roux, son neveu et filleul, fils du seigneur de La Vinouse[1384]. Alexandre de Roux, seigneur de Ségreville, fit un codicille à son, testament, le 3 novembre 1617, disant avoir fait donation (de ses biens) à sa bien-aimée femme Anne de Plaigne, à la charge de la retourner après son décès à son neveu et filleul Alexandre de Roux, il demanda qu'elle soit son héritière universelle[1385], cette demande paraît être une redondance.
Alexandre de Roux, seigneur de Ségreville, fut présent le 17 août 1618, au contrat de mariage de François de Plaigne, seigneur de Plaigne, Marsan, et de Marie de Ferrouil, fille de Blaise de Ferrouil, seigneur et baron de Celles, et de Gabrielle de Tersac[1386], François de Plaigne était le beau-frère d'Alexandre de Roux.
Alexandre de Roux, seigneur de Ségreville, assista, le 12 février 1629, Jean Claude de Lamensans fils de Jacques de Lamensans, seigneur de La Louvière, et de Catherine de Lordat, dame de La Louvière, avec Catherine de Raymond, parmi les présents François de Plaigne, seigneur dudit lieu[1387].
Il avait épousé **Anne de PLAIGNE**, fille de Barthelemy de PLAIGNE, seigneur de Plaigne, baron de Marsac (Marsan), et de Miramonde de VILLEMUR[1388].
Anne de Plaigne, veuve d'Alexandre de Roux de Ségreville, testa 28 juillet 1645, faisant un legs de 2 000 livres à Juliette de Roux de Ségreville, sa belle-sœur, et à ses enfants Alexandre et Jeanne (de Bérail) de Mervilla, et des legs à ses neveux Alexandre et Calixte de Séverac, enfants de feue sa sœur Charlotte de Plaigne, léguant 4 000 livres à son frère François de Plaigne, seigneur dudit lieu, et instituant héritiers universels sa filleule, Anne de Plaigne, femme de M. le baron de Pibrac pour un tiers, et Alexandre et Calixte de Séverac pour les deux tiers[1389].Elle mourut à Pibrac le 16 juillet 1648, son testament fut ouvert deux jours après[1390].

[1383] AD. Aude B 23, Jean de Fonte, notaire de Roquefixade.
[1384] AD.HG 3 E 960 Antoine Bessier, notaire de Toulouse.
[1385] AD.HG 3 E 962 Antoine Bessier, notaire de Toulouse.
[1386] AD. Aude B 1988, Antoine Saix, notaire.
[1387] AD. Aude B 39.
[1388] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.248.
[1389] AD.HG 3 E 11855 Bessier, notaire.
[1390] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, produisant AD.HG 3 E 11870 n°13420.

II
Seigneurs de La Vinouse

Cette branche, dont l'auteur, Robert Roux, était le second fils de Vany Roux, seigneur de Villèle, Falgayrac, coseigneur de Ségreville, acquit la seigneurie de La Vinouse par son mariage avec Yolande de Bosquet.
Elle fut maintenue noble le 28 janvier 1698, sur preuves remontant à 1530. Elle portait : « Ecartelés, au 1er et au 4ème, échiqueté d'or et de gueules, aux 2ème et 3ème, d'azur au lion d'or.[1391]»
La paroisse de La Vinouse était située, à l'origine, dans la bastide du Bourguet, appartenant au roi, selon une reconnaissance des consuls de Villemur, en 1271, au roi Philippe le Hardi[1392].
Cette paroisse disparut à une époque non précisée, Il ne restait, en 1898, qu'un château de ce nom dans la commune de Verlhac-Tescou (Tarn-et-Garonne)[1393]
La présence protestante était importante dans cette région, un temple protestant existait à Verlhac. La famille de Bousquet était protestante, comme le montre un acte de naissance du 28 février 1670, d'un enfant baptisé dans l'église (sic) de Verlhac, par un ministre protestant, dont le parrain fut Jacques de Bousquet, seigneur Verlhac[1394]. Il est très probable que la famille Roux qui s'allia avec elle était protestante comme le montre le prénom Abel, récurrent. En tout état de cause on ne trouve pas de membre de cette famille dans les registres paroissiaux de Verlhac, lacunaires, il est vrai (ceux de La Vinouse, s'ils existent, ne sont pas disponibles en ligne.)
Les données non référencées proviennent des preuves de noblesse de cette branche (AD. Tarn-et-Garonne C 95), produites par André Navelle.

V Robert ROUX, seigneur de Ségreville, puis seigneur de La Vinouse
Robert Roux, seigneur de Ségreville, reconnut une dette, le 5 février 1529, à noble Jean Laurens, seigneur de Soupets[1395].
Un procès, le 17 juin 1532, devant le sénéchal de Toulouse entre noble Ramond Guilhem, fils de Durand Guilhem, et Yolande del Bosquet, fille de noble Pierre del Bosquet, mentionne que Yolande del Bosquet était mariée avec noble Robert de Roux[1396].
Vanis Roux avait donné sur ses biens 600 livres à Robert Roux, son fils, frère de Guillaume Roux, écuyer, coseigneur de Segréville, héritier universel, Jeanne Pagèse, leur mère, avait donné tous ses biens à Guillaume Roux, son fils, à condition qu'il s'accorde avec Robert sur les droits qu'il pourrait avoir sur les biens maternels. Robert, après accord, le 30 juillet 1530,

---

[1391] Louis Lafont de Sentenac, *Nobiliaire du département dee l'Ariège,* in *Histoire des Ariégeois,* par l'abbé M.H. Duclos, t. VII, p. 146.
[1392] François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques,* t. IV, p. 28, produisant AD. Tarn-et-Garonne, titre à classer.
[1393] Comte Guichard de Scorbiac, *Bulletin archéologique et historique de la société archéologique du Tarn-et-Garonne,* 1898, p.326.
[1394] Archives départementales du Tarn-et-Garonne, Verlhac-Tescou, consistoire 1670-1671.
[1395] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, produisant AD.HG 3 E 9936, de Quercu, notaire.
[1396] AD.HG Vergès I 3062 n°528.

ayant reçu 1 800 livres, donna quittance à Guillaume de 2 500 livres, le teste ayant été payé avant, sauf les 600 livres, Jean de La Tour, seigneur de Juzes, fut témoin[1397].
Robert Roux, seigneur de La Vinouse, donna une quittance, le 4 décembre 1533, à Guillaume Roux, seigneur de Ségreville, son frère[1398].
Le 3 juin 1545, Robert Roux, seigneur de La Vinouse, mari de Yolande de Bousquet, donna à Jeanne de Bousquet, sœur de Yolande, fille de feu Pierre de Bousquet, les droits sur Montausssel, à Verfeil, suite à une transaction du 29 mai 1545[1399]. Il mourut avant le 11 novembre 1554, date d'une donation de sa femme, veuve, à ses enfants.
Il avait épousé, dès 1532, **Yolande de BOUSQUET**, fille de Pierre de BOUSQUET, seigneur de Verlhac (-Tescou, Tarn-et-Garonne), coseigneur de Gragnague, et de noble Catherine SAUMADE[1400]. Pierre de Bousquet était fils de noble François de Bousquet, seigneur de Verlhac, coseigneur de Gragnague, et de noble Antonie de Villèle[1401].
Yolande de Bousquet, veuve de Robert Roux, fit une donation à Paulet et Arnaud Roux, ses fils, voulant que Baptiste Roux, son fils aîné, verse une certaine somme à Arnaude Roux, sa première fille[1402].
Ils eurent :

6.1 Baptiste ROUX, qui suit.

6.2 Paulet ROUX, donataire de sa mère, le 11 novembre 1554.
C'est peut-être lui qui dit seigneur de Montaussel, et de Provillergues (du chef de sa femme), avait épousé Jacquette de La Rocque, fille de Guillaume de La Rocque, seigneur de Provillergues, (à 3 km de Lautrec, Tarn) ils se firent des donations mutuelles le 28 novembre1580[1403], en effet par la transaction du 3 juin 1545, Robert Roux avait donné à Jeanne de Bousquet, sœur de sa femme, les droits sur Montaussel, or Jeanne de Bousquet, ne semble pas s'être mariée, les droits sur Montaussel auraient donc pu revenir à Paul de Roux. Paul de Roux, seigneur de Provillergues, au diocèse de Castres, fit une donation, le 16 janvier 1618, à Balthazar de La Roque, seigneur de Bellegarde, près de Montauban, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, de tous ses biens provenant de feu Guillaume de La Roque, seigneur de Provillergues, comme héritier de feue Jacquette de La Roque, sa femme, fille dudit Guillaume[1404].

6.3 Arnaud ROUX, donataire de sa mère le 11 novembre 1554.

[1397] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 185, produisant AD.HG 3 E 9937, de Quercy, notaire
[1398] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 186, AD.HG 3 E 5434, Mandinelli, notaire.
[1399] AD.HG 3 E 1397.
[1400]André Navelle, *op.cit.,* II, p. 252, produit un acte du 19 juillet 1531 (AD.HG 3 E 6698, G. Rebé, notaire), mentionnant le contrat de mariage de Pierre de Bousquet et de Catherine Saumade, fille de noble Isabelle Blanc, du 14 février 1619 (v.st., soit 1520 n.st.) ; il indique les parents de Pierre de Bousquet, produisant la preuve.
[1401] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 251.
[1402] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 186-187, produisant AD. Tarn-et-Garonne C 95, Claude Pruinhe, notaire de Monclar.
[1403] AD. Aude B 21, Cahusac, notaire.
[1404] AD. Aude B 28.

6.4 Arnaude ROUX, citée première fille, le 11 novembre 1554.

6.5 et peut-être la suite, autres filles.

VI Baptiste ROUX, seigneur de La Vinouse[1405].
Il mourut en 1580.
Il avait épousé, par contrat du 11 décembre 1575, **Jeanne de TRAINIER.**
Ils eurent :

VII Abel de ROUX, seigneur de La Vinouse.
Abel de Roux, seigneur de La Vinouse, près de Montauban, était, le 30 juin 1602, créancier de Sébastien de Séverac, seigneur de Juzes, pour 100 écus, suivant une transaction du 22 décembre 1601[1406].
Il avait épousé, par contrat du 25 mai 1599, **Hélène de ROUX et de SEGREVILLE (**fille de Jacques de ROUX, seigneur de Ségreville, Calmontet, et de Françoise de LORDAT, comme mentionné supra.)
Hélène de Roux, veuve, donna une procuration le 25 février 1632, pour le mariage de son fils Alexandre de Roux, avec Françoise de Bousquet[1407].
Ils eurent :

VIII Alexandre de ROUX, seigneur de La Vinouse
Il fut institué héritier de son oncle et parrain, Alexandre de Roux, seigneur de Ségreville, sans enfant d'Anne de Plaigne, par son testament du 12 mars 1615, et vivait encore en 1629, l'hérédité devait revenir à son neveu après le décès d'Anne de Plaigne. Celle-ci mourut le 16 mai 1648.
Alexandre de Roux testa le 15 février 1655, instituant héritiers ses fils Abel de Jean Jacques[1408].
Alexandre de Roux, seigneur de La Vinouse, assisté de Gabriel *Prouhe,* bachelier, procureur d'Hélène de Roux et de Ségreville, sa mère, avait épousé, par contrat du 3 mars 1632, **Françoise de BOUSQUET** fille de feu Jonathan de BOUSQUET, seigneur de Verlhac, Villebrumier (Tarn-et-Garonne), Montgaillard, assistée d'Henri de Bousquet, seigneur et baron de Verlhac, son frère, d'Anne de Malras, veuve de David de Bousquet, sieur de Verlhac, son oncle[1409], sa mère était donc Catherine de Viçose, mariée par contrat du 20 avril 1620 avec Jonathan de Bousquet[1410].
Ils eurent :

9.1 Abel ROUX, seigneur de La Vinouse.

[1405] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 187, se référant à AD. Tarn et Garonne C 95.
[1406] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 187, produisant AD.HG 3 E 6035, Parrouton, notaire.
[1407] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 187, se référant à AD. Tarn-et-Garonne C 95 ; cette procuration, reçue par Jean de Coderc, notaire de Verlhac, figure également dans le contrat de mariage.
[1408] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 187, se référant à Belvèze, notaire de Montauban.
[1409] AD.HG Reg. Ins. 25, Jean Estevenin, notaire de Villeneuve.
[1410] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 252, qui ignore que Françoise était fille de Jonathan.

Abel de Roux, seigneur de La Vinouse, et son frère Jean Jacques, également seigneur de La Vinouse, possédaient, en 1686, une partie de la terre du Bourguet[1411].

9.2 Jean Jacques ROUX, seigneur de La Vinouse.

L'un de ces fils eut une descendance car la seigneurie de La Vinouse était tenue en 1763, par Jean Anne Elisabeth de Roux, chevalier de Saint-Louis[1412].

Selon Louis Lafont de Sentenac[1413], appartenait à cette famille Jean François de Roux de Pauliac qui acheta, le 20 juin 1764, la seigneurie de Saverdun (Ariège), à M. d'Arparens, conseiller en la Chambre des Comptes de Montauban, héritier de M. de Calvet, pour 32 000 livres, il fournit, le 7 avril 1769, le dénombrement de cette seigneurie devant la chambre des comptes, aides et finances de Navarre, [1414]. M. de Roux de Pauliac fut dit, en 1767, issu de père et mère protestants, sa fille avait épousé un protestant de Castres, Ils avaient une grande influence sur les protestants de Saverdun, au nombre d'environ 1 300 ; ils avaient fait construire un temple qu'ils devaient inaugurer le 1er septembre 1765, lorsque M. de Gudanes, gouverneur du pays de Foix fit une descente et les en empêcha[1415].
M. de Roux de Pauliac apparut plusieurs fois à Saverdun, en 1770, 1771, 1775, selon la même source. Gaillard de Lordat (père de Françoise, qui épousa Jacques de Roux, seigneur de Ségreville, et de Paul de Lordat, seigneur de Sainte-Colombe et de Pauliac), et avant lui Pierre de Lordat, en 1524, avaient quelques droits dans la juridiction de Saverdun, il est possible que les Roux de La Vinouse en aient hérités[1416].
Jean François de Roux de Pauliac, seigneur de Saverdun, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Pamiers, en 1789[1417].
Le seul registre paroissial de Saverdun contenant des actes relatifs à des protestants (mariages) 1765-1792, mentionne parmi les baptêmes catholiques, celui de Marie Françoise de Juge, le 23 mars 1770, fille de messire Paul Louis de Juge, seigneur de Montespieu (à 1 km de Navès, Tarn), et de dame Suzanne de Roux de Pauliac, née le 17 du même mois, le parrain fut François de Roux de Pauliac, seigneur de cette ville, la marraine Marie de Juge[1418].

Douillac, révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1411] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 29, se référant aux AD. Tarn-et-Garonne, titre à classer.
[1412] François Moulenq, *op.cit.,* IV, p. 28, produisant les Cèdes volantes de Delmas, notaire à Montauban, en 1763.
[1413] Louis Lafont de Sentenac, *op.cit.,* t.VII, p. 146.
[1414] C. Barrière-Flavy, *Histoire de la ville et châtellenie de Saverdun,* p. 185, produisant la pièce justificative intégrale, conservée aux Archives communales de Saverdun.
[1415] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* pp. 167-168, note 3, produisant AD.HG, fonds de Rieux, n°46.
[1416] C. Barière-Flavy, *op.cit.,* p.71, produisant les Archives du parlement de Toulouse, maîtrise de Pamiers, sac n°2.
[1417] Louis Lafont de Sentenac, *op.cit.,* t. VII, p. 146.
[1418] RP. Saverdun.

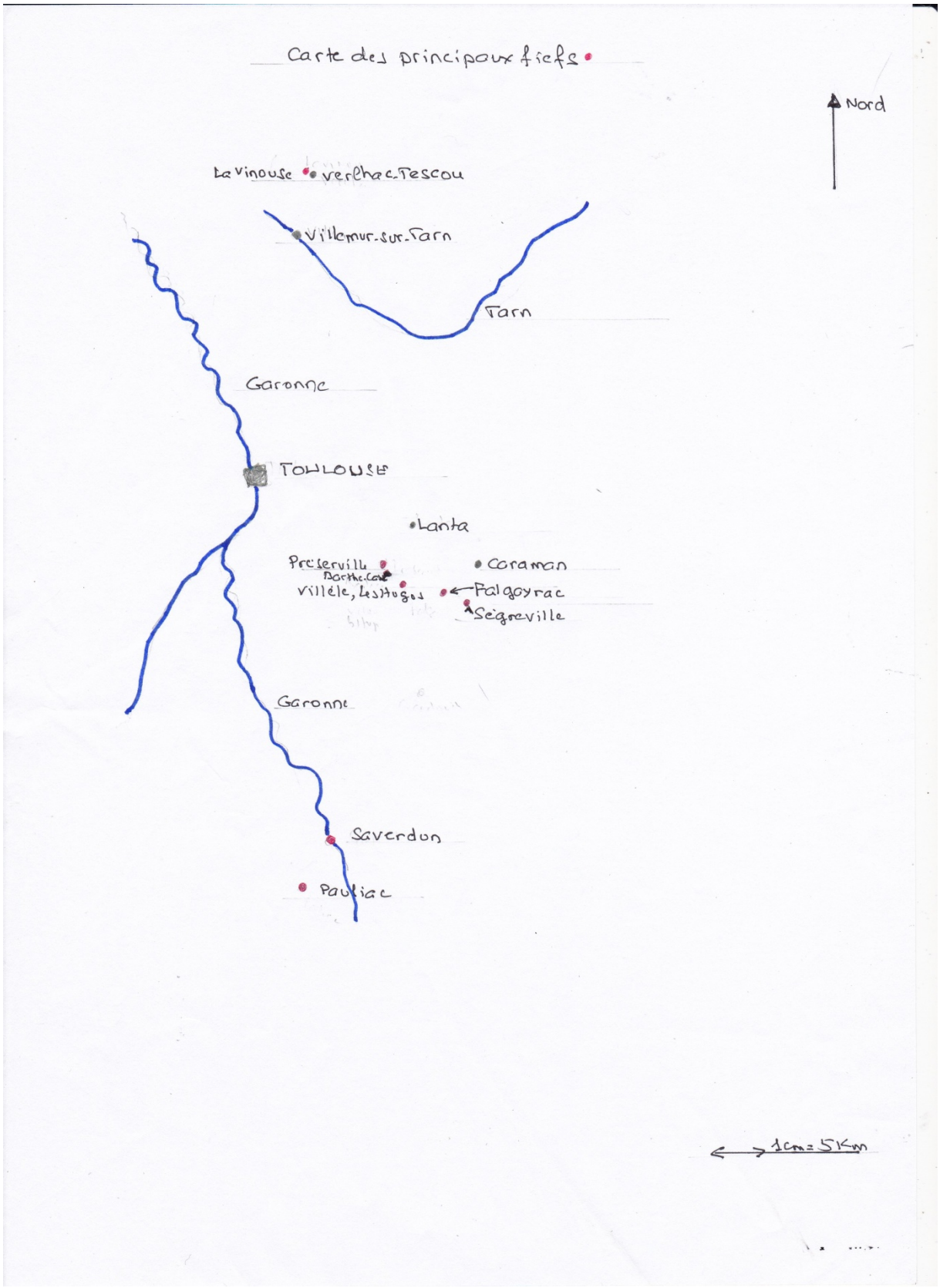
Carte des principaux fiefs
Nord
La Vinouse
Verlhac-Tescou
Villemur-sur-Tarn
Tarn
Garonne
TOULOUSE
Lanta
Preserville
Caraman
Villèle, Les Hugos
Palgoyrac
Seigreville
Garonne
Saverdun
Pauliac
1cm = 5Km

Famille de SAINT-HILAIRE.

I Seigneurs de Saint-Hilaire **p. 299**

II Seigneurs de Candour **p. 302**

Une généalogie succincte de cette famille, qui tient son nom du lieu éponyme (non identifié) connue depuis Pierre de Saint-Hilaire, en 1493, a té établie par le marquis d'Aubais selon les maintenues de noblesse de ses descendants[1419]. Cette généalogie a été complétée grâce à des actes indiqués par Jean Vignau[1420], quelques actes fournis par Maurice Vuillier, et surtout par les registres paroissiaux de Salles (Tarn), les actes passés à Salles, provenant des registres paroissiaux, ne sont pas référencés en bas de page, dans ce document.
Le manque de données sur cette famille ne permet pas de préciser son rôle dans la société, on peut également remarquer que l'on ne connaît pas de gendres.
Cette famille portait : « d'azur, au cœur d'or, enflammé de gueules. »

I
Seigneurs de Saint-Hilaire

Les données non référencées dans ce document, concernant cette branche, proviennent du marquis d'Aubais.

I Pierre de SAINT-HILAIRE
Il rendit hommage le 2 décembre 1493 et testa le 2 septembre 1494, nommant héritier son fils Arnaud .
D'une alliance inconnue il eut :

II Arnaud de SAINT-HILAIRE
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Antoine de SAINT-HILAIRE, qui suit.

3.2 Flore de SAINT-HILAIRE.
Elle se maria, par contrat du 13 juillet 1555, le nom de son mari n'est pas connu.

III Antoine de SAINT-HILAIRE
Il assista au mariage de sa sœur et testa le 15 octobre 1567.
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 Gabriel de SAINT-HILAIRE, qui suit.

4.2 Maffre de SAINT-HILAIRE.
Il épousa **Guillemette *CAVALHER,*** qui testa, veuve, le 4 août 1622.
Ils eurent :

François de SAINT-HILAIRE.

[1419] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 124.
[1420] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix.*

Arnaud de SAINT-HILAIRE, auteur de la branche des seigneurs de Candour.

IV Gabriel de SAINT-HILAIRE, seigneur de Saint-Hilaire.
Il épousa, par contrat du 2 janvier 1592, **Marie de VERNHES.**
Marie de Vernhes épousa, en secondes noces, par contrat du 14 février 1603, Jean de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, Plégades, Balaguier, veuf, avec postérité de Judith de Rabastens, épousée, par contrat du 7 janvier 1591, elle testa en 1626[1421].
Gabriel de Saint-Hilaire et Marie de Vernhes eurent :

V Antoine de SAINT-HILAIRE, seigneur de Saint-Hilaire.
Il fut présent, le 14 mars 1618, au contrat de mariage de Jean de Vesian, seigneur de Mazères, et de Violande de Castelpers[1422]. Antoine de Saint-Hilaire, seigneur de Saint-Hilaire, de la paroisse de Jouqueviel (à 6 km de La Salvetat-Peyralès, Tarn[1423]) fut le parrain, à Salles, le 27 février 1663, de Marie de Saint-Hilaire, de la branche des seigneurs de Candour[1424]. Les registres paroissiaux de Jouqueviel de 1608 à 1667 ne font pas apparaître de personnes du nom de Saint-Hilaire.
Antoine de Saint-Hilaire, seigneur de Saint-Hilaire, Jean de Saint-Hilaire, sieur d'Arnac, Charles de Saint-Hilaire, seigneur de Candour, nobles et issus de noble race et lignée, furent maintenus nobles par jugement souverain du 10 janvier 1669, de M. Bazin de Bezons, lequel attendu le décès d'Alexandre de Saint-Hilaire, le déchargea de l'assignation à lui donnée[1425], le marquis d'Aubais, suivi par Alphonse Brémond[1426], date cette maintenue du 10 janvier 1670, nous n'avons pu identifier Alexandre de Saint-Hilaire.
Antoine de Saint-Hilaire avait épousé, par contrat du 13 juillet 1611, ***Marguerite de MALROUS***[1427], alias, par contrat du 23 février 1622, **Madeleine de MALROUX,** du consentement de Jean de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, son parâtre, fille de noble Jacob de MALROUX, seigneur et baron de Laguépie et de Lagarde et de Marie de *CANAYE*[1428], alias Marie de CARAMAN. Compte tenu le la chronologie nous pensons que le contrat de 1622 est le plus vraisemblable, par ailleurs une Marguerite de Malroux, fille de Jacques de Malroux, baron de Laguépie, et de Marie de Caraman, épousa, par contrat du 6 août 1629, Alphonse de Lescure, seigneur de Lédou, de la branche des seigneurs de Lescure (à 4 km au nord-est d'Albi), ce qui renforce l'idée du mariage avec Madeleine de Malroux, par contrat en 1622. Cette famille descendait d'Antoine Malroux, marchand de Villefranche (-de-Rouergue, Aveyron), qui fut député aux États-généraux du royaume, assemblé à Tours, le 14 janvier

[1421] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome II, p. 116, qui dit que Jean de Saint-Maurice épousa Marie de Vernhes veuve du seigneur de Saint-Hilaire, ignorant le premier mariage avec Jean de Saint-Maurice et dit par erreur que son fils Jean est issu de son union avec Marie de Vernhes ; André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome IX, pp. 10 et 13, indique les mariages de Jean de Saint-Maurice avec Judith de Rabastens et avec Marie de Vernhes.
[1422] AD.HG 3 E 963, Antoine Bessier, notaire.
[1423] Lieu que l'on retrouvera à propos de Rénée de Cabrol, degré VII.
[1424] RP. Salles.
[1425] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2064.
[1426] Alphonse Brémond, *op.cit.,* tome II, p. 390.
[1427] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 124.
[1428] AD.HG Reg. Ins. 2, si cette donnée est exacte il faut lire Canayer, famille de la région.

1484, et fut anobli, la même année, par lettres patentes pour avoir puissamment et fortement soutenu les intérêts du roi, à cette assemblée générale[1429].
Ils eurent :

6.1 Jean de SAINT-HILAIRE, qui suit.

6.2 Charles de SAINT-HILAIRE, sieur de Lauretier (lieu situé dans la paroisse de Jouqueviel, dans le Tarn, qui semble avoir disparu.).
Il fut maintenu noble le 10 janvier 1669, alias 1670 (supra).

VI Jean de SAINT-HILAIRE, seigneur d'Arnac.
Il avait épousé, par contrat du 5 avril 1669, **Marie de GOUDAL.**
Selon la maintenue de noblesse de Renée de Cabrol épouse de leur fils François (infra) ils eurent :

VII François de SAINT-HILAIRE, seigneur du Bosc.
Il épousa, donc en premières noces, **Marie *DANDOUIN*,** par acte ratifié le 20 avril 1703, retenu et expédié par Robert, notaire royal[1430], nous pensons qu'il s'agit d'une erreur de transcription et qu'il faut lire d'AUDOUIN, la famille Audouin étant connue dans cette région alors que la famille d'Andouins était béarnaise.
François de Saint-Hilaire, seigneur du Bosc, habitant le lieu de Verdalle, en Albigeois, avait épousé, donc en secondes noces, par contrat du 20 septembre 1713, **Renée de CABROL,** veuve de noble Pierre de REBOUL, seigneur de Laplanque, *assistée de Marc Antoine de Cabrol, seigneur de La Bancalié, et de François de Cabrol, chevalier de La Bancalié, ses frères,* retenu et expédié par André Rosoul, notaire royal ; selon un certificat du 26 février 1716, du sieur Pausie, prêtre et vicaire de La Salvetat Peyralès, légalisé par Delami, juge de La Salvetat, damoiselle Renée de Cabrol n'avait eu aucun enfant (fils), ni fille de son mariage avec le sieur Pierre de Reboul, sieur de Laplanque[1431]. Le contrat de mariage de ceux-ci avait été passé le 4 décembre 1692[1432].
Nous avons un très gros problème avec l'ascendance de Renée de Cabrol, en effet selon, ses preuves de noblesse (elle avait été assignée par exploit du 14 décembre 1715, élection de Villefranche), elle fut dite fille de Pierre de Cabrol, seigneur de La Verdussié, et de Marguerite de Raspaud, sa seconde épouse, selon le testament de ce Pierre de Cabrol du 10 décembre 1667, faisant un legs à sa fille Gabrielle de Cabrol, fille de feue Renée de Barbe, sa 1ère épouse , confirmant à Guillaume de Cabrol, seigneur de La Bancalié, son fils aîné, et de ladite demoiselle de Barbe, la donation à lui faite lors de son contrat de mariage, faisant des legs à Anne, Françoise et Renée de Cabrol, ses enfants et de Marguerite de Raspaud, sa seconde épouse, instituant héritier universel Marc Antoine de Cabrol, son fils et de ladite demoiselle de Raspaud ; *sa fille Renée a été mariée en premières noces avec Pierre Reboul et*

[1429] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* III, p. 467, se référant aux Annales de Villefranche.
[1430] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, pp. 2063-2064.
[1431] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, pp.2063-2064, se référant à AD. Tarn-et-Garonne C 85.
[1432] BnF Fr 32297.

en secondes noces avec noble François de Saint-Hilaire, sieur du Bosc[1433]*,* cette ascendance est totalement impossible, car Renée de Cabrol , veuve de Pierre de Reboul, déjà mariée en 1667, à François de Saint-Hilaire, seigneur du Bosc, fils de Jean, ne peut être la même que celle qui épousa en 1713 le même François.
Nous ignorons la destinée de François de Saint-Hilaire, seigneur du Bosc.

On trouve ensuite **N… de SAINT-HILAIRE,** seigneur de Saint-Hilaire, qui assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse, le 27 mars 1789[1434], il devait appartenir à cette branche.
On trouve également un Saint-Hilaire qui assista à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Limoux, le 27 janvier 1789[1435].

II
Seigneurs de Candour

L'auteur de cette branche, Arnaud de Saint-Hilaire, seigneur de Candour, était le fils de Maffre de Saint-Hilaire, de la branche des seigneurs de Saint-Hilaire.

V Arnaud de SAINT-HILAIRE seigneur de Candour (trois lieux, proches de Salles, dans le Tarn, portent ce nom).
Il fut maintenu noble le 10 janvier 1669, avec ses lointains neveux Jacques de Saint-Hilaire, seigneur d'Arnac et Charles de Saint-Hilaire, seigneur de Lauretier (supra.).
La marraine de son petit-fils, François de Saint-Hilaire, étant Quitterie de Roubat, cette dernière était soit l'épouse d'Arnaud de Saint-Hilaire, soit la mère de Louise de Roquefeuil, épouse de François de Saint-Hilaire, fils d'Arnaud. Toutefois Louise de Roquefeuil paraît avoir des liens avec la branche des seigneurs de Prat (alias Prax) et de Roul, et avec la famille de Clarac (Clairac), elle pourrait être une fille de Jean de Roquefeuil, seigneur de Lavaur, qui avait épousé par contrat du 2 février 1611, Louise de Clarac, dont le fils aîné Balthazar, seigneur de Prat (alias Prax) avait épousé, en 1649, Anne de Clergue (que l'on retrouvera comme marraine.) C'est donc Arnaud de Saint-Hilaire qui aurait épousé Quitterie de Roudat.

VI François de SAINT-HILAIRE, seigneur de Candour.
Il fut présent, le 13 février 1673, à Salles, au mariage de François de Roquefeuil, seigneur de Prat, de Roul, âgé de 23 ans, et de Suzanne de Clarac, fille de Louis de Clarac, seigneur de Cardaillac, et d'Olympe de Tonnac, âgée de 18 ans. François de Saint-Hilaire, seigneur de Candour, fut enseveli, le 29 mars 1674, dans l'église Saint-Sauveur de Salles, âgé d'environ 40 ans.
Il avait épousé, le 4 août 1657, **Louise de ROQUEFEUIL**[1436].

[1433] AD. Tarn et BnF, Daniel Palus, notaire
[1434] Louis de La Roque et Edouard de Barthélemy, *Catalogue des gentilshommes de Languedoc et de Roussillon,* Sénéchaussée de Toulouse ; Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 390.
[1435] Louis de La Roque et Edouard de Barthélemy, *op.cit.,* Sénéchaussée de Limoux, p. 19
[1436] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 124.

Louise de Roquefeuil, veuve de M. de Candour, fut la marraine, à Salles, le 15 décembre 1682, de Jean Calvignac. La même fut la marraine, à Salles, le 29 janvier 1687, de Louise de Roquefeuil fille de François, seigneur de Roul, et de Jeanne de Vesian, de Livers. Louise de Roquefeuil, veuve de François de Saint-Hilaire, fut ensevelie dans l'église Saint-Sauveur de Salles, le 7 mai 1694, âgée d'environ 60 ans.
Ils eurent :

7.1 François de SAINT-HILAIRE, seigneur de Castelfort.
Il naquit le 29 mai 1659 et fut baptisé, à Salles, le 6 juin 1659, le parrain fut François de Roubat, la marraine Quitterie de Roubat, grand-mère du baptisé.
Dit fils d'autre François, seigneur de Candour, et de Louise de Roquefeuil, il fut le parrain, à Salles, le 3 août 1671, de François Gaillard. François de Saint-Hilaire, seigneur de Castelfort, fut le parrain, à Salles, le 9 juin 1675, de Marie Gaillarde (féminisation du patronyme), la marraine étant Marie de Saint-Hilaire,

7.2 Jean de SAINT-HILAIRE.
Il naquit le 13 juillet 1661 et fut baptisé, à Salles, le 6 août suivant, le parrain fut Jean de Roubat, bourgeois, la marraine Anne de (…), femme de M. de Prat ou Prax (qui doit être Balthazar de Roquefeuil, seigneur de Prat, qui avait épousé Anne de Clergue.)

7.3 Marie de SAINT-HILAIRE.
Elle naquit le 12 février 1663, et fut baptisée, à Salles, le 27 suivant, le parrain fut Antoine de Saint-Hilaire, seigneur de Saint-Hilaire, paroisse de *Jocqueviel* (Jouqueviel, Tarn), la marraine, Anne (de Clarac) de Cardaillac, fille de M. (de Clarac) de Cardaillac, habitant le château de Cajarc, paroisse Saint-Antoine des Cabannes.
Elle fut ensevelie dans l'église Saint-Sauveur de Salles, le 23 mai 1706, âgée d'environ 42 ans.

7.4 Marc Antoine de SAINT-HILAIRE, qui suit.

7.5 Antoine de SAINT-HILAIRE.
Il naquit le 23 mars 1667 et fut baptisé, à Salles, le 15 janvier 1668, le parrain fut Antoine de Peyrilles, seigneur de Lourman, la marraine Anne de (…), femme de M. de Roubat.

VII Marc Antoine de SAINT-HILAIRE, seigneur de Candour.
Il naquit le 7 mars 1665, et fut baptisé, à Salles, le 2 mai suivant, le parrain fut Louis de Clairac, seigneur de Cardaillac, la marraine Françoise de Valières, femme de F(rançois) de Robat (Roubat).
Le 22 juillet 1675, Marc Antoine de Saint-Hilaire et Marie de Saint-Hilaire, frères (sic), fils (sic) de François de Candour et de Louise de Roquefeuil, furent le parrain et la marraine, à Salles, de Louise Cabrol.
Il épousa, le 2 mars 1692, à Salles, **Germaine de GENTON,** de Villefranche d'Albigeois (Tarn.)

Ils eurent :

8.1 Jacques de SAINT-HILAIRE, qui suit.

8.2 Françoise de SAINT-HILAIRE.
Elle fut baptisée, à Salles, le 20 juillet 1695, le parrain fut François de Roquefeuil, seigneur de Roul, la marraine Isabeau de Genton, de Villefranche.
Françoise de Saint-Hilaire, habitant le lieu de La Ventouse, dans la paroisse de Salles, y mourut, le 27 septembre 1755, âgée d'environ 55 ans, fut inhumée le lendemain dans le tombeau de ses prédécesseurs au milieu de l'église Saint-Sauveur de Salles.

8.3 Louise de SAINT-HILAIRE.
Elle naquit, à Salles, le 29 octobre 1699, et y fut baptisée le 2 novembre suivant, la marraine fut Marianne (de Saint-Hilaire) de Candour.

8.4 Marc Antoine de SAINT-HILAIRE, seigneur de La Grave.
Il naquit à Salles, le 28 avril 1703, et y fut baptisé le 3 mai suivant, le parrain fut Marc Antoine de Clarac, seigneur de La Prade, la marraine Marianne (de Saint-Hilaire) de Candour. Il fut présent, le 28 mars 1742, au baptême de Jean Pierre de Saint-Hilaire (son neveu.)

VIII Jacques de SAINT-HILAIRE, seigneur de Candour.
Il naquit à Salles, le 23 janvier 1693, et y fut baptisé 6 jours après, le parrain fut noble Jacques de Genton, prêtre, seigneur de Mouziés (Mouzieys), la marraine Louise de Roquefeuil, veuve du seigneur de Saint-Hilaire (sa grand-mère.)
Il fut le parrain, le 19 janvier 1710, à Salles, de François Estève, la marraine fut Françoise de Saint-Hilaire, et le 29 novembre 1725, de Marguerite Guy. Il fut présent, à Salles, le 11 avril 1742, au baptême de Marie Catherine de Villers, fille de François de Villers et d'Isabeau de Clayrac, furent également présents noble Jean Pierre Dupin, et Marc Antoine de Saint-Hilaire, seigneur de La Grave, il fut également présent, à Salles, le 22 avril 1744, au baptême de Cécile de Villers, fille de François de Villers, ancien lieutenant de cavalerie, et d'Anne Isabeau de Clayrac.
Il avait épousé, le 24 octobre 1735, dans l'église Saint-Sauveur de Salles, **Marie DUPIN,** de la paroisse d'Auriac, juridiction de Mirabel, diocèse de Cahors, fille de M. Samuel DUPIN, qui fut présent au mariage, furent présents François de Villers, lieutenant de cavalerie, et François Germain de Rouffiac, baron de Verlhac. La mariée devait appartenir à la famille Dupin alias du Pin, de l'élection de Cahors, dont le représentant Gilbert Dupin, sieur de Lacoste-Mézière et de La Pardousie, fut maintenu noble le 21 septembre 1667, ainsi que Charles Dupin, écuyer, sieur de Lagerie, et le fils de ce dernier Jean Dupin, sieur de Saint-Clar, le 23 avril 1716[1437]. La dame Dupin de Saint-Hilaire, habitant La Ventouse, fut la

[1437] Louis Esquieu, *Essai d'un armorial quercynois,* p. 94, se référant à Lainé, *Nobiliaire de la généralité de Montauban.*

marraine, à Salles, le 26 décembre 1766, de Jean Pierre Issoire, le parrain fut le sieur de Castelfort, habitant également La Ventouse.
Ils eurent :

9.1 Marc Antoine de SAINT-HILAIRE.
Il naquit vers 1738, selon son acte de décès du 14 février 1770, à Salles, âgé de 32 ans, et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Sauveur de Salles.
Dit fils de Jacques de Saint-Hilaire, il fut le parrain, à Salles, le 13 mai 1754, de Marc Antoine Béteille, la marraine fut Catherine de Villers.

9.2 Jean Pierre de SAINT-HILAIRE.
Il naquit, à Salles, le 23 mars 1742, et y fut baptisé cinq jours après, le parrain fut noble Jean Pierre Dupin, la marraine Françoise de Saint-Hilaire de Candour, furent présents François de Villers, officier, et Marc Antoine de Saint-Hilaire, seigneur de La Grave.

IX Jean **Pierre de SAINT-HILAIRE de La Ventouse.**
Il avait épousé **Jeanne Marie d'ORTET,** selon les actes de baptême de leurs enfants.
Ils eurent :

10.1 Jeanne Louise Catherine Marie de SAINT-HILAIRE.
Elle naquit à Salles le 8 septembre 1780, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Louis d'Ortet, de la paroisse de Ribonnet, diocèse de Toulouse, la marraine Jeanne Marie *Dailax,* des Cabanes.

10.2 Jean Jérôme de SAINT-HILAIRE.
Il naquir, à Salles, le 14 avril 1782, et y fut baptisé le lendemain, fut Jérôme de Saint-HILAIRE *du Périgor* (?), diocèse de Bordeaux, la marraine Jeanne Marie d'Ortet, tante du baptisé.

10.3 Théophile de SAINT-HILAIRE.
Il naquit, à Salles, le 3 janvier 1789, et y fut baptisé le 10 du même mois, le parrain fut Jacques *Daylax,* abbé de Cordes, en ce diocèse (il s'agit d'un monastère de franciscains), la marraine Jeanne Marie Carrière, tante du baptisé.

Douillac, révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

Famille de SAINT-MAURICE

I Premiers degrés **p.307**

II Filiation suivie **p.308**

III Seigneurs de Saussenac **p.319**

IV Seigneurs de Castan, d'Ampiac **p.325**

V Personnes isolées **p.329**

Cette famille, qui tient son nom du lieu de Saint-Maurice-sur-Sorgues (canton de Cornus, Aveyron), au sud-ouest du Rouergue, est connue depuis le 12ème siècle. Outre le Rouergue, elle essaima dans l'Albigeois

Une généalogie de la branche des seigneurs de Montpaon et de celle des seigneurs de Coudols, a été établie par Hippolyte de Barrau[1438]. Le marquis d'Aubais, a indiqué les preuves de noblesse de la branche des seigneurs de Coudols, depuis le 15ème siècle[1439]. André Navelle a publié une généalogie de la branche des seigneurs de Montpaon depuis le 13ème siècle, dont est issue celle des seigneurs de Castan et d'Ampiac[1440]. Eugène Vasseur a établi une généalogie de la branche des seigneurs de Montpaon depuis le 12ème siècle, sous forme d'un tableau[1441].

Nous avons complété les généalogies de ces branches avec des données provenant de Jean Vignau[1442], quelques actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources, et avons établi la généalogie de la branche de Saussenac (en Albigeois), inédite, à partir des registres paroissiaux de Saussenac.

.Elle portait : « de gueules à un paon d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent[1443]. »

I
Premiers degrés

Nous indiquons les premiers degrés mentionnés par Eugène Vasseur et commencerons la filiation suivie à partir du premier degré indiqué par Hippolyte de Barrau et André Navelle.

I Raymond I de SAINT-MAURICE.
Il fut cité en 1150/1168.

II Raymond II de SAINT-MAURICE.
Il mourut avant 1185, et avait épousé, vers 1170, Alamande.

III Raymond III de SAINT-MAURICE.
Il fut cité en 1188/1204

IV Raymond IV de SAINT-MAURICE,
Il fut cité en 1213/1241.
Il correspond au premier degré de la filiation suivie, indiquée par Hippolyte de Barrau et André Navelle.

1438 *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome 2, pp. 113-116.
1439 Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome 2, p. 126.
1440 André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome IX, pp. 257-260.
1441 Eugène Vasseur, *Les nobles aïeux de trois seigneurs rouergats du 17ème siècle,* tableau 14, se référant à Hippolyte de Barrau, André Navelle et une correspondance avec M. J.L. Dega.
1442 *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t. IV, p. 1960.
1443 Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* tome II, p. 397.

II
Filiation suivie

I Raymond I de SAINT-MAURICE, seigneur de Montpaon[1444] (à environ 2 km au sud de Fondamente, Aveyron), sur un monticule escarpé, un peu au dessus de Saint-Maurice, sur la rivière Sorgues.
Il rendit hommage, en 1213, à *Pierre de Henry* (en réalité Pierre Henry de La Treille), évêque de Rodez, pour tout ce qu'il possédait dans le château de Montpaon sous l'albergue annuelle de cinq chevaliers. Il acquit, en 1230, de Déodat Cordurier, plusieurs villages aux appartenances du Clapier (à 7 km au sud de Cornus, Aveyron), pour le prix de deux cents sous.
Eugène Vasseur le cite en 1241.
Il fut probablement le père de :

II Guillaume I de SAINT-MAURICE, seigneur de Montpaon[1445].
Montpaon relevait de l'évêque de Rodez, les châteaux de Saint-Caprazy, de La Tour et de Montagnol (à 4 km au sud de Saint-Félix-sur-Sorgues, Aveyron) que tenait Guillaume de Saint-Maurice avec la justice, haute, moyenne et basse, relevaient du roi, et celui de La Bastide des Fonts (à 5 km de Fondamente, Aveyron) de l'évêque de Rodez.
Guillaume I de Saint-Maurice fit une vente, en 1255, et reçut une quittance, en 1260, des hommes de Montpaon et du Clapier. Il donna pouvoir, en 1278, au château de Sorgues, à son fils Guillaume de retirer les seigneuries de Laval et d'Arbussel (près du Clapier), tenues par l'abbé de Joncels, ainsi que le château de Saint-Caprasy (à 1 km de Saint-Félix-de-Sorgues, Aveyron).
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Guillaume II de SAINT-MAURICE, qui suit.

3.2 Saure de SAINT-MAURICE, religieuse à Nonenque.

III Guillaume II de SAINT-MAURICE, chevalier, seigneur de Montpaon[1446].
Il rendit hommage, en 1282, à Raymond de Calmont, évêque de Rodez, et reçut un hommage, la même année, de Déodat Gaucelin et de Bertrand d'Icher, chevaliers, pour ce que le premier tenait, en franc-fief, dans la *baronnie* de Montpaon, et le second à La Bastide des Fonts.
Il transigea, en 1285, avec l'abbesse de Nonenque et ne vivait plus en 1298, date à laquelle son fils Raymond lui succéda.
Il avait épousé **Jeanne**, ils eurent :

IV Raymond II de SAINT-MAURICE, damoiseau, seigneur de Montpaon[1447].

[1444] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 113, pour ce qui le concerne, sauf en 1241.
[1445] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 113, pour tout ce qui le concerne
[1446] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p.114, pour tout ce qui le concerne, produisant les preuves des hommages de 1282 et la transaction de 1285.
[1447] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p.114, pour ce qui le concerne, produisant la preuve de l'hommage de 1322.

Il rendit hommage, en 1322, à Géraud d'Armagnac, vicomte de Creissels, pour plusieurs lieux dépendant de Cornus, et en 1325 et en 1339, à Pierre, évêque de Rodez (à cette dernière date l'évêque de Rodez était Gilbert de Cantobre, Pierre de Castelnau fut évêque de Rodez jusqu'en 1334), pour la baronnie de Montpaon et ses dépendances, ave l'obligation d'albergue.
Il avait épousé **Torène de LA TOUR**

Leur descendance varie selon les sources :
Hippolyte de Barrau dit qu'ils eurent :

5.1 Jean de SAINT-MAURICE, qui suit.

5.2 Jacquette de SAINT-MAURICE, dame en partie de Saint-Rome-de-Tarn qu'elle tenait de Raymond d'Auriac, coseigneur de Saint-Rome de Tarn.
Elle épousa, vers 1324, Raymond IV de MOSTUEJOULS, damoiseau seigneur de Mostuéjouls. Il était fils d'Aymeric II, chevalier, seigneur de Mostuéjouls, et de Bérengère, sans postérité de son premier mariage, il épousa en deuxièmes noces, le 2 décembre 1328, Catherine de Lastic, d'où Marie, puis en troisièmes noces après 1333, Bérengère de Saint-Martial, d'où Guillaume III de Mostuéjouls, qui continua la lignée.

V Jean de SAINT-MAURICE, damoiseau, seigneur *baron* (anachronique) de Montpaon.
Il rendit hommage pour ses terres, en 1366, à Faydit d'Aigrefeuille, évêque de Rodez, et passa un compromis, le 5 janvier 1375, avec Jean de Gozon, seigneur de Mélac, et Bernard de La Tour, damoiseau, dans un différend au sujet de la mouvance de quelques fiefs.
Selon Hippolyte de Barrau sa descendance directe n'était pas connue, elle se divisa en deux branches, l'une connue depuis Raymond de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, dont il indique la filiation, l'autre issue de Gaillot de Saint-Maurice qui épousa avant 1470, Félice de Vezins.

Eugène Vasseur dit que Raymond II et Torène de La Tour eurent :

V Raymond de SAINT-MAURICE qui épousa *Héraille* qui doit être une demoiselle HERAIL.
Ils eurent :

VI Jean de SAINT-MAURICE.
Cité en 1371, il épousa Leveta du PONT de Camarès.
Ils eurent :

VII Raymond de SAINT-MAURICE
Il mourut avant 1442.
Il avait épousé en premières noces Rique AUDON ou AUDOUIN.
Il avait épousé en secondes noces Jeanne de MORLHON, qui mourut avant 1442

André .Navelle se fondant sur une généalogie établie par le baron de Cazals, continue la filiation par un petit-fils de Jean (ce dernier a le degré V selon Hippolyte de Barrau) dont les parents ne sont pas connus.
Ce petit-fils qui a donc le degré VII est identique à celui indiqué par Eugène Vasseur (qu'André Navelle ne connaît pas.)
Nous reprenons la généalogie à partir de ce degré VII, commun à André Navelle et à Eugène Vasseur, en utilisant les données d'André Navelle ; les données non référencées dans ce document, jusqu'au degré XIII, proviennent de cette source.

VII Raymond III de SAINT-MAURICE, seigneur d'Aveilhan (lieu non connu), habitant Plaisance (diocèse de Vabres.)
Il mourut avant le 20 février 1442 (n.st.), date du partage de ses biens entre Pierre, Guillaume, Marguerite de Saint-Maurice, épouse d'Arnaud de Calmont, seigneur de Briols. L'acte cite Pierre de Saint-Maurice, frère de Gaillard ou Gallardon de Saint-Maurice, co-vicomtes de *Paulinhac*, fils et héritiers de feu Ramond de Saint-Maurice, seigneur d'Aveillan, habitant Plaisance, au diocèse de Vabres. Gaillard « sive » Galliot a eu les biens de Guibert de Saint-Maurice, prieur de Coudols, il fut tuteur de Marie, Adhémar et Philippe de Saint-Maurice, pupilles ; Marguerite de Saint-Maurice, jeune, était l'épouse de Jean de *Baynac,* seigneur de *Berlato, d'Escruto* et Roquecezière ; Gallardon avait succédé aux biens de feue Jeanne de Morlhon, sa mère, et Pierre aux biens de feue Rique Audon, sa mère, première femme de Raymond de Saint-Maurice, leur père commun. L'acte cita des dons de biens à Peyre, Guilhem, Marguerite (du premier lit), et à Guibert, Louis, Gaillot, Marguerite, jeune, Guiraud, Marie, Azémar, Philippe (du second lit[1448].)
Il avait épousé, en premières noces **Rique AUDON** ou **AUDOUIN**
Il avait épousé, en secondes noces, **Jeanne de MORLHON** qui mourut avant le 20 février 1442.
Enfants du premier lit :

8.1 Pierre de SAINT-MAURICE, qui suit.

8.2 Guillaume de SAINT-MAURICE.

8.3 Marguerite de SAINT-MAURICE.
Elle épousa, avant le 20 février 1442, **Arnaud de CALMONT**, seigneur de Briols.

Enfants du second lit :

8.4 Gaillot alias Gaillard de SAINT-MAURICE, **auteur de la branche des seigneurs de Castan, d'Ampiac.**

8.5 Guibert de SAINT-MAURICE, prieur de Coudols.

[1448] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 258-259, produisant AD.HG 6 J 131.

8.6 Louis de SAINT-MAURICE, moine, doyen de l'église Lavaur en 1449.

8.7 Marguerite, Jeune, de SAINT-MAURICE.
Elle épousa **Jean de BAYNE** (qu'André Navelle nomme Jean de *BAYNAC*, seigneur de *Berlac, d'Escruto, Roquecezière*), sachant que la famille de Bayne tenait Berlats, Escroux et Roquefère ou Roqueserière ou Roquecézière, fils de Robert et d'Hélène d'Arles de Vasin. Jean de Bayne épousa en secondes noces Jeanne de Bourbon, dame de Gravolet. André Navelle ne produit pas les preuves relatives à cette alliance. Jean de Bayne ne figure pas dans la généalogie de cette famille dont le premier degré, Jean de Bayne, testa en 1481[1449].

8.8 Germaine de SAINT-MAURICE.

8.9 Guiraude de SAINT-MAURICE.

8.10 Marie de SAINT-MAURICE
Sous tutelle le 20 février 1442 (comme Azémar et Philippe[1450]), c'est elle qui épousa, selon Eugène Vasseur, **Jean de GUITARD,** seigneur de Luganhac, fils de Pierre II de GUITARD, damoiseau, seigneur de Luganhac, coseigneur de Peyrelade, et d'Aigline de PREVINQUIERES. Jean de Guitard mourut dès 1491, date à laquelle Marie de Saint-Maurice fut citée veuve, leur fille unique Hélix de Guitard épousa, en 1470, Azémar (Adhémar) Jory (Jouéry), seigneur du Claux, lui apportant les biens de sa maison. Elle testa, veuve, en 1524[1451].

8.11 et 8.12 Azémar et **Philippe de SAINT-MAURICE**, sous tutelle le 20 février 1442 (supra.)

VIII Pierre de SAINT-MAURICE, damoiseau, co-vicomte de *Paulinhac* (erreur pour Paulin, à quelques kms au sud-ouest d'Alban, Tarn[1452]), seigneur de Coudols (au pied du Lévezou et à l'extrémité méridionale du canton de Salles-Curan, sur les bords du Tarn, ce lieu est donc celui situé à 3 km de Saint-Rome du Tarn, Aveyron), du chef de sa femme.
Il hérita, le 20 février 1442 (n.st.) des biens de feue noble Rique Audon, sa mère (supra).
Le 19 février 1455, eut lieu un compromis entre Bernard de Soubiran, vicomte de Paulin, pour le quart de ladite terre, tant en son nom que de Pierre de Saint-Maurice, vicomte dudit Paulin, pour un autre quart, au sujet de la « taillabilité » prétendue par ledit seigneur pour les mariages des garçons et des filles de ses frères et sœurs[1453].

[1449] Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables.*
[1450] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258.
[1451] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* t.3, pp. 126-127, qui ne dit pas que Marie de Saint-Maurice était fille de Raymond III et de Jeanne de Morlhon.
[1452] Cette vicomté comprenait, entre autres Massals, Saint-Salvi-de-Carcavès, Teillet, y étaient situées trois mines d'or, d'argent et de métaux précieux comme nous le verrons.
[1453] Auguste Vidal, *Revue du Tarn,* 1910, Les vicomtes et la vicomté de Paulin, Inventaire des titres de la vicomté de Paulin desquels madame la vicomtesse demeure chargée, p.190, acte coté n°24.

Il avait épousé, par contrat du 1er août 1425, **Indie de BONAFOS**, dame de Coudols[1454].
André Navelle prouve qu'elle était fille de Bertrand de Nogaret, coseigneur de Marquefave, qui mourut avant 1448, et d'Indie de Bonafos, celle-ci fille de Guinot de Bonafos, seigneur de Coudols, produisant un acte rappelant le mariage de feu Bertrand de Nogaret et d'Indie de Bonafos, fille de Guinot de Bonafos, seigneur de Coudols, dotée de 500 francs or. Il restait à payer 250 francs or à Etienne de Nogaret, héritier désigné par Indie fille et héritière de Guinot.
Pierre de Saint-Maurice, damoiseau, seigneur de Coudols, époux d'Indie de Bonafos (cousine germaine d'Etienne de Nogaret), fit un accord le 12 janvier 1448, avec Etienne de Nogaret reconnaissant lui devoir 354 livres 3 sols 4 deniers, valant 250 francs or[1455].'Etienne de Nogaret donna une quittance, le 26 avril 1449, à Pierre de Saint-Maurice, époux d'Indie, pour le paiement effectué par Louis de Saint-Maurice, moine et doyen de l'église de Lavaur[1456].
Ils eurent :

9.1 Antoine de SAINT-MAURICE, qui suit.

9.2 peut-être Fourtonne de SAINT-MAURICE[1457].
Elle épousa, vers 1450, noble *BOERY*, de Calmont de Plancatge, qui est identifié comme Antoine BOYER, fils de Vezian Boyer, seigneur du Bouyssou , d'où Hugues Boyer, seigneur de La Boyrie (paroisse de Manhac, près de Calmont.).

IX Antoine de SAINT-MAURICE, vicomte de *Paulinhac*, seigneur de Coudols, de *Massaguès* (Massuguiès).
Le 14 mars 1463, Pelfort de Rabastens, vicomte de Paulin, agissant tant pour lui que pour Bernard de Soubiran, seigneur d'Arifat, et Antoine de Saint-Maurice, coseigneurs de ladite vicomté, chacun pour un quart, bailla à loyer ou à colloque trois mines d'or, d'argent et autres métaux précieux dans la dite vicomté, à charge du seizième de chacun desdits métaux pur et affiné, et condition que les bailleurs fournissent le bois nécessaire pour les fournaises[1458].
Le 18 avril 1493, eut lieu un compromis entre Pelfort de Rabastens, vicomte pour la moitié de Paulin, et Antoine de Saint-Maurice, vicomte pour la moitié, le 8 juillet 1495, eut lieu un compulsoire de transaction entre Pelfort de Rabastens et Philippe Jean de Rabastens, père et fils, d'une part, et Antoine et Jacques de Saint-Maurice, père et fils, d'autre part, qui adjugea toute la vicomté aux dits Rabastens[1459].
Antoine de Saint-Maurice fut cité en 1506, seigneur de Coudols, *Massaguès*[1460] (Massuguiès)
Le 21 octobre 1511, eut lieu une transaction entre Antoine de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, Lacoste, et Jean Eymeric, seigneur de *Mapagnier*, au sujet de la dot de Dauphine, femme dudit Saint-Maurice et sœur dudit Eymeric ; en paiement de la dot Jean Eymeric bailla

[1454] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258.
[1455] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp. 29-31, produisant AD.HG 3 E 357, Barbet, notaire.
[1456] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 31 ; IX, p. 259, produisant AD.HG 3 E 537, Barbet, notaire.
[1457] Hippolyte de Barrau la présume fille de Pierre et d'Indie, Eugène Vasseur, *op.cit.,* tableau 1, la dit fille de ces derniers.
[1458] Auguste Vidal, *op.cit.,* 1910, p.190, acte coté n° 27.
[1459] Auguste Vidal, *op.cit.,* 1908, p.191, acte coté n° 34.
[1460] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258.

le masage (réunion de mas, ce terme correspond à village) de Vermies avec les droits en dépendant[1461].
Il épousa **Delphine d'AYMERIC** (ou **EYMERIC**), fille de Jacques d'AYMERIC, seigneur et baron de Massuguiès, et de Françoise de RABASTENS[1462].
Ils eurent :

X Jacques de SAINT-MAURICE, seigneur de Coudols.
Il fut cité seigneur de Coudols, en 1512[1463].
Le 19 mai 1531, Durand Gally, époux de Louise Chaffary, était en procès contre Pierre de Flavin, mari de Jeanne de Sigald. Pour la moitié des biens de Bérenguier, Bertrand et Pierre de Sigald, Pierre de Flavin et Jeanne de Sigald, son épouse (fille de Pierre de Sigald) furent absous, pour l'autre moitié donnée par Pierre de Sigald à sa fille Cébélie à son contrat de mariage avec Jacques de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, acte reçu par Guillaume Barrière, notaire de Durenque, il y eut un sursis au jugement[1464].
Il avait épousa, par contrat du 4 février 1491 (v.st., soit 1492, n.st.) **Cécile** (Cébélie) **de SIGALD** fille de Pierre de SIGALD, seigneur de La Capelle-Viaur, Lencou.(supra.)
Ils eurent :

11.1 Pierre de SAINT-MAURICE, qui suit.

11.2 Jacqueline de SAINT-MAURICE[1465].
Elle testa le 2 juin 1516.
Elle avait épousé noble **Pierre CHAFFARY**, de Millau, au château de Compey.

11.3 Françoise de SAINT-MAURICE.
Elle épousa **Pierre de *VERGNETTE*** (il faut lire **VERNHETTE,** famille du Rouergue), écuyer, fils de Charles et de Catherine MARTIN[1466].

XI Pierre de SAINT-MAURICE, seigneur de Coudols.
Il vivait le 17 octobre 1547, date d'une quittance de sa seconde épouse.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 6 mai 1524, Marie de NARBONNE[1467] (qui, selon Hippolyte de Barrau, appartenait à une famille différente de celle descendant des vicomtes de Narbonne (peut-être faut-il lire Narbonnès, famille quercynoise parfois confondue avec celle de Narbonne.)
Il épousa, en secondes, par contrat du 13 août 1531, **Jeanne de *MOULINS***[1468]. Il faut très probablement lire MOULIS, car le 17 octobre 1547, sire Antoine Auricoste, bourgeois, donna

[1461] Auguste Vidal, *op.cit.,* 1910, p. 189, acte coté n° 19.
[1462] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258.
[1463] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258, qui indique également le contrat de mariage en 1491, et le père de la mariée ?
[1464] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 265, produisant AD.HG B 24.
[1465] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258, pour ce qui la concerne et son mari.
[1466] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258.
[1467] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* t.2, p. 1145, note 3.
[1468] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 126.

une quittance de 100 livres et auparavant 700 livres, en tout 800 livres, à noble Jeanne de Moulis, épouse de Pierre de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, Roques, sur le douaire de son futur mariage avec noble Jeanne de Moulis, cousine de la première[1469]. Antoine Auricoste était fils d'autre Antoine Auricoste, maître des Monnaies (qui avait épousé, en premières noces *Vineus* de Nos, fille de Jean de Nos, maître des Monnaies) et de noble Juliane Fauré, sa seconde épouse.
Enfants du second lit[1470]:

12.1 Jacques de SAINT-MAURICE, qui suit.

12.2 Catherine de SAINT-MAURICE.
Elle épousa, par contrat du 9 février 1548, **Paul du PUY**, seigneur de Caramoux, Cagnac, fils de Guy du PUY, seigneur de Cagnac, coseigneur de Caramoux, et de Flore de VARAGNE Bélesta (sa seconde épouse). L'ascendance de Guy du Puy et la descendance de Paul du Puy sont indiqués par Jules Villain[1471].

XII Jacques de SAINT-MAURICE, seigneur de Coudols.
Il testa le 15 juillet 1586[1472].
Il avait épousé, par contrat du 4 décembre 1555, **Guine de BERAIL**[1473], dite de MASSAL, qui testa le 16 avril 1602[1474].
Ils eurent[1475] :

13.1 Jean de SAINT-MAURICE, qui suit.

13.2 Pierre de SAINT-MAURICE, seigneur de *Nesques*, Coudols.
Il épousa **Jeanne MOLINIER.**

13.3 Jeanne de SAINT-MAURICE[1476].
Elle épousa, en premières noces, probablement vers 1570, **Jean de BLANC**, seigneur de Vailhauzy (à 2 km de Saint-Affrique, Aveyron), d'où Delphine de Blanc qui épousa, par contrat du 20 juillet 1594, Charles de Solages, seigneur d'Alzac, d'où postérité.
Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 9 janvier 1572, **Barthélemy de CABROL**, seigneur de La Roque d'Arifat, veuf de Marthe de FREGEVILLE, avec postérité, fils d'Hugues de CABROL, seigneur de La Roque d'Arifat, et de Jeanne BARESSE.

[1469] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 260, produisant AD.HG 3 E 7485, de Ulmo, notaire ; indiquant au tome 1, ce qui concerne Antoine Auricoste.
[1470] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258.
[1471] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. I, p. 795.
[1472] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 126.
[1473] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 126,
[1474] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* t.2, p. 115.
[1475] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258, qui indique les mariages non référencés dans ce document.
[1476] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 259, pour ce qui concerne ses mariages.

Jeanne de Saint-Maurice, veuve de Barthélemy de Cabrol, seigneur de La Roque d'Arifat, épousa, par contrat du 1er mars 1582, **Louis de GUILHOT,** fils de feu François de Guilhot, seigneur de Crozet, et de Constance de Genibrousse, qui testa, veuve, le 5 juillet 1583[1477].

13.4 Anne (alias Alix) de SAINT-MAURICE.

Elle épousa, par contrat du 15 décembre 1579, **Guillaume de CABROL**, seigneur de La Roque d'Arifat, fils de Barthélemy de CABROL, seigneur de La Roque d'Arifat, et de Marthe de FREGEVILLE, d'où postérité.

13.5 Madeleine de SAINT-MAURICE

André Navelle nomme deux Madeleine de Saint-Maurice, l'une épousa Antoine Lafont, prévôt de Réalmont, l'autre épousa en premières noces noble Antoine de Lafont, seigneur de Rayssac, nous pensons qu'il s'agit de la même, André Navelle mélangeant les données de ses époux.

Madeleine de Saint-Maurice, veuve de Jean du Puy, seigneur de Cabrilles, fit une donation le 18 mai 1601, à noble Salomon de Lafont, seigneur de Rayssac, son fils, et de feu noble Antoine de Lafont, son deuxième mari[1478]. Madeleine de Saint-Maurice, veuve de Jean du Puy, seigneur de Cabrilles, fut citée, le 11 juin 1605, avec son fils Salomon de Lafont, seigneur de Rayssac, fils de feu Antoine de Lafont, seigneur de *Janes*[1479].

Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 26 juin 1585, **Jean du PUY**, seigneur de Rayssac, fils de Barthélemy du PUY, seigneur de Cabrilles, et de Françoise de GALAN, d'où postérité[1480].

Elle épousa, en secondes (deuxièmes) noces noble **Antoine de LAFONT**, seigneur de Rayssac.

Elle aurait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 14 juin 1601, noble Jacques de MONGIS ou MAUGIS, de Caen[1481].

13.6 peut-être Antonia de SAINT-MAURICE, abbesse de Vielmur, en 1591[1482].

XIII Jean de SAINT-MAURICE, seigneur de Coudols, Plégade (à 5 km de Valence-d'Albigeois, Tarn), Balaguier..

Il donna, le 23 février 1622, son consentement au contrat de mariage de son fillâtre Antoine de Saint-Hilaire, seigneur dudit lieu, avec Madeleine de Malroux fille de Jacob de Malroux, seigneur et baron de Laguépie, Lagarde, et de Marie de Canaye[1483].

Il testa une première fois un 7 février (année absente) et aurait testé une autre fois en 1638[1484].

[1477] AD. Aude B 21.

[1478] AD. Aude B 23, David Chabert, notaire de Castres.

[1479] AD. Aude B 24.

[1480] Jules Villain, *op. cit.,* II, p. 1371 ; André Navelle, op.cit., IV, p. 132.

[1481] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 259.

[1482] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 115, indique Antonia, sans la rattacher, André Navelle la rattache, sans preuve.

[1483] AD.HG Reg. Ins. 2.

Il nous semble qu'il y a parfois une confusion entre lui et son fils homonyme. En effet Hippolyte de Barrau dit que son fils homonyme vendit, en 1634, le château de Balaguier, à Jean de Brandouin, ce qui impliquerait qu'il ait déjà hérité de son père, sauf s'il l'avait reçu par une donation antérieure.
Jean de Saint-Maurice avait épousé, en premières noces, par contrat du 7 janvier 1591, **Judith de RABASTENS,** dame de Rosières, probablement veuve de François de LUSTRAC, fille de Jacques alias Antoine de RABASTENS, seigneur de Rosières, et d'Hélène de GUITARD dite de TAURINES[1485].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 14 février 1603, **Marie de VERNHES**, veuve de N…de SAINT-HILAIRE, elle testa en 1626[1486].
Enfants du premier lit :

14.1 Jean de SAINT-MAURICE, qui suit.

14.2 Pierre de SAINT-MAURICE, seigneur de Saussenac,
Il fut maintenu noble le 18 septembre 1669, avec son fils Marc Antoine de Saint-Maurice, seigneur de *Combelai,* et l'oncle de ce dernier, Jean de Saint-Maurice[1487]), **il est l'auteur de la branche des seigneurs de Saussenac.**
André Navelle le confond avec son homonyme du degré précédent, ce qui serait anachronique.

14.3 Madeleine de SAINT-MAURICE[1488].
Elle testa le 20 juillet 1651, et mourut avant le 24 janvier 1656, date du contrat de mariage de sa fille Paule de Saint-Sernin (infra.)
Elle avait épousé, en premières noces, noble **Louis de FERRAND**, de Villefranche de Lauragais.
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 21 septembre 1624, noble **Jean de SAINT-SERNIN**, seigneur de La Tour, docteur et avocat.
Le 24 janvier 1656, fut passé le contrat de mariage du sieur Jean Dat, écuyer, et Paule de Saint-Sernin, fille de feu Monsieur Maître Jean de Saint-Sernin, et de défunte Madeleine de Saint-Maurice[1489].

XIV Jean de SAINT-MAURICE, seigneur de Plégade, en Albigeois.
Il aurait vendu, en 1634, le château de Balaguier, à Jean de Brandouin, et avait vendu, en 1653, la terre de Rosiers, à M. de Frézals[1490]. Il reçut, le 14 décembre 1639, du maréchal de Schomberg, un certificat pour ses honorables services[1491].

[1484] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 126, indique le premier testament, Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116, indique le testament de 1638.
[1485] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 10 et 13.
[1486] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116, qui ignore le premier mariage de Jean de Saint-Maurice.
[1487] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 126.
[1488] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 259, pour tout ce qui la concerne et ses maris.
[1489] AD. Aude B 2000, Antoine Andrieu, notaire de Castelnaudary.
[1490] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, 116.
[1491] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116, note 1.

Jean de Saint-Maurice, seigneur de Coudols (lui, mieux que son père homonyme), fut présent, le 6 juin 1643, au contrat de mariage, au château de La Roque, au diocèse d'Albi, de François de Genibrousse, seigneur du Travet, et de Marguerite de Cabrol, fille de Charles de Cabrol, seigneur de La Roque, et de Marie du Poncet[1492].
Il fut maintenu noble, le 18 septembre 1669 (supra) alias il fut maintenu noble, le 27 septembre 1669, avec Marc Antoine de Saint-Maurice (son cousin-germain), tandis que Jean Pierre de Saint-Maurice fut condamné pour dérogeance[1493].
Il mourut en 1674[1494].
Il avait épousé, par contrat du 21 février 1629, **Gabrielle de FLAVIN,** fille de Pierre de FLAVIN, chevalier, seigneur de La Capelle, Lencou, et de Cécile de SENIGALLET[1495] ; la future, dotée de 6 000 livres, était assistée de Pierre de Flavin, son frère, .sa grand-mère maternelle était Gabrielle de La Roque, l'acte nomme le père du futur[1496].
Gabrielle de Flavin testa le 25 avril 1664[1497].
Ils eurent :

15.1 Pierre de SAINT-MAURICE, qui suit.

15.2 Jean de SAINT-MAURICE, seigneur de Coudols.
Il fut maintenu noble, à Montauban, le 29 août 1699.
Il assista, le 21 juillet 1700, sa petite-nièce Marie de Toulouse et de Lautrec, lors de son contrat de mariage avec Joseph de Brunet de Castelpers (infra.). Il mourut, sans enfant, le 25 novembre 1704, au château de Coudols[1498].
Il avait épousé, par contrat du 18 avril 1662, nommant ses parents, **Marie de FARAMOND**[1499], fille de Jean III de FARAMOND, chevalier, baron de Miramont, de Jocqueviel, et de Pauletou, et d'Anne de GLANDIERES[1500], dame de Balsac, épousée par contrat du 31 janvier 1613. Marie de Faramond, dame de Coudols, testa, en 1709, en faveur (en ce qui concernait ses biens propres) d'Alexandre de Faramond, sieur de Jocqueviel, et Jean Jacques de Faramond, sieur de Canet, ses neveux, l'hérédité de son mari passa, en vertu d'un fidéicommis, à la maison de Toulouse-Lautrec-Montfa[1501].
A noter que Jean de Faramond, seigneur de Lafajole, frère de Marie, épouse de Jean de Saint-Maurice, qui avait épousé Gabrielle de Sauvage, s'installa à Saussenac, paroisse de Puy Saint-Georges, où nous suivrons sa descendance[1502].

[1492] AD. Aude B 38., Etienne Rodière, notaire.
[1493] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1213
[1494] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116.
[1495] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116.
[1496] AD. Aude B 32, Pierre Aymé, notaire.
[1497] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116.
[1498] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116.
[1499] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1213.
[1500] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116, la date du contrat de mariage de Jean de Faramond et d'Anne de Glandières est indiquée par Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1465.
[1501] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116, note 2.
[1502] RP. Saussenac, paroisse de Puy Saint-Georges.

15.3 Marguerite de SAINT-MAURICE.

Elle épousa, le 10 avril 1643, **Bernard** (Bernardin) **d'AUDOULS,** sieur de *Lavilanet* (Lavelanet, deux lieux de ce nom dans le Tarn)[1503], alias Bernardin d'Audouls, seigneur de Roquefère (en Escroux, Tarn), qu'elle épousa, par contrat du 12 avril 1643, le futur était fils de Bernard d'Audouls qui avait épousé, le 18 janvier 1606, Louise de Pascal, fille de Renaud de Pascal, seigneur de Saint-Juéry, d'où Jean d'Audouls, seigneur de Roquefère, qui continua la lignée[1504].

Bernardin d'Audouls épousa, en secondes noces Isabeau de Capriol de Saint-Maurice, fille de Jean de Capriol et de Marquise (Marguerite) de Maurel[1505].

Nous rencontrerons Gabrielle de *Labelanet* (Lavelanet) de Roquefère, marraine, le 22 avril 1669, de Gabrielle de Saint-Maurice de Saussenac[1506], cela ne devrait pas être fortuit.

Jean de Saint-Maurice et Gabrielle de Flavin auraient eu :

15.4 Jeanne de SAINT-MAURICE.

Elle était religieuse au couvent de Notre-Dame de Rodez, en 1637. Sauf si la date est inexacte cela nous paraît difficile à imaginer[1507].

XV Pierre de SAINT-MAURICE, seigneur de Coudols, de Plégade.

Hippolyte de Barrau dit que Pierre de Saint-Maurice avait eu pour sa part la terre de Plégade.

Il épousa, par contrat du 7 alias 16 juin 1655, nommant son père, **Marion de BRANDOUIN**, dotée de 15 500 livres, fille de Jean de BRANDOUIN, seigneur de Puget, et de Françoise de ROUVIERE[1508].

Marie de Brandouin de Puget, veuve de Pierre de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, et de Plégade, assista le 21 juillet 1700, Marie de Toulouse et de Lautrec, fille de Jean de Toulouse et de Lautrec, chevalier, comte de Montfa, seigneur de Lagriffoul et de Plégade, et de Françoise de Saint-Maurice, lors de son contrat de mariage avec Joseph de Brunet, chevalier, vicomte de Panat, baron de Castelpers, seigneur de Pujols, la future fut également assistée de Jean de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, son grand-oncle[1509].

Ils eurent :

XVI Françoise de SAINT-MAURICE.

[1503] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116.

[1504] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* tome 4, p. 85.

[1505] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* IV, p. 85.

[1506] RP. Saussenac, paroisse de Saint-Eusèbe de Bouris.

[1507] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116.

[1508] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116, date le contrat du 7 juin 1655 ; AD. Aude B 41, Pierre Valès, notaire de Saint-Sernin, date le contrat filiatif du 16 juin 1655.

[1509] AD. Aude B 50, Antoine Duos, notaire de Réalmont.

Elle épousa, le 8 mai 1678, **Jean de TOULOUSE et de LAUTREC**, chevalier, comte de Montfa, seigneur de Lagriffoul, de Plégade, fils d'Alexandre de TOULOUSE-LAUTREC et de Catherine de CAMBEFORT, sa première épouse[1510], d'où Marie, citée supra.

III
Branche des seigneurs de Saussenac

La généalogie de cette branche n'a pas été publiée, à notre connaissance.
Son auteur était fils de Jean de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, Plégade, Balaguier, et de Judith de Rabastens, mariés par contrat du 9 janvier 1591. Selon sa maintenue de noblesse en 1669, il fut père de Marc Antoine de Saint-Maurice, seigneur de Combalet, dont les descendants auraient été maintenus nobles en 1699. Les registres paroissiaux de Saussenac (paroisse de Saint-Eusèbe de Bouris, annexe de la paroisse Saint-Barthélemy de Puy Saint-Georges), incomplets, font apparaître Pierre de Saint-Maurice, seigneur de Saussenac, qui épousa Marguerite de Soulié, dont une fille, Marie, naquit en 1649, et Pierre de Saint-Maurice, seigneur et baron de Saussenac, qui épousa Madeleine de Lescure, dont le premier enfant, cité dans les registres paroissiaux, naquit en 1664 (sachant qu'un autre mourut en 1669, âgé de 6 ans et qu'il était très probablement père d'Alphonse qui naquit vers 1657. Les registres paroissiaux ne font pas apparaître d'enfants de Marc Antoine, alors qu'un Pierre de Saint-Maurice, fils d'un autre Pierre, né en 1677, eut pour parrain son grand-père Pierre, nous pensons que la descendance fut assurée par cette lignée et non par Marc Antoine (sachant qu'il y eut deux Marc Antoine.) On peut également noter que Marc Antoine, maintenu noble en 1669, était dit seigneur de *Combelai* (Combalet, lieu à 1 km de Saussenac.) Les données familiales figurant sur les registres paroissiaux de Saussenac permettent d'établir la généalogie qui suit (fondée essentiellement sur les registres paroissiaux de Saussenac, les actes non référencés proviennent de cette source.)
Cette branche habitait le château de Saussenac, sa paroisse était Saint-Eusèbe de Bouris (lieu en Saussignac), annexe de la paroisse Saint-Barthélemy de Puy Saint-Georges (à 1 km de Saussenac), ses membres furent enterrés dans l'église de Saint-Eusèbe de Bouris.

XIV Pierre de SAINT-MAURICE, seigneur baron de Saussenac (Tarn.)
On ne sait comment il acquit la seigneurie de Saussenac tenue auparavant par la famille de Lordat. Madeleine de Lordat, dame de Saussenac, fille de Bernard de Lordat, seigneur de Prunet, Cazenave, et de Charlotte de Castelpers, épousa par contrat du 17 mai 1579, Louis de Brunet, seigneur de Lestelle, baron de Pujol, etc.[1511], leur fille Paule de Brunet de Lestelle épousa par contrat du 16 février 1613, Jean Jacques de Lordat, seigneur de Bax[1512], Castagnac, Saussenac (du chef de sa femme.)

[1510] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 116 ; vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue,* p. 331, qui ajoute que Jean de Toulouse-Lautrec et Françoise de Saint-Maurice eurent également une fille, Madeleine, qui épousa Marc de Roquefort.
[1511] Lainé, *Archives de la noblesse de France,* time 11, page 30 de la généalogie de la famille de Lordat.
[1512] AD.HG Reg. Ins. 17, Bernard Rey, notaire de Toulouse.

Nous trouvons la présence à Saussenac de membres de cette famille depuis le 8 septembre 1615, date à laquelle mademoiselle de Sainte-Colombe (Françoise de Lordat, dame de Sainte-Colombe, fille de Paule de Brunet de Lestelle), fut la marraine de Pierre Breuil, puis le 17 octobre 1620, date du baptême de Jean Jacques de Lordat, fils d'autre Jean Jacques de Lordat, seigneur baron de Bax, et de Paule de Brunet de Lestelle, jusqu'au 17 octobre 1638, date à la laquelle Jean Jacques de Lordat, seigneur et baron de Castagnac, et Paule de Brunet, furent le parrain et la marraine d'une Paule[1513].

Pierre de Saint-Maurice fut maintenu noble le 18 septembre 1669, avec son fils Marc Antoine et son oncle Jean de Saint-Maurice. Il fut le parrain, le 26 novembre 1677, de son petit-fils homonyme.

D'une première alliance, contractée vers 1635(?), avec **Marguerite de SOULIER (ou SOLIER), s**elon l'acte de baptême de leur fille Marie.

Il eut ;

15.1 Marc Antoine de SAINT-MAURICE, seigneur de *Combelai* (Combalet)*,* Coudols.

Il fut maintenu noble, le 18 septembre 1669, ses descendants *furent confirmés* dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 20 août 1699 ; il portait « de gueules, à un paon d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent[1514]. »

Nous pensons que ce n'est pas lui qui continua la lignée, car il n'est jamais qualifié seigneur de Saussenac dans les registres paroissiaux de Saussenac, au contraire de son frère Pierre, qualifié au début seigneur de La Martinié, puis seigneur de Saussenac, par ailleurs on ne cite pas d'épouse de Marc Antoine.

15.2 Marie de SAINT-MAURICE,

Elle naquit, à Saussenac, le 2 juin 1649, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Pierre de Saint-Maurice, seigneur de *Calreres,* la marraine Hélène de Saint-Maurice, de Saussenac.

15.3 par déduction, Pierre de SAINT-MAURICE, seigneur de La Martinié, puis seigneur et baron de Saussenac, c'est lui qui continua la lignée.

Pierre de Saint-Maurice (degré XIV) contracta une seconde alliance[1515], vers 1655 (?), avec **Madeleine de LESCURE de Lédou.** Celle-ci devait être fille d'Alphonse de Lescure, seigneur de Lédou (à 3 km d'Almayrac, Tarn), et de Marguerite de Malroux[1516], en prenant en compte le contexte (infra).

Ils eurent:

[1513] RP. Saussenac (paroisse Saint-Eusèbe de Bouris.)

[1514] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* II, p. 397.

[1515] On ne connaît pas de fils Pierre à Pierre de Saint-Maurice et Madeleine de Lescure, par ailleurs ceux-ci eurent un fils Charles dont le parrain fut son frère Pierre de Saint-Maurice qui signa La Martinié.

[1516] André Navelle, *op.cit.,* VI, pp.228-230.

15.4 très probablement Alphonse de SAINT-MAURICE.
Né vers 1657, il mourut, à Saussenac, 17 octobre 1674, âgé d'environ 17 ans, et y fut enseveli dans l'église de Bouris. Le prénom Alphonse venait très probablement d'Alphonse de Lescure, seigneur de Lédou, son présumé grand-père (et parrain) selon l'usage. Alphonse de Lescure, seigneur de Lédou, fut père d'un Jacques de Lescure qui doit être Jacques de Lescure, seigneur de La Motte de Lédou, que nous retrouverons cité dans plusieurs actes. Alphonse de Lescure avait également un cousin-germain homonyme, prêtre, et un neveu homonyme, prieur de Giroussens[1517].

15.5 un fils, nommé André, qui n'avait pas été baptisé, fut enseveli, dans l'église de Bouris, le 3 février 1669, âgé de 6 ans.

15.6 un fils, non prénommé qui fut baptisé, à la maison, le 26 décembre 1664, c'est probablement le même qui fut enseveli, le 26 décembre 1668, âgé de 4 ans, en présence de Marc Antoine et autre Marc Antoine de Saint-Maurice.

15.7 Gabrielle de SAINT-MAURICE
Elle fut baptisée, une première fois, le 20 mars 1667, par le curé de Villefranche d'Albigeois, et une autre fois (cérémonie) le 22 avril 1669, à Saussenac, le parrain fut Jacques de Lescure, seigneur de La Motte de Lédou, la marraine Gabrielle de *Labelanet* (Lavelanet) de Roquefère.
C'est probablement elle car on ne cite pas de sœur homonyme, qui épousa, à Saussenac, le 6 novembre 1679, **Antoine de ROQUEFEUIL**, fils de Jacques de Roquefeuil, qui fut présent au mariage de son fils, ainsi que Pierre de Saint-Maurice, père de Gabrielle, furent également présents François de Lescure, Jacques de Lescure, Jean de Lescure, prêtre, Charles de Roquefeuil. Le père d'Antoine signa La Salle de Roquefeuil, Charles de Roquefeuil (frère de Jacques) signa La Crouzette de Roquefeuil, Jacques de Lescure, signa La Motte de Lescure. La présence de plusieurs Lescure confirme que la mariée avait pour mère Madeleine de Lescure, comme dit dans son acte de baptême. Le premier baptême de Gabrielle, le 20 mars 1667, doit être postérieur à la naissance car la mariée aurait eu 12 ans lors de son mariage (mais on connaît des mariages à cet âge.)
Antoine de Roquefeuil, qui avait épousé, par contrat du 19 octobre 1679, Gabrielle de Saint-Maurice, était fils de Jacques de Roquefeuil, seigneur de La Salle, et de Marie de Genibrousse, mariés par contrat du 28 septembre 1649, les nouveaux mariés eurent, entre autres, un fils Pierre de Roquefeuil qui continua la lignée[1518].

15.8 Charles de SAINT-MAURICE,
Il fut baptisé, à Saussenac, le 22 septembre 1669, le parrain fut Pierre de Saint-Maurice, son frère (qui signa La Martinié), la marraine Marie de Lescure de Lédou.

[1517] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 128.
[1518] Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue,* p. 264.

XV Pierre de SAINT-MAURICE, seigneur de La Martinié (nombreux lieux de ce nom dans le Tarn, dont un à 4 km de Saussenac), puis seigneur de Saussenac.
Il épousa (vers 1670 ?) **Marie de MAS,** selon l'acte de baptême de leur fils Pierre.
Des données qui suivent on peut déduire que Marie de Mas appartenait à la famille qui tenait Massals sachant qu'Henri de Mas, seigneur de Massals (Tarn) épousa, par contrat du 19 avril 1646, Rose Françoise de Lafon de Calmont[1519]. Rose de Lafon de Calmon fut la marraine, le 26 novembre 1677, de Pierre de Saint-Maurice, fils de Marie de Mas, ce qui suggère qu'elle devait être la grand-mère du baptisé, selon l'usage.
Henri de Mas, seigneur de Massals, fut présent, le 2 octobre 1706, à un baptême, à Saussenac (paroisse Saint-Barthélemy de Puy Saint-Georges.)
Henri de Mas, seigneur de Massals, et son épouse Rose de Lafont de Calmont, eurent une fille Louise Sérène de Mas qui épousa, par contrat du 29 octobre 1670, Louis de Berne, sieur du Puech, seigneur de Bertholène, fils de Charles de Berne, seigneur de Durand, de Cussac, et de Françoise de Faramond. Nous verrons que Charles de Berne, seigneur de Caussanel, fut le parrain, le 18 décembre 1710, de Toinette de Saint-Maurice, petite fille de Marie de Mas, ce parrain était un fils cadet de Charles de Berne, seigneur de Cussac, et de Françoise de Faramond, mariés par contrat du 13 janvier 1624, il avait épousé Marie de Mas de Massals, et mourut le 6 septembre *1766,* à Saint-Grégoire, âgé de *106 ans*[1520].
Pierre de Saint-Maurice et Marie de Mas eurent :

Pierre de SAINT-MAURICE, qui suit.

XVI Pierre de SAINT-MAURICE, seigneur et baron de Saussenac
Il naquit, à Saussenac, le 25 novembre 1677 et fut baptisé le lendemain, le parrain fut Pierre de Saint-Maurice, seigneur de Saussenac, son aïeul, la marraine Rose de Lafon de Calmont, ont signé le père et le parrain (les signatures sont Saussenac et Saint-Maurice Saussenac et père.)
Son parrain était son aïeul homonyme, qui, selon l'usage, était le parrain du petit-fils aîné, permet de déduire l'ascendance de son père, et comme dit supra sa marraine Rose de Lafon de Calmont, devait être, selon l'usage, sa grand-mère maternelle, sachant que Henri de Mas, seigneur de Massals, avait épousé par contrat du 19 avril 1646, Rose Françoise de Lafon de Calmont et donc que Marie de Mas, épouse de Pierre de Saint-Maurice, pouvait être une fille d'Henri de Mas, et de Rose Françoise de Lafon de Calmont.
Pierre de Saint-Maurice fut le parrain, à Saussenac, le 9 août 1735, de Marion Maynard, la marraine fut Marion (de Faramond) de La Fajole, du lieu de Voulpilhac (en Saussenac.)
Pierre de Saint-Maurice mourut, à Saussenac, le 27 mars 1752, et y fut inhumé le surlendemain dans la chapelle de Saussenac.
Il avait épousé (vers 1705 ?) **Marie de NAJAC.**
Née vers 1687, Marie de Najac, veuve de Pierre de Saint-Maurice, seigneur et baron de Saussenac, mourut à Saussenac, le 29 avril 1755, âgée d'environ 68 ans, et fut inhumée, le

[1519] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Soubiran* (Henri de Mas était fils de Guillaume de Mas, seigneur de Massals, et de Reine de Soubiran), produisant les preuves.
[1520] Stéphane Cosson, *Héraldique et Généalogie,* n° 171, Avril-Juin 2004, pp. 114-115 ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 17.

lendemain, dans la chapelle de Saussenac. Selon ce qui apparaît dans les actes Marie de Najac avait pour frère Jean Louis de Najac de Poulan, seigneur de La Bruguière, et pour mère Antoinette de Grimaldi, elle était donc fille de Jean Pierre de Najac, seigneur de La Bruguière, et d'Antoinette de Grimaldi[1521].
Ils eurent :

17.1 Marie Anne de SAINT-MAURICE de Saussenac.
Selon son acte de décès elle naquit vers 1708, mourut, à Saussenac le 18 janvier 1783, âgée d'environ 75 ans, et y fut inhumée le lendemain dans le cimetière de Bouris. Elle serait donc l'aînée.
Marie Anne de Saint-Maurice, fille de Pierre de Saint-Maurice, seigneur et baron de Saussenac, fut la marraine, à Saussenac, le 24 octobre 1735, de Marie Anne Villeneuve, fille d'Antoine Villeneuve, tailleur d'habits, et d'Angélique Roquefeuil, le parrain fut noble Jacques de Roquefeuil, frère du seigneur de La Salle Padiès. Il ne semble pas fortuit que l'on cite, à Saussenac, des Roquefeuil, probablement d'une branche naturelle, et des Roquefeuil de la branche des seigneurs de La Salle, ces derniers alliés des Saint-Maurice.

17.2 Jean Pierre de SAINT-MAURICE.
Il naquit, à Saussenac, le 6 octobre 1709, et y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut Jean Pierre de Najac, du lieu de Poulan (à 7 km d'Albi, Tarn), que l'on peut présumer être son grand-père, selon l'usage.

17.3 Toinette de SAINT-MAURICE.
Elle naquit, à Saussenac, le 18 décembre 1710, et y fut baptisée 3 jours après, le parrain fut Charles de Berne, la marraine Toinette de Grimaldi, que l'on peut présumer être sa grand-mère, selon l'usage. Elle mourut le 16 août 1722, âgée d'environ 13 ans, et fut ensevelie le lendemain dans l'église de Bouris.

17.4 Jean Baptiste de SAINT-MAURICE.
Il naquit, à Saussignac, le 26 mai 1712, et y fut baptisé trois jours après, le parrain fut Jean Louis de Najac de Poulan, oncle maternel du baptisé, et la marraine fut Antoinette de Grimaldi, grand-mère du baptisé, le père était absent.
Il fut présent, le 11 août 1750, au mariage, à Saussenac, de Jean Paul Courdurier et de Jeanne Carré, furent également présents Gilbert de Marsa, habitant Sorèze (époux d'Anne Marie de Saint-Maurice) et noble Pierre Grimaldi, habitant Saussenac.

17.5 Jean Victor de SAINT-MAURICE.
Le haut de la page des registres paroissiaux manquant, il fut baptisé, à Saussenac, entre le 18 novembre 1714 et le 8 mai 1715, le parrain fut Jean Louis (de Najac) de La Bruguière, la marraine Toinette de Grimaldi, tous deux de Poulan.

[1521] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Najac,* produisant les preuves.

17.6 Marie de SAINT-MAURICE.
Elle naquit, à Saussenac, le 21 août 1724, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut l'abbé Grimadi, de Lautrec, la marraine Marie Anne de Mas de Colombars (à 5 km de Saussenac.)
Elle fut la marraine, à Saussenac, le 18 septembre 1749, de Pierre Alexandre Bonte, le parrain fut noble Pierre Alexandre Grimaldi, et, le 1er février 1759, la marraine de Joseph Maynard, représentée par Marie Anne de Saint-Maurice, sa sœur, puis le 29 mars 1781, marraine de Jean Joseph Gabriel Courdurier.

17.7 Anne Marie de SAINT-MAURICE, qui suit.

17.8 Gaspard de SAINT-MAURICE.
Il naquit, à Saussenac, le 6 janvier 1729, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut noble de Saint-Maurice, son frère, la marraine Marie Anne Grimaldi.

17.9 Jeanne de SAINT-MAURICE.
Habitant Saussenac, elle y fut la marraine, le 4 août 1755, d'Alexandre Coutouly.
Fille de feu Pierre de Saint-Maurice et de Marie de Najac, habitant la paroisse Saint-Affrique d'Albi, elle épousa, à Saussenac, le 18 février 1760, noble **Victor d'ASSIER,** âgé de 25 ans, fils de noble Jean d'ASSIER et de dame Catherine Félice de GRAND, furent présents Jean de Saint-Maurice, son frère, Joseph de Vabre, Antoine et Augustin de Roquefeuil, frères.
La famille d'Assier alias Dassier était connue dans la paroisse Saint-Barthélemy de Puy Saint-Georges, de Saussenac, au moins depuis 1660, à l'origine notable, ses membres apparaissent nobles à partir du début du 18ème siècle.

XVII Anne Marie de SAINT-MAURICE, baronne de Saussenac.
Elle naquit et fut baptisée, à Saussenac, le 25 février 1727, le parrain fut Jean Pierre de Saint-Maurice, son frère, la marraine Jeanne Marie de Grimaldi.
C'est elle qui avait hérité de la seigneurie de Saussenac, on peut donc estimer que ses frères moururent sans postérité.
Elle fut citée, le 19 mai 1790, lors du mariage de sa fille Marie Suzanne Louise de Marsa avec Jean Laugier (infra.)
Elle avait épousé, le 21 avril 1750, à Sorèze, **Gilbert de MARSA** fils de Louis Fleurans de MARSA, seigneur de Saint-Laurent, et de feue Marie de GOYRANS[1522].
Il avait été baptisé, à Sorèze, le 31 mai 1720, le parrain fut Jean Aymon de Marsa, chevalier de Saillac, qui signa chevalier de Saillac, la marraine Jeanne de Malabiou femme de Louis de Marsa[1523].
Marie de Goyrans de Couffinal, par son testament ouvert le 5 avril 1748, à Sorèze, fit des legs à Jeanne de Goyrans, sa sœur, et à Gilbert de Marsa, son neveu, fils de Fleurans de Marsa, sieur de Saint-Laurent ; Jeanne de Goyrans de Montmoure, testa le 6 mai 1750, à

[1522] RP. Sorèze
[1523] RP. Sorèze

Sorèze, son testament fut ouvert le 30 juin 1756, elle avait fait un legs à Gilbert de Marsa, son neveu et à la dame de Marsa, épouse de monsieur Blaquière, sieur de Sabournac[1524]. Ces actes prouvent que Marianne de Goyrans, épouse de Louis Fleurans de Marsa était fille de Charles (alias André) de Goyrans, seigneur de Montmoure, et d'Isabeau de Séverac de Juzes, ceux-ci étant les parents de ces filles nommées dans le testament de Charles (alias André) de Goyrans, le 31 janvier 1699[1525].
Ils eurent 9 enfants, dont :

- Jean Joseph Victor de Marsa qui naquit et fut baptisé, à Sorèze, le 24 septembre 1756, le parrain fut Jean Victor de Najac, sieur de Lacan, tenant pour lui Jean Pierre de Najac de Bournazel, son père, la marraine Jeanne de Marsa de Saillac[1526]. Joseph Victor de Marsa remplaça Henri de Laval parrain de d'Henri Victor Antoine Elisabeth André de Mélier de La Barthe, lors du baptême de ce dernier, à Sorèze, le 25 avril 1779[1527]. Il mourut en 1808.
  Il avait épousé, le 3 août 1789, Catherine Landes[1528], on ne leur connaît pas de descendance.
- Louise Marie Suzanne de Marsa, qui naquit à Sorèze, le 16 octobre 1762, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Louis de Marsa de Morusson de Saillac, la marraine Marie de Saint-Maurice, tenant pour elle Suzanne Louise de Marsa.
  Elle épousa, à Sorèze, le 7 juin 1790, le sieur Jean Laugier**,** ancien officier de dragons, fils de feu monsieur Barthélemy Laugier et de feue Anne de Malabiou[1529].

IV
Branche des seigneurs de Castan, d'Ampiac

André Navelle a publié une généalogie de cette branche (dont l'auteur, Galliot de Saint-Maurice, est indiqué par Hippolyte de Barrau), à partir d'actes qu'il produit.

[1524] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Goyrans,* inédite, produisant AD.HG Reg. Ins. 37.
[1525] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Goyrans,* inédite, produisant AD.HG Reg. Ins. 37 ; toutefois cette généalogie est certainement inexacte en partie, en effet cet auteur dit qu'André de Goyrans, seigneur de Montmoure avait épousé en premières noces Jeanne d'Anticamareta de Montmoure et en secondes noces Isabeau de Séverac et qu'il testa le 31 janvier 1699, alors qu'il produit des actes montrant qu'André de Goyrans, seigneur de Montmoure, époux de Jeanne d'Anticamareta était mort avant le 5 avril 1669, date à laquelle est cité le testament de Louise de Goyrans, fille de feu André de Goyrans et de Jeanne d'Anticamareta, faisant des legs à Achille et Antoine de Goyrans, ses frères consanguins, instituant héritier universel son frère germain Pierre de Goyrans, à charge de donner la moitié à Charles de Goyrans, seigneur de Montmoure, son frère germain, aîné (AD.HG 3 E 17659, Palenc, notaire de Rieux), il semble bien que l'époux d'Isabeau de Séverac était Charles de Goyrans comme le dit La Chesnaye-Desbois et non André de Goyrans comme ledit Maurice Vuillier. Par ailleurs la chronologie relative aux enfants de Charles (ou André) de Goyrans) et d'Isabeau de Séverac, provenant des registres paroissiaux de Sorèze, montre qu'ils étaient nés après 1669.
[1526] RP. Sorèze.
[1527] RP. Sorèze.
[1528] La Chesnaye-Desbois
[1529] RP. Sorèze pour tout ce qui les concerne.

VIII Gaillot ou Gaillard de SAINT-MAURICE, damoiseau, coseigneur de Castan (un lieu de ce nom dans le Tarn), du chef de sa femme.
Félice de Vezins, dame de Castan, sa femme, et lui, vivaient en 1482[1530].
Il avait épousé, par contrat du 18 mai 1444, **Félice de VEZINS,** dame de Castan, Ampiac, fille de Vésian de VEZINS, seigneur de Vezins, coseigneur des châteaux de Castan et d'Ampiac (deux lieux de ce nom dans l'Aveyron), et de Cébélie de MOSTUEJOULS[1531].
André Navelle indique, son petit-fils, sans preuve de lien.

IX ? N…

X Raymond de SAINT-MAURICE, chevalier, seigneur de Saint-André (du chef de sa première épouse), Plaisance (peut-être le lieu de ce nom, dans l'Aveyron, à 8 km de Massals, Tarn), coseigneur d'Ampiac.
Il fut nommé par Charles VIII, l'un des 100 gouverneurs laissés au royaume de France pendant la campagne d'Italie (selon l'acte du 25 janvier 1541, infra.) Il mourut avant le 13 septembre 1532 (infra.)
Par son testament, mentionné le 10 janvier 1541, il avait institué héritier universel son fils Pierre avec substitution à sa fille aînée, ce qui eut lieu, Pierre étant mort sans enfant.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 25 septembre 1491, **Rose de RABASTENS,** dame de Saint-André, fille de Pelfort de Rabastens, vicomte de Paulin, seigneur baron de Campagnac, Mézens, et de Jeanne de Luzech, à l'occasion de son mariage Rose de Rabastens, avait reçu de son père le domaine de Saint-André[1532].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 9 novembre 1515, **Françoise de GOZON,** fille de Raymond de GOZON, seigneur de Mélac, et de Béatrix de CARMAING (devenu CARAMAN[1533]). Le 13 septembre 1532, Matheline de Penne, en exécution d'un arrêt contre Françoise de Gozon, dame de Saint-André, tutrice de Pierre de Saint-Maurice, fut maintenue sur 2 parts et demi sur 12 des places et seigneuries de Mouzieys (-Teulet, Tarn), La Roque, etc., achetées des dépendances de la baronnie de Cestayrols[1534]. Elle mourut avant le 25 janvier 1541, selon l'arrêt à cette date (infra.) La tutelle d'Anne de Saint-Maurice, sa fille, par Ramond de Gozon, prieur de Masquières, et par Jean de Lescure, seigneur de Lescure, s'explique par le fait que Ramond de Gozon était frère de Françoise, et que Catherine de Gozon, tante de Françoise, avait épousé, Bernard de Lescure, seigneur de Lescure, et était mère de Jean de Lescure[1535].
Enfants du second lit :

[1530] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 258, pour ce qui la concerne et sa descendance.
[1531] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 68, indique le mariage de Gaillot et de Félice, et le don, en 1437, de Jean, comte d'Armagnac, à Vésian de Vezins de tous les droits qu'il avait sur la justice haute, moyenne et basse de Castan et d'Ampiac, il dit que Gaillot et Félice vivaient en 1482, se qualifiant seigneurs de Castan, produisant les preuves ; André Navelle indique la date du contrat de mariage et nomme Philippine de Grimoard alias de Senhoret la mère de Félice, ce que récuse Hippolyte de Barrau disant que l'auteur de la généalogie de la famille de Vezins s'est trompé.
[1532] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 11 ; Auguste Vidal, *op.cit.,* 1908, acte coté n°32.
[1533] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 104.
[1534] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 211, produisant AD.HG B 25.
[1535] André Navelle, *op.cit.,* V, tableau p. 104.

11.1 Pierre de SAINT-MAURICE, seigneur de Castan, Saint-André.
Il mourut avant novembre 1540, ayant institué héritière sa sœur Anne (supra.)
Clément de Sauris, licencié en droit, avait acquis, le 22 avril 1542, par voie de justice, la seigneurie de La Roque de Cestayrols, en Albigeois, venant des héritiers de Pierre de Saint-Maurice, seigneur de Saint-André, au prix de 367 livres, cette seigneurie fut vendue, le 12 janvier 1544, à noble François de Jehan, seigneur de Villesèque, bourgeois de Carcassonne, au même prix[1536].

11.2 Anne de SAINT-MAURICE.
Anne de Saint-Maurice, avait été instituée héritière de son frère Pierre, sous condition de se marier avec le consentement de ses tuteurs et parents.
Etant âgée de 18 ans, sous la tutelle de son oncle Jean de Lescure, seigneur de Lescure, et de Ramond de Gozon, prieur de Masquières, elle fut mariée, de force vers la Toussaint 1540, à **Antoine AZEMAR,** seigneur de Gignac, dans les conditions qui suivent :
Elle était placée au château de Sauveterre, chez la dame d'Aubijoux (Hippolyte de Chambes de Montsoreau), veuve de Jacques d'Amboise, baron d'Aubijoux, le seigneur de Sales vint la chercher au nom de Jean de Lescure, mais elle était malade. Vint alors Jean Azémar, seigneur de Gignac, qui força la porte de sa chambre, lui proposa d'épouser son fils et s'efforça de la convaincre, mais elle voulait le consentement de ses parents. La dame d'Aubijoux agit aussi sur elle, lui faisant des menaces. La dame d'Aubijoux, envoya chercher des témoins à Lombez, fit venir le juge de Samatan (qui était aussi celui de Sauveterre) qui la fiança. Anne refusait les épousailles ; un matin, Rose Azémar, fille de Jean, qui servait aussi chez la dame d'Aubijoux, la fit lever, l'habilla et la dame d'Aubijoux la mena à l'église où était Antoine Azémar, le mariage fut alors solennisé. Le soir, la dame d'Aubijoux la fit mettre au lit avec Antoine et le mariage fut consommé ladite nuit, « il y eut participation avec elle trois ou quatre fois. » Ensuite, le seigneur de Lescure, son oncle et tuteur, vint la chercher et l'emmena chez lui. Selon le procès qui s'ensuivit, il fut arrêté, le 25 janvier 1541, que l'enquête était à poursuivre auprès des autres protagonistes de l'affaire, Anne de Saint-Maurice demeurant isolée et sans communication avec eux, Anne de Saint-Maurice fut dite dans cet acte fille de feu Raymond de Saint-Maurice, chevalier, fait par Charles VIII, l'un des 100 gouverneurs laissés au royaume de France pendant la campagne d'Italie, et de feue Françoise de Gozon[1537].
Le 15 avril 1543, dans un procès de Ramond de Gozon, prieur de Masquières, et de Jean de Lescure, seigneur et baron de Lescure, tuteurs d'Anne de Saint-Maurice, pour excès et attentats contre Jean Azémar, seigneur de Gignac, Antoine Azémar, son fils et Rose Azémar, sa fille, et contre Hippolyte de Chambes, veuve du seigneur d'Aubijoux, Béatrix de Saint-Maurice et Jacques de Capriol, fils de François de

[1536] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 260, produisant ADHG 3 E 1367, Bolarotti, notaire.
[1537] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 259 et V, p.105, produisant AD.HG B 2043.

Capriol, seigneur de Cuq, firent une demande en maintenue. Vu le testament de feu Pierre de Saint-Maurice, son frère, Anne demanda la possession des biens. Les Azémar avaient été condamnés pour excès, mais Anne devait jouir des biens. L'enquête était à suivre[1538].

Le 28 mai 1544, Antoine Azémar, époux d'Anne de Saint-Maurice, dame de *Castaing* (Castan), arrenta à leur cousin, noble Amans d'Aulhon, seigneur de La Roquette (il était fils de noble Hugues d'Aulhon, seigneur de Lacombe, et de Catherine (Azémar) de Gignac, les fruits de la seigneurie de *Castaing*, et de la coseigneurie d'Ampiac[1539].

Suite au mariage entre Antoine (Azémar) de Gignac, fils de feu Jean (Azémar) de Gignac, écuyer, et Anne de Saint-Maurice, les pactes de mariage n'avaient pas été passés à cause du procès contre Béatrix de Saint-Maurice et le sieur de Lescure. Anne fut dessaisie de la succession de feu Pierre de Saint-Maurice, transportée en divers lieux, enfin mise en liberté et rendue à son mari par un arrêt du Parlement. Les pactes de mariage furent passés le 14 août 1544, Anne apporta 4 000 livres en dot et reconnut à son mari ses dépens pour le procès dont le compte fut arrêté à 6 140 livres[1540].

Anne de Saint-Maurice fit son testament le 26 décembre 1566, Antoine Azémar épousa, en secondes noces Ambrosie de Chaze[1541].

11.3 Béatrix de SAINT-MAURICE.

Le 10 janvier 1541, Béatrix de Saint-Maurice, épouse de François de Capriol, et Antoine Azémar, mari d'Anne de Saint-Maurice, étaient en procès contre Jean de Lescure, seigneur de Lescure. Béatrix de Saint-Maurice était fille de Raymond de Saint-Maurice qui avait institué héritier universel son fils Pierre avec substitution à sa fille aînée, ce qui eut lieu, Pierre étant mort sans enfant. Jean de Lescure, après le décès de Pierre occupa le château de Saint-André où il tint garnison. Antoine Azémar avait épousé Anne de Saint-Maurice, à l'âge de 18 ans, sans le consentement de ses parents[1542].

Le 13 août 1541, le curateur d'Anne de Saint-Maurice, était en procès contre Béatrix de Saint-Maurice et Louis de Capriol, coseigneur de Serviès[1543].

Béatrix de Saint-Maurice avait épousé, par contrat du 30 janvier 1533, **François de CAPRIOL,** seigneur de Cuq, fils de Jacques de CAPRIOL, seigneur de Cuq[1544], et d'Hélix de FONTAINES.

Le 3 mars 1565, leur fils Jacques de Capriol, seigneur de *Castaing* (probablement Castan), et lui donnèrent une procuration pour le procès au Grand Conseil contre Antoine Azémar époux d'Anne de Saint-Maurice[1545].

[1538] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 259-260, produisant AD.HG B 36.
[1539] André Navelle, *op.cit., IV, p. 29, produisant AD.HG 3 E 1368, Bolaroti, notaire.*
[1540] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 260, produisant AD.HG 3 E 11806, Rouzier, notaire.
[1541] André Navelle, *op.cit.,* I, pp. 139-140.
[1542] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 259, produisant AD.HG B 2013.
[1543] AD.HG B 34
[1544] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 12, l'épouse de François de Capriol, Hélix de Fontaines, est indiquée par Maurice Vuillier, sans preuve.
[1545] André Navelle, *op.cit.,* III, p.12, se référant à AD.HG 3 E 4497, Dujardin, notaire.

V
Personnes isolées

Jeanne de Saint-Maurice épousa, avant 1482, Jean II des Ondes, seigneur des Ondes, du château mineur de Salles ; étant veuve et son héritière par fidéicommis, tutrice de leur fils Guyon, elle fit un accord, le 21 avril 1507, avec Pierre et Jean de La Salle, père et fils. Elle vivait encore en 1513[1546].

Pons de Lafon, seigneur de Féneyrols, fils d'Olivier de Lafon, seigneur de Féneyrols, mort avant 1489, et de Béatrix du Rieu, épousa, en premières noces, Antoinette de Saint-Maurice et en secondes noces, en 1495, Anne de Galard[1547].

Antoine de Najac, seigneur des Plégats, fils de Marie de Saint-Maurice, épousa, par contrat du 26 juin 1644, Isabeau de Galan[1548], Marie de Saint-Maurice avait épousé, par contrat du 17 décembre 1606, Antoine de Najac fils de Jean de Najac, écuyer, et de Catherine de Laviston[1549].

Jacques de Caylus, seigneur de Pomas, épousa par contrat du 11 avril 1587, Isabeau de Corbière, fille Balthazar de Saint-Maurice dit de Corbière, seigneur du Cros[1550].
12 septembre 1588, rappel du contrat de mariage de Blaise de Caylus, fils de feu Antoine de Caylus, coseigneur de Pomey, et d'Antoine Hebrade, et Françoise de Saint-Maurice (Antoine Lobier, notaire de Saint-Jean de Jeannes (à 5 km d'Alban, Tarn) avait fait le contrat de mariage le 23 décembre 1560), après le décès de Blaise ; Jacques de Caylus, fils de Blaise et de Françoise de Saint-Maurice, avait testé le 12 mai 1585, et institué héritier universel Balthazar de Saint-Maurice dit de Corbière, seigneur du Cros, et après le décès de celui-ci, son frère Pierre de Caylus[1551]. On ne sait s'il s'agit de membres de la famille de Saint-Maurice ou de membres de la famille de Corbière, également implantée dans l'Albigeois.

8 juin 1661, contrat de mariage de René de Clergue, fils de Catherine de Saint-Maurice, elle-même fille de Madeleine de Gausserand, aïeule du futur, et de Jeanne Roquette de Marzials, fille d'Antoine de Marzials, seigneur de Latounie, et d'Antoinette de Méjanès[1552]. La famille de Marzials n'est pas connue mais le lieu de Marzials est situé à 6 km au nord de Saint-Rome du Tarn.
Catherine de Saint-Maurice, veuve d'Abraham de Marzials**,** mourut, le 15 mars 1664, à Valence[1553] (Tarn)

[1546] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* I, pp. 222-223.
[1547] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 30.
[1548] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 977.
[1549] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1922.
[1550] AD. Aude B 21.
[1551] AD. Aude B 21.
[1552] AD.HG Reg. Ins.10.
[1553] RP. Valence

1er février 1672, mariage au Fraysse de Jean de Saint-Paul, seigneur de Bonneval, âgé de 33 ans, et de Marguerite de Villeneuve, fille d'Antoine de Villeneuve, seigneur de Puechmege, d'Elbes, et d'Hélène de Saint-Maurice.
2 février 1686, mariage au Fraysse, de Jean Antoine de Lafont, seigneur de Saint-Lieux, paroisse du Fraysse, et de Marion de Villeneuve, fille d'Antoine de Villeneuve, seigneur d'Elbes, et d'Hélène de Saint-Maurice.
Hélène de Saint-Maurice, fut marraine, le 10 février 1681, au Fraysse, de Marie de Villeneuve fille de Jacques de Villeneuve, seigneur de Bès, et d'Anne de Cabrol
Hélène de Saint-Maurice mourut, au Frayssse, le 21 août 1695, âgée de 80 ans, environ[1554].

Douillac, révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1554] Maurice Vuillier produisant E.R du Fraysse, ces 4 actes ne figurent pas dans les registres paroissiaux de la paroisse Saint-Louis du Fraysse, classés à Ambialet, disponibles en ligne.

Famille de SAPENE

On cite plusieurs familles nobles Sapène et de Sapène qui ont très probablement une origine commune car implantées près de Bagnères-de-Luchon : à Barcugnas (paroisse annexe de Bagnères-de-Luchon), à Payssas (en Cazaril-Laspènes, à 1 km au nord-ouest de Bagnères-de-Luchon), à Trébons-de-Luchon (à 2 km au nord-ouest de Bagnères-de-Luchon), à Balestas, en Cazarilh, à 18 km au nord de Bagnères-de-Luchon.)
Une partie de ces familles pourraient être issues de Jean Sapène, qui suit.
Jean Sapène, du lieu de Barcugnas, avait épousé Marie du Pont, laquelle reçut une donation le 3 janvier 1564, ainsi que noble Jean du Pont, fils de noble Roger du Pont, écuyer d'Agos[1555].
L'époux de Marie du Pont pourrait être Sire (marchand) Jean Sapène, qui suit.
Sire Jean Sapène et Jean et Guillaume Sapène, ses fils, furent présents, le 31 mars 1575, au contrat de mariage de noble Savaric Sac, seigneur de Balestas, et de demoiselle Blanque du Pont, sœur de noble Jean du Pont, seigneur d'Agos[1556].
Sire Jean Sapène, du lieu de Barcugnas, testa le 4 janvier 1584, nommant ses enfants, 1°Guillaume, son fils, marié à Agnès de Sarraute, qui eutt un fils Jean Sapène, qui fut son filleul, 2° Roger qui est marié, 3°Jeanne, 4° Simon, 5° Bertrande mariée à Simon Marrac, de Bagnères, 6° Gabrielle, mariée à Pierre Raygot, 7° Jeanne, mariée à Jean de Sost, 8° Marie, mariée à Bertrand Combes (Jean, nommé en premier en 1575 ne figure pas dans cette liste, peut-être en raison d'un oubli du transcripteur de l'acte ou car il était héritier universel, donc nommé après les autres.) Sire Jean Sapène avait été marié, en premières noces à Marie Puyforcat[1557], le nom de sa seconde épouse était ignoré.
Noble Jean Sapène, assista, en 1599, sa nièce Jeanne de Combes, fille de feu sire Bertrand de Combes et de Marie de Sapène, lors de son contrat de mariage avec Jacques de Ramond, de la ville de Saint-Gaudens[1558], nous retrouvons dans cet acte noble Jean Sapène dit oncle maternel de la future, donc frère de Marie de Sapène, épouse de Bertrand Combes cité dans le testament de sire Jean Sapène, le 4 janvier 1584.
Des membres de la famille Sapène, avec diverses conditions sociales figurent dans les registres paroissiaux de Bagnéres-de-Luchon entre 1661 et 1790.

Une généalogie succincte de la famille établie à Barcugnas, dont le dernier descendant connu fut maintenu noble en 1716, a été publiée par Jean Vignau[1559], elle est complétée dans ce document par des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources. La généalogie du rameau des seigneurs de Balestas ainsi que ce qui concerne le rameau des seigneurs de Trébons et celui de Payssas a été étable grâce à des données provenant de Maurice Vuillier et/ou d'autres sources.
Cette famille devait porter les armes figurant sur une cloche fondue en 1895 (chapitre IV, famille Sapène de Payssas.)

[1555] AD.HG 3 E 25103 Valcabrère.
[1556] AD.HG 3 E 28174 Estenos.
[1557] AD.HG 3 E 28177 Estenos.
[1558] AD.HG Reg. Ins. 8
[1559] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du Pays de Foix,* III, pp. 1225, 1226.

I
Rameau de Barcugnas

La filiation suivie commence à noble Jean de Sapène, père de noble Joseph de Sapène.

I Jean de SAPENE.
Noble Jean Sapène, du lieu de Barcugnas, en la vallée de Luchon, reçut une procuration, en 1580, de son beau-père noble Dominique d'Agut, de Mondavezan[1560]. Le même fit un achat en 1592[1561]. Nobles Jean de Sapène et Joseph de Sapène, et noble Jean d'Espouy, seigneur du Pont, furent présents, le 2 janvier 1597, à Bachos, au contrat de mariage de noble Carbon d'Arroux, et de Marguerite de Méritens[1562]. Jean de Sapène, écuyer, habitant Barcugnas, fut cité, en 1600, avec noble Joseph de Sapène, son fils[1563].
En 1608, nobles Jean de Sapène et Philippe Sapène, furent présents au contrat de mariage de Jean François Cabau, de Bagnères-de-Luchon, avec Claudie de Lafont fille de sire Arnaud Lafont et de Jeanne de Sapène, de Bagnères[1564].
Jean et Joseph de Sapène, de Barcugnas, père et fils, firent une donation, en 1621, à Françoise de Sapène, leur fille et sœur, femme de Jean Binos, de Salles[1565].
Jean de Sapène avait épousé **Jeanne d'AGUT,** fille de noble Dominique d'AGUT, de Mondavezan, et de Marie de ROCHEFORT, selon le testament de cette dernière, du 8 mars 1578, instituant héritière universelle sa fille Jeanne, femme de noble Jean de Sapène[1566]. Noble Dominique d'Agut, de Mondavezan, testa le 29 novembre 1578, faisant un legs de 33 écus, entre autres, à sa fille Jeanne d'Agut, femme de noble Jean de Sapène[1567].
Ils eurent :

2.1 Joseph de SAPENE, qui suit.

2.2 Philippe de SAPENE (supra.)

2.3 Roger de SAPENE, sieur de Moustajon.
Son ascendance est déduite du fait que son fils Jean avait pour oncles Joseph et Philippe de Sapène (qui l'assistèrent lors de son contrat de mariage.)
D'une alliance inconnue il eut :

Jean de SAPENE
Noble Jean de SAPENE fils de feu noble Roger de SAPENE, de Moustajon, épousa, par contrat du 11 février 1609, **Anne de LENTRADE** (alias

[1560] AD.HG 3 16109 Francon
[1561] AD.HG 3 E 27964 Saint-Béat.
[1562] AD. Gers Vergès I 3062, Bernard Marmaud, notaire de Saint-Béat.
[1563] AD.HG 3 E 9343 Cazères.
[1564] AD.HG 3 E 27984 Saint-Béat.
[1565] AD.HG 3 E 24206 Bagnères-de-Luchon.
[1566] AD .HG 3 E 16110 Francon.
[1567] AD.HG 3 E 16110 Francon.

LANTRADE), dotée de 800 livres, fille de noble Gaston de LENTRADE, le futur fut assisté de nobles Joseph et Philippe de Sapène, ses oncles[1568].

Noble Jean de Sapène, beau-fils de noble Gaston de Lentrade (Lantrade), ce dernier, époux de feue Jeanne de Binos de Marignac, fut cité le 25 mars 1612, dans le contrat de mariage de noble Guillaume Raymond de Lentrade (Lantrade), fils de noble Gaston de Lentrade (Lantrade) et de feue Jeanne de Binos de Marignac, lors de son contrat de mariage avec Anne de Pujol, dotée de 800 livres[1569].

2.4 Françoise de SAPENE.

Elle épousa noble **Jean de BINOS,** de Salles

En 1618, noble Jean de Binos, de Salles, reconnut avoir reçu en plusieurs fois, de nobles Jean et Joseph de Sapène, père et fils, 1 000 livres, pour la dot de sa femme Françoise de Sapène, selon le contrat de mariage du 15 janvier 1599, reçu par Jean Laurel, notaire[1570].

II Joseph de SAPENE, *seigneur* de Barcugnas.

Joseph de Sapène, habitant Barcugnas, reçut, en 1602, une reconnaissance de dette[1571].

Il fut cité, en 1608, *seigneur* de Barcugnas[1572]. En 1614, Oubriette de Méritens, seigneuresse de Lège, fit un arrentement au nom de noble Joseph de Sapène[1573].

Joseph de Sapène, fils de noble Jean de Sapène, épousa, par contrat du 20 janvier 1608, **Jeanne de MERITENS,** dotée de 1 500 livres, fille de Marguerite de CORET, dame de Martres, et sœur de Simon Géraud de MERITENS, seigneur de Lège[1574], elle était fille de feu François de MERITENS, seigneur du Puy, de Lège[1575]. Jeanne de Méritens, veuve de Joseph de Sapène fit une donation, en 1638, à Jean Roger de Sapène, son fils[1576]. Jeanne de Méritens fut citée en 1642, avec Roger, Oubriette et Marie Sapène, ses enfants[1577].

Ils eurent :

3.1 Henry de SAPENE, qui suit.

3.2 Jean Roger de SAPENE.

Roger de Méritens, seigneur de Salles, par son testament du 14 décembre 1626 avait légué à noble Jean Roger de Sapène, de Barcugnas, 24 livres pour acheter un cheval et 6 livres pour acheter un *pedrigual,* en outre une épée, un pistolet et une paire

[1568] AD.HG 3 E 27984 Saint-Béat.
[1569] AD.HG 3 E 28028 Saint-Béat.
[1570] AD.HG 3 E 24206 Bagnères-de-Luchon.
[1571] AD.HG 3 E 9344 Cazères.
[1572] AD.HG 3 E 9455 Cazères, la qualification de seigneur de Barcugnas doit être une erreur de transcription car elle n'apparaît pas dans tous les autres actes dont nous disposons.
[1573] AD.HG 3 E 27989 Saint-Béat.
[1574] AD.HG 3 E 28025 Saint-Béat ; Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1226, produisant BnF Fr 32298, f°1360. Lattes, notaire royal.
[1575] Maurice Vuillier, *Généalogie des Méritens,* se référant à AD. Gers Fonds Vergès I 385.
[1576] AD.HG 3 E 28069 Saint-Béat.
[1577] AD.HG 3 E 27878 Cierp.

d'éperons qui lui furent délivrés, le 19 juillet 1627, après la mort du testateur, par Jean Dedieu, bourgeois de Saint-Girons[1578].

3.3 Marie de SAPENE, citée en 1642 (supra.)

3.4 Obriette (Aubriette) de SAPENE, citée en 1642 (supra.).

III Henry de SAPENE.

Henry de Sapène, fils de Joseph de Sapène, passa une transaction, le 7 juin 1632, avec Jean Roger de Sapène et Marie et Oubriette de Sapène, son frère et ses sœurs, pour la succession de Joseph de Sapène, leur père commun[1579]. Henri de Sapène fut présent, le 2 janvier 1647, à Montauban-de-Luchon, au contrat de mariage de sa belle-sœur, Jeanne d'Ustou, fille d'Hector d'Ustou, seigneur de Montauban (-de-Luchon) et de Madeleine de Lanes, avec Bertrand de Sédillac (Sérillac), seigneur de Cazarilh[1580].

Henry de Sapène testa le 1er juillet 1654, nommant Louise d'Ustou, sa femme, faisant un legs à Jean Pierre de Sapène, son fils, instituant son héritier Jean François de Sapène, son autre fils, le substituant audit Jean Pierre de Sapène[1581].

Henry de Sapène mourut à Bagnères-de-Luchon le 28 juin 1685, âgé de trois vingt dix (soixante dix) ans et y fut inhumé le lendemain[1582].

Il avait épousé **Louise d'USTOU,** fille d'Hector d'USTOU, seigneur de Montauban (-de-Luchon, Haute-Garonne), et de Madeleine de LANES, comme prouvé supra.

Ils eurent :

4.1 Jean Pierre de SAPENE, qui suit.

4.2 Jean François de SAPENE, cité dans le testament de son père, le 1er juillet 1654.

IV Jean Pierre de SAPENE.

Jean Pierre de Sapène fut présent, le 27 décembre 1685, au contrat de mariages de Joseph de Vignolles, sieur de Gontaud, et de Claire de Castaing, de Bagnères[1583].

Jean Pierre de Sapène, habitant Barcugnas, en Luchon, fut cité le 31 janvier 1710, par noble Jean d'Aspet, seigneur du Plan, dans le contrat de mariage de Paul d'Abajan et de Brigitte d'Aspet, sa fille[1584].

Antoine d'Ustou de Montauban, prêtre, seigneur de Payssous, assigna Jean Pierre de Sapène devant le sénéchal de Toulouse, le 4 janvier 1716, pour être payé de la somme de 574 livres

---

[1578] Abbé Samiac, *Notes conservées à la bibliothèque municipale de Saint-Girons,* se référant à Arnaud Brun, notaire de Saint-Girons.

[1579] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1225, produisant BnF Fr 32298, f°1360, Bernard Castaing, notaire de Bagnères.

[1580] AD.HG 3 E 28160 Créchets.

[1581] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1225, produisant BnF Fr 32298, f°1360, Dutrey, notaire.

[1582] RP. Bagnères de Luchon.

[1583] AD.HG 3 E 29785 Bagnères-de-Luchon.

[1584] AD.HG 3 E 32437 Saint-Béat.

pour laquelle Henri et Jean Pierre de Sapène, père et fils, s'étaient engagés envers Guillaume d'Ustou, seigneur de Montauban (-de-Luchon), père d'Antoine[1585].
Jean Pierre de Sapène, habitant Barcugnas, fut maintenu noble, le 17 août 1716, à Auch[1586].
Il avait épousé, par contrat du 26 novembre 1690, **Paule d'ASPET.** Elle était fille de Barthélemy d'ASPET, seigneur de Bavartès, lieutenant de Frontignes, et de Françoise de BARON[1587].
Paule d'Aspet, femme de Jean Pierre de Sapène, du lieu de Barcugnas, testa le 8 avril 1715, instituant héritiers universels Simon d'Aspet, acolyte, et noble Jean d'Aspet, magistrat royal de Frontignes, ses neveux[1588].

II
Sieurs de Balestas

Raymond Sapène fut dit en 1607 seigneur noble de Balestas[1589].
Il est peut-être le père de Simon à partir duquel nous pouvons établir une filiation suivie.

I Noble Simon SAPENE
Il habitait Cazaril (Cazarilh)
Il avait épousé **Miquelle (Michelle) SOULE,** laquelle testa le 4 décembre 1634, demandant son enterrement au couvent de Valcabrère, nommant Bertrand, Jean Pierre, autre Bertrand, Germaine et autre Germaine[1590], sans préciser leur parenté. Nous verrons qu'elle eut un fils Jean, peut-être faut-il lire Jean et Pierre dans la liste.
Elle avait marié sa fille Jeanne de Sapène avec noble Jean d'Andaure, capitaine en Barousse, ils moururent quelque temps après leur mariage ayant eu une fille Miquelle (Michelle) d'Andaure, elle avait une (autre) fille Jeanne de Sapène[1591]. Nous verrons qu'il y eut deux Jeanne de Sapène, sœurs, car l'épouse de Jean d'Andaure, capitaine en Barousse, mourut avant le testament de sa mère, en 1634, ayant eu une fille Miquelle et que l'autre Jeanne de Sapène, fit une donation en 1662, à son neveu Jean de Sapène, sieur de Thèbe.
Ils eurent :

2.1 Jean de SAPENE, qui suit.

2.2 Jeanne de SAPENE.
Elle épousa noble **Jean d'ANDAURE,** capitaine en Barousse.
Ils moururent tous les deux, avant le 4 décembre 1634, peu après leur mariage, ayant eu une fille, Michelle d'Andaure, qui épousa Jean de Binos, seigneur de *Mousaucon*

[1585] AD.HG 3 E 19284 Sauveterre, acte de 1719.
[1586] Jean Vignau, *op.cit.,* III, pp. 1225-1226, produisant BnF Fr 32298, f°1360.
[1587] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Aspet.*
[1588] AD.HG 3 E 28122 Saint-Béat.
[1589] Jean-François Brignol, *Revue de Comminges,* 1997, Les seigneuries rurales de Barousse, aux 17ème et 18ème siècles, p.75.
[1590] AD.HG 3 E 28432 Créchets (qui est dans les Hautes-Pyrénées !)
[1591] AD.HG 3 E 28432 Créchets.

alias *Montaucon* (probablement Moustajon), elle testa le 15 octobre 1649, nommant son mari, demandant son enterrement dans l'église de Mauléon, au tombeau de ses prédécesseurs, nommant feue sa mère Jeanne de Sapène, instituant héritier universel le posthume qu'elle portait[1592].

2.3 autre Jeanne de SAPENE

Selon un acte de 1658, Jeanne de Sapène, fille de noble Simon de Sapène et de Miquelle (Michelle) Soule, habitant Cazarilh en Barousse, avait fait donation de tous ses biens, le 4 juin *1633*(date inexacte)*,* à sa nièce Michelle d'Andaure, pour les bons et agréables services qu'elle avait reçus d'elle[1593].

Jeanne de Sapène, fille de feu Simon de Sapène et de Michelle de Soule, fit une donation en 1662, à son neveu noble Jean de Sapène, sieur de Thèbe*,* habitant Cazarilh[1594]. En 1664, elle fut nommée avec noble Jean Sapène, sieur de Balestas, son frère[1595].

II Jean de SAPENE, sieur de Balestas (hameau en Cazarilh, Hautes-Pyrénées).

En 1633, dans la maison de noble Antoine d'Andaure, capitaine en Barousse, on cita noble Jean Sapène, sieur de Balestas, furent présents nobles Jean et Antoine d'Andaure, frères[1596]

En 1641, noble Jean Sapène, sieur de Balestas, habitant Cazaril (Cazarilh), mari de Domenge d'Andaure, reconnut avoir reçu de l'argent de noble Jean d'Andaure, capitaine en Barousse, son beau-frère[1597].

En 1643, noble Jean Sapène, sieur de Balestas, assista Jean *Saint-Aubin* (je pense Saint-Antonin, famille de la région), maître chirurgien de Siradan (à 2 km de Cazarilh, Hautes Pyrénées), lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Maignorac, fille de feu Dominique Maignorac, chirurgien, et de Bertrande de Sac[1598].

En 1659, eut lieu le délaissement à Jean Sapène, sieur de Balestas, de tous les droits et prétentions, au moulin bladier de l'Escalette, à Ourde, moyennant 1 200 livres, par Jean Lacarry[1599].

Il avait épousé, dès 1641, **Domenge d'ANDAURE**, sœur de Jean d'ANDAURE, capitaine en Barousse.

En *1656* (date inexacte sauf si celle de 1659, infra, est inexacte) Domenge d'Andaure, veuve de Jean Sapène, sieur de Balestas, habitait Cazarilh[1600].

Ils eurent

3.1 Jean de SAPENE, qui suit.

[1592] AD.HG 3 E 28162 Créchets.
[1593] AD.HG 3 E 28434 Créchets, l'acte de donation avait été retenu par Me François Gay, notaire de Valcabrère.
[1594] AD.HG 3 E 28167 Créchets.
[1595] AD.HG 3 E 28168 Créchets.
[1596] AD.HG 3 E 28432 Créchets.
[1597] AD.HG 3 E 28155 Créchets.
[1598] AD.HG 3 E 28157 Créchets
[1599] Jean-François Brignol, *op.cit.,* 1997, p.75, se référant à AD. Hautes Pyrénées, Cartulaire de Barousse.
[1600] AD.HG 3 E 28434 Créchets.

3.2 Jeanne de SAPENE.
Habitant Cazarilh, elle testa le 11 août 1683, instituant héritier universel son mari[1601].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 11 septembre 1678, **Paul d'AURE**, seigneur de Mouran, Moncla, fils de Bernard d'AURE, seigneur de Moncla, et de Paule de CORET, du lieu de Martres de Rivière, furent présents Louis de Binos, sieur du Jardin, Charles de Binos, sieur de Sarp, François du Pac, sieur de Créchets, Giraud de Binos, sieur de *Poulegnan,* Gilles de Preissac, sieur de Montaut[1602].
Leur fils Louis d'Aure, sieur de Moncla, seigneur de Mouran, seigneur et baron de Jaunac, épousa le 14 septembre 1697, Gabrielle de Verdelin, d'où postérité[1603].
Devenu veuf Paul d'Aure épousa très probablement, en secondes noces, Jeanne Louise de Monck d'Uzer, veuve de Jean Antoine de Verdelin, ayant eu une fille Marie de Verdelin qui épousa Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège[1604].

3.3 probablement Raymond SAPENE, sieur de Balestas.
Cette probabilité d'ascendance est fondée sur le fait que c'est lui qui hérita de la terre de Balestas, alors que Jean Sapène, fils de Domenge d'Andaure était qualifié sieur de Thèbe.
Il possédait, en 1667, une maison, deux bordes, jardin, terres, la pièce de Balestas avec champ, borde, terres, pré ; maison et moulin au lieu de Ferrère. Il avait un frère Jean François, prêtre et chanoine, à Luchon, et un fils Louis, Louis, à Cazarilh, tous cités en 1711[1605].
Il eut un fils :

Louis SAPENE, cité en 1711.

3.4 probablement Jean François SAPENE.
Frère de Raymond, il fut prêtre et chanoine de Luchon.

III Jean SAPENE, sieur de Thèbe (à 1 km au nord de Cazarilh, Hautes Pyrénées.)
C'est probablement lui qui épousa avant 1679, à Izaourt (à 6 km au nord de Thèbe), **Françoise de SABATIE.**
Ils eurent 4 enfants :
Janet, Jean, Jeanne et Bernarde SAPENE[1606].

Appartenait probablement à cette branche Jeanne de Sapène qui avait épousé noble François d'Andaure, capitaine en Barousse.

[1601] AD.HG 3 E 19219 Sauveterre.
[1602] AD.HG 3 E 16218 Sauveterre.
[1603] Jacques de Roquemaurel, *Familles d'Aure,* produisant la preuve.
[1604] Jacques de Roquemaurel, *Familles d'Aure.*
[1605] Jean-François Brignol, *op.cit.,* p.75, se référant à AD. Hautes Pyrénées, Notaires Boucanus, à Izaourt, 1680-fin 18ème siècle.
[1606] Jean François Brignol, *op.cit.,* p.75, se référant aux registres paroissiaux d'Izaourt.

Le 1er juin 1667, M. Pellot, intendant en la généralité de Guyenne donna acte à François d'Andaure, écuyer, de la représentation de ses titres et ordonna qu'il soit compris dans le catalogue des nobles[1607]. Il testa le 27 novembre 1681, nommant sa femme Jeanne de Sapène, et son fils Antoine d'Andaure, selon la maintenue de noblesse de ce dernier, le 6 septembre 1698, à Montauban[1608].

Appartenait également très probablement à cette branche noble Francois Sapène, cité, le 4 août 1656, avec noble Jean d'Andaure, et le sieur Jacques Soule, bourgeois de Saint-Béat, et les héritiers de Me Jean Combes, magistrat royal de Barousse, au sujet de la dot de Françoise de Combes, fille dudit Jean Combes, future épouse de noble Arnaud Soule, fils dudit Jacques Soule[1609], nous retrouvons l'ascendance Soule, et les liens avec la famille Combes.

Dans cette branche doivent également figurer des personnes possessionnées et/ou vivant à Thèbe[1610] :
Noble Guiraud Sapène, habitait Thébe en 1633.
Pierre Sapène possédait, en 1667, de nombreuses pièces de terres à Thébe.
En 1707, Guiraud Sapène était consul de Thèbe.
Le 21 janvier 1789, monsieur Sixte Dutrey, procureur fondé par les demoiselles Marthe, Françoise, Catherine et Jeanne Marie d'Ustou, habitantes de Cazarilh et de Sacoué, fit bail à titre de rente foncière à des habitants du lieu de Thèbe, dont Jean Sapène, savoir d'un moulin situé dans le domaine de Thèbe, nommé Paulas[1611].

III
Seigneurs de Trébons

Ce rameau n'est pas rattaché, nous indiquons quelques personnes par ordre chronologique.

Vidan de Sapène était seigneur de Trébons (-de-Luchon), en 1587[1612].

La seigneurie de Trébons était tenue à la fin du 16ème siècle par Jean de Montlezun et Catherine de Montpezat (sa femme) qui la vendirent, en 1598, à un membre de la famille d'Agut. Elle était tenue en 1673, par la famille Saint-Pierre[1613].

[1607] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 148, produisant BnF Fr 32298, f°1203.
[1608] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 148, produisant BnF Fr 32298, f° 1203, maintenue signée par Le Pelletier de La Houssaye, le testament de 1681 avait été passé devant Bertrand Esclarmonde, notaire de la châtellenie de Bramevaque.
[1609] AD.HG 3 E 27912 Saint-Béat.
[1610] Jean-François Brignol, *op.cit.,* p.75, des référant *aux registres paroissiaux* (je pense archives municipales vu les actes) de Thébe et de Cazarilh, pour les personnes citées de 1633 à 1707.
[1611] Jean-François Brignol, *Revue de Comminges,* 2002-04, Notes sur les moulins de Barousse, p. 612, se référant à AD. Hautes Pyrénées 3 E 13, notaire Plammajou.
[1612] Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa région,* tome II, p. 9.
[1613] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 2000, tome I, p. 301 ; cette source ignore la famille Sapène dans son article concernant Trébons,

Noble Mathurin Sapène de Trébons épousa, par contrat du 28 février 1626, Marguerite de Gémit, veuve de noble Arnaud Baillac, de Bourg (-d'Oueil), qui avait été dotée par son oncle noble Jean de Gémit, capitaine de Luscan, lors de son premier mariage, le futur fut assisté d'Arnaud Bouffartigue, chanoine de Saint-Bertrand-de-Comminges, et de Jean Pierre de Sedillac (Sérillac), seigneur de Belloc[1614], ce dernier, seigneur de Belloc et de Thèbe, avait épousé Catherine alias Françoise de Gémit, fille de Jean de Gémit, coseigneur de Cazarilh, et de Germaine de La Mothe, il était donc le beau-frère de Mathieu Sapène.

En 1659, on cita noble Jean Sapène de Trébons[1615].

En 1668, le sieur Sapène était le seul propriétaire du lieu.
Il restait un vieux château avec de jolies fenêtres à meneaux[1616].

Le sieur Jean Sapène (dit Ramon), de Cazaril, rendit hommage pour des terres nobles situées dans la juridiction de Saint-Paul, vallée d'Oueil, achetées, le 22 mars 1758, de messire Jean Antoine de Bachos d'Ivernos[1617]. Ce Jean Sapène pourrait également appartenir à la branche des sieurs de Balestas, Cazarilh étant parfois écrit Cazaril et inversement.

IV
Famille Sapène de Payssas

Cette famille noble doit probablement être issue de celle de Trébons car ce lieu était, du point de vue religieux une annexe de Cazaril-Laspènes et que Payssas était situé dans Cazaril-Laspènes.
Selon un procès-verbal de la visite de Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges, du 25 juillet 1664, à Trébons, la famille Sapène avait sépulture à Cazaril-Laspènes, dans l'église, de temps immémorial. Jean Sapène, était présent[1618].
En 1787, à Cazaril-Laspènes, un M. de Sapène, issu d'une ancienne noblesse pourchassée par le fisc, avait des armes, mais le curé, le réfractaire Noguès, déclara alors (remarque : donc après cette date) que presque tout le monde était pauvre. Parlant d'un obit, il appella le « nominateur », c'est-à-dire Sapène, paysan[1619].
Une cloche de l'église Saint-Martin de Cazaril-Laspènes, fut fondue, en 1895, elle était ornée d'une croix et d'une Vierge. La décoration était complétée par le blason du donateur : « d'argent à trois cotices d'azur, accompagnées de deux corneilles de sable »,

[1614] AD.HG 3 E 24196 Bagnères-de-Luchon.
[1615] AD.HG 3 E 24210 Billière.
[1616] Léon Dutil, *op.cit.,* t. II, p. 9.
[1617]Abbé Bouche, *Revue de Comminges,* 1903, Les de Bachos, p. 170, note 3, se référant à AD. Gers C p.271 col. 1.
[1618] J. Lestrade, *Revue de Comminges,* 1913-04, Un curieux groupe d'évêques commingeois, Notices et documents, p. 109.
[1619] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* op.cit., t. I, p. 251.

supports : deux ours debout et muselés. Une couronne de comte surmontait l'inscription qui suit :

1895

Alberte

Je dois mon existence et mon nom au meilleur des bienfaiteurs de la commune, de Sapène de *Cazarilh*[1620] (sic, pour Cazaril, le prénom indiqué est probablement celui du donateur, féminisé en Alberte, selon ce qui est indiqué infra.)

Ceci est à rapprocher du mariage de Gabrielle Sapène, en 1877, fille de Monsieur Sapène de Payssas, dit le « Grand Sapène » avec Julien Sacaze, avocat, raconté par Henri Pac dans un article *(Les amours romantiques de Julien Sacaze et de Gabrielle Sapène.)*

M. Sapène, était très riche, il était typographe-imprimeur, tenait boutique 5 rue neuve Saint-Méry, homme d'affaires exceptionnel il fonda avec (*Bruno-Varila*, sic) Bunau-Varilla*,* le journal *le Matin* et participa au creusement du canal de Panama. Veuf, il était père d'un fils, Albert, et d'une fille, Gabrielle. Monsieur Sapène très imbu de noblesse, faisait sonner très haut son patronyme, l'Armorial général dressé par d'Hozier, en 1696-1700, signale les armes de la famille Sapène de Payssas de Luchon (Remarque : l'*Armorial général de la France,* par d'Hozier, que nous avons consulté ne mentionne pas de famille Sapène.)

Julien Sacaze, jeune avocat, tomba amoureux de Gabrielle Sapène, âgée de 17 ans. Le père de celle-ci après avoir éconduit le prétendant consentit au mariage, sa fille étant atteinte d'une maladie de langueur, puis se ravisa et éconduisit le prétendant. Gabrielle Sapène, devenue majeure, 4 ans après, épousa, en 1877, Julien Sacaze. Ce dernier mourut, en *1892,* âgé de 46 ans, laissant deux filles[1621].

Julien Sacaze, bâtonnier et professeur d'épigraphie, avait épousé une Sapène noble de Cazaril, il fonda la société des études de Comminges et l'Association pyrénéenne que continue l'Académie Julien-Sacaze. Il mourut en 1889, sa sépulture-temple à l'antique en marbre de Saint-Béat, est située dans le cimetière n°1 de Bagnères-de-Luchon[1622].

Julien Sacaze était né le 24 septembre 1847, à Saint-Gaudens et mourut le 20 novembre 1889.

V
Personnes non rattachées

Un rameau sans lien apparent avec les autres :

Noble Jean de Sapène

D'une alliance inconnue il eut :

Noble Jean de Sapène

Celui-ci épousa, par contrat du 10 août 1621, Agne de Puyforcat fille de Bernard Puyforcat et de Guilhelme Valence, le futur était assisté de noble Gaspard Verdier, son oncle[1623].

[1620] P. Barrau de Lorde, *Revue de Comminges,* 1929, Autour des clochers du canton de Luchon, p.84.

[1621] Henri Pac, *Revue de Comminges,* 2001-01, p. 14, pour les deux paragraphes.

[1622] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* op.cit., t. I, p. 225.

[1623] AD.HG 3 E 27996 Saint-Béat.

***

Autre noble Jean Sapène, teste le 12 juin 1631, nommant le cadet Arnaud Sapène, son fils, Philippe, cadet André, instituant héritier universel noble Henry Sapène[1624].
Un acte de 1676, mentionne cadet Jean Sapène, du lieu de Moustajon, sa sœur Catherine de Sapène, qui avait épousé avant 1623, Pierre d'Artis[1625].

On citait auparavant noble Arnaud de Sapène, qui épousa par contrat du 31 août 1613, honnête fille Madeleine Desclarmonde, fille d'Audrien et de feue Cécile de Lansac, de Bourg, en la vallée d'Oueil, fut présent noble Jean de Binos[1626], Maurice Vuillier transcrit l'acte, sans preuve, disant que cet Arnaud était fils de Jean de Sapène et de Jeanne d'Agut, de Barcugnas, en contradiction avec les autres actes montrant que ces derniers n'avaient pas de fils Arnaud.

Douillac, révision le 19 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1624] AD.HG 3 E 24201 Bagnères-de-Luchon
[1625] AD.HG 3 E 16043.
[1626] Maurice Vuillier, sans preuve.

Famille de SOUBIRAN

I Premiers degrés **p.343**

II Seigneurs d'Arifat **p.346**

III Seigneurs de Lissac **p.357**

IV Seigneurs de Satur **p.361**

V Seigneurs de Brassac **p.363**

VI Seigneurs du Falga **p.370**

VII Seigneurs de Flamarens **p.374**

VIII Branche de Castelnaudary **p.378**

IX Seigneurs du Déhès **p.380**

X Personnes isolées **p.387**

XI Carte **p.389**

Cette famille est connue depuis le début du 12ème siècle.
Une généalogie a été publiée, en 1874, par Joseph, Noulens[1627], fondée pour les branches autres que celle des seigneurs du Déhès et de Campaigno, sur une généalogie dressée sur des titres originaux, écriture de 1775, cahier manuscrit in-4°, conservé dans les Archives de M. Denis de Thezan, référencée *Généalogie 1775,* dans ce qui suit, et principalement sur les preuves de noblesse, en février 1783, de Jean François de Soubiran de Campaigno, pour la branche des seigneurs du Déhès, de Campaigno. La *Généalogie 1775* rattache toutes les branches entre elles sauf celle des seigneurs de Flamarens
Paul de Soubiran, seigneur de Belfortès*,* au diocèse de Lavaur, et André et Pierre de Soubiran, ses cousins (en réalité ses neveux qui appartenaient à la branche des seigneurs du Falga, issue de celle des seigneurs de Brassac) furent maintenus nobles le 21 juillet 1669, ayant prouvé qu'ils descendaient d'Amblard de Soubiran, sénéchal d'Albigeois, pourvu le 19 juillet 1208[1628], alors que les membres des branches des seigneurs d'Arifat et de Lissac, furent maintenus nobles sur preuves depuis *1557*.
Ceci signifie, à notre avis, que la généalogie des premiers degrés aurait été prouvée, mais que le rattachement de la branche des seigneurs d'Arifat, et de celles des seigneurs de Lissac et de Satur qui en sont issues ne sont pas prouvées.
Une généalogie succincte de la branche des seigneurs de Flamarens et de celle des seigneurs de Brassac, depuis le 15ème siècle, a été publiée par André Navelle[1629]. Jean Vignau, qui indique les preuves de noblesse de plusieurs membres de cette famille permet d'établir les filiations agnatiques des branches des seigneurs d'Arifat et celles des seigneurs de Lissac et de Satur qui en sont issues[1630].
La *Généalogie 1775*, comporte des erreurs et omissions, elle est complétée dans le document qui suit par les publications d'André Navelle et de Jean Vignau et des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille portait : « D'argent, à la bande de gueules », pour la branche des seigneurs de Brassac, Belfortès, « d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois croissants d'argent », pour la branche des seigneurs d'Arifat et celle des seigneurs de Lissac.

I
Premiers degrés

Nous reproduisons une filiation agnatique depuis 1208, indiquée dans la *Généalogie 1775,* le texte intégral, mentionnant les autres descendants, peut être consulté par internet, l'ouvrage de Joseph Noulens étant disponible par Gallica.
En suivant Alphonse Brémond, nous pouvons considérer que l'ascendance depuis 1208 est vraisemblable, toutefois il nous semble qu'il pourrait manquer un degré entre Amblard I et Amblard III.

[1627] Joseph Noulens, *Maison de Soubiran de Campaigno, notice historique et généalogique.*
[1628] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* tome 2, p. 441
[1629] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome X, pp. 83-85.
[1630] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban& d'Auch et du pays de Foix,* tome IV, pp. 1288-1291.

I Amblard de SOUBIRAN, était, en 1208, sénéchal de l'Albigeois[1631].

II Amblard II de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat.
D'une alliance inconnue il eut 8 enfants, dont :

III Amblard III de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat.
Il était en 1300 sénéchal de l'Albigeois, Narbonne et Rodez.
Il testa en 1315 et fit un codicille en 1318.
Il avait épousé Raimonde de LA ROQUE, fille de Bernard de LA ROQUE, seigneur de *Razilles* (Rasisse, en Travet, Tarn). Elle testa en 1335.
Ils eurent :

IV Sicard de SOUBIRAN, seigneur de Puygozon et d'Arifat.
Il épousa Raimonde de MONESTIER.
Ils eurent :

V Amblard IV de SOUBIRAN d'ARIFAT.
Cité en 1335 et en 1339, il testa en 1361.
Amblard de Soubiran d'Arifat épousa Marquise de Lautrec, dame en partie de Graulhet, laquelle sa veuve, fille de Guy de Lautrec, seigneur du Cayla, coseigneur de Saint-Germier, et de Marquise de Roquefort, épousa, en secondes noces, par contrat du 10 juin 1374, Bernard de Bonne, seigneur d'Hautpoul et de Missècle[1632].
Comme dit par Jean Vignau, il avait épousé Marquise de LAUTREC, fille de Guy de LAUTREC, seigneur du Cayla, coseigneur de Saint-Germier, et de Marquise de ROQUEFORT. Marquise de Lautrec épousa en secondes Bernard de Bonne, veuf avec enfants d'une de ses deux premières épouses, Bernarde puis Jaufroide d'Hautpoul.
Amblard de Soubiran et Marquise de Lautrec eurent, entre autres :

VI Sicard II de SOUBIRAN.
Mineur en 1365, il épousa Sibylle de THURIN, fille de Guillaume de THURY (THURIN), seigneur de Paulin, et d'Honor de LAUTREC.
Ils eurent :

7.1 Bernard de SOUBIRAN, qui suit.

7.2 Marie de SOUBIRAN.
Dite fille de Sicard de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat, elle épousa Jean de PINS, damoiseau, seigneur de Caucalières, fils de Bernard Raimond de PINS, seigneur de Caucalières, et de Cécile de CALMELS, lequel Jean de Pins testa à Toulouse, le 15 juin 1442, étant sur le point de partir à la guerre[1633].

[1631] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p.131.
[1632] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1781.
[1633] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, pp. 383-384.

VII Bernard de SOUBIRAN, vicomte de Paulin (lieu qui a disparu, dans le Tarn[1634]), seigneur d'Arifat.
Cité en 1426 et 1454.
Il épousa Anne de MONTCLAR
Ils eurent :

8.1 Guillaume de SOUBIRAN, qui suit.

8.2 Gilbert de SOUBIRAN, auteur de la branche des seigneurs de Brassac.
Cette branche (et celle des seigneurs du Falga qui en est issue, étant la seule qui, selon Alphonse Brémond, aurait produit des preuves depuis 1208, serait, la seule qui pourrait prouver descendre de Bernard de Soubiran et d'Anne de Montclar.

8.3 Marguerite de SOUBIRAN.
Elle épousa, avant 1448, Pierre de *VERNES* (VERNHES) du FALGA, fils de Guillaume et coseigneur de Revel, dont les biens passèrent ensuite aux Soubiran Brassac[1635].

VIII Guillaume de SOUBIRAN, vicomte de Paulin, seigneur d'Arifat.
D'une alliance inconnue il eut :

9.1 Jean *Antoine* de SOUBIRAN, qui suit.

19.2 Béatrix de SOUBIRAN.
Selon Maurice Vuillier, elle aurait épousé, en premières noces, en 1468, Jean de Capriol, seigneur de Cuq, fils de Bégon de Capriol, seigneur de Cuq, bourgeois de Castres[1636], lequel Jean de Capriol vivait le 3 septembre 1487. On cite ensuite Jean de Capriol, seigneur de Cuq, fils de Bégon, vivant, en 1493[1637] puis Jean de Capriol, seigneur de Cuq, passa une transaction, en 1500, avec Guillaume de Capriol, fils et héritier de Jacques de Capriol[1638]. L'épouse de Jean de Capriol ne peut donc être la même que celle qui épousa Jean de Bonfontan.
En réalité Béatrix de Soubiran, fille de Guillaume de Soubiran, vicomte de Paulin, seigneur d'Arifat, épousa par contrat du 9 novembre 1490, Jean de BONFONTAN, écuyer, seigneur de Puygaillard, veuf, avec un fils de Maurine de *Merueys* (Meyrueis), il épousa ensuite, par contrat du 2 décembre 1501, Catherine de Saunhac de Belcastel[1639].

[1634] La vicomté de Paulin comprenait, entre autres, Massals, Saint-Salvi-de-Carcavès, Teillet, son siège, Paulin était situé à quelques kms au sud-ouest d'Alban, Tarn.)
[1635] *Généalogie 1775.*
[1636] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, notamment de l'ascendance de Béatrix de Soubiran, cette donnée est inexacte.
[1637] Philippe Zalmen-ben-Nathan, *La vicomté de Lautrec, au Moyen Âge,* tableau p. 221.
[1638] AD. Tarn E 467
[1639] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban &d'Auch et du pays de Foix,* tome IV, p. 1778.

Par ailleurs la date de mariage de 1468 est difficilement compatible avec un second mariage de Béatrix de Soubiran en 1490, d'où plusieurs enfants.

IX Jean *Antoine* de SOUBIRAN, vicomte de Paulin, seigneur d'Arifat.
Nous n'avons pas vu d'acte le nommant Jean Antoine.
Le rattachement à Guillaume de Soubiran ne doit pas être prouvé car les preuves de noblesse de cette branche commencent à Jean de Soubiran.
Jean de Soubiran, père d'Antoine de Soubiran, seigneur d'Arifat, lequel fut cité le 2 juin 1513, est l'auteur de la branche des seigneurs d'Arifat (et des branches qui en sont issues) dont les membres furent maintenus nobles en 1698 et 1700 (ayant prouvé depuis 1557 selon Alphonse Brémond qui a omis, par erreur, les deux premiers degrés Jean et Antoine.)
Il épousa, en 1475, Catherine d'AZEMAR (d'ADHEMAR), fille d'Antoine d'AZEMAR (d'ADHEMAR), seigneur de Moussens, et de Gaillarde de LUZENCON
Ils eurent :

10.1 Antoine de SOUBIRAN, qui suit.

10.2 Jean de SOUBIRAN, qui serait l'auteur de la branche des seigneurs du Déhès, ce rattachement ne nous paraît pas prouvé.

X Antoine de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat, vicomte de Paulin.
Il épousa, le 28 mai 1516, Catherine de CAPRIOL, seigneur de Cuq, fille de Jacques de CAPRIOL, seigneur de Cuq, et d'Hélis de FONTAINES.
D'où Adhémar de SOUBIRAN qui continua la lignée.

II
Seigneurs d'Arifat

La filiation suivie commence à Jean de Soubiran, seigneur d'Arifat, père d'Antoine, lequel Jean fut cité le 2 juin 1513[1640].
Lui était contemporain, Sicard de Soubiran, seigneur d'Arifat, dont la fille Jacquette épousa, par contrat du 30 avril 1518, Jean de David, seigneur de La Borie-Blanque, en Albigeois, et de Vallière, fils de Bernard de David, seigneur de Blians, en Albigeois, qui avait testé, en 1482, et d'Isabeau de Vallière, leur fils Georges de David, seigneur des dits lieux, épousa par contrat du 4 octobre 1556, Isabeau de Guillermy, file de Jean de Guillermy, seigneur de Lartusié, et d'Anne de Soubiran de Brassac[1641].

I Jean de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat (Tarn.)

[1640] Jean Vignau, *op.cit.,* III, pp. 1288-1291.
[1641] Jules Vilain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, p. 1648. Maurice Vuillier dit, sans preuve, que Jacquette de Soubiran épouse de Jean de David était fille de Jean Antoine de Soubiran et de Catherine d'Azémar.

Dit Jean Antoine dans la *Généalogie 1775,* les actes que nous avons vu mentionnent Jean, il fut prénommé Antoine dans les preuves de Malte de son petit-fils Jean, en 1554.
Il épousa, en 1475, **Catherine d'AZEMAR (d'ADHEMAR),** fille d'Antoine d'AZEMAR (d'ADHEMAR), seigneur de Moussens, et de Gaillarde de *GUZENGONE* (LUZENCON.[1642])
Ils eurent[1643] :

2.1 Antoine de SOUBIRAN dit **d'ARIFAT,** vicomte de Paulin, comme son frère homonyme. Il fut grand commandeur et vicaire général du grand-prieuré de Malte.

2.2 Antoine de SOUBIRAN, qui suit.

2.3 Anne de SOUBIRAN.
Anne de Soubiran, dame d'Alzau, sœur d'Antoine d'Arifat, grand commandeur, elle épousa **Arnaud de BARILLET,** seigneur d'Antin, leur fille Catherine de Barillet, épousa, par contrat du 18 novembre *1552* (en réalité 1532), Antoine de Voisins, seigneur de Pezens, d'où postérité.

2.4 peut-être N…de SOUBIRAN.
Elle épousa **Jean de GUILLERMY.**

Généalogie 1775 ajoute Jacquette qui épousa Jean de David, ce qui paraît inexact, et N…qui épousa Guilaume *Rosel* (de Rozet), ce qui paraît être une confusion.

II Antoine de SOUBIRAN.
Dit fils de Jean de Soubiran, seigneur d'Arifat, il reçut diverses reconnaissances, le 2 juin 1513 et les jours suivants, acte reçu par Barthe, notaire de Réalmont[1644].
Il épousa, par contrat du 28 mai 1516, **Catherine de CAPRIOL,** dite par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, fille de Jacques de CAPRIOL, seigneur de Cuq, et d'Hélis de FONTAINES.
Ils eurent[1645]

3.1 Adhémar de SOUBIRAN, qui suit.

3.2 François de SOUBIRAN.
Etant sacristain de Lagrasse, il assista au mariage de son frère Adhémar.

3.3 Jean de SOUBIRAN.
Généalogie 1775 dit, en suivant ses preuves de Malte, qu'il fut présenté et reçu au prieuré de Toulouse, en 1554, qu'il était fils d'Antoine de Capriol, seigneur d'Arifat,

---

[1642] *Généalogie 1775,* fournissant la preuve.
[1643] *Généalogie 1775,* fournissant la preuve pour Antoine, grand-prieur ; Antoine, son frère ; Anne épouse Barillet, les autres enfants ne sont pas prouvés.
[1644] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p.1288.
[1645] *Généalogie 1775* nomme Adhémar, François et Jean.

et de Catherine de Capriol, fille de Jacques de Capriol, seigneur de Cuq, et d''Hélis de Fontaines-*Vaufleur* (Belflou), et qu'Antoine de Soubiran avait pour père Antoine de Soubiran mari de Catherine d'Azémar.
Il fut grand-prieur de Toulouse et mourut avant le 7 décembre 1595, date du codicille de son frère Adhémar.

III Adhémar (Azémar) de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat.
Adhémar de Soubiran, seigneur d'Arifat, fils et hoir dudit Antoine, passa une transaction, le 5 juillet 1577, avec Jacques de Saint-Maurice.
Il testa, le 20 novembre 1594, disant avoir six enfants mâles, Charles, son fils aîné, Georges dit *Rieumauran,* Jean dit *Guarseval* (Garceval)*,* Philippe, commandeur *du Levant* (de Lugan), chevalier de Malte, Pierre dit Ladouze, et Jacques dit Cazelle, et fit un codicille, le 7 décembre 1595, donnant à ses fils Georges, Jean, Pierre et Jacques, à chacun 4 000 livres y compris ce qui est porté dans son testament, mentionnant Delphine d'Aure, sa femme, et que Jean de Soubiran, grand-prieur de Toulouse, était son frère[1646].
Il avait épousé, par contrat du 27 octobre 1560, **Delphine d'AURE**[1647], fille de Charles d'AURE et de GRIMOARD, seigneur de Lamothe, Villebrumier, Brenac, et de Jacqueline des GUILLOTS, cette dernière, fille de Jacques des Guillots, baron d'Auriac, et d'Isabeau de Montbrun, dame du Faget, seigneuresse de la Salvetat, laquelle Isabeau de Montbrun testa, le 5 mai 1579, faisant des legs à ses petites-filles Isabelle et Delphine d'Aure, filles de sa fille Jacqueline des Guillots, femme de Charles d'Aure, seigneur de Lamothe[1648].
Delphine d'Aure testa le 15 mars 1593, nommant ses fils Charles, premier fils, Georges, Amblard, Jean, Philippe, Pierre et Jacques, et ses filles Marthe, Reine, Isabeau et Delphine de Soubiran, instituant son hoir son mari Adhémar de Soubiran[1649].
Ils eurent :

4.1 Charles de SOUBIRAN, qui suit.

4.2 Georges de SOUBIRAN, sieur de *Rieumoran* (peut-être Rieumazet ou Rieumajou.)

4.3 Amblard de SOUBIRAN.
Nommé dans le testament de sa mère du 15 mars 1593, il n'apparaît pas dans le testament de son père, le 20 novembre 1594.
Généalogie 1775, fournissant les preuves, dit qu'il fut chevalier de Malte, pris par les Turcs et réduit en esclavage.

[1646] Jean Vignau, *op.cit.,* III, pp. 1288-1289, pour la transaction de 1577, reçue Antoine Thuries, notaire royal de *Montquoqs ;* pour le testament de 1594, reçu par Bonnaure et expédié par Antoine Barthe, notaire d'Arifat ; pour le codicille de 1595, passé devant Sébastien de Régis, notaire de Martigues, au diocèse de Castres.
[1647] BnF Fr 32296, Jean Arraby, notaire de Limoux.
[1648] AD.HG 3 E 20233 Loubens Lauragais
[1649] BnF Fr 32296; Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1289.

4.4 Jean de SOUBIRAN, sieur de Garceval, **auteur de la branche des seigneurs de Lissac**[1650].

4.5 Philippe de SOUBIRAN.
Chevalier de Malte, il était commandeur de Lugan, en 1613.

4.6 Pierre de SOUBIRAN, auteur de la branche des seigneurs de Satur[1651].

4.7 Jacques de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat, de La Cazelle.
Il fut présent, le 12 janvier 1625, au contrat de mariage de Claude de Saint-Félix, seigneur de Couladère, et de Marthe de Gruel, fille de Pierre de Gruel, seigneur et baron de Caumont, Labourel, et de Madeleine de Soubiran[1652].
Il avait épousé, en premières noces **Anne de GLANDEVES**[1653].
Il avait épousé, en secondes noces, **Anne de CASTELLANE Mazaugues,** fille de d'Henri de CASTELLANE, seigneur d'Andon, Mazaugues, et de Jeanne de GLANDEVES.
Enfant du premier lit :

François de SOUBIRAN, seigneur de Travet.

Enfants du second lit :

Jean Philippe de SOUBIRAN d'Arifat.
Il fut chevalier de Malte, commandeur de La Chapelle.

Jeanne de SOUBIRAN d'Arifat[1654].
Veuve de Blaise de Roquefeuil, elle demeurait en 1668 et en 1706, au château de Londres, d'où postérité, dont Henri de Roquefeuil qui continua la lignée.
Elle avait épousé, par contrat du 12 septembre 1656, nommant ses parents, **Blaise de ROQUEFEUIL,** baron de Londres, vicomte de La Rode, seigneur de Cournonsec, etc., veuf de Constance de Valatde Saint Roman, avec un fils François Jules. Le futur était fils de Fulcrand de ROQUEFEUIL, baron de Londres, seigneur de Rouet, Cournonsec, etc., et de Marguerite d'AGUILHON.

4.8 Marthe de SOUBIRAN.

[1650] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1289.
[1651] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1290.
[1652] AD. Aude B 1989, Arnaud Lafage, notaire de Sainte-Camelle.
[1653] *Généalogie 1775* indique ses deux mariages et sa descendance, ce qui concerne Jean Philippe de Soubiran provient de ses preuves de Malte.
[1654] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 3, p. 210, pour tout ce qui la concerne, produisant AD. Hérault B 7618 pour le contrat de mariage.

Marthe de Soubiran, veuve d'Olivier de Brassac, seigneur de Cruzy , donna tous ses biens, le 7 janvier 1633, à son fils Marc Antoine de Brassac, seigneur de La Rozeraie[1655].

Elle avait épousé, par contrat du 16 avril 1578, dotée de 1 000 écus, nommant ses parents, **Olivier de BRASSAC,** seigneur de Cruzy (à 4 km de Castres, Tarn), fils de Grabriel de BRASSAC, seigneur de Cruzy, la future était assistée de Jean de Soubiran, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Renneville, son oncle[1656].

Olivier de Brassac mourut avant le 12 août 1627, date à laquelle Marthe de Soubiran, sa veuve, donna 2 350 livres, à Charles de Brassac, seigneur de Cruzy, son fils[1657].

4.9 Reine de SOUBIRAN.

Elle épousa, par contrat du 10 décembre 1584, au château d'Arifat, dotée de 700 écus, nommant ses parents, **Guillaume de MAS,** écuyer, seigneur de Massals[1658], lequel mourut avant le 19 avril 1646, date du contrat de mariage de son fils Henri.

Leur fils, noble (Henri) de Mas, seigneur de Massals, lieutenant d'artillerie de Sa Majesté dans la province de Navarre et de Béarn, épousa, par contrat filiatif du 19 avril 1646, au château de Féneyrols, Rose Françoise de Lafon de Calmont, fille de Jean Paul de Lafon de Calmont et de Montaigut, seigneur de Féneyrols, et de Marie de Durfort[1659].

4.10 Isabeau de SOUBIRAN.

Elle épousa, par contrat du 10 octobre 1588, au château d'Arifat, dotée de 666 écus 1/3, nommant son père, **Jacques de CABROL,** seigneur d'Arifat (en La Salvetat-sur-Agout, Hérault) et de Grualgues (en La Salvetat-sur-Agout), assisté de ses frères Jean de Cabrol, seigneur de Rieumajou, et Gabriel de Cabrol[1660].

Jacques de Cabrol était fils de Jean de Cabrol, seigneur de Sallevieille, et d'Antoinette de Montalet, il épousa, en secondes noces, par contrat du 10 octobre 1594, Esther de Goudon, testa le 9 juin 1611, nomma son fils Azémar, (Adhémar) issu de son premier lit, et les enfants issus de son second lit, et mourut avant le 14 octobre 1612[1661].

Généalogie 1775 nomme par erreur Jacques de Capriol l'époux d'Isabeau de Soubiran.

4.11 Delphine de SOUBIRAN.

Elle fut nommée par *Généalogie 1775,* comme épouse d'Antoine de Penne puis de Pierre de Capriol, ce qui est vraisemblable.

Sa présomption d'ascendance vient du fait qu'elle avait un neveu Alexandre de Soubiran à qui elle fit une donation en 1659 (étant certainement très âgée.)

[1655] AD. Aude B 35, Carminies, notaire de Sénégas.
[1656] AD. Aude B 20, Sébastien de Régis, notaire de Montcoqu, au diocèse de Castres.
[1657] AD. Aude B 31, Pierre Rodière, notaire de la *Béchoure.*
[1658] AD. Aude B 21, Sébastien de Régis, notaire de Montcoqu.
[1659] AD. Aude B 39, Etienne Sabatier, notaire.
[1660] AD. Aude B 21, Sébastien de Régis, notaire de Montcoqu.
[1661] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Cabrol,* produisant les preuves.

Delphine de Soubiran avait épousé, par contrat du 13 décembre 1595, **Antoine de PENNE,** seigneur de La Ferrandié, elle avait épousé en secondes noces, par contrat du 18 mai 1632, **Pierre de CAPRIOL**, seigneur de Puéchassaut (en Brousse, Tarn), veuf de Catherine de Nogaret, le fils de ces derniers, Pierre de Capriol, seigneur de Saint-Hilaire, épousa, Louise de Penne fille d'Antoine de Penne et de Delphine de Soubiran[1662]. Delphine de Soubiran, veuve, en premières noces, d'Antoine de Penne, seigneur de La Ferrandié, et en dernières noces de Pierre de Capriol, seigneur de Puéchassaut, donna 6 000 livres, le 21 mars 1659, à son neveu, Alexandre de Soubiran, sur les biens du feu sieur de La Ferrandié, son premier mari, faisant partie de la somme de 12 000 livres, portée sur une transaction du 27 mars 1632, entre Louise de Penne, sa fille, et Tristan de Penne, seigneur de La Ferrandié[1663].

4.12 Madeleine de SOUBIRAN.

Elle épousa par contrat du 18 juillet 1594, au château d'Arifat, nommant ses parents, dotée de 5 000 livres, **Paul de GRUEL,** seigneur de Labourel, habitant Fronton, la future fut assistée de Jean de Soubiran, grand-prieur de Toulouse, son oncle, fut présent Olivier de Brassac, seigneur de Cruzy[1664].

Pierre de Gruel, seigneur et baron de Caumont, seigneur de Labourel, et Madeleine de Soubiran eurent au mois deux fils et une fille : Charles de Gruel, baron de Caumont, qui épousa, par contrat du 26 février 1623, Jeanne de Ferrouil de Celles, fille de Blaise de Ferrouil, seigneur de Celles, et de Gabrielle de Tersac[1665] ; Jean de Gruel Labourel, reçu chevalier de Malte, en 1610[1666] ; Marthe de Gruel qui épousa, par contrat filiatif du 12 janvier 1625, Claude de Saint-Félix, seigneur de Couladère, fils de Germain de Saint-Félix, seigneur et baron de Gaudiés, et de feue Marguerite de Noé, parmi les présents, Jacques de Soubiran, seigneur de La Cazelle, Azémar de Soubiran, sieur d'Arifat[1667].

IV Charles de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat.

Il fut présent, le 3 avril 1617, au château de Rasisse, en Albigeois (à 1 km du Tavet, Tarn), au contrat de mariage de Jean de Gameville, seigneur de Puginier, et de Gloriande de Genibrousse et de Montbrun[1668].

Charles de Soubiran, seigneur d'Arifat, oncle maternel de Charles de Brassac, seigneur d'Arquinier, fils d'Olivier de Brassac, seigneur de Cruzy, et de Marthe de Soubiran, assista son dit neveu, le 10 septembre 1626, lors de son contrat de mariage avec Paule Le Noir, fille de feu Pierre Le Noir, seigneur de Cambon, et de feue Paule de Châteauverdun[1669].

[1662] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Capriol.*
[1663] AD. Aude B 41.
[1664] AD.HG Reg. Ins 6.
[1665] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, p. 101, de Santa, notaire de Saint-Paul-de-Jarrat.
[1666] *Généalogie 1775,* se référant aux preuves de Malte.
[1667] AD. Aude B 1989, Arnaud Lafage, notaire de Sainte-Camelle.
[1668] AD. Aude B 1998.
[1669] AD. Aude B 31, Jacques Fargues, notaire de *Bosacourt.*

Il avait épousé, par contrat du 14 décembre 1597, **Isabeau de CAPRIOL,** fille d'Alexandre de CAPRIOL, seigneur de Bosquillon, Sours, et d'Anne de COMMINGES[1670].
Anne de Comminges, fille d'Antoine Roger de Comminges, coseigneur de Serviès, et de Françoise de Saman, avait épousé, par contrat du 12 janvier 1577, Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, fils de Louis de Capriol, seigneur de Bosquillon, et d'Irlande Vidal (cette dernière était fille de Joffre Vidal, seigneur de Serviès, et d'Irlande de Lafon de Feneyrols[1671]), Isabeau de Capriol, veuve de Charles de Soubiran, seigneur d'Arifat, fit une donation de 2 000 livres, le 29 mars 1646, à Philippe de Soubiran, seigneur de Garceval, et Françoise de Soubiran, ses enfants[1672].
Ils eurent :

5.1 Alexandre de SOUBIRAN, qui suit.

5.2 Philippe de SOUBIRAN, seigneur de Garceval.
Il reçut une donation de sa mère le 29 mars 1646.
Il était en litige, en 1664, avec Jean de Pélamourgue, seigneur de *Gressanier*, et Louis de Pech, seigneur de Saint-Martin, pour deux créances[1673].

5.4 Antoine de SOUBIRAN.
Il fut reçu dans l'ordre de Malte, en 1618.

5.4 Françoise de SOUBIRAN.
Elle fut citée, le 29 mars 1646 dans le testament de sa mère.
Maurice Vuillier dit, sans preuve, que c'est elle qui épousa Charles de Salles, ce qui est possible, selon la chronologie, mais ne repose sur aucune donnée. Françoise de Soubiran, épouse de Charles de Salles est indiquée au degré suivant, sans fournir la preuve de l'ascendance, par *Généalogie 1775,* mentionnant le testament de son mari en 1663 et le sien le 3 octobre 1693. On constate que l'assertion de Maurice Vuillier repose sur une hypothèse inexacte.
Ce que l'on sait est qu'une Françoise de SOUBIRAN avait épousé, par contrat du 18 janvier 1633, **Charles de SALLES,** seigneur de Fontvives, fils de Jérôme de SALLES, seigneur de Fontvives[1674]. Charles de Salles passa une transaction, le 30 décembre 1639, avec son frère Gabriel de Salles, seigneur de Grilhon[1675]. Charles de Salles, seigneur de Fontvives, testa le 15 janvier 1663, ordonnant que sa femme Françoise de Soubiran, soit maîtresse de ses biens jusqu'à ce qu'André de Salles, leur

[1670] Le mariage est prouvé par l'acte de 1646 (nfra) ; la date du contrat et l'ascendance d'Isabeau de Capriol est indiquée *Généalogie 1775,* produisant les preuves de Malte d'Antoine de Soubiran, présenté en 1618.
[1671] Cette union apparaît dans un procès le 16 décembre 1618 relatif à la succession de Joffre Vidal et d'Irlande de Feneyrols, André Navelle, *op.cit,* X, p.221, se référant à AD.HG Bessier 963
[1672] AD. Aude B 38, Antoine Roziers, notaire d'Albi.
[1673] *Généalogie 1775,* produisant la preuve.
[1674] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 127 ; Maurice Vuillier dit que Charles de Salles était fils de Jérôme de Salles, seigneur de *Fontvives* (en réalité seigneur et baron de Gudanes), et d'Antoinette de Miglos de Luzenac, ce qui est anachronique ceux-ci s'étant mariés par contrat du 21 mai 1663.
[1675] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 127.

fils, ait atteint l'âge de 25 ans ; Jérôme de Salles, seigneur de Fontvives, et ses fils Charles de Salles et Gabriel de Salles, sieur de Grilhon, furent maintenus nobles, le 20 décembre 1668[1676].

5.5 Anne de SOUBIRAN.

Anne de Soubiran, fille de Charles de Soubiran, seigneur d'Arifat, épousa, **Jean du PUY,** seigneur de Cagnac, fils de Sébastien du PUY, seigneur de Caramoux et de Cagnac, en Albigeois, et de Blanche du CHAYLAR[1677].

V Alexandre de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat.

Alexandre de Soubiran, seigneur d'Arifat, assista, le 6 juin 1643, au contrat de mariage de François de Genibrousse, seigneur du Travet, son cousin, et de Marguerite de Capriol, fille de Charles de Capriol, seigneur de La Roque, et de Marie de Poncet, la future fut assistée de Louis de Capriol, seigneur de Laval, son frère, de Pierre de Capriol, seigneur de La Verdussière, son cousin, de Charles de Brassac, seigneur de Cruzy, son cousin[1678]. Alexandre de Soubiran, seigneur d'Arifat, reconnut, en 1670, avoir reçu 2 000 livres, de Jean de Franc, seigneur de Cahuzac, constituées par feue Suzanne de Genibrousse, à Claire de Franc, son épouse, suivant leur contrat de mariage du 11 novembre 1640, reçu par Guillaume Fontes, notaire de Montgey, confirmées par le testament de feue la demoiselle de Genibrousse, du 8 avril 1660, payées le 29 mars 1669[1679].

Alexandre de Soubiran mourut avant le 8 septembre 1690, date du contrat de mariage de sa fille Anne.

Il avait épousé, par contrat filiatif du 11 novembre 1640, **Claire de FRANC,** dotée de 20 000 livres, fille de Charles de FRANC, seigneur de Cahuzac, et de Suzanne de GENIBROUSSE, furent présents Charles de Capriol, seigneur de Laval et de La Roque, Charles de Brassac, seigneur de Cruzy, de François de Genibrousse, seigneur du Travet, Guillaume de Corneilhan, seigneur de Magrin[1680]. Claire de Franc, femme d'Alexandre de Soubiran, seigneur d'Arifat, mourut, à Arifat, le 4 février 1681, âgée de 64 ans.[1681]

Ils eurent :

6.1 Jean Charles de SOUBIRAN, chevalier, seigneur d'Arifat, de *Rieumoran* (Rieumazet ?).

Jean Charles de Soubiran réclama, en 1697, en qualité de fils donataire d'Alexandre de Soubiran et de Claire de Franc, l'ouverture, à son profit, de la substitution, introduite, le 20 novembre 1694, pour la terre d'Arifat, par son bisaïeul Adhémar de Soubiran[1682].

[1676] Jean Vignau, *op.cit.,* III, pp. 1223-1224, se référant à Delguies, notaire de Saint-Félix, pour le testament de 1663.

[1677] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 795. *Généalogie 1775* dit sans en fournir la preuve que le mariage eut lieu le 2 juillet 1627

[1678] AD. Aude B 38, Etienne Rodière, notaire.

[1679] AD.HG 3 E 18756 Saint-Félix-Lauragais.

[1680] AD. Aude B 37, Guillaume Fontes, notaire de Mongey.

[1681] RP. Arifat.

[1682] *Généalogie 1775.*

Il avait épousé, le 20 avril 1686, **Marie de GARCEVAL de Pélegri,** fille de Jean François de GARCEVAL, de Pélegri, seigneur de La Roque-Sainte-Marguerite (Aveyron), Recoules, et de Françoise de BESSUEJOULS de ROQUELAURE, mariés le 17 février 1662[1683].

6.2 Jean de SOUBIRAN dit d'ARIFAT, seigneur de La Rivière.
Entré jeune dans la compagnie des mousquetaires noirs, où il fut successivement sous-brigadier, brigadier et maréchal des logis, et se distingua plusieurs fois, il fut nommé, en 1703, deuxième cornette de cette compagnie à la mort de monsieur des Aubières et mourut subitement le 20 octobre1704[1684].

6.3 Henri de SOUBIRAN, qui suit.

6.4 Suzanne de SOUBIRAN
Son ascendance et son mariage sont prouvés par le contrat de mariage de sa sœur Anne, et confirmée par la dispense de mariage, en 1680, de Barthélemy de Laurens du Castelet et de Marthe de Soubiran d'Arifat, parents au 3ème degré[1685], les mariés étaient cousins issus de germains. Ceci est confirmé par ce qui suit :
Une sentence fut rendue en 1695-1696, en faveur de Suzanne de Soubiran, agissant tant de son chef que comme héritière de Françoise de Soubiran,, sa sœur, suivant son testament du 13 octobre 1693, poursuivant saisie et bannissement contre Jean Charles de Soubiran, seigneur d'Arifat, leur frère, pour obtenir leurs droits légitimaires réglés à 15 000 livres par une transaction du 12 avril 1688[1686].
Elle avait épousé, (par contrat du 9 février 1679), **Barthélemy de LAURENS,** seigneur du Castelet, coseigneur de Puginier, fils d'Olivier de LAURENS, seigneur des Andivats (actuellement Antipas), coseigneur de Puginier, et d'Isabeau de BRASSAC, fille d'Olivier de Brassac, seigneur de Cruzy, et de Marthe de Soubiran d'Arifat[1687]. Bernard de Laurens qui avait succédé à son frère aîné, Marc Antoine, dans les biens de sa famille, rendit hommage au roi, le 20 mars 1689, et testa le 20 mars 1708, d'où postérité[1688].

6.5 Anne de SOUBIRAN.
Elle épousa par contrat filiatif du 8 septembre 1690, au château du Castelet, dotée de 6 300 livres, Monsieur Maître **Jacques de FERRAND,** avocat en la Cour, fils de

---

[1683] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome III, pp. 192-193 ; Maurice Vuillier nomme, par erreur, Marie de Granval de Pélegri l'épouse de Jean François de Soubiran et dit que le mariage eut lieu le 8 février 1686, suivant *Généalogie 1775,* ce qui doit être une date de contrat.
[1684] *Généalogie 1775,* produisant les preuves.
[1685] AD. Tarn G 320.
[1686] AD. Aude B 968.
[1687] L'ascendance de Barthelemy de Laurens est indiquée par Jules Villain, *op.cit,* II, pp. 1049-1050, qui ignore son alliance avec Suzanne de Soubiran, ce qui le concerne provient de cette source, son testament fut reçu par Cabanis, notaire d'Issel, la date de son contrat de mariage est indiquée, sans preuve, par Maurice Vuillier.
[1688] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1050.

Monsieur Maître Jean François de FERRAND, conseiller du roi, président au présidial de Castelnaudary, seigneur de Puginier, et de Georgette du CUP, la future fut assistée de son frère Jean Charles de Soubiran, chevalier, seigneur d'Arifat, et de sa sœur, Suzanne de Soubiran, épouse de Barthélemy de Laurens, seigneur du Castelet, coseigneur de Puginier[1689],

6.6 Isabeau de SOUBIRAN.
Elle fut baptisée à Arifat, le 29 septembre 1663, le parrain fut M. de Long, conseiller au parlement de Toulouse, la marraine Isabeau de Ratte, femme de M. de Montgey, elle mourut à Arifat, le 30 avril 1674[1690]. C'est peut-être elle qui avait été religieuse à La Salvetat[1691].

6.7 Françoise de SOUBIRAN.
Dite sœur de Suzanne de Soubiran et de Jean Charles de Soubiran, seigneur d'Arifat, elle mourut avant 1695, ayant testé le 13 octobre 1693 (supra.)

6.8 Anne de SOUBIRAN.
Selon *Généalogie 1775,* elle épousa **Charles de *BERNES*** (BERNE), fils de Charles de *BERNES* (BERNE), seigneur de La Gautherie, et de Marie de RAMES. Ces derniers s'étaient mariés par contrat du 25 juillet 1646. Le contrat de mariage de Charles de Berne, seigneur de La Gautherie, et d'Anne de Soubiran, le 26 janvier 1679, fille d'Alexandre de Soubiran et de Claire de Franc, est indiqué par Stéphane Cosson, Anne de Soubiran mourut en couches le 15 novembre 1679, ayant eu un fils Alexandre de Berne, né à Albi le 7 novembre 1679, qui y mourut le 12 mars 1684. Charles de Berne épousa en secondes noces, vers 1684, Cécile du Lac, fille de Pons du Lac, seigneur de Carbes, et de Madeleine de Villeneuve, d'où postérité[1692].

6.9 Marthe de SOUBIRAN.
Dite, sans preuve, religieuse à Sainte-Marie de Toulouse[1693].

6.10 peut-être Jeanne (alias **Diane) de SOUBIRAN d'Arifat.**
La possibilité d'ascendance provient de la qualification d'Arifat de l'épouse de Jean de Pagèse, et de la chronologie.
Jeanne de Soubiran épousa par contrat du 14 octobre 1663, **Jean de PAGES (alias PAGESE),** coseigneur direct d'Azas et de Saint-Lieux, fils de Claude de PAGES, marquis d'Azas, et de Marie de RIVALS. Leur troisième fils, Pierre de Pagès, marquis de Saint-Lieux, épousa par contrat du 22 octobre 1725, Marie Angélique de Lévis-

[1689] AD. Aude B 2006.
[1690] RP. Arifat.
[1691] *Généalogie 1775* nomme cette Isabeau de Soubiran, religieuse, fille d'Alexandre et de Claire de Franc,
[1692] Stéphane Cosson, *Héraldique et Généalogie,* n°171, avril-juin 2004, pp.115-116, reprenant sa publication dans la *Revue du Tarn,* pour tout ce qui concerne Charles de Berne, son ascendance, ses mariages et sa postérité.
[1693] *Généalogie 1775*

Léran[1694] ; ce contrat est également produit par Maurice Vuillier, qui nomme Diane de Soubiran d'Arifat, la mère de Pierre de Pagèse, marquis de Saint-Lieux[1695]. Il faut noter le mariage très tardif de Pierre de Pagès, 62 ans après le contrat de mariage de ses parents, qui s'explique probablement par le fait qu'il était un tardillon et qu'il se maria après les décès de ses deux frères plus âgés.)

VI Henri de SOUBIRAN, marquis d'Arifat, seigneur de La Bessière.
Il faut noter le mariage très tardif d'Henri de Soubiran, 67 ans après le contrat de mariage de ses parents, 46 ans après le décès de sa mère, âgée d'environ 64 ans.)
Il entra à la première compagnie des mousquetaires, le 5 janvier 1674, fut nommé sous-brigadier, le 18 août 1679, brigadier en 1680, maréchal des logis le 22 février 1683, deuxième cornette de sa compagnie par brevet le 2 novembre 1704, il obtint le 3 décembre suivant une commission pour tenir rang de mestre de camp de cavalerie. Nommé premier enseigne de sa compagnie, le 16 avril 1710, maréchal des camps et armées du roi par brevet du 1er février 1719, il se démit de son enseigne en avril suivant et quitta le service.
Sa carrière fut rappelée dans sa notice nécrologique du 3 mai 1721, disant qu'il mourut le 18 avril 1721, dans la soixante-neuvième année de son âge[1696].
Il avait épousé, le 15 novembre 1707, **Brunette de PINETON de CHAMBRUN**, fille de Charles de PINETON de CHAMBRUN et de Suzanne de COMBET, ces derniers mariés le 12 mars 1676[1697].
Ils eurent :

VII Albert de SOUBIRAN, chevalier, marquis d'Arifat.
Il était mousquetaire en 1729, devint lieutenant au régiment de Béarn infanterie, le 26 août 1733, lieutenant premier aide-major au régiment des gardes-françaises, le 11 février 1747, il y avait rang de colonel le 7 mars 1758, il fut fait brigadier des armées du roi par brevet du 25 juillet 1762[1698].
Il fut cité, en 1763, brigadier des armées du roi, lieutenant premier aide major du régiment des gardes françaises, comme parent au 7ème degré de Rose de Soubiran, de messieurs Jean Arnaud de Soubiran, Jean Bertrand de Soubiran, habitants du Fousseret, et enfants de feu noble Jean François de Soubiran, et de Marie Durrieu, tous mineurs de 25 ans[1699].
« Le 15 septembre 1763, par devant Robineau et Hugues de Cierville, notaires au châtelet de Paris, Marie Jeanne de Montesquiou, baronne de Gaix, fondée de procuration de son mari (Louis François Alexandre de Richard), transigea avec messire Albert de Soubiran, chevalier, marquis d'Arifat, brigadier des armées du roi et premier aide-major au régiment des Gardes françaises, seul représentant de la maison d'Arifat, au sujet d'une prétendue substitution de la terre de Serviès au profit de cette maison, terre que possédait la baronne de Gaix, comme

[1694] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 495-496.
[1695] Maurice Vuillier produisant les Archives de Léran.
[1696] *Généalogie 1775* pour ce qui tout ce qui le concerne,, produisant les preuves de sa carrière militaire.
[1697] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* tome I, p. 400, pour le mariage des parents de Brunette.
[1698] *Généalogie 1775,* produisant les preuves.
[1699] AD.HG 3 E 20393 Le Fousseret.

héritière de Pierre de Castelnau, son aïeul. Par cette transaction, le marquis d'Arifat se désista de ses prétentions à cette substitution[1700].»
Il mourut ab intestat, le 17 décembre 1763, à Versailles[1701].

III
Seigneurs de Lissac

L'auteur de cette branche, Jean de Soubiran, sieur de Garceval, puis seigneur de Lissac, était fils d'Adhémar de Soubiran, seigneur d'Arifat, et de Delphine d'Aure, comme cela est prouvé par la maintenue de noblesse, le 23 août 1698, d'Henri de Soubiran, seigneur de Lissac, leur petit-fils[1702]. La généalogie de cette branche publiée par Jean Noulens est très succincte, elle a été complétée dans ce qui suit essentiellement par des données venant de Jean Vignau, de Barrière-Flavy, et des actes fournis par Maurice Vuillier.

IV Jean de SOUBIRAN, seigneur de Lissac (à 6 km au nord-ouest de Saverdun, Ariège), de Labatut (à environ 1 km au sud-est de Lissac) du chef de sa femme.
Jean de Soubiran, seigneur de Lissac et de Labatut (Ariège, ces deux seigneuries sont souvent associées), fut présent, le 20 mai 1607, au contrat de mariage de noble Louis de Benet, habitant Toulouse, et de Marie de Barèges[1703].
Jean de Soubiran, seigneur de Lissac, qui possédait, en 1616, la métairie de Dardarat, fit un échange de terres dans la métairie de Las Galafes, à Saint-Quirc, avec noble Bernard de *Berdayis*[1704] (Verdais). Il fut présent, le 11 septembre 1618, au contrat de mariage de Jean Paul du Faur, fils de Pierre du Faur, seigneur d'en Cuns, et de Gabrielle de Sabatier[1705].
Il testa, le 7 novembre 1621, nommant son épouse Louise de Châteauverdun, nommant ses enfants, Philippe de Soubiran, Jacques, mort jeune, Germaine, morte en bas âge, Henri de Soubiran, seigneur de Montmaur, coseigneur de Lissac, Louise de Soubiran[1706]. Il mourut avant le 16 octobre 1625, date à laquelle Louise de Châteauverdun d'Espagne, dame de Lissac, sa veuve, passa un bail[1707].
Il avait épousé, par contrat du 19 juillet 1597, au château de Lissac, **Louise de CHÂTEAUVERDUN et d'ESPAGNE,** dame de Lissac, dotée de 10 000 livres, fille de feu Corbeyran de CHÂTEAUVERDUN et d'ESPAGNE, et de Jeanne de NOE, qui venaitt de se remarier avec Barthélemy de BUISSON, seigneur de Varagne[1708].
Louise de Châteauverdun épousa, en secondes noces, (le 7 février 1633), Guillaume de COSSY(ou Cocy, ou Coucy), seigneur de Cordé[1709].

[1700] Lainé, *Archives de la noblesse de France,* tome 2, Famille de Richard, p.8
[1701] *Généalogie 1775.*
[1702] Jean Vignau, *op.cit.,* III, pp. 1288-1289.
[1703] AD.HG 3 E 9473, Caujac.
[1704] C. Barrière-Flavy, *Histoire de la ville et châtellenie de Saverdun,* p. 183, note 2, produisant les Archives communales de Lissac.
[1705] AD. Aude B 1998.
[1706] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1289, indique ce testament et Philippe ; Barrière-Flavy indique les 5 enfants.
[1707] AD.HG 3 E 16691 Noé.
[1708] AD.HG Reg. Ins. 7.
[1709] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Châteauverdun.*

En 1647, Louise de Châteauverdun, dame de Lissac, est citée avec Guillaume de *Coussy* (Cossy), seigneur de Cordé. Guillaume de *Coussy*, seigneur de Lissac, possédait, en 1675, la métairie de Bramefan, contenant des bois et vignes nobles, et trois paires de labourage[1710]. Louise de Châteauverdun mourut le 12 novembre 1656[1711].
Guillaume de Cossy, seigneur de Cordé, qui doit être le même, épousa, par contrat du 27 avril 1657, Marie Delpech, il était fils de Gillis de Cossy, sieur de Cordé, et de Jeanne de Bréchan, mariés par contrat du 27 avril 1592, leur fils Joseph de Cossy, baptisé le 26 février 1666, fut maintenu noble, le 26 juin 1715[1712].
Jean de Soubiran et Louise de Châteauverdun eurent :

5.1 Philippe de SOUBIRAN, qui suit.

5.2 Jacques de SOUBIRAN.
Il mourut, jeune, avant le 7 novembre 1621, date du testament de son père.

5.3 Germaine de SOUBIRAN.
Elle mourut, en bas âge, selon le testament de son père.

5.4 Henri de SOUBIRAN, seigneur de Montmaur, coseigneur de Lissac
Il fut cité en 1671-1673, seigneur de Montmaur, coseigneur de Lissac. Il mourut en 1688, selon la donation du 23 mars 1691, de son neveu Jean de Soubiran.

5.5 probablement Paule de SOUBIRAN.
La présomption d'ascendance vient du fait que son mari, Bernard de Pontaut, ainsi que Paul d'Orbessan tuteur des enfants de Philippe de Soubiran, et Henri de Soubiran, seigneur de Montmaur, donnèrent, en 1659, tout pouvoir à Henri de Pontaut (infra.)
Elle épousa **Bernard de PONTAUT,** seigneur de Pontaut, Péchauriol, gouverneur de Montaut, qui avait épousé, en premières noces Anne de Sers, laquelle mourut avant le 14 février 1639, cette dernière avait épousé, par contrat du 2 décembre 1626, Bernard de PONTAUT, seigneur de Pontaut, Péchauriol, gouverneur de Montaut, fils de feu Georges de PONTAUT et d'Oubriette d'ASTORG de Montbartier[1713].
Bernard de Pontaut, testa le 24 juillet 1651, nommant ses 2 fils issus de son 1er mariage avec Anne de Sers, qui avait été dotée de 12.000 livres, Henry de Pontaut, institué héritier universel, Jean de Pontaut, qui reçut 1.500 livres ; de son second mariage, avec Paule de Soubiran, qui avait eu 12.000 livres, il avait eu Louis, Philippe, Henry, Jeanne, Marie Anne, Anne Marie, Françoise, qui reçurent chacun 1.500 livres, il étaitt frère de Jean de Pontaut et fils d'Oubriette d'Astorg[1714].

[1710] C. Barrière Flavy, *Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun,* pp. 183-184, produisant les AM. Toulouse, ms.2047, p. 623, pour la métairie de Bramefan, en 1675.
[1711] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Châteauverdun,* Juin 2010, la preuve n'est pas fournie, cette date est vraisemblable car Guillaume de Cossy se remaria, en secondes noces, par contrat du 27 avril 1657.
[1712] Jean Vignau, *op.cit.,* I, pp. 403-404.
[1713] BnF Fr 32298
[1714] AD. HG 3 4786 Toulouse, Lacombe, notaire

V Philippe de SOUBIRAN, sieur d'Arnac (peut-être le lieu de ce nom à 2 km de Castres) puis seigneur de Lissac et de Labatut.
Il mourut dès 1659, date à laquelle Pierre d'Orbessan, seigneur de Lissac, était tuteur des enfants de feu Philippe de Soubiran, et de Marguerite d'Orbessan, Henri de Soubiran, seigneur de Montmaur, et Bernard de Pontaut, seigneur dudit lieu, donnèrent tout pouvoir à Henri de Pontaut, seigneur de La Terrasse[1715].
Il avait épousé, par contrat du 28 janvier 1648, **Marguerite d'ORBESSAN**[1716], fille de Pierre d'ORBESSAN, seigneur de Lissac et de Labatut, et de Delphine de NOBLES.
Pierre d'Orbessan, seigneur de Lissac et de Labatut, testa le 25 mars 1662, nommant sa femme Delphine de Nobles, il avait 2 fils et 3 filles, il nomma héritière universelle sa fille aînée Marie d'Orbessan, veuve de Hiérosme de Castet, baron de Saint-Martin, il fit des legs à ses filles Marguerite d'Orbessan, veuve de Philippe de Soubiran, seigneur de Lissac et Françoise d'Orbessan, femme de Nicolas d'Encausse, seigneur du Pouy de Touges, ses 2 fils ont été condamnés à mort par contumax pour un crime, ils les nomma héritiers universels s'ils étaient réhabilités[1717], Marguerite d'Orbessan, veuve de Philippe de Soubiran, seigneur de Lissac, reconnut avoir reçu, en 1668, une certaine somme d'Henri de Pontaut, seigneur de La Terrasse et de Lissac, et des demoiselles ses sœurs[1718], ce qui renforce la présomption d'ascendance de Paule de Soubiran (supra.)
Ils eurent :

6.1 Jean de SOUBIRAN, seigneur de Lissac et de Labatut.
Jean de Soubiran, seigneur de Lissac et de Labatut, fils de feus Philippe de Soubiran et Marguerite d'Orbessan donna, le 23 mars 1691, à l'hôpital de Notre Dame de La Garde, à Pamiers (Ariège), premièrement tous les biens dépendant de la *substitution* (probablement succession) qu'avait établie, par son testament du 7 novembre 1621, son aïeul Jean de Soubiran. La donation ne devait être valable que si le frère unique (Hyacinthe était mort) du donateur, Henri de Soubiran, venait à décéder sans postérité mâle ou bien si lui-même ne se mariait pas, mais en attendant l'hôpital devait jouir des biens, secondement toute la part qui lui revenait de son oncle, Henri de Soubiran, seigneur de Montmaur, décédé en 1688[1719].

6.2 Henri de SOUBIRAN, qui suit.

6.3 Hyacinthe de SOUBIRAN.
Des lettres royales du 17 février 1683 adjugèrent à Henri de Soubiran l'héritage d'Hyacinthe de Soubiran, son frère, qui l'avait institué son héritier en 1681, mais qui

[1715] AD.HG 3 E 24563
[1716] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1289.
[1717] AD.Gers I 2690 n°14974. Les 2 fils obtinrent des lettres de rémission en 1667
[1718] AD.HG 3 E 24564
[1719] AD. Ariège B 145.

avait vu ses biens captés par Jean de Soubiran[1720]. Antoine de La Fage, trésorier général de France en la généralité de Toulouse, déclara, le 5 janvier 1693, que le sieur de Lissac lui avait fait remettre, à la fin de l'année 1692, une lettre de change de 600 livres pour subvenir au paiement de 9 190 livres dues audit sieur de La Fage, par feu Hyacinthe de Soubiran, abbé de Lissac, frère dudit sieur de Lissac, après sa maladie et son enterrement, selon des frais envoyés en 1683[1721].

6.4 Marie de SOUBIRAN

Marie de Soubiran, veuve de Joseph du Vivier, seigneur de Lissac, testa le 18 août 1715, dans sa maison de Mauran, à Lissac, faisant des legs à ses filles Françoise et Marguerite, et instituant héritier universel, Henri du Vivier, son fils[1722].

Elle avait épousé, par contrat filiatif du 9 août 1686, **Joseph du VIVIER,** seigneur de La Bastide de Couloumat (à 3 km de Belpech, Aude), fils de feu Amans du VIVIER et de Marie de NOBLET, la future fut assistée de son frère Henri de Soubiran, de Jean François d'Orbessan, sieur de Lissac, d'Henri de Pontaut, sieur de La Terrasse, le futur reçut de sa mère 1 000 écus, moitié de sa constitution dotale, il donna à sa future épouse le château de La Bastide en cas de prédécès[1723]. L'ascendance de Joseph du Vivier, seigneur de La Bastide de Couloumat figure dans la maintenue de noblesse d'Amans du Vivier, son père, et des frères de celui-ci, du 28 juin 1669. Marie de Noblet, veuve d'Amans du Vivier, seigneur de La Bastide, avait testé le 22 juin 1692, au profit de son fils aîné Joseph du Vivier, elle avait épousé en 1641 Amans du Vivier[1724].

Paul d'Orbessan, baron de Saint-Martin et Henri du Vivier étaient, le 7 octobre 1734 seigneurs de Lissac. A cette date Henri du Vivier, qui doit être le fils de François et de Marie de Soubiran, vendit une partie de ses biens, pour 5 000 livres[1725].

VI Henri de SOUBIRAN, seigneur de Lissac et de Labatut..

Henri de Soubiran, fils de Philippe de Soubiran, sieur d'Arnac, et de Marguerite d'Orbessan, fut baptisé le 9 novembre 1649, il fut maintenu noble, le 23 septembre 1698, à Montauban[1726].

Henri de Soubiran, seigneur de Lissac, mourut avant le 5 juillet 1723, date de la fondation d'un obit par sa veuve Jeanne Marie de La Fage[1727].

Il avait épousé, par contrat filiatif insinué le 30 juin 1682, Jeanne **Marie de LA FAGE,** dotée de 12 000 livres, fille de feu Ferréol de LA FAGE, avocat au parlement de Toulouse, ancien

---

[1720] C. Barrière Flavy, *Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun,* p. 184, note 2, produisant les Archives communales de Lissac.

[1721] AD. Ariège 5 E 7235 Saint-Girons.

[1722] Maurice Vuillier, se référant à Gaillac.

[1723] Maurice Vuilier produisant les Archives de Cintegabelle.

[1724] Jean Vignau, *op.cit.,* pp. 2305-2306 ; 2377.

[1725] C. Barrière-Flavy, *Histoire de la ville et châtellenie de Saverdun,* p. 184, produisant les AM. Toulouse, ms 2049, p. 141.

[1726] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1289.

[1727] AD. Ariège 2 C 920.

capitoul, et de Jeanne de SOUEIX, furent témoins Jean de La Fage, chanoine de Couserans, et Guillaume de La Fage, archidiacre de Comminges, frères de la mariée[1728].
Le 5 avril 1691, Jeanne de Soueix, veuve de Ferréol de La Fage, donna 1 500 livres, à Jeanne Marie de La Fage, femme d'Henri de Soubiran, seigneur de Lissac et de Labatut, à prendre sur les biens du sieur Jean Labrit, son premier mari[1729].
Jeanne Marie de La Fage, veuve d'Henri de Soubiran, seigneur de Lissac, testa le 3 août 1732, instituant héritier Joseph de La Fage, son neveu[1730].

IV
Seigneurs de Satur, Calvairac

L'auteur de cette branche Pierre de Soubiran est dit de La Douze dans le testament de son père Adhémar de Soubiran, seigneur d'Arifat, du 20 novembre 1594, puis dans son codicille du 7 décembre 1595, ce dernier avait épousé Delphine d'Aure par contrat du 7 décembre 1560.
La plupart des données, concernant cette branche proviennent des preuves de noblesse de Jacques de Soubiran de Satur[1731], nous n'avons pas d'autres données autres que celles-là et quelques unes produites par Joseph Noulens ce qui est probablement dû au fait que cette branche s'installa à Mur-de-Barrez (Aveyron.) Hippolyte de Barrau cite François de Soubiran, sieur de Las Caselles, habitant Martrin (élection de Millau), qui fut maintenu noble en 1668, à Montauban[1732], ce qui ne signifie pas qu'il appartenait à cette branche[1733].

IV Pierre de SOUBIRAN, seigneur de La Douze (un lieu de ce nom dans l'Aude) et de Chadeval (lieu inconnu.)
Il avait épousé **Jeanne de MOISSET (MOYSSET ?),** comme cela apparaît dans le contrat de mariage de leur fils Louis.
Maurice Vuillier ajoute un degré (Pierre) entre le fils d'Adhémar de Soubiran et de Delphine d'Aure, et l'époux de Jeanne de Moisset, ce qui n'apparaît pas dans les preuves de noblesse de leur descendant Jacques de Soubiran de Satur qui épousa par contrat du 29 mai 1696 Gabrielle de Ponbrel. Pierre de Soubiran, fils d'Adhémar de Soubiran, cité avant dernier dans la liste des fils de celui-ci (et dans celle de Delphine d'Aure) pourrait être né vers 1570 et, étant un cadet, se marier vers 1600 (pour avoir, en plus de Louis, trois enfants cités dans un procès en 1611 ou 1612, infra), et avoir un fils, Louis, se mariant par contrat du 28 janvier 1665. S'il y avait un degré à ajouter ce serait plutôt entre Louis de Jacques, mais il faut accepter les preuves de noblesse, de toute façon le mariage de Louis avec Marie du Buisson était peut-être une seconde ou même une troisième union.

[1728] AD. *Ariège* (Aude ?), B 44.
[1729] AD. Ariège 5 E 7235.
[1730] AD. Ariège 2 C 921.
[1731] Jean Vignau, *op.cit.,* III, pp.1290-1291.
[1732] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* IV, p. 357.
[1733] La qualification de Las Caselles suggère qu'il pourrait être le fils de Jacques de Soubiran, seigneur de La Cazelle, et d'Anne de Glandevès, sa première épouse.

Nous connaissons une famille Moisset, d'origine chevaleresque, originaire d'Aurillac, dont une branche, apparaissant le plus souvent comme Moysset, s'établit au 15ème siècle, dans le Toulousain[1734], Jeanne de Moisset pourrait être issue de cette famille (l'implantation à Mur-de-Barrez, pourrait provenir de Jeanne de Moisset, appartenant à la famille auvergnate de ce nom) . Une autre famille Moisset était établie dans les Landes, ce qui paraît bien éloigné.
Ils eurent :

5.1 Louis de SOUBIRAN, qui suit.

5.2 François de SOUBIRAN.
Avec ses sœurs, Marie et Suzanne, il fut cité, en 1611 ou 1612, dans un procès pour faire fixer leurs légitimes dans la métairie de Satur, dans la part qui avait été fixée, à chacun, par leurs père et mère, Pierre de Soubiran et Jeanne de Moisset[1735],

5.3 Marie de SOUBIRAN.

5.4 Suzanne de SOUBIRAN[1736].

V Louis de SOUBIRAN, seigneur de Satur (lieu inconnu) et de Calvairac (peut-être le lieu de ce nom dans l'Aude).
Louis de Satur, sieur de Calvairac, habitant Mur-de-Barrez (Aveyron), dans la recherche des usurpateurs du titre de noblesse, le 25 février 1666, avait été assigné et paya 133 livres, le 18 mars 1670, ce qui n'empêcha pas son fils Jacques d'être maintenu noble, selon les conclusions du procureur du roi, tout considéré..
Il avait épousé, par contrat du 28 janvier 1665, nommant ses parents, **Marie du BUISSON**[1737].
Ils eurent :

VI Jacques de SOUBIRAN de SATUR, seigneur de Calvairac.
Il fut baptisé, le 12 février 1666, à Mur-de-Barrez (Aveyron) et fut maintenu noble, le 4 février 1700, à Montauban[1738].
Il avait épousé, par contrat du 29 mai 1696, étant assisté de sa mère Marie du Buisson, **Gabrielle de PONBREL,** passé devant Froquières, notaire royal de Rauliac, en Auvergne[1739] (Raulhac, Cantal, à 6 km de Mur-de-Barrez, Aveyron.)

[1734] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou.*
[1735] Joseph Noulens, produisant l'*Inventaire sommaire des AD. Aude antérieurement à 1790,* rédigé par M. Mouynès, archives civiles, série B, t. 1er, p. 120.
[1736] Joseph Noulens, l'assimile à Suzanne de Soubeyran qui épousa, le 13 juillet 1615, Jean de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras et de Saint-Jean de Gardonenque, fils de François de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras, et de Louise du Cros, dame de Saint-Bauzile. Leur fils Henri de Saint-Bonnet épousa, le 10 octobre 1648, Louise de Montauban (Joseph Noulens se référant au Père Anselme, *Histoire des grands officiers de la Couronne,* t. VIII, f° 489, pour ce mariage. Le tome VIII que nous connaissons ne mentionne pas de Saint-Bonnet ni de Montauban ; par ailleurs la famille de Saint-Bonnet qui tenait Toiras était originaire du Forez, cette donnée nous paraît douteuse.
[1737] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1290, contrat passé devant Larisse, notaire de Mur-de-Barrès.
[1738] Jean Vignau, *op.cit.,* III, pp. 1289-1291.

V
Seigneurs de Brassac

Paul de Soubiran, seigneur de Belfortès, au diocèse de Lavaur, et André et Pierre de Soubiran, ses cousins (en réalité ses neveux, qui appartenaient à la branche des seigneurs du Falga, issue de celle des seigneurs de Brassac) furent maintenus nobles le 21 juillet 1669, ayant prouvé qu'ils descendaient d'Amblard de Soubiran, sénéchal d'Albigeois, pourvu le 19 juillet 1208[1740], alors que les membres des branches des seigneurs d'Arifat et de Lissac, furent maintenus nobles sur preuves depuis *1557* (en réalité antérieurement.)
Le marquis d'Aubais indique une filiation agnatique depuis Béringuier de Soubiran, coseigneur de Brassac[1741], André Navelle produit une généalogie de cette branche depuis le même Bérenguier de Soubiran, coseigneur de Brassac[1742]
Cette branche tenait la seigneurie de Belfortès qui apparaît avec le nom de Belfort dans de nombreux actes et dans les preuves de noblesse.
En reprenant depuis Gilbert de Soubiran (8.2 supra), fils puîné de Bernard de Soubiran et d'Anne de Monclar, qui d'une alliance inconnue eut :

Bérenguier de Soubiran, coseigneur de Brassac, qui suit.

Pierre de Soubiran, sieur de Brassac.

Antoine de Soubiran, coseigneur de Brassac.
D'une alliance inconnue il eut :
Jean de Soubiran.
Il aliéna sa part de Brassac, le 26 juin 1536, au profit de son cousin Pierre de Soubiran[1743].
Il avait épousé Françoise de Capriol-*Saint-Mars*.
Ils eurent une fille :

Marguerite de Soubiran de Brassac.
Elle épousa Gaspard de Bonnaide, seigneur de La Faurie[1744].
Ils eurent Jean de Bonnaide de La Faurie, présenté au Grand prieuré de Saint-Gilles, en 1589[1745].
Gaspard de Bonnaide, seigneur de La Faurie, avait testé le 22 juillet 1572, faisant un legs à sa femme *Marthe* de Soubiran, dont il avait eu Françoise,

---

[1739] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1290.
[1740] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* tome 2, p. 441
[1741] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 131.
[1742] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome X, pp.84-85.
[1743] *Généalogie 1775.*
[1744] Dit par Joseph Noulens, fils de Jean de Bonnaide, seigneur de La Faurie, et de Catherine de *Calmelez* (probablement Calmels) la Cassière.
[1745] Joseph Noulens, se référant *Catalogue des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem de la vénérable langue de Provence,* t.1, f°110.

Jacquette, Catherine et Anne de Bonnaide, et Jacques de Bonnaide, son fils, qu'il institua héritier universel[1746].

Marthe de Soubiran, veuve de Gaspard de Bonnaide, seigneur de La Faurie, donna 333 écus un tiers, soit mille livres, le 15 septembre 1607, à sa fille Catherine pour son futur mariage avec noble Pierre de Molinier[1747].

I Bérenguier de SOUBIRAN, coseigneur de Brassac (Tarn.).
Il épousa, par contrat du 16 mai 1487, **Jeanne de GUILHOT**[1748], fille d'Arnaud de GUILHOT, seigneur de Ferrières (à 5 km de Brassac, Tarn), sœur de Dominique de Guilhot, seigneur de Ferrières, dont la fille Perrette épousa Jacques de Mauléon, seigneur de Savaillan, et sœur de Guillaume de Guilhot[1749]. *Généalogie 1775* nomme, par erreur, Jeanne des Guillots, fille d'Arnaud, seigneur de *Farjanes* (Ferrières), l'épouse de Béringuier de Soubiran. L'épouse de Béringuier appartenait à la famille de Guilhot qui tenait Ferrières, différente de la famille Guillot (devenus des Guillots.)
Ils eurent[1750] :

2.1 Pierre de SOUBIRAN, qui suit.

2.2 François de SOUBIRAN, écuyer, seigneur de Camalières lès Lacaze en Sénégas (Camalières, à 2 km au sud-est de Lacaze, Tarn), coseigneur de Brassac, Belfortès (à 2 km au sud de Brassac), coseigneur Quint (du chef de sa femme.)
Le 3 janvier 1548, Antoine de Comminges, seigneur de Gaujac, procureur de sa mère, noble Jeanne de Vidal, coseigneuresse de Serviès, reconnut une dette de 110 livres à François de Soubiran, seigneur de Camalières, beau-fils de Jeanne de Vidal[1751].
Bartoline Touchet, veuve de Jean Benezit, fit, le 18 novembre 1548, revente de biens à Quint, à François de Soubiran, seigneur de Brassac, coseigneur de Quint[1752].
François de Soubiran, seigneur de Camalières, coseigneur de Quint, reçut 35 écus d'or, le 31 mai 1549, de Guillaume de Guilhot, seigneur de Ferrières, procureur de son frère Arnaud de Guilhot, protonotaire[1753].
François de Soubiran, coseigneur de Quint, époux de Catherine de Comminges, sœur d'Antoine Roger de Comminges, seigneur de Serviès, reconnut, le 17 décembre 1556, une dette de 75 livres envers Marthe de Bosredon, veuve de Guillaume Dumas[1754].
C'est à lui ou à son frère Pierre, célibataire, que se rapporte ce qui suit, en 1565-1575 : Brassac possédait deux châteaux réunis par un pont du 11ème siècle. Sur la rive gauche de l'Agout, celui de Belfortès appartenait aux Soubiran parents des Guilhot. Deux fils Soubiran furent capitaines huguenots. Le troisième plus connu sous le nom de

[1746] AD. Tarn 3 E 9-46
[1747] AD. Aude B 24.
[1748] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 131.
[1749] Raymond Nauzières, *Le château de Ferrières (Tarn.)*
[1750] *Généalogie 1775* ne connaît que Pierre qui continua la lignée.
[1751] AD.HG 3 E 9777.
[1752] AD.HG 3 E 5226.
[1753] AD.HG 3 E 5231, Lobeyrie, notaire.
[1754] AD.HG 3 E 6869.

capitaine Piémont, resta catholique et se mit au service de ses voisins catholiques de Brassac de Castelnau (Castelnau-de-Brassac) qui occupaient le château de la rive droite. Catherine de Narbonne, dame de Brassac, veuve de Gabriel de La Palu, sénéchal de Castres, l'habitait alors. Son fils qui devait périr peu après au siège de Mazères, avait envoyé des troupes de choix au capitaine Piémont, avec lesquelles ce dernier ravageait les terres des Huguenots, voisins de Brassac et particulièrement celles de Castelnau qui intéressaient Guillaume de Guilhot. C'est ce qui motiva la prise du château de Brassac[1755].

François de Soubiran avait épousé par pactes du 15 avril 1547 et contrat du 30 avril 1547, **Catherine de COMMINGES,** coseigneuresse de Quint, se faisant une donation réciproque de leurs biens. Catherine était sœur d'Antoine Roger de Comminges, seigneur de Gaujac, et de Salvy Roger de Comminges[1756], fille de Raymond Roger de COMMINGES, seigneur de Serviès, et de Jeanne VIDAL. Elle était veuve de Déodat de Soustre, professeur de droit, qui mourut avant septembre 1541, fils de Tristan de Soustre, conseiller au parlement de Toulouse, et de Peyronne Giard[1757].

2.3 Pierre de SOUBIRAN, seigneur del Pech.

Il testa le 6 septembre 1572, demandant son enterrement à Saint-Blaise de *Montalibat* (Montalivet, à 1 km de Réalmont, Tarn), par ce testament il fit un legs de 50 livres à Arnaud de Guilhem, son neveu, un legs de 2 000 livres à Pierre de Soubiran, son neveu paternel, fils de feu Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac, un legs de 300 livres à Bertrand de Soubiran, habitant Auxilhon, son fils (qui n'est pas qualifié noble, il doit être un fils naturel de ce Pierre), en faveur de son mariage, des legs de 25 livres à ses nièces Honorade et Anne de Soubiran, il institua héritier universel Balthazar de Soubiran, seigneur de Brassac, son neveu, et lui substitua Pierre de Soubiran, écuyer, seigneur de Brassac, son frère[1758]. André Navelle le nomme, sans preuve, Pierre de Soubiran, recteur de Saint-*Genieys*.

II Pierre de SOUBIRAN, écuyer, seigneur de Brassac, Belfortès.

Pierre de Soubiran, écuyer, coseigneur de Brassac, époux de Yolande de Glandevès, fut accusé, le 8 janvier 1540, d'excès et attentat contre Catherine de Narbonne, épouse de Jean de La Palu, puis le 25 février suivant Jean de La Palu, seigneur de Brassac, était en procès contre Pierre de Soubiran au sujet du quart de la seigneurie de Brassac, Belfortès que Jean de Soubiran lui avait vendu[1759].

Pierre de Soubiran testa le 12 août 1561, demandant son inhumation dans l'église de Brassac, dans le tombeau de son père Bérenguier de Soubiran. Sa femme, Yolande de Glandevès, fille de feue Isabeau de Forbin, avait eu 2 100 écus sol de dot, il avait reçu depuis 100 écus sur une

---

[1755] Raymond Nauzières, *op.cit.*

[1756] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 84, produisant AD.HG 3 E 1999, Cadilhon, notaire (pactes) ; AD.HG 3 E 11785, (contrat.)

[1757] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.89, pour les parents de Catherine de Comminges et ce qui concerne la famille de Soustre.

[1758] AD. Aude B 19, Delarnoy, notaire de Mazamet

[1759] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 84, produisant AD.HG B 39 (acte du 8 janvier) ; AD.HG B 2039 (acte du 25 février)

maison du Dauphiné et 250 écus pour le cinquième de la légitime de feu Gaspard de Glandevès, frère de Yolande, et 260 livres de la légitime de feue Isabeau de Forbin, sa mère, en tout 5 082 livres 10 sols à rendre à Yolande. Il légua 400 livres à chacun de ses enfants, Balthazar, Pierre, Antoine, autre Pierre, Honorade, Anne, et institua héritière universelle sa femme[1760].

Le 4 septembre 1561, eut lieu le règlement des contestations entre Catherine de Narbonne, aïeule et tutrice de Jean de La Palu, seigneur de Brassac et de Castelnau, et Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac et de Belfortès[1761].

Ses enfants étant protestants il est probable qu'il l'était également et ne peut donc être le capitaine Piémont, cité supra. Ce qui est corroboré par le fait que Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac, mourut avant le l6 septembre 1572, date du testament de son frère Pierre de Brassac, seigneur del Pech, alors que le capitaine Piémont fut cité dans la période 1565-1575.

Il avait épousé, par contrat du 18 septembre 1530, **Yolande de GLANDEVES,** fille d'Isabeau de FORBIN. Maurice Vuillier dit, sans preuve, que Yolande de Glandevès était fille de Jacques de Glandevès, baron de Glandevès, et d'Isabeau de Forbin-Soliers, or la seule Isabeau de Forbin-Soliers que nous connaissons à cette époque était fille de Louis de Forbin, seigneur de Soliers et de Marguerite de Grimaldi, épousée par contrat du 24 mars 1485. Cette Isabeau épousa Louis de Glandevès, seigneur de La Garde, et testa le 18 mars 1537[1762].

Yolande de Glandevès, veuve de Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac, qui avait donné 666 écus à son fils Balthazar de Soubiran, seigneur de Brassac, fit une donation, le 1er juin 1581, à Pierre de Soubiran, seigneur du Falga, et à Honorade et Anne de Soubiran, ses filles[1763].

Ils eurent[1764] :

3.1 Balthazar de SOUBIRAN, qui suit.

3.2 Pierre de SOUBIRAN, seigneur de Brassac. **auteur de la branche des seigneurs du Falga.**

3.3 Antoine de SOUBIRAN.
Il est l'auteur de la branche de Castelnaudary.

3.4 Pierre de SOUBIRAN.
Nommé dans le testament de son père, on ignore sa destinée.

3.5 Honorade de SOUBIRAN.
Elle épousa, par contrat du 4 juin 1587, appartenant à l'église réformée, nommant feu son père et sa mère, étant dotée de 1 000 écus de 60 sols, noble **Jean de LESPINASSE,** elle fut assistée de Balthazar de Soubiran, seigneur de Brassac, et de Pierre de Soubiran, seigneur du Falga, et de Maurens, ses frères, furent présents

[1760] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 85, produisant AD.HG 3 E 4493, Dujardin, notaire.
[1761] AD.HG B 54
[1762] La Chesnaye-Desbois.
[1763] AD. Aude B 20 Jean Leroy, notaire de Revel
[1764] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 131, indique les 4 fils, tous les enfants sont cités par André Navelle, supra.

Amblard de Soubiran, Jean de Soubiran[1765]. Jean de Lespinasse fut cité, en 1598, avec sa femme[1766].

Jean de Lespinasse, seigneur dudit Lespinasse, testa le 20 avril 1599, demandant son inhumation en l'église réformée, disant avoir marié Madeleine et Olympe de Lespinasse, ses filles et de feue Michelle *Dessalens*, Madeleine avec noble Jacques Dupuy, sieur d'Escalibats, Olympe avec noble Jacques de Molinier, sieur de Cahors, il avait donné 3 000 *écus* (probablement livres) à chacune, par leur contrat de mariage, il légua 3 000 *écus*, à son fils aîné Pierre de Lespinasse, débauché, il avait épousé en secondes noces, par contrat du 4 juin 1597, Honorade de Soubiran, il lui avait donné, le 11 novembre 1591, 666 écus deux tiers, il institua héritier universel son fils Samson de Lespinasse, lui substituant ses filles Madeleine et Olympe[1767].

3.6 Anne de SOUBIRAN.

Selon *Généalogie 1775* elle aurait épousé le sire de *Corbières*[1768].

Pour expliquer la présence de Guillaume de Cathalan, seigneur de *Lobières,* dans les affaires de Pierre de Soubiran, seigneur du Falga et de Maurens (infra), c'est probablement elle qui avait épousé ce Guillaume de Cathalan.

Elle fut citée, en 1605, veuve de Guillaume de Cathalan de *Lobières*[1769].

Elle avait épousé, par contrat du 18 avril 1596, **Guillaume de *CATHALAN*** (qui doit être CATELLAN, famille établie dans le Toulousain dont le nom est parfois écrit Cathalan)**,** seigneur de *Lobières*, par ce contrat, reçu par Adam Albert, notaire de Brassac, il reçut 2 000 livres, le 4 juillet 1597[1770]. On peut noter la date du contrat de mariage très éloignée de celle des présumés parents d'Anne de Soubiran (comme pour ceux de sa présumée sœur Honorade), qui devait être une tardillonne qui se maria tardivement.

Guillaume de Cathalan, seigneur de *Lobières*, testa le 20 septembre 1598, demandant son inhumation selon la religion réformée. Il dit être marié à Anne de Soubiran qui avait reçu 500 écus, par son mariage, il institua héritière universelle sa femme et lui substitua Françoise de Cathalan, sa sœur, veuve de Maître Jean de Vezian, docteur et avocat à Carcassonne[1771].

III Balthazar de SOUBIRAN, écuyer, seigneur de Brassac.

Il fut présent, le 28 novembre 1575, au contrat de mariage de Guillaume de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, et d'Aldonce de Peyrusse[1772].

Balthazar de Soubiran, seigneur de Brassac, et Isabeau de Verniolles, sa femme, oncle et tante de Sarah de Marion, fille de feu Jean de Marion, seigneur de Payra, et d'*Elisabeth* de Verniolles, furent présents, le 30 janvier 1592, au contrat de mariage de ladite Sarah avec

[1765] AD. Aude B 23.
[1766] AD.HG 3 E 19431 Revel.
[1767] AD.HG 3 E 19431 Revel
[1768] Jean Noulens dit que ceci est mentionné par le marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 131, ce qui n'est pas le cas.
[1769] AD.HG 3 E 19454 Revel.
[1770] AD.HG 3 E 19430 Revel.
[1771] AD.HG 3 E 19431 Revel.
[1772] AD. Aude B 19.

Odet de Capriol, sieur de La Salle, le mariage fut solennisé en l'église réformée[1773]. Jacques de Marion, seigneur du Payra, protestant, père de Sarah, qui épousa Odet de Capriol, avait épousé Jeanne de Verniolles, fille d'Antoine de Verniolles, seigneur de Campans, et de Brunette de Lautrec[1774], Isabeau de Verniolles, épouse de Balthazar de Soubiran était donc la sœur de Jeanne (alias Elisabeth) de Verniolles.
Balthazar de Soubiran testa le 6 mars 1598, instituant héritier universel Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac, son fils aîné, lui substituant Paul de Soubiran, seigneur de Belfortès, son autre fils, etc., (infra acte de 1663.)
Il était protestant et mourut avant le 1er juin 1601, date à laquelle l'Eglise défendit de célébrer les offices dans l'église de Saint-Agnan de Brassac, tant que le corps de Balthazar, seigneur dudit lieu, qui y avait été inhumé, n'aurait pas été enlevé, le défunt appartenant à la RPR[1775].
Il avait épousé, par contrat du 19 mai 1567, nommant, sa mère, assisté de Pierre de Soubiran, son oncle, **Isabeau de VERNIOLLES,** assistée d'Antoine de Lautrec, seigneur de Saint-Germier, son oncle, de Jean de Verniolles, seigneur de Colombier, aussi son oncle, d'Antoine de Verniolles, son frère[1776]. Elle était fille d'Antoine de VERNIOLLES, seigneur de Campans, et de Brunette de LAUTREC, comme expliqué supra. Le 2 septembre 1608, Isabeau de Verniolles, veuve de Balthazar de Soubiran, seigneur de Belfortès, qui avait donné 2 000 livres, le 21 juillet 1601, à Pierre de Soubiran, son fils aîné, 1 500 livres à Paul de Soubiran, son fils puîné, et 1 000 livres à chacune de ses filles Madeleine, Olympe, Isabeau, Anne et Claire, institua héritier universel son fils Jacques de Soubiran, lui substituant Pierre, elle dit que sa fille Madeleine avait épousé noble Pierre de Grandis, sieur de *Faulhenoy.*[1777]
Le 1er octobre 1608, au château de Brassac de Belfortès, Isabeau de Verniolles veuve de Balthazar de Soubiran, seigneur de Brassac, donna 2 000 livres à son fils aîné Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac, qui voulait se marier[1778].
Ils eurent :

4.1 Pierre de SOUBIRAN,

Il testa le 3 juin 1621, instituant héritier universel son fils Arnaud de Soubiran, avec une clause de substitution, léguant 20 000 livres de dot, à sa fille Anne de Soubiran (infra, acte de 1663.)
Selon Maurice Vuillier, qui n'indique pas les preuves, il aurait épousé, en 1611, Esther de *Février* (Ferrier), puis en secondes noces, par contrat du 30 juillet 1626, Anne de Carmaing (devenu Caraman), ce qui est pour ce second mariage une confusion avec son frère Paul si l'on suit les preuves de noblesse ce dernier.
Il avait épousé **Esther de FERRIER,** comme le prouve le contrat de mariage de sa fille Anne.
Ils eurent :

Arnaud de SOUBIRAN, qui mourut sans postérité.

[1773] Maurice Vuillier produisant AD. Aude, sans n°.
[1774] Jules Villain, *op.cit,* I, pp.613-614
[1775] AD. Tarn G 264.
[1776] AD. Aude B 19,Jean Chabert, notaire de Roquecourbe.
[1777] David Julien, notaire de Brassac.
[1778] AD. Aude B 26, David Julien, notaire de Brassac.

Anne de SOUBIRAN, dotée de *20 000* livres par le testament de son père.
Selon *Généalogie 1775,* elle épousa, par contrat du 14 décembre 1650, Guyot de *Vernes*., seigneur de *Laglantie,* la famille dont il s'agit est la famille de Berne.
Anne de Soubiran de Brassac, veuve d'Alexandre de Saint-Hilaire, fille de Pierre de Soubiran de Brassac et d'Esther de Ferrier, épousa, par contrat du 14 décembre 1650, passé devant Me Jean de Lautrec, notaire de Sérénac (Tarn), **Guyon de BERNE,** seigneur de Cussac, fils de Charles de BERNE, seigneur de Cussac, et de Françoise de FARAMOND., mariés par contrat du 13 janvier 1624, passé devant Me Estivals, notaire de Naucelle. Anne de Soubiran testa le 3 octobre 1676, elle mourut le 9 janvier 1681, son testament fut ouvert le 17 janvier 1681, par Me Carayon, notaire de Brassac-de-Belfortès, sans postérité connue. Guyon de Berne épousa, en secondes noces, par contrat du 10 juin 1683, Marie Anne Claire de Genibrousse, d'où postérité[1779].

4.2 Paul de SOUBIRAN, seigneur de Belfortès.
Il fut cité, en 1651, comme héritier de sa mère, Isabeau de Verniolles, fille d'Antoine et petite fille de Guillaume[1780]. Il passa une transaction, en 1653, avec Jean de Favarel, sieur de Campans[1781].
Paul de Soubiran, seigneur de Campans, de Belfortès, donna, le 25 juillet 1660, à son cousin (en réalité son neveu), André de Soubiran, seigneur du Falga, tous les biens qu'il avait à Brassac, constitués en arrérages qui lui étaient dus depuis environ 35 ans, d'une rente de 33 setiers froment dont il avait la jouissance et usufruit comme mari d'Hippolyte de La Roche, et tous les droits qui lui appartenaient et auxquels il pouvait prétendre du feu sieur de La Marquise, son frère, mort ab intestat, ainsi que sur ceux de ses sœurs, entre autres, Madeleine de Soubiran, femme de monsieur de Grandis qui avait testé en sa faveur[1782].
Cette donation fut complétée par un acte de 1663, ce qui permet d'établir une généalogie de la descendance de Balthazar de Soubiran différente de ce qui a été publié par André Navelle : Paul de Soubiran, seigneur de Belfortès, selon le testament de son père Balthazar de Soubiran qui avait institué héritier universel Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac, son fils aîné, lui substituant ledit sieur de Belfortès, son autre fils, et à lui Pierre de Soubiran, seigneur du Falga, frère de Balthazar, hérita des biens de son père et fit une donation de ses biens à André de Soubiran, seigneur du Falga. En effet Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac, fils aîné de Balthazar, par son testament du 3 juin 1621, institua héritier Arnaud de Soubiran, son, fils, et en cas de décès sans enfant de celui-ci donna 20 000 livres, en dot à sa fille Anne. Arnaud de Soubiran mourut sans enfant et par ce moyen Paul de Soubiran fut appelé à la substitution ou à son défaut André de Soubiran, seigneur du Falga, petit-fils dudit

[1779] Stéphane Cosson, *op.cit.,* pp.114-115.
[1780] AD. Tarn H 109.
[1781] AD. Tarn H 521.
[1782] AD. Aude B 41.

Pierre de Soubiran, seigneur du Falga. Paul de Soubiran étant sans enfant céda tous ses droits à André de Soubiran, seigneur du Falga[1783].
Selon le marquis d'Aubais Paul de Soubiran, seigneur de Belfortès, avait épousé, par contrat du 30 juillet 1626, **Anne de CARMAING** (devenu CARAMAN), qui serait donc sa première épouse, et avait été maintenu noble le 21 juillet 1669[1784], ce qui indique une très grande longévité. Cette maintenue de noblesse est également indiquée par Alphonse Brémond qui dit que Paul de Soubiran, seigneur de Belfortès, avait été maintenu noble avec ses cousins André et Pierre de Soubiran, ayant prouvé qu'ils descendaient d'Amblard de Soubiran, sénéchal d'Albigeois, le 19 juillet 1208[1785].
Il avait épousé **Hippolyte de LA ROCHE,** qui donna 3 000 livres, le 29 juillet 1658, à son neveu Paul de Gironde, seigneur de Bellegarde, résidant en Quercy, près de Montauban, qui avait épousé Jeanne *Darrassous*[1786].

4.3 Jacques de SOUBIRAN.
Héritier universel de sa mère par son testament du 2 septembre 1608, il doit être le sieur de La Marquise, mort ab intestat, cité le 25 juillet 1660 par son frère Paul.

4. 4 Madeleine de SOUBIRAN.
Elle épousa, par contrat du 24 octobre 1599, dotée de 2 000 livres, nommant ses parents, **Pierre de GRANDIS,** fils du sieur Philippe de GRANDIS, écuyer, habitant Burlats (Tarn), assisté de ses frères Jean de Grandis et Isaac de Grandis, seigneur de *Fillelou*[1787].

4.5 Olympe de SOUBIRAN.

4.6 Isabeau de SOUBIRAN.

4.7 Anne de SOUBIRAN.

4.8 Claire de SOUBIRAN.

VI
Seigneurs du Falga

L'auteur de cette branche, Pierre de Soubiran, seigneur du Falga, est prouvé être fils de Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac, et de Belfortès, et de Yolande de Glandevès.
La généalogie publiée par Joseph Noulens nomme plusieurs actes et personnes, sans référence, peut-être provenant de *Généalogie 1775.*

[1783] AD. Aude B 41, Abel Galibert, notaire de Castres.
[1784] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 13.
[1785] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 441.
[1786] AD. Aude B 43.
[1787] AD. Aude B 23, Jean Bonafous, notaire.

IV Pierre de SOUBIRAN, écuyer, seigneur de Brassac, puis du Falga[1788] (à 4 km au nord-ouest de Saint-Félix-Lauragais, Haute-Garonne) et de Maurens (qui doit être le lieu à 5 km du Falga) les deux du chef de sa femme.
Il habita Revel comme cela apparaît dans plusieurs actes.
Comme dit supra, il reçut, le 1er juin 1581, une donation de sa mère Yolande de Glandevès.
En 1593, Françoise de Monstron, veuve d'Antoine de Vernhes, seigneur de Maurens, qui devait payer 75 livres supplia son beau-fils, Pierre de Soubiran, seigneur du Falga, de le faire[1789].
Pierre de Soubiran du Falga, pour éviter un procès, nomma procureur, en 1596, Guillaume de Cathalan, sieur de Lobières[1790]. En 1597, Pierre de Soubiran, seigneur du Falga et de Maurens, reçut 100 écus, comme cohéritier de Jean Dayde[1791]. Il assista Antoine de Varagne, seigneur de Biès, le 12 mai 1598, lors de son contrat de mariage avec Anne de Huc de Perredon[1792].
Hugues de Besset, seigneur de Couffinal, rappela, en 1602, à Pierre de Soubiran, seigneur du Falga et de Maurens, l'accord entre eux, concernant les 4 000 livres, constituées en dot à Marie de Soubiran, sa femme. [1793]. Pierre de Soubiran testa le 8 décembre 1614, nommant ses 4 enfants[1794].
Il avait épousé, par contrat du 10 mai 1576, **Jeanne de VERNHES**[1795], fille d'Antoine de VERNHES, seigneur du Falga, de Maurens, et de Françoise de MONSTRON, cette dernière étant dite belle-mère de Pierre de Soubiran (supra.)
Françoise de Monstron de Sauton avait épousé, par contrat du 6 février 1533, Antoine de Vernhes, seigneur du Falga[1796].
Ils eurent :

5.1 Abel de SOUBIRAN, qui suit

5.2 François de SOUBIRAN, seigneur de Maurens.
François de Soubiran, seigneur de Maurens, reçut, en 1603, une reconnaissance[1797].

[1788] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* dit que la seigneurie du Falga qui avait appartenu à Pierre de Soubiran passa en 1681 à Philippe Caffarelli, le château du Falga appartient à la descendance de ce dernier.
[1789] AD.HG 3 E 19429 Revel.
[1790] AD.HG 3 E 19430 Revel.
[1791] AD.HG 3 E 19430 Revel.
[1792] AD.HG 3 E 17932 Villefranche-de-Lauragais.
[1793] AD.HG 3 E 19453 Revel.
[1794] *Généalogie 1775,* Gaillard, notaire.
[1795] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 131, qui nomme l'épouse Jeanne Berne ; *Généalogie 1775* dit que l'épouse de Pierre de Soubiran, Jeanne de Vernès, était *petite-fille* de Pierre de Vernès et de Marguerite de Soubiran. Ces deniers s'étant mariés avant 1448, ceci paraît difficilement possible. Il est cependant possible qu'ils soient leurs lointains ascendants.
[1796] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 270.
[1797] AD.HG 3 E 19453 Revel.

Le même reconnut, en 1604, avoir reçu 150 livres d'Odet d'Avessens, seigneur *d'Aumat,* au nom d'Abel de Soubiran, seigneur du Falga[1798]. Il fut cité en 1611, seigneur de Maurens[1799].

5.3 Marie de SOUBIRAN.

Elle épousa, par contrat du 31 juillet 1595, nommant ses parents, dotée de 1 333 écus 1/3 (soit 4 000 livres), dont une partie venant de sa grand-mère et marraine, Françoise de Monstron, **Hugues de BESSET,** seigneur de *Coussignac* (qui doit être Couffinal), furent présents, Honoré de Villeneuve, seigneur de La Salle, cousin-germain du futur, Guillaume de Cathalan, seigneur de *Lobières,* François de Besset, homme d'armes de la compagnie de M. de Joinville, frère du futur[1800]. Le futur était fils d'Olivier du BESSET, seigneur de *Coussignac,* qui avait épousé, en 1555, Catherine de VILLENEUVE, leur fils Pierre du Besset, seigneur de *Coussignac,* épousa, par contrat du 30 avril 1626, Raymonde Hérail et continua la lignée[1801].

5.4 Léa de SOUBIRAN.

Son ascendance est déduite de son second contrat de mariage mentionnant Hugues de Besset, son beau-frère[1802].

Elle avait épousé, en premières noces, **Germain d'AVESSENS,** seigneur de Moncal, coseigneur de Montesquieu, fils de Durand d'AVESSENS, seigneur de Saint-Rome, coseigneur de Montesquieu, et de Riquette MARION[1803].

Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 3 avril 1619, selon la religion réformée, **Guillaume de ROZET,** seigneur du Caussé, la mariée était assistée de Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac, son cousin germain, d'Hugues de Besset, seigneur de Couffinal, son beau-frère[1804]. Guillaume de Rozet était veuf de Jeanne de Guilhot de Ferrières, leur fille, Isabeau de Rozet, épousa par contrat du 3 septembre 1619, Jacques de Villette, seigneur de Navès, fils de Sébastien de Villette, seigneur de Montlédier, en présence de Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac[1805].

Pierre de Rouzet, seigneur du Caussé, fils aîné de Guillaume de *Rouzet*, capitaine protestant et de Léa de Soubiran, épousa, par contrat du 28 octobre 1645, Marguerite de Toulouse et de Lautrec, son père Guillaume de Rozet avait testé le 29 décembre 1632[1806].

V Abel de SOUBIRAN, seigneur du Falga.

[1798] AD.HG 3 E 19453 Revel.
[1799] AD.HG 3 E 956, A. Bessier, notaire de Toulouse.
[1800] AD.HG 3 E 19429 Revel.
[1801] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 18.
[1802] Maurice Vuillier la dit par erreur fille de Charles de Soubiran, seigneur d'Arifat, et d'Isabeau de Capriol ; Joseph Noulens indique les mariages de Léa de Soubiran en se référant au marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 131, qui ne nomme pas Léa.
[1803] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.722-724.
[1804] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2367 ; AD. Aude B 28, David Goulard, notaire.
[1805] AD. Aude B 29.
[1806] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2367.

Abel de Soubiran, seigneur du Falga, reconnut, en 1604, devoir 121 livres à Hugues de Besset, seigneur de Couffinal[1807]. Il était au service du roi, en 1636..
Il avait épousé, par contrat du 23 juillet 1616, nommant ses parents, **Françoise de MERCIER**[1808], Jean Noulens date ce contrat du 23 juillet 1606[1809], et nomme ses enfants.
Ils eurent :

6.1 André de SOUBIRAN, qui suit.

6.2 Pierre de SOUBIRAN, seigneur de *Jarnac.*
Il fut maintenu noble, le 21 juillet 1669, avec son frère André, et leur cousin (oncle) Paul de Soubiran, seigneur de Belfortès.

6.3 Antoine de SOUBIRAN.

6.4 Delphine de SOUBIRAN.
Elle passa un accord, le 11 mai 1662, avec son frère aîné, concernant ses droits légitimaires.

VI André de SOUBIRAN, seigneur du Falga, de *Garanet*, de *Jarnac* (selon les preuves de noblesse, il faut peut-être lire d'Arnac au lieu de Jarnac.)
André de Soubiran, seigneur du Falga, fut présent, le 4 août 1657, au contrat de mariage de Marc Antoine d'Avessens, seigneur du Mas Barat, et de Léa de Villette, veuve de Jean Antoine d'Avessens, seigneur de Mas Aribal, fille de Jacques de Villette, seigneur de Montlédier, et d'Isabeau de Rozet[1810].
Comme dit supra il reçut, le 25 juillet 1660, une donation de tous les biens de son cousin Paul de Soubiran, seigneur de Campans. Il fut maintenu noble le 3 juillet 1669[1811].
Il avait épousé, par contrat du 13 avril 1655, **Anne de VILLETTE**[1812].
Anne de Villette, veuve d'André de Soubiran, seigneur du Falga, et ses sœurs Olympe et Lucrèce de Villette, donnèrent chacune 500 livres à leur nièce paternelle Marie de Villette, fille de Jean de Villette, seigneur de Montlédier, et de Marguerite de Carlot, lors de son contrat de mariage, le 28 septembre 1683, avec Alexandre de Capriol, seigneur de Ceren[1813].
Jean de Villette, seigneur de Montlédier (en Pont-de-Larn, Tarn), qui fut maintenu noble, le 30 janvier 1669, était fils de Jacques de Villette, seigneur de Montlédier[1814], on peut donc en déduire qu'Anne de Villette était fille de Jacques de Villette, seigneur de Montlédier, et d'Isabeau de Rozet, son épouse.

[1807] AD.HG 3 E 19753 Revel.
[1808] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 131.
[1809] Jean Noulens se référant aux Archives de l'ancien parlement de Toulouse, insinuations.
[1810] AD. Aude B 1997 ; Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 723.
[1811] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* II, p.441.
[1812] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 131 ; André Navelle, *op.cit.,* X, p. 84.
[1813] AD. Aude B 45.
[1814] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1997.

André de Soubiran et Anne de Villette auraient eu un fils Pierre de Soubiran qui mourut au château du Falga, près de Revel[1815].

VII
Seigneurs de Flamarens

Le rattachement de cette branche n'est pas prouvé, toutefois Amblard de Soubiran, seigneur de Brassac et de Belfortès qui est l'auteur de cette branche doit être issu de la branche des seigneurs de Brassac et de Belfortès. Les données concernant cette branche proviennent principalement d'André Navelle.

I Amblard de SOUBIRAN, seigneur de Brassac, Belfortès.
Il mourut avant le 20 mars 1490, date du contrat de mariage de son fils Philippe.
Il avait épousé **Delphine de MADIERES,** comme cela apparaît infra.
Ils eurent :

2.1 Jean de SOUBIRAN, aîné.
Il mourut avant le 26 juin 1493 (acte infra) ayant eu, d'une alliance inconnue, un fils :

Ramond de SOUBIRAN de Cadalen, qui reçut 200 livres, le 26 juin 1493, de ses oncles Jean et Guillaume de Soubiran.

2.2 Jean de SOUBIRAN alias **de BRASSAC.**
Jean de Soubiran de Flamarens, mari de Catherine de Courcelles, et Pierre de Cugnac, seigneur de Saint-Jean de Rives, vendirent, le 3 juin 1486, à Bernard de Roquefort, une terre à Saint-Martin[1816].
Jean de Soubiran, habitant Flamarens (le château de Flamarens est situé à 3 km au sud-est de Lavaur, Tarn), et son frère Guillaume de Soubiran de Jullio, fils de feu Amblard de Soubiran, seigneur de Brassac et de Belfortès, et de feue Delphine de Madières, passèrent un accord, le 26 juin 1493, avec Ramond de Soubiran de Cadalen fils et héritier de feu Jean de Soubiran, aîné, lui-même fils et héritier universel de feu Amblard, au sujet du testament dudit feu Amblard, moyennant 200 livres[1817].
Il avait épousé, avant le 12 janvier 1471, **Catherine de COURCELLES.,** fille et héritière de feu noble Jean de COURCELLES, procureur de noble Guillaume de Courcelles, seigneur de Fontiès, selon un lauzime de ce Jean de Soubiran, passé à cette date[1818].

2.3 Guillaume de SOUBIRAN.

[1815] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1816] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 83, produisant Sabatier Dept 269.
[1817] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.83-84, produisant Sabatier Dept 271.
[1818] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 83, produisant Sabatier Dept 268.

Le 24 juin 1486, Guillaume de Soubiran, habitant la borie de Monta de Jullio, époux de **Peyronne BORRELLI,** sœur germaine de maître Jean Borrelli, bachelier ès décrets, passa un accord avec Jean Borrelli, prêtre, fils et cohéritier pour 1/3, au sujet de la dot promise (quote-part de la borie de Jullio), la pension annuelle convenue fut rachetée par Jean Borrelli pour 40 écus[1819].

2.4 Philippe de SOUBIRAN, qui suit.

II Philippe de SOUBIRAN

Le 18 juillet 1493, Philippe de Soubiran, époux de Jeanne de *Burcz*, reçut un paiement[1820].
Philippe de Soubiran fils de feu Amblard de Soubiran de Cadalen, au diocèse d'Albi, avait épousé, par contrat, après mariage du 20 mars 1490, **Jeanne de *BURTZ* (**qui est peut-être **BARS,** comme cela apparaît dans un acte du 18 mars 1550, un lieu de ce nom existe dans le Tarn, le patronyme pourrait être également une variante de BURG), fille de noble Jean de *BURTZ* de Saint-Salvy (plusieurs lieux de ce nom dans le Tarn), de Giroussens (à 7 km de Lavaur, Tarn), nièce d'Artaud de Roqueville et de noble Ramond de *Burtz*, époux de Peyronne Peytavin (Pictavin), dotée de la quote-part des biens de son père[1821].
Ils eurent :

3.1 Maffre de SOUBIRAN, seigneur de *Puyredon* (Perredon, en Mouzens, Tarn.)
Il mourut avant le 18 mars 1545, date à laquelle Antoinette et Marguerite de Soubiran, majeures de 14 ans et mineures de 25 ans, filles de feu Maffre de Soubiran, seigneur de *Puyredon*, au diocèse de Lavaur, donnèrent une procuration dans un procès entre Gratien du Pont, seigneur de Drusac, et Jean Jaucelin, époux d'Antoinette de Soubiran[1822].
Il avait épousé **Antoinette du PUY,** demoiselle de *Puyredon* (Perredon, en Mouzens, Tarn.),
Dans un procès au Parlement entre Sire Jean Jaucelin, des Aguts, époux d'Antoinette de Soubiran, contre Antoinette du Puy et ses filles Antoinette et Marguerite, filles et héritières de Maffre de Soubiran, leur père, fils aîné de feus Philippe de Soubiran et de Jeanne de *Burgs,* un arrêt avait été rendu au profit des filles Soubiran. Jean Jaucelin et sa femme demandaient la légitime sur les biens de feu Ramond (sic) de *Burgs,* père de feue Jeanne, comme donataire des dits biens. Le 7 février 1547, eut lieu un accord entre Bernard Jaucelin, procureur de Jean et Antoinette, et Pierre de Lespinasse, seigneur de *Thorenne*, procureur d'Antonie du Puy et de ses filles[1823]. Le 18 mars 1550, avait lieu un procès dans lequel intervenait Antoinette du Puy, demoiselle de *Puyredon*, usufruitière des biens de feu Martial de Soubiran, son fils, fils de feu Maffre de Soubiran, lui-même fils de feue Jeanne de Bars[1824].

[1819] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 83, produisant Sabatier Dept 270.
[1820] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 84, produisant Sabatier Dept 271.
[1821] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 83, produisant Sabatier Dept 269.
[1822] AD.HG 3 E 1304.
[1823] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 84, produisant AD.HG 3 E 51, de Agia, notaire.
[1824] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 84, produisant AD.HG 3 E 1309, Bodon, notaire.

Antoinette du Puy, devenue veuve épousa, en secondes noces, avant le 23 mars 1551, Gabriel de Lordat**,** seigneur de Garanou, à cette date dite héritière de Maffre de Soubirn, épouse de Gabriel de Lordat, seigneur de Garanou, elle donna une procuration[1825].
Maffre de Soubiran et Antoinette du Puy eurent :

Martial de SOUBIRAN.

Antoinette de SOUBIRAN de *Puyredon* (Perredon).
C'est certainement elle à qui se rapporte ce qui suit, compte tenu de son appellation et de sa sœur Marguerite.
Elle avait épousé noble **Bernard MARTIN,** seigneur de Cambiac (à 5 km au sud-est de Caraman, Haute-Garonne) et testa le 15 avril 1562, demandant son inhumation dans l'église de Mouzens, faisant des legs à ses fils Gabriel et Charles Martin, et à sa sœur Marguerite de Soubiran[1826]. Bernard Martin était fils de Pierre Martin, écuyer, seigneur de Cambiac, capitoul en 1511, et de noble Germaine Saumiès[1827]. Pierre Martin et Charles de Plagnole dénombrèrent, en 1540, la terre et seigneurie de Cambiac[1828]. Pierre Martin, seigneur de Cambiac, testa le 31 octobre 1545, faisant des legs à ses filles Lizette, Ramonde, Jeanne, autre Jeanne, Bertrande ; Jeanne avait épousé noble Louis Forcaud, seigneur de *Lauratie* (Langautier), Bertrande avait épousé Pierre Roques, marchand de Caraman. Il institua héritiers universels sa femme noble Germaine Saumiès et Bernard Martin, son fils, ce dernier tenait, seul, la justice haute, moyenne et basse de Cambiac[1829]. Louis Forcaud (Fourcaud qui devint Foucaud), seigneur de Langautier (à 4 km de Cambiac) ne figure pas dans la généalogie de la famille de Foucaud, en revanche Jeanne de Foucaud, fille de Germain alias Guérin Foucaud, seigneur de Langautier, et d'Anne de Montmore, épousée par contrat du 5 octobre 1544, épousa par contrat du 2 janvier 1574, Gabriel de Martin, seigneur de Cambiac[1830], qui doit être le fils de Bernard et d'Antoinette de Soubiran.

Marguerite de SOUBIRAN.

3.2 Antoinette de SOUBIRAN.
Elle épousa Sire (marchand) **Jean JAUCELIN,** des Aguts (supra.)

3.3 peut-être Claude de SOUBIRAN, qui suit

[1825] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 84, produisant AD.HG 3 E 853, Bernardy, notaire.
[1826] AD.HG 3 E 2330
[1827] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 69, produisant les preuves.
[1828] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic , Septembre 2000, t. I, p. 448.
[1829] André Navelle, *op.cit.,* VII, pp.69-70, produisant AD.HG 3 E 3615, de Ecclesia (Deléglise), notaire.
[1830] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.109-110,

La lignée fut poursuivie par Claude de Soubiran, seigneur de Flamarens, qui n'est pas formellement rattaché[1831]. Joseph Noulens commence la généalogie de cette branche à partir de Claude de Soubiran.

III peut-être Claude de SOUBIRAN, seigneur de Flamarens.
Il mourut avant le 30 mars 1542, date à laquelle Jeanne de Monestier, fille de Jean de Monestier, seigneur de Trévien, et de Jeanne de Grimoard, est citée sa veuve[1832].
Il avait épousé **Jeanne de MONESTIER,** fille de Jean de MONESTIER, seigneur de Trévien (Tarn), et de Jeanne de GRIMOARD.
Jeanne de Monestier, veuve de Claude de Soubiran, seigneur de Flamarens, fit une donation, le 7 octobre 1569, à Hugues Hébrard, docteur en droit, avocat au parlement, seigneur de Sainte-Gemme, époux de Françoise de Bar, nièce de Jeanne de Monestier, de tous ses droits sur la maison de Trévien, venant de feu Jean de Monestier époux de Jeanne de Grimoard, ses père et mère, Louis, Violette et Rose de Monestier sont ses frères et sœurs[1833].
Ils eurent :

IV Jean de SOUBIRAN, seigneur de Flamarens.
Il avait épousé **Antoinette de MONTMORE (MONTMAUR),** fille de Philippe de MONTMORE (MONTMAUR) et de Catherine de CORNEILLAN[1834].
Ils eurent[1835] :

> **Catherine de SOUBIRAN,** dame de Flamarens.
> Elle testa le 23 janvier 1652, faisant un legs à Marc de Villeneuve, seigneur de Flamarens, instituant héritier universel Jean Sauveur de Villeneuve, (qui devint seigneur de Flamarens) marié à Pauline de Voisins[1836].
> Elle avait épousé, en premières noces, Antoine de *RAINEL* (probablement RAYNET, lieu en Lautrec) , seigneur de *Lugart* (Lugarié, lieu en Verrdalle.)
> Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 21 novembre 1625, lui apportant la seigneurie de Flamarens, **Tristan de VILLENEUVE,** seigneur de *Montca* (peut-être Moncal), fils de François de VILLENEUVE, seigneur de Navès, Barthenave, et de Françoise de *THORENE*[1837] (TOURENE ou TURENNE), d'où postérité qui conserva la seigneurie de Flamarens. Leur fils Jean de Villeneuve-Flamarens fut présenté au prieuré de Saint-Gilles, en 1647[1838].

[1831] Maurice Vuillier le dit, sans preuve, fils de Philippe de Soubiran, seigneur de Villeneuve et de Jeanne de *Burtz,*
[1832] AD.HG 3 E 5226.
[1833] André Navelle, *op.cit.,* X, p.84, ; produisant AD.HG 3 E 4501, Dujardin, notaire.
[1834] Joseph Noulens, la preuve directe n'est pas fournie, peut-être vient-elle des preuves de Malte de Jean de Villeneuve-Flamarens.
[1835] Joseph Noulens nomme Catherine de Soubiran épouse de Tristan de Villeneuve.
[1836] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Villeneuve,* Mars 2009, se référant à AD.HG sans n°.
[1837] Pavillet, *Armorial du Pays d'Oc, Villeneuve,* p.14, indiquant le mariage de Tristan de Villeneuve, les deux mariages de Catherine de Soubiran, sans indiquer ses parents, ni leur descendance.
[1838] Joseph Noulens, produisant le *Catalogue des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem de la vénérable langue de Provence,* tome 1er, f°762.

Nicolas de SOUBIRAN, seigneur de Flamarens.
Il mourut avant 1650, date d'un accord entre Barthélemy de Villeneuve, seigneur de La Croisille, François de Villeneuve, seigneur d'Avezac, et Tristan de Villeneuve, seigneur de Flamarens, mari de Catherine de Soubiran, sœur de feu Nicolas de Soubiran, seigneur de Flamarens[1839].

VIII
Branche de Castelnaudary

L'auteur de cette branche, Antoine de Soubiran était fils de Pierre de Soubiran, seigneur de Brassac et de Belfortès, et de Yolande de Glandevès[1840].
La généalogie de cette branche a été établie grâce à un arrêt du Conseil d'Etat, le 1er décembre 1670, qui maintînt dans sa noblesse Barthélemy de Soubiran, avocat en la sénéchaussée du Lauragais, du diocèse de Saint-Papoul, demeurant à Castelnaudary (Aude), faisant opposition à l'exécution du jugement du sieur de Bezons, le 29 mai 1668, contre René de Soubiran, son oncle demeurant à Narbonne qui l'avait déclaré roturier. Barthélemy de Soubiran produisit des titres prouvant qu'il descendait de Bérenguier de Soubiran, écuyer, et de Jeanne *Guillot* (Guilhot), ses cinquièmes aïeux[1841], référencés *Arrêt 1670* dans ce qui suit.

III Antoine de SOUBIRAN, écuyer.
Il épousa, par contrat du 16 février 1575, **Jeanne** (alias Antoinette, selon Maurice Vuillier, ce qui est inexact) **de RIGAUD**[1842].
Pierre de Rigaud, seigneur de Greffeil, testa le 18 décembre 1575, faisant un legs de 600 écus à Pierre de Rigaud, son neveu, fils de Balthazar de Rigaud, son frère, et un legs de 600 écus à Pierre Raynaud, son filleul, âgé de moins de 18 ans, fils de feu Jacques Raynaud et d'Antoinette de Soubiran, sa cousine[1843], dont l'ascendance n'a pas été identifiée.
Ils eurent :

IV Barthélemy de SOUBIRAN
Avocat, il fut maître des Eaux et Forêts, receveur des tailles de Saint-Papoul (Aude.).
Il épousa, en premières noces, par contrat du 15 juillet 1613, **Claire de BRUGELLES**[1844].
Il épousa, en secondes noces, le 12 juin 1622, **Jeanne de LATGER (LACGER)**[1845].

[1839] AD. Tarn E 1554 (1647-1650.)
[1840] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 131 ; *Arrêt 1670,* Forgue, notaire.
[1841] Joseph Noulens, *op.cit.,* Annexe XVIII, copie sur papier conservée aux Archives de M. Denis de Thezan
[1842] *Arrêt 1670 ;* La Chesnaye-Desbois ; dite sans preuve, par Maurice Vuillier (*Histoire de la famille de Soubiran)*, fille de Balthazar de Rigaud, seigneur de Lambry, et de Françoise de Prunet ; en réalité Balthazar de Rigaud, seigneur de Lambry, eut une fille Antoinette qui épousa, par contrat du 29 avril 1596, Jean de Fournier, seigneur de Sauzils (André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 80.)
[1843] AD.HG 3 E 5589.
[1844] *Arrêt 1670.*
[1845] *Arrêt 1670 ;* Jeanne de Latger est dite, sans preuve, par Maurice Vuiller, fille d'Antoine de Latger, conseiller du roi, juge en la comté de Castres, et de Jeanne de Perrin. Ces derniers eurent une fille Jeanne de Latger qui épousa, par du 31 novembre 1614, Guyon de Gavarret, seigneur de Vindrac, coseigneur de Saint-Léon (AD. Aude B 1987), ils eurent au moins deux filles qui se marièrent par contrat en 1641 et en 1644, et trois fils qui se

Enfants du second lit[1846] :

5.1 Jacques de SOUBIRAN, qui suit.

5.2 René de SOUBIRAN.
Noble René de Soubiran, citoyen de Narbonne, assista, le 3 septembre 1683, son neveu Barthélemy de Soubiran, lors de son contrat de mariage.

V Monsieur Maître **Jacques de SOUBIRAN.**
Il fut docteur et avocat, receveur des décimes au diocèse de Saint-Papoul.
Jacques de Soubiran, avocat en la Cour, de l'évêché de Saint-Papoul, fut présent, le 12 septembre 1675, à la nomination par le Saint Père, de François de Barthelemy de Gramont, à l'évêché de Saint-Papoul, vacant par la démission de Jean de Montpezat de Carbon, dernier titulaire[1847].
Il avait épousé, par contrat 28 février 1641, **Rose de BONAL**[1848] ; il faut très probablement lire BONALD, comme indiqué au degré suivant ; une famille de ce nom (alias BONAL et BONAIL) est citée à Castelnaudary.
Ils eurent :

6.1 Barthélemy de SOUBIRAN, qui suit.

6.2 Bonaventure de SOUBIRAN.
Il assista son frère Barthélemy, le 3 septembre 1683, lors de son contrat de mariage avec Isabeau de Marion Latger.

VI Monsieur Maître **Barthélemy de SOUBIRAN.**
Comme dit supra il fut reconnut noble, le 22 mars 1670. Il résidait à Castelnaudary[1849].
En 1698, eut lieu une audience au Sénéchal, demandée par Françoise de Durfort, seigneuresse de Rousines, pour obliger Barthélemy de Soubiran, avocat, cessionnaire de noble Barthélemy de Donnadieu, à recevoir le prix de l'engagement de la métairie du Pesquies et à lui délaisser cette métairie[1850].

---

marièrent par contrat en 1655, 1658 et 1665, Jeanne de Latger est dite feue dans le contrat de 1655. Il paraît peu probable que ce soit la même qui épousa Guyon de Gavarret puis Barthélemy de Soubiran ; les actes ne font pas apparaître une sœur homonyme.

[1846] *Arrêt 1670* dit que Jacques de Soubiran avait pour mère Jeanne de Latger ; Jean Noulens dit que René de Soubiran était également fils de Jeanne de Latger.

[1847] AD. Aude B 2003.

[1848] *Arrêt 1670.* Maurice Vuillier la dit, sans preuve, fille de Pierre Bonald, bourgeois de Castelnaudary, et de Catherine de Labia. Ceux-ci eurent une fille Marie de Bonald qui épousa, par contrat du 21 mai 1641, M.Me François Ferrand, docteur en médecine (AD. Aude B 1992), et une fille Anne qui épousa, par contrat du 8 janvier 1644, à Castelnaudary, M.Me Grégoire de Polastre, magistrat présidial en Lauragais, cette Anne est citée Annette de Bonail dans un acte du 2 septembre 1700. Rose de Bonal(d) n'apparaît pas dans les actes concernant ces personnes.

[1849] Joseph Noulens arrête la généalogie de cette branche, à partir de 1670, ignorant le mariage de Barthélemy et ses enfants.

[1850] AD. Aude B 2325.

Monsieur Maître Barthelemy de SOUBIRAN, conseiller du roi, receveur des décimes de Saint-Papoul, fils de feu Monsieur Maître Jacques de SOUBIRAN, aussi receveur des décimes audit diocèse, et de Rose de BONALD, épousa, par contrat du 3 septembre 1683, **Isabeau de MARION LATGER**, dotée de 9 000 livres, fille de Monsieur Maître Raymond de MARION LATGER, conseiller du roi, habitant en la sénéchaussée de Toulouse et diocèse de Saint-Papoul, et de Jeanne de LATGER, le futur fut assisté de noble René de Soubiran, son oncle paternel, du sieur Bonaventure de Soubiran, son frère, les futurs avaient obtenus une dispense de parenté[1851]

Ils eurent :

7.1 Monsieur Maître **Bonaventure de SOUBIRAN**
Monsieur Maître Bonaventure de Soubiran, receveur des décimes, assista sa sœur Isabeau, lors de son contrat de mariage, le 22 mai 1717, à Castelnaudary.
Noble Bonaventure de Soubiran résidant à Castelnaudary, fit un achat en 1721[1852].

7.2 Isabeau de SOUBIRAN.
Elle épousa, par contrat filiatif du 22 mai 1717, le sieur **Hugues EMBRY,** marchand de Castelnaudary, y habitant, fils du sieur Antoine EMBRY, marchand de Castelnaudary, et de Marguerite de ROMIER[1853].

IX
Seigneurs du Déhès

Nous n'avons pas vu de preuve de rattachement de cette famille à celle des seigneurs d'Arifat.
La maintenue de noblesse de Jean François de Soubiran, le 20 juin 1718, dit qu'il ne put fournir de preuves qu'à partir du 20 octobre 1597.
La généalogie de la famille des seigneurs du Déhès et de Campaigno a été publiée par Joseph Noulens, *Maison de Soubiran de Campaigno,* se fondant principalement sur la maintenue de noblesse de Jean François de Soubiran, le 20 juin 1718, conservée dans les Archives du château de Campaigno, référencée *Maintenue 1718,* dans ce qui suit ; sur les preuves de noblesse de Jean François de Soubiran de Campaigno, en février 1783, référencées *Preuves 1783,* dans ce qui suit, et sur les archives du château de Campaigno. Les actes qui ne sont pas référencés dans la généalogie publiée par Joseph Noulens (et dans ce qui suit), proviennent peut-être de *Généalogie 1775,* mais cela n'est pas dit par Jean Noulens.

I Jean de SOUBIRAN, seigneur de Courtade, du Déhès
Dit, sans preuve, fils cadet de Jean Antoine de Soubiran, vicomte de Paulin, seigneur d'Arifat et de Catherine (alias Barthélemie) d'Azémar, il était frère d'autre Antoine marié le 25 mars 1516 à Catherine de Capriol. Il serait venu dans le Condômois, vers 1510-1515, près de ses

[1851] AD. Aude B 2005
[1852] AD.HG 3 E 18196 Saint-Félix-Lauragais.
[1853] AD. Aude B 2008.

cousins Narbonne devenus seigneurs de Fimarcon. La chronologie qui résulte de ces données et de celles relatives à son fils et à son petit-fils, indique qu'il aurait pu se marier, tardivement, vers 1530, son fils François, également tardivement, vers 1575, et son petit-fils, un peu moins tardivement par contrat en 1611. Le mariage tardif de Jean de Soubiran s'explique par le fait qu'il était un cadet, les autres ne trouvent pas d'explication.
Jean de Soubiran et François de Soubiran, son fils, firent un échange le 13 mars 1547, avec Jean de Castets, habitant Gazaupouy (Gers.)
Selon une note provenant des archives du château de Malliac (à 1 km de Montréal, Gers), Jean de Soubiran aurait épousé une fille de Louis de Pujolé (alias du Pujolet), seigneur de Fieux et de Vopillon, et de Marie de Montesquiou. Ceux-ci s'étant mariés avant (bien avant) le 27 juin 1477, et leur fils Raymond ayant épousé Marie de Bezolles, avant le 10 mai 1484, cette donnée est très douteuse.
Il eut :

2.1 François de SOUBIRAN, qui suit.

2.2 Samson de SOUBIRAN.
Il transigea avec son frère, le 11 février 1593.
Il avait épousé Suzanne d'AUBEZE

III François de SOUBIRAN, seigneur de Courtade, Grézau, du Déhès (relevant de la baronnie de Saint-Martin-de-Goyne, à 7 km de Lectoure, Gers)).
Il reçut une quittance, le 9 août 1590, de Baradat, écuyer, demeurant à Lialores (à 5 km de Condom, Gers). Jean de Bezolles, sieur de Berthomieu, reconnut, le 1er août 1592, avoir reçu 218 écus ½ sol de François de Soubiran, seigneur du Déhès, qui, avec son frère Samson de Soubiran, effectua une vente, le 11 février 1593, à Tobie de Brassac, conseiller et secrétaire du roi[1854].
François de Soubiran mari de demoiselle Gabrielle de Lart, qui possédait le domaine de Grézau, figure au livre des tailles, (comme possesseur de biens qui n'étaient pas nobles), de 1599, le même auteur dit que Bertranne de Soubiran, mourut le 6 juillet 1606[1855].
Monsieur de Soubiran, mari de mademoiselle de Birac, mourut en sa maison du Déhès, le (blanc dans l'acte) 1604, suivant des actes de décès en octobre 1604[1856]. Ce décès en 1604 est corroboré par le procès-verbal du 30 décembre 1604 (infra.)
Il avait épousé, **Gabrielle de LART de GALARD,** veuve de Charles de Bazon, seigneur de Baulens, son second mariage étant indiqué dans un contrat du 20 octobre 1597, ce qui a été interprété par certains auteurs comme la date du contrat de mariage. Ces auteurs n'ont pas vu que ceci n'était pas possible sauf s'il s'était agi d'un contrat passé de nombreuses années après le mariage. En effet Gabrielle de Lart de Galard avait épousé Charles de Bazon, seigneur de Baulens, gouverneur de Nérac, gentilhomme de la maison du roi et de la reine de Navarre, par contrat du 2 août 1559, lesquels eurent plusieurs enfants dont Charles de Bazon

[1854] *Preuves 1783.*
[1855] *Revue de l'Agenais*, 1880, Chronique d'Isaac de Pérès, p. 502.
[1856] *Revue de l'Agenais,* 1880, Chronique d'Isaac de Pérès, p. 223.

seigneur et baron de Baulens, qui épousa, par contrat du 11 mars 1601, Honorée de Bezolles[1857].
On peut difficilement imaginer que la même Gabrielle de Lart ait eu des enfants des deux mariages espacés de 38 ans.
L'épouse de Charles de Bazon est dite sœur de Joseph de Lart, seigneur de Birac, et de Jean, appelé d'Aubiac, amant de la reine Marguerite de Valois[1858], fille d'Antoine de Lart, seigneur de Birac et d'Aubiac, et de Renée de Bourzolles[1859].
Le mariage de François de Soubiran et de Gabrielle de Lart, cité dans un contrat du 20 octobre 1597 (supra) est également prouvé dans un acte du 20 février 1599. Selon ces actes François de Soubiran devait 1 533 écus à Gabrielle de Lart de Galard[1860].
Gabrielle de Lart de Galard testa le 25 janvier 1609, mentionnant son premier mariage avec Charles de Bazon et son second avec François de Soubiran d'où étaient issus Jean Marie de Soubiran, institué héritier universel et Charlotte de Soubiran. Cette dernière avait été dotée de biens dans la juridiction de Terraube lors de son mariage avec Jean (de Lartigue) de La Roque (infra.)
François de Soubiran et Gabrielle de Lart de Galard eurent :

4.1 Jean Marie de SOUBIRAN, seigneur du Déhès.

4.2 Charlotte de SOUBIRAN.
Elle épousa **Jean de LARTIGUE**, sieur de La Roque, conseiller au présidial de Condom[1861].

IV Jean Marie de SOUBIRAN, seigneur du Déhès.
Jean Marie de Souhiran fut cité le 30 décembre 1604, fils et héritier de François de Soubiran, seigneur du Déhès[1862]. Il acheta, le 30 octobre 1612, la 4ème partie du Déhès dont il possédait déjà les trois quarts[1863]. Sa sœur Charlotte de Soubiran lui donna une quittance, le 9 décembre de la même année, de son droit de légitime. Jean Marie de Soubiran mourut avant le 8 juillet 1634, date d'un hommage rendu par son fils Pierre (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 3 septembre 1611, dans la maison de Saubamia, paroisse de Saint-Hilaire de la ville de La Plume, au diocèse de Condom, **Béatrix de BERNARD,** fille de feu Jean de BERNARD, il fut assisté de M. Jean de Lartigue de La Roque, conseiller du roi en la cour du sénéchal d'Armagnac, son beau-frère et procureur de Gabrielle de Lart de Galard, sa mère. La future fut assistée de ses frères Pierre de Bernard, sieur de Saubamia, et Asturge

---

[1857] Jean Vignau, o*p.cit.,* I, p. 232, qui n'indique pas le second mariage de Gabrielle, non plus François Bluche, *Les pages de la Grande écurie,* Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaires des familles françaises anciennes et notables* et d'autres.
[1858] Jean de Bourrousse de Laffore, *Revue de l'Agenais,* 1880, Additions et corrections relatives à la ville de Nérac, pp. 245-246, se référant à Joseph Noulens.
[1859] Joseph Noulens, *Histoire de la maison de Galard.*
[1860] *Maintenue 1718 ; Preuves 1783.*
[1861] Archives du château de Campaigno.
[1862] Procès-verbal dressé par Arnaud de Caillavet, notaire royal et commissaire au sénéchal de Gascogne, juridiction de Condom, figurant dans *Maintenue 1718.*
[1863] *Maintenue 1718.*

de Bernard, sous l'autorité d'Abraham de Bernard, sieur de Brana, son curateur ; le contrat prévoyait que le mariage serait célébré selon la religion catholique[1864].
Béatrix de Bernard, femme de Jean Marie de Soubiran, seigneur du Déhès, donna une procuration, le 3 août 1619, pour un procès pendant au parlement de Bordeaux[1865].
Ils eurent :

5.1 Pierre de SOUBIRAN, qui suit.

5.2 Isabeau de SOUBIRAN.
Elle épousa, par contrat du 26 janvier 1642, nommant ses parents, **Géraud d'ARQUE,** seigneur d'Escudé et donna une reconnaissance de dot, le 18 avril 1642, mentionnant feu son père.

5.3 Gabrielle de SOUBIRAN.
Elle épousa, par contrat du 14 octobre 1645, nommant ses parents, **Arnaud DUFAUR,** seigneur du Berger[1866].

V Pierre de SOUBIRAN, seigneur de la salle noble du Déhès.
Pierre de Soubiran, seigneur de la salle noble du Déhès, rendit hommage, le 8 juillet 1634, sous la forme d'une paire de gants, à Paul Antoine de Cassagnet, marquis de Fimarcon, en son château de La Garde, en raison de la terre du Déhès qui relevait de la baronnie de Saint-Martin de Goyne[1867]. Il fut présent le 14 octobre 1645, au contrat de mariage de sa sœur Gabrielle, passa des actes les 16 janvier 1650, 17 février 1653 et 12 mai 1657. Son fils Jean Jacques de Soubiran, régla une affaire, le 2 juin 1664, étant son procureur.
Pierre de Soubiran, seigneur du Déhès, à Gilou (à 2 km de Barran, Gers), possédait, en 1684, des terres nobles dans la paroisse de Vicnau[1868].
Il épousa, en premières noces, par contrat du 24 novembre 1642, **Marie DEMPTE,** fille de Jean DEMPTE, écuyer, seigneur de Cassaigne, il fut assisté d'Etienne de Bernard, son oncle, procureur de sa mère Béatrix de Bernard[1869].
Il épousa, en deuxièmes noces, par contrat du 18 juin 1652, **Louise de LA SERRE**[1870].
Il épousa, en troisièmes noces, **Claire de LA MAZELIERE**
Enfants du premier lit :

6.1 Jean Jacques de SOUBIRAN, qui suit.

6.2 Marie de SOUBIRAN.
Elle était religieuse à La Plume, en 1686.

[1864] *Maintenue 1718 ; Preuves 1783 ;* Bnf Fr 32298.
[1865] Archives du château de Campaigno.
[1866] Archives du château de Campaigno.
[1867] Archives du château de Malliac.
[1868] Am. Plieux, *Revue de Gascogne,* 1883, L'ancienne paroisse de Vicnau.
[1869] *Maintenue 1718 ; Preuves 1783.*
[1870] *Preuves 1783,* nommant les enfants issus de ce mariage.

Enfants du deuxième lit :

6.3 Pierre de SOUBIRAN.
Il embrassa la carrière des armes.

6.4 Jean de SOUBIRAN, sieur de Saint-Quentin.

6.5 Louise de SOUBIRAN.
Elle épousa Jean de Garcin ou de Percin.

6.6 à 6.8 Suzanne, Marie et autre Marie de SOUBIRAN.

Enfants du troisième lit :

6.9 et 6.10 Joseph et autre Marie de SOUBIRAN.

VI Jean Jacques de SOUBIRAN, seigneur de La Teulère et du Déhès.
Il fit un accord, le 7 octobre 1686, avec Jean et Louise de Soubiran, ses frère et sœur consanguins, concernant le partage des biens de leur père. Jean Jacques de Soubiran mourut avant le 9 février 1713, date à laquelle Anne de Labat, sa veuve, fit un don de 1 500 livres à son fils Jean Pierre, clerc tonsuré.
Il avait épousé, par contrat du 1er février 1679, **Anne de LABAT**[1871], veuve de Jean de *Doualle*, sieur de Gibra, avec une fille dont Jean-Jacques de Soubiran devint le curateur et à ce titre signa un bail emphytéotique, le 21 juin 1688. Anne de Labat fut présente, le 5 février 1719, au contrat de mariage de son fils Jean François de Soubiran avec Paule de Patra (infra.)
Elle testa le 20 mars 1720, nommant ses enfants.
Ils eurent[1872] :

7.1 Barthélemy de SOUBIRAN.
Barthélemy de Soubiran fut docteur en théologie, il fut prieur de Saint-Genès, curé de Saint-Cérice (à 2 km de Terraube, Gers).
Il fut présent (le 1er juillet 1721), avec son frère Jean François de Soubiran, capitaine au régiment d'Orléans, au mariage de Marc Antoine de La Devèzee de Charrin, un des fils puînés de Joseph de La Devèze de Charrin ; et de Gabrielle de Bazignan, avec Marie de Cauboue, fille de feu Barthélemy Cauboue, sieur de Langlade, et de Suzanne de Soubiran du Déhès[1873].

7.2 Jean Pierre de SOUBIRAN.
Il fut curé de Montagnac.

[1871] *Maintenue 1718.*
[1872] *Preuves 1783,* pour les 5 premiers.
[1873] Joseph Noulens, se référant à O'Gilvy, Nobiliaire de Guienne, tome III, pp. 58-59, la date du mariage n'est pas indiquée.

7.3 Jean François de SOUBIRAN, qui suit.

7.4 et **7.5 deux fils,** l'un capitaine au régiment d'Orléans infanterie, l'autre lieutenant dans le même régiment, ils furent tous deux tués le 11 septembre 1714, au siège de Barcelone.

7.6 peut-être Suzanne de SOUBIRAN.
Elle épousa **Barthélemy CAUBOUE,** sieur de Langlade, lequel mourut avant le 1er juillet 1721, date du contrat de mariage de sa fille Marie.
Leur fille Marie de Cauboué, épousa, par contrat filiatif du 1er juillet 1721, Marc Antoine de La Devèze de Charrin, troisième fils de Joseph de La Devèze, écuyer, seigneur de Charrin, et de Gabrielle de Bazignan, la future fut assistée de Jean François de Soubiran du Déhès, ancien capitaine au régiment d'Orléans, de Barthélemy (de Soubiran), du Déhès, prêtre et docteur en théologie, prieur de Saint-Geniès, curé de Saint-Cérice[1874].

VII Jean François de SOUBIRAN, écuyer, seigneur du Déhès.
Il fut baptisé le 20 décembre 1682[1875].
Jean François de Soubiran, seigneur du Déhès, fut nommé capitaine au régiment d'Orléans infanterie, par brevet du 8 avril 1710[1876].
Comme dit supra il fut maintenu noble, à Bordeaux, le 20 juin 1718, ayant justifié sa noblesse et celle de ses auteurs depuis 1597, les titres produits figurent dans *Maintenue 1718.*
Il épousa, par contrat filiatif du 5 février 1719, à Ligardes, **Paule de PATRAS de Campaigno,** fille de Bernard de PATRAS, seigneur de Campaigno (à 2 km de Ligardes, Gers), et de Ligardes, et de Sérène de *SARREAU* (probablement SARRAU, famille de la région), le futur fut assisté d'Arnaud d'Amblard, seigneur de Saint-Genès, son beau-frère, procureur d'Anne de Labat, sa mère, de Barthélemy de Soubiran, curé de Saint-Cérice, prieur de Saint-Genès, de Pierre de Soubiran, prêtre, la future était assistée de Dominique de Patras, seigneur de Campaigno, capitaine au régiment de Bourbonnais, son oncle. Ce contrat prévoyait que les enfants issus du mariage seraient substitués aux noms, armes et droits de la branche représentée par la future[1877].
Ils eurent :

8.1 Arnaud de SOUBIRAN, qui suit.

8.2 Marie de SOUBIRAN.
Elle épousa **Henri d'AUX,** coseigneur de Saint-Médard, officier de dragons, d'où deux fils[1878]. Henri d'Aux qui avait épousé, en 1751, Marie de Soubiran du Déhès,

---

[1874] Maurice Vuillier, se référant (comme Joseph Noulens) à O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne.*
[1875] *Maintenue 1718.*
[1876] *Maintenue 1718.*
[1877] Archives du château de Campaigno.
[1878] Joseph Noulens, produisant *Mémoire généalogique sur la Maison d'Aux de Lescout,* p. 32

était fils de François d'Aux de Lescout qui avait épousé, en 1720, Marie Anne de Rostaing[1879].

8.3 Marie Thérèse de SOUBIRAN.

Elle réclama, le 25 pluviôse an II, la restitution de ses droits légitimaires indûment confisqués[1880].

8.3 Marie Anne de SOUBIRAN.

VIII Arnaud de SOUBIRAN de CAMPAIGNO, seigneur de Campaigno.

Il obtint, le 24 octobre 1747, une commission de capitaine avec le commandement d'une compagnie dans le régiment des gardes de Lorraine. L'année suivante, le roi lui accorda une pension de 300 livres en raison d'une blessure qu'il avait reçue au front en chargeant à la tête de sa compagnie[1881].

Arnaud de Soubiran dit du Déhès, capitaine aux gardes de Lorraine, reçut le 10 février 1763, le brevet de chevalier de Saint-Louis[1882].

Dominique de Patras, écuyer, seigneur de Campaigno et de Ligardes, capitaine au régiment de Boulonnais, pria, le 7 février 1765, Arnaud de Soubiran du Déhès, chevalier de Saint-Louis, ci-devant capitaine des gardes de Lorraine, et noble demoiselle de Lartigue de Cahuzac, de porter part anticipation son nom et ses armes[1883].

Arnaud de Soubiran épousa, par contrat filiatif du 8 février 1765, **Ursule de LARTIGUE,** fille de Jean de LARTIGUE de CAHUZAC, écuyer, président au présidial de Condom, et d'Angélique Olive de MONTLEZUN, les parents d'Arnaud avaient donné 5 000 livres à Marie de Soubiran, leur fille, femme d'Henri d'Aux, officier de dragons, ils léguèrent 5 000 livres à chacune de leurs filles Marie Thérèse et Marie Anne de Soubiran. Ces dispositions furent rappelées dans deux arrêts du 18 germinal et 5 fructidor an IV, ordonnant le partage de la succession d'Arnaud de Soubiran de Campaigno, émigré, Ses filles, Catherine, Joséphine, Henriette, Marie et Adélaïde de Soubiran de Campaigno qui n'avaient jamais quitté la commune de Ligardes où elles résidaient, intervinrent pour réclamer leur portion d'héritage et purent ainsi la conserver[1884].

Ils eurent[1885] :

9.1 Jean François de SOUBIRAN de CAMPAIGNO.

Il fut ondoyé le 9 janvier 1770, et baptisé le 6 février suivant dans l'église paroissiale de Ligardes[1886].

[1879] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* tome I, p. 297.
[1880] Joseph Noulens, produisant *Journal judiciaire de Condom* du 4 juin 1839, n°788.
[1881] Archives du château de Campaigno
[1882] Archives du château de Campaigno.
[1883] Archives du château de Campaigno, signé Dupoutrau, Vivent, notaire royal.
[1884] Archives duchâteau de Campaigno.
[1885] *Preuves 1783.*
[1886] *Preuves 1783.*

Il produisit ses preuves de noblesse, en février 1783, au Cabinet des ordres du roi, pour être admis à une place de sous-lieutenant[1887], elles reprennent les preuves de la *Maintenue 1718,* et sont référencées *Preuves 1783,* dans ce document.

Il alla rejoindre l'armée de Condé, en 1792, participa aux batailles de Wissembourg et de Bentheim. Il fut inscrit, le 7 octobre 1825, sur l'*Etat des liquidations* se rapportant aux émigrés comme ayant touché sa par d'indemnité[1888].

D'une alliance, non nommée, il eut trois fils qui continuèrent la lignée.

9.2 à 9.6 Catherine, Joséphine, Henriette, Marie et Adélaïde de SOUBIRAN.

X
Personnes isolées

Le 15 décembre 1416, Gaillard *Buxi,* bourgeois de Toulouse (anobli par capitoulat) qui était procureur d'Indie, veuve d'Arnaud de Soubiran, maintenant épouse de Jean *Buxi,* son fils, donna une quittance des droits d'Indie sur une maison, rue des Changes, qui fut de Raymond de Soubiran[1889].

La borie de Soubiran ou de *Buxi* (Boix) pour laquelle avait été rendu hommage à l'archevêque (Vital) de Castelmaurou (archevêque de Toulouse de 1401 à 1410), par noble Arnaud de Soubiran, pour sa part de l'albergue commune à toute la milice, le fut de nouveau, en 1429, à l'archevêque Denis du Moulin (archevêque de 1423 à 1439), par Gaillard de *Buxi* (Boix) comme père et légitime administrateur des biens de Jean *de Buxi* et de ceux d'Indie, sa femme, héritière d'Arnaud de Soubiran, son premier mari[1890].

Bertrand de Soubiran, seigneur de Brassac, épousa Flore du Puy, fille de Pons du Puy, seigneur de Cagnac, en Aligeois, qui testa le 4 octobre 1456, et de Catherine de Caumont[1891].

Le 24 janvier 1516, Raymond de Soubiran, fils de Guillaume de Soubiran, vicomte de Paulin, épousa Françoise de Capriol[1892].

[1887] Joseph Noulens, produisant les Archives de M. Victor de Bully, à Paris.

[1888] Joseph Noulens, produisant *Etat détaillé des liquidations faites par la commission d'indemnité, à l'époque du 1er avril 1826,* 1ère partie (Gers), p. 1.

[1889] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 192, produisant AD.HG 3 E 6759, Rivière, notaire.

[1890] Maurice Vuillier se référant à Duffault.

[1891] Jules Villain, *op. cit.,* I, p. 794. Maurice Vuillier le dit sans preuve, fils de Gilbert de Soubiran, seigneur de Brassac, qui serait le père de Bérenguier ; de Jean qui épousa Catherine de Courcelles, ce qui est inexact, comme prouvé ; et d'autres.

[1892] Maurice Vuillier, se référant à Noulens ; Maurice Vuillier dit par ailleurs, sans preuve, que Jean de Soubiran, fils d'Antoine de Soubiran, coseigneur de Brassac (de la même génération que Raymond d'après la chronologie), et d'Anne de Rigaud (*Histoire de la famille de Capriol)* épousa, vers 1590, Françoise de Capriol de Saint-Maurice, fille de François de Capriol, seigneur de Cuq, et de Béatrix de Saint-Maurice (ce qui explique la qualification de Saint-Maurice pour Françoise) d'où Marguerite de Soubiran de Brassac qui épousa Gaspard de Bonnaide de La Faurie. Par ailleurs un Gaspard de Bonnaide, seigneur de La Faurie, époux de Marthe de Soubiran, testa le 22 juillet 1572. Nous n'avons pu débrouiller les incohérences.

Anne de Soubiran, fille de Jacques de Soubiran, épousa Charles de Martrin, écuyer, fils de François de Martrin, seigneur de Ferrayrolles, et de Jeanne de Capluc, épousée par contrat du 10 juin 1510[1893].

Pierre de Luppé, époux de Françoise de Soubiran des Cauffours (Escaufours), testa le 29 juillet 1548, tous deux étaient atteints de la peste, ils demandèrent leur inhumation dans le cimetière de l'église des Cauffours (Escaufours), paroisse Saint-Sernin de Rays, nommant Jeanne de Soubiran, sœur de Françoise et instituant Jean de Roqueville, seigneur de Montcabrier, comme exécuteur testamentaire[1894].

Georges de David, seigneur des dits lieux, épousa par contrat du 4 octobre 1556, Isabeau de Guillermy file de Jean de Guillermy, seigneur de Lartusié, et d'Anne de Soubiran de Brassac[1895].

Françoise de Soubiran épousa Corbeyran de Gavarret, nommé avec ses frères Arnaud, Jean, Odoars et Pierre, seigneurs de Saint-Léon, en 1554[1896], fils d'Arnaud Guillaume de Gavarret, coseigneur de Saint-Léon, qui testa le 14 février 1549, et d'Isabeau de Bar, sa seconde épouse.

Françoise de Soubiran épouse de Louis de Fontaines, seigneur del Cauze, testa en 1591[1897]

Noble Jacques Andrieu fils de feu Piere d'Andrieu, seigneur de Beauville, et de Catherine de Soubiran, épousa, par contrat du 19 janvier 1608, Sylvie de Mauléon, fille de Jean Jacques de Mauléon, seigneur d'Aubin[1898].

Jean de Corneillan, seigneur de Milhars, fils de Jean de Corneillan et de Violette de Raffin, épousa, en 1626, Marie de Soubiran[1899],

21 mai 1652, Contrat de mariage d'Isabeau de Soubiran et de Pierre de Corneillan, baron de Villeneuve, fils Guillaume de Corneillan, seigneur de Magrin, et de Rose Barini[1900].

Marie de Soubiran, veuve de Jean de Corneillan, mourut, à Lavaur, le 31 juillet 1670[1901].

Marguerite de Soubiran épousa François de Saunhac, fils de Jean de Saunhac, seigneur de Tanus, et de Marie de Ciron, celle-ci épousée par contrat du 15 février 1650, il mourut en 1738, d'où postérité[1902].

[1893] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 359.
[1894] André Navelle, *op. cit.,* VI, p. 311, produisant AD.HG 3 E 13198, Amiel, notaire.
[1895] Jules Vilain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, p. 1648. Maurice Vuillier dit, sans preuve, que Jacquette de Soubiran épouse de Jean de David était fille de Jean Antoine de Soubiran et de Catherine d'Azémar.
[1896] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 390.
[1897]André Navelle, *op.cit.,* X, p.85, mentionnant J. Rodier, notaire de Nailloux
[1898] AD.HG Reg. Ins. 14.
[1899] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, qui dit également sans preuve, que Marie de Soubiran était fille de Charles de Soubiran, seigneur d'Arifat, et d'Isabelle de Capriol.
[1900] Aubais, *op.cit.,* II, p. 41.
[1901] RP. Lavaur.

[1902] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 586.

Index onomastique

Les patronymes en lettres grasses sont ceux des familles dont la généalogie figure dans ce tome.

Dans la région toulousaine les registres paroissiaux concernant les dames et demoiselles, issues de familles nobles ou bourgeoises, ajoutaient une particule à leur patronyme même si elle ne figurait pas dans le patronyme de leur père, ce qui peut amener des confusions dans l'index onomastique.

Index, t.XI

Abadie, 133

Abadie(d'), 264

Abajan(Avajan), d'), 16,164

Achard, 193,194

Agasse, 61,63

Ages(d'), 191

Aguilhon(d'), 349

Aignan(d'), 160

Aire(d'), 128

Alibert, 273

Albret(d'), 187

Alès(d'), 93

Algayres(d'),60

Amboix(d'), 88

Andaure(d'), 335,336

André(d'), 37

Angeard(d'), 257

Ardenne(d'), 235,248

Arles(d'), 311

Arpajon(d'), 148

Arque(d'), 383

Arroux(d'), 5

Aspet(d'), 10,335

Assalit(d'), 124

Assezat(d'), 61

Astorg(d'), 358

Auberard(d'), 123

Audon ou Audouin, 310

Audouls(d'), 318

Aure(d'), 7,9,33,58 ,164,165,337,348

Auriol(d'), 79

Aux(d'), 385

Auxion(d'), 19

Avessens(d'), 86,208,372

Aymeric(Eymeric), d',313

Aymier(d'), 120

Azam(d'), 264

Azémar, 327

Azémar(Adhémar), d', 346,347

Azum, 41

Bachos(de), 6,34

Baffoigne(de), 192

Baglion(de), 211

Baillac(de), 162

Baille, 119

Balsac(de), 102

Bandinelli, 154

Bar(de), 52

Barbara, 69

Barbe(de), 83

Baresse, 314

Barillet(de), 347

Baron, 120

Bazon(de), 335

Barrau, 245

Barrau(de), 54,223

Barraute(de), 30

Barrère, 172

Barrière(de), 146

Barthélemy(de), 225

Barthès, 122

Baulac(Baulat), de, 54

Baynac(de), 100

Bayne(de), 104,311

Bazon(de), 381

Béarn(de), 189,191

Beaupoil(de),193

Beauregard(de), 78

Beauvoir(de), 193,194

Belleforêt(de), 291

Bénac(de), 3

Benque(de), 17,18,66

Bérail(de), 290,314

Berenger, 244

Bernard(de), 79,81,382

Berne(de), 355,369

Bernuy(de), 194,198,286

Bertier(de), 199

Besset(de), 372

Bessuéjouls(de), 206,211,354

Binos(de), 32,333,335

Biron, 216

Blanc(de), 314

Blanchier, 44

Blaquière, 250,253

Blasin(de) ou Blasy(de), 127,243

Bohier, 194

Bon, 21

Bonafous(de), 312

Bonal(Bonald ?) de, 379

Bonfontan(de), 222,345

Bonnaide(de), 363

Borrassier(de),283

Bordes(de), 9,17

Borelli et Borelli(de), 57,375

Bossost(de), 3

Bourbon(de), 187

Bourg(du), 223

Bousquer(de/du), 128,294,295

Boyer, 271,312

Boyer(de), 105,110,272,274

Brandouin(de), 318

Brassac(de), 350,354

Bresquit(de), 190

Broqueville(de), 196

Brugelles(de), 378

Bruguières(de), 45

Brumon(de), 6

Buisson(de), 193,195,198,357

Cabaniel(de), 154

Cabardos(de), 180

Cabriol(de), 99,347

Cabrol(de), 301,314,315,350

Cajarc(de), 56,206,222

Calmels(de), 246,344

Calmont(de), 310

Cambefort(de), 319

Camont(Camon ?), 191

Campistron(de), 157

Cany(de), 242

Capdebiou(Capdebuou), de, 77

Capriol(de), 79,328,346,351,352,363

Caraman(Carmaing), de, 197,326,370

Cardeilhac(Cardaillac), de, 16,46

Carit(de), 228,229,230,232,245

Carpentier, 266

Carquet(de), 58

Carrère, 25

Carrière(de), 267

Carsalade(de), 180

Cassagnol, 112

Casse(du), 45,87,284

Castagnet(de), 68

Castandet(de), 186

Castanet(de), 230,235

Castellane(de), 349

Castelnau(de), 54,76

Castéras(de), 132

Cathalan(Catallan), 269,367

Caubin, 40

Cauboué, 385

Caumont(de), 124

Cazat, 167

Cazeneuve(de), 47

Cestac, 67

Châteauneuf(de), 82

Châteauverdun(de), 61,357

Chaumont(de), 129

Chaylar(du), 353

Cheverry(de), 198

Clarac(de), 272

Clausade(de), 210

Clergue(de), 106

Clugny(de), 229

Colomié, 174,176

Combet(de), 356

Comers(de), 256

Commenge(de), 267

Comminges(de), 17,45,352,365

Condamine, 101

Coras(de), 86

Coret(de), 7,33,333,337

Corneillan(de), 78,110,285,377

Cotareau(de), 268

Courcelles(de), 374

Courdurier(de), 50

Cours(de), 54

Cousin, 231

Cruzy(de), 153

Cup(du), 355

Dahons, 188

Dalleman, 67

Dangereux, 54,80,81,131

Darnal, 273

Daucon, 181

Delom, 232

Delper, 230

Dempte, 383

Desplas, 126

Despont, 172,178

Després, 44

Devant, 41

Doazan, 148

Dombernac,,10

Dosset(d'Osset), 40

Dubois, 238

Dubrun, 232

Dufaur, 383

Dufourc(Fourc(du ?), 191

Dupin, 304

Duport , 256

Dupuy, 85,105,172

Durand(de), 127

Durant, 267

Durfort(de), 246

Duserre, 236

Embry, 380

Encausse(d'), 37

Escayrac(d'), 247

Escousalles(d'), 291

Esparbès(d'), 224

Espouy(d'), 8

Fabien(de), 21,133

Fanjeaux(de), 63

Faramond(de), 148,317,369

Fargues(de), 87

Faucher(de), 84

Faudoas(de), 134,287

Faur(du), 123,194,248,286

Fenelon(de), 228

Ferran(de), 354

Ferrand(de), 316,355

Ferrier(de), 368

Ferrouil, 280

Figuères(de), 168

Flavin(de), 317

Fleyres(de), 126

Foix(de), 59,187

Folquier, 120

Fonclarin(Fonglarin), de, 18

Fontaines(de), 328,346,347

Fontalba(de), 228

Forbin(de), 366

Foulon(de), 237,238

Fournier(de), 236

Franc(de), 353

Frechou(de), 5,163

Frégeville(de), 314,315

Galan(de), 315

Galard(de), 156

Gales(de), 86

Galtier, 283

Galtier(de),235

Garceval(de), 354

Garchy(, 20

Gardia(de), 133

Garrané(du), 262

Garrigues(de), 234

Garrisson(de), 88

Gaubert(de), 87

Gaulejac(de), 146,247,249

Gautrand(de), 86

Gayrard(de), 57

Gémit(de), 10

Gencien(Gentien), 213

Genibrousse(de), 205,207,315,353

Gentil(de), 235

Genton(de), 241,303

Gestas(de), 67

Gestes(de), 127

Gibert(de), 124

Gineste(de), 82

Ginibert(de), 233

Glandevès(de), 349,366

Glandières(de), 317

Got(de) ou Goth(de), 125,153

Goudal(de),301

Goyrans(de), 48,252,324

Gozon(de), 326

Granier, 149

Grealou(de), 101

Grimal, 238,239

Grimoard(de), 377

Grossolles(de), 221

Gruel(de), 110,351

Guers(de), 221

Guilhem(de), 78

Guilhot(de), 315,364,372

Guillardon(de), 257

Guillermy(de), 347

Guillot, 82

Guillots(des), 79,124,348

Guitard(de), 51,311,316

Guizet, 272

Hautpoul(d'), 153

Hebert(de), 225

Hébrail(d'), 53,56,57,58,64,199

Hébrard(d'),230

Héliot(d'), 234

Héron de Villefosse, 129

Isalguier, 123,149,151,159,160

Itillie(d'), 66

Izarny,269

Janin(de), 208

Jasse(de), 33

Jaucelin, 376

Jaucen(de), 44

Jean(de), 230

Jouery, 311

Jouffre, 244

Jougla, 61

Jouglar ,238

Jugonous(de), 233

Junsegue, 75

Laas(de), 190

La Barthe(de), 285

Labat(de), 384

La Bornerie(de), 125

Labroue, 89

La Burgade(de), 229,232

Lac(du), 229

La Capelle(de), 242

Lacaze(de), 157

Lacger(Latger), de, 378

Lacombe, 239

Lacvivier(de), 134

La Devèze(de), 385

Ladrix, 164

La Fage(de), 360

La Fite(de), ou La Fitte(de),121,146,147

Lafont,10

Lafont(de), 315

Lagarde(de), 248

La Gardelle(de), 230

Lagardère(de), 156

La Gibertie(de), 228

La Mazelière(de), 383

Lambès(de), 261,287

La Mothe(de), 3,162,181,189

Lamy(de), 62

Lanes(de), 334

Langlade(de), 133

Lansac, 170,171

La Peyrière(de), 230

Laporte(de), 262,288

La Prune(de), 275

La Roche(de), 60,370

Laroque, 93

La Roque(de), 75,261,344

La Roque-Bouillac(de), 58,111,229

Larroque, 89

Lart(de), 381

Lartigue(de), 386

Lary(de), 159

La Serre(de), 383

Lastic(de), 242

Lastours(de), 56

La Tour(de), 4,21,121,282,309

Laugier, 255

Laurency(de), 205

Laurens(de), 79,86,354

Lauret(de), 195

Lautrec(de), 344,368

Laval(de), 133,197

Léaumont(de), 285

Lentillac(de), 111

Lentrade(de), 332

Lescure(de), 76,320

Lespinasse(de), 366

Lestelle(de), 66

Lévis(de), 355

Lherm(de), 204

Lomagne(de), 256

Lopgrate(de), 188

Lordat(de), 59,116,197,205,263,289

Loupiac(de), 102,155,272

Lucmau(de), 192

Lugol, 235

Luppé(de), 123,261,291

Lur(de), 190

Luzençon(de), 347

Macau(de), 194

Madières(de), 374

Maillac(de), 46

Malabiou, 250,255

Malroux(de), 248,300,320

Manent, 178

Manent(de), 6

Maquignon ?(de), 196

Marcenac(de), 100

Marion(de), 372,380

Marsa(de), 324

Marsan(de), 191

Martin, 313,376

Martin(de), 126,240

Martin de Viviès(de), 210

Martres(de), 25

Martret(de), 257

Mas(de), 350

Mas(du), 322

Mauléon(de), 66

Maynier, 125

Medici, 267

Medrano(de), 181

Melet(de), 125

Meliande(de), 30

Melier(de), 93

Mercery(de), 209

Mercier(de), 373

Méric, 233

Méritens(de), 36,40,41,333

Meyrueis(de), 52

Mieussens (Miossens ?), de, 190

Mignonac(de), 125

Milhau(de), 83

Miossans(de), 189

Moisset, 217

Molinier(de), 82

Monestier(de), 344,377

Mongis(de) ou Maugis(de), 315

Monier(de), 159

Monstron de Sauton(de), 371

Mont(de/du), 245

Montarnaud(de), 54

Montclar(de), 345

Montégut(Montagut), de, 231

Montels(de), 110

Montesquieu(de), 61

Montfaucon(de), 198

Montferrand(de), 193

Montfort(de), 245

Montlauseur(de), 243

Montlezun(de), 224,386

Montmore(Montmaur), e, 377

Montpezat(de), 67,68,180

Montsérié(de), 16

Montussac(de), 78

Morlhon(de), 236,310

Mostuéjouls(de), 309,326

Moysset(Moisset), 147,361

Nadal(de), 214

Najac(de), 254,322

Navailles(de), 189

Noailles(de), 288

Nobles(de), 359

Noblet(de), 360

Noé(de), 357

Nogaret(de), 148,312,351

Nogerolles(de), 124

Noguès, 25

Nos(de), 80,125

Orbessan(d'), 59,359

Ornezan(d'), 149

Ortet(d'),305

Pac(du), 25,37,48

Pachins, 231

Padiès(de), 85

Pagès(de) alias Pagèse, 22,283,355

Palaprat, 214

Palot, 235

Pascal(de), 84

Patras(de), 385

Pebillère(Pebilhère), 166

Pechdo(de), 231,248

Pelissier, 93

Penne(de), 351

Peyrelade(de), 151

Peyrilles(de), 109

Pineton(de), 356

Pins(de), 344

Pisque, 170

Pisque(de), 8,163

Plagnole(de), 76,77

Plaigne(de), 292

Pleux(de), 110,215

Polastron(de), 150

Pommiers(de), 190

Ponbrel(de), 362

Pont(du), 309

Pontaut(de), 358

Poudenx(de), 192

Poy(de/du), 187

Pré(du), 204

Preissac(de), 62

Prévinquières(de), 311

Prisque(de), 163

Puy(du), 69,285,314,315,353,375

Puyberal(de), 236

Puybusque(de), 75,153,245,280

Puymirol(de), 123

Quinquiry(de), 52

Rabastens(de), 64,313,316

Rabaudy(de), 290

Ramejean(de), 85

Rames(de), 355

Raspaud(de), 75

Rau(du), 193

Raymond(de), 199

Reboul(de), 301

Regnaudin(de), 117

Reilhac(de), 229

Renguis(de), 148

Reste(de), 267,269

Rey, 84

Ricard, 36

Rigaud(de), 64,282,378

Rivals(de), 124,355

Rivière(de), 18,125

Robert(de), 90,91,94

Rogier(de), 248,249

Romier(de), 380

Roquefeuil(de), 106,107,108,110,111,113,114,115,274,302,321,349

Roquefort(de), 24,75,109,111,261,288,290,344

Roquemaurel(de), 36,48,206

Roques(de), 74,88

Rouaix(de), 278

Rouffiac(de), 146,147

Roussel, 232

Rouvière(de), 1318

Roux, 263

Roux(de), 261

Roys(ou Rois), des, 60

Rozet(de), 372,373

Rudelle(de), 60

Sabate, 34,179

Sabatery(de), 225

Sabatié(de), 337

Sac(de/du), 6

Sacarrère, 170,173,174

Sacaze, 173

Saint-Antonin(de), 167

Saint-Félix(de), 155

Saint-Hilaire(de), 316

Saint-Jean(de), 17,198

Saint-Maurice(de), 254,300

Saint-Orens(de), 5

Saint-Pastou(de), 123,147

Saint-Pastour, 40

Saint-Paul(de), 20

Saint-Pierre(de) , 21,267

Saint-Sernin(de), 316

Saint-Sivié(de), 291

Sajous, 41

Salles(de), 352

Salluste(de), 196

Salvan(de), 208

Sapène et Sapène(de), 25,32,33,35,172

Sarrieu(de), 3,4

Saumade(de)n, 294

Saumiés, 376

Saunhac(de), 52

Saunier(de), 246

Sayrac(de), 76

Seguier(de), 123,213

Seignan, 30

Senigallet(de), 317

Sens, 37,170,172,178

Serail Titouil, 176

Séré(de), 31

Serravère(de), 288

Serres(de), 150

Sers(de), 125,126

Severac(de), 252

Seysses(de), 123

Sieuras(de), 45

Sigala(de), 313

Siregand(de), 59,132

Sirot(de), 83

Solages(de), 314

Solier(du), 207,320

Solignac(de), 127

Soubiran(de), 52

Soueix(de), 361

Soule, 31,32,34,335

Soustre(de), 365

Subria, 173

Suc(de), 69

Suizelle(de), 230

Sus(de), 290

Taligny(de), 228

Terson(de), 85

Thurin(de), 344

Timbrune(de), 23

Tonnac(de), 101,103,104,105

Toulouse et de Lautrec(de), 214,319

Tourné, 16

Trainier(de), 295

Traversier(de), 46

Turenne(de), 231

Uchan, 16

Ustou(d'), 334

Vabres(de), 247

Vaque(Vacques ?), de, 191

Valette, 119

Valette(de), 154

Varagne(de), 283,314

Vaure(de), 82

Vaux(de), 257

Verdelin(de), 165

Verdun(de), 64

Vernhes(de), 300,316,345,371

Vernhette(de), 313

Verniolles(de), 368

Vesian(de), 113

Vezins(de), 326

Vic(de), 213

Vidal, 365

Vidal(de), 7

Vigier(de), 204

Vignes(de), 61,79,134,280

Vignolles(de), 54

Vilary(de), 233

Villa ? (de), 168

Villèle(de), 294

Villemur(de), 292

Villeneuve(de), 84,128,237,238,372,377

Villers(Villiers), de, 105,106

Vilette(de), 372,373

Vivier(du), 360

Vize(de), 21

Voisins(de), 63

Wolbock(de), 209